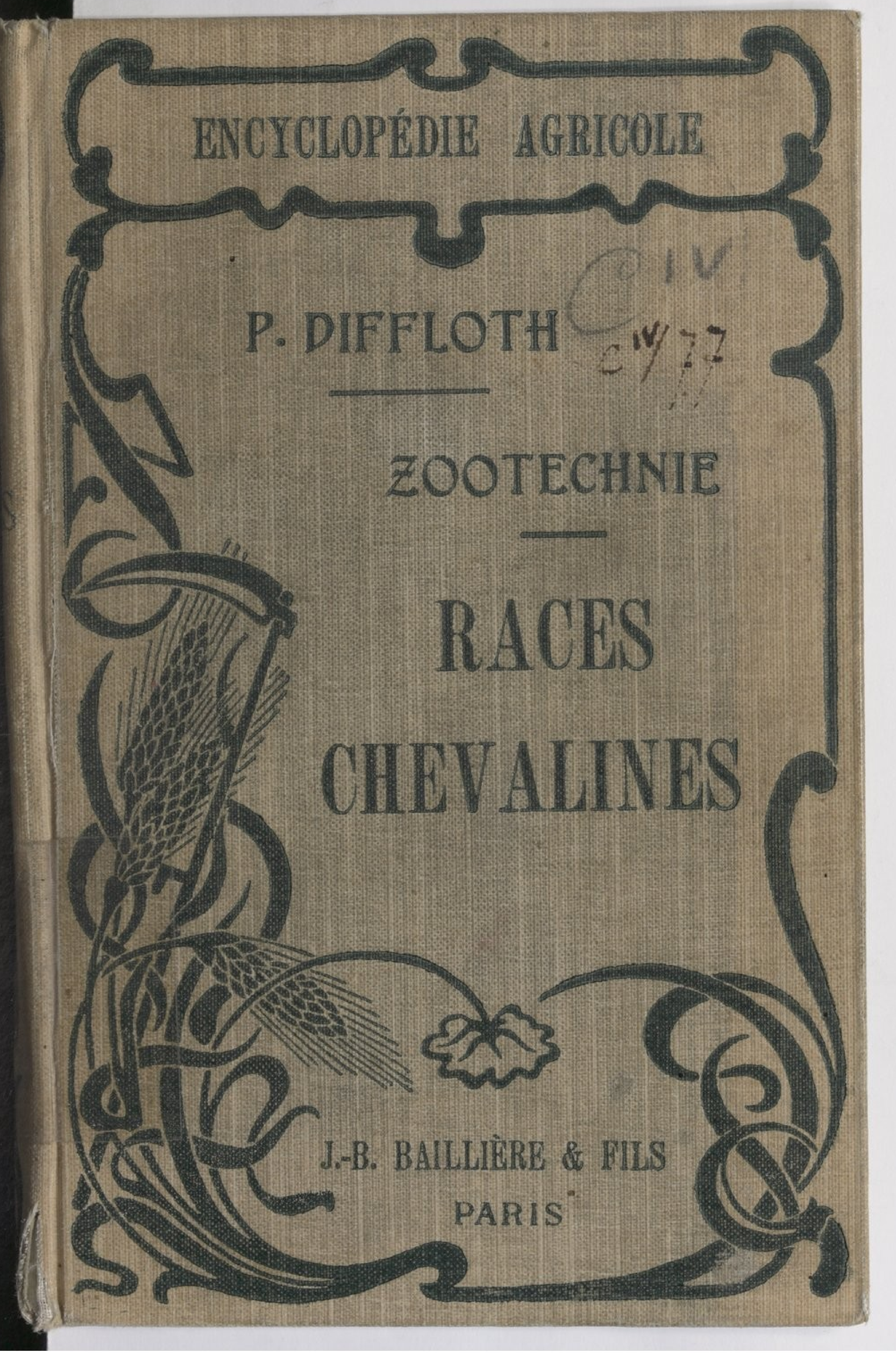
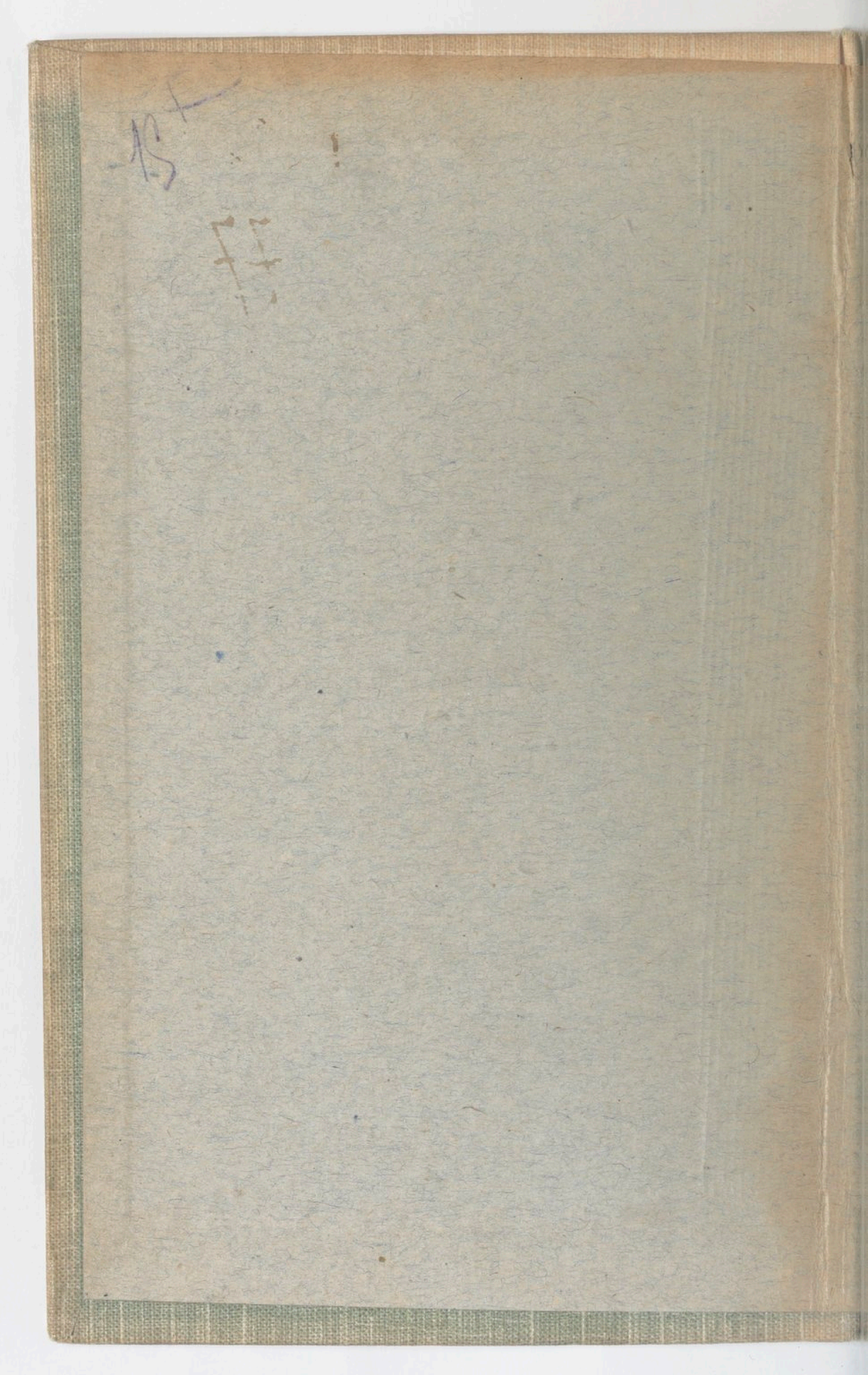
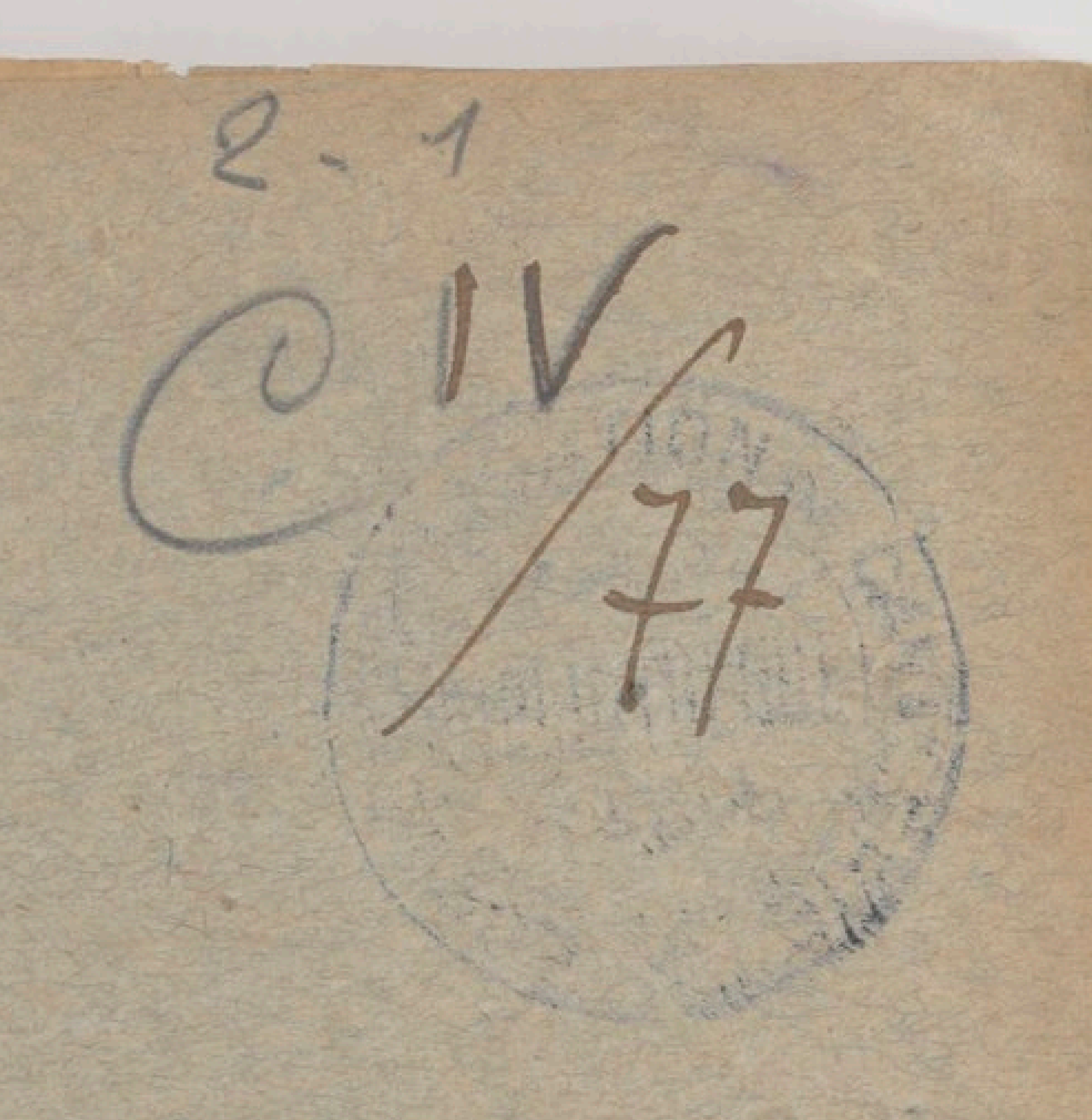
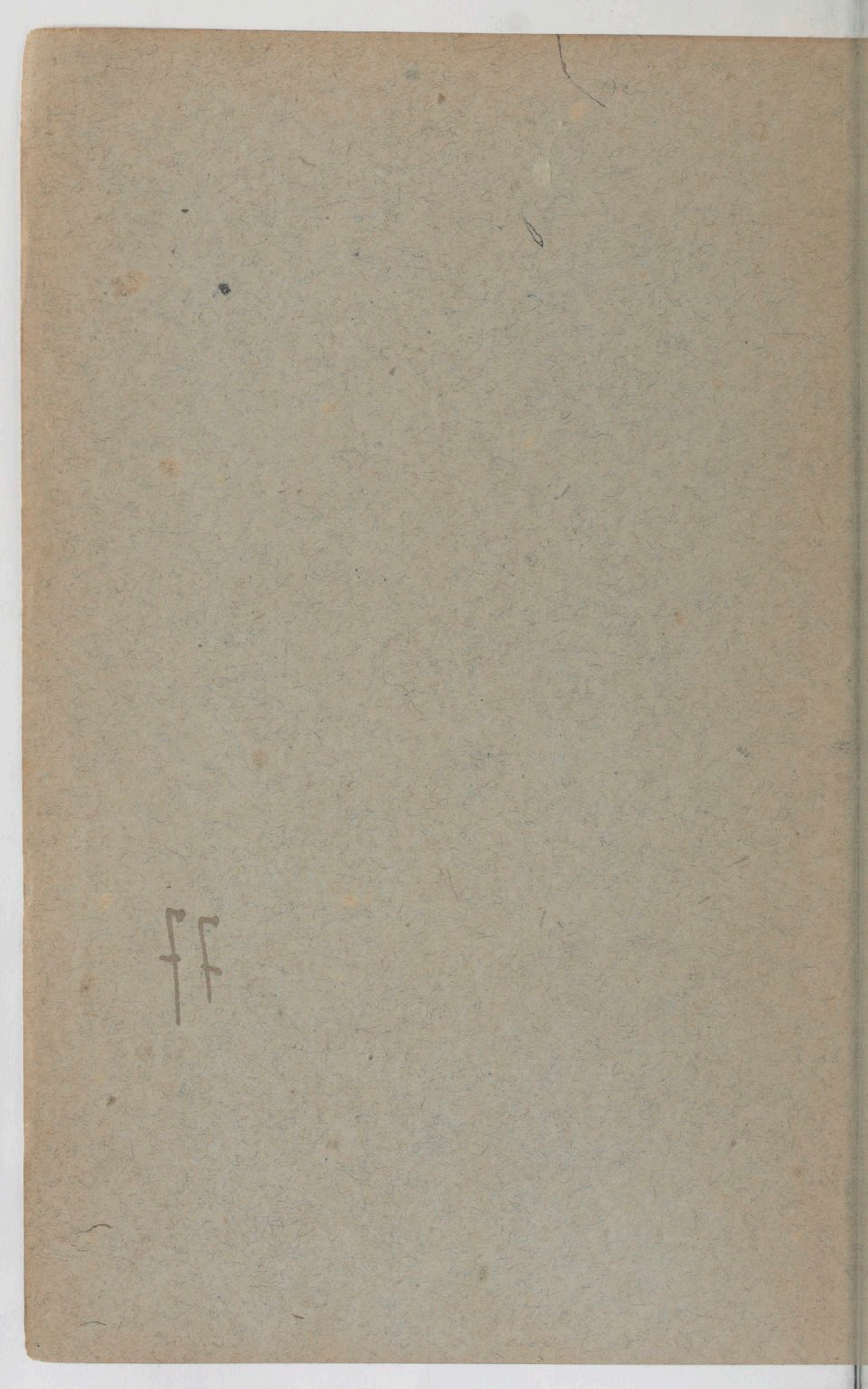
Zootechnie. Races chevalines. Elevage et Exploitation des chevaux de trait et des chevaux de selle, par Paul Diffloth, [...]



ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE
P. DIFFLOTH
ZOOTECHNIE
RACES
CHEVALINES
J.-B. BAILLIÈRE & FILS
PARIS




2-1
C IV/77



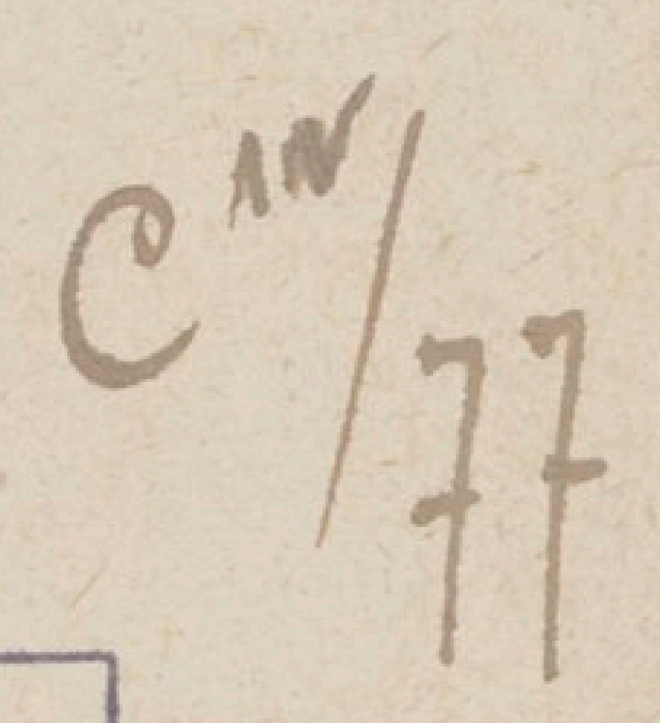
ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE

Publié sous la direction de G. WERY

PAUL DIFFLOTH

ZOOTECHNIE

RACES CHEVALINES



Encyclopédie Agricole

Chaque volume : **10** fr.

Botanique agricole	MM. SCHRIBAUX et NANOT, prof. à l'Inst. agron
Chimie agricole 4 vol.	M. ANDRÉ, prof. à l'Inst. agron.
Géologie agricole	M. CORD, professeur d'agriculture.
Hydrologie agricole	M. DIENERT, ingénieur agronome.
Microbiologie agricole 2 vol.	M. KAYSER, maître de conf. à l'Inst. agron.
Zoologie agricole, 2 vol.	M. G. GUÉNAUX, répétiteur à l'Inst. agron.
Entomologie et Parasitologie	
Analyses agricoles, 2 vol.	M. GUILLIN, dir. du lab. de la S. des ag. de France
Agriculture générale, 4 vol.	M. P. DIFFLOTH, professeur d'agriculture.
Engrais, 2 vol.	M. GAROLA, dir. des serv. agr. d'Eure-et-Loir.
Céréales	
Prairies et plantes fourragères, 2 v.	
Plantes industrielles	M. HITIER, maître de conf. à l'Inst. agron.
Plantes sarclées	
Cultures potagères	M. L. BUSSARD, prof. à l'Ec. d'hort. de Versailles.
Arboriculture fruitière	MM. L. BUSSARD et G. DUVAL.
Sylviculture	M. FRON, inspecteur des eaux et forêts.
Viticulture	M. PACOTTET, chef de lab. à l'Inst. agron.
Cultures de serres	
Cultures méridionales	MM. RIVIÈRE et LECQ, insp. de l'agric. à Alger.
Amélioration des plantes	M. COQUIDÉ.
Maladies des plantes cultivées, 2 v.	MM. DELACROIX et MAUBLANC.
Zootechnie générale, 3 vol.	M. P. DIFFLOTH, professeur d'agriculture.
— **Races bovines**	
— **Races chevalines**	
— **Races ovines**	
— **Chèvres, Porcs, Lapins**	
Aviculture	M. VOITELLIER, maître de conf. à l'Inst. agron.
Apiculture	M. HOMMELL, professeur d'apiculture.
Pisciculture	M. G. GUÉNAUX, répétiteur à l'Inst. agron.
Sériciculture	M. VIEIL, insp. de la séricic. de l'Indo-Chine.
Alimentation des animaux 2 vol.	M. R. GOUIN, ing. agronome.
Hygiène et maladies du bétail	MM. CAGNY, méd. vétér. et R. GOUIN.
Hygiène de la ferme	MM. REGNARD et PORTIER
Elevage et dressage du cheval	M. G. BONNEFONT, officier des haras.
Chasse, Elevage du gibier, Piégeage	M. A. DE LESSE, ing. agronome.
Pratique du Génie rural	MM. ROLLEY, PROVOST, ing. des amél. agric.
Machines agricoles, 2 vol.	M. COUPAN, chef de travail à l'Inst. agronom.
Matériel viticole	M. BRUNET, Introduction par M. VIALA.
Matériel vinicole	
Constructions rurales 2 vol.	M. DANGUY, dir. des études de l'Ec. de Grignon.
Arpentage et Nivellement	M. MURET, professeur à l'Institut agronomique.
Irrigations et Drainages, 2 vol.	MM. RISLER et WERY.
Electricité agricole	M. PETIT, ingénieur agronome.
Météorologie agricole	M. KLEIN, ingén. agronome, docteur ès-sciences.
Meunerie	M. L. AMMANN, prof. à l'Ec. de Grignon.
Sucrerie, 2 vol.	M. SAILLARD, prof. à l'Ecole des ind. agr.
Brasserie 2 vol.	M. BOULLANGER, ch. de lab. à l'Inst. Past. de Lille.
Distillerie	
Pomologie et Cidrerie	W. WARCOLLIER, dir. de la stat. pomol. de Caen.
Vinification	M. PACOTTET, chef de lab. à l'Inst. agron.
Vins mousseux	
Eaux-de-vie et Vinaigres	
Laiterie	M. Ch. MARTIN, anc. dir. de l'Ecole d'ind. lait.
Cons. de Fruits et de Légumes, 2 v.	M. ROLET, professeur d'agriculture à Antibes.
Indust. et Com. des Engrais	M. PLUVINAGE, ingénieur agronome.
Economie rurale	M. JOUZIER, prof. à l'Ecole d'agric. de Rennes.
Législation rurale	
Comptabilité agricole	M. CONVERT, professeur à l'Institut agron.
Commerce des Produits agricoles	M. POHER, insp. commercial à la Cie d'Orléans.
Comment exploiter un domaine	M. VUIGNIER, ingénieur agronome.
Expertises agricoles	M. P. CAZIOT, inspecteur du Crédit Foncier.
Le Livre de la Fermière	Mme O. BUSSARD.
Précis d'Agriculture	M. SELTENSPERGER, professeur d'agriculture.
Lectures agricoles	
Dictionnaire d'agriculture, 2 vol.	

ENCYCLOPÉDIE AGRICOLE
Publié par une réunion d'ingénieurs agronomes
SOUS LA DIRECTION DE G. WERY

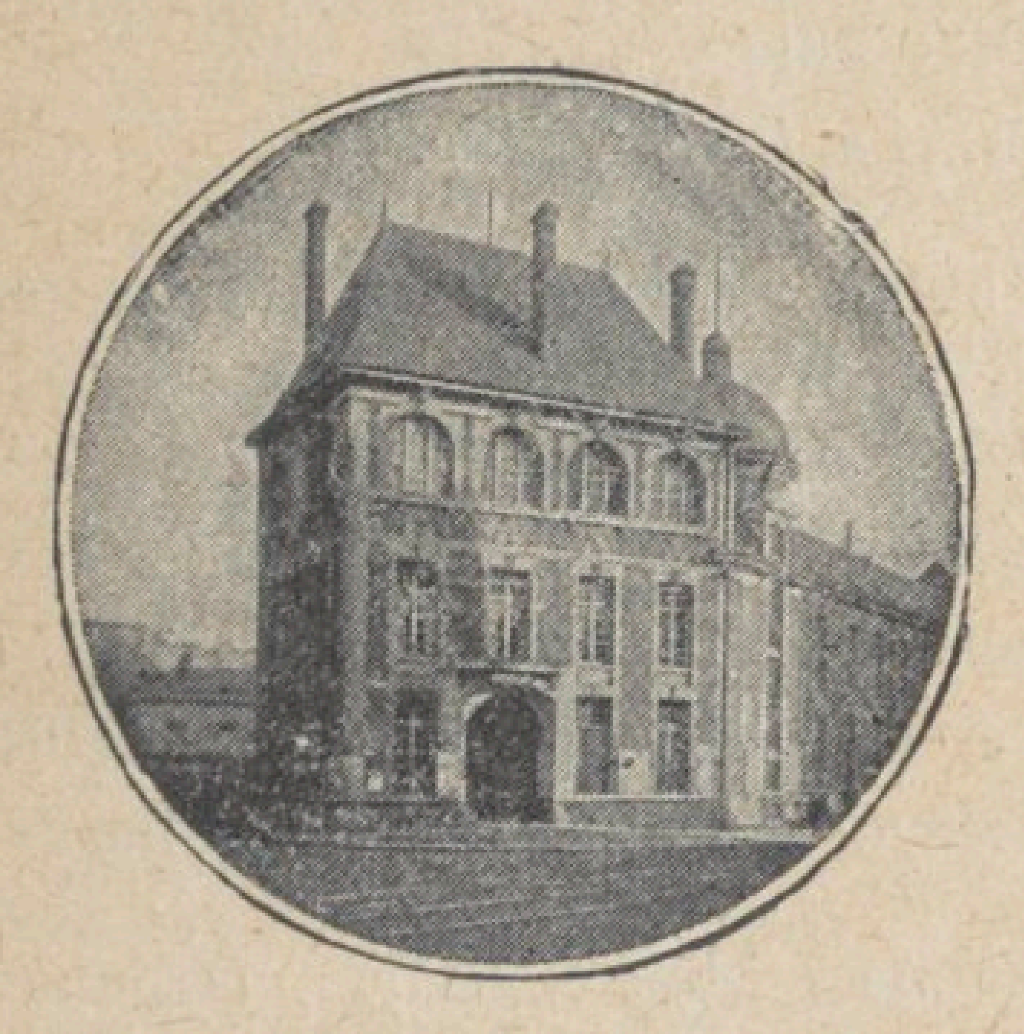
ZOOTECHNIE

RACES CHEVALINES

ÉLEVAGE ET EXPLOITATION DES CHEVAUX DE TRAIT ET DES CHEVAUX DE SELLE

PAR

Paul DIFFLOTH
INGÉNIEUR AGRONOME
PROFESSEUR SPÉCIAL D'AGRICULTURE



5e édition entièrement refondue
Avec 133 figures intercalées dans le texte.

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, rue Hautefeuille, près du Boulevard Saint-Germain

1923



DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Zootechnie, 7 volumes :

I. *Production et amélioration du bétail.* 12e Mille.
II. *Élevage et exploitation des Bovidés et des Chevaux.* 12e Mille.
III. *Élevage et exploitation des Moutons et des Porcs.* 13e Mille.
IV. *Races bovines.* 14e Mille.
V. *Races chevalines.* 14e Mille.
VI. *Races ovines.* 12e Mille.
VII. *Chèvres, Porcs., Lapins* 12e Mille.

Chaque volume : broché, **10** fr. ; cartonné......... **15** fr.

Agriculture générale, 4 volumes :

I. *Le Sol et l'amélioration des terres.* 15e Mille.
II. *Labours et assolements.* 15e Mille.
III. *Les Semailles et l'entretien des cultures.* 15e Mille.
IV. *Récolte et Conservation des récoltes.* 15e Mille.

Chaque volume : broché, **10** fr. ; cartonné......... **15** fr.

ZOOTECHNIE SPÉCIALE

RACES CHEVALINES

CLASSIFICATION

On a tenté de grouper diversement les races équines peuplant la surface du globe. La forme du profil, très variable, a été parfois prise comme caractère de classification ; mais les chevaux qui favorisèrent et accompagnèrent toutes les migrations humaines ont subi des alliances diverses qui durent modifier profondément la conformation de la tête. Les hippologues ont considéré toujours le profil droit comme un signe de beauté absolue, et ce type, sélectionné dans un certain nombre de races, se rencontre souvent sans qu'il puisse singulariser un groupe.

Les caractères du profil paraissant insuffisants, on a différencié les équidés d'après la couleur des robes, d'après la taille, le format, le poids, d'après les aires géographiques, d'après le développement des poils au paturon et au canon, etc., on les a classés en chevaux lourds et chevaux légers, en races nobles et races communes, chevaux à sang chaud et à sang froid, etc.

La première classification intéressante a consisté dans la séparation de deux groupes nettement définis : le groupe *oriental* et le groupe *occidental*.

Les chevaux du groupe oriental sont caractérisés par des proportions moyennes ou élancées n'atteignant jamais la conformation trapue. Les membres sont secs, la peau moins épaisse, les productions pileuses peu fournies, l'excitabilité nerveuse toujours développée. Le service de la selle ou du

trait léger étant leur aptitude, il en résulte des caractéristiques différentes de celles des chevaux du groupe occidental, présentant une conformation plus massive, une peau épaisse, des productions pileuses abondantes et une excitabilité nerveuse réduite et qui offrent une prédisposition naturelle pour le service du trait.

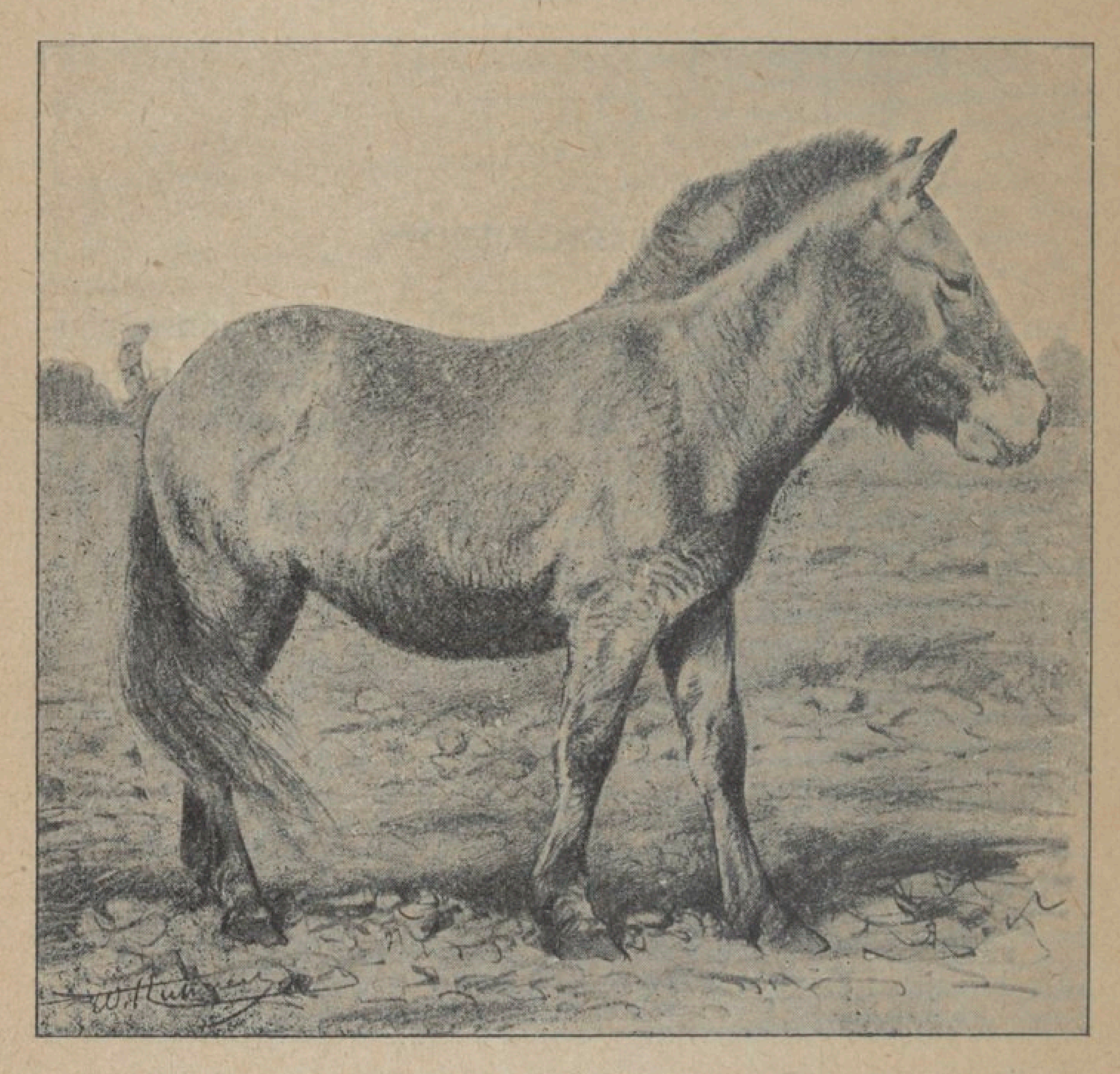


Fig. 1. — Tarpan.

Pour perfectionner ces délimitations, nous adopterons la classification de Sanson, basée sur l'examen des caractères crâniologiques et la distinction des races en *brachycéphales* à crâne court et *dolichocéphales* à crâne long. Ce groupement, malgré les critiques qu'on a pu lui adresser, paraît normal et logique.

D'ailleurs toutes les classifications sont acceptables, pourvu

qu'elles soient claires, simples, et ne servent que de moyen d'étude. Au point de vue pratique, l'examen de chaque race entrepris en particulier est seul intéressant et nous ne nous attarderons pas à la critique des divers systèmes. Nous simplifierons l'étude des particularités anatomiques pour considérer plus attentivement les aptitudes, les fonctions économiques et les modes d'élevage des races envisagées, les profits de leur exploitation, seules considérations utiles et pratiques.

La première partie de cet ouvrage rassemblera les races équines *pures*, la seconde classera les différentes populations *métisses* : demi-sang et croisements divers.

Chevaux sauvages ou errants.— Nous laisserons de côté les chevaux restés à l'état sauvage ou demi-sauvage et ne présentant qu'un faible intérêt zootechnique. Ces chevaux habitent en troupes nombreuses, conduites par un étalon, les immenses steppes de l'Asie, les déserts de l'Afrique, les pampas de l'Amérique, etc.....

Le *tarpan* (fig. 1), originaire des contrées situées entre la mer d'Aral et les versants sud des montagnes de la haute Asie, se rencontre encore actuellement dans les steppes de la Mongolie, le Gobi et les montagnes du nord de l'Inde, dans la Sibérie russe. Signalons également le cheval de Prézwalski, rencontré dans l'Asie centrale (Dzoungarie mongolique, Turkestan chinois) par cet explorateur russe. Ces animaux vivent par troupes d'une vingtaine d'individus et représenteraient le cheval préhistorique de Solutré. En Afrique, on connaît le *kumrah* ou cheval errant des bords du Niger. D'une taille réduite, mais d'une conformation bien proportionnée, cet équidé peut être apprivoisé et rendre des services.

Les *cimarrones*, ou chevaux errants de l'Amérique du Sud, proviennent des chevaux tirés de l'Andalousie et de Ténériffe qui retournèrent à l'état sauvage au XVI[e] siècle ; ils habitent maintenant les pampas en troupes nombreuses. Les *mustangs* de l'Amérique du Sud vivent à l'état demi-sauvage, ainsi que les chevaux *marrons* de la Nouvelle-Galles du Sud.

I

RACES PURES

RACE ASIATIQUE

(*Equus caballus asiaticus.*)

CHAPITRE PREMIER

Caractères zootechniques. — Les chevaux de ce type présentent un profil *droit* avec des arcades orbitaires très saillantes, communiquant à la tête un facies particulier dénommé *tête carrée* (1). Ils sont nettement brachycéphales. La taille est moyenne (1 m. 40 à 1 m. 50) et ne dépasse qu'exceptionnellement 1 m. 55. Le poids oscille autour de 400 à 450 kilogrammes. La conformation est élégante et svelte, la physionomie noble et fière, le poitrail bien développé, le dos droit, la croupe arrondie, les membres secs, les sabots solides, la crinière et la queue composées de poils longs et fins.

Normalement, le système nerveux présente une excitabilité particulière, et l'aptitude la plus naturelle est celle de la course et de la guerre.

Les diverses robes se rencontrent fréquemment ; dans

(1) Voici les caractères craniologiques énumérés par Sanson : brachycéphalie très accentuée, frontaux larges et plats, arcades orbitaires saillantes dépassant de beaucoup le plan du front, orbite grande, sus-naseaux rectilignes unis en voûte très surbaissée, large à la racine du nez et se rétrécissant progressivement ; lacrymal fortement déprimé dans sa partie faciale ; grand sus-maxillaire également déprimé ; os jugal et crête zygomatique très saillants ; branches du petit sus-maxillaire peu arquées, formant avec la partie libre des sus-naseaux un angle très aigu ; portion incisive petite ; arcade incisive droite.

l'ensemble de la race, les livrées claires à extrémités noires prédominent. Les robes foncées, bai ou noir observées également attestent parfois un croisement avec des races différentes.

Aire géographique. — Cette race occupe une aire géographique immense, qui s'étend sur les cinq parties du monde.

Son berceau semble avoir été le plateau central de l'Asie. Elle s'est ensuite propagée à travers les continents grâce aux migrations et aux invasions humaines. On a pu reconstituer plusieurs courants de migrations : l'un caractérisé par la conquête du monde occidental par les Aryens (1) ; l'autre dit *courant méridional* ou *pélasgique*, d'une époque plus récente, qui a déterminé l'envahissement de la Perse, de la Syrie, l'Egypte, l'Arabie, les Etats Barbaresques, la Grèce, l'Italie, la Turquie, la Hongrie, la Russie méridionale. L'expansion musulmane en Espagne et dans le midi de la France a facilité également l'extension de la race équine asiatique.

Les Anglais, après avoir reconnu la valeur de ces chevaux, les importèrent dans leurs colonies asiatiques et océaniennes; les Espagnols introduisirent également ces équidés dans le Nouveau-Monde, lors de la découverte de l'Amérique. La race asiatique est donc la race équine la plus répandue à la surface du globe et forme les neuf dixièmes de la population chevaline du monde entier.

Les conditions du milieu, l'influence du climat, la civilisation particulière des nations, ont déterminé l'apparition de variétés différant par la conformation, les aptitudes. Originaires de l'Asie, les chevaux ont rencontré en Arabie les conditions susceptibles de leur faire acquérir leur maximum de valeur et de beauté ; aussi les désigne-t-on souvent sous le nom générique de chevaux arabes.

(1) D'où le nom de « race aryenne » donné par Piétrement à ces chevaux.

ASIE

I. — RACE ARABE

Centres d'élevage. — Les chevaux arabes purs peuplent actuellement l'Arabie centrale, principalement le Nedj ou Nedjed, l'Yémen, l'Yrak, le Hedjaz, le Hadramaout, la Mésopotamie. De là, ils ont gagné les pays musulmans de l'Asie, de l'Afrique, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc où ils se sont trouvés mélangés à la race indigène, la race barbe ou berbère, d'origine africaine.

Les caractères qui différencient le cheval arabe des autres races sont : tête plus petite et plus large ; nez plus mince ; œil plus grand, saillant et vif ; articulation de la tête au cou à angle plus obtus ; poitrail large ; membres secs et très denses ; etc. Ces caractères suffisent pour constituer une famille un peu séparée et le fait que le cheval arabe possède souvent 5 vertèbres lombaires au lieu d'en avoir 6 comme les autres chevaux, autoriserait peut-être à établir une espèce distincte. Il arrive parfois que la réduction d'une vertèbre chez le cheval arabe se produit non parmi les vertèbres lombaires, mais dans les dorsales qui sont au nombre de 17 au lieu de 18 ; le total est toujours de 23 vertèbres au lieu de 24.

Les plus beaux étalons arabes sont produits soit en Syrie, aux environs de Damas (chevaux *syriens*), soit dans le Nedjed, partie du plateau central de l'Arabie. Peu de chevaux passent les confins de cette zone, sauf dans des circonstances exceptionnelles ; Abdul-Aziz en reçut au moment de son investiture. Les Arabes nomades en exportent quelques types en Perse par le nord du golfe Persique. Les chevaux que nous élevons en France et en Europe sont, dans leur pays d'origine, considérés comme mésalliés et correspondent à nos demi-sang. L'Administration des Haras et les Remontes en Algérie ont acheté parfois quelques spécimens de syriens purs.

La variété, dite *race du Yémen*, habite la partie sud-ouest de l'Arabie ; région fertile, tranchant par sa végétation abondante sur l'aridité de l'Arabie désertique.

Les chevaux du Yémen sont de robe alezan-doré ; leur élégance, leur vitesse, sont célèbres, ainsi que leur rusticité et leur docilité. Dans la région montagneuse d'Asir et de Zemar, des sujets très remarquables atteignent 1 m. 60, tout en gardant leur cachet d'élégance et de distinction. L'état-major turc y trouve des chevaux de tête remarquables.

La Mésopotamie, et surtout l'Irak, l'ancien royaume de Babylone, élèvent des chevaux de valeur au profil légèrement ondulé, à la robe alezan-cuivré.

Dans la province d'Oman, au sud du golfe Persique, on élève un cheval plus fort, plus étoffé ; le type du Hedjaz, importé en Egypte, est de taille également plus élevée.

D'une taille de 1 m. 42 à 1 m. 50, le cheval arabe est le type le plus parfait de la beauté ; par l'heureuse harmonie de ses formes, la noblesse de sa physionomie, il réalise le modèle achevé du cheval de selle. Ses qualités morales sont également supérieures ; il possède la force, l'agilité, la sobriété, l'endurance ; il a la noblesse et la grâce unies à la vigueur (fig. 2).

Traditions. — Les Arabes se sont plu à entourer la naissance du cheval de légendes qui témoignent de leur attachement à ce fidèle serviteur. D'après les livres anciens, Dieu aurait créé le cheval arabe avec le vent, symbole de la vitesse. Le Koran l'appelle *El-Kheir*, « le bien par excellence », et les commentateurs des textes sacrés en ont conclu qu'un Arabe devait aimer le cheval comme une partie de son propre cœur et lui sacrifier jusqu'à la nourriture de ses enfants.

L'amour du cheval fait en effet partie intégrante du caractère arabe, et le Prophète a proclamé : « Les biens de ce monde jusqu'au jour du jugement dernier seront pendus aux crins qui sont entre les yeux de vos chevaux. »

Les proverbes arabes célèbrent pour la plupart les vertus des illustres coursiers :

Le dressage des chevaux,
La course des lévriers,
Vous ôtent les vers d'une tête *(Chant des Angades.)*

Et plus loin : « Le paradis de la terre se trouve sur le dos des chevaux et dans la lecture des livres. » On trouve, parmi toutes

les nations musulmanes, cette même sollicitude pour le cheval. Nous étudierons avec soin chaque région d'élevage et de production.

Les Arabes distinguent une quinzaine de variétés de race arabe et chaque variété comporte des « familles ». La variété Koheilhan, par exemple, comprend 35 familles de chevaux ; la variété Manégui, 4 seulement (P. Dechambre). Il existe donc une centaine de centres d'élevage, produisant des types de chevaux arabes légèrement distincts. La famille la plus célèbre, nous l'avons vu, est celle qui peuple le Nedjed, plateau élevé, au centre de l'Arabie, entouré de plaines basses. Ce cheval est réputé pour sa distinction, sa finesse, sa sobriété ; sa taille est réduite.

Importation aux Indes. — Durant sept siècles, les marchands arabes se servirent, pour transporter les chevaux aux Indes, de la ligne maritime du golfe Persique à Bombay. Lorsque la construction du chemin de fer de Bagdad sera terminée, le voyage par mer sera probablement abandonné.

Autrefois, les chevaux étaient embarqués sur des vaisseaux bizarres, aux proues sculptées, en même temps que des dattes, des chats persans, d'autres produits. Aujourd'hui, on utilise d'anciens steamers d'une compagnie anglaise. Le transport se fait, en général, de septembre à février. Les animaux embarqués sont nés sur le désert arabe et les propriétaires bédouins, soucieux de conserver le sang pur dans leur propre pays, ne permettent pas l'exportation des juments. Çà et là, les marchands achètent des chevaux qu'ils rassemblent en troupeaux et conduisent aux ports d'embarquement.

Ces équidés sont embarqués à Mahommerah, d'autres à Bassorah, sur le Chat-el-Arab. Le voyage s'effectue dans de bonnes conditions : malgré les conditions défectueuses du transport, la perte atteint à peine 2 p. 100.

Les chevaux, dès leur arrivée à Bombay, sont conduits aux grandes écuries arabes où ils sont gardés jusqu'à la vente.

Les animaux importés ont de deux à trois ans ; les Bédouins les ont habitués à la selle dès leur jeune âge. Ils grandissent et atteignent de 1 m. 30 à 1 m. 50, ils sont bai, alezan ou gris. Le cheval arabe s'acclimate bien aux Indes. Il est très recherché

pour le polo. On les paie de 20 à 32 livres, selon la qualité. Les meilleurs sont achetés par les Européens, les riches rajahs et les Indiens ; les plus mauvais sont attelés aux voitures de place.

En Turquie d'Europe, l'arabe a pris de la taille (1 m. 45 à 1 m. 50), de la corpulence. On tente des croisements avec l'anglo-arabe, pour grandir le type. Les Haras ottomans avaient acheté à cet effet plusieurs de nos anglo-arabes du Midi.

II. — RACE PERSANE

Historique. — Le cheval persan, par l'élégance de ses formes, la distinction de ses allures, réalise un des types les plus parfaits du cheval asiatique.

La taille est relativement élevée, les membres longs et secs, le dos droit, la tête fine et élégante. Son aptitude naturelle est le service de la selle. Les Perses importent chez eux des chevaux du Nedjed. C'est dans la région voisine de la Caspienne, vers le Khorassan, le Turkestan russe, qu'on rencontre les plus beaux types.

Les chevaux, bien qu'appartenant à une même famille, peuvent être de race pure ou de souche moins noble, c'est-à-dire de race *arabe* ou de la rase des *beradin*. Lorsqu'un poulain a pour père un cheval arabe et pour mère une jument arabe, il est incontestablement noble, on l'appelle *hoor*. S'il a pour mère une jument *beradi* et pour père un cheval arabe, il est *hedjin* ; le croisement d'une jument arabe et d'un cheval beradi donne un *meghrif*, toujours inférieur au *hedjin*.

En général, on qualifie de pur-sang arabe, tout cheval provenant de certaines parties de l'Arabie, alors que 90 p. 100 des chevaux de ces contrées sont simplement des *hedjin* ou des *moughrif*, c'est-à-dire des demi-sang, et on peut affirmer que, sur les 10 p. 100 restants, plus des neuf dixièmes sont des pur-sang d'origine secondaire.

L'Arabe attache la plus grande importance à l'origine de ses chevaux, mais il considère particulièrement l'ascendance féminine.

Les cinq races dénommées *el-hams* (les cinq), dont est issu le cheval de pur sang noble, et qui remontent, d'après la tra-

dition, au temps du prophète, sont les suivantes : Koheïlhan, Séclaoui, Obeyan, Manégui, Choueïman.

L'émir Abd-el-Kader prétendait que le cheval avait été créé avec la robe koummite (rouge mêlé de noir), c'est-à-dire bai brun ou alezan brûlé, et Mahomet a dit : « Si, après avoir rassemblé tous les chevaux des Arabes, je les faisais courir ensemble, c'est l'euchegueur-meglouk (l'alezan brûlé) qui les devancerait tous. » Et, plus loin, le prophète ajoute : « Si tu as un alezan brûlé, amène-le pour le combat ; si tu n'as qu'un chétif alezan, amène-le tout de même. »

Ces assertions nous montrent que les Arabes préfèrent les robes franches et foncées, contrairement à l'opinion couramment répandue qui veut que le cheval arabe soit uniformément gris ou de robe claire.

Sous l'influence du climat, de l'alimentation, du milieu, la couleur de la robe a dû subir diverses modifications. L'expérience a prouvé aujourd'hui aux Arabes que, dans les localités où le terrain est pierreux, les chevaux sont généralement gris ; dans les régions à sol sablonneux, la robe s'éclaircit encore.

III. — RACES D'ASIE MINEURE

Sous l'influence du milieu, le cheval arabe s'est modifié. Les variétés du Nord (Asie Mineure, Turquie d'Europe) ont acquis de l'ampleur, de la taille, tandis que celles du Sud, élevées dans des pays chauds et secs, ont gardé la finesse originelle.

Les Ottomans ont emprunté aux Arabes leur amour du cheval. A Constantinople existaient des types remarquables.

Dans l'Asie Mineure, les variétés Syrienne, Circassienne, Anatolienne, Tchoucour-Ova, Ouzoune-Jayla jouissent d'une renommée justifiée.

Race syrienne — Les plus beaux types asiatiques, nous l'avons dit, sont les étalons syriens, les sujets élevés chez les Nedj, les Anœzélis ; ces équidés, dénommés *anazeh*, présentent une conformation distinguée, puissante. La robe recherchée est gris-pommelé, renforcé de noir aux extrémités. L'origine des chevaux syriens remonte à l'invasion arabe, cinq siècles avant Mahomet.

Perfectionnés par les Omniades de Damas, les Abbassides de Badgad, ils représentent l'idéal du type. La Mésopotamie produit également de très beaux sujets.

La variété Ouzoune-Jayla peuple la province de Sivas en Asie Mineure et dériverait de la race Circassienne.

Les Tchoucour-Ova habitent la province d'Adana et, grâce

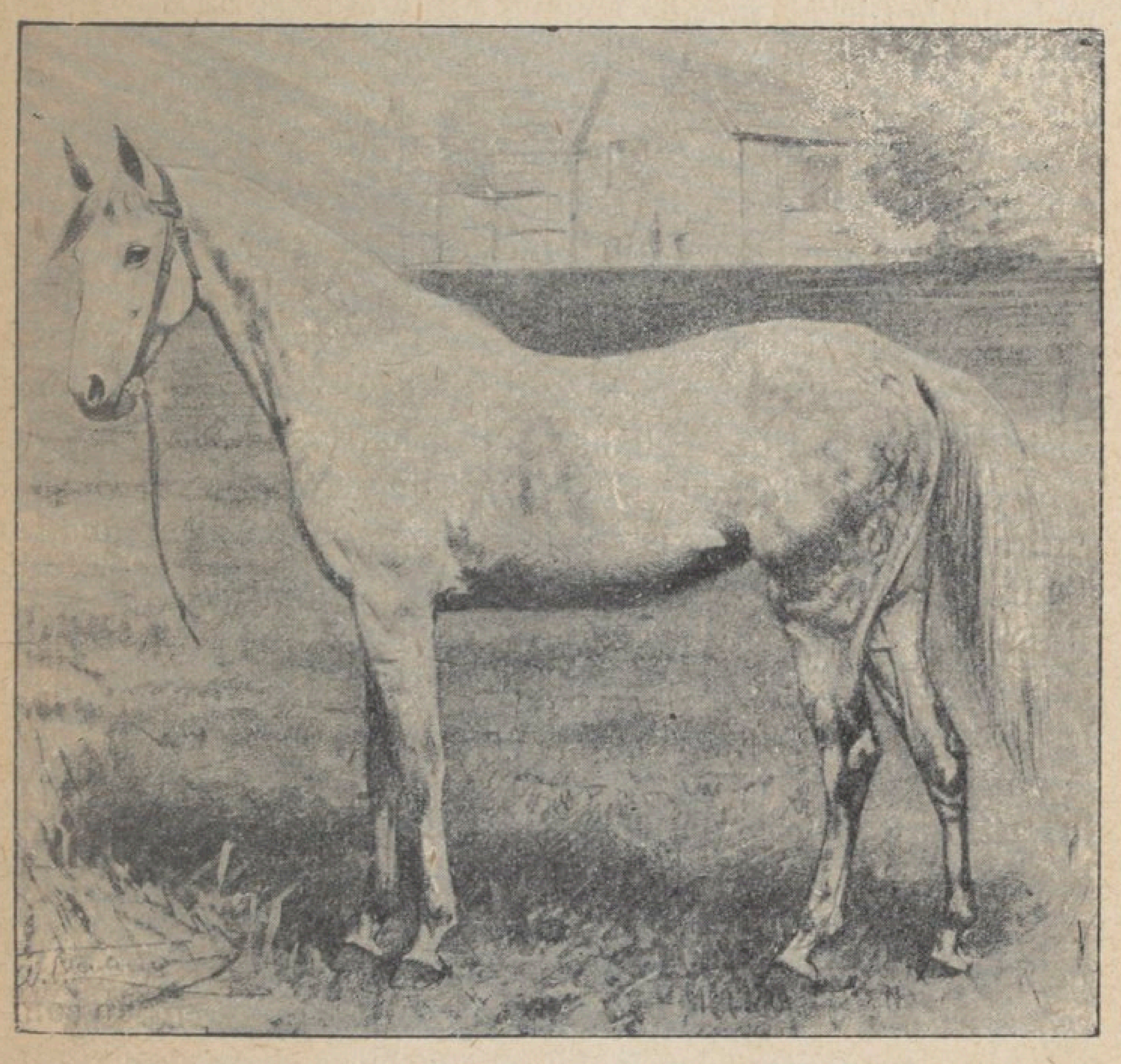


Fig. 2. — Cheval syrien.

à leur robustesse, leur solidité, leurs allures, remontent en grande partie la cavalerie ottomane. Citons encore les variétés de Trébizonde, d'Erzeroum, de Van, celles de Diarbékir, de Mossoul, qui s'éloignent du type pur.

Pour se procurer des étalons arabes, on doit les chercher à Damas, Homs, Hamah, Alep, Deir el Zor, mais, pour être sûr de la pureté de la race, il faut que leur provenance soit certifiée par le cheik de la tribu où ils sont nés. Un Bédouin

du désert ne mentira jamais sur l'origine de son cheval. D'ailleurs la plupart des étalons de valeur sont connus dans tout le désert par les différentes tribus bédouines.

Les principaux points de réunion des tribus sont le village de Hasie au sud de l'Anti-Liban, près de Homs où se trouve une grande plaine rassemblant, de juin en août, les tribus Sébaa et Fedaan ; le Birket, près de Dmejr, à une journée de marche de Damas, qui constitue le point de rassemblement des Réallas et des Welled-Ali.

Le désert syrien, parcouru par les tribus nomades de Bédouins, est situé entre le Djebel-Shommar au midi, le Tigre à l'est, et les montagnes du Hauran à l'ouest, et les villes de Homs, Hamah et Alep au nord.

Ce désert est traversé par une route de caravane, de Damas à Deir el Zor, sur l'Euphrate, le long de laquelle sont réparties des oasis habitées par des Fellahs (Arabes cultivateurs). Ces oasis sont dénommés Jéroud, Kariteyn, Toudmour, Arak, Sohne. Entre Shone et Deir existent deux bons points d'eau que les Turcs gardent militairement : les puits de Hamidie et de Bir Kabakem.

Trois grandes tribus bédouines se partagent le désert syrien : les Shommars occupent la Mésopotamie, les Fedaans peuplent la partie orientale jusqu'à Homs, Hamah et Alep, les Réallas, la partie orientale depuis le Djebel Shommar jusqu'au Hauran.

A date fixe, les Bédouins se mobilisent pour aller hiverner vers le Sud ; au printemps, ils remontent vers le Nord, plus ou moins tôt selon les conditions climatériques et l'état des pâturages. En été, ils se rapprochent des villes, et se livrent au commerce en échangeant leurs moutons et leurs chameaux contre les denrées d'alimentation et des objets manufacturés.

L'élevage du cheval tend malheureusement à disparaître chez les tribus bédouines. Déjà le nombre des juments dans tout le désert ne dépasse pas 2.000 et les étalons de race pure sont très peu nombreux dans l'élevage, car presque tous les poulains mâles sont vendus au sevrage aux habitants des villes. Il est à craindre que la participation de la Turquie aux guerres européennes n'ait encore amoindri les sources de ce bel élevage.

Races circassienne et anatolienne. — Les chevaux cir-

cassiens, d'origine arabe Koheïlhane, habitent la Transcaucasie russe où on les appelle race de *Karabach*.

En Anatolie (provinces d'Angora, d'Aïdin, de Kastamouni) les chevaux, d'une taille voisine de 1 m. 38 à 1 m. 48, font le service de la selle et du trait léger.

Le cheval circassien, le type de Kabarda est un excellent coursier de guerre recherché des Russes ; on cite son pas allongé, le fameux *proïez de Khoda*, qui atteindrait 8 kilomètres à l'heure.

AFRIQUE

RACE ALGÉRIENNE

Généralités. — L'Algérie est peuplée de chevaux barbes ou berbères appartenant à une autre race, la race africaine. que nous étudierons plus loin (voy. page 180), et qui existent, purs ou croisés avec la race conquérante, la race asiatique.

Sobre, rustique, résistant, le barbe algérien, parfois dégénéré, est amélioré judicieusement aujourd'hui par des étalons syriens.

Capable de résister aux fatigues, le cheval arabe d'Algérie peut exécuter des courses surprenantes et résiste, comme le barbe, à la chaleur excessive et au froid. C'est un modèle parfait ; sa tête peut être prise pour type de beauté ; ses membres ont presque toujours une direction irréprochable ; sa poitrine est profonde, ses hanches longues, larges et parfaitement musclées, et nul cheval ne porte la queue avec autant d'élégance.

Au Haras du Krouf, M. Descours pratique l'élevage du pur-sang arabe, et d'excellentes poulinières sont ainsi réparties dans la colonie.

Nous étudierons plus particulièrement l'élevage algérien aux chapitres du cheval barbe.

EUROPE

LE CHEVAL ARABE EN EUROPE

Historique. — Amenés par les invasions musulmanes, les Croisades, ou introduits plus tard pour améliorer les popula-

tions indigènes, les chevaux arabes se sont implantés graduellement en Europe. Plusieurs populations ont ainsi pu s'établir, prospérer en diverses régions.

De tout temps on a recherché les étalons arabes. Les missions en Orient ont fait le plus grand bien à notre élevage, répétant sous une modalité administrative les apports précieux dus autrefois aux grands personnages au retour des Lieux saints.

La première importation d'arabes en France fut organisée en 1820 par le vicomte de Portes, inspecteur général des Haras, et la dernière date de 1914 et fut dirigée par un inspecteur général, M. Quinchez, qui a ramené du Caire un lot d'orientaux très remarquables.

Les auteurs qui ont parlé du cheval arabe n'ont pas toujours eu la compétence hippique et il ne suffit pas de lire M. de Châteaubriand, ni M. de Lamartine. La relation de Niebühr est bien vieille ; l'auteur était du reste astronome et non homme de cheval. Les comptes rendus les plus connus des exploration hippiques au cours de ces quarante dernières années, sont ceux de : M. Wilfrid et lady Anna Blunt (1878 et 1881) ; Baron Nolde (1875) ; Prince Scherbatoff (1888 et 1901).

Quoique habitant la zone privilégiée, tous les animaux de cette région ne réalisent pas la perfection, mais les souches vraiment nobles sont connues des intéressés. Il faut en pénétrer les secrets, que le Bédouin ne dévoile pas volontiers (P. de Choin).

Il y avait deux moyens de s'assurer la pureté originelle : former des caravanes pour aller dans les tribus. On semble aujourd'hui préférer un autre procédé, l'épreuve sur hippodrome.

Les Anglais ont établi au Caire un système de courses et d'expositions, qui a déjà fait ses preuves.

Les chevaux orientaux y viennent soit de Mossoul ou d'Alep, soit de Bombay ou de Koweit et les acheteurs choisissent après les courses.

Le gouvernement britannique perfectionnera sûrement cette institution, qui attire le public comme l'*Olympia Horse Show* de Londres, comme l'exposition annuelle de *Buenos-Ayres*.

La France — grande puissance musulmane — devrait créer à Beyrouth un marché mondial.

L'essentiel est que les Arabes demeurent le peuple cavalier

par excellence, et que tout en acceptant ce que nous appelons notre progrès, ils gardent leur vie, leurs migrations, leurs mœurs. Le cheval arabe se conservera à ce prix et l'expérience prouve qu'il est un élément dont les races filles ne peuvent se passer : pas plus nos *anglo-arabes* de France que ceux de Russie ou que les austro-hongrois (1).

On retrouve le sang arabe même aux Indes, vers Lahore et sur les rives de l'Indus, par le voisinage de la Perse et de Kaboul, mais la population est nécessairement mêlée dans un pays si vaste, où les conquérants ont introduit, ainsi que les commerçants, des types différents. En vérité, il y a nombre de bons chevaux dans l'Inde du Nord, quoique de petit format et de tempérament souvent délicat.

Les Anglais se sont attachés à les améliorer, eux qui emploient si peu l'étalon arabe en Grande-Bretagne, en font usage constant dans les Indes et Bombay est devenu un marché important. Les chevaux de la cavalerie hindoue montrent les progrès accomplis, malgré la difficulté de conserver au cheval son rôle améliorateur, en le déplaçant du Nord au Midi. (P. de Choin.)

La Russie a subi fatalement l'influence du croisement arabe perceptible sur ses chevaux kalmouk, kirghise, cosaque, etc. En Allemagne, des importations ont été réalisées volontairement. La Hongrie a été de même mélangée de sang arabe. L'Espagne, dominée par les Maures, a subi nettement cette influence. Nos anciennes races limousine, auvergnate, bretonne, landaise, camargue, etc., attestaient, par des caractères fixes, leur origine asiatique.

Actuellement, cette influence est moins aisément perceptible. Des croisements nombreux, déterminés par le souci de la défense nationale, l'anglomanie, les exigences du commerce, sont venus en effet modifier ce type chevalin et ses aptitudes. Le format arabe étant réduit, on a voulu grandir ces chevaux à l'aide du pur-sang anglais (anglo-arabes), puis on a réalisé divers croisements qui ont fait de ces populations équines de véritables demi-sang.

(1) P. de Choin. *La Vie agricole*, 4 décembre 1920.

Nous retrouverons donc ces races dans la seconde partie de cet ouvrage, aux populations métisses ou demi-sang.

Mais, quelque faible que soit la survivance du sang arabe, l'étude de l'extension du cheval asiatique est intéressante. Elle met un peu de clarté dans la question obscure des demi-sang et le lecteur, familiarisé avec l'étude des races pures, comprendra mieux la valeur ou l'inconvénient de ces métissages, parfois complexes et confus.

Le cheval arabe en Russie.

Afin d'aider au perfectionnement du type arabe existant en Russie, un Haras fut créé en 1805 à Streletzk où l'on importa des étalons syriens.

Les Streletzk sont des arabes plus membrés et plus grands que les syriens.

Le cheval arabe de pure race, importé et acclimaté en Russie, s'était développé particulièrement dans la Grande-Russie. Les étalons de pur sang arabe furent achetés directement en Syrie ou dans les haras européens célèbres, celui du prince Sangurzko, par exemple.

Leur pureté d'origine se fait aisément reconnaître à la noblesse des formes et la distinction des allures ; la taille est plus élevée et l'ossature plus puissante que celle des étalons orientaux. Le haras impérial de Streletzk avait acquis dans cet élevage une réputation universelle, et l'accoutumance de ces chevaux aux rudes climats de la Russie était telle que les juments vivaient sous des hangars tenus à demi ouverts, même l'hiver.

Le prince Scherbatoff élevait également des arabes pur-sang dans son haras situé à 35 kilomètres d'Efstratovka, sur le Don (gouvernement de Voronèje).

On y pratiquait l'élevage du cheval de chasse et d'armes avec la base arabe, en trois sections : 1° pur-sang arabe ; 2° demi-sang arabe par père arabe et jument cosaque du Don ; 3° demi-sang arabe de diverses formules : arabe, pur-sang anglais, trait. Cette dernière catégorie a pour but de produire des hunters pour poids lourds.

Le comte S. Stroganoff améliorait les populations chevalines indigènes des Cosaques du Terek, par l'arabe de la variété de Kabarda.

En 1889, le comte Stroganoff et le prince Scherbatoff effectuèrent un voyage à travers le désert syrien à la recherche de pur-sang arabes chez les Bédouins.

L'expédition dura 42 jours pour parcourir 1.270 kilomètres depuis Beyrouth jusqu'à Deir el Zor sur l'Euphrate, par Damas et Tudmur, et visiter les diverses tribus (Welled Ali, Bennittafis, Réallas, Sébaa, etc.). Une seconde expédition eut lieu en 1900. Elle dura 50 jours et comprit, en plus, une pointe en Mésopotamie jusqu'au fleuve Khabour, dans l'espoir de rencontrer les Shommars. Des excursions aux villes de Homs, de Hamah, et au Birket, point d'eau près de Dmejr, permirent de rencontrer, réunis au nombre de plusieurs milliers de tentes, les Réallas et les Welled Ali.

Les éleveurs russes purent, en 1889 et en 1900, acheter directement et ramener en Russie, sur 768 chevaux examinés, huit étalons et vingt juments pures qui devinrent la base de leur élevage, un des plus importants de Russie.

Le cheval arabe en Hongrie.

Historique. — Des reproducteurs syriens ont été introduits en Hongrie, soit par les migrations historiques, les Croisades ou les tentatives particulières. La tribu réputée des « Gidrans » provient d'un étalon arabe du Haras de Babolna.

Le cheval madgyar ou hongrois est en réalité un descendant du type arabe. Son format, sous l'influence de l'alimentation, du climat, s'est amplifié, mais son profil est resté droit, sa poitrine haute et mince, sa cuisse plate avec un dessus droit. La robe grise, truitée ou mouchetée est encore fréquente.

Très sveltes, très rapides à la course, ils vivent à l'état de demi-liberté dans la puzta hongroise. On a croisé ces descendants des arabes avec de nombreux types que nous étudierons plus loin.

Le haras royal de Babolna (Hongrie), fondé en 1790, élève des chevaux arabes pur-sang et demi-sang. Des importations

syriennes furent réalisées en 1836, 1843, 1852, 1876, 1897 et 1901. On y comptait en 1914 quatre pur-sang arabes importés d'Orient, deux pur-sang arabes élevés en Hongrie et 182 poulinières. Le sang oriental sert à améliorer le cheval hongrois qui, par ses origines et ses aptitudes, a beaucoup d'affinité pour le syrien.

Au haras royal de Mezöhegyes, on entretenait des juments circassiennes et moldaves ainsi que des anglo-arabes de la famille des *Nonius*. Cette lignée dérive d'un étalon célèbre, *Orion*, fils de *Nonius*, et d'une jument normande, pris par les Alliés en 1816 au Haras de Rozières. Les pur-sang anglais *Furioso* (acheté en 1841), *Nord-Star* (acheté en 1852), créèrent aussi des familles réputées de demi-sang. L'étalon arabe réputé *Gidran* fut la souche des anglo-arabes de cette famille caractérisés par leur robe isabelle. La Hongrie comptait 32 haras où l'on élève des arabes.

Le cheval arabe en Allemagne.

Les chevaux syriens ont été importés en Allemagne, notamment en 1732 au Haras royal de Trakehnen (Prusse orientale), par Frédéric-Guillaume Ier, pour améliorer le type indigène lithuanien.

La robe noire fut sélectionnée chez cette tribu, réservée aux équipages royaux. On a continué ces importations mélangées à quelques types barbes à front bombé, à Trakehnen, et dans le Wurtemberg (Haras de Marbach, de Weil).

Depuis 1787, le Haras de Trakehnen, avec ses douze fermes (4.150 hectares), fournit des étalons réputés aux établissements hippiques d'Outre-Rhin.

Depuis un demi-siècle, les étalons orientaux sont moins employés d'ailleurs en Prusse orientale, on les remplace par les pur-sang anglais. Le cheval de la Prusse orientale, que nous étudierons plus loin, est en réalité un anglo-arabe de robe noire alezan ou bai, destiné à la selle ou à l'attelage de luxe.

Au Haras de Neustadt notamment, l'étalon arabe est utilisé pour créer, avec le pur-sang anglais, des anglo-arabes.

Le cheval arabe en Italie.

On a couramment utilisé en Italie l'étalon syrien, notamment en Sardaigne. Les autorités hippiques italiennes avaient soutenu depuis longtemps qu'en Sardaigne l'élevage du cheval arabe aurait été particulièrement avantageux et, déjà en 1874, on confia au Dépôt gouvernemental d'Ozieri l'étalon oriental *Osmanié* qui fonctionna jusqu'en 1893, en y couvrant 582 juments donnant environ 300 poulains. Les importations d'étalons arabes bédouins, les seuls que l'on puisse considérer comme d'origine, ne sont pas toujours possibles.

Depuis la constitution du Royaume d'Italie (1870), il y en a eu sept ou huit ; les dernières eurent lieu en 1906 et en 1907. On fit des acquisitions de chevaux orientaux pur-sang en Hongrie, en France et même en Russie ; en 1894 on acheta dans l'établissement hippique gouvernemental de Babolna : *Dsingis-khan*, trois-quarts de sang arabe, qui, en vingt-cinq ans, couvrit en Sardaigne un millier de juments et engendra plus de 500 beaux produits.

Deux organes de l'Etat fonctionnent en Sardaigne pour la production hippique : le Dépôt d'étalons d'Ozieri et le Dépôt d'élevage des poulains de Bonorva ou, plus exactement, de Burgos. Ce dernier reçoit les poulains que le Ministère de la guerre achète, dans l'île, à 2 ou 3 ans, pour l'armée, et il les élève jusqu'à 4 ans et demi avant de les envoyer aux régiments ; pour éviter que les éleveurs, ne pouvant les vendre, n'abîment les poulains par des travaux précoces ou avec les entraves (Moreschi).

Tous les éleveurs de Sardaigne sont maintenant d'accord dans la direction de l'élevage chevalin vers le sang arabe. Dans les vingt dernières années, le Dépôt d'étalons d'Ozieri a marqué un développement rapide ; en 1899, il comptait 48 étalons répartis en 35 stations ; en 1920, il en recensait 131, qui, au printemps, étaient disséminés en 68 localités. De ces chevaux, 90 étaient nés et élevées dans l'île, 41 étaient venus d'ailleurs.

En janvier 1919, le Gouvernement put acquérir dans l'île 12 poulains entiers, produits dans les stations sardes.

Les chevaux de Sardaigne fournis à l'armée se sont montrés excellents depuis 1893. Une jument de Sardaigne, portant son cavalier, fit en 10 jours le voyage Bergame-Naples.

Les élevages avec de nombreuses juments, gardées pour la reproduction, sont rares en Sardaigne ; il y en a quelques-uns dans le territoire de Bosa. En général l'insulaire ne tient que le nombre de juments nécessaire pour son service et les fait saillir chaque année pour élever les produits. La province de Sassari compte de petits élevages intéressants.

Il y a dans l'île 131 étalons gouvernementaux, et autant d'approuvés. Si l'on tient compte de ceux qui fonctionnent sans l'approbation, on peut dire qu'il existe 300 étalons qui couvrent 12.000 juments, en donnant chaque année 6.000 poulains et plus. Avant la guerre, l'Etat en achetait un millier ; le reste servait pour le commerce privé. En 1918, on exporta de l'île 4.800 chevaux (1).

Le cheval arabe en France.

Généralités. — En France, l'élevage du pur-sang arabe est un petit élevage, destiné à remplir une mission très particulière et restreint à une production disséminée dans la région pyrénéenne (Cte de Comminges).

On y compte environ 130 étalons de pur-sang arabe tant nationaux que privés, et 250 poulinières arabes dont 120 seulement environ ont des produits arabes purs.

Ces étalons arabes servent aussi un millier de juments diverses.

Quelques-uns de ces étalons ont été achetés en Orient : la plupart nés et élevés en France sont dénommés « pur-sang arabes indigènes ».

La jumenterie de Pompadour entretient une quinzaine de poulinières pur-sang arabe, et dans les dépôts des Haras sont dispersés une centaine d'étalons arabes ainsi répartis par dépôt : Tarbes, 26 ; Pau, 22 ; Pompadour, 14 ; Perpignan, 19 ; Villeneuve-sur-Lot, 10 ; Libourne, 4 ; Lamballe, 4 ; Rodez, 3 ; Aurillac, 1.

(1) Moreschi, *La Vie agricole et rurale*, 3 juillet 1920.

On voit que, sauf les quelques étalons de Lamballe et d'Aurillac, les arabes sont utilisés dans le Sud-Ouest.

L'importance de ces étalons dans l'élevage est considérable, car ils restent à la base de notre production du Sud-Ouest. C'est l'arabe seul qui lui donne les qualités de rusticité, de fond, d'endurance et de bon caractère. Type transitoire, il transmet

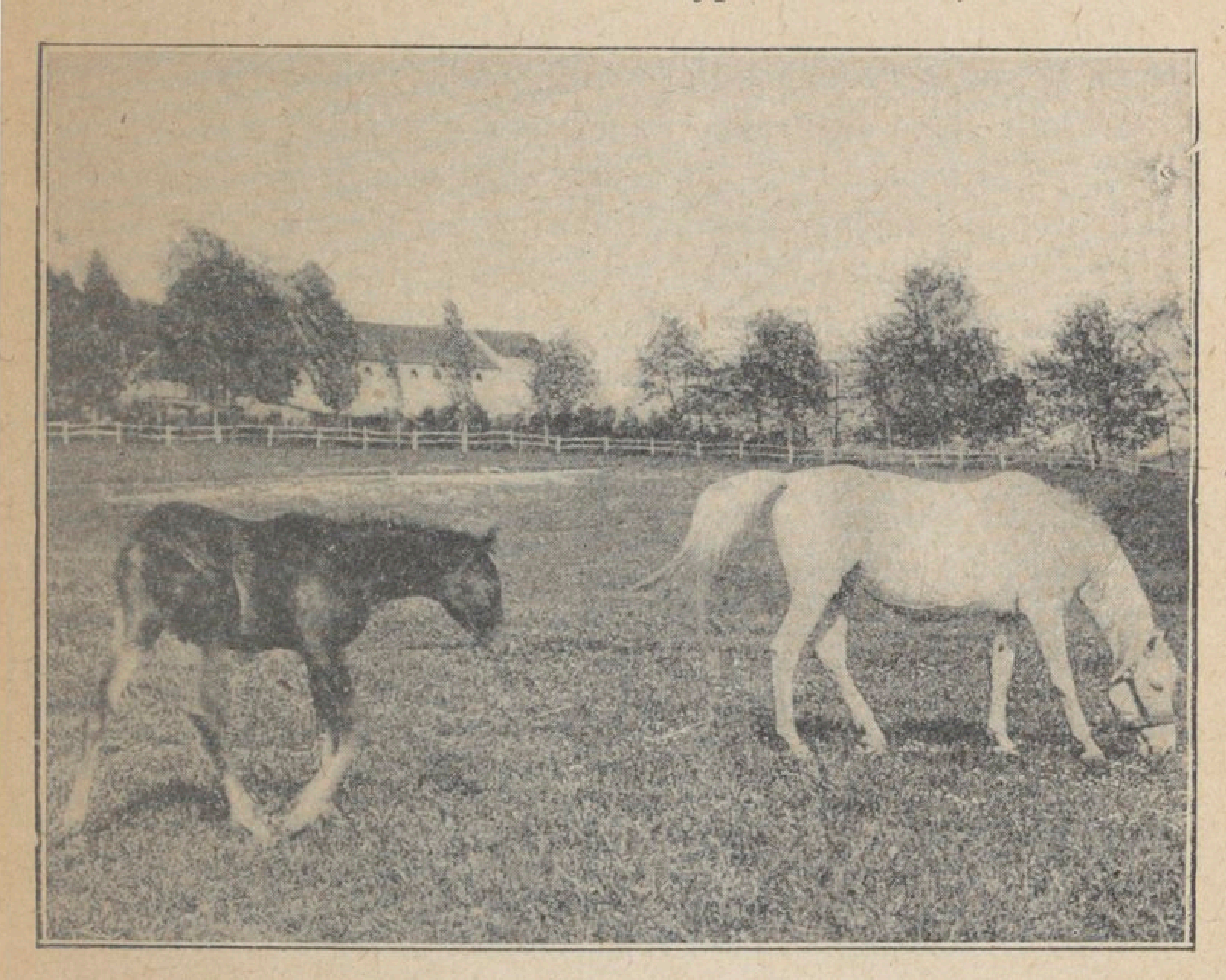


Fig. 3. — Poulinière arabe du haras de Pompadour.

aussi à ses produits l'aptitude à recevoir le sang anglais et sert à créer nos célèbres anglo-arabes.

L'étalon arabe a ainsi relevé nos races abâtardies ou dégénérées par de néfastes croisements.

Historique. — Au XVIIe et jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, le syrien était peu connu en France, le véhicule du sang oriental était le plus communément le barbe et l'andalou. Ce fut sous Colbert qu'on importa officiellement le syrien. *La Pie*, célèbre jument limousine de Turenne, était fille d'un de ces étalons. Le Limousin, l'Auvergne, le Midi, doivent au

sang arabe, abondamment employé à l'origine, l'excellence de leur cavalerie.

La jumenterie nationale de Pompadour (fig. 3) et quelques éleveurs spécialistes sont aujourd'hui les producteurs étalonniers de l'arabe pur.

Les principaux centres d'élevage de pur-sang arabe sont en effet situés autour de Pau, de Toulouse, de Tarbes, dans le Gers, le Lot, les Landes, l'Aveyron.

L'arabe élevé en France ne possède que d'une manière incomplète le véritable type oriental ; il n'en a ni la tête carrée, ni la croupe « trop horizontale », ni le superbe port de queue, ni l'harmonie parfaite dans la taille petite, ni ses qualités transmissibles de fond et de rusticité.

Il faut éviter de vouloir grandir en France l'arabe. Un bon étalon arabe doit être petit (1 m. 50 environ), râblé, bien roulé, très bien membré, noble et élégant. Avec ce type comme reproducteur, s'il raccourcit les lignes et les allures, au moins ne découd-il pas le modèle (Comte de Comminges).

Un retour au sang arabe est donc indiqué chaque fois que l'infusion successive et trop prolongée du sang anglais allonge et enlève, en affinant trop la silhouette (fig. 4, 5, 6).

On ne réserve à la race pure arabe que de médiocres encouragements en course, dans le Midi (50.000 francs environ). Il ne faut pas le déplorer, on évite ainsi la sélection de l'arabe par les courses qui lui donnerait les défauts de l'anglais, en détruisant ses qualités propres de rusticité et d'équilibre parfait.

Le galop de l'arabe pur est bref, et sa vitesse moyenne en course n'atteint guère que 1′30″ au kilomètre, c'est-à-dire la vitesse d'un très bon trotteur d'hippodrome. L'arabe seul ne saurait donc donner la vitesse à ces croisements.

Il ne faudrait pas croire cependant à sa complète insuffisance comme vitesse au galop. En 1900, des courses entre poulains barbes, anglo-barbes et pur-sang arabes, indiquèrent la supériorité de ces derniers comme trempe et vitesse.

Ce ne sont pas les plus grands arabes qui sont forcément les plus vites : si *Burkginy*, le meilleur arabe de 1902, toisait 1 m. 60, *Djidelly*, le gagnant de 1903, n'avait pas 1 m. 50.

Les arabes d'Orient n'ont pas le droit de courir en France ;

on ne peut donc les comparer en vitesse avec ceux de notre production.

Les étalons arabes des Haras servent environ 3.000 juments, dont la plus grande partie produit des anglo-arabes soit purs, soit demi-sang.

Les encouragements donnés à cet élevage, nous l'avons dit, sont faibles, soit en concours, soit en courses.

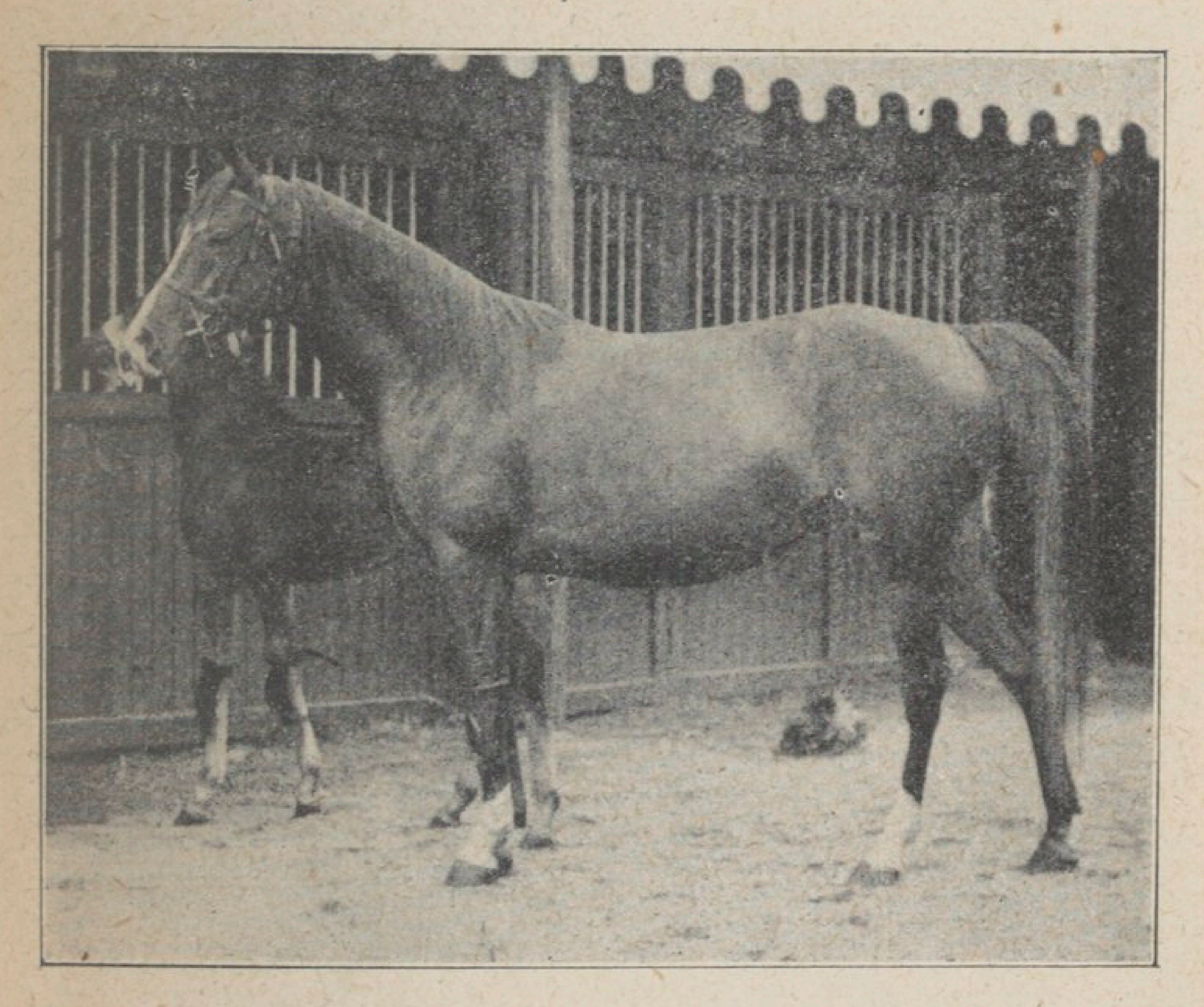


Fig. 4. — *Hennée*, pur-sang arabe.

Encouragements en courses.— Les courses sont spéciales aujourd'hui pour les arabes purs et courues par les étalons et juments de trois ans. A Carpentras, il y a quelques courses pour les quatre ans, ainsi que dans les environs, concurremment avec les camargues, améliorés par l'anglo-arabe ou l'arabe.

Les arabes purs peuvent aussi prendre part aux courses réservées aux demi-sang arabes avec une décharge de 12 kilogrammes ; mais ils le font rarement.

Pau, Tarbes, Vic-de-Bigorre, Maubourguet, Auch, Toulouse, Aurillac, Pompadour, Bidache (Basses-Pyrénées), Eauze (Gers), Gramat (Lot), etc., donnent des courses réservées aux arabes pur-sang.

Le Gouvernement et la *Société d'encouragement* offrent aux arabes un certain nombre de prix (fig. 7).

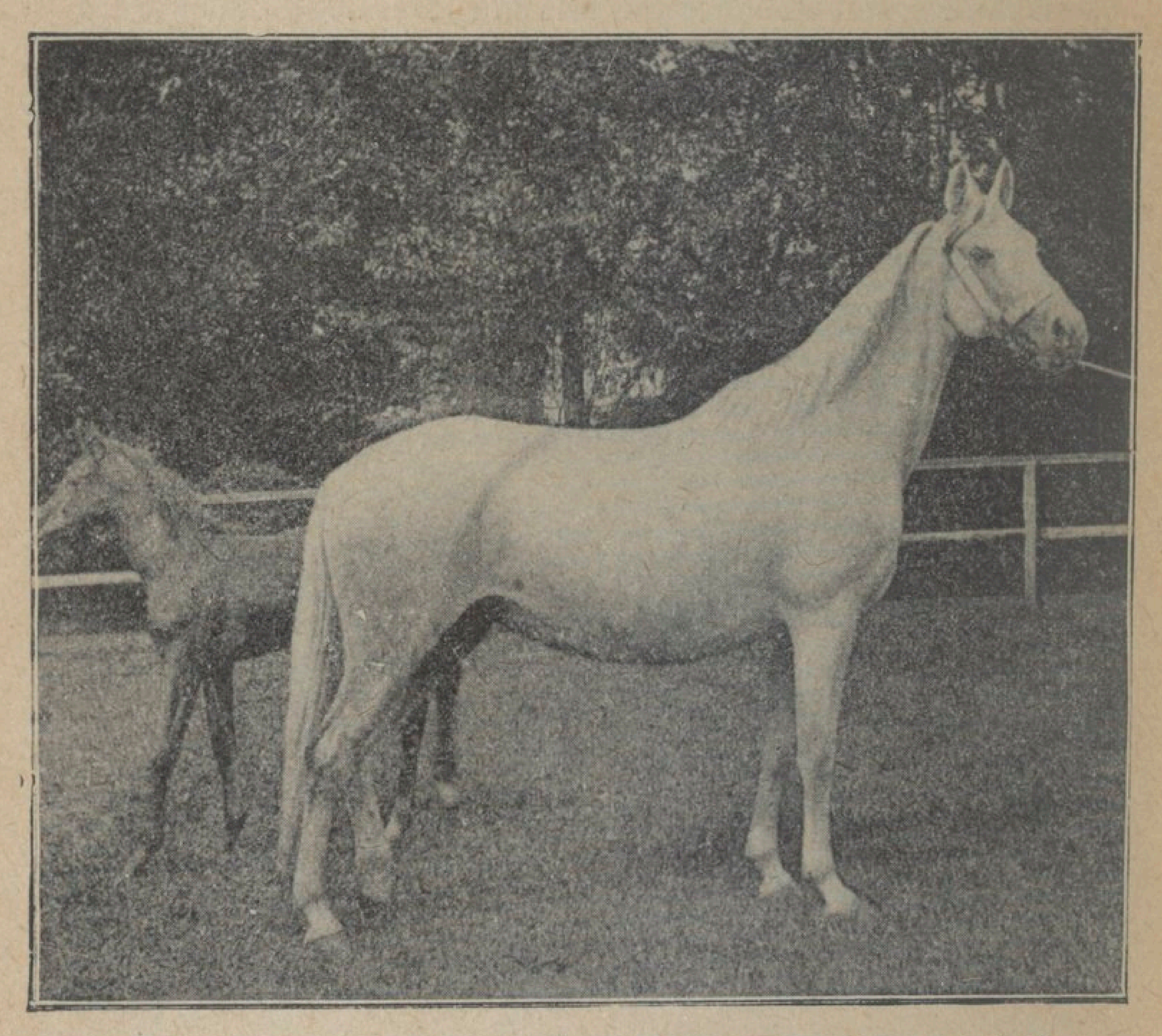


Fig. 5. — *Saba*, poulinière de pur-sang arabe, par *Antar* et *Saïda*.

Mais, à ces courses qu'alimentent encore des subventions de la *Société de Steeple-chase*, les arabes se gardent, du reste, vu leurs vitesses inférieures, de se présenter. On ne peut citer que *Keblah*, étalon national, et *Allah*, ayant figuré honorablement à ces épreuves.

L'élevage de l'arabe en France est, en résumé, restreint.

L'étalon arabe ne répond plus en lui-même aux besoins modernes ; trop petit, pas assez vite, il rend peu de service

au commerce, aux remontes. De plus, ses qualités sont diminuées en dehors des climats secs. Employé directement comme étalon, il diminue la taille, raccourcit et « pelote » les lignes, arrondit les allures. Mais, comme étalon de transition, il triomphe dans nos races méridionales, où il perpétue les qua-

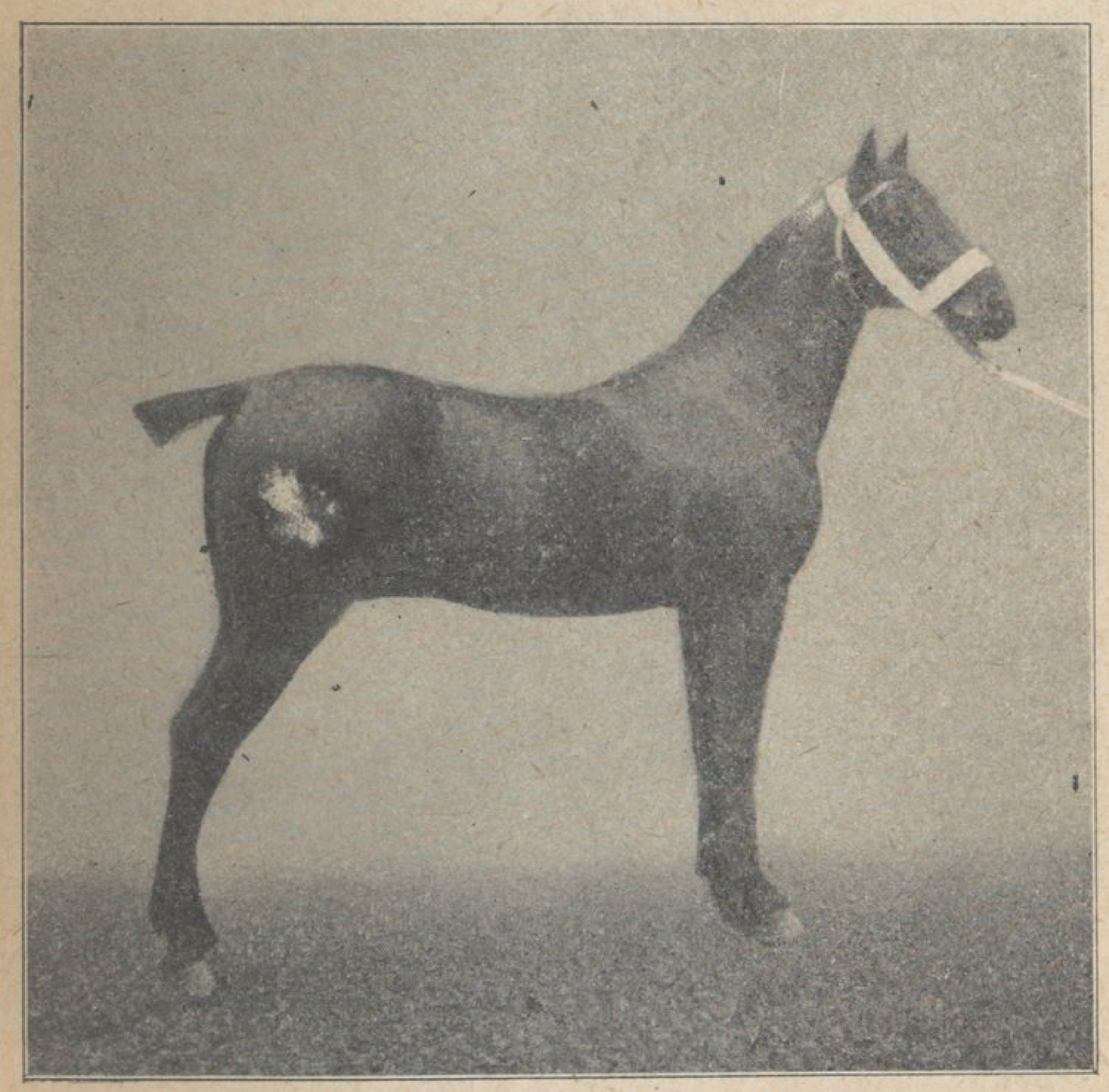


Fig. 6. — *Grignon*, pur-sang arabe en France.

lités et le type le plus en rapport avec l'influence du milieu climatérique et les nécessités actuelles de l'emploi général du cheval de selle (1). Il n'y a pas de pur-sang arabe autorisé.

Les chevaux arabes importés en France sont inscrits au Stud-Book arabe, annexé, depuis 1884, au Stud-Book du pur-sang français. 225 juments arabes pures sont inscrites, y

(1) Cte de Comminges, *Races Chevalines françaises et anglaises.*

compris celles de Pompadour et de Sidi-Tabet (Algérie).

Les étalons, juments et produits arabes importés en France ne pourront être inscrits désormais au Stud-Book que s'ils proviennent des pays d'origine compris dans les limites sui-

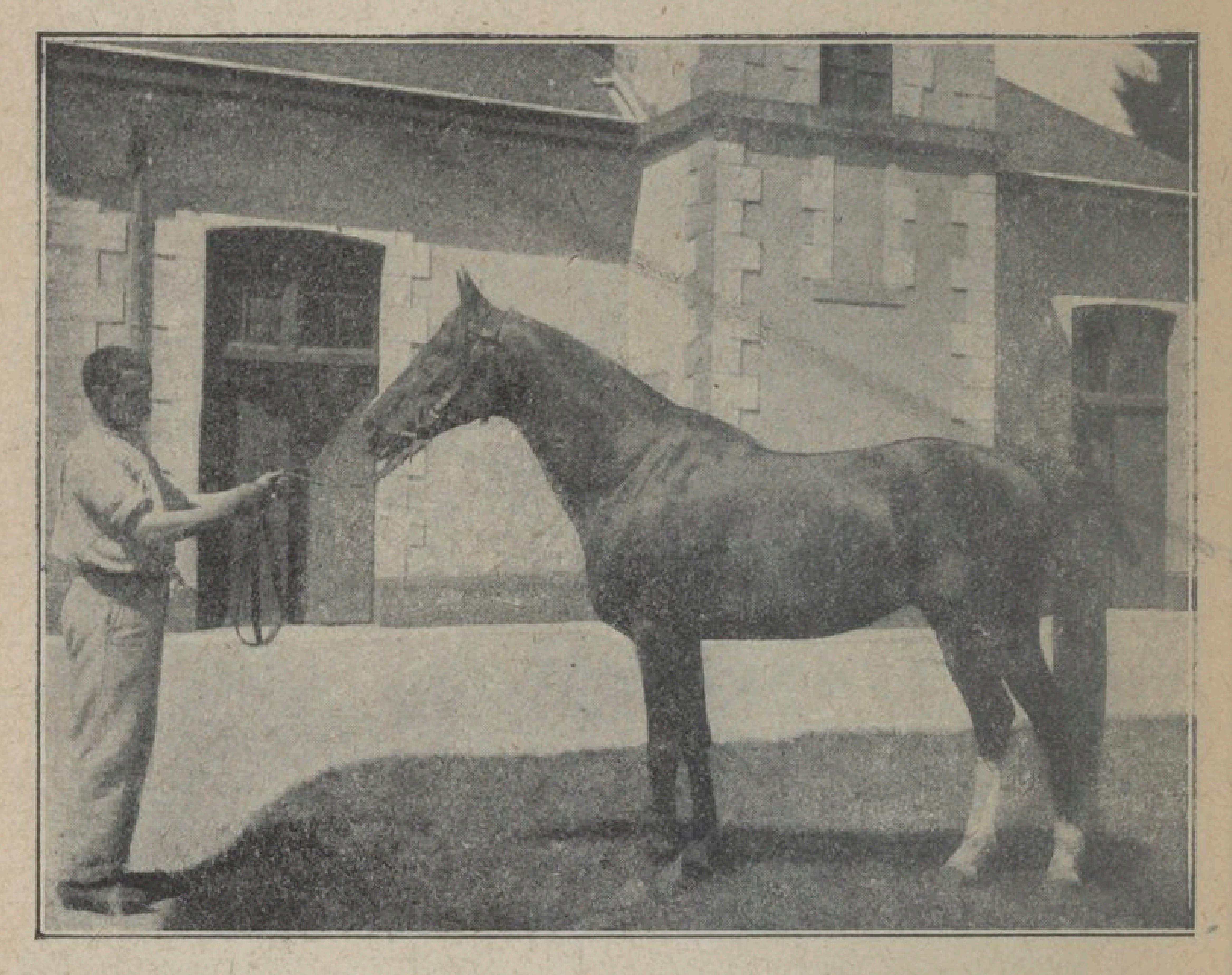


Fig. 7. — Étalon oriental du haras de Pompadour.

vantes : la chaîne du Taurus et la Méditerranée, au Nord ; le canal de Suez et la mer Rouge, à l'Ouest ; le golfe d'Aden et la mer d'Oman, au Sud ; le golfe Persique et le Tigre, à l'Est ; c'est-à-dire dans la Syrie, l'Al-Djezireh ou Mésopotamie et dans l'Arabie, composée de cinq provinces : l'Yrak, le Nedj, le Hedjaz, l'Yemen et l'Hadramaout.

Le cheval arabe au Brésil.

Orientation actuelle. — Après une période stationnaire et presque régressive, l'élevage chevalin a pris au Brésil,

ces dernières années, un grand essor. Dans les états de Rio Grande do Sul, Sâo Paulo, Parana, Minas Gerâes, on a importé et élevé un grand nombre de chevaux de races sélectionnées : arabes, pur-sang anglais, anglo-normands, etc.

La race prédominante au Brésil est l'arabe ou ses variétés, dégénérée.

On a importé à Sao Gabriel (Rio Grande do Sul), des étalons pur-sang anglais et arabes d'une grande valeur qui, avec les juments indigènes, ont donné des produits d'une beauté extrême. Les demi-sang anglais et arabes abondent maintenant dans les campagnes de Rio Grande, et spécialement dans les municipes de Uruguayana, Rosario, Tangussú, Cacimbinhas, Caçapava et D. Pedrito.

A Sâo Paulo, une Station gouvernementale de monte dépendant du « Posto zootechnico » est en pleine activité. On vise, dans cet État, à la production de trois types de chevaux : 1° militaire ; 2° agricole ; 3° de haute valeur commerciale. Une autre Station pourvue de reproducteurs acquis en Europe se trouve au « Posto zoötechnico » de Mooka.

Dans quelques localités de l'Etat de S. Paulo, existent de belles juments de trait et de selle, anglo-normandes et métisses, Orloff pur sang et métisses, et de beaux spécimens de la race indigène. Dans l'état de Minas Geraes, qui offre aussi d'excellents spécimens de chevaux de trait et de selle, on créa, dès 1918, la « Real Candelaria de Campo » dans le but d'améliorer l'élevage chevalin ; on y employa des étalons arabes. Avec la chute du régime impérial, l'institution resta propriété privée de l'ex-empereur, actuellement elle appartient aux Frères Salésiens (L. Silva).

Parmi les familles les plus renommées de chevaux de l'Etat de Minas Geraes, on peut citer les « sublimes », les « monarchas », les « manga largas », « les pampas ».

Dans le Parana, on trouve aussi de bons chevaux, particulièrement dans les municipes de Ponta Grossa, Castro et Guarapuava. Un type de cheval national par excellence, est le « curraleiro », qu'on appelle aussi « cavallo sertanejo » dans l'Etat de Goyaz. Les meilleurs chevaux de cette race sont produits dans le Rio do Parana, zone de cet Etat limitrophe aux

Etats de Minas et de Bahia ; mais cette race s'étend à toute la partie septentrionale de l'Etat de Goyaz. Les « curraleiros » ne se font pas remarquer par leur vitesse, mais ils excellent par leur résistance au travail et leur rusticité. Ce cheval est d'une taille moyenne, mais ses muscles sont d'une résistance à toute épreuve. Il est bien conformé, agile, son pelage est fin et luisant : par sélection, on pourrait créer une race réputée. Des étalons « curraleiros », croisés avec des juments argentines demi-sang, ont donné de beaux produits, d'une taille plus élevée, fait important, le type réglementaire de cheval pour l'armée brésilienne devant avoir une hauteur de 1 m. 48.

Quelques auteurs regrettent que l'on ait choisi le pur-sang anglais comme animal améliorateur de la population chevaline brésilienne et que l'on adopte en général la méthode du croisement avec des races européennes, c'est-à-dire produites dans un milieu très différent du brésilien. Ils insistent pour que l'on ait recours, au contraire, à la sélection du cheval indigène, très appréciable pour le fond, la résistance, la rusticité.

LE CHEVAL ARABE EN ANGLETERRE

Le pur-sang anglais.

Historique. — Il existe aux Iles Britanniques quelques étalons arabes, mais l'intérêt de cette race se concentre presque entièrement sur le rôle qu'elle a joué dans la création de la célèbre race du pur-sang anglais (fig. 8).

Les différentes tribus habitant la Grande-Bretagne avant l'ère chrétienne, employaient leurs chevaux à l'attelage de chars de guerre, qui, selon le témoignage de César, fournissaient un moyen de combat redoutable réunissant la mobilité de la cavalerie à la solidité de l'infanterie. Ce n'était probablement pas pour cet unique motif que les indigènes utilisaient ainsi leurs équidés ; il leur eût été en effet beaucoup plus commode de les enfourcher pour évoluer dans une contrée couverte de forêts et de marécages ; s'ils attelaient les chars, c'est à cause de la taille réduite de leurs chevaux.

La taille commença sans doute à se modifier sous l'influence

d'importations, facilitées par la conquête romaine, les relations entre la Gaule et l'Irlande, l'occupation successive de l'Angleterre par les Belges, les Saxons, les Angles et les Danois.

Cependant, lorsqu'en 1066, sous la conduite de Guillaume le Conquérant, les Normands se rendirent maîtres du pays britannique, les Anglo-Saxons ne possédaient encore aucune

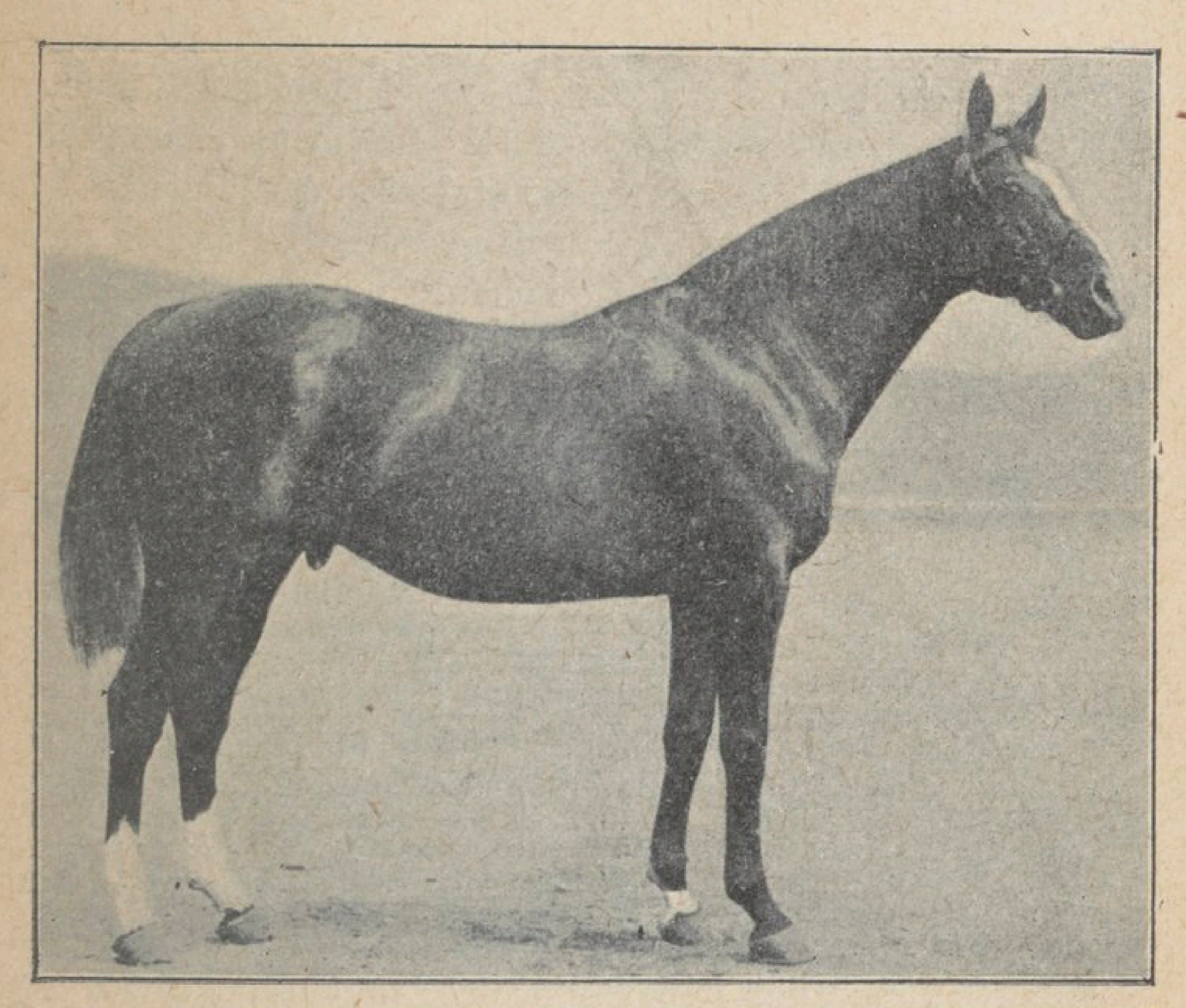


Fig. 8. — *Sweet John*, pur-sang anglais destiné à la production du hurnet.

cavalerie, et la tapisserie de Bayeux nous les montre, à la bataille de Hastings, combattant à pied contre les envahisseurs, montés sur de forts chevaux.

Pendant tout le moyen âge, l'augmentation constante du poids des armures exigea des animaux de plus en plus vigoureux, et comme, à ce point de vue, les progrès de la race autochtone étaient très lents, Henri II (1170) et Jean-sans-Terre, (1205), firent venir des destriers de France, de Flandre, de Hollande et des bords de l'Elbe (Riondet).

Edouard III, un siècle et demi plus tard, consacra plus de 25.000 florins à l'achat de chevaux au comte de Hainaut, et, à la veille de la bataille de Crécy, des émissaires furent envoyés en Gascogne pour en ramener des animaux capables de fournir une puissante cavalerie.

Vers la fin du xve siècle, la guerre des Deux-Roses risqua d'interrompre la formation de l'élevage anglais ; pour échapper aux réquisitions, beaucoup de propriétaires préféraient faire passer leurs chevaux sur le continent. En 1495, Henri VII interdit l'exportation des étalons et des juments.

Son successeur, Henri VIII, prit des mesures encore plus efficaces. En 1536, il décida « qu'aucune personne ne devrait placer dans les territoires communaux aucun cheval entier âgé de plus de deux ans, s'il n'avait au moins 1 m. 52 de hauteur ».

Le roi enjoignit d'autre part à diverses classes de ses sujets d'entretenir un certain nombre de chevaux déterminés. Un archevêque ou un duc devait posséder au moins 7 trotteurs entiers, de 1 m. 42 au moins. Les membres du clergé pourvus d'un bénéfice de 2.500 francs par an et les laïques « dont les femmes portaient des coiffes françaises ou des bonnets de velours, étaient forcés, sous peine d'une amende de 500 francs, d'avoir un trotteur entier », etc.....

Pour complaire aux goûts d'Henri VIII, les grands personnages étrangers lui envoyaient des chevaux de prix : il reçut ainsi du marquis de Mantoue deux étalons italiens d'origine orientale, de Ferdinand d'Aragon et de l'empereur Charles-Quint une trentaine d'étalons espagnols d'origine barbe.

Courses. — Le goût des courses commençait à s'affirmer. Henri VIII avait un entraîneur et un jockey, auquel, en cas de victoire, il accordait « une gratification de trente francs ». C'est sous son règne que fut fondée la première épreuve annuelle, instituée le 10 janvier 1519 par la Corporation de Chester et destinée à devenir plus tard le « Chester Cup ».

Les successeurs d'Henri VIII continuèrent son œuvre.

Vers la fin du xvie siècle, l'usage des armes à feu devenant de plus en plus commun, le besoin ne se fit plus sentir des animaux capables de porter un chevalier revêtu de

son armure. L'élevage abandonna bientôt la recherche de la vigueur et de la haute taille pour se spécialiser dans la vitesse.

En 1616, le roi Jacques Ier acheta le premier cheval arabe qui figure aux importations orientales inscrites dans le premier volume du Stud-Book anglais. *Markham-Arabian* fut mis à l'entraînement ; mais il se comporta mal contre les rivaux indigènes auxquels on l'opposa et ne laissa aucune trace.

Un étalon turc, *the White-Turk*, fut acheté par le roi Jacques Ier à un sieur Place, qui devint ensuite maître des Haras d'Olivier Cromwell. Quelques années plus tard, Villiers, duc de Buckingham, introduisait en Angleterre *the Helmsley-Turck* et *Fairfax's-Morocco* (1).

Il faut arriver jusqu'au règne de Charles II pour trouver la véritable fondation du pur-sang anglais.

Ces célèbres chevaux remontent, par la lignée paternelle, à trois étalons orientaux : *Byerly-Turk*, *Darley-Arabian* et *Godolphin-Arabian*. Par la souche maternelle, ils se rattachent à 50 poulinières originelles, en dehors de quelques exceptions très rares en Angleterre ou en France et plus fréquentes en Amérique.

Byerly-Turk fut, en Irlande, vers 1869, le cheval d'armes du capitaine Byerly pendant les guerres du roi Guillaume III ; *Darley-Arabian* fut importé de Smyrne en 1712 par le représentant d'un négociant du Yorkshire, M. Darley ; *Godolphin-Arabian* fut trouvé, dit-on, en France, par Lord Godolphin vers 1730, entre les brancards d'une charrette de porteur d'eau et importé à cette date en Angleterre. Quelles juments furent réservées à ces étalons ou à leurs descendants ?

Selon l'affirmation du Stud-Book anglais, le roi Charles II envoya au loin son Master of the Horse avec mission de ramener des poulinières étrangères, qui prirent place dans son haras sous la dénomination de « Royal mares ». Cette désignation n'indique pas forcément une provenance orientale ; avant Charles II, dans les studs d'Henri VIII, de la reine Elisabeth,

(1) *Fairfax's Morocco* serait d'origine barbe, c'est-à-dire africaine.

de Jacques Ier et de Charles Ier, les poulinières portaient déjà le nom de Royal mares.

Cependant on sait que les juments utilisées étaient nées du sang arabe ou barbe, c'est-à-dire de race asiatique ou africaine.

Parmi les 50 poulinières originelles, il y en a 8 dont on peut affirmer l'origine barbe : la jument barbe de M. Tregonwells (famille nº 1) ; la jument barbe de M. Burton (famille nº 2) ; la *Layton barb mare* (famille nº 4) ; la jument barbe, mère d'*Old Bold Peg* (famille nº 6) ; la *Moonah barb mare* de la Reine Anne (famille nº 21) ; une jument barbe ou arabe (famille nº 29) ; la *Royal Mare*, mère de *Dodsworth* (famille nº 32) ; la *Arlington barb mare* (famille nº 43).

Tels furent les éléments essentiels des pur-sang anglais.

D'autres pays auraient pu songer à créer une semblable race : l'Espagne ou l'Italie, par exemple, qui, depuis longtemps, possédaient des étalons orientaux.

Mais la réussite de l'élevage anglais réside dans le souci de l'élevage, une alimentation judicieuse et les principes de sélection, de consanguinité habilement appliqués.

Création du Pur-sang. — Le cheval anglais de course, ou « pur-sang » (*the race-horse*, *the thorough-bred*), dérive des chevaux orientaux par l'application judicieuse des méthodes de sélection, de consanguinité, d'alimentation intensive et de gymnastique fonctionnelle.

Les races indigènes anglaises, déjà entraînées à la course, avaient reçu, nous l'avons vu, dès le XIe et le XIIe siècle, l'influence des chevaux espagnols et orientaux. Guillaume le Conquérant, au XIe siècle, introduisit des étalons espagnols. Henri Ier importa quelques chevaux arabes, sous Edouard III (1327-1377), les chevaux espagnols sont en faveur, puis, sous Henri VIII (1509-1547), les turcs, napolitains et espagnols.

Jacques Ier (1503-1625) acheta quelques étalons orientaux. Charles II (1660-1685) favorisa également l'importation d'étalons orientaux. L'influence exercée sur la production chevaline anglo-saxonne par ces reproducteurs asiatiques fut sans doute peu considérable, car le Stud-Book de la race anglaise de course, institué en 1791, ne date la filiation des pur-sang que du commencement du XVIIIe siècle seulement. Des méthodes

nouvelles d'élevage, de reproduction et d'entraînement allaient bientôt imprimer une orientation nouvelle à l'élevage du cheval en Angleterre.

Le premier ancêtre reconnu des pur-sang, nous l'avons dit, est *Darley-Arabian* (né en 1702), ramené de Syrie en Angleterre, en 1712, par M. Darley, qui l'avait remarqué à une chasse

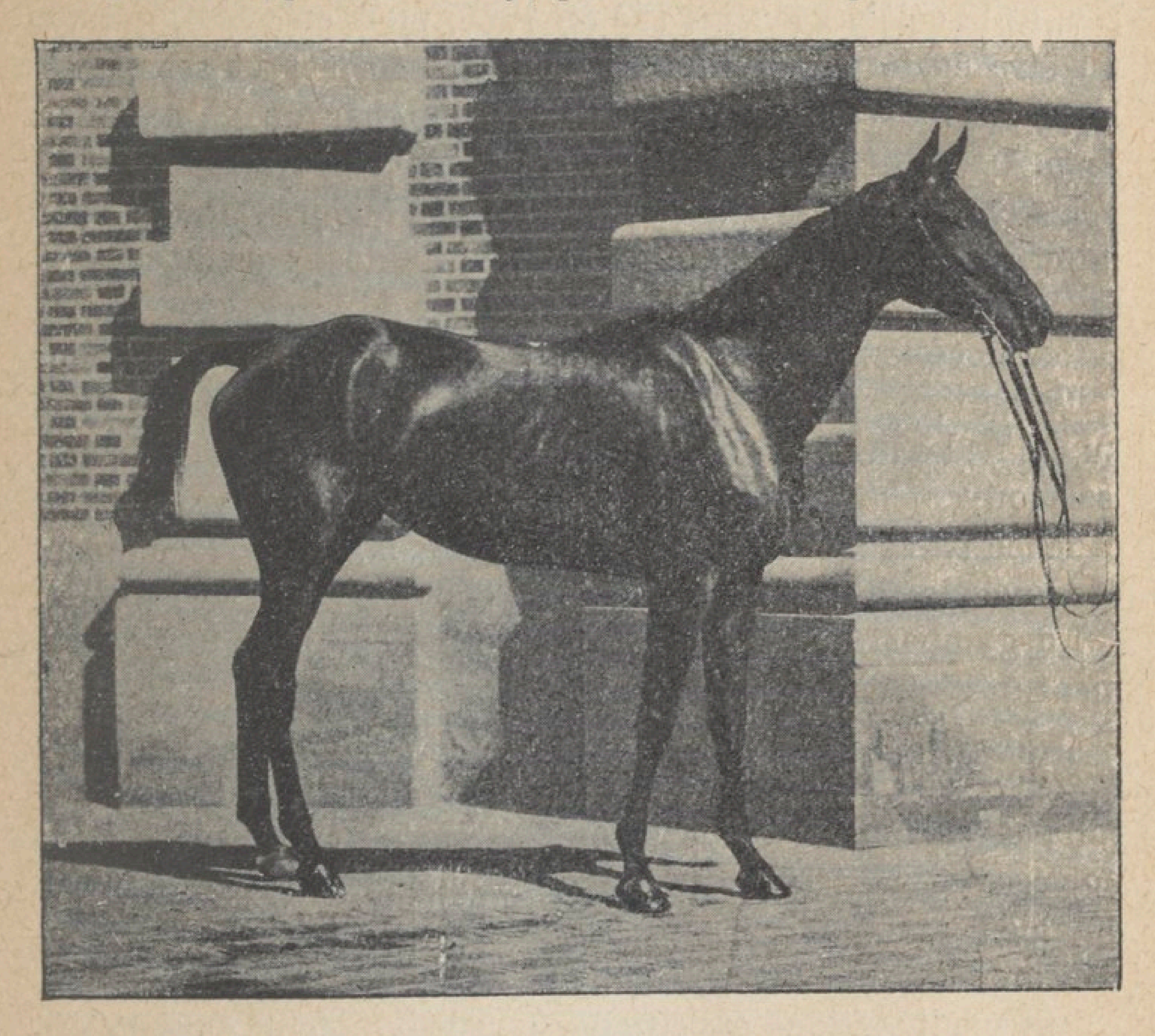


Fig. 9. — Pur-sang anglais.

donnée en son honneur. Vingt ans après, lord Godolphin introduisit dans son haras *Godolphin-Arabian* (né en 1724, mort en 1733). *Byerley-Turk* ainsi que *Wellesley-Arabian* furent également importés des Pays barbaresques en Angleterre. Ces chevaux sont considérés comme la souche véritable des « race-horses ».

Par leur accouplement avec les juments indigènes, plus ou moins imprégnées de sang oriental, ils donnèrent des produits qui furent alliés avec ces mêmes reproducteurs en consanguinité au delà de la quatrième génération. Une sélection atten-

tive était jointe à ces méthodes de croisement continu. Les sujets obtenus ne constituèrent bientôt plus qu'une branche de la race asiatique pure mais puissamment modifiée par les conditions spéciales de l'élevage et de l'alimentation.

Parmi les descendants immédiats de *Darley-Arabian*, on cite *Devonshire*, *Flying-Childers*, *Bleeding*, *Blaze*, *Snaps*, *Lampson*, et le célèbre *Eclipse* (né en 1764, mort en 1789), qui n'a pu être égalé par la perfection de ses formes et ses succès hippiques. *Godolphin* n'est célèbre que par un de ses fils : *Lath*.

Un entraînement rationnel était associé à une alimentation intensive et à une sélection rigoureuse. Ainsi parvint-on graduellement au type actuel du pur-sang.

Caractères du pur-sang. — Le cheval de course est de taille nettement plus élevée que l'arabe (1 m. 58 à 1 m. 60 et au delà) ; les lignes du corps sont plus allongées, moins courbes ; les mouvements, moins souples, moins harmonieux, ont une cadence particulière. L'encolure est longue, mince, légèrement concave ; le poitrail profond, mais relativement étroit (fig. 9).

La gymnastique du galop de course, appliquée intensivement, a imprimé au fémur une déviation devenue héréditaire et qui se traduit extérieurement par l'élévation de la croupe et sa déclivité. La robe claire de l'arabe a été remplacée, en général, par une livrée bai, alezan ou noir. Le pur-sang a conservé la noblesse et la distinction de l'arabe, ainsi que sa vigueur et son énergie ; l'excitabilité nerveuse s'est même considérablement développée (fig. 9).

Les modifications essentielles consistent donc dans l'élongation et l'élévation du squelette, l'allongement de la partie contractée des muscles, le redressement du fémur, la déclivité de la croupe, l'augmentation de la capacité thoracique, le développement de l'aptitude au saut, au galop et l'augmentation de l'excitabilité nerveuse. L'accroissement de la taille depuis le XVIIIe siècle a été de 13 à 14 centimètres. Le cheval arabe a une taille de 1 m. 46 à 1 m. 50 ; le cheval de course au XVIIIe siècle avait 1 m. 56, il a aujourd'hui 1 m. 58 à 1 m. 60.

Ces modifications, nous l'avons vu, ont été obtenues par une sélection attentive, la pratique d'une alimentation inten-

sive et l'application des méthodes de gymnastique fonctionnelle de l'appareil locomoteur.

Dans le choix des reproducteurs, les éleveurs anglais ont toujours eu soin de considérer la valeur individuelle de l'étalon (*performance*) et la célébrité de la lignée (*pedigree*), en donnant l'avantage à la pedigree sur les performances. L'alimentation, réglée avec soin, a pour base l'avoine, dont les propriétés excitantes sont parfaitement reconnues.

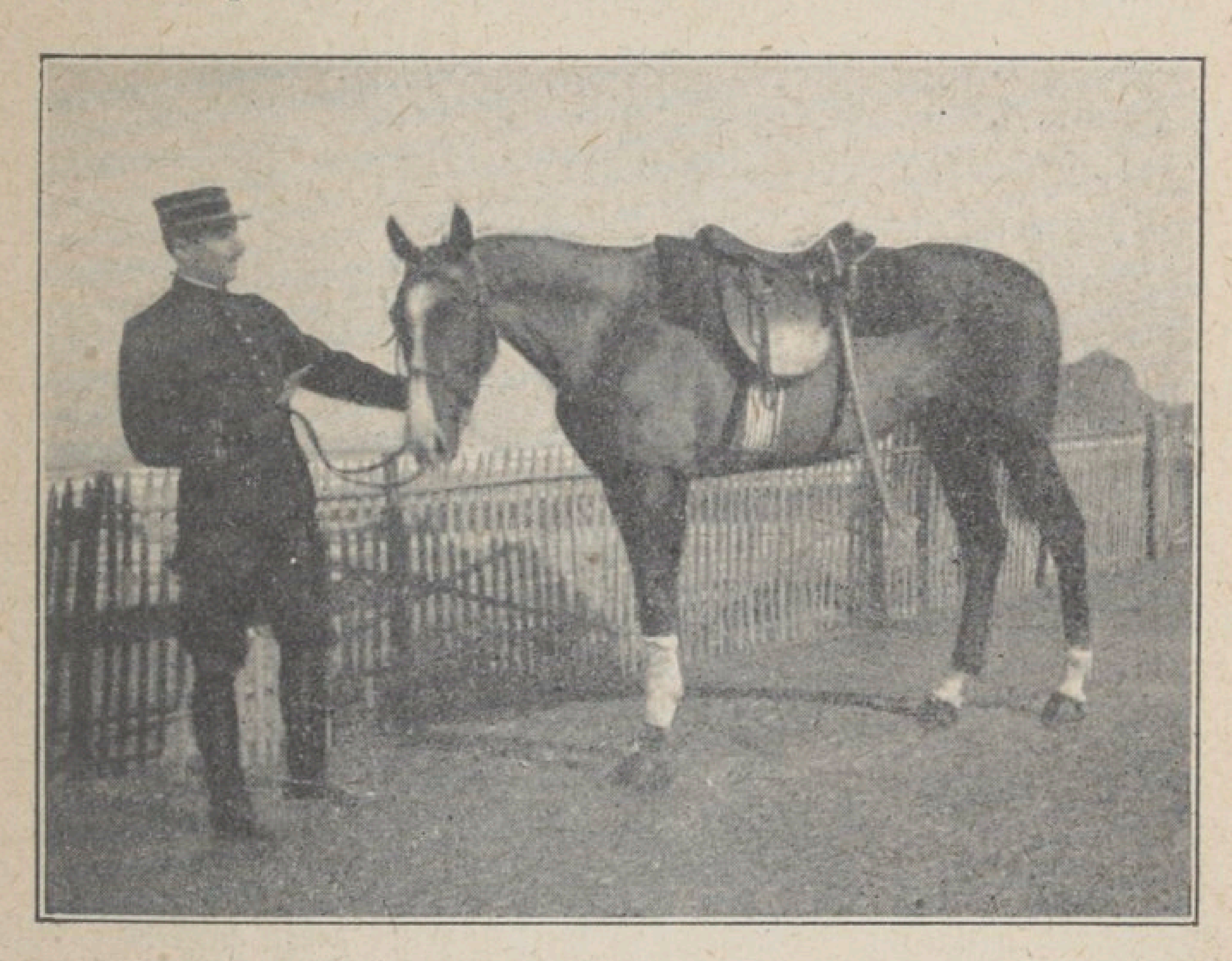


Fig. 10. *Madame Rachel*, jument de pur-sang anglais. Gagnant du raid de Biarritz-Paris, en 1914.

L'entraînement au galop a trouvé son champ d'action naturel dans l'institution des courses, qui constituent le sport national des Anglo-Saxons. Dès le XVe siècle, des courses étaient établies, ce qui laisse supposer que les juments indigènes accouplées aux étalons orientaux étaient déjà accoutumées à ces épreuves.

L'institution régulière des courses ne date cependant que de Charles Ier, et c'est seulement sous le règne de Jacques Ier que furent élaborés les premiers règlements, précisément à l'époque de l'introduction de *White-Turk*, *Markham-Arabian*.

Ces courses étaient alors des épreuves de vitesse et de fond, les parcours étant très étendus. Peu à peu les distances à franchir ont diminué, et les épreuves ont lieu actuellement sur des longueurs réduites. Les chevaux actuels sont plus longs, plus légers, plus rapides, encore bien musclés ; mais ils affirment une puissance d'action moins développée. La vitesse a été portée au degré extrême ; le fond, la force de résistance à la fatigue, l'endurance en un mot, ont nettement diminué.

Elevage et entraînement. — L'application des méthodes de gymnastique fonctionnelle, l' « entraînement », doit s'appuyer sur des règles précises et des notions pratiques transmises par l'usage ou établies par la science.

Parmi les nombreux produits de l'écurie, il faut savoir distinguer les sujets les mieux conformés pour l'obtention des grandes vitesses. Les poulains choisis sont ferrés à un an, très légèrement aux pieds de devant, puis aux quatre pieds. On commence ensuite le dressage en les faisant marcher en ligne droite, puis en cercle, à la longe. Habitués ensuite au galop, on les accoutume au port de la bride et de la selle. Vers le dix-huitième mois, commence l'entraînement proprement dit du « yearling ».

Les chevaux, étant ferrés solidement mais légèrement, exécutent sur un terrain approprié le travail de la *première préparation*, qui a pour but de faire disparaître la graisse et de durcir les muscles. Les allures lentes sont tout d'abord utilisées : marche au pas, en cercle, tous les matins durant trois heures environ pendant un mois, avec quelques temps de galop pour terminer.

Au bout d'un mois, on pratique la *suée*, pour déterminer un amaigrissement relatif ; le cheval est garni de couverture ou d'un drap spécial (*sweater*), d'un camail, d'une pièce de poitrail ou d'une pièce de croupe. Si l'on veut réduire en particulier certaines parties, comme le poitrail, les épaules, on use de couvertures supplémentaires disposées à ces endroits.

Le cheval ainsi couvert marche un peu au pas, puis part au galop régulier sur l'espace de 4 milles (un mille anglais = 1 km. 609) ; vers la fin de cette épreuve, qui dure environ trois quarts d'heure, on augmente de plus en plus la vitesse. L'ani-

mal est ensuite pansé, et il est nécessaire d'enlever la sueur au couteau de chaleur pour que cette opération soit efficace (1). Le cheval, parfaitement séché, est remis à l'exercice pendant quelque temps.

Après cette première préparation, le sujet à l'entraînement est purgé et laissé au repos une semaine.

La seconde préparation commence ensuite, on accroît la durée et la rapidité du galop en augmentant la ration d'avoine. La préparation finale survient alors après une semaine de repos : le foin, la paille sont partiellement supprimés de la ration ; on élève la proportion de l'avoine, et l'entraînement au galop est poursuivi jusqu'à l'époque de la course.

Le pansage s'effectue minutieusement ; on s'efforce d'augmenter la circulation périphérique et l'évaporation cutanée. Le muscle se fortifiant par l'exercice, la mise en mouvement des membres occasionné toujours une certaine douleur : les animaux sont parfois raides en sortant de l'écurie, et ces symptômes sont considérés comme favorables à l'entraînement. Tels sont, dans leur ensemble, les procédés mis en œuvre pour obtenir des chevaux de course leur maximum de vitesse.

Vitesse. — La vitesse obtenue sur les hippodromes n'a cessé de croître. Avant 1888, les vitesses extrêmes étaient de 13 m. 79 par seconde pour un parcours de 2 kilomètres.

Depuis, on a obtenu, en 1895, 14 m. 89 à la seconde ; *Sir Tatton Sykes*, *Australian* réalisaient bientôt les vitesses de 15 mètres à la seconde sur 4 kilomètres en 4′25″. Actuellement, les progrès sont plus difficiles. Cependant, au Derby de Chantilly (2.400 mètres), en 1909, on a obtenu 15 m. 49 ; au prix Lupin (2.100 mètres), en 1911, 15 m. 56 ; au Derby de Chantilly (1911), 15 m. 89 par seconde.

Valeur du pur-sang. — Ces méthodes d'entraînement parviennent à réaliser un type d'équidé nettement caractérisé par des qualités exceptionnelles et des défauts également accusés. En laissant de côté les caractères de beauté extérieure, on reconnaît au cheval de course une énergie et un courage excep-

(1) La sueur laissée sur le corps de l'animal pourrait être résorbée par la peau.

tionnels, une aptitude remarquable à la production des allures rapides, galop et saut. On lui reproche, par contre, une délicatesse de tempérament et une absence de rusticité qui en font un animal difficile à nourrir et à entretenir, parfois incapable de supporter des privations.

Il faut cependant séparer la part qui revient, dans le développement de ces qualités et de ces défauts, à la race et à l'éducation toute spéciale du cheval de course.

A côté du cheval de course entraîné uniquement aux épreuves sportives, on peut considérer le pur-sang élevé et dressé selon les procédés ordinaires d'éducation du cheval de selle. Cet équidé possédera des qualités de vigueur et d'énergie que nulle condition défavorable, nulle fatigue excessive ou prématurée ne seront venues fausser. Les divers raids effectués ces dernières années (fig. 20), les campagnes de Madagascar et de Chine, du Maroc, la guerre de 1914, ont montré la valeur du pur-sang « cheval d'armes » capable de parcourir à de vives allures des distances considérables et de résister aux privations et à la fatigue (1).

Rôle du pur-sang. — Il reste maintenant à examiner un autre rôle du pur-sang, son influence comme améliorateur général des populations chevalines. Dans cette voie on a commis de redoutables erreurs. En négligeant de considérer les aptitudes du « race-horse », ses conditions d'existence, d'alimentation, on a réalisé avec des types frustes les alliances les plus fâcheuses, donnant fatalement des produits sans valeur. Ainsi, guidé par le souci louable d'approvisionner les remontes militaires en augmentant la taille, a-t-on compromis souvent l'avenir de nos belles races indigènes. Nous en verrons de fréquents exemples au cours de cette étude.

Il ne faut pas méconnaître les qualités de vigueur, d'intelligence et d'énergie, d'endurance même, que peut présenter le pur-sang, lorsque son élevage s'est poursuivi suivant les mé-

(1) Le général Bailloud, notamment, a fait campagne en Chine sur un pur-sang de dix-huit ans, qui résista à toutes les privations. L'état-major français était monté en chevaux syriens, barbes, australiens et pur-sang. Les arabes, les pur-sang et les barbes se placèrent au premier rang par leur vigueur, leur endurance et leur rusticité.

thodes ordinaires de dressage sans être nettement orienté vers les épreuves sportives ; son utilité dans les croisements est incontestable, mais à condition qu'on l'allie à des juments de valeur, d'un modèle régulier, et se rapprochant, par leur modèle, leur qualité, du pur-sang (1).

Stud-Book. — L'origine du Stud-Book du pur-sang anglais



Fig. 11. — *Sir Denis*, gagnant du Coole-Cup à Dublin.

remonte à 1791. Le premier volume complet a été publié en 1808, mais c'est seulement en 1827 qu'il a pris le caractère régulier et permanent qu'il présente aujourd'hui. *Darley-Arabian* figure en tête du Livre généalogique.

Le registre des chevaux de pur-sang importés ou nés en France (Stud-Book français) est publié par ordre du ministre de l'Agriculture. Il remonte à la fondation de la *Société d'encouragement* du Jockey-Club, c'est-à-dire à 1833.

(1) Voy. P. Diffloth, *Zootechnie générale*.

En dehors des étalons pur-sang arabe adjoints depuis 1884 au Livre généalogique des pur-sang français, le Stud-Book comprend les juments poulinières des mêmes races.

Le pur-sang en France.

Historique. — Tandis que les Anglais créaient le cheval de pur-sang avec l'oriental et le barbe modifiés par le climat, l'entraînement, l'alimentation, la sélection par la vitesse, les Français possédaient déjà les mêmes éléments d'amélioration. Seulement, ils ne s'en servaient pas de la même façon. Pendant que leurs voisins galopaient à l'extérieur, ils voltaient dans leurs protocolaires manèges (1).

Le premier essai de course en France date cependant de 1651. Ce pari eut lieu entre le prince d'Harcourt et le duc de Joyeuse, au Bois de Boulogne, « chacun sur un cheval nourri comme on le fait en Angleterre, depuis un mois, au pain fait avec anis, féveroles, au lieu d'avoine... des œufs frais, les derniers jours, au nombre de deux ou trois cents ».

L'anglomanie envahit bientôt la France avec les idées libérales. En 1778, le comte d'Artois, le duc de Chartres, le marquis de Conflans, le duc de Fitz-James, le comte de Guéménée, le duc de Lauzun, importèrent les premiers chevaux de course. Des épreuves furent organisées à Fontainebleau, à Vincennes, dans la plaine des Sablons. Mais la Révolution dispersa bientôt les anglomanes et leurs chevaux. Ils ne reparurent qu'en 1814.

En 1818, les Haras introduisirent officiellement quelques pur-sang anglais. Les princes s'intéressèrent à l'élevage et aux courses. En 1833 était créée la *Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France* ou Jockey-Club. Mais cet engouement conduisit bientôt à des résultats défavorables. L'afflux trop abondant du sang anglais dans nos races indigènes fut néfaste ; malgré ces constatations affligeantes, l'administration des Haras persista. Mais, en 1848, elle faillit être supprimée.

De l'Empire date l'ère des progrès constants de l'élevage.

(1) Cte DE COMMINGES, *Races chevalines françaises et anglaises.*

Une race française de pur-sang s'était créée au moyen d'importations anglaises, surtout de 1840 à 1850, grâce au sang de *Monarque*, *Dollar*, *Vermout*, etc. La France, de 1800 à 1865, éleva un grand nombre d'étalons de tête (1.636 indigènes contre 895 importés).

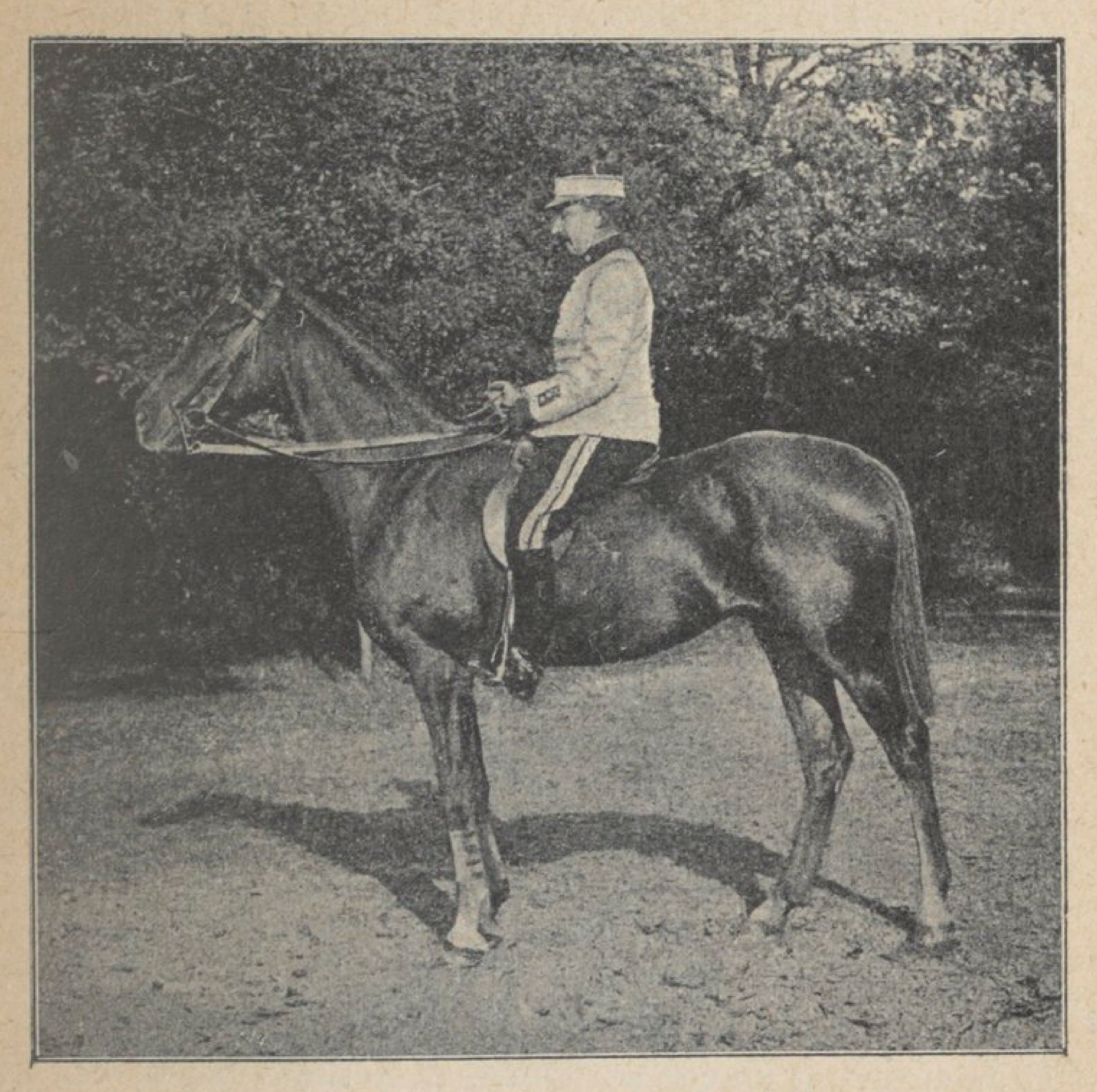


Fig. 12. — Jument de pur-sang, cheval d'armes.

Les courses en France. — Vingt ans seulement après la fondation du Jockey-Club, nos chevaux gagnaient des courses importantes en Angleterre : *Jouvence*, à M. Lupin, remportait le Goodwood-Cup, en 1853 ; en 1857, *Monarque*, au comte de Lagrange gagnait la même épreuve. En 1865, *Gladiateur*, fils de *Monarque*, s'adjugeait les 2.000 guinées du Derby à Epsom, puis le grand Saint-Léger. Entre temps, *Gladiateur* avait gagné

en France le cinquième Grand-Prix. Depuis, le Grand-Prix de Paris a été gagné 32 fois sur 48 par des chevaux français (comte de Comminges, 1914).

Mais le modèle du pur-sang se modifiait dans le sens exigé par les programmes auxquels on soumettait la race.

Tant que les Haras, de 1833 à 1860, ont été plus riches que la *Société d'encouragement*, ils ont imposé des programmes favorables au fond et à la résistance. Dès que les Sociétés de courses furent plus généreuses que l'Etat, elles exigèrent à leur tour des programmes inspirés uniquement par l'idée sportive : vitesses de plus en plus considérables, sur des distances réduites et courues par des chevaux trop jeunes.

On ne rencontre plus qu'exceptionnellement des types de croisement compacts, suivis, bien membrés, près de terre. Les programmes ne favorisant plus les *stayers* (courses de fond), il n'y a plus que les *flyers* (courses de vitesse) qu'on a été chercher en Angleterre et qui évincèrent les représentants de nos belles races françaises. Le précieux étalon de croisement devient trop rare en France, comme aux Iles Britanniques, d'ailleurs.

En 1833, on comptait, en France, 30 chevaux de pur-sang entraînés pour le turf ; en 1890, 2.500 ; en 1907, 4.700, dont 3.000 en plat et 1.700 en obstacles ; en 1913, 4.200, dont 2.800 en plat et 1.400 en obstacles.

On recensait en France, en 1914, 12.400 pur-sang, dont 4.500 de deux ans et au-dessous. Les pur-sang, en service d'armes ou civil, ne sont pas comptés dans ce total.

Il existe, en France, 150 élevages comptant 10 poulinières et au-dessus, et un certain nombre de petits élevages, dans le Centre et surtout dans le Midi. Les plus importants sont aux environs de Paris (Oise, Seine-et-Oise), en Normandie (Manche, Calvados, Orne, Eure), dans le Centre (Indre, Haute-Vienne, Allier), les Pyrénées.

L'élevage du pur-sang reçoit en France, grâce aux courses, 16 millions de francs dont 8 950 000 francs en plat, 6 200 000 francs en obstacles, sommes élevées mais à peine suffisantes pour couvrir les frais. On a constaté que l'élevage coûte en gros 30 millions, et qu'il en rapporte à peu près au-

tant, en ajoutant au total des allocations, la valeur des ventes, etc.

Les sociétés de courses, la *Société d'encouragement* (Jockey-Club), la *Société des Steeple-Chases de France*, assument la direction technique des courses. D'autres sociétés, la *Société des Sports de France*, la *Société sportive d'encouragement* (plat et obstacle), etc., font courir sur près de 300 hippodromes.

L'abus des courses en France, rôle moral laissé à part, se montre néfaste pour notre élevage. Depuis l'âge de deux ans, ces chevaux courent sans repos jusqu'à ce qu'ils soient tarés. En Angleterre, où les courses sont plus rares, on trouve facilement des pur-sang de six et sept ans nets pour le service de la selle. En France, il ne reste plus au commerce que des estropiés (Comte de Comminges).

Le pur-sang français, en dehors de son rôle sur le turf, est un excellent cheval de service civil et militaire (fig. 12). Il possède le fond, la vitesse, le courage, l'adresse. Sa rusticité s'affirme si l'on abandonne l'excitabilité factice de l'entraînement pour adopter l'utilisation rationnelle et courante.

Les Haras ont, en France dans leurs dépôts d'étalons, 232 pur-sang anglais ainsi répartis : Angers : 8. — Aurillac : 5. — Blois : 2. — Cluny : 20. — Hennebont : 5. — Lamballe : 7. — La Roche-sur-Yon : 26. — Libourne : 10. — Pau : 18. — Perpignan : 6. — Le Pin : 19. — Pompadour : 10. — Rodez : 1. — Saintes : 15. — Saint-Lô : 36. — Tarbes : 32. — Villeneuve-sur-Lot : 12.

Au Stud-Book français des pur-sang on compte 3.772 poulinières vivantes, dont plus de 2.000 donnent des produits de pur-sang anglais.

Le pur-sang en Allemagne.

La Prusse orientale, la Westphalie, la Silésie, le Mecklembourg élèvent, depuis le début du XIXe siècle, des pur-sang utilisés à la production de demi-sang que nous examinerons plus loin. En Allemagne il n'y avait guère en 1914 que 790 poulinières de sang.

Le Haras de Graditz (Saxe) élève des race-horses. Au Haras

de Beberbeck près de Cassel (Hesse-Nassau), le pur-sang a donné naissance à des demi-sang très réussis, ayant 80 à 90 p. 100 de sang. L'étalon pur-sang anglais *Chamant* (1879 à 1892), et les pur-sang français *le Butard*, *Dandin* ont laissé des lignées célèbres. Au Haras de Neustadt, près de Berlin, les thorough-breed jouent un rôle prépondérant, bien que ces étalons soient graduellement remplacés par les anglo-arabes, l'influence énergétique du pur-sang anglais disparaissant vite dans sa descendance en Allemagne.

Jusqu'en 1786, la cavalerie prussienne se remontait à l'aide d'achats à l'étranger. Frédéric-Guillaume II créa des Haras nationaux. Actuellement, ces haras, où l'on fait de l'élevage, et les dépôts, où les produits sont conservés, dépendent du Département de l'agriculture. Le Département de la guerre s'occupe uniquement de l'achat de chevaux envoyés dans les dépôts de remonte jusqu'à ce qu'ils puissent rejoindre les régiments.

La Saxe, la Bavière et le Wurtemberg ont également leurs établissements d'élevage, mais ceux de la Prusse sont les plus importants.

Le pur-sang en Autriche et en Hongrie.

Des étalons anglais de pur-sang furent introduits, notamment *Furioso*, au haras de Mezohegyes (en 1842) et *Nord-Star* (en 1852). Ces chevaux ont servi à la création de demi-sang hongrois que nous examinerons plus loin. Une vingtaine d'élevages de pur-sang prospéraient avant la guerre en Autriche-Hongrie.

Au haras royal de Kisber (Hongrie), fondé en 1853, on élevait des pur-sang dérivés d'étalons anglais réputés (*Buccaneer*, *Cambuscan*, *Bona-Vista*, *Adam*, etc.).

Cinquante-neuf haras privés élevaient en Hongrie des pur-sang anglais et comptaient en totalité 210 à 250 étalons.

Le pur-sang en Russie.

C'est en Pologne et en Russie méridionale que s'était concentré cet élevage. Les premiers étalons importés provenaient d'Angleterre et de France.

Le pur-sang était apprécié en Russie, comme race amélioratrice, et, bien qu'on trouvât en Pologne quelques établissements de chevaux de sang et de demi-sang, on peut dire que le cheval anglais de course était utilisé principalement pour de judicieux croisements avec les races indigènes, surtout parmi les populations kalmoukes, du Don et du Caucase. L'état anarchique de la Russie soviétique a détruit tous ces espoirs.

Le pur-sang en Italie et en Espagne.

Quelques élevages de pur-sang se sont établis en Italie, notamment dans l'Italie septentrionale. Le gouvernement élève quelques chevaux anglais dans son haras de San-Rossore.

L'Espagne a institué en 1884 un Stud-Book de pur-sang où sont réunis quelques centaines de reproducteurs.

L'Administration des Haras espagnols appartient au ministère de la Guerre et comporte, avec 7 dépôts d'étalons, une jumenterie militaire. Elle a, en outre, des stations fixes aux îles Baléares et Canaries.

Le nombre des étalons est de 500 environ, répartis dans 210 stations, La monte dure trois à quatre mois, à partir du 15 février. Les étalons viennent en grande majorité de France mais sont également importés d'Angleterre, de Russie, de Hongrie, de Turquie et d'Egypte.

Ils sont classés de la façon suivante :

Pur-sang	Anglais	18
	Arabes	56
	Anglo-arabes	96
Demi-sang	Normands	38
	Norfolk-bretons	90
	Trotteurs Orloff	21
Trait français	Percherons (la plupart de petite taille)	116
	Boulonnais	13

Le pur-sang aux États-Unis.

Aux Etats-Unis on importa, dès 1750, des pur-sang ; le cheval anglais s'élève avec succès actuellement. Il naît chaque

année 2.500 pur-sang américains, surtout en Californie, Kentucky, etc. Importé en Amérique du Nord, le pur-sang a pris de l'étoffe, du coffre.

Mais la loi de 1908 contre les paris sur les courses de chevaux a entravé les progrès de l'élevage du pur-sang aux Etats-Unis.

Les meilleurs produits sont actuellement embarqués pour la République Argentine et autres marchés étrangers, où les prix sont plus élevés qu'aux Etats-Unis.

Cette décadence s'affirme du reste par la disparition successive des grands établissements d'élevage de la côte du Pacifique. Le Haggin Ranch (20.000 hectares), près de Sacramento (Californie), a été vendu dix millions de francs et divisé en fermes. Cet établissement groupait 30 étalons et 600 poulinières pur-sang, sans compter 300 à 400 poulinières standardbred (trotteur).

Les plus belles écuries américaines ont été transportées en Angleterre et en France, d'autres dispersées aux enchères.

En 1906, le Kentucky fournissait 2.500 yearlings, en 1911, on en rencontrait à peine 250.

Le célèbre hippodrome de Sheepshead-Bay a été vendu. Il reste aux Américains leurs trotteurs célèbres et notamment les ambleurs. L'un des plus réputés ambleurs, *Dan Patch*, est parvenu en 1908 au record surprenant du mille en 1′55″, soit le kilomètre en 1′1″ 1 /12 (1).

En Argentine, dans l'Uruguay, des race-horses de choix ont été importés. Leur descendance est attentivement suivie dans les Stud-Books.

Le pur-sang en République Argentine.

Le pur-sang appelé, en Argentine, *sangre pura de carrera* (sang pur de courses), est, en effet, exclusivement un cheval de courses. La passion du jeu est répandue dans toutes les classes de la société. Les courses sont très florissantes. Buenos-

(1) *Dan Patch* était attelé à un sulky pesant 4 kgr. 500. Les harnais pesaient 3 kgr. 250.

Aires possède plusieurs hippodromes ; il y a des courses presque tous les jours avec sept épreuves, et les prix sont très encourageants. Il n'existe pas de courses d'obstacles.

L'élevage du pur-sang est très bien conduit dans plusieurs estancias, et les produits quelquefois excellents. Les ventes sont très actives. Des yearlings ont été vendus jusqu'à 130.000 francs. Il y a à Buenos-Aires environ 700 chevaux à l'entraînement d'une façon permanente ; certaines écuries sont parfaitement et très luxueusement organisées.

Malgré un élevage important, l'importation de chevaux de courses en Argentine atteint des chiffres élevés (1.200 chevaux de 1905 à 1909). Depuis quatre ans, les Américains du Nord écoulent en Argentine les liquidations de leurs grands haras. Cet élevage, trop spécialisé vers le turf, ne présente pas d'intérêt au point de vue de la production chevaline. Comme cheval d'armes, on cherche à créer en Argentine deux types, lourd et léger, où nos anglo-normands et nos anglo-arabes pourraient jouer un rôle important.

Nous étudierons maintenant des variétés du type asiatique, ayant modifié sensiblement leurs caractères sous l'influence des nombreux croisements poursuivis. Mais l'étude des races pures n'en est que plus intéressante.

FRANCE

I. — RACE LIMOUSINE

Historique. — L'origine des chevaux limousins se rattache à la tradition historique. Lors de la défaite des Sarrasins par Charles-Martel dans les plaines de Vouillé, la nombreuse cavalerie des Maures fut dispersée dans les villages de l'ancienne province du Limousin. Les départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze se peuplèrent donc, dès le VIIIe siècle, des descendants directs de ces chevaux orientaux.

Quelques auteurs, d'après un document trouvé par l'abbé Arbellot, assurent que les chevaux limousins étaient déjà réputés au commencement du VIe siècle. Des lettres échangées

entre l'évêque de Limoges, Rorice et Sédatus, évêque de Nîmes, établissent d'une façon authentique que les prairies du Limousin fournissaient des chevaux aux pays voisins. Il est présumable que ces chevaux indigènes s'allièrent avec les chevaux des Maures, et que cette infusion de sang oriental fut généralisée à l'époque des Croisades.

Dès cette époque, un seigneur de Royères ramena plusieurs orientaux, qui constituèrent un haras réputé. En 1155, l'évêque de Soissons achetait un cheval limousin pour faire son entrée solennelle et le payait cinq serfs (deux femmes et trois hommes). Philippe le Bel (1317) acheta dans la région deux chevaux 500 livres.

Les chevaux limousins remontaient les écuries du duc de Bourbon, et Henri IV comptait parmi ses montures favorites un limousin né sur la terre de la Rivière (près Eymoutiers) et vendu par le chevalier de D'Hermite à Jacques de Milly pour les écuries du roi.

Mais cette production, abandonnée, périclita bientôt. L'état précaire de l'élevage préoccupa Colbert, qui tenta de le régénérer. Il envoya de bons étalons et encouragea les propriétaires et les éleveurs. Les chevaux limousins acquirent une certaine célébrité. Cette émulation ne fut cependant pas de longue durée ; les établissements hippiques fondés par Colbert disparurent. Les seigneurs, vivant à la cour, abandonnèrent la culture à des fermiers ou régisseurs. Les haras retombèrent ainsi dans leur situation pénible. Le maréchal de Turenne, gouverneur du Limousin et possesseur de terres considérables dans cette province, voulut y rétablir cette branche précieuse d'économie rurale et y importa un grand nombre d'étalons, qu'il fit venir d'Andalousie. Il en acheta plusieurs au dey d'Alger et s'en procura quelques-uns directement en Arabie. Ces nouveaux étalons infusèrent à nouveau du sang oriental aux limousins.

La fameuse jument *La Pie*, que monta Turenne jusqu'à sa mort, était un produit de ces races africaines ou asiatiques.

Plus tard, le prince de Lambesc, à la prière de Mme de Pompadour, créa le haras de Pompadour (1765) et y plaça des chevaux arabes et quelques autres chevaux de race étrangère.

La partie du Limousin qui compose le département de la Haute-Vienne possédait, en 1764, 6 étalons, qui couvraient 150 juments. Ce nombre ne tarda pas à s'élever. On comptait, en 1789, jusqu'à 850 juments qui étaient servies par 31 étalons ; c'était une augmentation de 700 juments qui assuraient pour l'avenir de brillantes productions. Mais, au moment des plus riches espérances, l'Assemblée nationale décréta la suppression des Haras ; elle fit vendre tous les étalons qui étaient chez les gardes ou au dépôt de Pompadour. Une autre circonstance allait précipiter la ruine de l'élevage : la guerre de Vendée ; la réquisition s'étendit sur tous les chevaux, sans distinction d'âge ni de sexe ; poulains et juments, pleines ou suitées, furent dirigés vers les côtes de l'Océan.

La crainte des réquisitions éloigna les cultivateurs de l'élevage du cheval. Tant d'événements malheureux avaient presque entièrement détruit les chevaux de race limousine.

Il n'en restait plus, en 1801, qu'un petit nombre de sujets conservés par quelques propriétaires avisés, dont les efforts tendaient à la conservation de cette race.

Succès de l'élevage. — Au moment de la prospérité de l'élevage limousin aucune partie de la France ne pouvait lui être comparée pour les chevaux de selle. Ces équidés étaient aussi distingués par le type que par la vigueur, la légèreté et la finesse. Recherchés des étrangers comme chevaux de maître, d'officiers et de manège, ils n'étaient en état de rendre un service utile et suivi qu'à six ou sept ans, mais ils se montraient encore bons à vingt-cinq ou trente ans. Ils excellaient à la course. Leur taille la plus élevée était de 1 m. 58. On leur reprochait une croupe trop mince et ce qu'on nomme le « coup de hache » (1) ; mais le premier de ces défauts prétendus dénotait leur origine barbe ou arabe et était corrigé par la largeur des jarrets. La puissance des reins était caractéristique ; certains chevaux parcouraient jusqu'à 36 mètres sur leurs jambes de derrière et se tenaient droits pendant plusieurs minutes. Nulle autre race ne sautait murs, fossés, palissades avec cette aisance ; les anciens offi-

(1) Le coup de hache, qui défigurait l'encolure dans un jeune poulain, disparaissait avec l'âge et n'était presque pas visible lorsque le sujet avait acquis force et enbonpoint.

ciers de cavalerie les préféraient pour la guerre : pour leur intrépidité, on appelait ces chevaux « des mangeurs de baïonnettes ».

Les chevaux limousins étaient employés au service de la cavalerie légère ou vendus comme chevaux de selle. Deux régiments de dragons et deux de hussards venaient faire chaque année leurs remontes dans cette province ; ils achetaient 220 chevaux de trois ans.

On réservait pour les haras, ou l'on vendait à la cour et à des officiers supérieurs, environ 200 chevaux de quatre à cinq ans.

Le prix moyen des chevaux de remonte était de 400 livres tournois ; celui des chevaux de luxe se montrait plus considérable. On en vendait quelques-uns jusqu'à 2.000 francs ; les poulains troupiers de trois ans destinés aux hussards de Bercheny se payaient en moyenne 360 francs, somme élevée à cette époque.

Napoléon appréciait assez les chevaux de race limousine pour lui emprunter ses montures favorites : *Mustapha*, *Mirza*, *le Teb*, *Derviche*, *Pacha* étaient des limousins.

Production et Elevage. — Deux causes principales concouraient à faire prospérer l'élevage dans ce pays, la nature du climat et l'adresse des éleveurs. Le Limousin semble destiné à la production des chevaux ; partout ils ont le pied sur le roc et trouvent une herbe fine et nutritive ; ils boivent des eaux limpides et rencontrent à chaque pas des haies et des arbres. Le climat est frais, mais tempéré.

Les propriétaires mettaient autant d'intérêt que d'amour-propre à produire des élèves distingués. Les juments étaient nourries dans les pacages secs pendant le temps de la gestation et de l'allaitement. Le poulain, séparé de la mère, restait en liberté dans les pâturages, et, lorsque les rigueurs de l'hiver ne lui permettaient plus de se nourrir dehors, on lui donnait un peu de foin et de la paille en plus grande abondance. Tel était son régime jusqu'à quatre ans. A cet âge, on le rentrait à l'écurie et on le nourrissait plus substantiellement.

L'animal était maintenu dans un état de propreté constant. A cinq ans, on le mettait à l'avoine ; on l'accoutumait à la bride et à la selle ; monté à six ans, le cheval était alors dressé, mais ne fournissait qu'un faible travail.

Nous avons vu qu'en 1801 cet élevage était sérieusement compromis ; il n'existait plus à cette date, dans le département de la Haute-Vienne, que 8 étalons appartenant au Gouvernement et qui sortaient du dépôt de Pompadour. Il y en avait un neuvième d'origine arabe, à la ferme de Brignac. Sur 224 juments qui étaient employées à la même époque à la

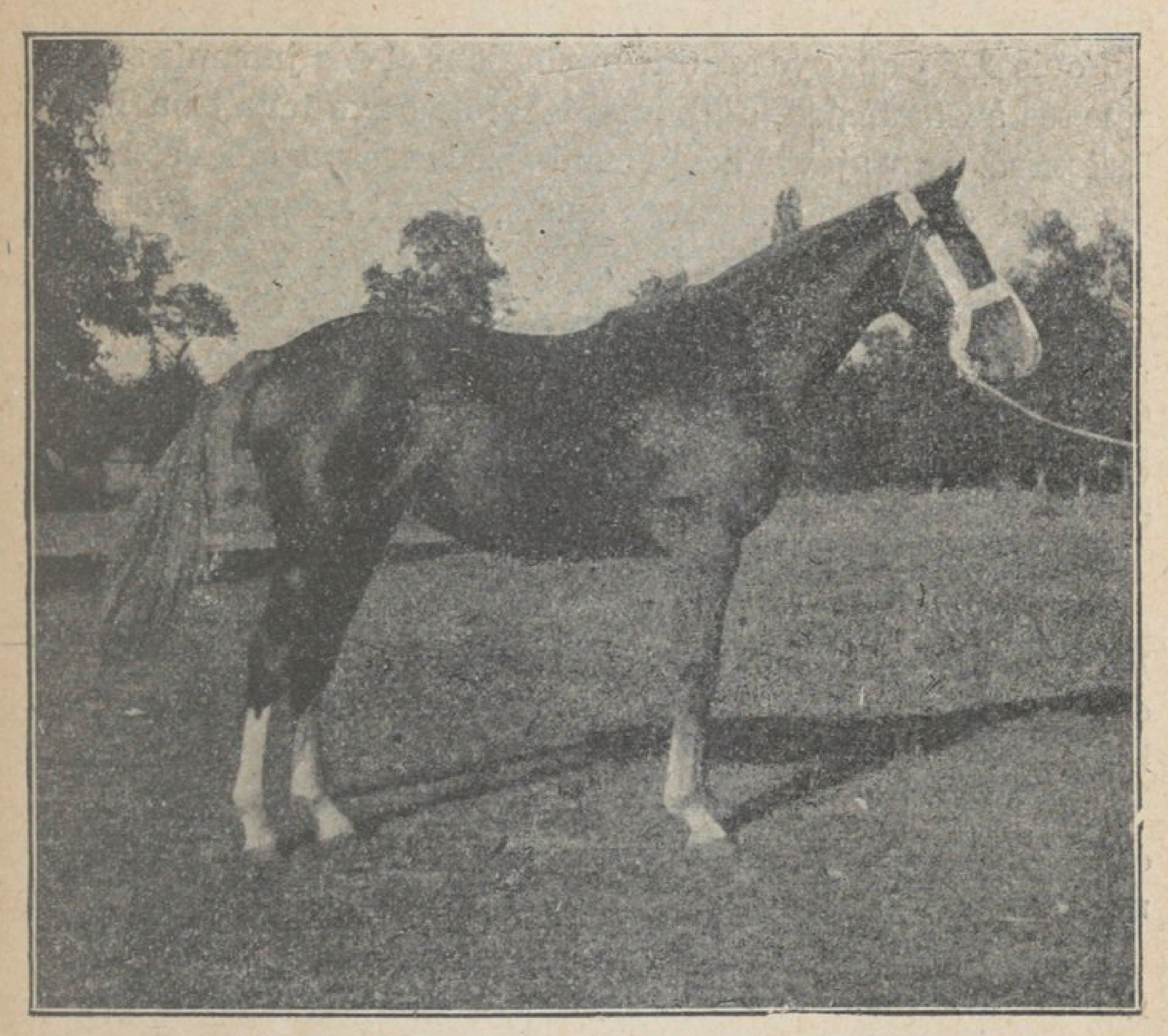


Fig. 13. — Pouliche limousine.

monte, 87 seulement étaient de race limousine ; les autres étaient des métisses plus ou moins défectueuses.

Réorganisé sur des bases sérieuses, adroitement poursuivi par de patients praticiens, l'élevage limousin a atteint aujourd'hui un éclat particulier que nous définirons plus loin à l'étude des demi-sang.

Le Haras de Pompadour. — L'histoire du cheval limousin est intimement liée à celle du haras de Pompadour.

Lorsque la célèbre marquise reçut cette terre en don, elle

y fit bâtir un château et voulut avoir un haras. On rassembla à Pompadour 3 juments barbes, 7 danoises, un étalon turc, un arabe ayant appartenu au maréchal de Saxe. Le prince de Lambesc s'occupa de l'organisation du haras et y plaça 5 étalons (1 anglais demi-sang, 3 espagnols et le cinquième allemand). Le directeur du haras, Duquesnoy, acheta, dans les environs de Pierre-Buffière, 22 poulains.

Louis XV y envoya ensuite des étalons et des juments arabes achetés à Chambord, où le maréchal de Saxe tenait un haras fort prisé. On y ajouta des juments barbes, espagnoles et andalouses et quelques chevaux anglais, parmi lesquels *Blackton*, *Partisan*, *Jouissian*, *Sulphur*, *Duc-d'Ormond*, *Traveller*, etc.

En 1778, 8 étalons arabes et syriens achetés directement y prirent les noms de *Haulou*, *Emir*, *Seraph*, *Derviche*, *Dola*, *Gazel*, *Milpa*, *Cheftadel* ; le meilleur fut *Derviche*. Le haras de Pompadour fut supprimé à la Révolution (1791), et les 136 étalons, juments, poulains, vendus à vil prix.

Au moment de la vente, le haras de Pompadour comprenait :

9 étalons d'âge, dont 7 de robe grise : le *Gazel*, le *Royal-Pompadour*, le *Bijou* (normand), l'*Etourdi* (anglais), le *Mordant* (fils de *Derviche*), le *Turc* (fils de l'*Emir*), le *Vindsoo* (fils de *Mexico*), le *Déterminé* (fils de *Topegalan*) et le *Complaisant* ;

30 étalons de cinq à six ans, dont les trois quarts environ étaient d'origine arabe ou limousine croisée arabe et les autres navarrais ou normands ;

51 poulains de quatre, trois et deux ans, figuraient sur l'affiche de vente : presque tous ces jeunes chevaux étaient issus des meilleurs étalons cités plus haut ;

4 poulains de deux ans et 2 seulement d'un an furent vendus également ainsi que 11 juments d'âge, 8 de trois ans et demi et 4 de un an, toutes de grande qualité et ayant une origine ; 22 poulinières étaient portées sans aucun signalement.

Un certain nombre de ces animaux vendus aux enchères furent achetés par des propriétaires indigènes.

On ne tarda point à sentir le danger de cette suppression, et, vers la fin de l'an III, on tenta de reconstituer Pompadour en

(1) *La Vie agricole et rurale*, 18 octobre 1918.

y plaçant de nouveau quelques étalons. En l'an VIII, le haras ne possédait plus que 14 étalons, dont 6 hors d'état d'être employés.

Mais dès 1806, Napoléon réorganisa les Haras. On plaça à Pompadour des espagnols, des andalous, qui réussirent mal. Les étalons arabes ou plutôt égyptiens furent employés avec

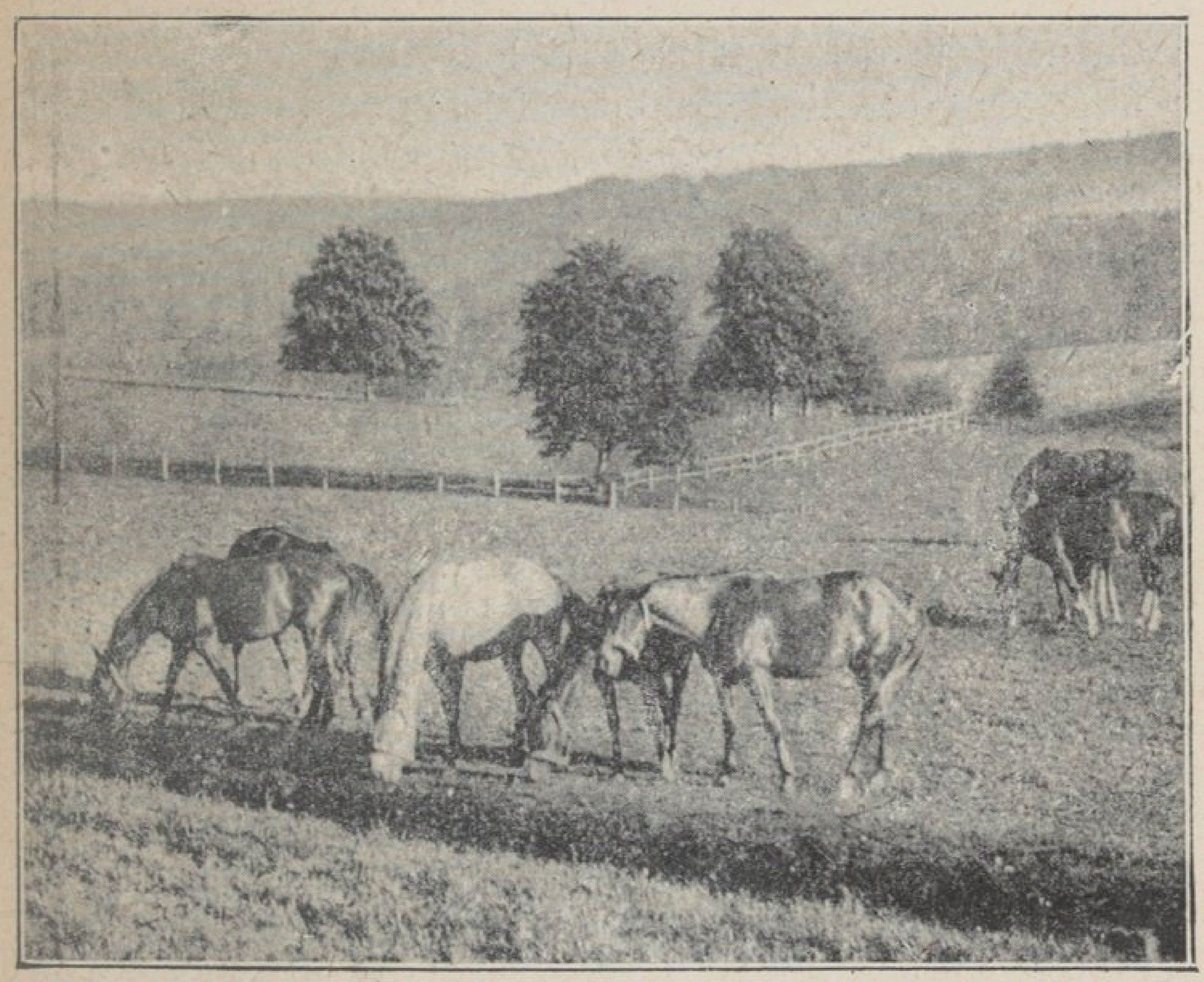


Fig. 14. — Poulinières dans un paddock au Haras de Pompadour.

plus de succès ; comme jadis, la jumenterie fut placée à proximité, au château de Rivière.

Sous la Restauration, triomphe de l'anglomanie, on comptait 13 étalons anglais, dont les plus célèbres furent *Terror*, *Harlequin* et *Prodemium*. Les arabes qui réussirent alors se nommaient *Bédouin*, *Massoud*, *Antar*, *Mansourah*, *Abou-Arkoub*. La célèbre jument *Nichab*, élevée dans le Liban et achetée par lady Stanhope, fut offerte au colonel de Portes. Celui-ci la vendit 6.000 francs à la duchesse d'Angoulême. Comme on ne put la dresser, elle fut envoyée à Pompadour, où elle fit souche d'une excellente lignée.

En 1860, la jumenterie fut de nouveau supprimée, et on vendit à vil prix, ainsi qu'en 1791, 10 poulinières arabes, 22 poulinières de pur-sang anglo-arabe (la première famille anglo-russe créée en 1852 comprenait 28 poulinières, la plupart par *Massoud*), 3 poulains pur-sang arabe, 8 de pur-sang anglo-arabe, 7 pouliches arabes et 22 de pur-sang anglo-arabe.

Un nouveau décret rétablit la jumenterie en 1874. Sous la direction de M. Portalès, inspecteur général des haras, des étalons syriens furent judicieusement achetés ; les produits anglo-arabes de pur-sang rayonnèrent dans la Creuse, la Haute-Vienne et la Corrèze.

L'élevage en Limousin a retrouvé depuis lors son lustre ancien et ses qualités dérivant du mode d'élevage suivi et de la flore des herbages ; la finesse des pâturages du Limousin contribue à donner à ces sujets une élégance de conformation indiscutable.

Nous retrouverons la production actuelle du Limousin à l'étude des demi-sang.

II. — RACE AUVERGNATE

L'influence de la configuration du pays, de ses escarpements, de ses sites abrupts, s'est fait nettement sentir sur la conformation des chevaux auvergnats. Ces équidés, qui rappelaient dans leur ligne générale le type asiatique, attestaient une moindre élégance de structure : les jarrets étaient souvent crochus, les paturons courts, défauts résultant évidemment de leur utilisation en pays montagneux.

De plus petite taille que les chevaux limousins, ils présentaient une croupe plus anguleuse, une ligne du dos moins régulière, avec une tête parfois volumineuse.

Ces caractères ne constituent aucune particularité de race ; il suffirait de faire revivre le cheval auvergnat en plaine pour obtenir, dès la seconde génération, un type de cheval parfaitement conforme, robuste et vigoureux.

L'action défavorable des croisements avec les étalons pur-sang s'est également manifestée en Auvergne. Mais cet élevage

a repris un nouvel essor depuis l'application plus rationnelle des méthodes de sélection, et les éleveurs trouvent des bénéfices sensibles dans la production du cheval de trait et de l'anglo-arabe, élevages que nous retrouverons au chapitre des demi-sang du centre de la France.

III. — RACE DES LANDES DE GASCOGNE

La taille des chevaux français de type asiatique, qui atteignait 1 m. 58 pour les limousins, décroît sensiblement parmi les chevaux auvergnats, pour atteindre une faible hauteur avec le cheval landais. Le cheval landais est un véritable poney dont la taille au garrot oscille autour de 1 m. 10 ou 1 m. 30. Cette réduction de la taille est la conséquence du milieu peu fertile, mais le poney landais présente encore dans sa réduction les caractères du type asiatique. Le profil est droit, la tête carrée. L'encolure se montre souvent grêle ou renversée, mais le garrot est net, le rein court ; les membres sont grêles, mais secs et nerveux, la coupe tranchante. La robe suit ordinairement la gamme des gris.

La conformation manque parfois de distinction ; les membres sont quelquefois déviés, la tête forte, la croupe fuyante ; mais la sobriété de ces équidés et la vigueur qu'ils sont capables de déployer sont néanmoins des plus remarquables.

Une importation assez suivie de petits chevaux landais s'effectue chaque année autour des grandes villes du centre de la France. A Tours, notamment, les maraîchers font leur services avec des petits landais amenés en grand nombre aux foires du pays.

On a obtenu, par croisement avec les étalons de sang, des chevaux appelés parfois *médocains*, présentant le manque de proportions et d'harmonie qui caractérise souvent les sujets issus de races si différentes par la taille, l'éducation et les aptitudes. Grâce à l'emploi de reproducteurs arabes ou anglo-arabes, les éleveurs sont arrivés à obtenir des produits d'une taille un peu élevée et ayant su conserver les qualités de courage et d'endurance qui les distinguaient autrefois. Des importations d'étalons landais dans l'Indochine, en vue d'améliorer

le petit cheval indigène de ces régions, ont été suivies d'un plein succès.

Mais le type landais pur devient rare, on ne le rencontre plus que sur le littoral (canton de Thétieu, Pontoux, Rivière, Saint-Geours, Saubusse, canton de Saint-Vincent). Il disparaît devant l'anglo-arabe, recherché par la Remonte et qui gagne du terrain à mesure que l'agriculture s'améliore (Chalosse, Vallée de l'Adour).

Les chevaux landais sont élevés en liberté sur les landes, les prairies. Une amélioration réelle des méthodes culturales, une sélection bien comprise permettraient de perfectionner ce type d'une valeur réelle.

Vers 1860, Gayot écrivait : « Le poney landais, en se reproduisant au milieu de ces sables arides, de ces marécages qui forment le département des Landes, a pris et conservé un caractère à part ; il a subi le niveau du lieu. C'est un petit animal sauvage qui se place aux antipodes de la civilisation. Sa taille varie entre 1 m. 10 et 1 m. 30 ; la tête est petite et carrée ; son œil vif, intelligent. Il porte une encolure fausse, mais il en tombe une crinière soyeuse ; il a le garrot saillant, le poitrail étroit, la croupe déclive, la membrure mince, mais nette et solide. Plein de bonne volonté et infatigable au travail. »

Peu à peu, le progrès a asséché les marécages, créé des pâturages, amélioré les procédés d'élevage et d'hygiène des animaux. Les dunes se couvrent de pins. Mais la race des poneys landais n'a pas disparu. Elle a, au contraire, de nos jours, tendance à s'accentuer en nombre et en qualité.

La trempe des membres du landais, sa résistance, son poids, sa santé, sa sobriété sont véritablement extraordinaires. Ses allures sont rapides, il peut les prolonger très longtemps. C'est la monture idéale des enfants ou le cheval parfait des petites voitures de parc.

Son élevage actuel est assez localisé ; il se rassemble aux environs de Dax, dans les communes de Thétieu, Tercis, Rivière, Mées, Angoumé, Saubusse, Orist, Pey, Siest, Saint-Jean-de-Lier.

On peut estimer que, dans la douzaine de villages entourant Dax, il doit exister de 1.000 à 1.100 poulinières, ce qui donne

650 à 700 produits annuels. Autrefois ces poneys de 1 m. 10 se vendaient, aux prix d'Oloron, 60 ou 80 francs (comte de Comminges).

Ces produits sont élevés chez les métayers, les marchands viennent les acheter, dans les fermes ou sur les foires (Dax, 30 avril, 30 octobre ; Saint-Geours, 1er mai, août, novembre, février ; Peyrehorade). Les chevaux y sont amenés presque à l'état sauvage ; cependant ceux d'Orist, de Pey, de Tercis, généralement mieux nourris, plus soignés, ont meilleure figure.

Les prix ont considérablement augmenté. Les sujets peu réussis se vendent 80 ou 90 francs (en 1914). Les chevaux bien constitués atteignent : à un an, 150 à 250 francs ; à deux ans, 190 à 280 francs ; à trois ans, 260 à 300 francs. Suivant le dressage, le modèle, le brillant de l'allure, les sujets plus âgés atteignent 600, 800 francs.

L'élevage se pratique en liberté dans les parcours communaux des vallées de l'Adour et du Luy de France. Ces poneys sont désignés sous le nom de barthais. On appelle *barthes* les terrains communaux, inondés une partie de l'année. Ils y séjournent avec de l'eau jusqu'au-dessus des boulets, se nourrissant d'herbes et paissant dans l'eau. On ne les rentre que pendant les nuits froides de l'hiver ; les poulinières vont à l'écurie au moment du poulinage et des saillies (1).

On élève aussi d'autres poneys dans la région confinant le Gers, du côté d'Aire. Ils sont peu nombreux, mais excellents, osseux et atteignent souvent la taille de 1 m. 40.

Les poneys de la Haute-Lande, élevés dans le pays des dunes et des forêts de pins bordant l'Océan, se montrent plus résistants, énergiques, ardents, moins faciles que les barthais ; la taille atteint 1 m. 40 à 1 m. 50. On les achète principalement à la foire de Labouheyre, au-dessus de Morcenx. Le marquis de Lur-Saluces dirige, entre Morcenx et la mer, à Coutis, un important élevage de 30 poulinières et de 3 étalons. La taille de ses produits oscille entre 1 m. 15 et 1 m. 25.

(1) Edmond About, *Maître Pierre.*

IV. — RACES DE LA CAMARGUE ET DE L'AUDE

Historique. — L'île de la Camargue, dans le delta du Rhône, est peuplée par des équidés qui, d'après Sanson, se rattachent au type asiatique. Les Maures et les Sarrasins, lors de leurs invasions, durent, en effet, laisser dans le pays un certain nombre de juments qui firent souche.

D'après Lartet et Chantre, cependant, la race camargue serait autochtone et représenterait le type quaternaire. Les Phéniciens qui colonisèrent l'estuaire du Rhône trouvèrent ce cheval pâturant les maigres joncs qui croissent au bord des étangs. La tradition rapporte que Jules César, séduit par les qualités merveilleuses de ces coursiers, fonda deux haras à Arles et à Rhodanisia, où Quintus Tullius et Publius Sulpicius tentèrent d'effectuer des croisements avec des étalons amenés des Marais Pontins.

Huzard prétend que la race camargue doit uniquement son origine au haras libre fondé en 1755 par ordre de Louis XV. Cette dernière théorie rencontre de nombreux contradicteurs ; on sait, en effet, qu'Arrège, évêque de Nîmes au VIIe siècle de l'ère chrétienne, faisait ses tournées pastorales sur de petits chevaux de robe blanche de race camargue.

Quinqueran de Beaujeu dit, dans son livre des *Fleurs de Camargue*, publié en 1600, que les métayers possédaient de superbes poulains à robe claire et que les juments étaient utilisées pour le « dépiquage » des céréales.

Le duc de Newcastle, qui écrivait en 1660, nous apprend que « les gentilshommes des bords de la Méditerranée achetaient tous les ans des chevaux barbes à Frontignan, à Marseille, où on les débarquait, qu'ils les croisaient avec leurs juments et qu'ils vendaient ensuite les produits comme chevaux nés en Afrique, tant était grande la ressemblance entre les uns et les autres ». Ces infusions de sang africain et de sang asiatique ont dû contribuer pour une large part à créer le type camarguais qui, modifié par le milieu et troublé par les croisements, s'éloigne légèrement de sa souche originelle asiatique.

On sait que Jean Camisard et ses principaux lieutenants étaient montés sur des chevaux camarguais de race pure et qu'ils déjouèrent longtemps les poursuites de la cavalerie royale.

Sous Louis XV, l'élevage prit dans le delta un essor remarquable ; on comptait 4.000 juments poulinières. En 1810, un

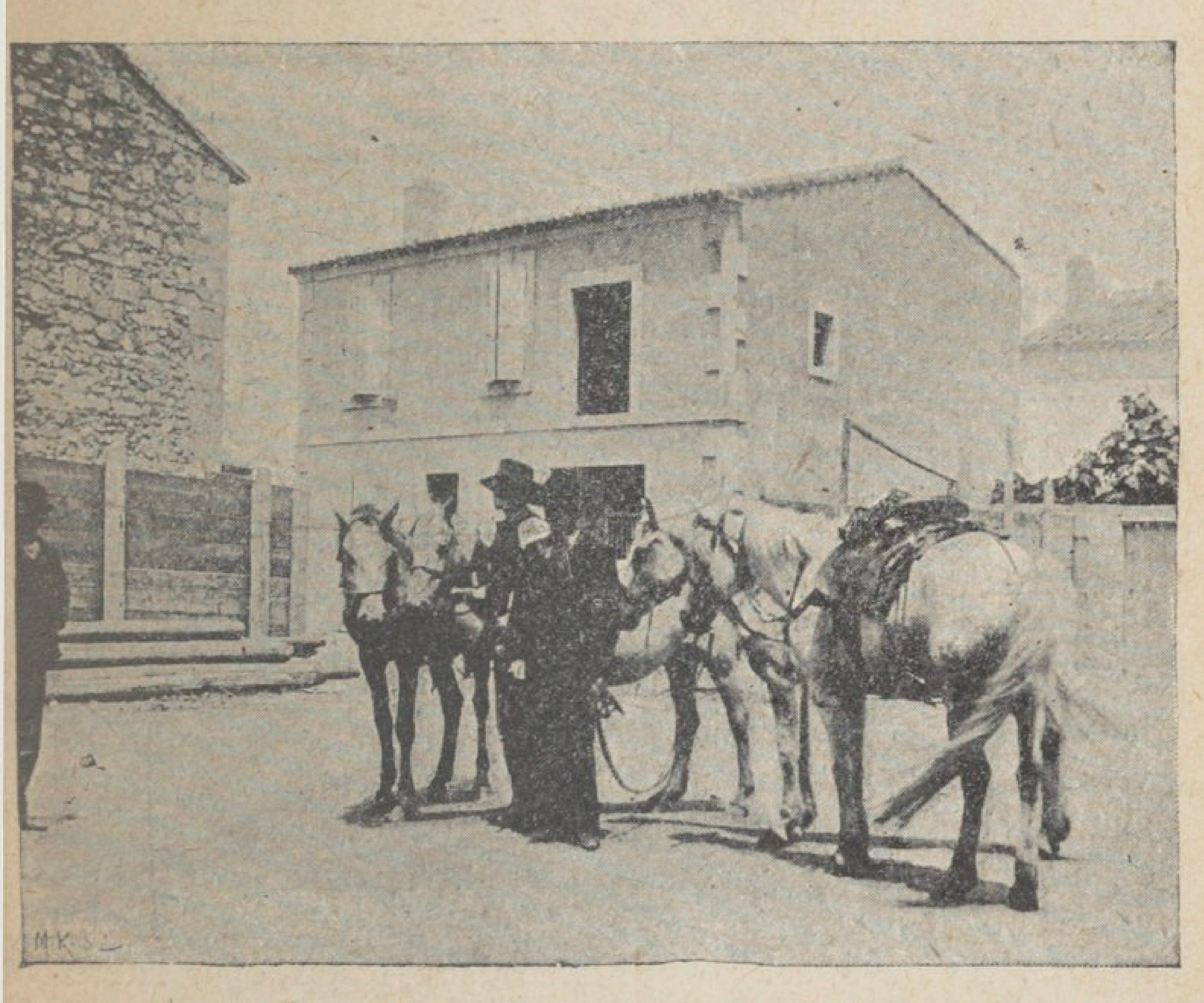


Fig. 15. — Chevaux camarguais.

recensement exact dénombra 1.800 juments ; ce chiffre tomba bientôt à 1.300 et, à l'heure actuelle, il ne dépasse pas 600. Deux « manades » au bord du Valcarès, d'une soixantaine de chevaux, cinq ou six dans la partie plus sauvage du Sud-Est, quelques hardes isolées formaient, il y a quelques années, le bilan de l'élevage camarguais.

Caractères tehniques. — Ce robuste petit cheval blanc possède une conformation puissante, solide. Le jarret est mince et souple, le garrot élevé, la croupe tranchante et le

pied nerveux, lisse et sûr. Actuellement, la taille est comprise entre 1 m. 35 et 1 m. 45 ; le poids varie entre 350 à 450 kilogrammes. La robe est restée grise avec des poils abondants aux extrémités, une crinière et une queue très fournies. Les poils sont longs « avec barbe et moustache ». Voici le portrait fidèle qu'en traçait Gayot : « La taille varie peu et mesure de 1 m. 32 à 1 m. 34 ; rarement il grandit assez pour être pris dans la cavalerie légère ; sa robe est toujours gris-blanc. Quoique grosse et parfois busquée, sa tête est généralement carrée et bien attachée ; l'œil est vif ; l'encolure droite est parfois renversée, l'épaule courte, mais le garrot ne manque pas d'élévation. Le dos est saillant, le rein large ; la croupe courte, avalée souvent, tranchante comme chez le mulet. Les cuisses sont maigres, les jarrets étroits et clos, mais épais et forts ; le pied est très sûr, de bonne nature, large et quelquefois un peu plat » (fig. 16).

La célébrité du cheval camarguais repose surtout sur ses qualités d'endurance et de rusticité. On a vu, de nos jours, ces petits chevaux, montés par de robustes bouviers avec un paquetage très lourd, faire le triage et la conduite des taureaux à une distance de 80 kilomètres, puis, après un repos de sept heures, effectuer le retour, sans compter les galopades à travers landes et pâtis quand les feux allumés effrayaient les animaux, qu'll fallait rassembler à nouveau. Mais le sujet qui offre le plus d'intérêt est sans contredit le remarquable phénomène d'adaptation auquel s'est prêté l'équidé du delta. Il fallait vivre sur ce sol bas et marécageux, chauffé par le brûlant soleil, soumis aux atteintes de la pluie et des vents desséchants ; peu à peu, les conditions biologiques des équidés camarguais se sont transformées et adaptées à ces circonstances diverses. Les naseaux, dilatés d'ordinaire dans la course, se ferment aux rafales du mistral ; l'encolure est souvent renversée ; le cheval camarguais court la tête basse, à l'inverse de l'arabe, qui porte la tête haute, sans doute pour éviter les bouffées brûlantes du siroco (1).

(1) Ces précieuses qualités ont désigné le cheval camarguais à l'attention publique lors du creusement de l'isthme de Suez, où ils purent rendre de réels services.



Fig. 16. — L'appel des troupeaux en Camargue.

Production et élevage. — Le mode d'élevage est des plus particuliers : vivant à l'état demi-sauvage, les juments sont réunies en troupes nommées *manades*, possédant un étalon, le *grignon*. Les manades de l'île étaient composées de cinquante à cent bêtes, juments et poulains de tout âge. Chacune d'elles a son gardien qui la surveille à cheval. Ce sont ces *guardians* que les légendes et les récits provençaux ont célébrés. Nés et élevés au milieu du troupeau, ils en connaissaient les mœurs et montrent une adresse remarquable à saisir un sujet désigné dans la troupe indomptée. Les chevaux se reproduisent en liberté, et le poulain vit dans la manade. Ces équidés se nourrissent des plantes des marais ou de foin parcimonieusement distribué. En été, quelques manades privilégiées viennent pâturer les prairies de la rive droite du Rhône, entre Saint-Gilles et le Cailar.

Ces bouviers, illustrés par les poésies de Mistral, possèdent une équitation instinctive, pleine d'adresse et d'audace et dont le mérite et la solidité se montrent avec éclat dans les courses ardentes de la *ferrade*. Le bétail de l'île comprend aussi des troupes de vaches et de taureaux paissant en liberté. Pour faire la répartition des animaux, il convient de marquer chacun d'eux d'une empreinte avec un fer rouge, d'où le nom de ferrade donné à cette opération.

Les chevaux de la Camargue servaient autrefois au « dépiquage » des céréales. La moisson venue et les blés fauchés, on étendait les gerbes dorées sur une aire circulaire. Les juments étaient tenues en brides par un valet qui se déplaçait sur la surface ainsi couverte, tout en faisant trotter autour de lui les animaux. Les chocs répétés des sabots sur le sol durci séparaient le grain de la paille et effectuaient un battage primitif.

L'usage généralisé des batteuses n'a pas été sans porter préjudice à l'élevage du cheval camargue ; le « désallement » des *sansouires*, les irrigations par les eaux du Rhône, la plantation de la vigne, la mise en culture des céréales, la suppression des prairies ont orienté l'activité humaine vers d'autres voies. Il serait regrettable de voir disparaître cet intéressant équidé ; sa résistance à la fatigue, sa sobriété, sa rusticité le faisaient

rechercher partout. Certains éleveurs du Charolais et du Vivarais l'employèrent utilement dans leurs haras, et ses précieuses qualités le destinaient tout naturellement au service de la cavalerie légère, le seul défaut qu'on lui reprochait, sa petite taille, ayant été corrigé par une sélection attentive ou des croisements judicieux comme nous le verrons plus loin.

Actuellement le camargue pur présente une taille de 1 m. 35 à 1 m. 45. La tête est forte, le profil légèrement concave, les ganaches lourdes, les oreilles fines. L'encolure, parfois concave, s'unit à un garrot bien sorti, une épaule droite et courte. Le rein est puissant, quoique long, la croupe avalée, les membres sûrs et secs, les pieds parfois plats, conséquence du sol marécageux. La robe est claire, blanc-gris ou gris.

L'Administration des Haras a fait de louables efforts pour developper l'élevage, d'importantes ressources ont été mises à la disposition des propriétaires de l'île. Voulant respecter les usages locaux, on a formé dans la Camargue une manade de choix absolument semblable à celles du pays, et les résultats obtenus sur place étaient encourageants. Malheureusement, ces sages exemples ne se sont pas propagés ; tout a échoué contre l'indifférence des cultivateurs. Le petit établissement modèle a été supprimé, et rien n'est venu entraver la disparition de la race camargue. Elevé dans les terrains incultes, ce robuste petit cheval devait vivre à l'état sauvage, dans l'abondance en été, dans la privation en hiver ; le progrès agricole lui a été funeste. La Camargue a éprouvé une grande transformation ; on a créé des rizières, des prairies, des vignes, et le premier effet de l'amélioration et de l'assainissement du sol devait être la disparition de ses chevaux camarguais et la production de demi-sang dont nous étudierons plus loin les caractères. A l'aide d'étalons arabes ou anglo-arabes, on obtient ainsi des chevaux du type cavalerie légère (dépôt de remonte d'Arles).

On rencontre dans les plaines basses et marécageuses de l'Aude voisines du littoral des populations chevalines se rapprochant du type camargue par les caractères extérieurs, les qualités de rusticité et d'endurance, le mode d'élevage en liber-

té. Nous étudierons aux chapitres du demi-sang l'amélioration du cheval camargue.

V. — RACES DE LA CORSE ET DE LA SARDAIGNE

Les chevaux de ces deux types présentent une taille réduite qui ne dépasse pas 1 m. 35 et descend parfois au-dessous de 1 mètre pour la race corse.

Le profil du cheval corse est droit, la tête fine, distinguée,

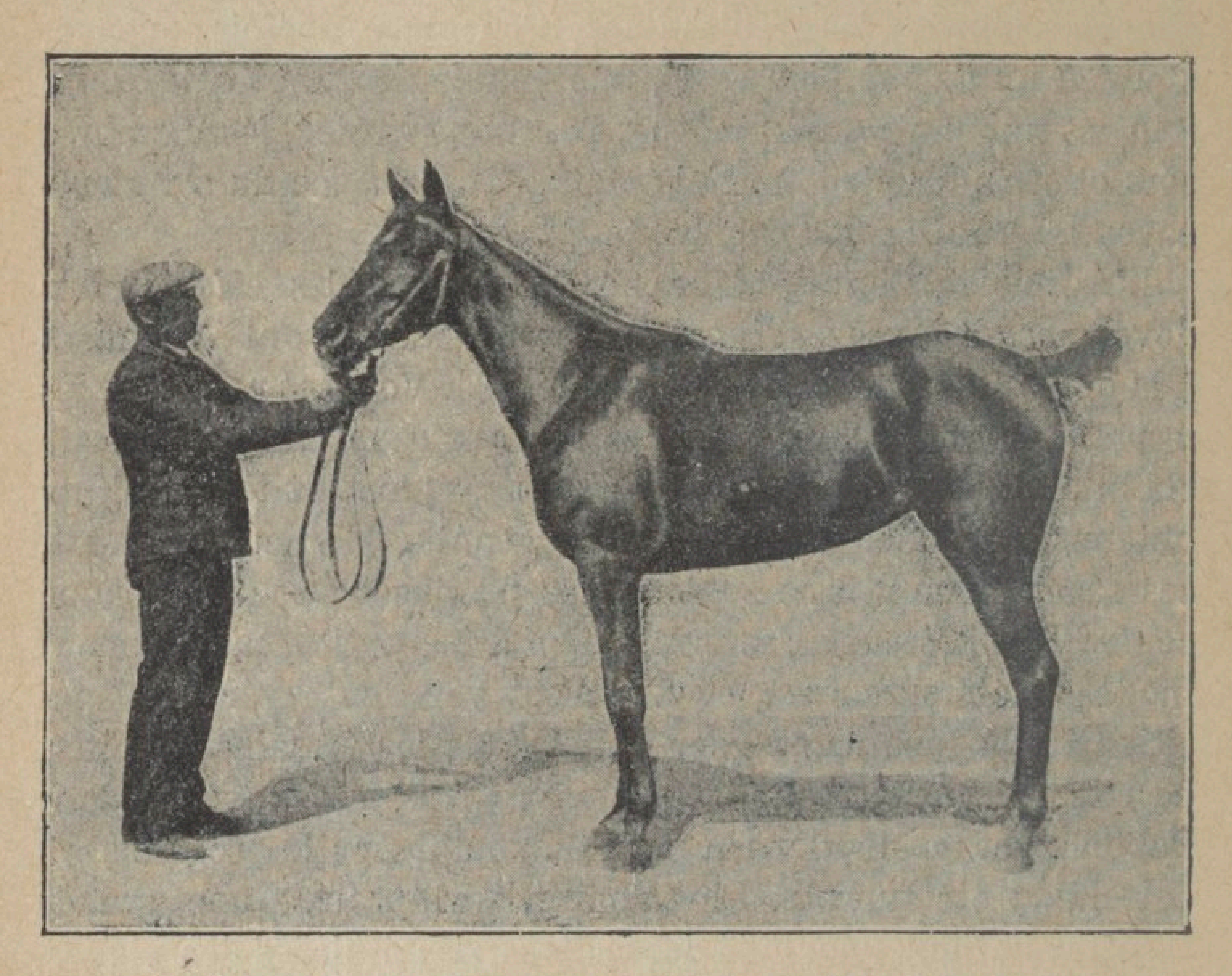


Fig. 17. — Poney corse amélioré par une infusion de sang anglo-arabe.

l'encolure mince, légère, le dos droit à arête tranchante, les crins abondants, le rein bien fait, la croupe courte, oblique, les extrémités fines. L'arrière-main est quelquefois plus élevée que l'avant-main. La poitrine montre une hauteur favorable, les membres sont secs, les articulations solides.

Des tentatives d'amélioration poursuivies à diverses époques n'avaient pas donné des résultats très nets. On a essayé

judicieusement d'améliorer les chevaux corses par le croisement arabe de même souche ou anglo-arabe. Ainsi a-t-on cette fois évité les errements du croisement anglais. Les mâles obtenus sont assez harmonieux et rappellent l'arabe avec la croupe cependant oblique, l'arête du dos et de la croupe saillante (fig. 17). Il existe actuellement en Corse 13 étalons de l'Etat (10 arabes purs, 3 anglo-arabes). On en obtient des anglo-arabes manquant un peu de distinction, dont la Remonte achète les meilleurs, pour la cavalerie légère. On compte en Corse 7.800 chevaux environ et 8.000 mulets ou mules.

Les équidés corses vivent à l'état de demi-liberté dans le maquis et gagnent à cette existence des qualités d'endurance, de sobriété et de vigueur bien caractéristiques. La robe est ordinairement foncée, noire, parfois bai, rarement alezane. Leur utilisation consiste dans le service de selle auquel ils sont astreints par les habitants.

Le régime pastoral étant très en faveur parmi les cultivateurs sardes, les chevaux de la Sardaigne, que quelques auteurs rattachent au type africain, vivent en pleine liberté et jouissent des mêmes caractères de rusticité et d'énergie que tous les congénères corses. Ils subirent au XVIII[e] siècle l'influence heureuse des croisements andalous. Un type réduit présente le modèle pur du poney.

VI. — RACE DES LANDES DE BRETAGNE

La population équine primitive du sud de la Bretagne se rattache au type asiatique, dont l'introduction remonte probablement à l'époque des premiers Celtes. Les archives de Quimper notent, d'ailleurs, l'importation de neuf étalons arabes, ramenés en 1212 des Croisades par le duc Olivier de Rohan et réunis au haras de Salles, près Gouarec. Des traditions locales, des vestiges de costumes laissent supposer, d'autre part, l'immigration, dans la Bretagne du sud, de peuplades asiatiques ayant amené leurs chevaux (1).

(1) On sait que les bigoudènes de Pont-Labbé présentent, dans leur facies et leur curieuse coiffe aux ornements bizarres, des rappels de la civilisation mongole.

De petite taille, avec des aplombs réguliers, des membres sûrs, le cheval breton possède une sobriété et une rusticité à toute épreuve. La conformation manque parfois d'élégance, la tête est grosse avec l'encolure mince, les hanches saillantes, la croupe avalée et les jarrets rapprochés, mais il rachète

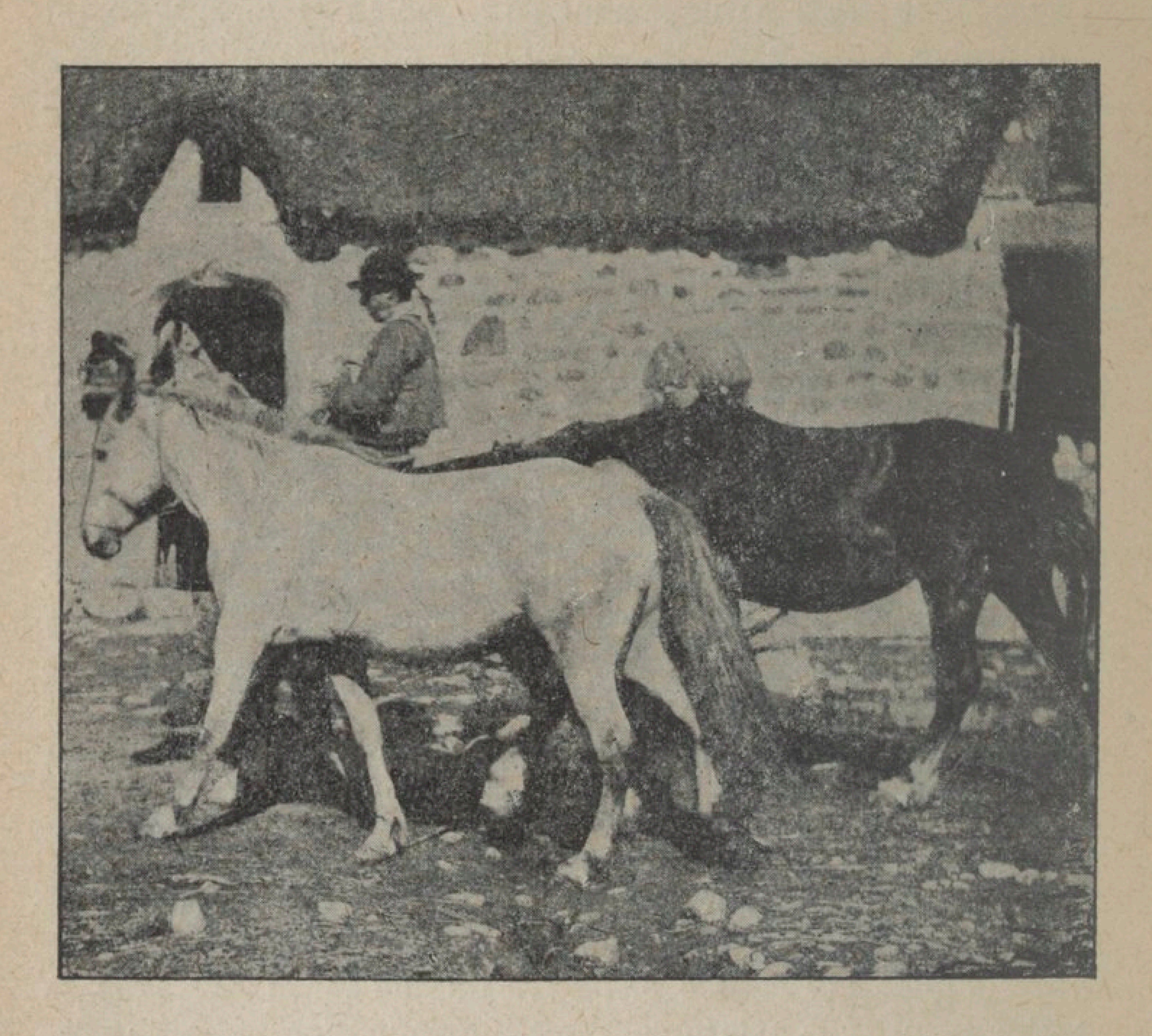


Fig. 18. — Chevaux bretons.

ces défauts par une vigueur et un courage exceptionnels (fig. 18).

La faible élévation de sa taille semblant faire obstacle à son adoption dans les divers services, on a tenté d'accroître ses dimensions par les croisements avec des étalons anglais, arabes ou anglo-arabes. L'emploi des étalons pur-sang n'a pas donné de résultats satisfaisants : les sujets obtenus présentent une disgracieuse association des qualités et défauts des races croi-

sées. Les membres sont grêles sans solidité, la poitrine aplatie, la croupe fuyante ; le caractère est devenu moins souple, moins docile, et les précieuses qualités d'endurance et de sobriété ont partiellement disparu.

Ces résultats défavorables peuvent s'expliquer par des dissemblances morphologiques et physiologiques existant entre les races ainsi unies. Les croisements avec l'arabe ou l'anglo-arabe donneraient de meilleurs résultats ; il existe en effet une certaine analogie entre les qualités physiques et les modes d'élevage de ces équidés. Il serait d'ailleurs intéressant de sélectionner à nouveau le type pur du cheval breton si estimé autrefois ; ces bidets, trottant parfois l'amble, pouvaient parcourir 100 kilomètres par jour. Aux foires, aux marchés du Finistère, du Morbihan, on peut voir, attelés aux carrioles, les descendants de ces chevaux, types abâtardis, dont les qualités encore perceptibles mériteraient d'être mises à nouveau en lumière.

La Bretagne offre les conditions les plus favorables pour l'élevage du cheval de selle : la nature géologique du sol, les systèmes de culture poursuivis, les modes d'alimentation concourent en effet à former des sujets unissant à une certaine finesse des qualités réelles de solidité et d'endurance.

Nous verrons plus loin quels succès a remportés la Bretagne hippique en utilisant la souche de ses chevaux indigènes pour constituer les trois branches de son élevage chevalin : production du cheval de trait, production du cheval de sang et production du postier breton ou norfolk-breton, qui jouit actuellement d'une réputation universelle.

VII. — RACE DU MORVAN

L'ancienne population chevaline du Morvan était renommée. Le bidet du Morvan remontait jadis les équipages de chasse ; sous Louis XIV, des étalons arabes améliorèrent la race.

Le type de l'ancienne jument du Morvan se différenciait suivant les régions. Sèche, osseuse, en pays de côtes, plus ample dans la plaine, excellente bête de charrue et de trait,

trottant de 12 à 15 kilomètres à l'heure, elle effectuait un service de selle précieux dans les mauvais chemins de cette contrée pittoresque.

Les juments, suivant l'étalon que le hasard leur faisait rencontrer, donnaient des chevaux de culture ou des chevaux de selle dits « bidets ».

Certains de ces bidets étaient tout à fait remarquables ; c'est avec eux que se remontaient les équipages des louvetiers réputés : le fameux « Rallie-Bourgogne », par exemple ; leurs prouesses sont contées tout au long dans les Mémoires du temps. Quelques propriétaires arrivèrent même, par sélection méthodique et raisonnée, à créer avec leurs propres ressources une race vraiment personnelle. C'est ainsi qu'il existait jadis une race « Mathieu de Cave », aujourd'hui disparue et qui conquit par ses hauts faits une réputation légendaire.

La création des routes nécessita bientôt l'élevage du cheval de roulage. Pour l'amélioration du type, des étalons de pur-sang furent amenés par de grands propriétaires, puis des anglo-normands par les Haras.

La différence entre la race trait et celle de demi-sang s'accentua aussitôt, mais la guerre de 1870 décima l'élevage, qui s'orienta définitivement vers la production du cheval de gros trait. Les succès remportés par les solides Nivernais noirs justifient cette évolution.

VIII. — RACE D'ALSACE-LORRAINE

Les prairies lorraines et les vallons alsaciens étaient peuplés de chevaux appartenant au type asiatique.

D'une conformation souvent défectueuse avec une croupe avalée, des jarrets crochus, les petits chevaux lorrains possédaient une vigueur, un courage exceptionnels. On ne trouve plus que quelques races représentants de ce type à l'état pur, l'ancienne population équine ayant été abâtardie par des croisements avec l'étalon normand ; seuls les sujets résultant de l'alliance avec les reproducteurs orientaux du Haras grand-ducal de Deux-Ponts maintenaient certaines qualités d'endurance et de rusticité où se révèle le sang asiatique.

En Lorraine, l'élevage du cheval de trait, de l'Ardennais, ainsi que nous le verrons plus loin, remporte actuellement un vif succès.

IX. — RACE DE NAVARRE

Le Béarn et la Gascogne, surtout les environs de Tarbes, forment le berceau de cette race, autrefois dénommée *navarrine* ou *navarraise*, *bigourdane*, *tarbaise*, *tarbéenne*, ou encore *race pyrénéenne*, en raison de son aire géographique. Cette population équine s'étend du pied des Pyrénées jusqu'aux rives de l'Adour, débordant à l'est jusqu'à la Garonne et au nord jusqu'aux limites extrêmes des collines d'Armagnac, qui s'abaissent graduellement dans les Landes, presque aux portes de Mont-de-Marsan, du côté de Villeneuve. Elle occupait encore le Roussillon, le pays de Foix, une partie de la Guyenne et du Languedoc.

L'origine de la race pyrénéenne remonte à la plus haute antiquité. Lors de la conquête de l'Espagne par les Maures au VIIe siècle, la race reçut une nouvelle infusion de sang oriental.

Ce cheval, d'après Huzard, dériverait de l'andalou, dont il présentait le cachet, la distinction, avec une taille moindre, un corps moins étoffé, une encolure plus longue et moins rouée, un garrot plus haut, un dos plus ensellé, moins d'élégance et de souplesse, mais plus de vigueur et de légèreté.

Son allure était douce, plutôt relevée qu'allongée. Il était célèbre comme cheval de manège français.

C'est à cette antique lignée que se rattache le cheval navarrais, célèbre au moyen âge comme cheval de guerre. Colbert, en 1665, décréta l'importation peu souhaitable dans le Midi d'étalons hollandais et danois. Puis, en 1765, Pompadour fut créé, et son influence releva l'éclat des races méridionales.

Dès le début du XVIIIe siècle, il y avait quelques différences entre les chevaux de la montagne, de la plaine de Nay, du Pont-Long, etc. Les juments de la plaine de Nay avaient beaucoup de ressemblance avec celles de Tarbes ; elles possédaient cependant moins que ces dernières le caractère asiatique. Elles étaient plus grandes que celles de la montagne, mais moins

membrées. Celles de la vallée d'Ossau montraient une taille élevée, mais, avec une croupe pointue et avalée, la tête un peu brusquée, elles possédaient une sorte de cachet espagnol. Les juments basques étaient petites, mais très bonnes ; celles du Pont-Long, également de faible taille, mais peu distinguées.

La taille moyenne de ces équidés était de 1 m. 42 à 1 m. 50 ; les membres secs et bien musclés, les sabots solides et sûrs ; le dos droit, la croupe parfois un peu courte. La poitrine manquait quelquefois de profondeur, mais l'encolure, souple et longue, portait une tête expressive. Les robes étaient ordinairement bai ou noir, les livrées claires assez rares.

Quelques croisements arabes furent tentés. Le pur-sang donna le cheval *bigourdan*, de qualité inférieure et décousu.

Mais bientôt l'emploi d'étalons arabes et anglo-arabes permit d'augmenter la taille sans nuire à la conservation des qualités foncières du cheval navarrais. Ainsi fut constitué notre célèbre élevage au Sud-Ouest. Nous retrouverons cette importante population chevaline aux demi-sang du Midi.

ESPAGNE

RACE ANDALOUSE

Les chevaux andalous habitent le sud et la partie centrale de l'Espagne. Quelques auteurs rattachent cet équidé aux chevaux barbes de souche africaine. Il est vraisemblable que les deux types, asiatique et africain, amenés par les Maures ou introduits par voisinage géographique, se sont mélangés ainsi que l'atteste la variabilité du profil, tantôt droit comme l'arabe, tantôt moutonné comme le barbe ou même convexe. On retrouve dans ces coursiers les caractères de distinction, d'élégance et de vigueur du sang oriental. Les membres sont nets et solides, la conformation longue mais harmonieuse, l'encolure épaisse, la poitrine large, la croupe arrondie. La robe est bai miroité ou noir, les crins abondants, ondulés.

L'élégance de ce cheval, son feu, la distinction de ses allures le firent rechercher par les écuyers du XVIIIe siècle.

Les équidés de la Haute-Andalousie étaient surtout appréciés malgré leur tête un peu longue ; ils se montraient souples, gracieux, et leur vogue était comparable à celle du pur-sang avant la création de cette célèbre race anglaise. Très estimé comme cheval de selle, de manège ou d'apparat, avant la faveur des *race-horses*, l'andalou fut importé fréquemment, en France, en Angleterre, etc.

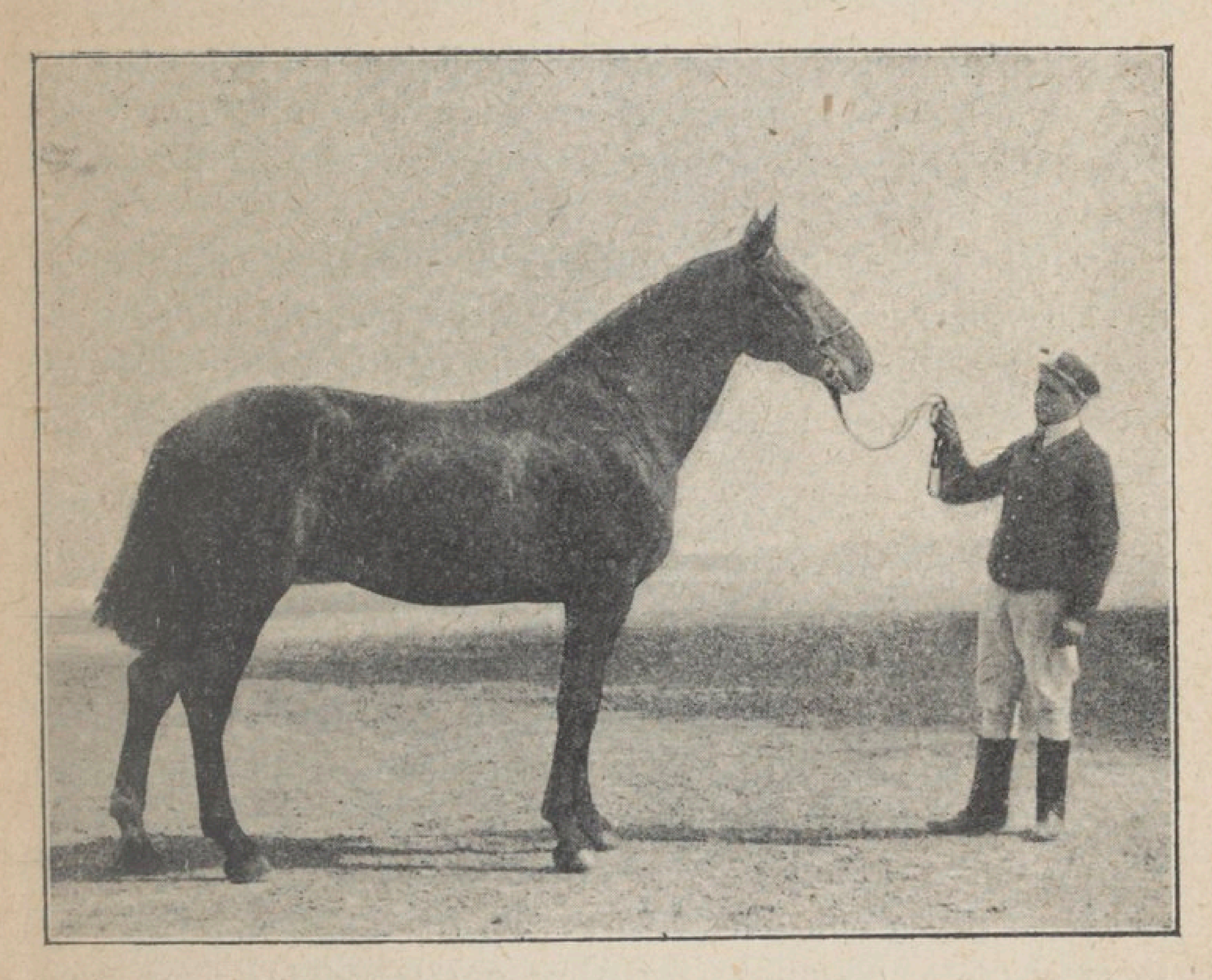


Fig. 19. — Cheval andalou.

Actuellement, la population chevaline de l'Andalousie est peu homogène, divers types étant venus se joindre à la race asiatique, qui montre cependant encore son empreinte.

La population chevaline de la Galice est représentée par trois races méritant d'être encouragées, parce qu'elles offrent des modalités différentes de l'élevage.

Le haras de Léon a contribué à la création de bonnes juments de plus de 1 m. 45 de taille dites *juments de Léon*. Ces juments sont pour la plupart consacrées à la production mu-

lassière et on les donne à l'étalon seulement quand elles avortent. Elles appartiennent aux propriétaires aisés qui possèdent des fourrages en abondance. On les tient à l'écurie pendant une grande partie de l'année et, de temps en temps, on leur fait pâturer de bonnes prairies. On pourrait en obtenir des chevaux pour la remonte de l'armée. Mais comme le jeune mulet se paie plus cher que le poulain, l'élevage hippique est généralement délaissé.

Le deuxième groupe de chevaux galiciens est constitué par le type *jaca gallega*, mesurant, en moyenne, 1 m. 35 de taille, fort, sobre, résistant, d'aplombs défectueux, à grosse tête, à forte ossature.

C'est le cheval des agriculteurs de moyenne condition et des provinces à pâturages buissonneux (genêts). On l'utilise pour la traction des chariots et des charrettes, pour la selle et le bât. Beaucoup de juments sont destinées à la production mulassière.

La valeur de ces chevaux consiste dans le faible coût de leur alimentation : quand ils travaillent, on leur donne du foin, du maïs et de l'orge ; en dehors de cette période, on les laisse simplement pâturer dans les bois. En accouplant cette jument avec un étalon du même type, mais plus haut, on pourrait obtenir un bon cheval de selle pour l'armée. Pendant la guerre, on les a exportés en grand nombre.

Le troisième groupe est constitué par le *poney de race galicienne*, à profil concave, tête petite, tronc court, extrémités fines, crinière abondante, tempérament nerveux.

Ce sont les chevaux des petits agriculteurs ; ils vivent en pâturant les genêts. Ils servent pour la selle et rarement pour le trait léger. On en exporte beaucoup en France ou on les vend dans les autres provinces de l'Espagne.

RUSSIE

RACES RUSSES

Généralités. — Sur l'immense étendue de l'Empire russe, on comptait avant la Révolution des soviets plus de 22 millions

de chevaux dont la plupart se rattachent au type asiatique. Une statistique exacte devait ajouter à ce dénombrement les populations chevalines qui paissent sur les steppes de la Russie orientale et de la Sibérie. De telles évaluations rencontrent de sérieuses difficultés, les chevaux kirghises, kalmouks et cosaques vivant à l'état demi-sauvage.

En 1908, on comptait environ 322.000 kibitkas, ou ménages kirghises ; les plus pauvres de ces nomades ne possèdent pas moins de 20 chevaux, et les nobles en élèvent jusqu'à 1.000. Il n'est donc pas excessif d'évaluer à 12 millions le nombre des chevaux des steppes, et nous arrivons dans ces conditions au total de 34.000.000 de chevaux russes, représentant ainsi presque le tiers de la richesse chevaline du monde entier. La faible densité de la population, le manque de voies ferrées et le développement de la culture expliquaient facilement l'extension prise par la production chevaline dans l'Empire des tsars.

Sur une aussi vaste étendue de territoire, avec les variations considérables de sol et de climat, les races chevalines devaient se présenter avec des caractères très dissemblables. En fait, on rencontrait en Russie toutes les conformations et toutes les aptitudes depuis le « tarpan » ou cheval sauvage juqu'au pur-sang, en passant par les races tartare, kirghise, finnoise, jmoudine et par les célèbres trotteurs Orloff.

Un caractère commun unit toutes ces variétés : c'est l'endurance et la sobriété, résultant de leur existence sous un climat rigoureux et dans des conditions assez précaires.

Ces qualités sont surtout développées dans les races demi-sauvages paissant sur les steppes de la Sibérie et du sud-est de la Russie. La région d'élevage des chevaux d'attelage trotteurs et des chevaux de trait se trouvait aux environs de Kozlow, Tambow et Voronège, dans les gouvernements de Penza, de Simbirsk et d'Orel. Les haras de chevaux de selle étaient centralisés en Petite-Russie, particulièrement dans le gouvernement de Poltava ; à l'ouest, en Podolie, on trouvait de préférence les anglo-arabes, en Pologne, le pur-sang et le demi-sang.

Nous étudierons plus spécialement les variétés se rattachant au type asiatique, et notamment les chevaux des steppes.

Les chevaux de steppes vivant à l'état demi-sauvage présentent d'intéressants caractères, et leur étude révèle des coutumes curieuses. Les races les mieux définies sont les chevaux kirghises, les chevaux kalmouks, tcherkess, de l'Ukraine, les chevaux du Don, les chevaux du Caucase, de Kabardin, de Karabach, etc.

Ces chevaux se rattacheraient à la grande branche mongolique ou tartare.

Provenant de peuplades habitant le centre de l'Asie et qui ont déferlé à maintes reprises sur l'Europe, c'est le cheval des *Mongols*, des *Tartares*, des *Kalmoucks*. Venu avec ses maîtres asiatiques il s'est implanté avec eux dans le pays conquis (1).

Gengis Khan, au XIIIe siècle, promenait ses Mongols à travers l'Asie, depuis les eaux du Japon jusqu'à celles de la Méditerrannée ; *Tamerlan* fondait au XIVe siècle un empire tartare, mettant le joug aux Ottomans et faisant trembler le monde, du sein de sa capitale de Samarcande. Passés en Russie, ces Mongols se mêlent aux Sarmates et fondent dans le sud l'Empire des *Khazares*.

Les *Huns*, rameau touranien voisin de la souche tartare, envahissent l'Europe au Ve siècle avec Attila et sa cavalerie innombrable. Au Xe siècle, le foyer ancestral, le Volga, fournit encore les éléments d'une nouvelle invasion, celle d'*Arpad* en Hongrie (P. de Choin).

Les races chevalines de l'Asie ont des frontières indécises. Vers Kaboul et Lahore, et sur le versant sud du Thibet, on passe sans heurt aux races de souche arabe. La race turcomane est également une race de soudure. Sur les confins de la Mandchourie et de la Chine, les races mongoliques s'entremêlent avec les petites races de l'Asie orientale.

Les caractères ethniques se précisent en Sibérie méridionale. Les groupes de *Semipalatinsk*, de *Tomsk*, d'*Irkoutsk*, de *Transbaïkalie* et ceux de *Mongolie* passent pour les représentants de l'espèce chevaline primitive. C'est dans ces parages que se trouveraient les troupeaux de tarpans sauvages à for-

(1) P. DE CHOIN, *La Vie agricole*, 4 décembre 1920.

mat réduit, à pelage sombre, offrant toute résistance à la rigueur des climats et à la pauvreté des aliments.

Il est à craindre que les éléments chevalins de souche mongolique n'aient subi une désastreuse confusion, à la suite de l'occupation des armées soviétiques.

Un important rameau, détaché de la souche mongolique, groupe les ramifications russes du Volga, du nord du Caucase, du Don, de la mer d'Azof et de la mer Noire, c'est-à-dire l'immense partie des *chevaux des steppes* et des *chevaux de Cosaques* (1).

Ces chevaux atteignent 1 m. 30 à 1 m. 35. Ramassés, court jointés, avec le bras fort, l'encolure courte, la tête lourde, ils ont l'œil vif, une bonne arrière-main, avec la hanche saillante et la queue bien portée. Ils vivent, nous l'avons vu, en troupeaux, en *tabounes* (6 ou 8 étalons pour 100 juments, et 500 hongres), sous la garde des Tartares qui mènent la vie nomade, mangeant la chair des mauvais chevaux, buvant le lait des juments dont ils font une boisson fermentée, se défendant contre les loups et vivant par 52° de chaleur et 30° de froid.

Tels sont, avec des variantes, les *Kirghizes*, les *Bachkirs*, les chevaux *du Don*. Ce sont ces chevaux qui composaient la cavalerie de Broussiloff, aux temps où la Russie tsariste était notre alliée et où les Cosaques faisaient prisonnière toute une armée autrichienne (1916).

Très durs à la fatigue, ces chevaux sont aux Slaves et aux Tartares ce qu'est le cheval arabe aux Mahométans, avec cette différence que les chevaux de souche mongolique sont soumis plutôt que cultivés par ceux qui s'en servent (P. de Choin).

La beauté n'existe pas comme qualité d'ensemble, car les accouplements se font au hasard, mais la constitution est solide. Sous le coup des intempéries, des fatigues, de l'inconstance du régime, la constitution se fortifie, si le développement s'arrête, et le résultat est une masse de chevaux excellents. Ils font nombre dans les 34 millions de chevaux (la

(1) D'après le *Sport universel*, le lieutenant Piechkhoff a fait 2.000 lieues en 1889, du fleuve Amour à Saint-Pétersbourg, sur un unique cheval de treize ans, n'ayant pas plus de 1 m. 35 et qui avait coûté 400 à 500 francs.

moitié de la population chevaline du monde entier) que possédait l'empire russe en 1908. Cette population chevaline existe au prix d'un déchet énorme. Tout ce qui est mauvais disparaît, les survivants sont les plus forts.

Malgré les hautes qualités des chevaux de Cosaques on ne saurait y recourir comme type améliorateur, étant donné la supériorité comparative de l'arabe et de ses dérivés : supériorité qui tient non seulement à la taille et à la beauté, mais surtout à l'éducation et aux soucis du pedigree.

Les Russes eux-mêmes l'ont si bien compris qu'ils n'ont nullement employé le cheval des steppes comme améliorateur dans leurs types améliorés. C'est avec l'anglais, l'arabe et d'autres éléments très éloignés du type cosaque qu'ils ont créé l'*Orloff*, l'*Orloff-Rostopchine*, le *Streletz* et les *anglo-arabes de Pologne et d'Ukraine.*

Race Kirghise. — Les Kirghises sont de race turco-tartare et habitent les steppes de l'Asie centrale jusqu'aux frontières de la Chine, ainsi qu'une partie de la Russie d'Europe, au nord de la mer Caspienne, entre le Volga et les monts Ourals, dans les provinces d'Orenbourg, d'Ouralsk et de Semipalatinsk. Les steppes s'étendent, en Europe, sur 1.962.000 verstes carrées (2.232.756 kilomètres carrés) et sont habités par plus de deux millions de nomades. Sur cette vaste étendue de territoire, une faible portion est réservée à la culture ; le reste comprend d'immenses pâturages coupés de landes et de dunes sablonneuses où paissent les chevaux kirghises.

Le cheval kirghise est de petite taille (1 m. 42 à 1 m. 46), mais d'apparence robuste. La robe est ordinairement claire et souvent isabelle, aubère ou rouan ; la tête bien proportionnée et expressive, les yeux ouverts, les oreilles mobiles. L'encolure est un peu renversée, le garrot élevé, le dos droit, la croupe avalée ; les membres sont secs et bien développés. La conformation générale manque de distinction, mais le cheval kirghise rachète ce défaut par sa vigueur, son agilité et sa résistance surprenante à la faim et à la fatigue. Il convient au service de la selle et du trait léger.

Ces équidés présentent un curieux exemple d'organisation sociale. Ils sont ordinairement réunis en « kossiaks » com-

posés d'une quinzaine de juments dirigées par un étalon qui les guide et les défend. Les poulains et les chevaux hongres paissent à part. La réunion des kossiaks forme des « tabounes » de plusieurs milliers de têtes.

Les qualités d'endurance de ce robuste petit cheval dérivent évidemment de son mode d'élevage. Les populations kirghises sont essentiellement nomades ; elles errent dans les steppes depuis le commencement du printemps jusqu'à l'automne le plus avancé. Des tentes coniques de claies de bois doublées de feutre rapidement pliées, les *kibitkas* servent d'abri à la famille ; ces tentes, démontées, sont transportées sur les *arbas*, chariots à quatre roues massives d'une seule pièce, traînés par les chameaux. Les chevaux accompagnent leurs maîtres durant ces pérégrinations, et cette vie nomade développe leur force et leur agilité.

Les coursiers paissent toute l'année en plein air ; ils naissent et grandissent en liberté, ayant pour unique nourriture l'herbe qu'ils peuvent trouver eux-mêmes. Dans les steppes, l'hiver est ordinairement très rigoureux et accompagné de tourmentes de neige qui couvrent le sol d'un épais tapis. Aucun aliment n'est apporté aux chevaux pendant cette dure période ; ils doivent creuser la neige avec leurs sabots pour découvrir quelques restes d'herbe flétrie. Lorsque survient le dégel, le verglas remplace la neige ; les chevaux ne peuvent alors, avec leurs pieds non ferrés, briser l'épaisse muraille de glace. Les nomades se décident à venir en aide à leurs coursiers, mais cette bienveillance se borne à rompre la glace par places. Chaque hiver beaucoup de ces chevaux périssent par suite de ces privations, et la mortalité, chez les jeunes, atteint des proportions considérables. Dès l'arrivée du premier printemps, aussitôt que l'herbe croît la tribu se met en marche avec son bétail, ses chevaux, et parcourt lentement le steppe, se déplaçant lorsque la pâture vient à manquer.

Les nomades se dirigent au printemps vers les régions dont ils ont brûlé l'herbe sèche en automne ; la prairie y pousse plus tôt qu'ailleurs. En été, les Kirghises d'Asie remontent parfois jusqu'aux limites du Turkestan (S. de Semenoff).

Parfois, les équidés ont à subir les atteintes des chaleurs

accablantes : la température peut s'élever à 52° C. avec des vents brûlants et desséchants. Les mauvaises conditions d'alimentation, le manque d'eau pure amènent souvent des maladies épidémiques qui déciment des tabounes entières. On comprend quelle résistance doivent présenter les sujets qui survivent à ces épreuves ; cette sélection naturelle tend à former des individus d'autant plus robustes que les conditions d'élevage sont plus défectueuses.

Les juments mettent bas au printemps (mars, avril), mais le poulain ne reçoit qu'une faible partie du lait, presque toute la production étant réservée à faire le « koumys », boisson nationale de ces populations nomades.

Tandis que le mâle est employé à la selle, la jument kirghise est en effet spécialisée dans la production laitière. En vue de produire le koumys, ón la trait trois ou quatre fois par jour, pour en obtenir chaque jour de 600 grammes à 1 kg. 5 de lait (1).

Sur le steppe, l'utilisation alimentaire du lait de jument nuit à la croissance du jeune cheval, ainsi privé de nourriture ou sevré trop prématurément. Normalement le poulain est séparé de sa mère dès sa naissance ; on ne le laisse auprès d'elle que la nuit, après la traite du soir. Toute la journée il devra rester exposé au soleil, sans nourriture, attaché au piquet. L'été se passe ainsi, et, dès l'automne, le jeune animal est réuni au troupeau. L'accouplement est livré au hasard, et les chevaux commencent à se reproduire bien avant d'avoir atteint l'âge adulte ; on a vu des étalons de trois ans posséder des kossiaks.

Ces privations concourent à donner aux chevaux une force de résistance exceptionnelle. S'ils ne possèdent ni la beauté physique, ni la juste proportion des formes, ils ont, en échange, une constitution des plus robustes. Leur agilité est d'ailleurs entretenue par les courses, qui sont les fêtes nationales de

(1) Le koumys, comme la boisson analogue le képhyr obtenu avec le lait de vache, jouit de propriétés thérapeutiques spéciales. Il existait en Russie (gouvernement de Samara et du Volga) des établissements scientifiques où des juments kirghises, bachkires, etc., servaient à la préparation scientifique du koumys distribué aux malades.

ces peuplades. Ces courses ont lieu pendant la célébration des fêtes religieuses, et les parcours atteignent souvent 50 ou 60 verstes (54 à 64 kilomètres).

L'équitation fait d'ailleurs partie essentielle de la vie nationale des Kirghises, et les femmes acquièrent dans cet art une habileté remarquable, qu'elles ont lieu de déployer à l'époque

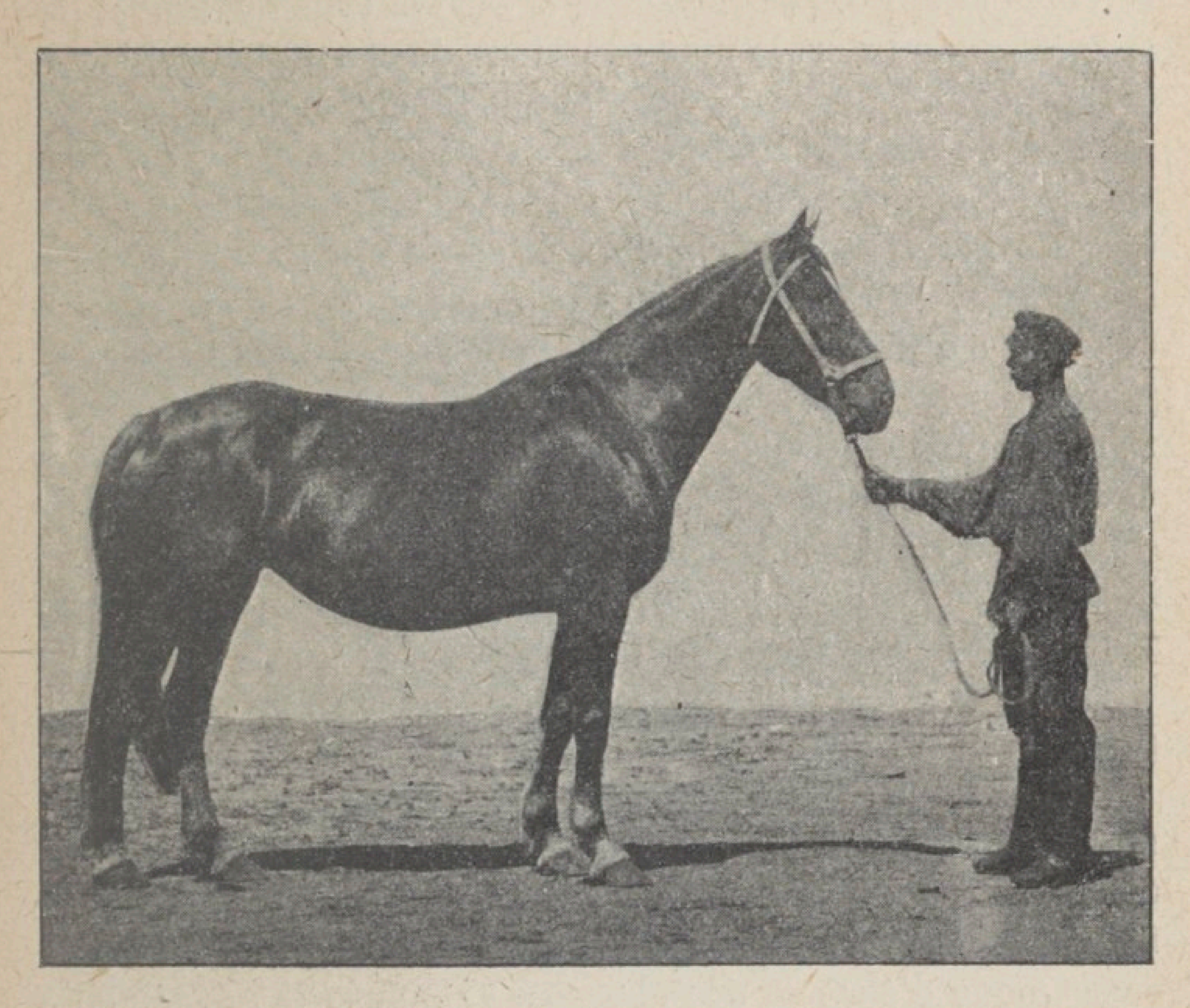


Fig. 20. — Jument kalmouke.

de leurs fiançailles, qui donnent lieu à de curieuses coutumes où le cheval joue un rôle important.

Tels sont les principaux traits de cet élevage. L'Administration générale des Haras russes n'avait pas laissé inutiles de si précieuses ressources, et elle s'employait à améliorer cette race. Déjà un certain nombre de chevaux kirghises étaient employés à la remonte de la cavalerie irrégulière des cosaques d'Orenbourg et d'Ouralsk. Beaucoup d'équidés passaient dans les provinces de Samara et de Saratow ; on les vendait dans

les foires de Simbirsk, où leurs qualités de sobriété et de rusticité les font rechercher.

Une variété kirghise, les chevaux baschkir qui peuplent le gouvernement d'Oufa, est plus spécialement entraînée au trait léger.

Race Kalmouke. — Au sud des tabounes kirghises, entre le Volga et le Don, se rencontre le second type du cheval des steppes, connu sous le nom générique de cheval kalmouk.

Les populations kalmoukes sont de souche mongole, et leurs ancêtres envahirent la Russie au XVIIe siècle. Originaires de la Dzoungarie, ils se sont dirigés vers l'Occident, entraînant avec eux leur bétail et leurs chevaux et s'arrêtant au voisinage de la mer Caspienne, au delà du Volga, lorsqu'ils trouvèrent des conditions d'existence satisfaisantes. Le cheval qui peuple aujourd'hui ces régions est d'une conformation peu régulière. La taille est plus élevée (1 m. 52), la tête grossière avec la mâchoire inférieure très développée ; il possède, comme tous les chevaux des steppes, l'encolure de cerf. Le dos est droit, le rein large, la croupe un peu avalée, les membres robustes, le pied sûr et lisse (fig. 20).

La robe est généralement claire, et la race présente cette particularité de posséder beaucoup d'ambleurs.

On leur reproche avec raison la lenteur de leur développement et le peu de rapidité de leur croissance ; souvent ils atteignent six ans avant de parfaire leur complet développement.

Le mode d'élevage des chevaux kalmouks est analogue à celui des chevaux kirghises ; aussi trouvons-nous réunies dans cet équidé les mêmes qualités de robustesse et d'endurance.

L'équitation est fort en honneur chez les Kalmouks et les fêtes sportives fréquentes. Très jeune, l'enfant est dressé à monter des étalons ; sa conformation le prédestine d'ailleurs à cet usage. Les jambes, courtes par rapport au tronc, sont un peu recourbées ; il est d'usage de placer l'enfant, dès sa naissance, à califourchon sur une sorte de selle placée au fond du berceau.

Parmi les hordes kalmoukes qui envahirent la Russie, certaines tribus continuèrent leur marche à travers les escarpe-

ments des monts Altaï et s'y établirent définitivement. Ces conditions différentes suffirent à donner à leurs équidés des caractères de conformation spéciaux.

Race d'Altaï. — Les chevaux d'Altaï rappellent leurs congénères kalmouks, mais la taille est plus grande et le squelette plus développé.

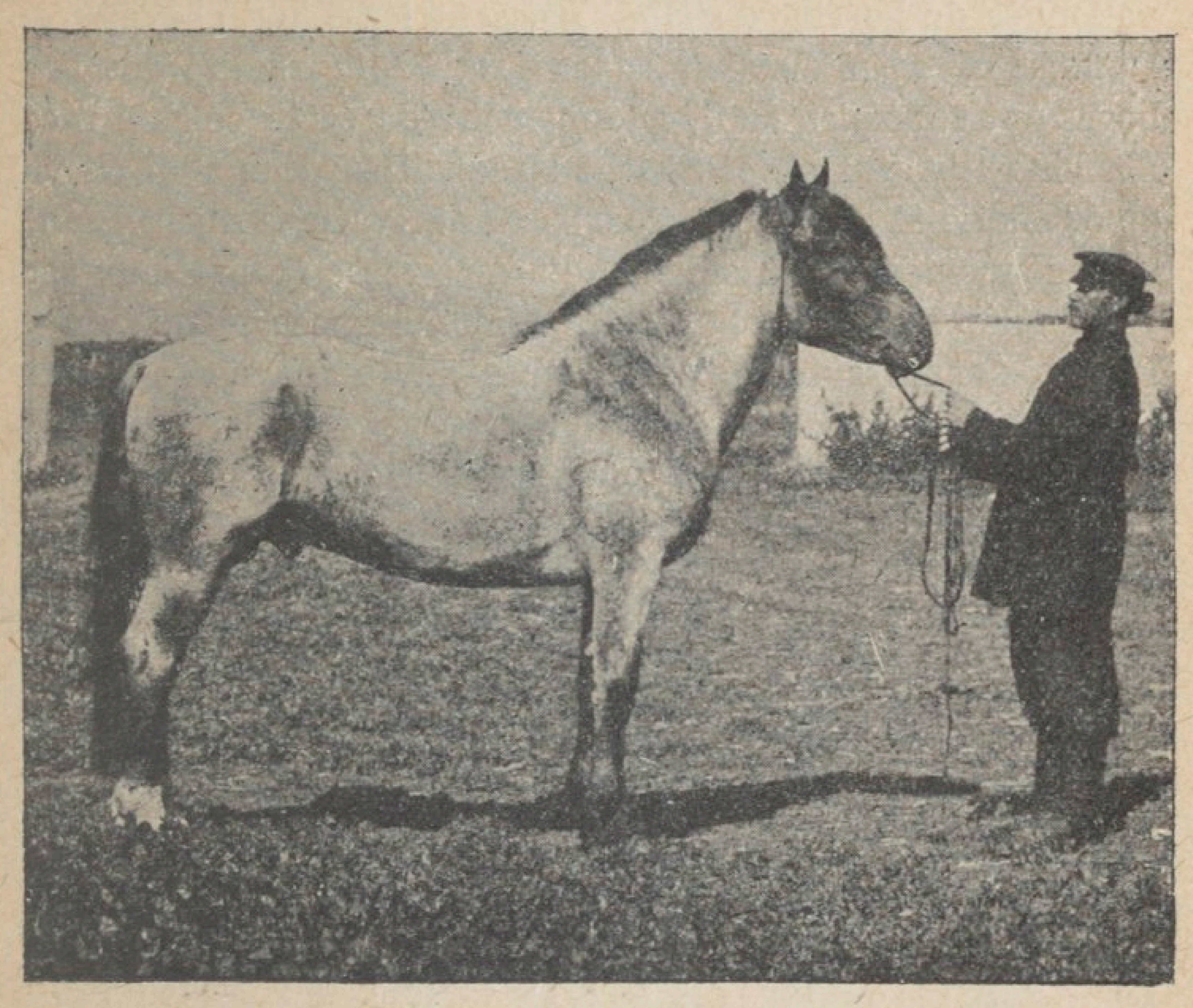


Fig. 21. — Étalon bitugue.

Ils ne conviennent ni au harnais ni à la selle, mais sont merveilleusement adaptés à l'usage auquel ils servent ; le transport à dos des marchandises. A travers des chemins défoncés, pendant les saisons rigoureuses, ils font de longs voyages chargés de poids considérables (de 100 à 150 kilogr.) et se nourrissent des rares végétaux rencontrés en chemin.

Ils exécutent ainsi des trajets considérables dans ces contrées, où il serait impossible de fairé passer des voitures et où les mulets n'existent pas ; les chameaux ne sont pas propres

à ce genre de voyage, et les chevaux d'Altaï rendent ainsi de précieux services en approvisionnant les marchés de Yakoutsk et de Sredne-Kolynisk. Cette étude, forcément restreinte, doit mentionner les races nogaï, bitugues, etc. (fig. 21), dont les conditions d'élevage rappellent les procédés kirghises et qui possèdent les mêmes aptitudes.

Race du Don. — Au sud de la Russie, au milieu des steppes vallonnés du bassins du Don, paissent les 5.000 chevaux du Don. Le prix peu élevé de la terre, la haute qualité des herbages ont concouru au développement de cette célèbre race. Les chevaux du Don possèdent les qualités d'un vrai cheval de cavalerie et peuvent supporter des privations sans en souffrir aucunement ; ils rendent à l'armée russe de précieux services, aussi bien dans la torride région transcaspienne qu'en Finlande et leurs exploits illustrèrent la Campagne de Russie et les raids des cosaques.

Ces dernières années, les tabounes du Don se sont fortement rafraîchies de sang anglais et arabe, si bien qu'on peut dire que le cheval du Don est aujourd'hui un cheval de « demi-sang » élevé dans les conditions des chevaux des steppes.

Race de l'Ukraine. — Sur les steppes situés entre le Don et le Dnieper, paissent les chevaux des cosaques de l'Ukraine. Ils rappellent les grandes lignes du type asiatique avec une robe grise ou alezan.

Race Tcherkess. — Au nord du Caucase vivent les chevaux tcherkess rappelant le type arabe : tête sèche, profil droit, corps svelte, membres fins et nerveux. Ils proviennent vraisemblablement d'équidés syriens, persans, turcs, adaptés au rude climat caucasique.

La région du Caucase septentrional et central est peuplée de chevaux de race Kabardin, animaux robustes, rustiques, d'une taille de 1 m. 48, possédant un pas relevé spécial dit *proïèzde*. Ces chevaux joignent les races de souche asiatique étudiés précédemment : la race de Karabach peuplant le district de Choucha (Transcaucasie) et la race circassienne ou transcaucasienne, les chevaux nogaïs : truchmênes, etc. L'élevage et l'utilisation guerrière des chevaux tcherkess sont

pittoresquement décrits dans le célèbre livre de Tolstoï : *Les Cosaques.*

La transformation du cheval des steppes en cheval de culture s'effectue du côté de la Sibérie ; elle était favorisée par le Gouvernement russe qui, en cas d'épizooties ou de disette, comme en 1891, confiait aux moujiks des chevaux kirghises. Le type se développait avec harmonie à mesure que le paysan améliorait sa culture et pouvait recourir à des étalons de plus grande taille, des haras privés ou de l'Etat. Ces chevaux des steppes, devenus chevaux ruraux améliorés, sont désignés sous le nom de *lomoviks.*

Race Orloff. — Parmi les races qui ont subi l'influence d'un élevage attentif et soigneux, les trotteurs Orloff se placent au premier rang.

Cette variété de chevaux a été créée et fixée par le comte Orloff Tchemensky, dont le nom et le rôle historique sont aujourd'hui parfaitement connus.

Alexis-Gregorievitch Orloff naquit en 1737. A une force herculéenne, il joignit un esprit entreprenant et une rare audace. Lorsque arriva la révolution de 1762, il contribua au renversement de Pierre III, qu'il tua ensuite de sa propre main, et réussit à placer sur le trône Catherine II. Général en chef, il commanda la flotte lors de la célèbre bataille de Tchemensky (5 juillet 1770) et reçut le titre de comte. Banni sous l'empereur Paul III, il se retira à Moscou et prodigua tous ses soins à la création de la race des trotteurs qui portent son nom. En 1778, le comte Orloff fonda, dans le gouvernement de Voronège, à Khrenovoé, son haras devenu bientôt célèbre. Le comte Orloff poursuivait un but nettement défini ; reconnaissant le cheval arabe comme l'idéal le plus parfait, il voulut l'acclimater en Russie, augmenter ses proportions sans lui faire perdre de sa vigueur et de sa beauté.

Le premier étalon qui joua un rôle dans cette création fut le célèbre *Smetanka*, introduit d'Orient en 1775.

Afin d'élargir la fine ossature de *Smetanka*, on l'unit à une jument danoise connue pour la rapidité de ses allures. On obtint ainssi *Polkan I*, dont les mouvements ne satisfaisaient pas encore le comte Orloff. *Polkan I* fut croisé avec une jument

hollandaise de la race des trotteurs de Frisland, et de cette union naquit, en 1784, *Bars I*, à l'aspect imposant, à la croupe puissante et aux mouvements amples et dégagés. *Bars I* est considéré comme l'ancêtre authentique des trotteurs Orloff.

Voici le portrait qu'en donne un auteur contemporain : « La taille de ce cheval était seulement moyenne ; il se faisait remarquer par la hauteur de ses membres postérieurs, relativement aux antérieurs, et par sa rapidité au trot (3 verstes en 4 minutes et demie). Il avait l'avant-bras très long et très fort, ce qui favorisait sa vitesse. »

Le comte Orloff réussit à ennoblir et à développer le trotteur russe par ses croisements avec des étalons de race anglaise et arabe. *Dobry*, *Lubesny*, *Lebede*, furent les produits les plus remarquables issus de ces alliances, et déjà se manifestaient les caractères distinctifs de la race : la finesse et l'élégance du cheval oriental avec des proportions plus amples et plus étoffées.

Il s'agissait maintenant de spécialiser ces coursiers à l'usage qui avait déterminé leur création. Le comte Orloff mit à exécution, pour l'entraînement de ses trotteurs, un plan conçu par lui et dont la technique donne des résultats si satisfaisants que ces procédés sont encore employés actuellement.

Les chevaux étaient accoutumés aux harnais dès l'âge de deux ans et, progressivement, on les dressait au trot, en cherchant à obtenir le maximum de vitesse, tout en conservant la beauté de la correction des allures ; un bon trotteur russe doit pouvoir « porter sur son dos un verre plein d'eau sans en répandre une goutte pendant la course ».

Les distances à parcourir étaient très réduites ; au début, on faisait franchir au cheval une piste de 200 sayènes (427 mètres) en quatre épreuves successives ; les coursiers étaient ramenés chaque fois au pas. De temps en temps, pour examiner l'endurance des chevaux à la fatigue, des parcours de 20 verstes étaient effectués en observant rigoureusement l'alternance du trot et du pas. L'entraînement avait lieu en été à l'aide d'un « droschki » de course ; en hiver les chevaux étaient attelés à de légers traîneaux. Le comte Orloff dirigeait lui-même ses trotteurs, et son habileté était incomparable.

Le comte Orloff produisit, dit-on, ainsi des chevaux qui trottaient aussi vite sur 100 yards (97 mètres) que nos trotteurs actuels.

Cet élevage judicieux a pu réussir à fixer le type des Orloffs, dont les caractères physiologiques sont maintenant nettement accusés.

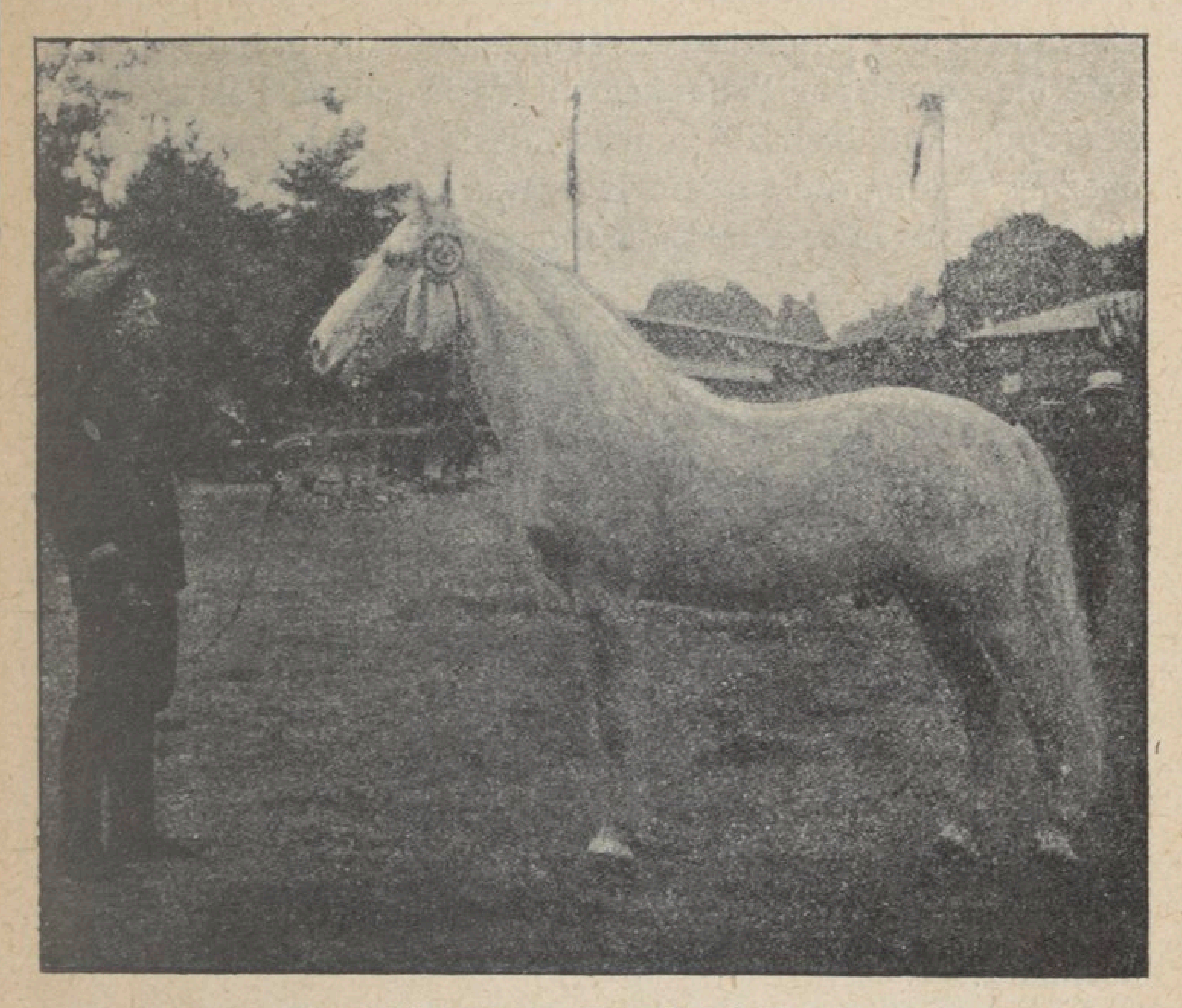


Fig. 22. — Cheval Orloff.

La taille oscille entre 1 m. 55 et 1 m. 70. La tête est celle de l'arabe, le profil droit, parfois un peu busqué à l'extrémité du chanfrein ; les yeux sont expressifs, les arcades orbitaires saillantes. L'encolure est bien arquée, la poitrine large et volumineuse, le dos droit et assez long, la croupe musclée et arrondie, la queue touffue et longue. Les membres sont forts avec des muscles et des tendons bien dessinés ; les avant-bras longs. Les pieds sont garnis de fanons mous et souvent assez développés ; les sabots, de moyenne grandeur, sont durs et solides.

La robe blanche était soigneusement sélectionnée autrefois et constituait un caractère de classification, ainsi que l'abondance des crins.

Une particularité intéressante est ici à remarquer relativement à la conformation de la croupe comparée à celle des pur-sang. Les chevaux anglais de course ont subi l'entraînement au galop de course : cette allure a imprimé à la direction des fémurs une déviation devenue héréditaire et qui se traduit extérieurement par l'allongement de la cuisse, l'élévation de la croupe et sa déclivité ; aucun fait de cet ordre ne se montre chez les orloffs, qui gardent la croupe arrondie, montrant ainsi l'influence de la gymnastique fonctionnelle sur les caractères extérieurs.

La vitesse moyenne d'un trotteur de premier ordre est de « 1 verste (1 km. 066) en 1'43" », c'est-à-dire 1 kilomètre en 1'36". *Bars I* faisait la verste en deux minutes, ce qui correspond approximativement au record américain dit « trois minutes », le mile (1.609 mètres) en 3 minutes.

Le trot des Orloffs, très enlevé, projette les pieds de derrière fort en avant des pieds de devant.

On distingue actuellement deux types d'Orloff se rattachant aux deux étalons créateurs de lignées célèbres : *Bédouin* et *Bittchok*.

Le type *Bédouin* rappelle la silhouette du cheval asiatique ; la livrée se singularise par des balzanes herminées ou des herminures. Le type *Bittchok* se rattache plutôt au type anglo-normand.

A diverses époques, les Orloffs ont été introduits en France, et particulièrement dans les départements de la Nièvre et de l'Orne, du Loiret (haras de Chambaudoin à M. Popoff). Les principaux étalons qui illustrèrent cette race dans notre pays furent *Perelzy*, *Polkatchik*, *Kozire* et *Cronstadt*.

Élevage moderne. — L'élevage moderne des Orloffs avait conservé le type primitif : tête arabe, dos moins droit que le syrien, mais en éliminant la jambe épaisse couverte de poils et en se rapprochant du trotteur américain (Haras de Varonzoff Dashkoff). On rencontrait avant la guerre quelques Orloffs en Belgique, Allemagne, Autriche, Angleterre.

M. Winans posséda de nombreux trotteurs Orloffs, les plus vites de leur temps (1872).

L'un d'eux, *Mentik* fut le premier Orloff qui trotta 3 verstes (3.218 mètres) en cinq minutes.

Lorsque M. Winans acheta ce cheval pour dix mille roubles, l'accord spécifiait que cet étalon ne pouvait être employé à la saillie, mais devrait être renvoyé en Russie dès qu'il ne serait plus employé à l'attelage : il fut donc remis au haras Varonzoff Dashkoff. Le second cheval de cette paire se nommait *Becass* et avait un record de 2′30″ le mile.

De 1870 à 1890 environ, le « standard » du trotteur Orloff était toujours de trois minutes le mile. Ceux qui trottaient donc en 2′40″ par exemple étaient déclarés des « moins vingt secondes ».

Le cheval qui trottait en 2′30″ le mile était considéré comme extrêmement vite ; 2′23″ fut la vitesse maxima qu'un Orloff atteignit jamais à cette époque.

Ce ne fut qu'après 1900 que l'on commença à importer des trotteurs américains et ils gagnèrent de suite toutes les courses importantes, car ils étaient manifestement plus vites : on attira les « drivers » américains à Moscou et à Pétrograd pour conduire et entraîner.

Les « drivers » russes ignoraient certains engins employés pour développer la vitesse, tels que la guide à glissière passant dans le filet, les poids à la pince des fers, les « cloches » empêchant le cheval de se porter des atteintes, etc. La vitesse s'accrut dès l'introduction des « drivers » américains et des sulkis de course et les éleveurs commencèrent à croiser les Orloffs avec les chevaux américains. Cela donna naissance à des polémiques violentes et le monde du « trotting » russe se sépara en deux camps.

L'un voulait le maintien de l'Orloff pur et n'admettait les américains que dans les épreuves qui leur étaient réservées ; l'autre favorisait le croisement avec les importations américaines, s'efforçant de produire les chevaux les plus vites sans se soucier de la pureté de leur sang (*Chasse et Pêche*).

Ces croisements orloff-américains furent dénommés « mitis ».

M. R. Pauwels acheta un trotteur *Sammers*, qui gagna de

nombreuses courses de distance en Autriche et en Hongrie dans les épreuves de trois à sept miles : *Sammers* maintenait sa « vitesse standard » propre durant de nombreux miles. Il fut acquis par un haras autrichien trois ans avant la Guerre.

La révolution bolchevique compromet actuellement tout l'élevage russe : avant la Guerre, M. Louis-W. Winans avait vendu au gouvernement impérial russe un étalon de son élevage nommé *Rablo P.*, qui trottait le mile en 2'13". Il était le propre frère de *Brassos S.* qui fut vendu en Belgique.

Louis-W. Winans avait également vendu son trotteur *Willy*, élevé en Autriche, au gouvernement impérial russe, record 2"5', le cheval le plus vite de tous ceux nés en Europe. Ces deux chevaux ont été détruits par les bolchevistes.

L'Orloff « steppe » très haut, mais a parfois tendance à jeter les pieds en dehors. Certains ont été queutés et ont gagné des prix en Angleterre dans les concours, contre des hackneys.

Race Rostopchine. — Le comte Rostopchine, contemporain du comte Orloff, créa, à la même époque, un cheval de selle dont la réputation est maintenant universelle. Plusieurs étalons orientaux contribuèrent à sa formation. *Kadi*, *Kaïmka*, *Richane* et *Dragonte* furent utilisés dans des croisements avec des juments anglaises de pur-sang et des trotteurs Orloff.

La prédominance du « sang » rend le cheval Rostopchine très sec et remarquablement élégant. Il porte le cavalier d'une façon superbe, et sa robe noire et lustrée en faisait un type distingué de cheval de selle.

Race finlandaise. — A mesure que nous avançons vers le nord, le nombre des équidés diminue ; la rigueur du climat, le manque de ressources fourragères n'ont pas été sans empêcher l'extension des races méridionales.

La Finlande est habitée par une population de petits chevaux (1 m. 40 à 1 m. 50), à la conformation trapue. La robe est alezan, avec la crinière et la queue d'une nuance beaucoup plus claire, presque blanche, et leur développement est tel qu'il donne à l'animal une physionomie fougueuse et bien conforme à la vivacité du tempérament de ces vigoureux petits chevaux. La tête, un peu forte, est néanmoins très expressive, le front large et plat, l'encolure courte et épaisse,

le garrot bien sorti, le poitrail musclé, la croupe double et arrondie, les membres nets et solides, avec un pied étroit et bien conformé. C'est un excellent cheval à aptitudes multiples : culture, charrois, attelage ou selle.

Depuis quelques années, les Finlandais accordaient une attention particulière à l'élevage du cheval et augmentaient un peu sa taille par une alimentation rationnelle et des croisements bien compris, sans cependant lui faire perdre ses précieuses qualités d'endurance et de sobriété. Le Gouvernement russe n'entretenait pas de Haras en Finlande. Il plaçait chez les principaux éleveurs des étalons d'élite qui devenaient leur propriété après six ans d'entretien et la production de 60 poulains. L'allure des finlandais est extrêmement rapide ; leur trot, très répété, ne manque pas d'ampleur, et les services qu'ils rendent dans leur pays d'origine sont très appréciés.

A cette race se rattachent le klepper esthonien (1 m. 55) et sa variété le *doppel-klepper* (double klepper), qui peuplent la Lithuanie. L'analogie de ces deux variétés est évidente ; on retrouve ici les mêmes qualités de sobriété et de rusticité, mais le klepper est d'une conformation plus distinguée, plus noble. Sa force musculaire et sa puissance sont célèbres.

Race jmoudine. — Dans le gouvernement de Kowno, à l'est de la Finlande, se trouvait une petite population chevaline connue sous le nom de *chevaux jmoudines*.

L'origine est très voisine de celle du finlandais, mais le type a été ennobli par le sang oriental. On sait, en effet, que les chevaliers Livoniens et les chevaliers Porte-glaives ramenèrent de l'Arabie de magnifiques étalons, qui contribuèrent à l'amélioration de la race jmoudine. Il existait en Russie un petit nombre de ces chevaux, et le Gouvernement russe, soucieux de leur extension, avait créé aux lieux de leur naissance, dans les districts de Telchi et de Rossieni, un haras pour la reproduction de cette race en toute pureté.

L'étude des chevaux robustes et intrépides des climats rigoureux du Nord doit mentionner ici une race française, autrefois presque disparue et reconstituée actuellement chez nous ; c'est la race ardennaise, qui s'était conservée en Russie grâce aux soins que lui prodiguait feu le grand-duc Nicolas

Nicolaïevitch, feld-maréchal de l'Empire, grand amateur de chevaux. Rappelons enfin l'élevage de l'arabe et du pur-sang anglais déjà étudiés plus haut.

Ce rapide aperçu montre combien les chevaux russes présentent de caractères divers et d'aptitudes différentes. Dans ces conditions, la direction de la production chevaline ne se présentait pas sans difficultés ; aussi le Gouvernement russe avait-il varié les méthodes appropriées aux conditions locales et aux modes d'élevage.

Il existait en Russie, en dehors de nombreux haras privés, six haras impériaux :

1° Le haras de Khrenovoé (gouvernement de Voronège), créé autrefois par le comte Orloff, et où l'on produisait des trotteurs et des chevaux de trait ;

2° Le haras de Yanovsk (gouvernement de Sedletz), qui fournissait des pur-sang et des demi-sang de race anglaise ;

3° Le haras de Derkoulsk (pur-sang arabe et anglais) ;

4° Le haras de Novo-Alexandrovsk (demi-sang anglais) ;

5° Le haras de Limarew (chevaux de selle Orloff-Rostopchine) ;

6° Le haras de Streletzk, où l'on se livrait à la production du russo-arabe, dénommé ordinairement *cheval de Streletzk.*

Cet exposé reproduit la situation hippique de la Russie au temps des tzars. On ne peut actuellement faire aucune prévision sur la situation et l'avenir de la production du cheval en Russie après le chaos anarchique des Soviets.

RACES POLONAISES

A l'époque de la prospérité du royaume de Pologne, l'élevage du cheval était fort en honneur. La noblesse polonaise devait former et entretenir des formations régulières de cavalerie qui jouèrent un rôle important dans les guerres que dut subir cette héroïque nation pour défendre sa liberté (1).

Dès le XVIe siècle, on citait les haras de Slownata, aux princes Sangurszko, et ceux du roi Sigismond-Auguste, à Knyszyn,

(1) VOLTAIRE, *Histoire de Charles XII.*

qui comptaient environ 3.000 poulinières d'origine orientale. Plus tard, de nouvelles importations d'étalons arabes eurent lieu, et particulièrement, depuis 1818, 76 sujets syriens ou arabes furent introduits au haras de Slownata, qui existe encore actuellement.

Les équidés dérivés de ces sujets orientaux présentent, de nos jours, tous les caractères du type asiatique, avec un développement de la taille (1 m. 52 à 1 m. 60) tenant à l'abondance de la nourriture. Leur vigueur et leur endurance sont parfaitement établies ; la douceur du caractère et la longévité sont leurs qualités personnelles ; on a vu des chevaux de vingt ans remporter les premiers prix dans les courses. Les sujets les plus parfaits fournissent des chevaux de selle et des carrossiers réputés.

La population indigène polonaise, sans présenter les caractères de distinction des chevaux élevés dans les haras particuliers, offre cependant des qualités de fond et de vitesse propres à la souche orientale.

Les chevaux de poste effectuent journellement des tournées de 80 kilomètres, et certains équidés des régions montagneuses, particulièrement les honçoules, se distinguent par leur rusticité et la vivacité de leurs allures.

On rencontre également en Pologne des poneys lithuaniens. Elevés sans aucune sollicitude, ils présentent, malgré leur petite taille et leur conformation défectueuse, une vigueur digne de remarque.

HONGRIE

RACES HONGROISES

La Hongrie est peuplée de chevaux présentant les caractères du cheval oriental croisé avec le pur-sang, le demi-sang. La race madgyare rappelle le mieux le type arabe amplifié par le milieu. Les autres populations austro-hongroises, très mélangées, seront étudiées aux demi-sang.

En Transylvanie, en Galicie, en Valachie, on rencontre un type de poney montagnard, haut de 1 m. 25, de robe sombre,

dénommé *huzzules*, qui paraît descendre des chevaux des Sigynnes peuplant autrefois le nord du Danube.

PAYS BALKANIQUES

RACES ROUMAINES

La Roumanie possédait, en 1914, 864.750 chevaux, répartis ainsi :

Dans la *Muntenia*	584.200	chevaux.
— *Moldavie*	193.060	—
— *Dobrogea*	87.490	—

Les districts les plus peuplés sont ceux de Jalomitza, d'Ilfov, de Dolj, de Constantza, etc.

Races anciennes. — L'origine des chevaux de la Roumanie est vraisemblablement orientale. Ils résultent d'un mélange effectué entre les races aryenne ou asiatique et mongolique ou barbe. Mais par ses caractères zootechniques, le cheval roumain rappelle nettement sa source aryenne (Filip).

Les chevaux de la Roumanie et surtout ceux de la Moldavie étaient autrefois réputés : Ulysse de Marsillac, Michel Kogalnicheano, Xenopolo, Matei Muriano, Bielschi, Reichesdorf, Blaise, de Vigénère, Miron Costin, Cantemir, Buffon, nous ont laissé de précieux documents sur ces équidés. Pendant plus de cent ans, la Roumanie a été le fournisseur des remontes prussiennes. L'Autriche, la Pologne, la Turquie ont acheté des chevaux roumains pour leurs armées jusqu'en 1850.

Les haras de Mezöhegyes, de Lippitza (Hongrie) ont reçu, au XVIIIe siècle. des chevaux moldaves ainsi que le haras de Radautzi, dans la Bukovine.

En 1777, le prince Ghika offrait au haras de Trakehnen (Allemagne) plusieurs étalons et juments moldaves. Des juments moldaves ont été envoyées au haras de Frederiksborg (Danemark).

Races actuelles. — L'ancien cheval roumain a perdu un peu de ses qualités foncières, il a traversé une crise sérieuse

d'où il est sorti dégénéré. Le Gouvernement roumain prodigue tous ses efforts pour lui rendre son lustre.

En Roumanie, il existe actuellement quatre groupes de chevaux ;

1° Le cheval moldave ;
2° le cheval de montagne ;
3° le cheval de Jalomitza ;
4° le cheval de la Dobrogea.

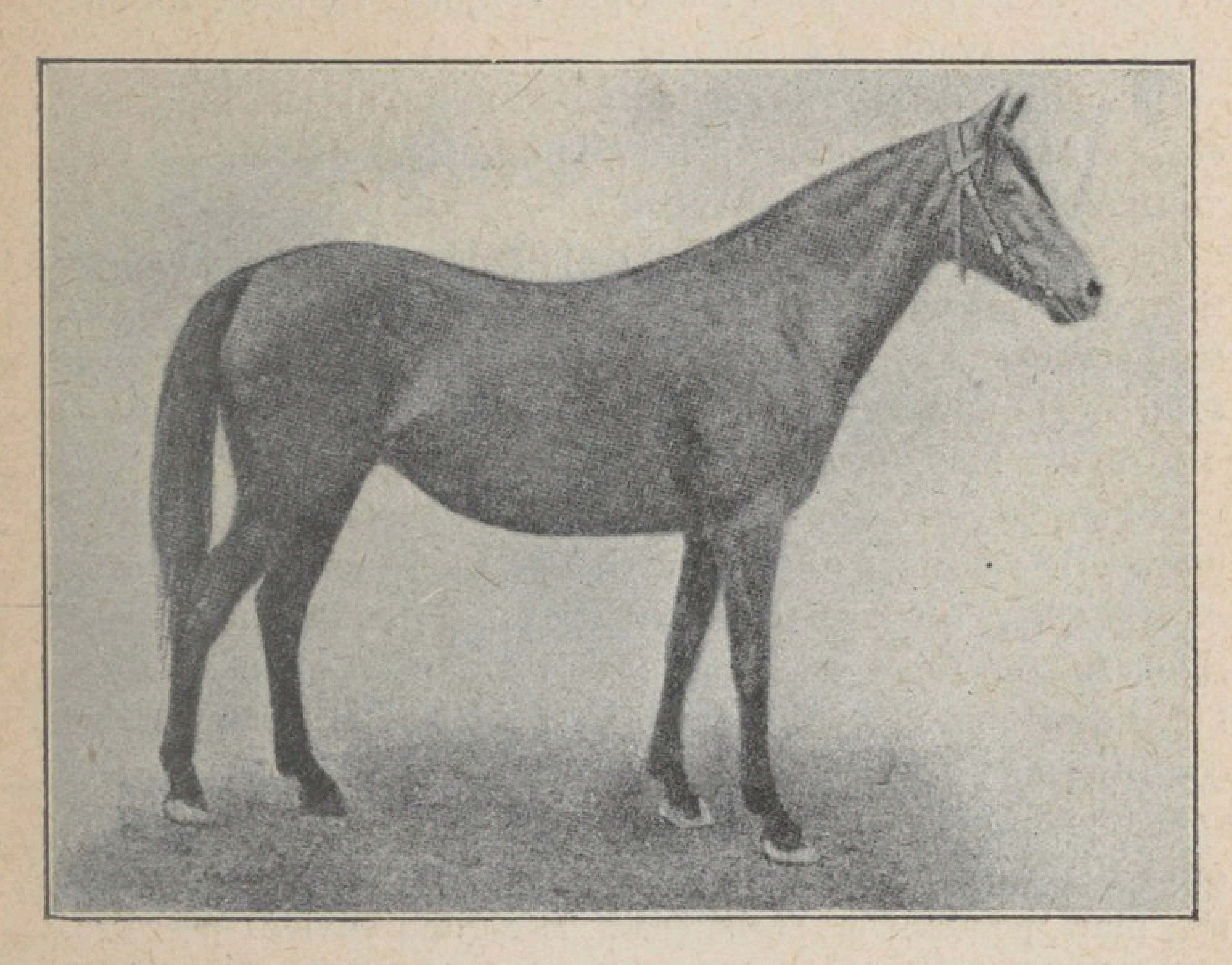


Fig. 23. — Cheval moldave.

Race moldave. — La Moldavie, et surtout la partie nord, possède encore les meilleurs chevaux comme taille et comme qualités (fig. 23).

Le cheval moldave présente au garrot une hauteur de 1 m. 40 à 1 m. 45. Dans le nord de la Moldavie, où la terre est plus fertile, sa taille s'élève jusqu'à 1 m. 50. L'expression des yeux est vive, intelligente. Les oreilles sont petites et mobiles, le profil de la tête presque droit, ou un peu convexe vers le front, ce qui prouve son alliance avec le cheval mongol.

En général, la tête du cheval moldave est forte, par rapport

aux autres régions du corps. L'encolure se montre un peu courte, la crinière abondante, le garrot sec, la poitrine assez large, les côtes rondes, le dos un peu long, la croupe courte et avalée, la queue fournie.

Les membres sont secs et musclés. Les sabots, petits, avec la corne forte, les articulations et les tendons solides et résistants. On voit rarement des exostoses et des éparvins. Mais l'aplomb des membres postérieurs n'est pas toujours régulier, les chevaux ont souvent les jarrets clos.

La couleur de la robe est variable : noire, alezan, bai, grise, etc. Le bai est la couleur prédominante (1). Le poids des chevaux moldaves est de 300 à 400 kilogrammes.

Le vrai cheval moldave offre de la noblesse dans son expression, dans ses allures et ressemble beaucoup au cheval arabe. Malheureusement, il est difficile aujourd'hui de le trouver avec toutes ses qualités ; le plus souvent, il est abâtardi : trop de ventre, dos long, encolure mince, croupe trop avalée, etc.

Cet équidé possède une agilité et une résistance surprenantes. Il est sobre ; il se nourrit très facilement, sans cesser de travailler. Il supporte les chaleurs étouffantes ou les froids rigoureux et reste presque toute l'année en plein air ou à l'abri dans des hangars primitifs. Il est très bien adapté aux conditions de son existence.

L'alimentation laisse, en général, beaucoup à désirer. En été, quand il y a de l'herbe, les chevaux sont suffisamment nourris ; mais, pendant les sécheresses, le régime devient précaire.

En hiver, la plupart des paysans moldaves ne donnent à leurs chevaux que de la paille, presque pas de foin et de grains. Cependant les grands propriétaires de la Moldavie commencent à mieux soigner leurs élèves. Il existe dans les districts de Dorohoi, de Botoschani, de Jassy et de Suceava plusieurs haras où les poulains, les juments et les étalons sont bien entretenus.

Le cheval de race moldave, comme dans les races orientales du reste, ne prend son complet développement que vers l'âge de cinq à six ans.

(1) N. Filip, Professeur de zootechnie à l'École vétérinaire de Bucarest (*La Vie agricole*, 26 avril 1913).

Le fond et la résistance de ces chevaux sont nettement définis. Pendant la guerre de 1877-1878, la plus grande partie de la cavalerie roumaine était montée sur des chevaux originaires de la Hongrie et de la Russie, à l'exception seulement des quelques escadrons remontés en chevaux moldaves, qui résistèrent le mieux à toutes les privations de la guerre.

En Moldavie, le cheval est parfaitement adapté au milieu.

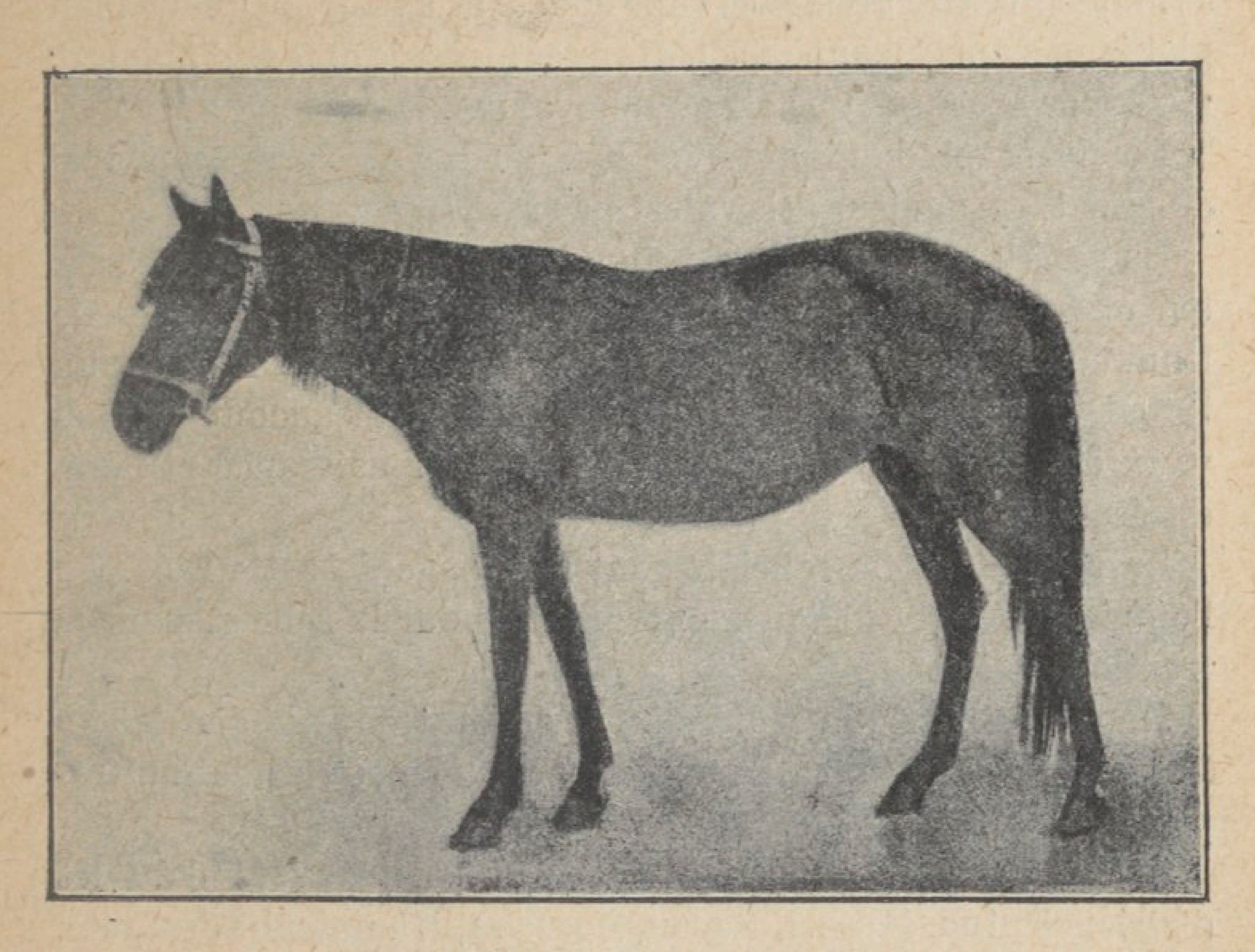


Fig. 24. — Cheval moldave de montagne.

On s'efforce de l'améliorer et de le mettre en état de satisfaire à toutes les exigences. Depuis près de vingt ans, le Gouvernement roumain obtient les résultats les plus probants.

Race de montagne. — Ces équidés habitent la partie montagneuse du pays, à partir du district Severin, jusqu'à Dorohoi, dans le nord de la Moldavie.

Leurs caractères zootechniques montrent avec les chevaux moldaves une grande ressemblance qui prouve la même origine orientale.

La taille moyenne des chevaux de montagne est de 1 m. 25 à

1 m. 30. Ils sont, dans leur conformation, plus courts, trapus que ceux de la Moldavie.

La tête présente la même forme arabe, le profil est droit ou légèrement convexe vers le front. Les yeux ont une expression intelligente ; les oreilles sont petites, mobiles, la crinière abondante. En général, la tête est un peu forte, l'encolure relativement courte, la poitrine large, le garrot bas, le dos droit et long, le ventre gros, la croupe courte et avalée, la queue bien plantée. Les pieds sont excellents avec le même défaut d'aplomb, mais plus accentué que chez le cheval moldave.

La livrée prédominante est bai, quelquefois avec une raie de mulet. La couleur grise n'est pas rare (fig. 24).

La solidité du pied de ces équidés est bien connue et ceux qui ont fait une excursion à cheval dans les montagnes de Roumanie savent avec quelle précaution ces petits chevaux tâtent le chemin et avancent prudemment. Beaucoup de chevaux de montagne sont ambleurs dès leur naissance et héréditairement.

La rusticité et la sobriété sont l'apanage de cette race. On l'emploie dans la région montagneuse pour la selle et pour la traction légère.

Dans le nord de la Moldavie, et surtout dans le district du Suceava, les chevaux de montagne ont une conformation trapue et grossière.

Les meilleurs chevaux de montagne se trouvent dans les districts Putna, Muscel, Bacau, Suceava, Râmnicul-Sarat, etc.

Le poids vif est de 300-320 kilogrammes. D'après leur taille, certains types pourraient être classés dans la catégorie des poneys.

Cette population chevaline est un peu abâtardie. Le Gouvernement roumain s'efforce de régénérer ce petit cheval, résistant, sobre et robuste.

Race de Jalomitza. — Les vastes plaines de Jalomitza, la Baraguan, n'étaient autrefois destinées qu'au pâturage des animaux ; les Roumains de la Transylvanie venaient y faire pâturer leurs bestiaux. Petit à petit, trouvant dans cette région de meilleures conditions d'existence, ils s'y installèrent avec leurs familles et leurs animaux. Les chevaux de

Jalomitza importés de Hongrie n'ont donc pas tout à fait la même origine que le cheval moldave et le cheval de montagne. Ils se rattacheraient plus nettement au type mongolique ou beréère.

Le cheval de Jalomitza résulte de l'alliance du cheval hongrois, croisé avec le cheval russe de la Bessarabie. La taille de

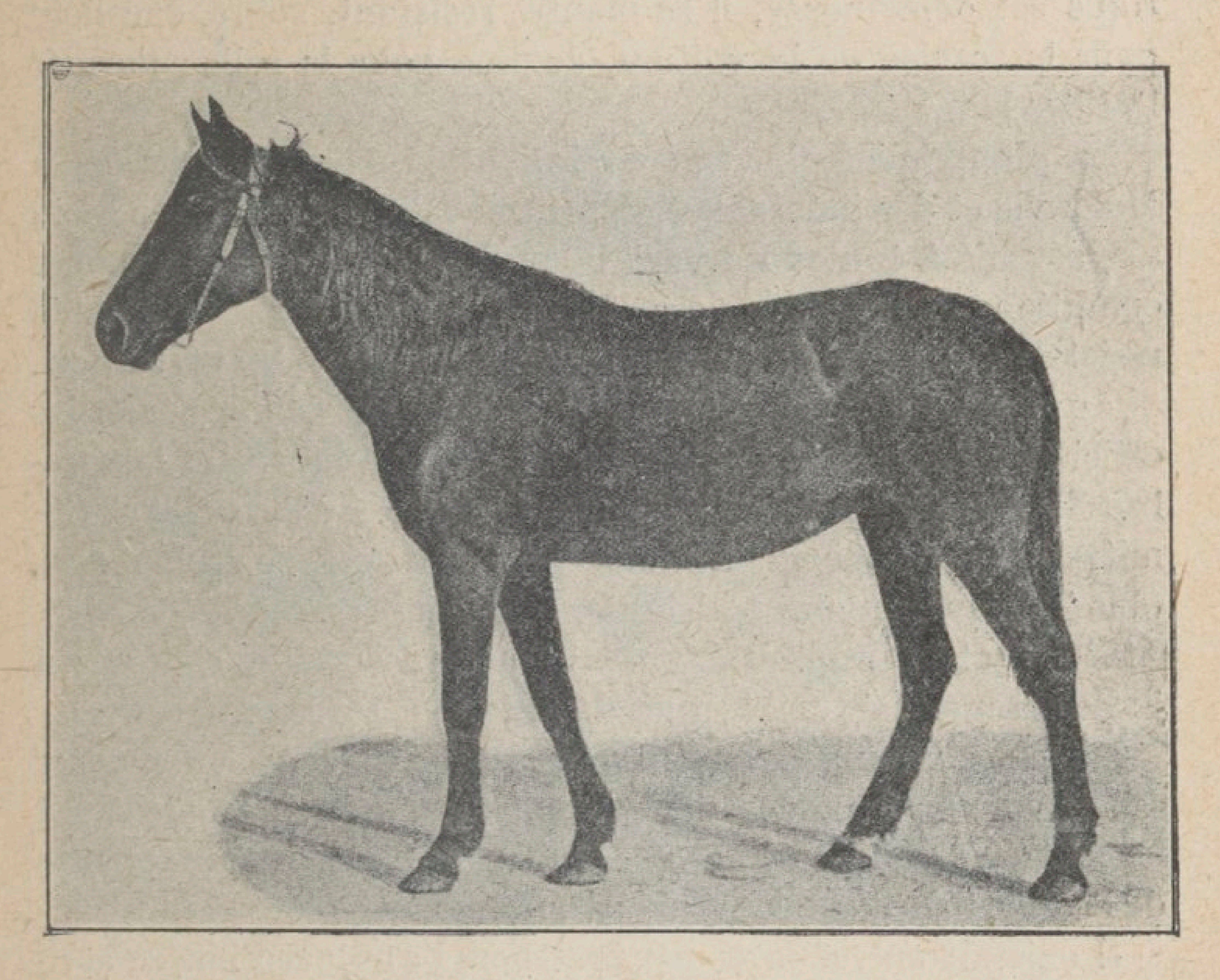


Fig. 25. — Cheval de Jalomitza.

cet équidé est plus élevée que celle des types précédents : en moyenne, 1 m. 50 à 1 m. 55.

Sa tête est un peu forte, charnue et à grosses mâchoires ; les oreilles sont plus longues et moins mobiles ; les yeux n'ont pas la même expression ; la physionomie, en général, n'est pas aussi noble et aussi fière que celle du cheval moldave. Le profil de la tête est souvent convexe, ce qui dénote l'influence du cheval hongrois (fig. 25).

La conformation générale manque souvent d'harmonie ; ainsi l'encolure est trop courte par rapport à la tête et souvent

trop lourde, le garrot quelquefois mal sorti, peu adapté au service de la selle, le dos un peu long ; la poitrine souvent se révèle bien développée, mais la croupe est courte et oblique, la queue mal attachée.

Le cheval de Jalomitza a de bons pieds, de solides articulations, de durs tendons, d'excellents sabots. Si son esthétique est défectueuse, il se montre résistant, sobre, excellent pour le service de la voiture, comme pour la selle ; l'armée l'utilise largement.

La plupart des chevaux de Jalomitza, comme ceux de la Moldavie et des montagnes, demeurent l'hiver et l'été en plein air, soumis à toutes les variations de température. Dans ces conditions d'existence, ces équidés acquièrent une grande résistance ; ils peuvent supporter presque toutes les privations.

Au point de vue militaire, les vétérinaires de l'armée et les officiers en font un vif éloge. La mortalité annuelle et le nombre des réformés sont extrêmement faibles. Le cheval de Jalomitza est supérieur aux équidés qui viennent de la Hongrie, plus jolis, mais moins résistants, moins sobres.

L'Etat et les propriétaires des haras de Jalomitza s'efforcent judicieusement de corriger les défauts de cette race.

Depuis quelques années, l'armée a commencé à remonter ses régiments par des achats effectués dans ce district, et les grands propriétaires s'occupent d'une manière sérieuse de l'élevage du cheval.

Il existait autrefois de célèbres haras ; aujourd'hui ils sont encore fort nombreux, notamment ceux de MM. Secheleano frères (120 poulinières) ; Niculae Sandu Popa (80 poulinières) ; Moldoveanu (140 poulinières) ; Maltezeanu (50 poulinières) ; A. Saulesco (60 poulinières), etc.

Races de la Dobrogea. — La province de Dobrogea n'appartient à la Roumanie que depuis la guerre de 1877-1878, Elle était auparavant sous la domination musulmane.

En dehors du nord de la Moldavie, il n'existe nulle part en Roumanie une région aussi favorable à l'élevage du cheval que la Dobrogea. Tout y est propice : fertilité de la terre, prairies naturelles abondantes, passion de l'habitant pour le cheval, climat, etc.

L'histoire fait connaître que les peuples barbares qui se trouvaient dans cette région étaient grands amateurs de chevaux.

Philippe, roi de Macédoine, aurait fait venir, des bouches du Danube, 20.000 juments poulinières pour l'élevage de son pays. Demètre Cantemir, dans son livre *l'Empire ottoman*,

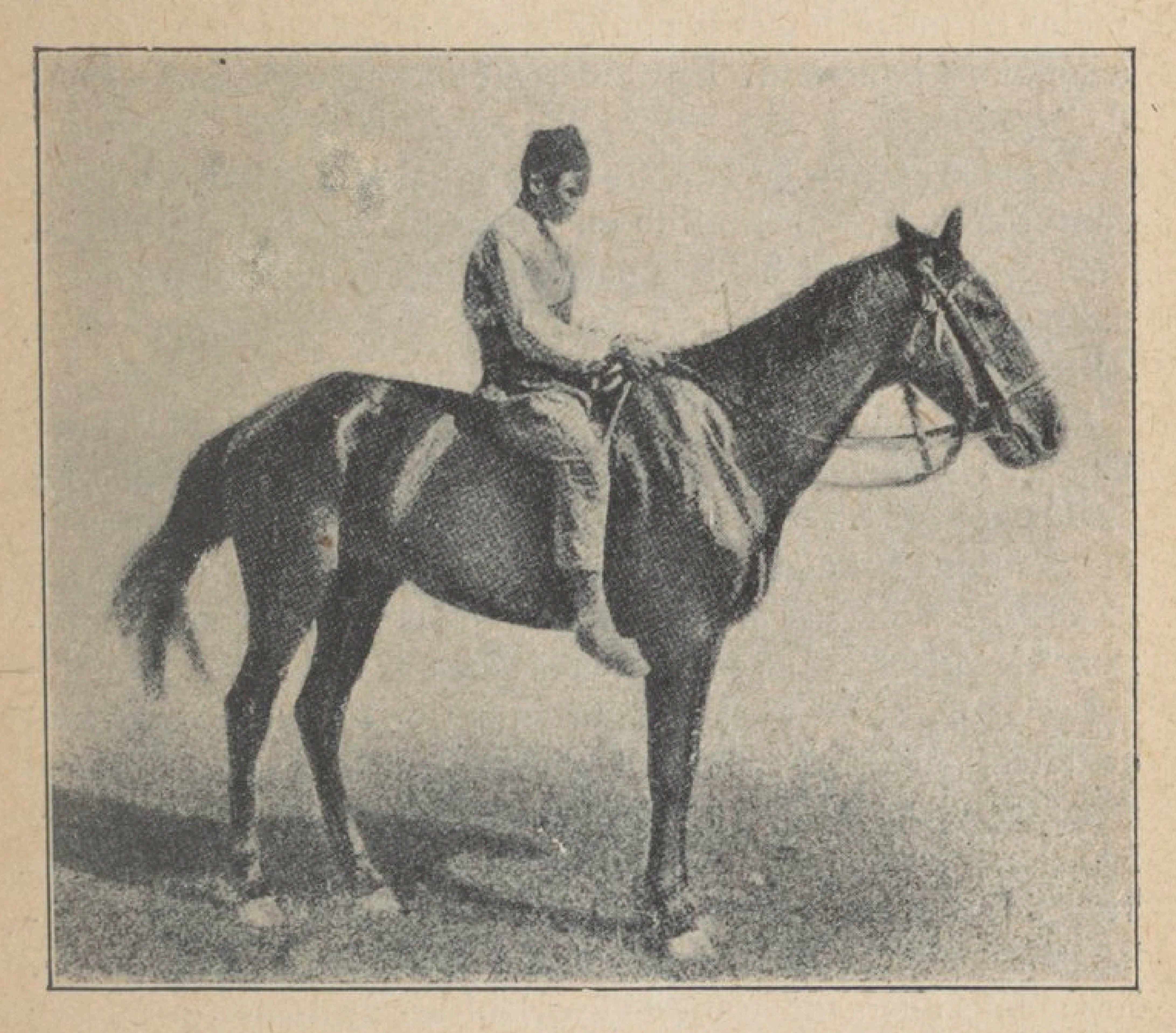


Fig. 26. — Cheval de la Dobrogea.

affirme que les chevaux de ces pays sont très vifs et très appréciés des Turcs. Perysonnel, consul français en Crimée, dans son étude sur le *Commerce de la mer Noire*, parle des chevaux de la Dobrogea et déclare que ces chevaux sont de petite taille, mais très forts, très résistants, et mieux conformés que les chevaux tartares.

L'origine des chevaux de la Dobrogea est assurément orientale (fig. 26).

Avant la guerre de 1877-1878, il existait dans cette province

plusieurs haras, où l'on trouvait d'excellents petits chevaux semblables au cheval arabe. Quelques localités de la Plassa Mangalia : Mahometcea, Nazarcea, Rasova, Enigea, Biul-Biul, Gelingec, étaient renommées par la qualité de leur production hippique.

Autrefois, chaque habitant de la Dobrogea possédait au moins 30 ou 40 juments poulinières. Les grands propriétaires achetaient pour leurs haras des étalons orientaux provenant de l'Arabie.

Après la guerre de 1877-1878, le nombre des haras a beaucoup diminué ; pourtant on en trouve encore aujourd'hui 25.

La Dobrogea est habitée par des sujets de différentes nationalités, des Roumains, Turcs, Bulgares, Tartares, Russes, Allemands.

Les Roumains et les Turcs occupent le pays depuis longtemps ; les Tartares vinrent de la Crimée, après les guerres de 1828 et 1853. Les Russes sont entrés en Dobrogea après les persécutions religieuses. Les Bulgares ont immigré en 1828 et 1840. Les colons allemands, établis en Russie par l'empereur Alexandre Ier, se sont installés dans la Dobrogea.

Les Turcs et les Tartares s'occupent de l'élevage du cheval et, effectivement, le meilleur cheval de selle de la Dobrogea se trouve dans les communes qu'ils habitent. Les Bulgares et les Roumains de la Transylvanie se sont spécialisés dans l'élevage des moutons. Les Russes se livrent à la pêche, leurs villages étant situés aux bords de la mer Noire et du Danube. Les colons allemands font de l'agriculture systématique.

On trouve dans la Dobrogea quatre différents types de chevaux :

a) le cheval dobrogean ;

b) le cheval originaire de la Russie (Bessarabie) ;

c) le cheval originaire de la Transylvanie ;

d) le cheval dobrogean croisé.

Cheval dobrogean. — Le cheval dobrogean proprement dit n'est autre que l'ancien cheval turc ; cet équidé présente les mêmes caractères. La taille est comprise entre 1 m. 30 et 1 m. 35 ; la tête offre le type oriental, avec le profil souvent convexe vers le front (influence du cheval turcoman), les

oreilles mobiles, l'encolure courte et grosse. La poitrine, le dos, la croupe se présentent dans de bonnes conditions ; excellents pieds, crins abondants.

Ce cheval se trouve dans les communes habitées par les Turcs. Il est excellent pour la selle, infatigable coursier aussi rapide que le cheval arabe. La robe prédominante est grise.

Dans la Dobrogea, les courses sont identiques aux épreuves kirghises. Pendant les grandes fêtes, baptême, mariage, etc., les Turcs et les Tartares, à l'aide de leurs chevaux, font des courses de fond. Ils ne parcourent pas moins de 30 à 40 kilomètres d'une seule traite.

Les Turcs et les Tartares emploient judicieusement les méthodes arabes d'entraînement.

Le ministère de l'Agriculture roumain a institué un Concours hippique et des courses à Constantza. La grande course de 6.000 mètres a été parcourue en 8 minutes 11 secondes 3/4, ce qui fait plus de 12 mètres à la seconde, vitesse remarquable pour un cheval d'une taille de 1 m. 30 à 1 m. 35 (Filip).

Les meilleurs chevaux de ce type se trouvent dans le district de Constantza et spécialement dans les communes de la Plassa Mangalia.

Malheureusement, leur nombre commence à diminuer, parce que les Turcs et les Tartares ne s'en occupent plus avec la même sollicitude qu'auparavant.

Chevaux originaires de Bessarabie, de Transylvanie. — Les chevaux de ce type se trouvent dans les communes habitées soit par les colons allemands émigrés de la Bessarabie, soit par les Russes qui les ont importés de leur pays originaire.

Il existe une grande différence entre les chevaux originaires de la Russie et le cheval dobrogean.

Les caractères zootechniques des premiers sont les suivants :

Taille de 1 m. 55 à 1 m. 60. Tête forte, charnue, avec de petits yeux ; oreilles longues moins mobiles ; profil légèrement convexe. Le poitrail et la poitrine manquent parfois de développement ; le garrot est souvent bien sorti, le dos long, un peu ensellé, la croupe en général bonne, la queue longue et la crinière abondante. Les pieds sont moins solides que chez le

cheval dobrogean ; on constate des vessigons, des molettes et quelquefois des exostoses et même des éparvins. Les articulations manquent de largeur et de sécheresse ; les tendons ne sont pas bien détachés. Ces chevaux sont lymphatiques et moins vifs dans leurs allures.

Les juments servent aux travaux agricoles et elles font

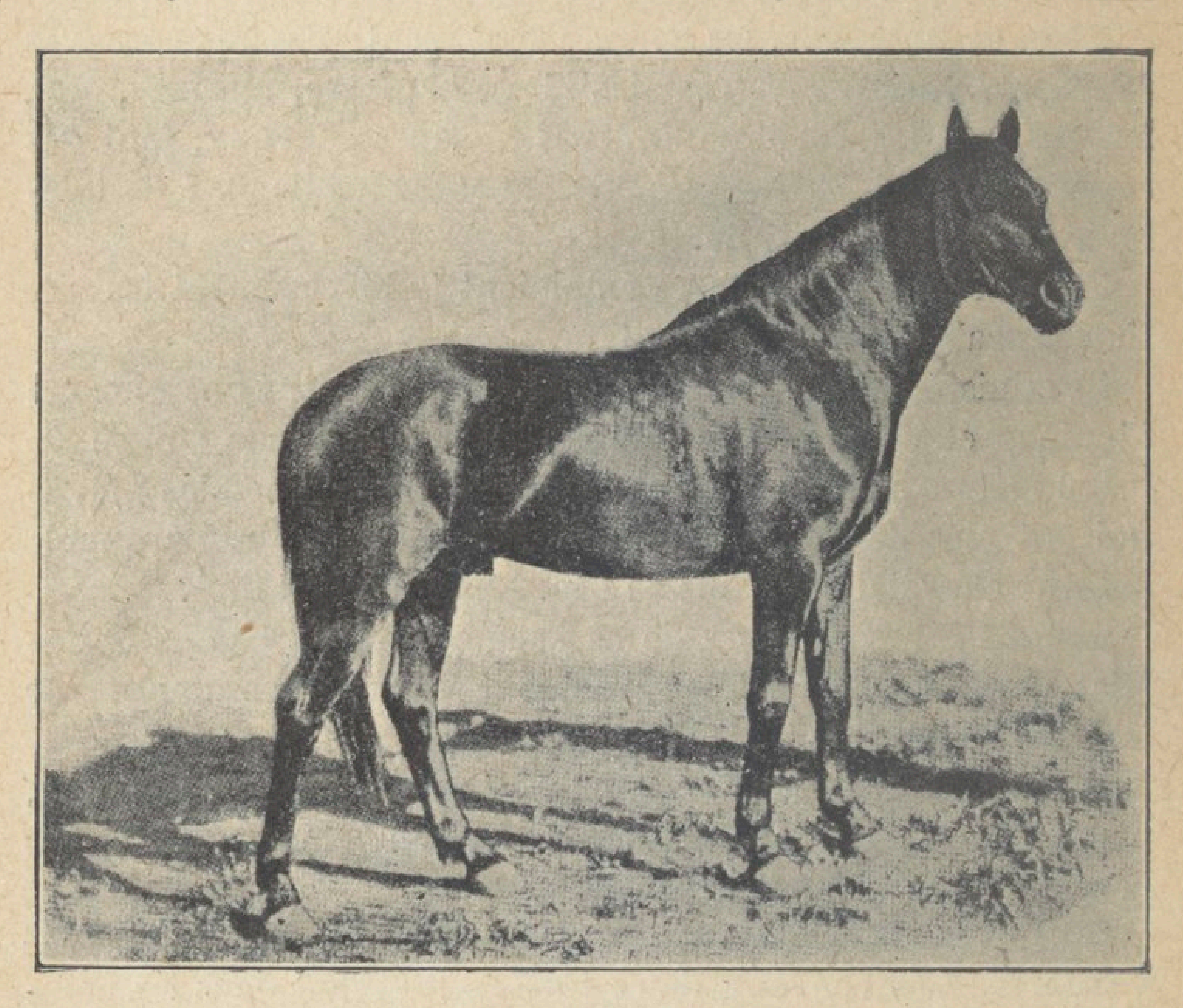


Fig. 27. — Cheval de Bessarabie.

leur service tout en donnant un poulain. Les paysans importent de Bessarabie les étalons pour la monte de leurs juments. Ils ont des étalons communaux. Chaque paysan est tenu de payer une somme d'argent pour l'achat de ces reproducteurs, sa quote-part étant proportionnée au nombre de juments qu'il possède.

Les chevaux de Bessarabie nés dans la Dobrogea, influencés par le climat, le milieu, n'ont pas la taille de ceux qui sont importés ; ils sont plus petits, mais beaucoup moins lymphatiques.

Le cheval originaire de la Bessarabie est propre à la traction, au service de l'artillerie et même aux travaux agricoles.

Les chevaux originaires de la Transylvanie ont été introduits par les Roumains de la Transylvanie. Ils ont absolument les mêmes caractères que ceux de Jalomitza (fig. 28).

Le cheval dobrogean croisé ne mérite aucune attention ; son élevage n'offre pas d'intérêt. Les poneys de montagne sont appelés *maschet.*

L'élevage du cheval en Roumanie. — Les grands propriétaires s'occupent depuis longtemps de l'élevage des chevaux, mais en général ils ne s'inquiètent pas assez des méthodes modernes de la zootechnie.

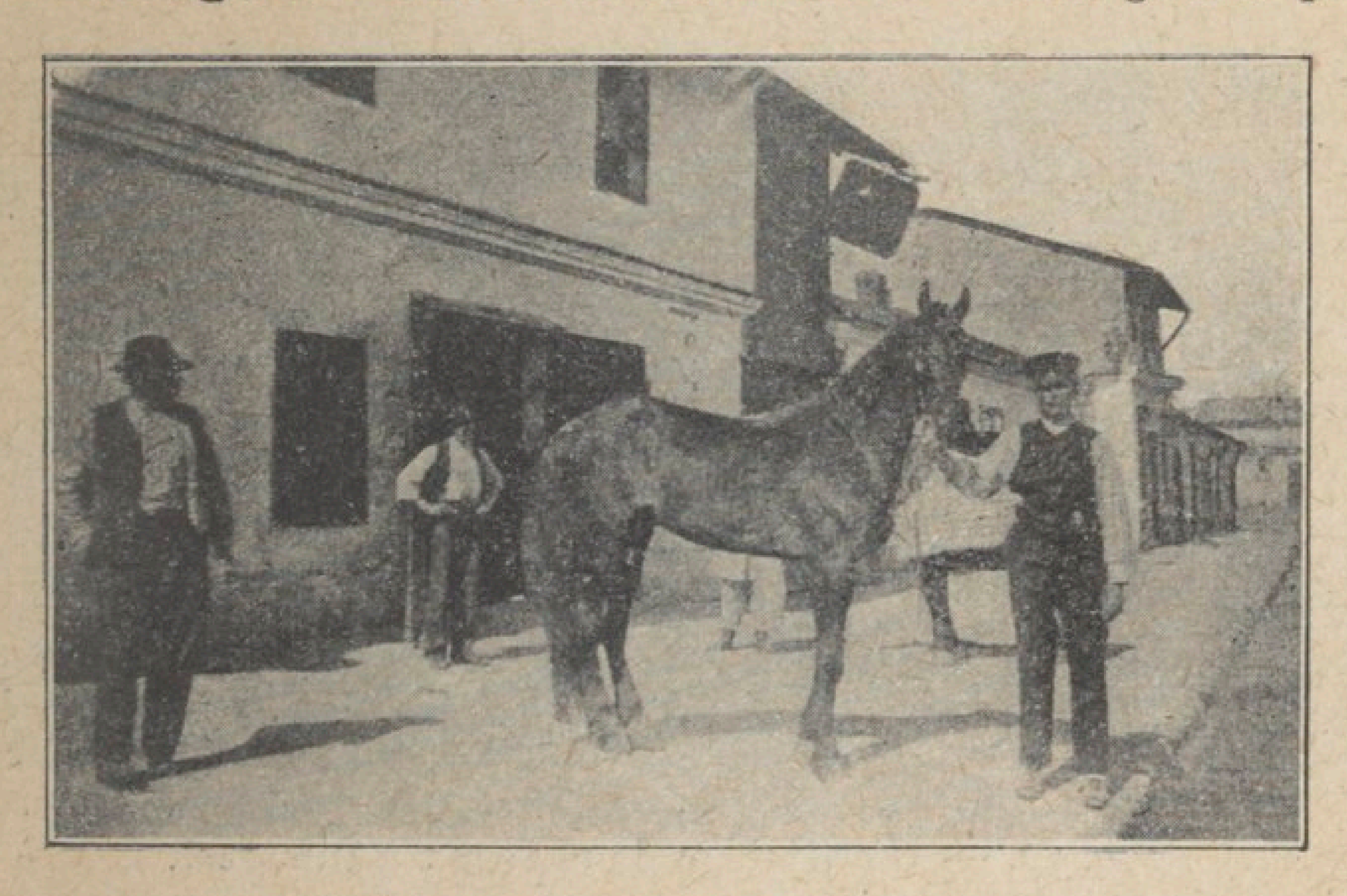


Fig. 28. — Cheval de Transylvanie.

Il existe dans vingt districts des haras particuliers. Le nombre des poulinières entretenues s'élève à 4.000. Depuis quinze ans, l'Etat poursuit sérieusement l'amélioration des chevaux roumains, pour produire le cheval nécessaire à l'armée. De 1874 jusqu'en 1909, existait un haras militaire. Ce haras, n'ayant donné aucun résultat pour l'amélioration chevaline, a été supprimé en 1909. On a créé en Roumanie trois dépôts d'étalons : un dans la Dobrogea, à Constantza ; un autre dans la Moldavie, à Gracu, le troisième se trouve dans la plaine fertile de Jalomitza.

Le nombre des étalons de ces trois dépôts est voisin de 400 ; effectif bien minime pour ce nombre de poulinières (1).

Amélioration et encouragement à l'élevage. — Les étalons améliorateurs actuellement employés sont de race arabe, anglo-arabe, anglaise demi-sang ou pur-sang anglais (pour le cheval Jalomitza de taille plus élevée). Les étalons anglo-arabes du midi de la France, achetés dans les plaines de Tarbes et à Toulouse, conviennent très bien pour l'amélioration du cheval roumain. L'anglo-arabe français est meilleur que l'anglo-arabe hongrois.

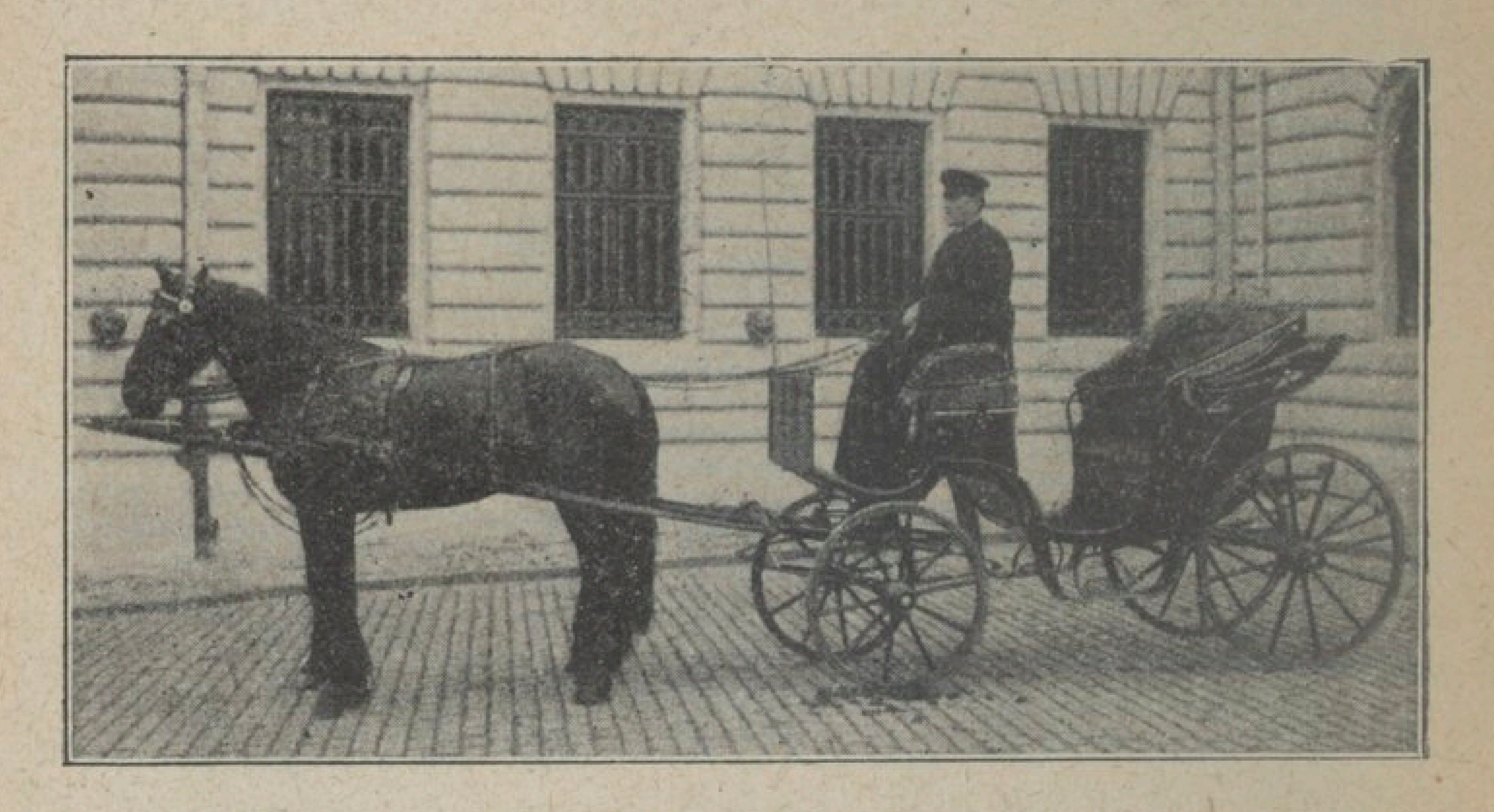


Fig. 29. — Un attelage de chevaux à Bucarest.

Le Gouvernement roumain achète chaque année 100 étalons anglo-arabes, pour augmenter le nombre des reproducteurs. Chaque région est dotée de dépôts d'étalons et de stations de monte. Des dépôts de remonte ont été institués et des primes sont distribuées chaque année. Cette judicieuse organisation est l'œuvre de M. Filip, professeur à l'Ecole vétérinaire de Bucarest.

On a également introduit en Roumanie quelques étalons de gros trait : des percherons, des boulonnais, des ardennais, des brabançons, des pintzgau. C'est la période des essais.

(1) N. Filip, *La Vie agricole*, 26 avril 1913.

L'élevage du cheval de gros trait, dans ce pays, trouvera difficilement les conditions nécessaires à sa réussite.

On a créé des expositions hippiques dans chaque district. Le ministère de l'Agriculture accorde une prime de 100 francs pour chaque cheval vendu à l'armée. Il existe des étalons approuvés. Le Gouvernement roumain encourage les syndicats d'élevage. En Roumanie, au ministère de l'Agriculture, on a établi une Direction zootechnique qui s'occupe particulièrement de cette branche de l'élevage. Enfin, a été édictée la loi des Comices agricoles de 1881 et la loi sur l'amélioration des chevaux en 1892. Le règlement des dépôts des étalons, le règlement des stations de monte, des étalons approuvés, le règlement de la Commission zootechnique ont été promulgués également.

RACE SERBE

Les chevaux de Serbie ressentent les effets de la configuration géographique du pays et montrent les caractères des chevaux de montagne. Leur origine orientale est incontestable, mais les dures conditions d'existence, le relief du sol, ont enlevé au type de leur distinction tout en lui laissant ses précieuses qualités d'énergie, d'endurance, de sobriété.

RACE BULGARE

En Bulgarie, il existe des chevaux du même type rappelant la souche orientale plus ou moins dégénérée. La taille est voisine de 1 m. 40 ; le profil droit, le front large. L'encolure, longue, joint un dessus correct avec un rein court, une croupe inclinée. L'épaule est oblique, les membres fins et musclés, le sabot dur. La robe est communément bai, alezan, et l'aptitude au service de la selle très généralisée.

RACE GRECQUE

La Grèce devait à son histoire, à sa situation géographique d'être peuplée de chevaux de souche asiatique ou africaine, arabe ou barbe. Le cheval grec rappelle évidemment ces deux

souches célèbres, malgré l'élevage peu suivi et peu sélectionné.

Ces équidés sont mélangés aux tribus de poneys importés des îles de l'Archipel. Dans ces îles, les chevaux arabes ou



Fig. 30. — Cheval albanais.

barbes ont suivi la loi générale qui abaisse la taille en habitat insulaire.

Ces poneys sont souvent à peine hauts de 1 m. 10, la robe est foncée, le pelage épais et bourru, la queue fournie, la tête camuse comme les chevaux des Sigynnes décrits par les anciens historiens.

CHAPITRE II

RACE AFRICAINE

(*Equus caballus africanus*).

Caractères zootechniques. — Les chevaux de ce type sont brachycéphales, avec les arcades orbitaires peu saillantes. Le front est *bombé*, arrondi dans tous les sens, et le profil de la tête est *ondulé*, en S (tête moutonnée), au lieu d'être *droit* comme dans la race asiatique (1). On rencontre souvent dans la colonne vertébrale cinq vertèbres lombaires au lieu de six, chiffre normal.

La croupe est inclinée, *avalée*, tandis que la croupe des asiatiques est *horizontale*.

La taille des chevaux de cette race, supérieure à celle des autres équidés orientaux, oscille entre 1 m. 50 et 1 m. 60. La poitrine est parfois un peu étroite, la côte légèrement aplatie,

(1) Voici les caractères spécifiques énumérés par Sanson : Brachycéphalie nette ; frontaux incurvés en tous sens et bombés en segment de sphère ; arcades orbitaires effacées ; orbites de grandeur moyenne ; sus-naseaux continuant la courbe des frontaux jusque vers la moitié de leur longueur, puis présentant une courbe inverse ou rentrante à long rayon et redevenant ensuite convexes jusqu'à leur pointe, en voûte plein-cintre et s'unissant sans aucune dépression avec les lacrymaux également bombés et les grands sus-maxillaires jusqu'au niveau de leur inflexion longitudinale ; grands sus-maxillaires déprimés à partir de là, le long de leur connexion avec les sus-naseaux, avec crête zygomatique peu saillante ; branches du petit sus-maxillaire plus obliques que celles de l'asiatique ; arcade incisive également petite, etc.

Ce détail de conformation, joint à la longueur des oreilles, un peu tombantes au repos, enlève de la distinction au type naturel. Le garrot est saillant, le dos et le rein légèrement convexes.

Les membres sont longs, fins, les canons minces avec les cuisses et les fesses plates, la queue attachée bas, les membres postérieurs parfois dépourvus de châtaignes. Ces chevaux sont en général long-jointés avec des pieds étroits, hauts, aux talons serrés. Les extrémités inférieures sont remarquablement fines.

Les chevaux de race africaine rachètent ce manque d'harmonie dans la conformation par une vigueur, une rusticité et un courage des plus remarquables.

La robe originaire est baie ou noire, mais le mélange avec le type asiatique a donné de nombreuses livrées grises. Ces équidés sont, comme les asiatiques, des chevaux de selle ou de trait léger.

On a confondu souvent ces chevaux avec ceux de la race asiatique, dont ils diffèrent cependant par des caractères physiologiques et morphologiques accentués, notamment dans la ligne du profil, la taille, la conformation générale, etc.

Aire géographique. — Pietrement donne à cette race une origine asiatique. Ces coursiers, domestiqués par les Proto-Mongols, auraient été introduits en Chine, dans l'Inde, la Perse, l'Arménie, la Mésopotamie, tandis que la race asiatique aurait été domestiquée par les Aryens, d'où le nom de *race mongolique* attribué aux premiers par opposition à la race *aryenne* étudiée précédemment. Les Aryens, lors de leurs migrations, rencontrèrent les Mongols avec leurs chevaux et les deux types se croisèrent.

Lanson cependant donne à ces chevaux la Nubie comme pays originaire, ainsi que l'espèce asine, avec laquelle elle présente quelque analogie de conformation. C'est d'ailleurs en Nubie, dans le Dongola, qu'existent aujourd'hui les spécimens les plus parfaits du type. Parmi les représentants de l'espèce

(1) Le cheval à front plat présente l'œil à fleur de tête ; le cheval à front convexe possède des arcades orbitaires effacées, le cheval à front concave les arcades orbitaires saillantes.

chevaline amenés en Occident par les migrations asiatiques, on ne trouverait nulle part, d'après cet auteur, le type africain (1). D'après Pietrement, les chevaux mongoliques auraient été introduits en Egypte par les Hyksos ou Pasteurs, métis de Mongols et de Sémites qui, dominés par une aristocratie mongole, avaient abandonné le sud-ouest de l'Asie pour pénétrer dans la vallée du Nil dépourvue de chevaux. De l'Egypte, ces chevaux auraient gagné l'Afrique, où ils auraient reçu le nom de berbère ou de barbe (de « barbaresque », Barbarie).

Les traditions arabes indiquent cependant l'Asie comme berceau de cette race. Les Berbères, qui se livrent encore aujourd'hui à l'exploitation de la principale variété de ce type, la variété barbe, descendraient des Beni-Ghassan et des Beni-Lekhm. Leur première patrie fut la Palestine, et c'est là qu'ils élevèrent leurs coursiers célèbres. Chassés par les rois de Perse, ils émigrèrent en Egypte, franchirent le Nil et se répandirent dans les pays situés à l'ouest et au delà du fleuve. C'est après la mort de Golius qu'ils s'établirent dans le Maghreb et, après avoir vaincu les Frendj (Francs), s'étendirent, envahirent la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne. Finalement, ils se fixèrent dans les contrées qui s'étendaient entre Alexandrie, Tanger et le pays de Sousse. Certains auteurs déclarent par contre que les Berbères sont de souche punique. Les discussions sur l'origine historique des races ne présentent pas une importance pratique considérable. Nous ne nous y arrêterons pas. Le nom de *race africaine* semble légimité par ce fait que ces chevaux sont actuellement surtout rassemblés au nord de l'Afrique : Tunisie, Algérie, Maroc.

Cette dénomination offre en outre l'avantage de les séparer nettement du type précédent dit *asiatique*. Race asiatique, race africaine, telles sont les différenciations, et ces distinctions facilitent et éclairent l'étude de ces monographies et la compréhension des métissages si complexes parmi les races chevalines.

(1) Sauf, bien entendu, les sujets importés intentionnellement en Angleterre, en Prusse, en Russie, etc.

Le nombre des représentants de la race africaine est relativement assez réduit. Partout où les deux types, asiatique et africain, se sont trouvés en présence, on a donné l'avantage au cheval asiatique, offrant une conformation plus élégante, et un profil droit, plus conforme aux idées généralement répandues sur la beauté du cheval et possédant en outre une distinction, une fierté nettement affirmées.

La race barbe a pourtant joué un rôle considérable dans la création de nos populations chevalines améliorées. *Godolphin Arabian*, un des ancêtres des pur-sang anglais, était d'origine africaine. *Ali-Pacha*, *Ramdy* et *Bairactar*, qui ont exercé une influence primordiale dans la création des variétés chevalines du Wurtemberg au haras de Scharnhausen, se rattachaient au type africain, ainsi que *Smetanka*, le père de la célèbre famille des trotteurs orloff.

En Orient, la race africaine ou mongolique s'est étendue dans la Perse, le Turkestan, vers l'Inde, un peu en Chine, au Japon ; mais les principales populations de ce type se sont concentrées dans les pays situés au nord du continent africain, la Nubie, l'Egypte, la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, plus ou moins mélangées au type asiatique.

Des importations, des émigrations de ce type ont été réalisées en Italie, en Europe centrale...

ASIE

RACE TURCOMANE ET ANALOGUES

Dans le nord de la Perse, on rencontre le cheval turcoman, se rattachant nettement à la souche mongolique. Le Turkestan méridional est peuplé de chevaux « tekkès » de même origine.

On distingue le cheval *turkmène téké*, dont la taille est de 1 m. 64, en moyenne, le corps long, les membres fins, et le *turkmène Ioumoud*, dont la taille ne dépasse guère 1 m. 51 et qui présente les formes plus arrondies de l'arabe.

Les chevaux de Merv (province transcaspienne) sont également réputés et certaines tabounes khirgises sont mélangées de sang africain.

AFRIQUE

RACE NUBIENNE

Cette race paraît présenter les caractères de la pureté la plus absolue. Les chevaux nubiens se sont répandus en Egypte, dans la vallée du Nil et en Abyssinie, où la conformation est moins régulière, bien que les qualités naturelles d'endurance et de vigueur aient pu se conserver.

Aux environs de Dongola, entre l'Egypte et l'Abyssinie, vers Khartoum, on trouve un cheval de taille élevée, à tête busquée, de robe noire ou bai avec une longue liste en tête et de hautes balzanes : c'est le cheval du Dongola (variété dongolaw) utilisé comme cheval de selle de luxe. Quelques auteurs y reconnaissent les traces d'un type germain entraîné par les Vandales en passant par la Transylvanie, la Hongrie où il a fait souche.

De modèle irrégulier, plus haut que long, ce cheval de robe foncée brille par ses qualités d'avant-main et ses allures relevées. Sa taille est élevée (1 m. 63), fait curieux, sous des conditions tropicales qui, d'ordinaire, réduisent la taille aux dimensions d'un poney (P. de Choin). Troublé par des apports de sang étranger, le cheval de la Basse-Egypte ne trouve pas, sur les gras terrains des bords du Nil, un milieu favorable. Il a fallu toute la ténacité des Anglais et l'appoint des sociétés sportives du Caire et d'Héliopolis pour parvenir à quelques résultats heureux.

RACES D'ABYSSINIE

En dehors des chevaux dongolaw on rencontre, en Abyssinie, en Erythrée, le cheval de la race Galla. Cet équidé, qui semble produit par le métissage des types asiatique et africain, présente une taille de 1 m. 43 environ. La conformation n'est pas élégante, mais la robustesse et la rusticité sont bien définies. La livrée est grise, bai, alezane ou isabelle. On les utilise pour la selle, où ils excellent, et pour le trait.

RACES D'ÉGYPTE

Il existe en Egypte des chevaux syriens, arabes, persans. Les Anglais s'efforcent judicieusement d'améliorer l'élevage, entravé par les conditions agricoles, et introduisent des étalons anglais. Des courses ont été instituées au Caire, à Munieh, Zagaziz, Helouan. On élève en Egypte, avec succès, le pur-sang arabe.

ALGÉRIE

RACE BARBE OU BERBÈRE

Cette race habite les pays barbaresques au nord de l'Afrique.

C'est l'équidé dérivant des cavaleries numides, des escadrons carthaginois utilisés par Rome. D'ailleurs, les races islamiques se sont évidemment fondues à ce sang numide, gétule, mauritanien.

Les chevaux africains d'Algérie peuvent parvenir à une haute distinction, lorsque leur élevage est poursuivi avec soin. Certains auteurs prétendent que le cheval barbe de nos possessions africaines « serait loin d'être une dégénérescence du cheval arabe, mais lui serait, au contraire, supérieur » (Lettre d'Abd-el-Kader au général Daumas).

Le cheval barbe n'a pas l'harmonieuse beauté, l'élégance plastique du cheval arabe ; mais on peut dire que ses lignes arrêtées et vigoureuses révèlent d'incomparables qualités.

Cet équidé est de taille moyenne. Le dos et le rein sont droits, le garrot élevé, l'encolure forte ; la croupe, parfois tranchante, est toujours mince et courte.

La tête paraît un peu forte, mais la petitesse de la bouche, la mobilité des naseaux, la vivacité du regard lui communiquent une expression particulière, surtout pendant l'action.

La crinière est fine et longue, la queue touffue. La robe, très variable, comprend les diverses livrées, mais les nuances grise, alezan ou bai dominent. La brièveté de l'encolure, la panardise fréquente du devant, le rapprochement des jarrets, l'incli-

naison, la réduction de la croupe caractérisent le barbe et le séparent de l'arabe.

On ne saurait méconnaître la vigueur et l'énergie de ces coursiers ; leur endurance et leur rusticité sont également bien caractéristiques (1). Pour en donner une idée il suffit de rappeler que, durant nos expéditions d'Afrique, les chevaux barbes des chasseurs d'Afrique portaient une charge qu'on peut évaluer à 159 kilogrammes, soit 26 kilogrammes de plus que le cheval d'un cuirassier de France (général Daumas).

Ce poids diminuait naturellement à mesure qu'on s'éloignait de la garnison, par suite de l'épuisement des provisions, mais il n'en ressort pas moins que le cheval qui peut, à travers un pays accidenté et parmi des privations de toutes sortes, supporter de pareils fardeaux, constitue un merveilleux cheval de guerre. Les chevaux barbes ont également donné des preuves de leur valeur lors de la dernière campagne de Chine, du Maroc, lors de l'expédition balkanique, pendant la campagne serbe, à Salonique, où ils purent résister aux conditions les plus défavorables. Sous l'Empire, plusieurs corps, notamment les chasseurs de la garde, étaient déjà remontés en chevaux barbes (2).

Dans les épreuves de vitesse, le cheval barbe peut se montrer l'égal des meilleurs champions ; aux courses du Caire ou d'Algérie, les équidés barbes se classent souvent premiers (F. de Lesseps) (3).

Actuellement, le prototype de cette race se présente sous des caractères bien différents selon l'endroit où on le rencontre. Dans la région du Tell, où l'on fait peu ou pas d'élevage, le type est plus petit que sur les Hauts-Plateaux, mais fortement membré et charpenté, la tête plus longue et plus forte, surtout en

(1) D'après une légende arabe, le roi Aâroum-el-Kaïs s'efforça, pour combattre ses ennemis, de se procurer des chevaux berbères ; il aurait douté du succès avec les chevaux arabes.

(2) Le cheval barbe est le seul qui ait pu résister à la longue et dure campagne de Crimée.

(3) Aux courses d'Oran deux chevaux barbes purent battre leurs rivaux, deux pur-sang anglais, sur un parcours de 3.500 mètres avec les obstacles suivants : une douve, un mur, trois talus et cinq haies.

ganaches, le rein court, bien soudé, la croupe ronde et les extrémités un peu communes ; dans l'ensemble, il accuse peu de sang.

Au delà du Tell, dans la région du Tiaret, dans la plaine des Aribs, près d'Aumale, dans les plaines de la Mina et de Relizane, Châteaudun du Rhummel, Ain-M'lila, Barika, Batna, Kenchela, dans la région Sétifienne, M'Sila, etc., le barbe se présente avec des caractères pouvant satisfaire à tous les besoins et donnant surtout le cheval de selle ou de guerre. Il est déjà plus grand, plus distingué et montre un fier cachet de race ; sa tête est expressive, son œil bien ouvert, son ensemble harmonieux et il peut fournir des sujets aptes à améliorer la race.

Au delà de cette région des Hauts-Plateaux, le barbe saharien disparaît de plus en plus devant le mehari, qui le remplace avantageusement ; il est surtout la propriété des grandes familles indigènes.

Il diffère assez peu de celui de la région du Tiaret et Boghar, mais a plus de race, de noblesse et de sang ; sa membrure osseuse est sèche, les tendons sont forts et toujours bien détachés, le pied est petit et sûr.

Malgré les qualités remarquables du cheval barbe, notamment son endurance, sa rusticité, sa sobriété, ainsi que sa résistance aux affections morbides et la proportion réduite des cas pathologiques, l'expérience de la guerre a relevé des défauts du barbe comme cheval de guerre auxquels il sera facile de remédier par la sélection du type et de la robe en refusant dans les stations de monte des bêtes non qualifiées à la reproduction et en recherchant les robes foncées parmi les géniteurs.

Depuis quelques années, de louables efforts sont faits, en Algérie, pour améliorer l'élevage des chevaux berbères, et un Livre généalogique a pu être établi : la jumenterie militaire du Tiaret élève des chevaux barbes très remarquables comme correction et comme valeur.

L'Italie fait dans nos colonies de nombreux achats de chevaux barbes, qui servent utilement à la remonte de sa cavalerie ; il serait à désirer que ce cheval, qui a donné, dans les diverses campagnes et expéditions, tant de preuves de sa

(1) R. Verdin, *Revue agricole de l'Afrique du Nord.*

valeur, soit plus largement employé en France, aux divers services militaires ou civils.

Le Maure est plus violent que son frère de Mossoul ou de Damas, le barbe est trop souvent déséquilibré par l'amble, taré par l'entrave, ruiné par la fantasia, mais ses qualités restent réelles (P. de Choin).

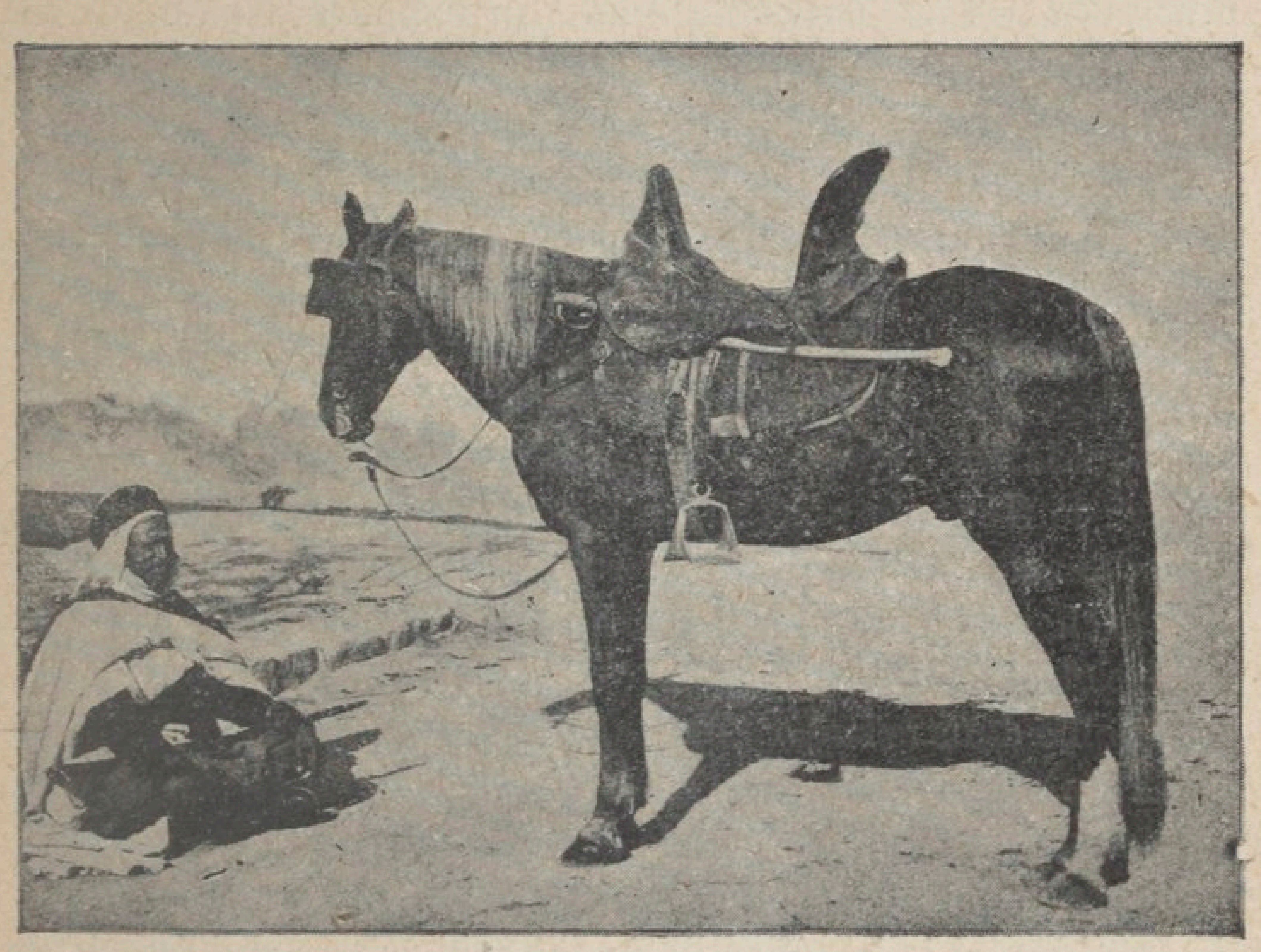


Fig. 31. — Cheval barbe.

L'élevage dans le Sud-algérien.

Généralités. — Les plus beaux types des chevaux algériens se rencontrent dans le Sahara, où les populations nomades entraînent les équidés à la course ou à la guerre. Dans le Tell, les Arabes appliquent les chevaux à la culture et recherchent moins la perfection des formes qu'une meilleure utilisation de sa force. Le nombre d'ânes et mulets est plus considérable.

Le cheval d'origine pure se reconnaît par divers caractères extérieurs : les lèvres et le cartilage inférieur du nez doivent être minces, les narines dilatées, les veines de la tête saillantes. L'encolure bien attachée est garnie d'une crinière de poils doux

et fins. La poitrine sera ample, les articulations fortes et les extrémités sèches. D'après les traditions anciennes, on peut encore signaler ces indices moraux. Le cheval véritablement noble réunira le courage à la fierté et resplendira d'orgueil « au milieu de la poudre et des hasards » ; il chérira son maître et ne voudra, le plus souvent, se laisser monter que par lui, il ne mangera pas les restes d'un autre cheval et ne boira pas l'eau limpide d'une source ou d'une rivière avant de l'avoir troublée avec ses pieds.

Le garrot saillant fait valoir la minceur de l'encolure ; les côtes du devant doivent être longues, celles de derrière courtes, le ventre évidé, la croupe arrondie. La corne du pied est le plus souvent noire, d'une seule couleur ; la chair dure, la queue très grosse à sa naissance et déliée à son extrémité.

L'équidé du type le plus parfait doit avoir *quatre choses larges* : le front, le poitrail, la croupe et les membres : *quatre choses longues* : l'encolure, les rayons supérieurs, le ventre et les hanches : *quatre choses courtes* : le rein, les paturons, les oreilles et la queue.

La taille dans le sud oscille autour de 1 m. 40 ou 1 m. 45 ; les sujets du littoral, du Tell, ceux qui sont importés en Europe parviennent à une plus grande élévation (1).

En général, les Arabes préfèrent les juments aux chevaux. Ils considèrent le bénéfice que peut rapporter une jument par les poulains qu'elle met au monde, et on les entend souvent s'écrier : « la tête de la richesse, c'est une jument qui produit une jument » ; ou bien encore : « le plus grand bien de ce monde est une femme intelligente ou une jument féconde ».

Les cavaliers arabes ont, de plus, remarqué qu'une jument est plus résistante que l'étalon à la faim, à la soif, à la chaleur et qu'elle ne hennit pas à la guerre. Les juments nécessitent peu de soins et s'accoutument des moindres aliments ; elles paissent avec les moutons et les chameaux sans qu'un gardien soit présent. L'étalon exige une nourriture choisie et ne peut

(1) Les Anglais, qui remontent leur cavalerie des Indes avec des chevaux arabes ou barbes, estiment que les bons chevaux de cette race dépassent rarement $1^{m}47$. Si l'on veut avoir des membres fort et bien soudés, il est difficile de dépasser $1^{m}50$.

aller au pâturage que surveillé par un *saïs* (palefrenier) ; l'étalon est cependant plus fort, plus courageux, plus rapide à la course.

Elevage. — Dans la reproduction, les Arabes paraissent aussi reconnaître l'influence qu'exerce chaque procréateur.

L'étalon transmet au poulain les parties essentielles de son corps, les os, les tendons, les nerfs, les veines, ainsi que les tares affectées à ces organes, les exostoses, les formes, la jarde, etc.

La mère donne au poulain la couleur de sa robe et sa ressemblance physique ; c'est l'étalon qui communique au jeune animal ses qualités morales. En résumé, le père donne plus au poulain que la mère ; mais le meilleur produit est celui qui provient d'un étalon et d'une jument de pure race ; dans ce cas, c'est *de l'or qui s'allie avec de l'or.*

Les soins dont les Arabes entourent le jeune poulain dès le premier jour de sa naissance montrent quelle importance les indigènes attachent à l'observation des principes d'élevage transmis par la tradition ou acquis par l'expérience.

Le poulain, dès qu'il a vu le jour, est promené par les habitants de la tente au milieu des clameurs et du bruit provoqué à dessein ; on espère ainsi enlever à l'animal toute frayeur dans la suite de son existence.

Le possesseur de la jument place ensuite la mamelle droite de la mère dans la bouche du jeune poulain en s'écriant : « Allah, fais que le nouveau-né soit heureux et qu'il nous apporte l'abondance et la santé ! » Les assistants répondent tous à haute voix : « Amine ! que Dieu te bénisse, c'est un enfant de plus qu'il t'a envoyé. »

Lorsque le poulain manifeste quelque répugnance à téter, on lui place dans la bouche une figue ou une datte trempée dans du lait salé ; dès qu'il y a pris goût, on le porte sous la jument.

L'allaitement est surveillé avec sollicitude ; non seulement tout le lait de la mère est réservé au poulain, mais on lui donne encore du lait de brebis ou de chamelle. Parfois le jeune animal refuse d'absorber ces derniers breuvages ; on use alors du stratagème suivant : on prend une peau de bouc qui a contenu pendant plusieurs années du lait de chamelle ou de brebis, et,

après avoir rempli d'air cette outre, on l'insuffle dans les naseaux du poulain. Un peu habitué à ce goût et à cette odeur le jeune équidé est alors amené devant ces mêmes laits dans lesquels on a écrasé des fragments de dattes qui leur communiquent un goût sucré ; il est rare que le poulain n'accepte pas cette alimentation, même avec un certain plaisir.

Quelques jours après la naissance du poulain, on lui fend une oreille ou toutes les deux (1), puis on lui met au cou des amulettes, des talismans supportés par des colliers en laine ou en poil de chameau (*goulada*) d'une couleur appropriée à la robe

Peu à peu, on donne au poulain de l'orge moulue, et les repas sont réglés de manière à l'allaiter suffisamment sans nuire à la jument. Afin de donner au jeune élève un sabot ferme et résistant, on frotte de temps à autre la corne avec du sel qu'on a fait dissoudre dans une préparation de *bounafâa.*

Le sevrage a lieu ordinairement à six mois ; les Arabes déclarent qu'un long allaitement amène un *caractère vicieux* et une *bouche dure.* On sèvre progressivement en éloignant le poulain de sa mère pendant un jour entier, puis pendant deux jours, et la transition s'effectue doucement, grâce à plusieurs distributions de lait de chamelle sucré avec du miel de datte. Afin d'empêcher le jeune animal d'aller rejoindre la jument, on l'entrave avec des cordes de laine, soit par les jambes de devant, soit par celles de derrière, mais toujours au-dessus des genoux ou des jarrets ; c'est ainsi que se forment ces marques blanches souvent visibles. Parfois on met au poulain une sorte de licol muni de pointes de porc-épic ; la jument se refuse alors à se laisser téter.

Une fois sevré, le poulain suit sa mère au pâturage et prend ainsi un exercice nécessaire à son développement. Le soir, il vient se coucher près de la tente de son maître, et toute la famille le caresse, lui parle et lui donne du pain, de la farine du lait ou du couscoussou.

Lorsque, vers l'âge de quinze à dix-huit mois, le jeune cheval n'annonce pas une grande liberté d'épaules, on lui met

(1) On fend le plus ordinairement une oreille aux poulains nés dans la nuit.

le feu à l'articulation scapulo-humérale en forme de croix entourée d'un cercle. Si les genoux sont mal conformés, on pratique un feu sur trois lignes parallèles. On se sert pour cette opération d'une simple faucille rougie au feu, et l'époque la plus favorable est la fin de l'automne.

Dressage. — Dès l'âge de dix-huit mois, commence l'éducation du poulain, afin d'assouplir son caractère et « d'arrêter ainsi le développement de la rate », ce qui est, prétendent les Arabes, de première importance pour sa carrière de cheval d'armes. On commence à faire monter le poulain par un enfant qui le mène au pâturage en le dirigeant avec une longe ou un mors de mulet assez doux ; au retour, le jeune cheval est entravé. Les Arabes n'attachent jamais leurs montures avec des longes, qui, d'après eux, occasionnent des vices ou des accidents et empêchent le cheval de se reposer. Les entraves pour le poulain sont très rapprochées, afin de ne pas fausser les aplombs, et l'animal ne peut ainsi ni s'enchevêtrer dans ses liens, ni contracter le tic de l'ours, ni tirer au renard.

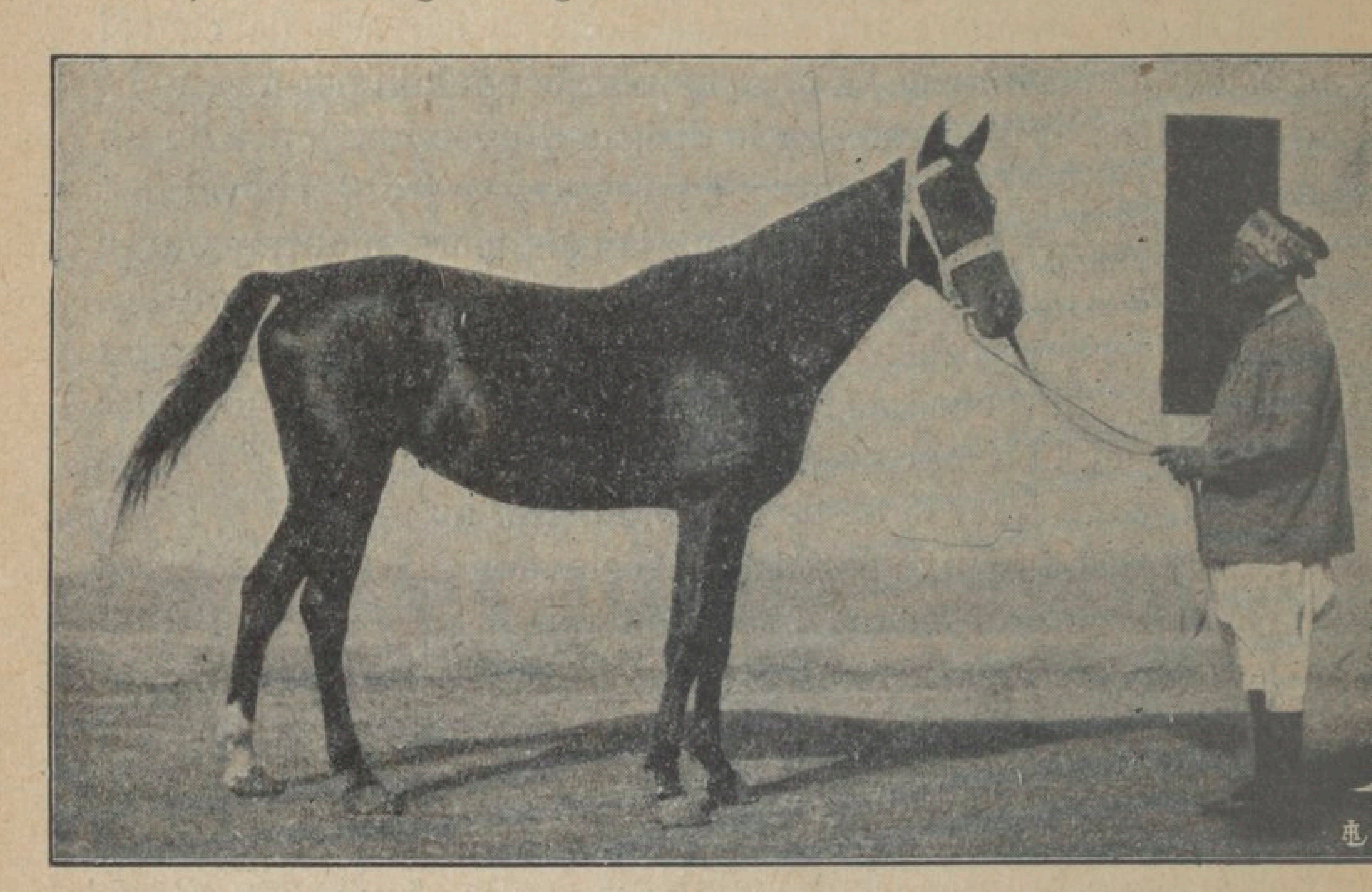
Aux côtés du jeune équidé, un esclave nègre a pour mission de le corriger doucement lorsqu'il donne des coups de pied ou mord ses voisins. Les entraves sont parfois laissées au poulain lorsqu'on l'envoie au pâturage, et on lie ensemble un bipède latéral (pied de devant et pied de derrière du même côté). La corde étant tenue très courte, le poulain, lorsqu'il se baisse pour brouter, doit maintenir droite sa colonne vertébrale et la disposer plutôt convexe que concave, ce qui lui donnera une ligne de dos bien tracée.

A l'âge de deux ans, on commence à brider et à seller le poulain, mais avec les plus grandes précautions et en l'exerçant tout d'abord à supporter un léger mors entouré de laine brute pour ne pas blesser les barres et plaire au jeune animal par un goût légèrement salé.

Le poulain est habitué à la bride lorsqu'on le voit mâcher son mors. Cet exercice est renouvelé matin et soir jusqu'à l'arrivée de l'automne, époque choisie pour le dressage : les chaleurs et les piqûres de mouches incommodant le jeune cheval pendant la saison chaude. Parfois l'élève est promené chargé d'un bât surmonté de paniers remplis de sable ; ce poids,

intermédiaire entre celui de l'enfant que le poulain a déjà porté et celui de l'homme adulte qui le montera ensuite, sert ainsi de transition.

Arrivé à l'âge de trente mois, le poulain a été accoutumé graduellement aux entraves, à la bride, à la selle ; la nourriture qu'on lui donne est parcimonieusement mesurée. Un cavalier le monte alors doucement au pas avec un mors léger, sans éperons, avec une légère baguette.



Fig, 32. — Cheval arabe de la Tripolitaine.

L'Arabe conduit le jeune cheval avec douceur en lui parlant à voix basse, sans emportement, et en évitant toute occasion de lutte.

C'est également à trente mois qu'on apprend aux poulains à ne pas bouger de l'endroit où le cavalier a mis pied à terre lorsque les rênes ont été passées par-dessus la tête et traînent sur le sol.

Le moyen employé est des plus simples : un jeune domestique met le pied sur les rênes chaque fois que le cheval veut quitter la place, et imprimant aux barres une secousse douloureuse, le détermine ainsi à rester à l'endroit où son maître l'a laissé et à l'y attendre des journées entières.

Le dressage se poursuit, suivant ces procédés, de trente mois à trois ans, en s'attachant à rendre l'animal docile, obéissant, doux au montoir.

De trois à quatre ans, le cheval commence à être plus fortement nourri. Devenant plus fort, il est soumis à un travail plus régulier ; on le monte avec des éperons et on l'accoutume au bruit, aux coups de fusil. Pour obtenir ces résultats, l'Arabe ne craint pas de faire usage des éperons, qui, aiguisés et recourbés en forme de crochet arrondi, forment sur le ventre du coursier des plaies saignantes et, par la terreur qu'elles lui inspirent, adoucissent son caractère. S'il s'agit de chevaux rétifs ou vicieux, on va jusqu'à mettre du sel ou de la poudre sur les blessures encore saignantes ; les indigènes prétendent que cette leçon est indispensable aux chevaux de guerre.

Les éperons, d'après les Arabes, accroissent d'un quart la valeur du cavalier et ajoutent un tiers à la vigueur du cheval.

L'Arabe est, en général, parfaitement assis sur la selle ; il monte les étriers très courts, mais les éperons, très longs, viennent atteindre le cheval au moindre mouvement des jambes. C'est dans cette position qu'il dresse le cheval adulte aux exercices suivants, qui achèveront complètement son dressage :

El feuzzàa ou départ au galop de pied ferme ; — *El kyama* ou « la franchise » : le cheval est lancé au galop sur un arbre ou un mur, et on l'arrête court ; — *El lotema*, le renversement qui consiste à faire tourner brusquement la monture à droite ou, mieux, à gauche, lorsque le cavalier a tiré son coup de fusil ; — *El djery*, la course : le cheval est exercé à la course sur de petites distances et en terrain plat ; on excite son émulation en lui faisant suivre un étalon renommé ; — *El tenequize*, le saut : bien que les Arabes n'attachent à ces prouesses qu'une importance relative, il faut que l'équidé soit entraîné à franchir les rochers, les buissons qu'il rencontre ; mais, en général, les Arabes préfèrent contourner ces obstacles et gravir les talus les plus raides, plutôt que de fatiguer leur monture par ces sauts fréquents ; — *El nechacha*, l'excitation : on amène le cheval à monter sur le dos de son adversaire et à

mordre cavalier ou monture ; — *El entrabe*, ou la caracole : l'étalon marche sur les pieds de derrière, le corps dressé verticalement ; — *El gueteâa*, la ballotade : le cheval s'enlève des quatre pieds en l'air et rue, tandis que le cavalier lance en l'air son fusil qu'il rattrape adroitement ; — *El berraka*, l'agenouillement, etc.

L'éducation que les Arabes donnent au cheval peut se résumer dans ces indications générales : réduire à la dernière misère le jeune cheval pour le ménager et bien le soigner de trois à quatre ans ; l'équidé qui résiste à ces épreuves possédera une valeur incontestable.

Ces principes sont résumés dans un proverbe fréquemment cité dans les pays barbaresques.

Fais manger le poulain d'un an. — Il ne se fera pas d'entorses. — Monte-le de deux à trois ans — Jusqu'à ce qu'il soit soumis. — Nourris-le bien de trois à quatre. — Remonte-le ensuite. — Et, s'il ne te convient pas, — Vends-le sans hésiter.

Les Arabes d'Afrique et d'Asie ont en effet pour coutume de fatiguer sans pitié leurs chevaux de deux à trois ans, pour les ménager ensuite de trois à quatre ans. Un travail soutenu dans le jeune âge fortifie la poitrine, les muscles et les articulations du poulain, tout en assurant sa docilité. Les réelles qualités du cheval arabe et les soins apportés à son élevage et à son éducation ont contribué ainsi à faire de cet équidé le modèle accompli du coursier de guerre ou de parade.

Malgré sa valeur incontestable, le cheval algérien ne se rattache pas plus, comme origine, au noble cheval du Nedj ou de Syrie, que les Kabyles ou les Touaregs ne se rapprochent des Arabes. Le Kabyle est souvent appelé arabe, alors qu'il est autochtone, exactement comme le cheval algérien est le « barbe » — du mot « barbaresque » qui désigne, collectivement, les Berbères, Maroc, Algérie, Tunisie.

L'élevage en Algérie.

Solide de membres, vigoureux, le cheval algérien ne présente pas, dans ses rayons, les proportions qu'on demande aux che-

vaux de vitesse. Mais la poitrine est profonde, le jarret très beau, le genou large, les tendons bien détachés et d'une rare netteté, et les os denses. Il est éminemment apte à supporter les fatigues, les privations de toutes sortes et les intempéries. Il rachète son manque de vitesse par un fond exceptionnel. Plus que tout autre, il peut porter du poids ; ses membres sont à toute épreuve et sa corne est de si bonne qualité que, sans souffrir, il court longtemps pieds nus sur les routes empierrées ou ferrées. C'est un parfait cheval de guerre. En Crimée, en Italie, à Rezonville, à Fleigneux il a montré ses incomparables qualités (1).

Comme cheval d'armes, le barbe ne trotte pas vite. Au galop ordinaire, il peut aller très longtemps, à condition qu'on n'use pas du galop allongé. Par contre, il saute bien. Son triomphe est la « grimpette » enlevée au galop de charge et sa sûreté infaillible dans les plus mauvais chemins de montagne, car, s'il regarde volontiers en l'air et se ramasse, il ne tombe jamais et passe partout.

Il est très facile à nourrir : orge et foin. Néanmoins l'avoine lui est beaucoup plus profitable que l'orge.

Le barbe est capable de performances très sérieuses, surtout quand il appartient à une famille améliorée. On voit des patrouilles couvrir parfois 400 kilomètres en quatre jours, sans marquer trop de fatigue (2).

Si le cheval barbe, par son galop raccourci, ne peut être dans une cavalerie continentale moderne et entreprenante

(1) A Fleigneux et à Floing, au calvaire d'Illy, les chasseurs d'Afrique forcent, par leur charge, les compagnies ennemies à suspendre l'offensive. C'est là que Guillaume émerveillé par ce spectacle, se tournant vers le général de Moltke et le comte de Bismark, s'écria en désignant la charge héroïque : « Oh ! les braves gens ! »

Dans le Sud Oranais, à El Goléa, à In Ghar, à In Salah, les barbes ont été merveilleux ; en Chine au climat pénible, ils ont résisté. Au Maroc, ils supportèrent un travail énorme, continuel, malgré le manque de soins. Dans le Sud, les colonnes affrontent dans la journée des chaleurs torrides, et dans la nuit elles sont frappées par une froide rosée, même par la gelée. Les barbes, après s'être nourris de ce qu'ils ont pu, herbe, alfa, diss ou orge seule, dorment sur la terre refroidie.

(2) C[te] DE COMMINGES, *Les races chevalines françaises et anglaises.*

que d'une utilisation douteuse, du moins, en Algérie, rend-t-il de grands services. Sa valeur sera plus nette encore lorsque l'amélioration tentée par les Remontes aura corrigé des défauts évidents.

Centres d'élevage. — De la Tripolitaine à l'Atlantique, la forme, la taille et les moyens du barbe varient suivant les contrées.

Elégant et bien proportionné en Tunisie, il a la tête forte, l'encolure courte et grêle au Maroc, et, en Algérie même, il présente de grandes différences suivant les départements.

La vraie patrie du barbe est le Sud, où l'indigène l'utilise avec adresse et s'y intéresse. Dans le Tell, au contraire, l'Arabe ne s'occupe guère du cheval que s'il songe à le vendre à la Remonte. Il ne recherche la plupart du temps que les petits chevaux de prix modique, ou les mulets, pour tirer sa voiture ; car les routes font la joie de l'Arabe en favorisant une de ses plus réelles vertus, la paresse.

Dès qu'il peut s'en dispenser, il ne monte plus à cheval. Seuls le barbe et le mulet peuvent tirer les calèches des indigènes ; tout autre animal moins résigné en serait incapable ; car son sort est d'être blessé, martyrisé, mal conduit et surtout mal nourri (Beudant).

Malgré les efforts des officiers de remonte, la race barbe a presque disparu dans le Tell, à cause des croisements fâcheux que lui ont fait subir, non seulement les cultivateurs, mais encore et surtout ceux qui se sont occupés de courses, sous le fallacieux prétexte de l'amélioration des races.

Le pur-sang anglais a été un des plus funestes agents de destruction de notre belle race algérienne. Il en a élevé un peu la taille, a augmenté sa vitesse, mais il a fait perdre la membrure de ces chevaux, il a rétréci leur estomac et en a fait des chevaux décousus, anharmoniques (1).

On recense en Algérie 230.400 chevaux ; 35.000 seulement appartiennent aux colons européens.

Nous étudierons la situation des principaux centres d'élevage.

(1) Beudant, *La France hippique.*

Département de Constantine. — La taille moyenne des chevaux de Constantine oscille autour de 1 m. 53, quelques-uns atteignent 1 m. 58 et même 1 m. 60. Le type de Sétif est haut sur jambes ; grâce aux efforts du service des Remontes, il prend maintenant du coffre. L'élevage du cheval périclitait et semblait sur le point d'être remplacé presque complètement par celui du mulet, dans les régions de Châteaudun-du-Rhumel, de Saint-Arnaud, des Righa et du Hodna proprement dit. Grâce à une heureuse réaction, dans ces pays existent actuellement de magnifiques sujets ; ces progrès sont également manifestes à Batna, Khenchela, Aïn Beïda.

Département d'Alger. — Livré depuis longtemps, et plus que les autres, à la colonisation, ce cheval était de qualité inférieure. Dans les Adaoura, à Sidi Aïssa, à Aumale, on rencontre cependant encore de magnifiques poulinières, mais les produits de ce pays ne justifient plus leur ancienne renommée. La race jadis réputée des Tittery s'est éteinte. Du cheval de Baghar et de Djelfa, qui a conservé longtemps un cachet remarquable et une valeur qu'il devait aux Sahariens, il ne reste plus que des souvenirs. Et pourtant les gens du Sud continuent à venir y estiver. Ils y vendent leurs poulains mâles et en peuplent la région : mais ils y laissent peu de pouliches ; c'est par elles qu'ils arrivent à conserver le monopole de l'excellent barbe du Sud, élite de la race algérienne.

A Teniet et Haât se trouvent encore de beaux et bons chevaux, car on y rencontre, même aujourd'hui, les magnifiques juments qui firent jadis de ce pays une des plus riches contrées d'élevage. Les Larba qui chaque année viennent passer l'été dans les Beni Maïda et les environs de Tissensilt (Vialar) y apportent encore leurs excellents produits du Sud.

La vallée du Chélif, au Djendel, fait aussi de beaux chevaux, mais le centre de production le plus beau est Orléansville. Les cultivateurs européens eux-mêmes élèvent, à Pontéba, des animaux de qualité tout à fait supérieure.

Département d'Oran. — Cette région produit les plus beaux barbes, et le dépôt de remonte de Mostaganem possède un lot remarquable d'étalons des Flittas et de Mécheria.

Le cheval des Flittas, le meilleur type de l'Algérie, est d'une

puissance extraordinaire. De taille moyenne (1 m. 48 à 1 m. 54), solidement charpenté et musclé, il possède une épaule très longue et oblique, des hanches bien sorties et si longues, qu'avec l'épaule, elles ne laissent aux reins et au dos, qui sont très larges, que la place juste suffisante pour recevoir la selle. Ces chevaux effectuent chaque année, sur la route de Méchoria à Géryville, une course au galop de plus de 25 kilomètres. Chaque coureur porte sur lui une pancarte avec un numéro, qui permet à des sous-officiers français échelonnés sur la route de faire des observations. A l'ordinaire les vainqueurs sont si peu essoufflés en arrivant au but, que débridés dès que leur maître a mis pied à terre, ils se mettent immédiatement à brouter l'herbe sèche des fossés de la route.

L'étalon *Saâd* du dépôt de remonte de Blida, d'une taille de 1 m. 46, a parcouru en 1893, sur une route dure, monté et harnaché à l'arabe, 27 kilomètres en quarante-quatre minutes, sans être forcé.

Au sud de Tlemcen, près d'El Aricha, les tribus des Ouled en Nar et des Hamianes possèdent des chevaux d'assez haute taille, remarquables par leur vitesse et leur résistance à la fatigue. Cette force de résistance se retrouve tout le long de la frontière marocaine, et le voyageur qui veut aller vers le Sud, est surpris à sa première étape, de Tlemcen à Sebdou, par la rapidité avec laquelle il franchit 38 kilomètres dans sa calèche de louage attelée de trois haridelles, couronnées plusieurs fois. Malgré les montées pénibles dont la première, à la sortie même de la ville, a plus de 9 kilomètres de longueur, on accomplit le trajet en deux heures et demie et même moins (Beudant).

Amélioration du cheval algérien. — Les trois races de pur-sang : l'arabe, l'anglais et l'anglo-arabe, ont été employées pour perfectionner le cheval barbe.

L'anglais, dont la vogue a été grande, est maintenant complètement discrédité ; l'anglo-arabe, pour ainsi dire inconnu en Algérie comme étalon, n'a pas donné de bons résultats et l'arabe seul est apprécié.

On reproche à l'anglais de fournir des produits délicats, décousus ; il engendre des chevaux à peau trop fine, rasant le tapis, sujet aux blessures de harnachement et très vifs. L'an-

glo-arabe peut diminuer la taille, rétrécir la largeur des membres. Mais des aptitudes et des caractères analogues font de l'étalon arabe l'améliorateur du type barbe qu'une sélection intelligente et suivie n'aura pu perfectionner.

Les Remontes qui, en Algérie, remplacent l'administration des Haras, améliorent judicieusement les chevaux par l'arabe pur, le barbe-arabe et le barbe amélioré. Ce sont les croisements qui ont donné les meilleurs résultats avec le syrien à la base. Le barbe reçoit de ce dernier sa distinction et sa qualité. En 1894, on avait essayé l'étalon de pur-sang anglo-arabe qui réussit si bien dans notre Sud-Ouest. Les essais donnèrent des produits décousus, moins bien membrés et pas plus élevés comme taille. Il est juste de dire que ces étalons anglo-arabes étaient de dernière catégorie.

Castration du cheval d'armes. — La jument barbe supporte mieux que le cheval la chaleur et les intempéries : elle est plus sobre, et la superbe conformation de ses hanches la rend beaucoup plus belle, plus forte que le mâle, qui, presque toujours, pèche par l'arrière-main.

Il y aurait donc avantage, au point de vue militaire, à utiliser les juments pour remonter nos régiments de cavalerie. Les cultivateurs trouveraient un bénéfice dans la vente de leurs juments à la Remonte, et l'élevage deviendrait florissant.

L'emploi des juments dans la cavalerie exigerait la castration des chevaux, opération qui serait une mesure excellente au point de vue de la guerre, au point de vue économique, et au point de vue de l'amélioration de la race.

A la guerre, le cheval castré est infiniment plus précieux que l'entier ; il n'annonce pas sa présence en hennissant comme le fait l'étalon, et il permet ainsi aux éclaireurs de mieux remplir leur rôle. Il ne dépense pas ses forces en s'énervant sans nécessité et ne se fatigue pas inutilement.

Castré jeune, le cheval algérien devient large et puissant de hanches, alors qu'il reste trop souvent mince quand il est entier. Son encolure, au lieu de s'épaissir, conserve la finesse et la légèreté ; il prend les formes du cheval de selle.

Le cheval hongre supporte la fatigue comme l'entier, peut-être mieux. Dans la campagne du Maroc, les chevaux hongres

se sont toujours montrés moins encombrants, les plus faciles à soigner et à nourrir, et les plus résistants.

Pour l'amélioration de la race, la castration, répudiée longtemps par respect des traditions, serait un sérieux appoint. Si les chevaux hongres seuls étaient achetés par les Remontes, les cultivateurs ne laisseraient entiers que les animaux d'élite destinés à être vendus comme étalons, et le nombre des mauvais reproducteurs diminuerait. On encouragerait la présentation des juments, en éliminant tout cheval entier qui ne serait pas de qualité et en castrant tout étalon réformé. Pour relever la race barbe, il faudrait encourager la castration, introduire des juments dans les régiments, et employer des étalons d'élite. Aucun animal ne devrait être acheté par la Remonte sans papiers prouvant qu'il vient des étalons de l'Etat ou des étalons approuvés (Beudant).

Il faudrait enfin accorder des primes aux poulains de trois ans castrés, augmenter sensiblement en leur faveur le prix d'achat des Remontes, et montrer des exigences plus sévères dans l'achat des chevaux entiers.

La castration obligatoire réaliserait une rapide sélection et discréditerait ainsi l'emploi des mauvais étalons.

Encouragements à l'élevage. — Les courses et le croisement du pur-sang anglais ont été les deux principales causes de la chute du cheval barbe en Algérie.

La responsabilité de ce désastre incombe aux importateurs de chevaux de course anglais, qui, sans souci de l'intérêt national, s'efforcent encore aujourd'hui d'égarer le cultivateur algérien. Le cheval entier anglais n'est livré à la reproduction que lorsque son organisme est brûlé, perdu, par les excès auxquels il a été soumis. Il est confié à un éleveur qui cherche à gagner le plus d'argent. L'étalon est donc *nourri le moins possible* et il fait *le plus de saillies possible*, il féconde toutes les juments aussi mal conformées soient-elles pourvu qu'elles procurent quelque bénéfice. On accouple aussi l'anglais avec des misérables bêtes dont les rejetons, peu nourris, abâtardissent la race.

Les étalons devraient être autorisés ou approuvés par les vétérinaires départementaux ou par leurs délégués, réunis en

comité avec les officiers de remonte ; ceux-ci auront ensuite la surveillance des saillies et de l'établissement des certificats d'origine. Une partie des subventions accordées aux étalons approuvés de race barbe devrait être réservée aux étalons de pur-sang arabe qu'il est nécessaire de favoriser particulièrement, parce qu'ils représentent le régénérateur par excellence, et constituent le type parfait du cheval.

Les primes d'encouragement à l'élevage augmentent la valeur des sujets qui les ont obtenues. Il serait bon d'allouer aux plus belles poulinières des prix de conservation qui obligeraient les propriétaires à garder les juments et à les faire saillir par des étalons de l'État. On devrait, comme en France, acheter pour l'armée, en les payant comptant, les plus belles juments, à en laisser la jouissance aux éleveurs pendant trois ans avec l'obligation de les faire saillir par des étalons de l'État. Chaque année, ces juments pourraient concourir, avec leur produit, pour l'obtention des primes d'encouragement.

L'État devrait augmenter le prix d'achat des chevaux de l'armée. Enfin l'acceptation des produits de l'élevage sur les hippodromes de France semble une mesure opportune.

Les Remontes ont à lutter avec l'indifférence et la routine des indigènes. Il n'y a pas un pays au monde où le poulain soit plus mal ni plus durement élevé (Jacoulet). Or l'élevage du cheval de remonte est entre les mains de l'indigène ; avec la disparition de l'aristocratie arabe et des mœurs moins guerrière, la race barbe risque de tomber en décadence depuis la conquête.

L'Algérie, qui est plus grande que la France, ne recense, nous l'avons dit, que 230.400 chevaux environ (dont 35.000 aux mains des colons). Il naît annuellement, dans la province d'Alger 3.500 animaux ; 5.000 dans celle d'Oran et 7.000 dans celle de Constantine. La population mulassière atteint le chiffre élevé de 193.000 têtes. La Tunisie possède environ 70.000 chevaux.

Certains élevages obtiennent des sujets remarquables, comme ceux de M. Bedouet à El Madher (Constantine), et ceux de M. Descours, à Saint-Denis-du-Sig (Oran) (chevaux de tous genres, arabes, anglo-arabes, arabes-barbes) ; d'autres réus

sissent mieux des chevaux d'attelage de luxe. Ces produits se vendent naturellement beaucoup plus cher que la masse des sujets dits « d'exportation. »

Commerce. — L'Algérie vend à la France, tous les ans, 3.000 à 3.500 chevaux d'attelage pour le petit commerce. Les Italiens en achètent aussi un certain nombre.

Les destinées de cette race ont failli un instant être compromises par les guerres résultant de la conquête de l'Algérie. Les chevaux devenaient rares dans la colonie, et les indigènes croyaient commettre une infraction à la loi musulmane en amenant leurs coursiers sur les marchés chrétiens. Mais, actuellement les maux de la guerre ont disparu, le fanatisme s'affaiblit et les chevaux barbes donnent lieu à des transactions qui seront un sérieux stimulant à leur élevage ; le cheval européen a d'ailleurs disparu de notre armée d'Afrique, dont tous les régiments sont remontés en chevaux barbes ou arabes.

Trois dépôts d'étalons ont été créés, en 1844, à Coleah (province d'Alger), Mostaganem (province d'Oran) et à l'Alelik (près de Bône). L'utilité de ces établissements ne tarda pas à être reconnue par les Arabes, et le chiffre des saillies suit une progression rapide. Le nombre des dépôts d'étalons n'a cessé de s'accroître au grand intérêt de la production chevaline, car, si le nombre des juments est parfois considérable dans cersaines tribus, les étalons font souvent défaut.

Les meilleurs types utilisés à la reproduction se recrutent parmi les Flittas, les Rhgia, qui ont une excellente race de chevaux de montagne, les Douaïrs, les Abid (Medeah), dans la vallée du Cheliff, les Ouled-Naïl, les Angad, les Hamian, les Cheraba, les Beni-Ournid, les Ghessel, etc.

Actuellement, les trois dépôts de remonte-haras avec succursales sont situés à Blida, Mostaganem, Constantine ; en Tunisie, à Tebourba. Les étalons y sont barbes, arabes, arabes-barbes, barbes-turcomans, plus dans chaque dépôt un étalon de pur-sang anglais ; au total, 844 étalons, dont 240 à Blida, 240 à Constantine, 240 à Mostaganem, 120 à Tebourba (Tunisie) et 4 au Tiaret.

Le haras-jumenterie de Tiaret est également sous la direction des Remontes militaires. Cette jumenterie doit fournir à

l'Algérie des reproducteurs arabes purs, des arabes-barbes obtenus par croisement, des barbes améliorés par sélection.

Les étalons y sont au nombre de trois, tous arabes purs importés d'Orient. Les poulinières comptent 44 pur-sang arabes, 15 arabes-barbes, 1 anglo-arabe, 4 barbes. Dès trois ans, les jeunes animaux sont mis à l'entraînement, montés principalement par des cavaliers indigènes. Les meilleurs sujets sont retenus soit à la jumenterie, soit aux haras des dépôts de remonte. On verse les moins réussis dans les corps de troupe, ou on les réforme.

TUNISIE

RACES TUNISIENNES

Historique. — Les colons français qui occupèrent, en 1881, la Tunisie, rencontrèrent une population équine assez misérable offrant des caractères ethniques confus.

Ces équidés résultaient incontestablement du croisement de deux races vivant depuis longtemps sur ce même sol : la race *barbe*, race autochtone, africaine, et la race *arabe*, variété asiatique importée par les immigrations musulmanes.

Vers le sud, le type arabe prédominait surtout entre Kairouan et la Tripolitaine, mais, dans l'ensemble, le format des chevaux pouvait se ramener à deux types : celui des *hauts plateaux*, ramassé, près de terre, robuste ; celui de la *plaine*, présentant plus de taille et de finesse, mais plus décousu.

Le cheval des hauts plateaux se rapprochait du barbe. Les tribus berbères des montagnes, reculant devant l'étranger ou réfugiées sur les plateaux, avaient pu conserver le type ancestral du barbe, à peu près pur. Les régions basses, plus directement atteintes par les invasions (Byzantins, Francs, Espagnols et Turcs) ou par les apports du commerce, offraient une véritable fusion de toutes les variétés.

Sur l'ensemble de la Régence, le cheval n'était pas uniformément répandu ni employé. Certaines tribus s'adonnaient

plus particulièrement à l'élevage : les Gouazines et les Zlass aux environs de Kairouan ; les Souassis et les Métellits près d'El Djem ; les Neffets à côté de Sfax ; les Hammamas de la région phosphatière ; les Fraichich et les Madjeurs autour de Thala ; les Beni-Zid près de Gabès ; les Oudernas de l'extrême Sud.

Encore actuellement, l'élevage n'est pas réparti sur toute l'étendue de la Régence, mais groupé en certains points. Dans le centre, on élève un grand cheval à tête busquée, d'origine germanique, introduit par l'invasion vandale.

Le Berbère de Tunisie n'a pas eu, pour l'inciter aux grandes chevauchées, le passage des riches caravanes ou l'attirance de la plaine saharienne ouverte aux raids audacieux. Il est resté pasteur ou il est devenu corsaire.

De toute façon, il a négligé le cheval qui n'était pas pour lui un élément de gloire, de fortune ou de sécurité. Il en a fait un aide pour l'agriculture, une bête de somme tirant la charrue, servant ensuite à transporter sur son dos les gerbes et les sacs de grains (Commandant L. Bernard).

Le cheval conduit son maître au marché ou aux pèlerinages, presque aussi fréquentés et aussi lointains. Harnaché du barda rustique, l'équidé porte généralement sur son dos le père et le fils aîné, ou la femme si le mari est en veine de galanterie. On voit souvent dans la campagne tunisienne cheminer de ces couples dont les charges réunies atteignent le poids du malheureux bidet.

L'indigène, comme allure, adopte l'amble. Dès leur naissance, les poulains ne marchent que les membres attachés deux à deux par bipède latéral et c'est ainsi que, sans autre dressage, ils sont forcés d'apprendre cette allure spéciale. On peut attribuer à l'amble la quasi-atrophie ou tout au moins la grande faiblesse de l'arrière-main qu'on remarque presque sans exception chez le cheval indigène, ainsi que l'avalure exagérée de la croupe. Les postérieurs n'allant jamais jusqu'au bout de leur action, les muscles de la cuisse et de la jambe ne peuvent s'étendre à fond. D'ailleurs l'amble est une allure anti-naturelle et des chevaux montés à la française perdent très rapidement cette habitude.

Le cheval tunisien brille aussi à la fantasia où il achève de se tarer. La fantasia est un exercice pittoresque mais très brutal. Tout concourt à fatiguer et à maltraiter les chevaux, y compris le terrible mors dont on fait usage. Les jarrets sont mis à rude épreuve par ces exercices de fantasia, chaque cavalier tenant à montrer ses talents. Pirouettes, voltes, cabrer, lancer, demi-tour sur les hanches, sauts de mouton, tout s'obtient par le même procédé : action de main sur le mors et coup d'éperon.

En résumé, le Berbère tunisien a fait du cheval africain *un animal déformé par l'entrave, déséquilibré par l'amble, taré par la fantasia.* Il ne le nourrit même pas suffisamment. Le fellah est pauvre, surtout parce qu'il est paresseux et imprévoyant. Ayant peu de grain, il en donne peu ou pas du tout à son cheval. Celui-ci mange donc de l'herbe, et, en Tunisie, il y a quatre mois sans pâturage.

D'ailleurs, d'une façon générale, l'indigène, même riche, en Tunisie, citadin ou campagnard, n'aime pas le cheval. Il lui préfère de beaucoup la mule, plus rustique et dont l'amble est plus doux. Sur le marché le prix des mulets et des mules est toujours supérieur à celui des chevaux. Lors de mon passage à Tunis le 27 mars 1911, les chevaux valaient 60 à 120 francs ; les mules : 90 à 200 francs.

Amélioration du cheval tunisien. — Taré, mal nourri, peu estimé, telle était la situation du cheval barbe au moment de l'occupation française. En 1881, on dénombrait sur la Régence 50.000 chevaux dont 34.000 juments environ. Actuellement l'effectif comprend 70.000 têtes. Un premier effort d'amélioration avait été tenté sous le règne de Mohammed es Sadok par le gouvernement beylical. Nous voulons parler de la création du haras de Sidi-Tabet, réorganisé et perfectionné ensuite par les soins de la Société franco-américaine.

Parallèlement à Sidi-Tabet qui ne représentait qu'un effort limité, le service de Remonte s'efforçait de répandre progressivement dans toute la Tunisie le sang améliorateur. Créé en 1884, ce service réunit les doubles attributions du service des Haras et de la Remonte de France, fusion qui serait si désirable en France et qui a toujours donné, à l'étranger, aux colonies,

des résultats parfaits. Après quelques essais, les Remontes tunisiennes fixèrent leur programme rationel : améliorateur du barbe tunisien par l'arabe.

Un dépôt d'étalons fut créé en 1884 à Tunis, puis transféré en 1902 à Tébourba.

Entre le format ramassé et puissant du barbe et le format distingué de l'arabe, il y a place pour un type intermédiaire qui allie très heureusement à la rusticité et à la trempe de l'un, l'élégance de l'autre. Le cheval de l'avenir, l'*arabe-barbe* de Tunisie, est d'une formule bien trouvée. Les bons effets de l'alliage se manifestent dès les premières générations sur la croupe rectifiée, plus horizontale et plus puissante.

Les 120 étalons de Tebourba qui forment actuellement l'effectif de ce dépôt et qui sont répartis dans les stations de monte tunisiennes se décomposent ainsi : 12 pur-sang arabes, 25 arabes-barbes, 83 barbes.

Les 26 stations de monte dispersées sur l'ensemble du territoire tunisien sont établies soit dans des bâtiments construits spécialement, soit dans des bordjs arabes aménagés.

Les étalons sont toujours choisis d'après la conformation générale des juments de la région, et, pour chaque étalon, le chef de station choisit lui-même les juments. La saillie est toujours gratuite.

Ces stations sont visitées périodiquement et aussi à l'improviste par les officiers de la Remonte. Elles sont ouvertes de novembre à mai. La saison de monte terminée, tous les étalons rejoignent le dépôt central qui est installé à El Bathane, près de Tebourba, à 30 kilomètres de Tunis.

Le haras de Sidi-Tabet comprend, aujourd'hui, 4 étalons syriens et 60 poulinières : 40 de pur-sang arabe, 8 arabes-barbes, 12 barbes. Le chiffre des naissances annuelles est en moyenne de 25. Sidi-Tabet apparaît donc comme la pépinière des géniteurs du nouveau type de cheval africain. Sa transformation en jumenterie officielle, analogue à la jumenterie de Tiaret, s'impose.

En 1896 était créé le Stud-Book de la race barbe en Tunisie (1.600 inscriptions environ) en même temps qu'on décidait l'établissement de primes d'encouragement (25.000 francs en

1914). Des courses ont été créées à Tunis, Sfax, Sousse, Beja, Bizerte, Kairouan, Thala, Le Kef, Souk-el-Arba (20.000 francs de subventions).

Achats. — Les tournées d'achats sont surtout actives dans la période allant du 1er mars au 30 juin. Les Commissions achètent les chevaux dès l'âge de quatre ans.

Les chevaux de troupe étaient payés de 550 à 700 francs (en 1914) ; les chevaux de tête de 700 à 950 francs ; les sujets susceptibles de faire des étalons vont jusqu'à 1.500 francs. La moyenne des achats est de 120 à 190 têtes, moyenne qui fut dépassée en 1909, en 1914, à cause des envois à faire au Maroc ou sur le théâtre de la guerre.

Avec ces achats, la Remonte assure l'entretien presque en entier du 4e spahis dont l'effectif est de 43 chevaux d'officiers, 850 chevaux de troupe. La Remonte concourt également pour environ un tiers à alimenter les escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, qui, sur un effectif total de 750 chevaux, en possèdent 210 provenant de Tunisie.

Pour assurer l'homogénéité des régiments, les chevaux de spahis sont choisis parmi les plus petits : 1 m. 48 à 1 m. 51 ; ceux des chasseurs parmi les sujets ayant plus de taille et de ligne : 1 m. 52 en moyenne, parfois de 1 m. 54 à 1 m. 56 et rarement 1 m. 58 à 1 m. 60.

La qualité des chevaux s'améliore chaque année. La grosse différence entre la somme payée par la Remonte (au minimum 550 francs) et le prix moyen du commerce qui atteint rarement 300 francs assure au Comité d'achat la présentation des meilleurs modèles.

Le service de la Remonte n'avait pas, comme à Sidi-Tabet, à la disposition de ses étalons, des juments sélectionnées et bien nourries. Il fallait prendre toutes ou presque toutes celles qu'on lui amenait, sous peine de décourager l'éleveur indigène.

La jument du bled présente en général une musculature dégénérée par un long atavisme de misère. Que peut-elle produire ? Souvent des sujets dégénérés comme elle, mais aussi quelques autres types déjà améliorés dans leur modèle et leur tenue.

L'ensemble est bon, si on ne regarde pas plus haut que le bon cheval de service. Chevaux de chasseurs et de spahis sont sobres, très résistants, très francs, dociles, sautant bien d'allures moyennes, d'un modèle court et bien établi. Les chevaux dits *de tête* manquent. Ce qu'on peut reprocher à l'en-

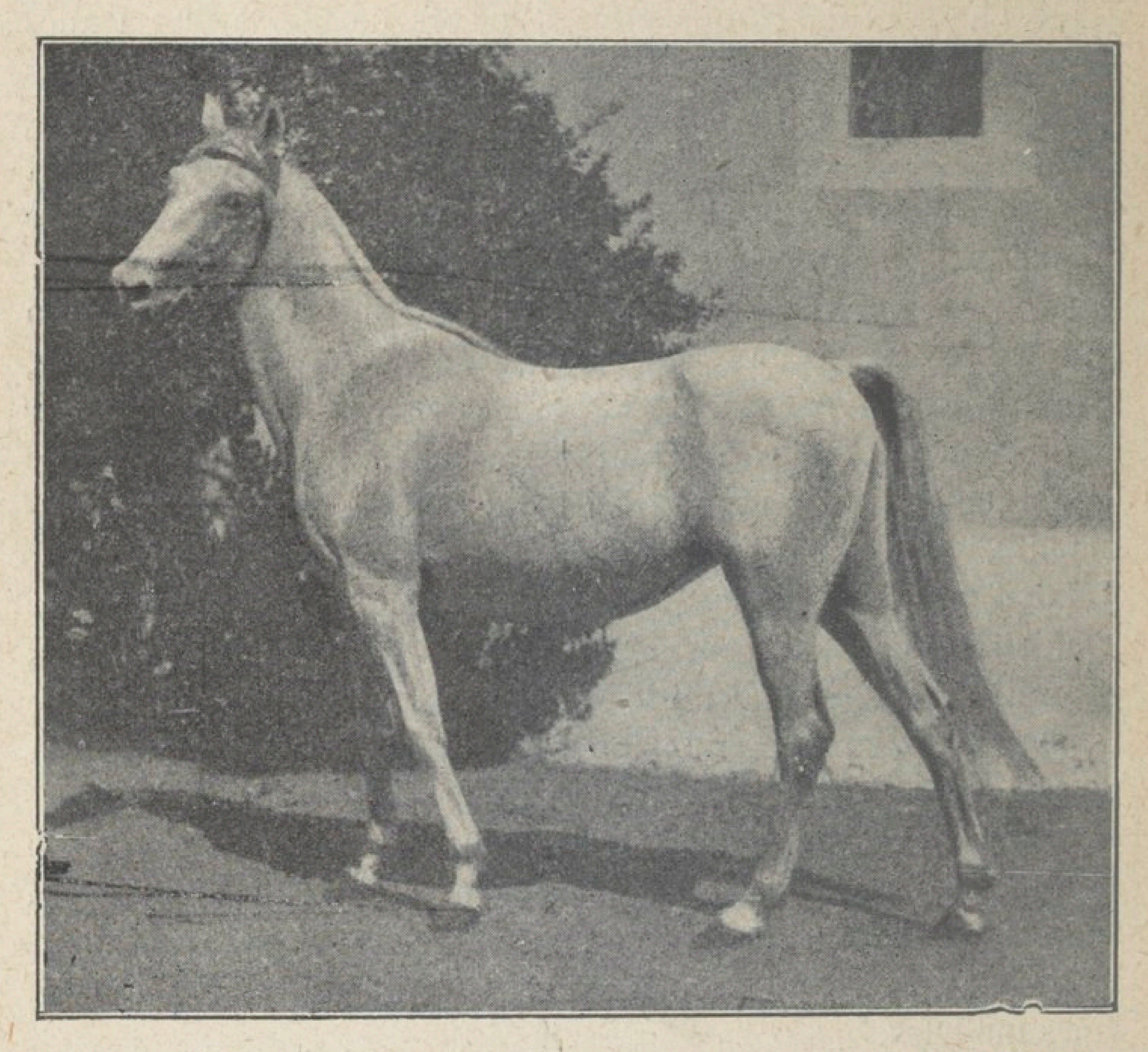


Fig. 33. — Cheval arabe servant au croisement arabe-barbe.

semble, c'est d'être trop lymphatique et de manquer de croupe. C'est justement sur ce point que commence à être sensible la bienheureuse influence du sang arabe. Le premier flux de sang syrien jeté dans une famille barbe horizontalise la croupe, rectifie le port de queue, puis gagne le dessus de l'encolure pour modifier ensuite la tête et le format général. L'élevage général est donc orienté dans la bonne direction. Il n'y a plus qu'à attendre la fixation parfaite du métis arabe-barbe.

Avenir de l'élevage. — Les bons effets du croisement arabe-barbe, la sélection bien entendue des produits, l'heureux choix des étalons sont en grande partie contrariés par ce fait que les géniteurs de la Remonte, au nombre de 120, sont notamment insuffisants à couvrir toutes les juments destinées, parmi les 34.000 que compte actuellement la Tunisie, a être poulinières.

Il faudrait décréter la castration obligatoire de tous les poulains reconnus inaptes à la reproduction. La première objection opposée à cette idée déjà émise est la répugnance des indigènes. C'est un obstacle qui n'est que relatif, qui disparaîtrait si l'on montrait quelque adresse et quelque circonspection. Il faudrait ne faire acheter par la Remonte que les sujets castrés et frapper d'un impôt annuel de 5 francs tout cheval de cinq ans non castré et non inscrit au Stud-Book. En trois ans, sans heurts, la réforme serait appliquée partout.

On en obtiendrait les heureuses conséquences suivantes :

1° La Remonte pourrait, comme en France, acheter des juments pour les régiments de cavalerie remontés exclusivement jusqu'ici en chevaux entiers ; d'où un choix beaucoup plus étendu ;

2° Toutes les poulinières, ne pouvant être saillies que par les étalons de l'Etat ou inscrits au Stud-Book, ne donneraient naissance qu'à des produits améliorés et dont l'amélioration serait continue.

Il y a longtemps que l'expérience a été faite, et particulièrement en Afrique, au 5e chasseurs, entre la valeur comparative des chevaux castrés et des entiers. Castré jeune, le cheval ne perd aucun de ses moyens ; il ne hennit pas, ce qui est précieux pour la cavalerie en campagne ; ne casse pas ses entraves ; il supporte, sans donner de coups de pied, la pression du rang à l'écurie. L'encolure s'amincit, l'avant-main s'allège tandis que la croupe — cette croupe trop faible, défaut prédominant du barbe — grossit et se rapproche de la croupe élargie des juments.

Y aura-t-il assez d'étalons ? Il y a en Tunisie à peu près 34.000 juments dont 14.000 improductives par raison d'âge, d'emploi ou de stérilité. Il reste donc 20.000 juments à faire

saillir. Le nombre des mâles inscrits au Stud-Book est de 194 barbes et 103 arabes-barbes, ce qui fait 297 étalons. A ce nombre s'ajoutent les 120 étalons de la Remonte, soit en tout 417. Ce chiffre, faible actuellement, s'augmentera rapidement des inscriptions nouvelles au Stud-Book et de l'accroissement de l'effectif des étalons de la Remonte. On arrivera très vite à un contingent de géniteurs suffisant.

Le haras privé de Sidi-Tabet tranformé en jumenterie officielle analogue à celle de Tiaret en Algérie rendrait les plus grands services.

Ainsi se constituerait une réserve d'étalons et surtout de poulinières de sang. La poulinière est le côté faible actuel de l'élevage tunisien.

L'attention de l'administration doit se porter exclusivement sur les indigènes. L'élevage chez les colons européens n'existe qu'à l'état d'exception, parce que, dans la généralité des faits, il est rarement rémunérateur.

Poney tunisien. — Le cheval arabe de Tunisie, refoulé par les invasions dans les régions montagneuses, a réduit son format et réalise un type de poney. Ce robuste petit cheval présente une taille de 1 m. 25 à 1 m. 43. De robe alezan, bai ou grise, il présente une tête forte, à profil droit, une encolure épaisse, un dos court, une poitrine musclée, des membres solides et musculeux.

On rencontre ces poneys dans la région des Mogods, des Amdouns, vers Beja, Mateur, Ain-Draham, Tabarka.

Ces poneys, appelés à Tunis *poneys mogods*, sont capables d'exécuter, malgré leur petite taille, des sauts surprenants. Au Cap-Bon existe également une population de poneys très estimée.

Ces équidés font d'excellents chevaux d'attelage léger, de selle et particulièrement de polo. Ils sont exportés à Malte, en Angleterre, en Italie, en France.

En 1902 a été créé le « Stud-Book des poneys tunisiens » et on a fixé la réglementation des primes de conservation.

Ces poneys, élégants, solides et d'une résistance à toute épreuve, méritent toute la sympathie des éleveurs.

MAROC

RACES MAROCAINES

Au Maroc, nous retrouvons le cheval barbe, ses dérivés et ses croisements avec l'arabe.

L'indigène est fier des beaux sujets qu'il possède, il les montre avec orgueil. Lorsque, par nos procédés de culture, nous aurons pu fournir aux chevaux marocains une nourriture abondante et substantielle, et que les différentes méthodes de reproduction auront été judicieusement révisées, la région doukkala sera susceptible de fournir à l'armée d'Afrique de bons chevaux de cavalerie légère.

Au Maroc, le mulet est la monture de prédilection des Fasi, gens de poids, gros commerçants paisibles qui ne recherchent qu'un moyen de transport commode et sûr.

Le pays produit beaucoup d'excellents mulets : la Remonte a acheté de nombreux sujets que les corps de troupe ont appréciés pour leur vigueur et leur rusticité. Les hommes aiment beaucoup ces animaux que leur taille habituelle (1 m. 38 à 1 m. 48) rend faciles à bâter.

Au-dessous de 1 m. 38, la Remonte régulière n'achète pas. Le Train auxiliaire marocain cependant accepte ces petits mulets qui, bien conformés, rendent autant de services que les gros.

Au-dessus de 1 m. 48, la taille commence à convenir aux Fasi ; ils font leur choix avant la Remonte et conservent ces animaux s'ils arrivent à les engraisser suffisamment, l'état de graisse étant à leurs yeux une qualité absolue.

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir les personnages importants de la ville monter des mulets énormes venant d'Espagne et même du Poitou.

En dehors de la vigueur, de la sobriété, de la rusticité, le mulet marocain a, comme l'algérien, un pas qui laisse loin derrière lui, dans les convois, le mulet français et le cheval breton.

Un inconvénient des mulets marocains, c'est que nos bâts, qui ne leur étaient pas destinés, ne leur conviennent pas et

les blessent presque toujours à l'angle dorsal des épaules. Le prix moyen des mulets achetés par la Remonte est de 120 à 150 douros hassanis, soit 480 à 600 francs.

Le marché de Fez est peu approvisionné en chevaux, et la Remonte y fait rarement de nombreuses affaires (M. Léger).

Dans l'ensemble, les chevaux achetés à Fez ressemblent à de mauvais barbes : robe généralement grise, tête et encolure

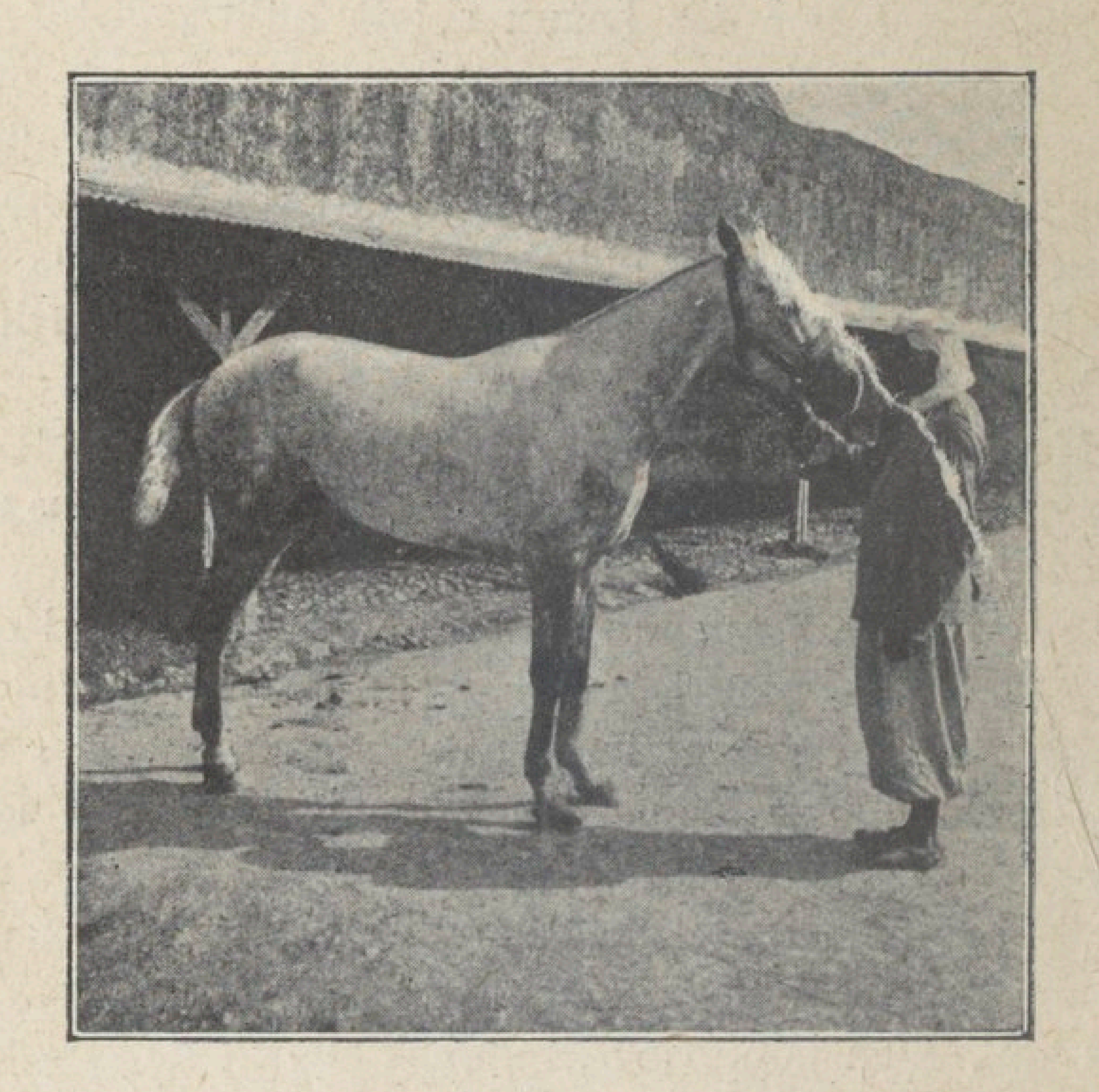


Fig. 34. — Cheval, 4 ans, 1m52, assez joli modèle, long-jointé.

moyennes, garrot sorti, poitrine manquant d'ampleur, mauvais passage de sangles, rein souvent long, croupe avalée, beaucoup d'air sous le ventre, genoux et jarrets trop hauts, membres grêles, et peu de sang. A l'usage, ces animaux se montrent supérieurs à ce que promettait leur extérieur (fig. 34).

Un poste a été établi à l'Arba de Tissa (40 kilomètres de Fez) chez les Hiatinas, sur la route de Taza ; les officiers de spahis qui y sont installés achètent en assez grand nombre des chevaux pour la Remonte, et ces chevaux ne ressemblent en rien à ceux du marché de Fez. Ils rappellent les petits barbes étoffés, vigoureux, près de terre, qu'on trouve dans les pro-

vinces d'Oran et d'Alger. Ils sont supérieurs à ceux de Tebourba.

On pourrait assurer de ce côté la remonte de nos escadrons de cavalerie, fait important parce que l'Algérie ne peut plus fournir de chevaux et que les chevaux barbes sont décimés à Fez par une affection incomplètement étudiée encore, mais certainement due à un parasite du sang. La « maladie de Fez » tue ou anémie les chevaux d'Algérie, et épargne *à peu près* les

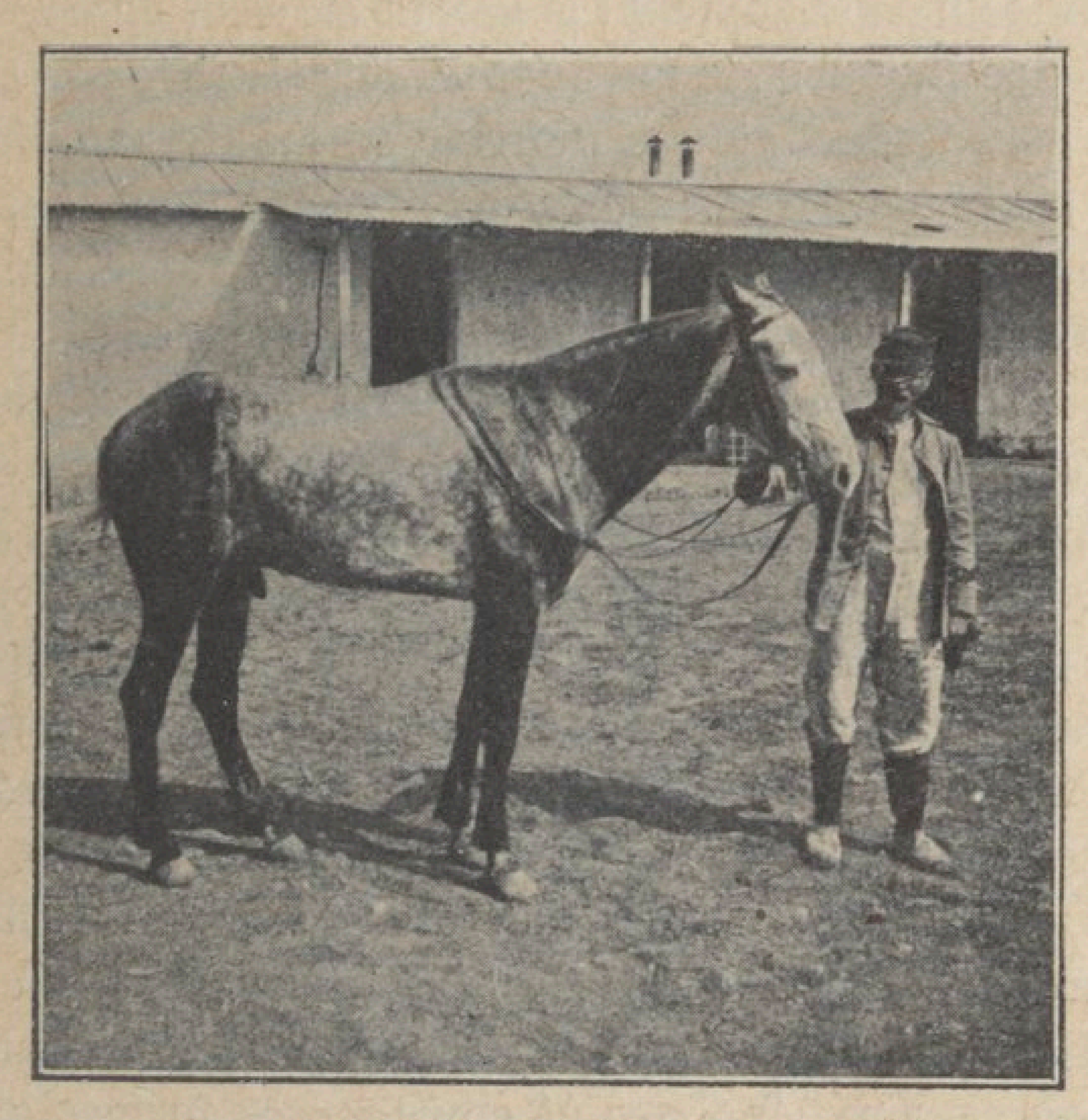


Fig. 35. — Cheval d'officier, 7 ans, 1m50. Peu harmonieux, belles allures.

chevaux français, les marocains et les mulets de toutes provenances. On est en droit d'espérer que nous trouverons de meilleurs chevaux à mesure que nous pénétrerons au cœur des tribus et que le Service des Remontes, qui s'organise, arrivera à se procurer en quantité suffisante des chevaux autochtones de qualité et de modèle suffisants (1).

Caractères du cheval doukkala. — Le cheval de ces régions paraît appartenir à la race africaine ; mais on décèle de nombreux mélanges avec la race asiatique.

(1) M. Léger, *La Vie Agricole.*

Les caractères sont les suivants : brachycéphalie, frontaux bombés, arcades orbitaires peu saillantes, orbites de moyenne grandeur. La taille varie de 1 m. 46 à 1 m. 56. Les naseaux sont peu ouverts, les lèvres minces, la bouche petite, les joues fortes. L'oreille est droite et fine, parfois un peu grande. L'œil devient parfois très expressif ; la tête, un peu lourde, souvent mal attachée ; l'encolure est forte, courte, abondamment fournie de poils longs et soyeux ; le garrot élevé et épais. Le dos et les lombes sont courts, la queue touffue, attachée bas ; la cuisse grêle et peu descendue. La poitrine se montre ample, haute, large et profonde. Les membres se révèlent remarquablement forts ; leurs aplombs ne sont pas toujours irréprochables, surtout pour les postérieurs dont les jarrets sont clos.

Quelques sujets se rapprochent du type asiatique par les caractères de la tête (tête *carrée*). L'arcade orbitaire est plus saillante, les sus-naseaux rectilignes, le profil droit, le squelette est beaucoup plus fin, entouré de masses musculaires moins lourdes, allongées. Le corps est élégant, svelte, la poitrine profonde. Le système nerveux est très excitable, la physionomie expressive, les membres secs. Leur taille est, en général, plus petite que celle des chevaux précédents.

Enfin, à côté de ces chevaux plus ou moins mélangés, il existe un type d'équidé se rapprochant plutôt du cheval de trait : il est caractérisé par la puissance de son ossature, ses masses musculaires épaisses et courtes, ses formes arrondies, trapues, avec la croupe courte et inclinée. Mais les membres, très grêles, ne sont pas en rapport avec l'ampleur du corps ; les pieds sont petits. Cette variété est fixée dans le pays, mais son élevage n'est pas à encourager.

Le bon état d'entretien des chevaux, malgré la pénurie de pâturages et la sécheresse, indique la sollicitude du Marocain pour son cheval, bien que la mule constitue la monture de luxe et le moyen de locomotion favori des classes aisées.

Les meilleurs sujets des environs de Casablanca proviennent de la Chaouïa, surtout des tribus du Boucheron et de Casablanca-banlieue et des tribus du Gharb, des Zaërs, des Zaïans, des Ouled-Harris.

Ils sont d'un modèle assez homogène, type cavalerie légère, avec un très bon dessus, une tête suffisamment expressive, une encolure courte. Ils manquent de légèreté, avec un poitrail assez ouvert, un bon bloc d'épaules, la poitrine descendue, de forts membres, mais des tissus épais, la croupe avalée, souvent trop courte, des jarrets étranglés et des paturons longs.

Quelques chevaux sortent de l'ordinaire, avec plus de finesse, un squelette remarquable, de la puissance, et la conformation de bons géniteurs. Ces animaux peuvent subir la comparaison avec les beaux barbes d'Algérie.

Les défauts d'aplombs assez fréquents pourraient, en partie, être corrigés par l'application d'une ferrure rationnelle. A ce point de vue, les Marocains sont encore très en retard, et, si le principe de leur ferrure est excellent et convient bien à un pays dépourvu de routes où le sol est particulièrement caillouteux et rocailleux, l'application de cette ferrure laisse beaucoup à désirer. Les pieds sont tailladés sans raison, les fers mal ajustés et les rivets, qui dépassent la corne de plusieurs millimètres, occasionnent couramment des blessures de la face interne des boulets.

Les chevaux de la circonscription de Rabat ont plus d'élégance et de finesse que ceux de la Chaouïa, avec cependant un air de famille accusé. Dans le Gharb surtout, les chevaux présentent une encolure dégagée et une croupe moins avalée qui indiquent déjà l'infusion d'un sang améliorateur. Les chevaux de la montagne sont plus petits, moins corrects dans leur arrière-main ; les jarrets sont souvent rapprochés et étranglés à la base.

Tous ces équidés, bâtis en chevaux de selle, sont rustiques et endurants, et s'ils ont moins de sang et de vitesse que les chevaux algériens, ils sont bien conformés et susceptibles d'amélioration.

Le modèle de ces chevaux avait fait d'ailleurs accueillir les étalons des haras chérifiens importés d'Algérie avec une certaine froideur, et il a fallu démontrer aux indigènes la qualité supérieure des chevaux barbes en faisant battre leurs meilleurs chevaux sur la distance, la lutte étant restée indécise, d'ailleurs, jusqu'à cinq ou six cents mètres.

Courses. — Dans les réunions hippiques, les indigènes mettent beaucoup d'amour-propre à présenter leurs chevaux. Ils hésitent à prendre part à des courses de vitesse sur 1.000 mètres parce qu'ils amènent leurs plus beaux chevaux, mais non les meilleurs, ces derniers, en moins bon état, étant restés dans les tribus. Ils ne consentent à prendre part aux courses que par tribus. Les lots constitués sont nombreux et les pelotons restent compacts jusqu'à l'arrivée, qui se fait dans un beau style.

Au concours hippique de Casablanca, les chevaux marocains font preuve de bonnes aptitudes au saut et, malgré une préparation insuffisante, gagnèrent le prix de la coupe handicapée. Au cross-country de Rabat, couru sur 5.000 mètres, avec 12 obstacles, une dizaine de Marocains prirent le départ et fournirent la course très honorablement. Les fantasias, qui réunissent 500 à 600 cavaliers, sont très brillantes et forment de belles masses de cavalerie homogène et superbement équipée. D'ailleurs les meilleurs chevaux du Maroc sont parmi les tribus dissidentes et nous échappent encore.

En résumé, le cheval marocain est moins agréable cheval de selle que l'Algérien, il présente moins d'élégance, mais il possède d'indéniables qualités de rusticité et d'endurance.

Il est d'un modèle et d'une conformation honorables, ses qualités se développeraient avec un peu de sollicitude. Actuellement les accouplements sont livrés au hasard, sans direction et sans esprit de suite.

Le Marocain paraît disposé à suivre nos conseils. Les quelques stations de monte qui fonctionnent obtiennent un succès inespéré ; les juments y affluent de toutes parts, et le nombre trop restreint des étalons oblige à en évincer une grande partie. Il faut qu'on fasse pour le cheval marocain ce qu'on fait pour le cheval algérien.

Par une sélection bien comprise et par des croisements appropriés, cet équidé est susceptible d'amélioration rapide.

L'expérience acquise dans les établissements hippiques d'Algérie permettra de profiter des enseignements du passé, et de marcher à coup sûr, car les deux chevaux algérien et marocain sont de types très voisins. On devra infuser au cheval marocain un peu de sang et de distinction, alléger son encolure,

redresser sa croupe, sans que ces améliorations se fassent au détriment de son squelette et de sa musculature.

Amélioration du type. — Comme étalon de croisement arabe, le barbe algérien amélioré par le sang syrien, convient



Fig. 36. — Cavalier du Maghzen.

parfaitement ; l'étalon du Midi, l'anglo-arabe, avec du gros et au moins 50 p. 100 de sang arabe, pourrait réussir.

La sélection, telle qu'elle peut être pratiquée actuellement, est insuffisante, le nombre de géniteurs corrects étant fort réduit (fig. 34). De petite taille, rustique, habitué aux intempéries, le cheval de guerre marocain peut être élevé dans les

douars. Les étalons de l'Etat, *barbes*, *arabes-barbes* et *pur-sang arabes*, répartis, au moment de la saison de monte, dans les centres importants, pourraient facilement améliorer leurs produits. Les primes viendront encourager les éleveurs et les aideront à entretenir des poulinières judicieusement sélectionnées (1).

Le prix fixé par la Remonte est suffisamment rémunérateur pour l'indigène, par qui cet élevage sera presque exclusivement pratiqué, ainsi que cela se produit d'ailleurs en Algérie et surtout en Tunisie. Le colon européen se bornera à produire quelques sujets de choix, capables de courir sur les hippodromes ou d'être vendus comme étalons ou chevaux de tête.

Ici encore l'avenir est au *pur-sang syrien*, en écartant le *pur-sang anglais*. Le pur-sang anglais ne s'acclimate pas au Maroc. Climat, mauvaise qualité du fourrage ou autres causes encore mal définies, les pur-sang anglais importés d'Europe ou de l'Afrique du Nord ont au Maroc un aspect caractéristique, traduit par un poil piqué et la raie de misère. Suralimentés, ils prennent du ventre, sans arriver à se pourvoir de muscles, malgré un entraînement rationnel.

Employés comme étalons de croisement, ils ne donnent pas de meilleurs résultats. La mortalité des produits a été très forte. Ceux qui ont survécu sont, à de très rares exceptions, décousus, très légers dans leurs membres, sans aucune des qualités sérieuses à rechercher chez un vrai cheval de selle. Il faudrait plutôt imiter les Anglais, qui, en Egypte, orientent tous leurs efforts vers la production du syrien et se souvenir des succès du croisement arabe en Tunisie, en Algérie.

La production du syrien serait donc intéressante pour l'éleveur marocain qui se spécialiserait dans cette voie. Il aurait le double avantage de recueillir les primes que le Protectorat allouera pour l'encouragement de l'arabe et trouverait un débouché assuré pour ses produits.

Arabes et anglo-arabes. — L'État paye 20.000 francs les arabes purs, qu'il se procure très difficilement par des missions lointaines et onéreuses. Les haras de pur-sang arabes ne pour-

(1) G. Guénaux, *La Vie Agricole*, août 1913.

raient suffire à fournir les étalons dont nous avons besoin au Maroc. Il y a donc un effort à tenter, une opération judicieuse à réaliser. Les étalons et poulinières de la plaine de Tarbes qui sont depuis trois ans dans les établissements hippiques du Maroc n'ont donné lieu à aucun mécompte et sont en superbe état. Un haras bien compris pourrait donc mener de front

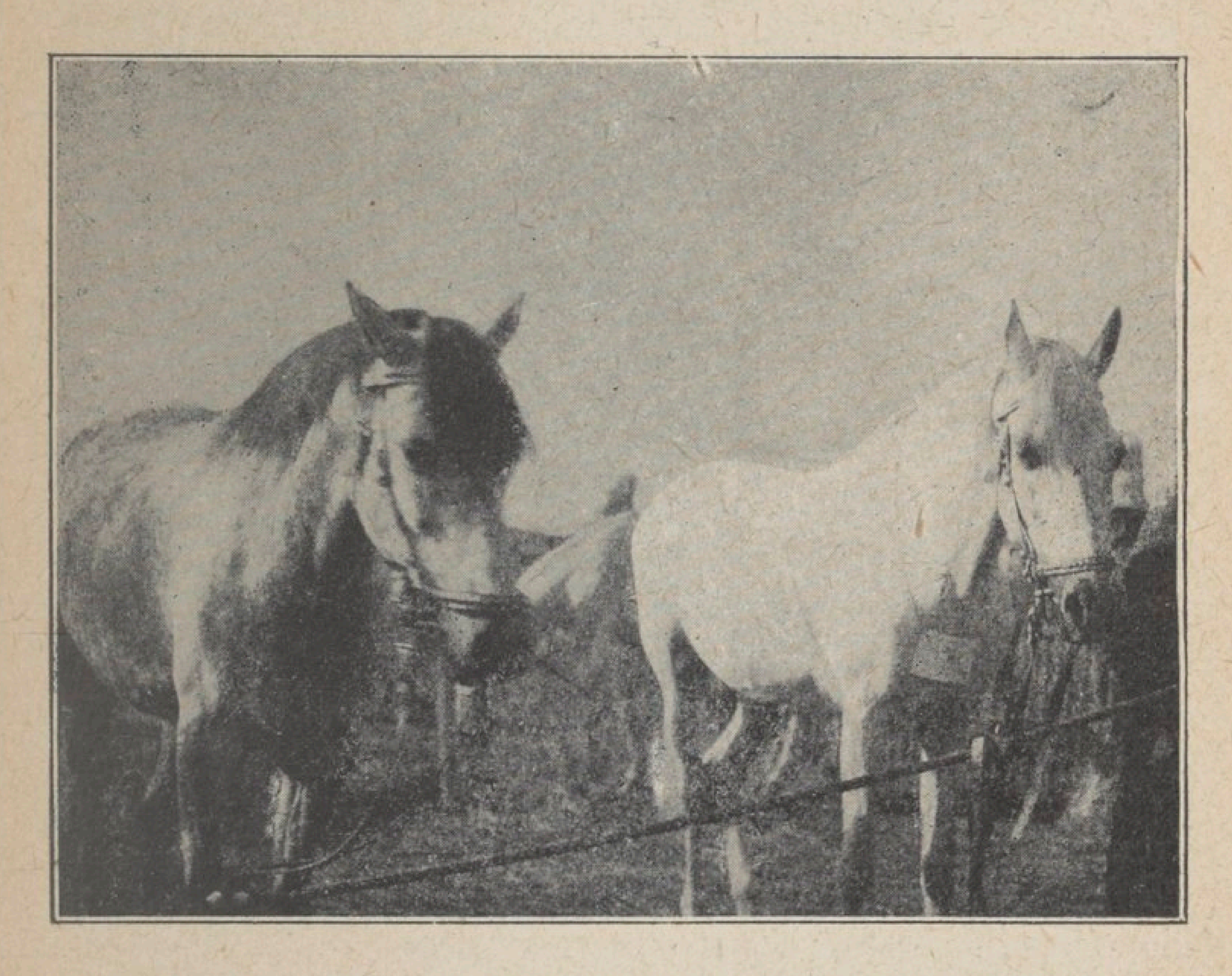


Fig. 37. — Juments marocaines.

l'élevage du *pur-sang arabe* et de l'*anglo-arabe*. Les poulinières seraient faciles à trouver dans le sud-ouest de la France. Des conclusions analogues ont été formulées en Tunisie, en Algérie où, après nos essais malencontreux obtenus avec le pur-sang, on est revenu sagement à l'arabe, à l'arabe-barbe ou à l'anglo-arabe.

Les sociétés hippiques et les courses devront donc, par la composition de leurs programmes et la répartition des prix, aider l'élevage des races de chevaux dont nous venons d'exposer l'utilité et l'appropriation au Maroc.

Il faudra instituer des épreuves assez richement dotées pour attirer de France et d'Algérie des arabes ou des anglo-arabes et assurer ensuite aux éleveurs du Maroc, les moyens d'y



Fig. 38. — Cheval maure de sous-race djeraïbe du cercle de Nioro.

trouver leur bénéfice. Il est bon de montrer aux indigènes des chevaux qui galopent. Les pur-sang anglais ne devront donc pas disparaître des steeples militaires.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

RACES DU NIGER

Nous plaçons ici l'étude sommaire de ces populations chevalines dont l'élevage sera établi plus en détail dans la Zootechie Coloniale.

Si le noir soudanais se livre avec un goût très vif à l'élevage du cheval, il n'y apporte pas encore tous les soins nécessaires. Le mauvais choix des reproducteurs, une alimentation et une

hygiène défectueuses, ont seules empêché la production chevaline de se développer dans un pays où les conditions naturelles semblaient plutôt devoir en favoriser le progrès et l'extension (1).

En vue de rehausser la qualité du cheval nigérien et de faire adopter par les indigènes des procédés d'élevage plus rationnels, par arrêté du 10 mars 1905, M. Ponty, gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, créa les établissements hippiques de Koulikoro, dont la direction fut confiée à M. le capitaine de cavalerie de Franco.

Au début, le nouveau service comprenait :

1° A Koulikoro, un dépôt d'étalons, une jumenterie, une mulasserie et une section d'apprentis cavaliers ; 2° pendant la saison de monte, des dépôts d'étalons dans les principaux centres d'élevage. Cet organisme fut complété, en 1906, par l'adjonction d'une annexe d'élevage, destinée à recevoir les poulains sevrés réservés pour la reproduction.

En 1907, les écuries des établissements hippiques comprenaient :

Étalons	8
Poulains destinés à la reproduction	4
Poulains non destinés à la reproduction	3
Poulinières	5
Mulassières	3
Baudet	1

Elles reçurent en 1908 trois étalons d'Algérie, deux barbes et un syrien, qui moururent la même année, et neuf nouvelles juments mulassières achetées dans le Macina.

Pour la jumenterie et la mulasserie, les résultats n'ont pas été heureux. Koulikoro ne répondant pas à toutes les exigences d'une bonne hygiène équine, les juments et les poulains furent décimés par les trypanosomoses et les élèves qui ne succombèrent pas se développèrent mal. Un nombre important d'étalons furent également victimes des tsé-tsé.

(1) J. Vuillet, *La Vie Agricole*, 17 janvier 1914. L'Élevage du Cheval dans l'Afrique Occidentale Française.

Le haras de Banamba. — En raison de ces insuccès, la jumenterie, la mulasserie et l'annexe d'élevage furent supprimées en 1910, et le dépôt central d'étalons fut transféré un an plus tard à Banamba (cercle de Bamako), centre d'un des principales régions de production chevaline de l'Afrique occidentale.

Grâce à ce déplacement, l'état sanitaire du haras est actuellement nettement satisfaisant, et l'effectif des étalons peut être progressivement augmenté, suivant le programme arrêté au moment de la création de l'établissement. Le nombre des stations de monte s'accroît également d'année en année, et les éleveurs indigènes, qui s'habituent rapidement à y conduire leurs poulinières, recherchent maintenant la carte d'origine des Haras, qu'ils considéraient au début avec une certaine méfiance.

Le Directeur des établissements hippiques dispose d'une vingtaine d'étalons, répartis entre douze stations pendant la saison de monte, et dont chacun fournit en moyenne de 50 à 60 saillies par an. Il y a encore loin évidemment entre les 1.000 à 1.200 saillies offertes gratuitement à l'élevage indigène et le nombre de juments et de pouliches entre les mains des habitants de la colonie (40.000 environ) (1). Mais il convient de remarquer que les étalons officiels, utilisés dans les centres où se rencontrent déjà les plus belles juments et dont les produits mâles sont recherchés ailleurs pour la reproduction, n'en agissent pas moins, directement ou indirectement, sur l'ensemble de la population chevaline.

Encouragements à l'élevage. — Le haras de Banamba est aidé dans son action par deux autres institutions : la Société d'encouragement du Haut-Sénégal-Niger et le Stud-Book nigérien, ce dernier créé par M. le gouverneur Clozel par arrêté du 24 novembre 1909.

(1) D'après les plus récents dénombrements, la population chevaline du Haut-Sénégal-Niger et du territoire militaire du Niger réunis comprend approximativement 46.000 chevaux et poulains et 57.700 juments et pouliches; M. Jacques Méniaud estime qu'elle représente un capital de 25.000.000 de francs. Les chevaux du Niger français. *La Vie agricole*, 18 novembre 1916.

La Société d'encouragement du Haut-Sénégal-Niger, dont le siège social est à Bamako, a été fondée en 1908, par le capitaine de Franco ; elle est subventionnée par le gouvernement général et la colonie. Le règlement en est inspiré de celui de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France. Le code des courses de la même société a

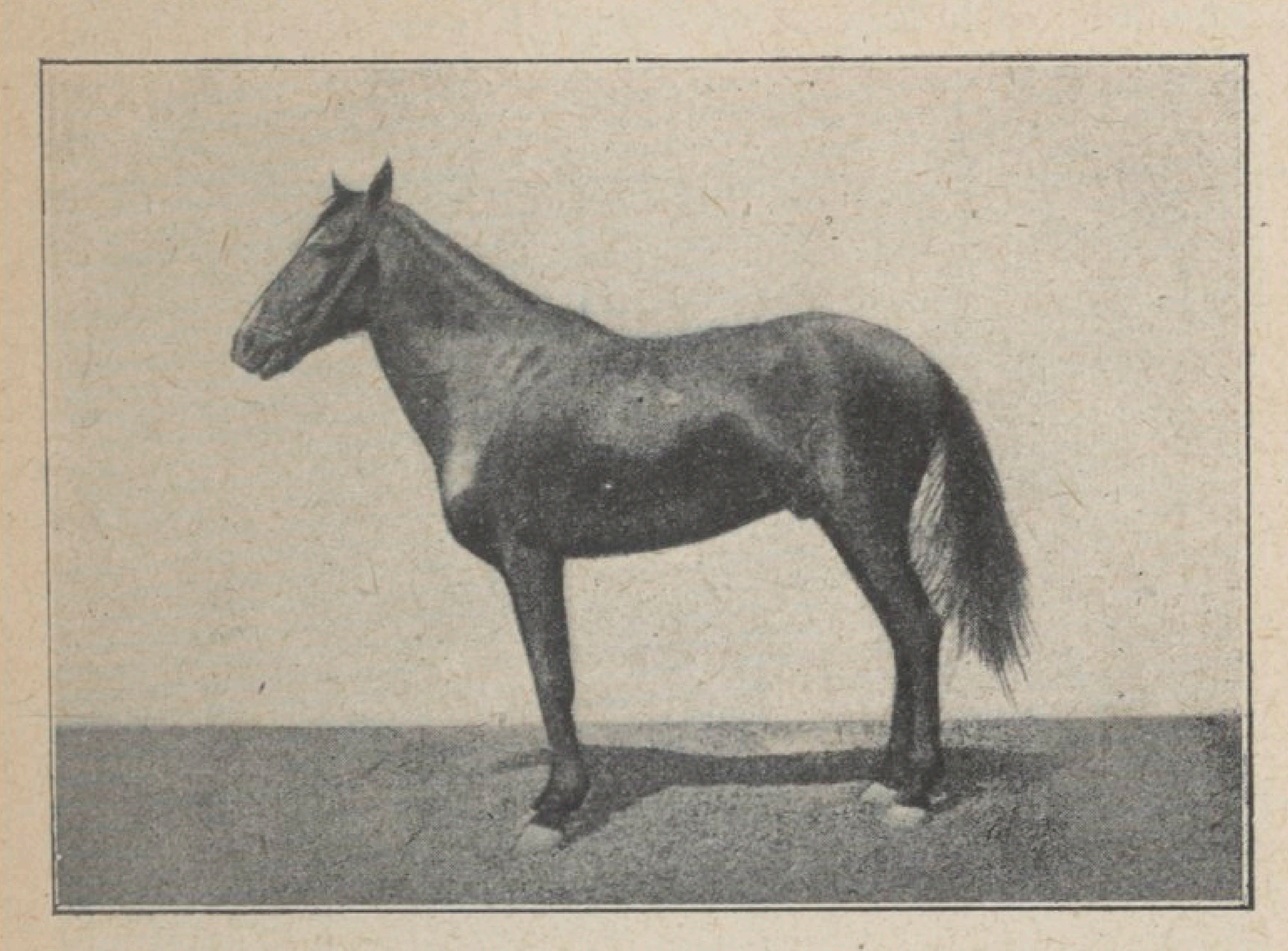


Fig. 39. — Cheval du Yatenga (Boucle du Niger).
Entier — 7 ans — 1m46. Bai-cerise, pelote prolongée par une liste.

été adopté, avec de légères modifications imposées par les circonstances locales.

L'hippodrome de la Société soudanaise est situé à Bamako, chef-lieu de la colonie ; la piste en a 1.950 mètres de tour. Cinq réunions de courses y sont organisées chaque année ; les prix offerts pour chaque course varient de 150 à 800 francs. Toute réunion comprend au moins une course indigène, avec entrée, poids et tenue libres.

Zones d'élevage. — Les limites de la zone d'élevage de la *race nigérienne* pure sont :

Au Sud, le Sénégal, la voie ferrée de Kayes à Bamako, et une

ligne brisée passant par Bamako, San, Ouagadougou et Fada-N'Gourma ;

A l'est, une ligne englobant la résidence de Fada-N'Gourma (les résidences de Pama et de Diapaga, qui font partie du même cercle, non comprises), et le Liptako ;

Au nord, une ligne qui passe par Hombori et le lac Débo et contourne, en la laissant en dehors, la zone d'inondation du Niger ;

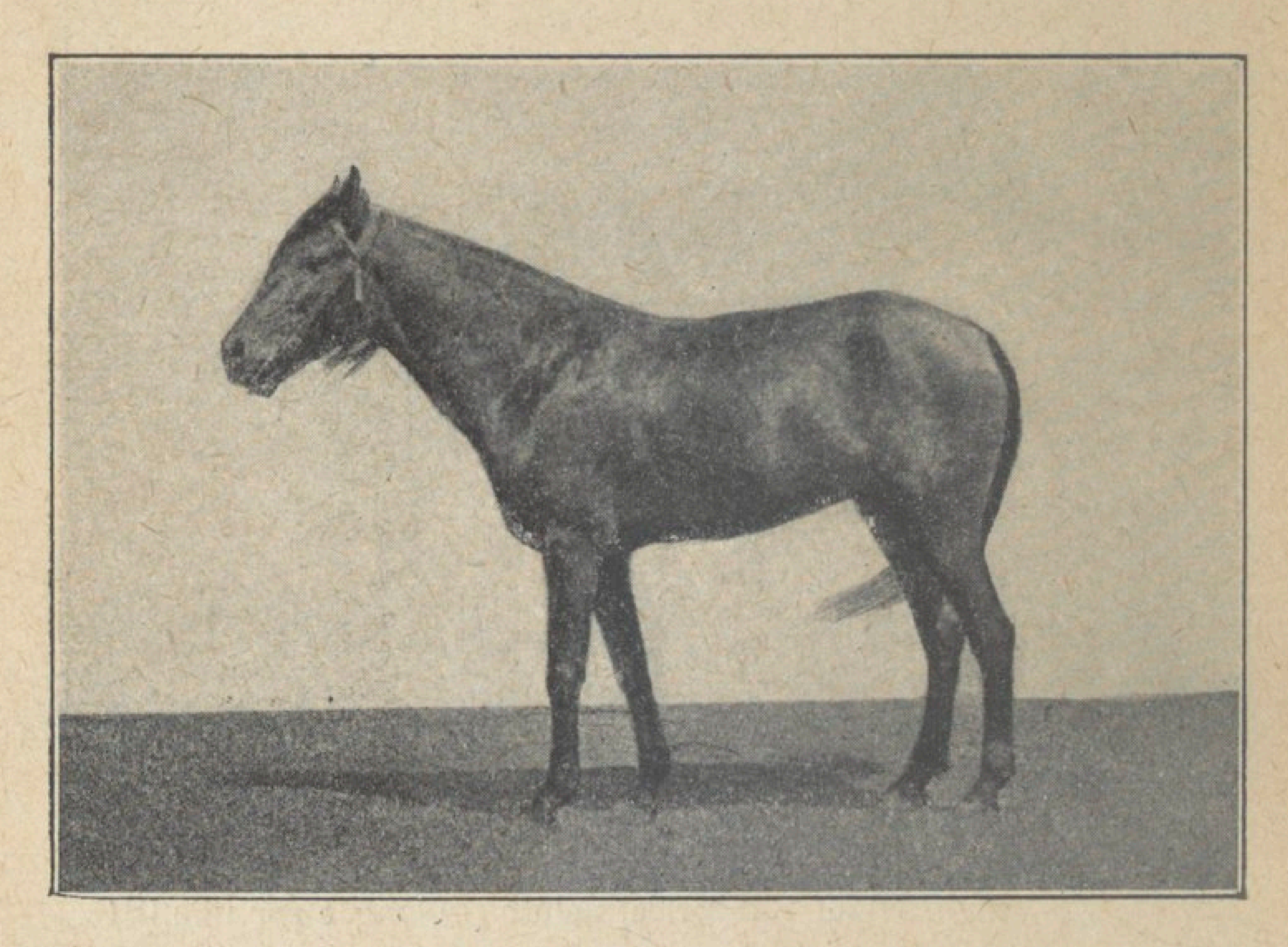


Fig. 40.— Cheval du Mossi (Boucle du Niger.
Entier — 8 ans — 1 m. 46. Bai clair, balzane postérieure droite.

Au nord-ouest et à l'ouest, la frontière de la colonie.

Les chevaux classés comme étalons au service du Haras depuis 1905, nigériens, syriens ou barbes d'origine, ont été inscrits en tête du Stud-Book nigérien. Abstraction faite de cette disposition, sont seuls reconnus de race pure, et admis comme tels à l'inscription, les chevaux dont l'origine et la qualité ont été dûment constatées, la première par la vérification de l'identité, la deuxième par des épreuves publiques.

L'inscription ne peut être définitivement accordée, indépen-

damment de toute autre justification, « que pour ceux dont la pureté d'origine est démontrée par la beauté du modèle et la qualité des allures : ils doivent, en présence de la commission, courir au galop 1.200 mètres en moins de 1'45" (circulaire de M. le gouverneur Clozel, en date du 24 novembre 1909, fixant les dispositions pour l'exécution de l'arrêté créant le Stud-Book nigérien).

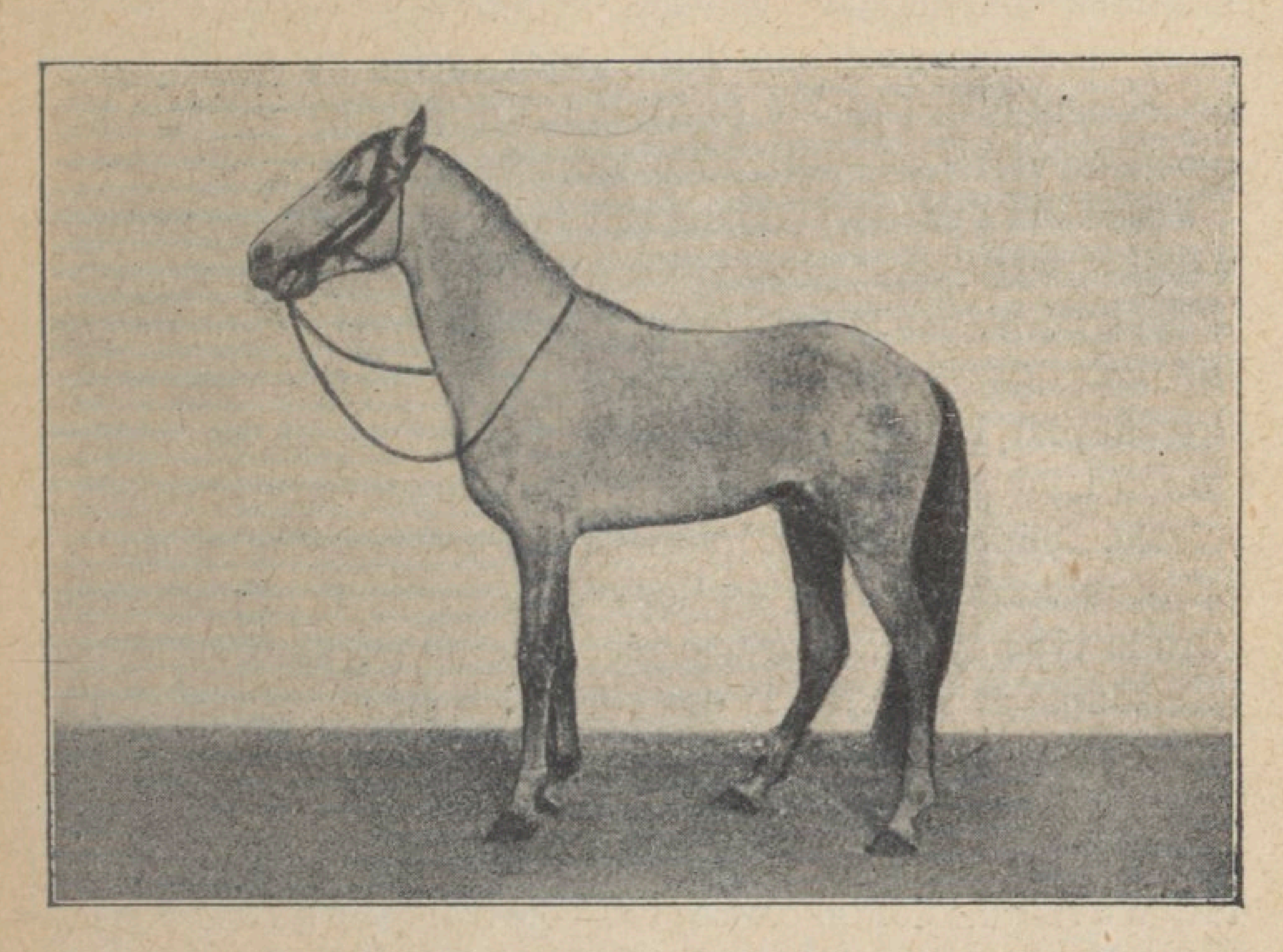


Fig. 41. — Cheval maure de sous-race djeraïbe du cercle de Nioro. Entier — 5 ans et demi — 1 m. 52. Gris pommelé, tête plus claire, membres plus foncés.

En même temps qu'il instituait le Stud-Book nigérien, M. le gouverneur Clozel innovait la méthode d'amélioration par approbation d'étalons et allocation de primes d'entretien pour les chevaux approuvés consacrés à la reproduction.

Le concours d'étalons approuvés est surtout nécessaire dans les provinces trop excentriques pour qu'il soit possible d'y envoyer pendant la saison de monte des étalons du haras de Banamba (Yatenga, Mossi, Liptako Yaga, etc.)

ITALIE

RACES ITALIENNES

Par suite de son voisinage géographique, des guerres et des relations commerciales suivies, l'Italie s'est peuplée de chevaux se rapportant aux deux types syrien ou barbe, aryen ou mongolique. Grâce à l'influence du milieu, de la sélection, plusieurs variétés se sont ainsi constituées.

Race du Frioul. — Dans la Vénétie, notamment parmi les vallées du Pô, de l'Adige, on rencontre des équidés rappelant le type barbe par le facies et les qualités de rusticité, de docilité. La taille est de 1 m. 45 en moyenne, le profil un peu camus, le front plat, le garrot sec, le dos légèrement ensellé, les membres musclés. Souvent le ventre est volumineux, la croupe courte et avalée. Leur aptitude au trait léger est nettement affirmée.

Race napolitaine. — Ces équidés rappellent plus volontiers le type syrien avec une tête fine, un profil droit, l'encolure souple et musclée, le dos court, les membres secs et nerveux. Le tempérament est vigoureux, vif, actif.

Les chevaux napolitains furent célèbres sous la Renaissance, et les Académies napolitaines illustrèrent l'art de l'équitation avant l'Ecole anglaise et l'Ecole française du XVIIIe siècle.

Le développement de la viticulture, des oliveraies, la réduction des prairies naturelles ont nui, dans l'Italie méridionale, à l'élevage de ce cheval qui pouvait constituer une précieuse ressource pour la remonte de l'armée italienne.

Race sicilienne. — Ces équidés dériveraient des chevaux puniques des Carthaginois de souche barbe et des arabes amenés par les invasions sarrasines (P. Dechambre).

Cette alliance a produit un cheval de selle solide, sec, nerveux, docile néanmoins. Sa production est cependant en régression, par suite de la diminution des pâtures.

Race sarde. — En Sardaigne, on rencontre des équidés rappelant le barbe d'Afrique, avec une taille réduite.

Sous la domination espagnole, des étalons andalous furent

accouplés avec les juments sardes. L'élevage est un peu négligé actuellement et se pratique en liberté.

Le type actuel présente une taille de 1 m. 42 environ ; une autre variété offre une taille plus réduite, 1 m. 15 environ, conséquence de son habitat insulaire. On remarquera en effet que le bétail, et en particulier les chevaux des îles, est de petite taille : poney islandais, shetlandais, japonais, poneys de Java. Aux îles Falkland, les chevaux sont de taille si faible, qu'ils sont inutilisables (1).

ASIE ORIENTALE

Un auteur anglais, David Low, voyait dans l'espèce chevaline trois grands faisceaux, comme il y en a trois principaux dans l'espèce humaine (races blanche, noire et jaune). Le type chevalin primitif de l'Asie orientale correspondrait à la race jaune (2).

On trouve un peu partout en Mandchourie et surtout en Chine, en Indo-Chine, au Japon, en Malaisie, un petit cheval de 1 m. 20 à 1 m. 30.

Le cheval d'Extrême-Orient ne passe pas pour avoir grand mérite, quoiqu'on puisse relever en sa faveur des performances de poids et de distance ; ces prouesses n'ont d'autre attrait que celui de la curiosité, concernant des sujets qui s'abâtardissent jusqu'au nanisme. Les meilleurs de ces petits chevaux d'Orient sont ceux qui voisinent avec les races mongoliques, dont l'influence est salutaire. Ils sont alors assez trapus et musclés, sous un petit modèle et sous un pelage épais (P. de Choin).

On disait en Chine, il y a dix ans, que pour avoir chance de

(1) En 1901, M. David Buffurn ramena des Indes aux Etats-Unis sept minuscules poneys de Lliani, petite île située à l'ouest de Haïti, avec l'intention d'en faire l'élevage à sa ferme de Narragansett Bay. Voici les signalements de ces poneys :

Toussaint, étalon noir, 0 m. 48 ; poids, 21 kgr. 750. — *Dessalines*, étalon isabelle, 0 m. 48 ; poids, 22 kgr. 425. — *Grisette*, jument crème, 0 m. 46 ; poids, 20 kgr. 840. — *Joséphine*, jument noire, 0 m. 495 ; poids 22 kgr. 650. — *Faustin*, étalon bai, 0 m. 48 ; poids, 22 kgr. 200. — *Fifi*, jument isabelle, 0 m. 47 ; poids 21 kgr. 750.

(2) P. de Choin, *La Vie agricole*.

mettre la main sur trois bons chevaux, la méthode consistait à acheter une bande de dix animaux, pour en éliminer sept; les trois chevaux conservés revenaient ainsi à 1.000 francs l'un.

Le gouvernement général d'Indochine poursuit l'amélioration chevaline au Tonkin dont les modalités trouveront place au chapitre de la *Zootechnie Coloniale*. Nous plaçons simplement ici, à titre d'exemple, l'étude d'une race de poneys japonais et des chevaux des Iles de la Sonde.

Poney de l'île d'Hokkaïdô (Japon). — Le cheval, sur la foi des données historiques, était encore complètement inconnu des indigènes il y a trois siècles. Il a été importé après l'occupation de l'île par les Japonais et provenait de toutes les provinces japonaises, principalement du district de Nambon (île d'Houshou). L'élevage était très primitif. Les animaux étaient abandonnés à eux-mêmes sur des pâtures qui offraient en hiver peu de fourrage, en cas de fortes chutes de neige.

Les chevaux restèrent propriété du gouvernement jusqu'en 1860. Ils étaient destinés au service de selle et répartis entre les maîtres de poste. A cette date, le gouvernement autorisa l'élevage privé, ce qui entraîna une amélioration évidente. L'élevage fut concentré dans les trois pâturages de Noboretsou, de Niikappori et de la station d'expérimentation de Nanac.

Les chevaux sur lesquels l'élevage actuel d'Hokkaïdô, même celui du Japon tout entier, se base, sont originaires de ces trois pâturages. Ces chevaux étaient très robustes, résistants, d'une extrême sobriété et présentaient un dessous très solide. Le poney d'Hokkaïdô diffère des chevaux importés autrefois de Houshou. Les variations sont produites par la sélection, le changement de vie et surtout l'importation de reproducteurs, représentant les races de sang les plus diverses et provenant des vieux centres d'élevage européens. Ces reproducteurs furent croisés sans choix soit entre eux, soit avec les chevaux indigènes, ce qui fit naître un mélange extraordinaire des plus divers types de chevaux. Le Japonais ne pratique aucune méthode zootechnique spéciale. D'ordinaire on trouve dans le pays des Haras soi-disant semi-sauvages dans lesquels un

(1) *Bulletin de l'Institut d'agriculture de Rome*, mars 1921.

étalon est mis à la disposition d'un groupe de 30 à 50 juments pour la monte libre. Les juments sont généralement utilisées pour la reproduction à l'âge de 17 à 23 mois ; les étalons saillissent à l'âge de 22 à 23 mois.

Le cheval primitif d'Hokkaïdô, d'une taille très réduite (garrot, 130 cm.), montre une tête relativement longue et ordinairement forte avec une légère dépression au niveau des frontaux. Les ganaches sont généralement très prononcées. Oreilles ordinairement attachées très bas, lourdes et épaisses. Yeux petits, exprimant de la douceur. Tempérament docile, mais très facilement irritable. Tête généralement attachée bas à une encolure relativement forte et détachée, avec crinière et toupet touffus et frisés. Le garrot peu marqué, ni élevé ni long, se prolongeant vers un dos tranchant et relativement long. Epaule droite. Poitrail étroit, avec un périmètre thoracique de la poitrine relativement grand. Vue de profil, l'arrière-main est normalement développée. L'avant-main est relativement très courte, la partie dorso-lombaire très longue. Croupe passablement tombante. La solidité des os pour un animal d'une taille aussi réduite est bonne, car, relativement à la hauteur au garrot, le tour du canon est supérieur à celui du cheval arabe et de certaines sous-races européennes.

Le poil, déjà assez long et touffu en été, atteint en hiver une très grande longueur, au point que certains animaux ressemblent à des barbets. Les poils sont généralement ternes.

D'ordinaire très résistant, sobre et sain et sans distinction, ce poney possède, malgré sa petite taille, une très grande valeur économique. Ces chevaux peuvent traîner et porter de lourds fardeaux sur de mauvaises routes

Les races équines de l'archipel de la Sonde. — Parmi les races de chevaux de l'archipel de la Sonde, on peut citer les types : Sandelwood, Makassar, Sumbawa, Savonese, Timor, Batak, Boverlander, Java et Preanger.

La race *Sandelwood* est originaire de l'île de Soemba et peut être regardée comme la meilleure de l'archipel. Depuis nombre d'années, ces animaux sont exportés à Java ; ils se sont de la sorte tellement réduits dans le pays d'origine, que le besoin s'est fait sentir de mesures spéciales, visant à la conservation de la race.

Le corps, ramassé, s'appuie sur des jambes aux sabots très solides, de sorte que l'animal paraît surtout approprié à la selle. La forte proportion de sang arabe qu'on a souvent prétendu trouver en lui ne saurait plus être reconnue, après une longue période de reproduction consanguine. Le cheval de race *Sandelwood* a une marche très régulière, c'est un trotteur de qualité supérieure. Il joint un tempérament vif et fougueux à un bon caractère. La couleur de sa robe varie, mais le noir brillant, le brun foncé et la robe tachetée prédominent.

La race *Makassar*, qui habite Célèbes, est celle qui se rapproche le plus de la précédente. Plus petite, moins élégante, elle se fait remarquer par la solidité de son ossature, ainsi que par son endurance et sa rusticité, plus marquées que la précédente ; on l'utilise pour la cavalerie. C'est un produit de l'élevage pratiqué par la population indigène, remarquable, parmi toutes les autres populations de la Malaisie, par son activité pour l'élevage. Cette race est menacée, plus que toute autre, de disparaître, car ni le gouvernement, ni les éleveurs les mieux doués n'ont réussi jusqu'ici à combattre avec succès la maladie « nieuwe siekte », qui est très répandue.

La troisième race de l'Archipel de la Sonde a emprunté son nom à l'île de Sumbawa. Nettement caractérisée comme race de trait, elles possède des membres robustes, quoique peu musclés, des sabots bien conformés. De taille plus réduite que les précédentes, elle joint un caractère paisible à une très solide endurance, ce qui la désigne tout particulièrement pour l'artillerie de campagne. Le cheval Sumbawa est actuellement le plus répandu dans tout l'Archipel. Son exportation varie de 8.000 à 10.000 têtes par an. La redoutable épizootie de « tambora », conséquence de la disette de fourrage et de la sécheresse, n'a pas réduit l'effectif de cette race.

La race *Bimanese* se rapproche beaucoup de la précédente. Elle sert surtout pour le trait lourd et les gros transports.

La race *Savonese*, de l'île Savoe, est une race à part, du reste très peu nombreuse. Issue d'un croisement avec le cheval *Sandelwood*, elle fournit, de même que la race parente *Rottinese*, un carrossier d'allure rapide et fort recherché, qui est l'objet d'une forte exportation, surtout à Java et aux Célèbes.

La race de *Timor*, originaire de l'île du même nom, n'est en quelque sorte qu'un diminutif de la race Sandelwood. Jadis très appréciée, elle fut à ce point ruinée par une reproduction consanguine prolongée, que son exportation en subit une forte diminution. On tente de restituer à cette excellente race son ancien éclat (*Bulletin de l'Institut international d'Agriculture de Rome*).

Ressemblant tout spécialement par ses caractères extérieurs à la race Sandelwood, le cheval de *Batak* montre une utilisation très variée. Il est proprement originaire du plateau de Sumatra et spécialement des bords du grand lac Toba. Son corps l'emporte par l'harmonie des formes sur toutes les autres races et l'approprie à la selle aussi bien qu'au trait. Les chevaux *Batak* sont très recherchés, surtout dans les plantations de tabac des Indes britanniques, de Singapour, de Malacca et de Penang.

Sous le nom générique de chevaux *Bovenland*, on désigne toutes les autres races de la côte occidentale de Sumatra. Ils diffèrent notablement par leur conformation et leurs aptitudes. Plus lourds que les chevaux Batak, ils n'en possèdent pas les nombreuses aptitudes. On trouve parmi eux bon nombre de beaux et vigoureux étalons qui ne sont cependant pas, en général, utilisés pour l'élevage, mais comme chevaux de selle.

La race de *Java*, de l'île du même nom, comprend des animaux faibles et de disgracieux aspect, utilisés comme chevaux de trait. Le centre de l'élevage de cette race est situé sur les montagnes, mais les meilleurs individus se rencontrent dans les vastes pâturages des côtes méridionales.

La dernière race de l'Archipel digne d'être mentionnée est celle de *Praenger*, provenant de croisements entre des étalons persans, arabes et de l'Europe orientale, et des juments de Java. Pour l'améliorer on a employé du sang australien, du sang Sandelwood du Cap et du sang Makassar.

De ce mélange de sang est sortie une race qui peut servir également bien pour la selle et pour le trait. Malheureusement l'élevage en est limité à l'île de Preanger ; la population blanche ne la connaît en général que de nom. Sa conformation extérieure se fait remarquer par une grande harmonie.

CHAPITRE III

RACE IRLANDAISE

(*Equus caballus hibernicus.*)

Caractères zootechnique. — La brachycéphalie est très accentuée (1).

La tête de ces équidés présente un front plat avec des arcades orbitaires saillantes ; le profil forme un angle rentrant des plus caractéristiques (tête *camuse*).

La taille est souvent réduite et peut descendre jusqu'à moins de 1 mètre. La plupart de ces chevaux sont des poneys. Le squelette, fort, soutient des masses musculaires développées offrant des formes trapues et arrondies.

La crinière est très abondante, la queue touffue, la partie inférieure des membres couverte de longs poils. Les robes sont de nuance variable. L'aptitude prédominante est le service de la selle et du trait léger.

(1) Les caractères craniologiques énumérés par Sanson peuvent se résumer ainsi : Brachycéphalie accentuée, frontaux plats avec des arcades orbitaires saillantes, orbites grandes. Os du nez rectilignes, en voûte surbaissée, formant avec les frontaux un angle rentrant très obtus. Lacrymaux déprimés se relevant du côté de leur bord interne pour s'unir au bord correspondant du sus-nasal polyédrique, à angle droit émoussé. Grand sus-maxillaire déprimé le long de sa connexion avec le sus-nasal et à crête zygomatique saillante. Branches du petit sus-maxillaire courbes et fortement arquées, arcade incisive grande. Profil angulaire rentrant, face courte et trapézoïdale. Formule vertébrale : 7 cervicales, 18 dorsales, 6 lombaires, 5 sacrées : coccygiennes en nombre variable.

Aire géographique. — Cette race occupe actuellement le nord-ouest de l'Europe : l'Irlande, la Suède, l'Ecosse et les îles Shetland, le Pays de Galles et enfin les côtes de Bretagne, où elle se rencontre avec la variété des landes de Bretagne appartenant au type asiatique.

Les pays occupés par la race irlandaise formaient un même continent avant l'époque géologique actuelle, et vraisemblablement ces équidés, partis de leur berceau originaire au point central de cette aire, c'est-à-dire l'Irlande, se sont normalement étendus dans ces divers pays séparés maintenant par des mers.

ILES BRITANNIQUES

I. — RACES ANGLAISES DE PONEYS

Généralités. — On rencontre des poneys de ce type dans la partie occidentale et méridionale des Iles Britanniques : Pays de Galles et Cornouailles (Dartmoor, Exmoor), Ecosse, où ils constituent diverses variétés. Les poneys de Dartmoor, d'Exmoor, du Pays de Galles, des Highlands, des Shetlands sont les plus connus.

Race du pays de Galles. — Ces poneys ont une taille de 1 m. 25 environ. La tête est courte et camuse, l'encolure forte avec une crinière touffue et un toupet abondant. La conformation est puissante, trapue, élégante néanmoins. La robe est bai ou alezan. Elevés dans une contrée montagneuse, ils attestent une endurance remarquable.

Ces poneys ont été parfois croisés avec des sujets de taille plus élevée, de façon à créer des chevaux du type cob.

Le cob doit avoir certaines allures : un trot franc soutenu, assez arrondi et brillant, et un galop convenable. Par son extérieur, il ressemble plutôt aux chevaux d'attelage qu'à ceux de selle ; en réalité, les cobs sont ordinairement bons pour les deux usages. Physiquement et moralement, le cob rappelle en réduction l'ancien *Suffolk-punch* (cheval commun et rond du Suffolk). Sa taille est peu élevée, mais sa constitution très solide. Son corps cylindrique, aux côtes bien cerclées, repose sur des membres relativement courts, robustes, musculeux et

en même temps assez fins. Le caractère est doux et tranquille ; les allures sûres et régulières. Un bon cob doit faire au pas de 6 à 8 kilomètres et demi et au trot 13 à 14 kilomètres par heure (fig. 42).

Galloway est un vieux mot anglais qui représente un cheval trop grand pour un poney, trop petit pour un véritable hunter. Anciennement, c'était un cheval fort répandu. Aujourd'hui il n'y a que les sportmen qui élèvent par amusement et qui essaient de perpétuer ces sujets. Les cobs de Park, de Londres, ne dépassent pas la moyenne de 14 mains 2 pouces de haut (1 m. 48).

Le cob doit avoir deux bonnes allures au moins, un pas de 4 milles, un trot de 8, et un *petit galop parfaitement lent venant uniquement des hanches...* (Sydney). Il peut porter n'importe qui, « excepté les enfants aux jambes trop courtes ». Les tempéraments tranquilles se trouvent plus fréquemment parmi les cobs pouvant porter du poids que parmi les hacks de sang pour les poids légers.

Dans le pays de Galles, on produit des *polo-ponies* en croisant les poneys indigènes, qui n'ont souvent pas plus de 1 m. 16, avec l'étalon arabe ; les produits montent alors jusqu'à 1 m. 32. On accouple alors les pouliches obtenues avec de bons étalons poneys indigènes, qu'on recherche de taille plus élevée. Les juments nées de ce croisement sont alors couvertes par un étalon de pur-sang de petite taille, ce qui donne un produit de 1 m. 46 à 1 m. 48. C'est ainsi que sont obtenus beaucoup de ces merveilleux poneys d'un modèle parfait, d'une résistance semblable à celle des anglo-arabes, et dont la valeur, lorsqu'ils sont bien dressés au polo, atteint souvent 10.000 francs et au delà. Les seize volumes du « Stud-Book des Polo-ponies » contiennent les noms de 285 étalons et de 1.705 juments.

On doit remarquer la sage progression qui préside à la recherche de l'élévation de la taille.

Race de Dartmoor. — Sur les landes de Dartmoor (comté de Devon), habitent les poneys présentant les mêmes caractères de puissance et de solidité. Le dos est court, le rein fort, la croupe très inclinée. Le type pur présente une taille de 1 m. 22 ; des croisements tentés avec l'arabe, le pur-sang

anglais, le hackney ont élevé la taille jusqu'à 1 m. 40. La livrée est foncée : noire ou bai.

L'existence sur la lande leur assure une rusticité reconnue et la foire de Brent donne lieu à des ventes suivies.

Race d'Exmoor. — Dans le comté de Devon, on rencontre les poneys d'Exmoor, d'une taille plus élevée (1 m. 22 à 1 m. 32) et de conformation régulière. La robe est noire, bai ou alezane, avec les extrémités délavées.

II. — RACES IRLANDAISES DE PONEYS

Races de Connemara, de Gushendall. — On trouve en Irlande plusieurs races de poneys et de petits cobs : les poneys

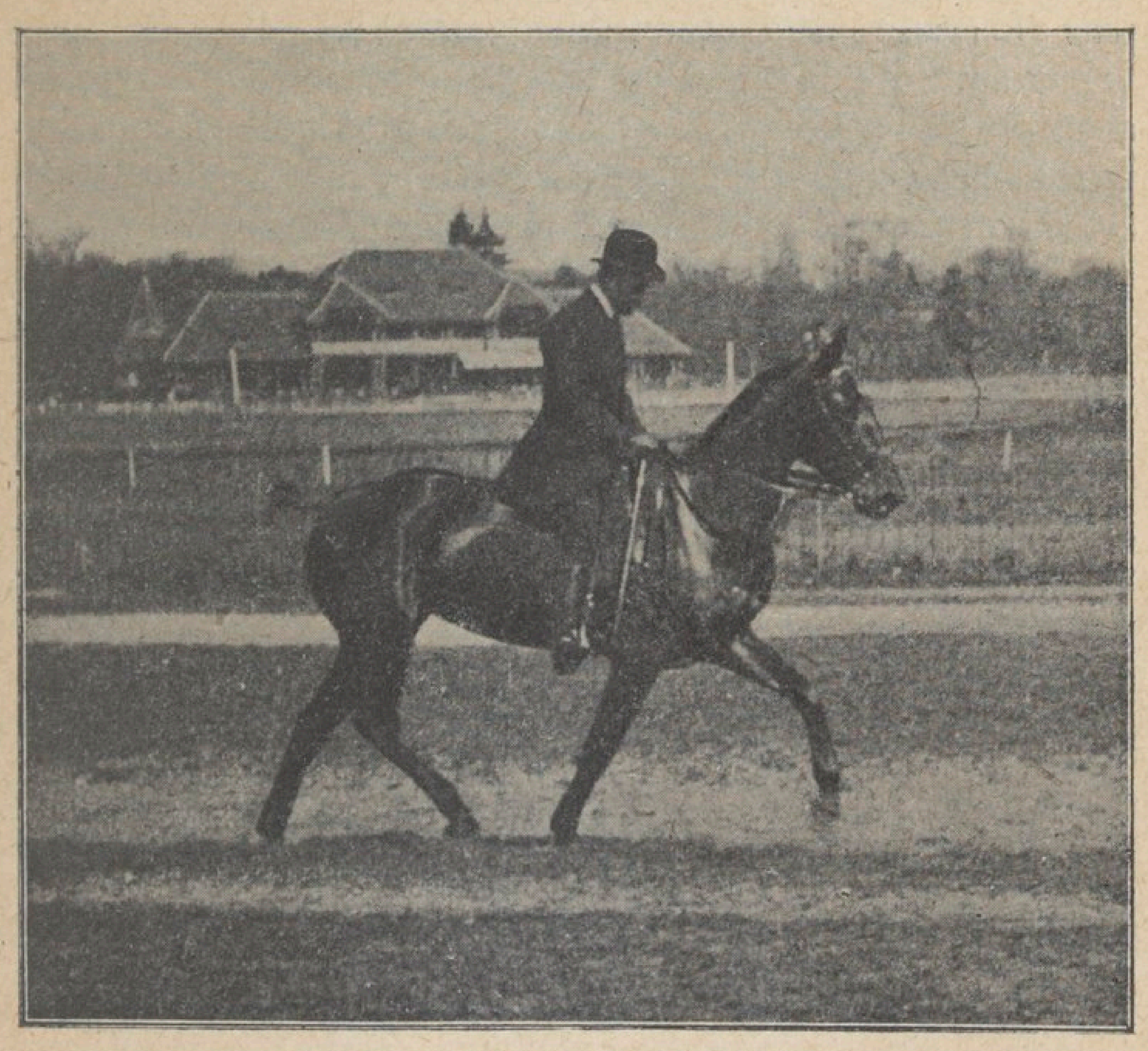


Fig. 42. — Cob du pays de Galles.

de *Connemara* et de *Cushendall*. Les premiers sont disséminés dans les landes désertes du Galway-Ouest et du Mayo ; les

seconds se trouvent, de préférence, dans le district montagneux du nord d'Antrim.

Le poney connemara habite la côte ouest d'Irlande. La robe est feutrée avec des crins longs, des poils abondants et touffus. Le milieu montagneux, riche en marais, a su développer les qualités de rusticité et de robustesse de ces poneys à tête camuse, à croupe puissante. Souvent ces équidés ne présentent aux membres postérieurs ni châtaigne, ni ergots.

Plus connus que les cushendalls, les connemaras se rapprochent du cob. Quelques-uns mesurent 1 m. 42 à 1 m. 44 mais, quand ils sont vendus comme yearlings, et transplantés dans des régions meilleures, ils grandissent et atteignent fréquemment 1 m. 50. Toutes les robes existent dans cette petite race ; le gris, cependant, semble dominer (1).

Par suite du manque de sélection rationnelle, le type est assez difficile à définir. Si quelques-uns sont longs et d'un contour lâché, d'autres sont courts, forts, et tout à fait bâtis en cobs. Tous se montrent remarquablement vigoureux et plus vites que la généralité des animaux de leur catégorie.

Leur force de résistance est légendaire ; après une journée de travail à la selle ou au harnais, on les retrouve frais et dans une condition excellente. Ils ne brillent pas par leurs actions, mais la sûreté de leur pied est proverbiale. Avec un élevage plus soigné et une sélection meilleure, les connemaras pourraient prétendre au premier rang, parmi toutes les races de poneys du Royaume-Uni. Déjà, de très bons résultats ont été obtenus par leur croisement avec des petits chevaux de pur-sang, dans le but de procréer des polo-poneys.

III. — RACES ÉCOSSAISES DE PONEYS

Race des Highlands. — Dans les conditions rigoureuses de climat, sous les tourmentes de neige des Highlands (2), vit l'ancienne race de ces poneys, race robuste, énergique, endurante. La robe est noir mal teint, avec l'œil couleur noisette.

(1) *La France hippique.*

(2) Voy. la race bovine West-Highland (P. Diffloth, *Races bovines*) et les moutons black-faced (*Races ovines*).

Quelques élevages, celui du duc d'Atholl à Blair-Atholl, sont justement célèbres.

La taille, très petite autrefois, a été augmentée dès le XVIe siècle par des croisements divers. Les îles Hébrides sont peuplées de poneys qui, d'après une légende justifiée par leur ressemblance avec les chevaux navarrais espagnols, auraient regagné la terre ferme après le naufrage de l'Armada.

IV. — RACE DES PONEYS SHETLANDAIS

On rencontre dans les îles Shetland des chevaux présentant une taille réduite, que les conditions défavorables de leur élevage ont parfois encore diminuées. La taille, inférieure à un mètre, descend parfois à 70 centimètres. Le Stud-Book des *Shetland-ponies* n'accepte pas les sujets ayant plus de 0 m. 813 de taille. La tête est petite et camuse.

Dans les îles septentrionales, la saison d'hiver est longue, rigoureuse, et les animaux n'ont pour se soutenir qu'une alimentation parcimonieuse.

Les poneys des Shetland broutent les lichens qui poussent sur les rochers ; les chevaux islandais doivent même s'accommoder de débris de poissons secs qu'on leur distribue.

Le squelette des Shetlandais est fort et les masses musculaires proportionnellement très développées, les membres musclés et fins. La robe est noire, brune ou alezan brûlé. Ils possèdent une véritable fourrure qui leur permet de résister aux abaissements de température et contribue, avec le développement de la crinière et de la queue, à leur donner une physionomie des plus caractéristiques.

Sous une apparence réduite, ces poneys offrent une vigueur et un courage exceptionnels ; leurs allures, très répétées, présentent néanmoins une réelle rapidité. Les conditions mêmes de leur élevage leur assurent d'ailleurs de précieuses qualités d'endurance et de rusticité. On les utilise couramment en Europe comme bêtes de parc pour la premenade des enfants. Le Jardin d'acclimatation de Paris en possède un certain contingent.

PAYS SCANDINAVES

Race islandaise. — Les poneys islandais sont analogues aux Shetlandais. Ils se nourrissent de la maigre végétation de l'île, de plantes marines et même de débris de poissons. Rustiques, sobres, énergiques, ils présentent une robe variable. Les touristes visitent l'île, juchés sur ces minuscules montures. Très robustes, ils peuvent nager en portant un cavalier.

Race norvégienne. — De livrée brune ou gris-souris, à crinière noire avec une bande dorsale développée et parfois quelques raies zébrées sur le front, aux membres, à l'épaule, le poney norvégien habite les régions montagneuses des pays scandinaves. Les populations indigènes l'utilisent avec avantage.

FRANCE

RACES BRETONNES

Généralités — Les équidés du type irlandais qui peuplent le littoral breton constituaient plusieurs familles chevalines connues sous les noms de *race de Léon*, *race des bidets de Corlay*, *race du Conquet*.

Les chevaux dits de Léon étaient produits dans les environs de Saint-Pol-de-Léon ; leur taille varie entre 1 m. 45 et 1 m. 60.

Le corps est court, l'encolure épaisse, les côtes très arquées, le rein large, la croupe double et fortement musclée. Les membres sont forts avec les articulations solides, les crins abondants aux paturons et à la crinière. La queue est touffue et attachée bas. La robe grise prédomine avec les livrées rouan et bai ; ces équidés peuvent être avantageusement utilisés au trait léger ou au gros trait. Ils ont servi de base au croisement Norfolk, qui a produit les postiers bretons si justement appréciés aujourd'hui.

Aux environs de Corlay (Côtes-du-Nord), on élève des chevaux de taille et de corpulence plus réduites, et l'aptitude est plus généralement le service de la selle. Ces animaux sont accoutumés à l'allure du pas relevé et de l'amble et servaient, sous

le nom de *bidets*, aux paysans, pour parcourir de longues distances. La reconstitution de l'ancienne race de Corlay est en voie de progrès. Le type primitif avait presque complètement disparu, par suite de croisements successifs et inconsidérés, déterminant la production de sujets décousus, mal conformés et indociles.

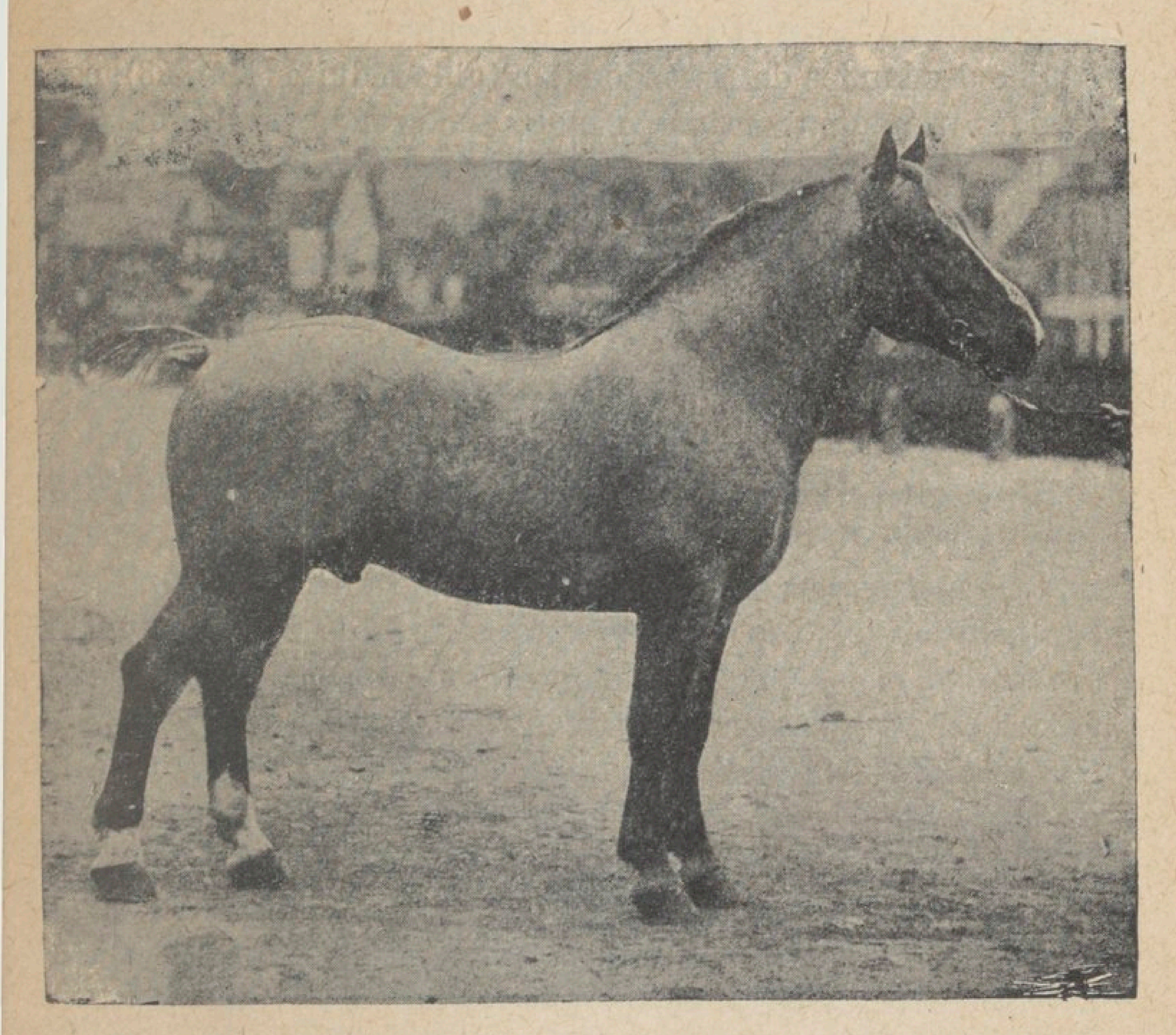


Fig. 43. — Cheval de trait breton.

Les éleveurs parviendront, grâce à une sélection persévérante, à reconstituer le cheval de Corlay, le *cheval de la Montagne*, dont les qualités de rusticité, d'énergie et de docilité étaient bien connues. Des coursiers de ce type ont obtenu des récompenses et des distinctions comme cheval de selle aux Concours hippiques.

Les chevaux produits entre Lannion et Dinan ont une taille

de 1 m. 48 à 1 m. 58. La robe est fréquemment grise, la conformation présente plus d'élégance. La poitrine se montre profonde, l'épaule plus allongée, les membres secs, les aplombs réguliers ; les allures sont également plus relevées et les vitesses obtenues sont parfois considérables.

La variété du Conquet peuple la partie sud-ouest de l'arrondissement de Brest et se trouve en contact avec la population équine des landes de Bretagne. De taille réduite (1 m. 48), ces équidés présentent un corps long, une croupe droite souvent mince et pointue. Le train antérieur est plus léger, le garrot élevé. Les membres, dont la direction est moins régulière, sont abondamment pourvus de crins. La robe est bai, alezan ou noir.

La rusticité, l'endurance, la sobriété, sont leurs qualités maîtresses ; ils étaient autrefois très employés comme chevaux de devant dans les attelages de roulage, à cause de leur intelligence et de leur obéissance au commandement.

Elevage — Les poulinières restent dans leur pays originaire jusqu'à l'âge de quatre ans et sont parfois vendues dans les régions méridionales et le Poitou comme juments mulassières. Les jeunes sujets nés dans l'arrondissement de Brest passent à six ou sept mois, après leur sevrage, dans les environs de Morlaix ; puis ils sont achetés par des cultivateurs des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, qui les utilisent aux travaux des champs avant de les vendre à trois ans aux agriculteurs d'Eure-et-Loir. Ces cultivateurs les livrent à l'industrie vers l'âge de cinq ans pour le service du trait léger ou du gros trait. Ce mode d'élevage tout spécial contribue à doter cette variété de qualité de vigueur et d'énergie peu communes.

Dans l'ensemble, la population équine du littoral de la Bretagne est fort mélangée, et les chevaux présentant le type irlandais à l'état de pureté sont aujourd'hui assez rares.

La Bretagne a fort intelligemment spécialisé sa production hippique suivant les aptitudes. On y produit des chevaux de trait (fig. 43), des postiers ou norfolks-bretons, des demi-sang et quelques pur-sang.

Nous étudierons plus attentivement l'élevage du cheval en Bretagne au chapitre des demi-sang.

CHAPITRE IV

RACE BRITANNIQUE

(*Equus caballus britannicus.*)

Caractères zootechniques. — La brachycéphalie est nettement définie. Les frontaux sont peu incurvés longitudinalement et les arcades orbitaires légèrement effacées.

Le profil s'étend *en arc de grand cercle* terminé au bout du nez par une sorte de pan coupé (tête « un peu busquée » avec une brusque inclinaison terminale).

La taille est généralement élevée et dépasse généralement 1 m. 60. Le squelette est fort, les masses musculaires développées, l'encolure épaisse, le poitrail large, les épaules musclées, la croupe arrondie et double, les jarrets larges, les canons forts. L'ensemble donne une impression de solidité et de puissance.

Les crins sont peu abondants et les robes de nuance variable.

Grâce à leur robuste constitution, à leur poids élevé, ces équidés sont avantageusement utilisés au service du gros trait, leur conformation régulière et leur énergie native leur permettent de traîner de lourdes charges avec une certaine agilité.

Aire géographique. — Cette race habite les deux rives du détroit du Pas-de-Calais. En France, on la rencontre dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de la Seine-Inférieure ; en Angleterre, dans les comtés d'Essex, de Norfolk, Suffolk et Lincoln.

Les régions indiquées étaient d'ailleurs unies aux époques

géologiques passées. L'extension de ce type, comme famille, a dû être fort limitée ; les sujets se sont répandus comme animaux de travail et comme reproducteurs sans qu'il s'établisse nulle part de populations nombreuses ; il semble que le climat maritime leur soit indispensable (Sanson).

Notons cependant que M. Viseur conteste l'origine de cette famille équine britannique et attribue au cheval boulonnais une souche différente.

D'après M. Viseur (1), l'ancienne Morinie, l'aire initiale de la race boulonnaise, ne présentait qu'une continuité de forêts et de marécages, Jules César n'y signale sur aucun point la présence du cheval. Le conquérant romain s'était fait suivre d'une nombreuse cavalerie recrutée dans les provinces romaines d'Asie, d'Afrique, en Ibérie et dans la Gaule méridionale, et qui constitua ainsi la première souche du cheval morin ou boulonnais. A sa seconde incursion en Grande-Bretagne, Jules César embarqua quatre mille chevaux avec lui et en laissa deux mille à Labienus, pour surveiller la côte et protéger au besoin son retour.

M. Viseur ajoute qu'aucune carrière, aucune fouille n'a montré trace d'une « race britannique », et les trois têtes d'équidés figurant au musée de Boulogne, retirées des profondeurs de l'estuaire de la Liane, appartiennent à des *types divers* d'immigrants ; elles étaient, de plus, mêlées, dans leur enlisement, à des poteries gallo-romaines écartant toute pensée d'origine préhistorique.

D'autre part, l'étude des races de trait de l'Angleterre, constituées en immense majorité par l'exode des races avoisinant le littoral de la mer du Nord, de la Baltique ou venues de plus loin encore vers le Nord-Est, l'étude des races de trait anglaises ne permet pas à l'anatomiste et au zootechnicien de penser qu'entre elles et le boulonnais il existe de proches liens de parenté et de filiation.

Ces controverses n'intéressent d'ailleurs pas le côté pratique de ces études. Nous avons établi, *a priori*, que la classification adoptée n'avait qu'une valeur purement conventionnelle.

(1) VISEUR, *Histoire du cheval boulonnais.*

FRANCE

RACE BOULONNAISE

Pays d'élevage. — Les chevaux boulonnais constituent une des races chevalines françaises de trait les plus renommées.

Le Boulonnais proprement dit est une ancienne province

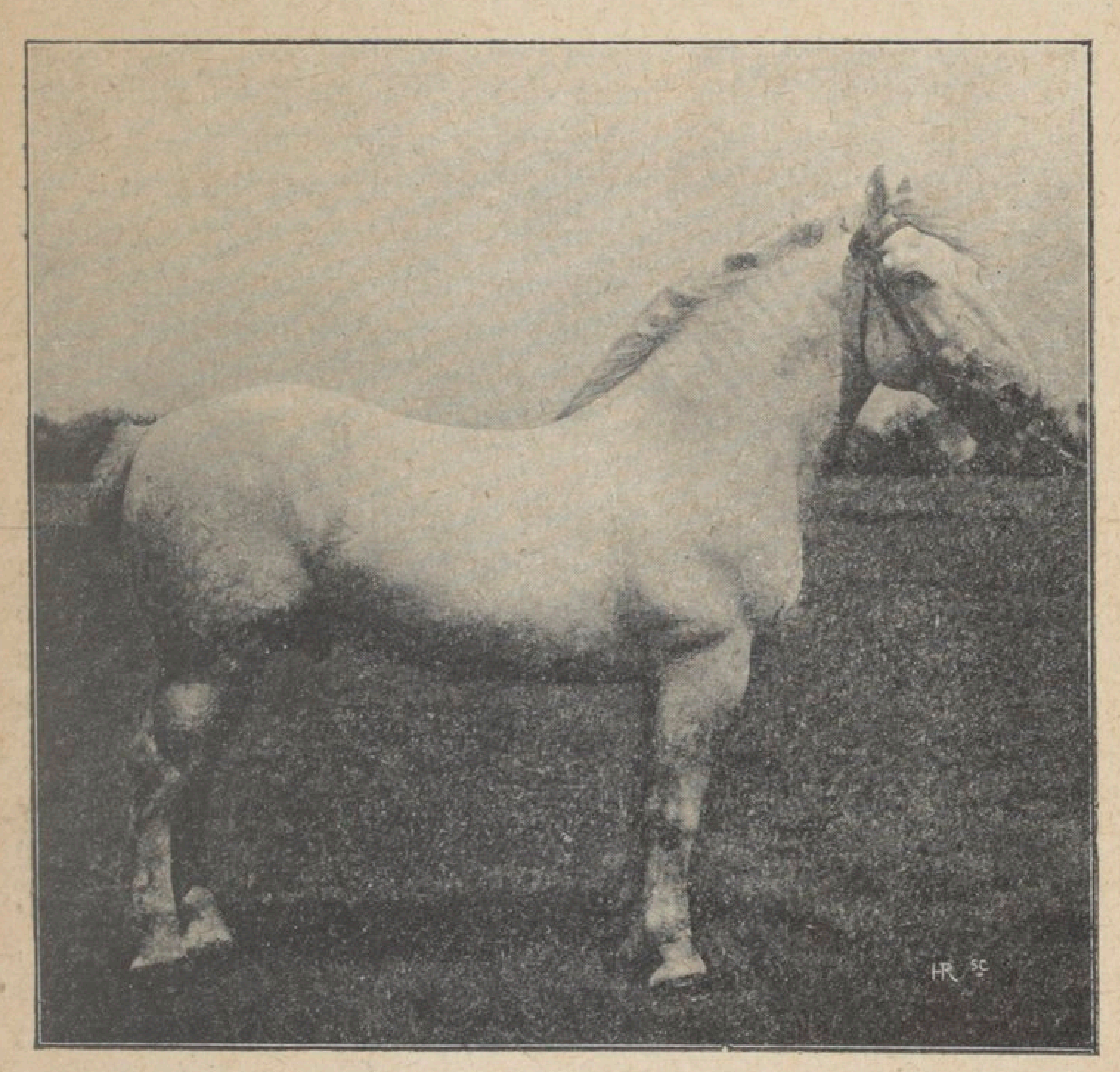


Fig. 44. — Etalon boulonnais gris.

comprise autrefois dans le gouvernement de la Picardie et aujourd'hui englobée dans le département du Pas-de-Calais.

Par sa constitution géologique spéciale, il appartient à la formation jurassique et se distingue nettement des plaines crétacées de l'Artois et de la Picardie qui l'entourent. Son sol

accidenté, entrecoupé de nombreux cours d'eaux, l'humidité entretenue par un sous-sol imperméable et le climat océanien lui assurent les meilleures conditions pour la production animale (fig. 44).

Ces deux conditions, coteaux bien exposés, sous-sol imperméable conservant l'humidité après les longues sécheresses, ont puissamment contribué au développement de pâturages abondants et nutritifs. L'humidité que fournit le sous-sol permet aux cultures fourragères de gravir les pentes des coteaux et de s'établir jusque sur leurs sommets.

Le sol est particulièrement riche en principes fertilisants ; le fer et le phosphate de chaux affleurent presque à la surface. Ces principes essentiels sont éminemment favorables au développement d'animaux fortement constitués et particulièrement à la formation d'une race chevaline puissante.

Les vallées orientées du sud au nord sont balayées par des courants d'air venus du large et chargés d'émanations salines, dont l'influence sur la vigueur de la race chevaline peut être constatée.

Le producteur boulonnais laisse s'ébattre en liberté ses jeunes élèves avec leurs mères dans les clos de verdure qui divisent les pays ; une gymnastique fonctionnelle incessante achève de donner, avec un tempérament résistant, des muscles puissants et une endurance exceptionnelle, en évitant ainsi le lymphatisme des races du Nord.

Le Boulonnais proprement dit comprend la plus grande partie de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Il se divise en *Haut-Boulonnais*, qui offre un sol entièrement livré à la culture, produits agricoles et prairies artificielles, et en *Bas-Boulonnais*, plus accidenté, plus riche en excellents pâturages et en prairies naturelles. Vient ensuite le *Calaisis*, pays de grande culture et de riches herbages. Ces trois régions abritent des populations chevalines qui présentent des différences très tranchées bien qu'elles appartiennent à la même race.

Bas-Boulonnais. — Au point de vue géologique, le Bas-Boulonnais se rattache à la formation jurassique ; le Haut-Boulonnais qui l'enserre par sa ceinture de sédiments calcaires appartient au crétacé supérieur comme l'Artois et la Picardie

auxquels il se rattache. Enfin la partie nord, située au delà des collines du Boulonnais et qui prend le nom de Calaisis, est surtout constituée par les terrains quaternaires et des alluvions. Le Bas-Boulonnais (650 kilomètres carrés), limité à l'ouest par la mer, s'étend du nord au sud, depuis l'embouchure de la Canche jusqu'au-dessus de Wissant, entre les caps Gris-Nez et

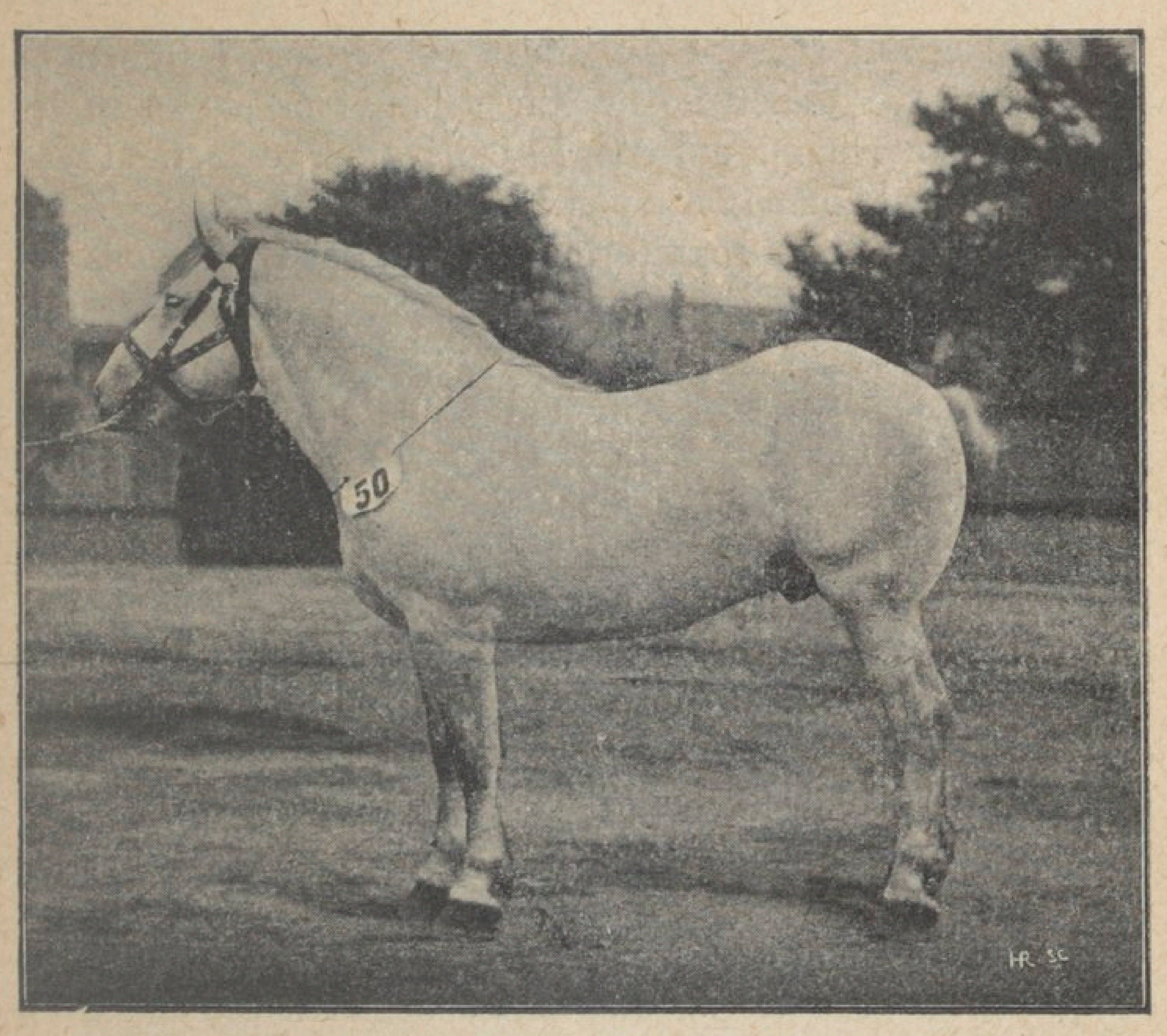


Fig. 45. — Etalon boulonnais blanc.

Blanc-Nez. Il s'avance jusqu'aux collines crayeuses qui le séparent du Haut-Boulonnais. C'est plus particulièrement dans le Bas-Boulonnais, sur des terrains de formation secondaire, que cette belle race de trait est née et s'est développée. Le carbonate de chaux prédomine dans la série jurassique et les sols calcaires sont éminemment favorables à l'élevage du cheval. Eux seuls peuvent produire des animaux de grande taille et d'ossature puissante (fig. 45).

La configuration du sol présente un aspect assez tour-

menté qui ne permet que très difficilement la culture arable, tandis que les prairies adoptent facilement les accidents de terrain les plus accusés. Le sous-sol imperméable et la terre argileuse rendent la grande culture impossible ; les plantes racines ne trouvent pas une couche assez meuble pour s'y épanouir et le drainage s'impose dans bien des cas.

La terre arable exige des labours pénibles devant être effectués rapidement à cause des pluies qui rendent les chemins impraticables. Au lieu de nourrir pendant ce chômage des chevaux hongres ou entiers, le cultivateur entretient des juments qui lui donnent des poulains.

Toutes ces raisons réunies font que le Bas-Boulonnais est une contrée essentiellement hippique par la nature de son terrain, son régime des eaux et la configuration de son sol. Les animaux qui y naissent jouissent d'un tempérament énergique indispensable aux tractionneurs de haute qualité. Cette contrée fait naître plutôt qu'elle n'élève, en raison de ses nombreuses prairies d'abord et aussi parce que le travail agricole très pénible est au-dessus des forces des jeunes chevaux. Les façons culturales, du reste, doivent cesser de bonne heure à l'automne pour reprendre très tard au printemps, ce qui permet de consacrer les juments à la reproduction pendant ces loisirs forcés (1).

Haut-Boulonnais. — Le Haut-Boulonnais (2.480 kilomètres carrés) suit le cours de l'Authie jusqu'à la limite du Pas-de-Calais ; il s'étend vers l'est sur le tiers de ce département et se termine au nord du cap Blanc-Nez par la chaîne de collines qui avoisine la grande plaine d'alluvions du Calaisis (Viseur).

Le Haut-Boulonnais appartient au crétacé supérieur ; son sol peu profond comprend une argile à silex, difficile à travailler, au-dessous de laquelle se trouve une craie riche en phosphates. Le terrain, quoique peu accidenté, est encore assez ondulé et seules les céréales en même temps que les prairies artificielles peuvent y prospérer. L'eau très rare explique le peu de densité de la population chevaline utilisée presque uniquement en vue de la production.

(1) *La France hippique*, avril 1913.

Calaisis. — Le Calaisis (400 kilomètres carrés) forme un triangle bordé par le Haut-Boulonnais, le nord du détroit du Pas-de-Calais, une faible partie de la mer du Nord et la rivière de l'Aa.

Le Calaisis est formé de terrains quaternaires et d'alluvions, marécageux par places, mais d'une grande fertilité quand ils

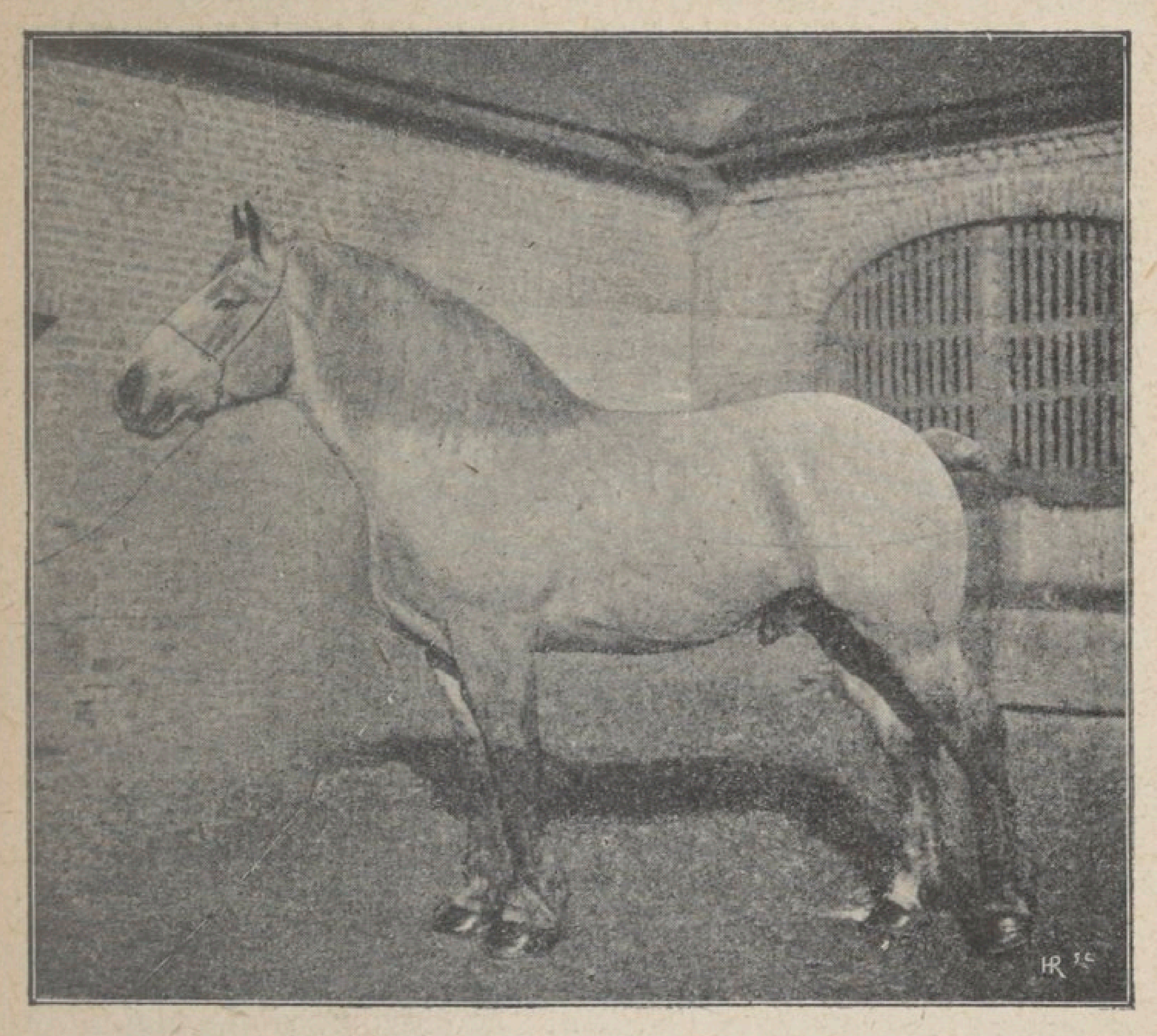


Fig. 46. — *Tambour-Major*, étalon boulonnais gris-vineux

sont assainis. C'est un pays plat, très riche, permettant toutes les industries agricoles. Des prairies d'une étendue assez considérable y prospèrent. Si les animaux nés et élevés dans les deux Boulonnais sont rustiques, énergiques et résistants, en revanche, les produits du Calaisis se ressentent d'influences naturelles très différentes qui se manifestent par un développement moins squelettique que « viandeux ». Il en est ainsi généralement sur les terrains d'alluvions qui poussent à l'ampleur des formes, à l'embonpoint et au lymphatisme. En outre,

le voisinage de la Belgique entretient un mélange constant des représentants des deux pays limitrophes qui sont arrivés ainsi au bout de très peu de temps à se confondre dans un seul et même type.

Les influences du sol ne sont pas les seules à agir sur la production chevaline d'un pays, il faut encore compter avec le climat. Maritime dans toute la région boulonnaise, celui-ci engendre l'humidité et la fréquence des pluies indispensables aux prairies ; il régularise la température et apporte aux animaux un air vif et salin qui tonifie les muscles, assure une bonne oxydation du sang, développe les poumons et favorise toutes les fonctions physiologiques (fig. 47).

Les conditions physiques distinguent nettement le Boulonnais proprement dit des pays avoisinants ou *hauts pays* et plus particulièrement du vaste plateau du Nord, de l'Artois, de la Picardie et du bassin séquanien, dont les dernières assises viennent s'arrêter devant le littoral du nord-ouest ou devant l'îlot jurassique qui forme le Bas-Boulonnais.

Les terrains infracrétacés et jurassiques du Bas et du Haut-Boulonnais, riches en phosphate de chaux, sont éminemment favorables à l'élevage du cheval. La culture des plantes fourragères légumineuses (trèfle, luzerne, lupuline, féveroles, pois et vesces, ces trois dernières constituant un mélange désigné sous le nom de *warat*) fournit aux chevaux une nourriture abondante, riche en phosphates et en protéine, associée à l'avoine, au son et aux carottes.

Dans l'arrondissement de Béthune, on fait usage du sainfoin haché en mélange avec l'avoine. Les éleveurs de la plaine du Calaisis ou pays des Watteringues, par suite des différences qui existent dans la nature du sol, présentant une couche argileuse de terre végétale, superposée à un lit de sable fin, produisent des animaux de type un peu différent des autres circonscriptions de la région boulonnaise.

Caractères spécifiques — On groupe ces chevaux d'après leur taille en deux catégories : les petits boulonnais (1 m. 55 à 1 m. 60 ; 500 à 550 kilogrammes) et les gros boulonnais (1 m. 60 à 1 m. 68 ou 1 m. 72 ; 650 à 700 kilogrammes).

La robe, autrefois d'un blanc caractéristique, est aujour-

d'hui généralement moins claire, variant du blanc-gris au gris pommelé et au gris-fer et même alezan, aubère, bai, depuis que le commerce dédaigne les livrées claires.

Les caractères du type pur définis par la *Société du Stud-Book* boulonnais sont ainsi définis :

Tête relativement courte et forte, sans être trop volumineuse,

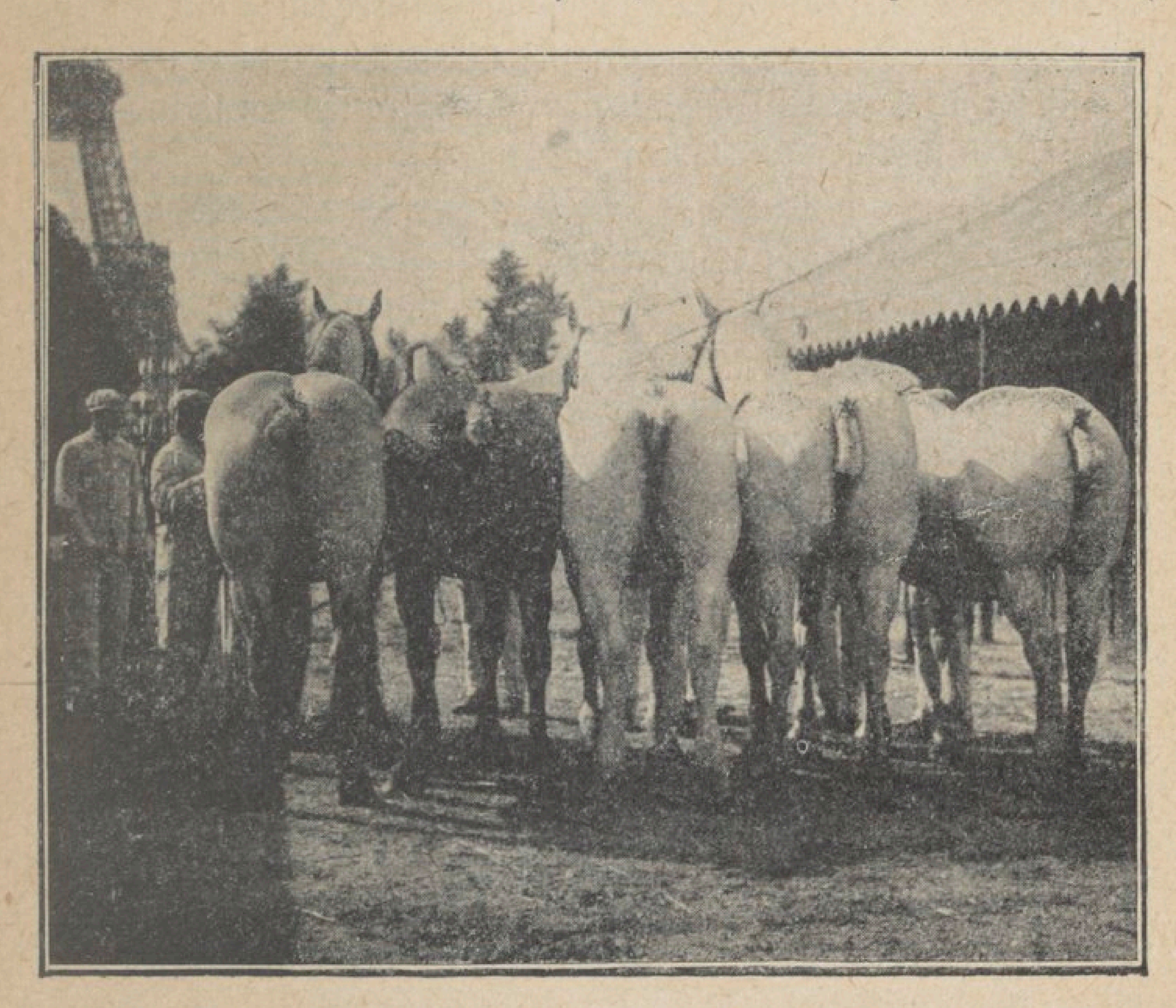


Fig.47. — Juments boulonnaises.
Concours central de Paris.

front large, court et droit, profil cranio-facial rectiligne, oreilles petites, dressées, yeux vifs, naseaux moyennement ouverts ; encolure fortement musclée ; crinière double, poitrail large et proéminent, poitrine ample, côte longue, bien arquée, épaule moyennement oblique ou inclinée, rein large et court, croupe charnue, arrondie, divisée par un sillon médian (croupe double), cuisses épaisses à bord postérieur fortement convexe, queue touffue, noyée dans les fesses, membres forts, bien conformés, articulations solides et bon pied ; corps cylindrique près de terre, développe-

ment énorme des masses musculaires ; taille 1 m. 58 *à* 1 m. 72, *poids considérable* (650 *à* 1.100 *kilogrammes*).

La robe tend à devenir de plus en plus grise, et c'est de ce côté, surtout, que les éleveurs doivent s'appliquer à réaliser des modifications notables pour satisfaire à la demande des acheteurs. La sélection a déjà donné des résultats ; mais pour atteindre le but, sans mésalliance, sans introduire dans la race un élément étranger, cette modification de livrée rencontrera quelques difficultés. Le boulonnais gris foncé subit une plus-value d'au moins 400 à 600 francs.

Cette ampleur de formes et le poids élevé n'excluent pas l'ardeur du sang et la régularité des allures chez le boulonnais, dont le tempérament est nervoso-sanguin. C'est un type parfait de cheval de gros trait et surtout du « démarreur » type à intensité de contraction (P. Dechambre), service de wagonnier, de mine, etc. Le petit boulonnais fournit un travail de tracteur à vitesse plus rapide.

Dès dix-huit mois, le cheval boulonnais rend quelques services dans la culture et, à l'âge de trois ans, il peut être livré au commerce (fig. 53).

A côté des spécimens les plus forts de l'espèce, le type plus léger, connu sous le nom de *mareyeur*, parce qu'il était autrefois affecté au service rapide du transport de la marée sur Paris, est encore conservé et fournit des produits recherchés.

Sous l'influence de la demande du commerce, certains éleveurs se sont attachés à produire des chevaux plus volumineux, plus puissants pour les gros charrois ; mais d'autres restent attachés au type mareyeur.

Les anciennes *mareyeuses* transportaient autrefois le poisson de Boulogne à Paris et faisaient le service à raison de 100 à 120 kilomètres dans une journée, et de 12 à 15 kilomètres à l'heure au trot soutenu. Les éleveurs, en raison des besoins de l'industrie, ont recherché davantage la vigueur pour la traction que la rapidité des allures. Mais on tente actuellement de développer le type mareyeur, cheval de trait demi-gros, demi-rapide, susceptible de fournir d'excellents postiers et de parfaits chevaux d'artillerie.

Les chevaux boulonnais unissent à une force remarquable

une docilité exemplaire ; ils sont lestes et agiles ; deux qualités les distinguent : l'excessive douceur de leur caractère et la légèreté de leurs allures.

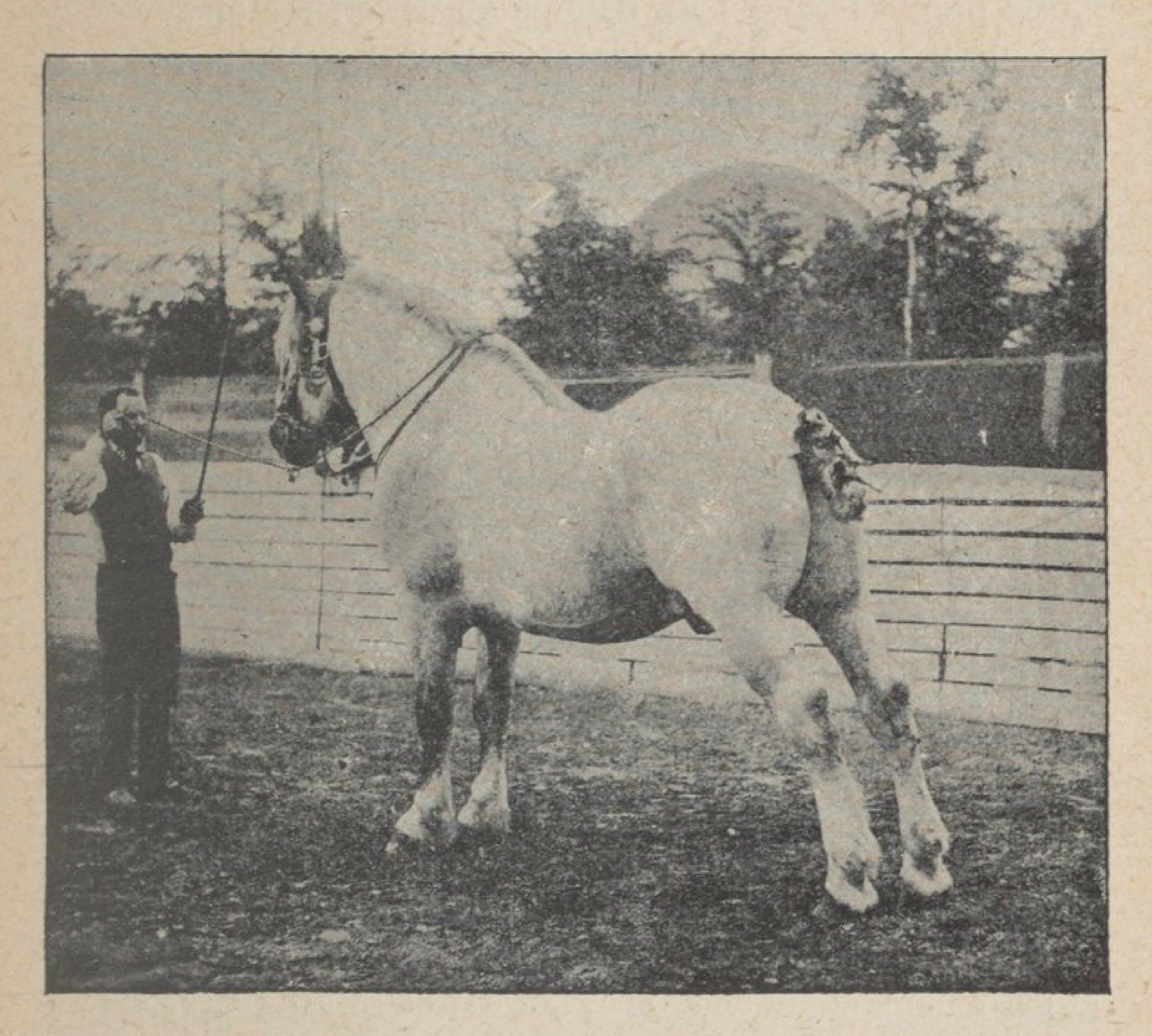


Fig. 48. — Étalon boulonnais.

L'élevage dans le Boulonnais.

Dans le Boulonnais, région tourmentée, de culture pénible, à couche arable peu profonde, parfois caillouteuse, la grande culture, la culture intensive avec ses conséquences progressives, est difficile à réaliser. L'élevage des bovidés ne donne pas les gros bénéfices qu'y trouvent les régions voisines ; il faut de nombreux attelages pour tirer la charrue et pour les transports sur des routes longues, ardues, présentant des pentes parfois dangereuses. La production du cheval était donc

l'industrie conseillée par la situation même et la nature du milieu.

L'élevage du cheval prit de bonne heure en ces régions une place prépondérante ; les besoins du commerce aidant, cette spéculation est devenue rapidement la principale ressource agricole. Mais, en raison de l'écoulement avantageux de ce produit, il fallait faire place chaque année aux nouveaux poulains, chaque exploitation ne pouvant nourrir qu'un nombre déterminé de sujets.

Le produit se vend donc de bonne heure, plus ou moins jeune selon les convenances de l'éleveur : à six mois, s'il ne peut le conserver plus longtemps, ou à dix-huit mois s'il est possible de le nourrir jusqu'à cet âge (C. Furne). C'est à ce moment que commence son exploitation rationnelle.

Le Boulonnais se divise donc en *centres producteurs* et en *centres éleveurs*.

Les cantons producteurs se trouvent répartis principalement dans le département du Pas-de-Calais, et surtout dans les arrondissements de Boulogne-sur-Mer, Béthune et Saint-Omer. Aux foires d'automne de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, on vend par exemple 1.200 poulains, ce qui permet d'évaluer de 2.500 à 3.000 la production moyenne de cet arrondissement.

Vers Cherizy le gros boulonnais domine : près de Saint-Pol, le petit boulonnais triomphe. Du côté de Calais le gros boulonnais redevient en faveur.

On élève également un peu autour de Montreuil, Saint-Pol et même Dunkerque et Hazebrouck.

Dans les exploitations du Pas-de-Calais, généralement peu étendues, les juments sont consacrées à la reproduction. Etant donné le grand nombre d'élèves et l'impossibilité de les conserver tous, ceux-ci sont vendus dans les foires, soit à six mois, le plus souvent à dix-huit mois, et transportés dans les centres d'élevage (1).

Dans le Pas-de-Calais, on élève les poulains à la prairie ; dans le Nord, la valeur du sol oblige à élever à l'écurie, sauf

(1) Viseur, *Notice sur le Stud-Book de la race boulonnaise.*

dans les arrondissements d'Avesnes et de Dunkerque, riches en pâtures, où le mode mixte prédomine : écurie et pâture. Dans la Somme, pays de production, l'agriculteur élève à l'écurie ou en mode mixte.

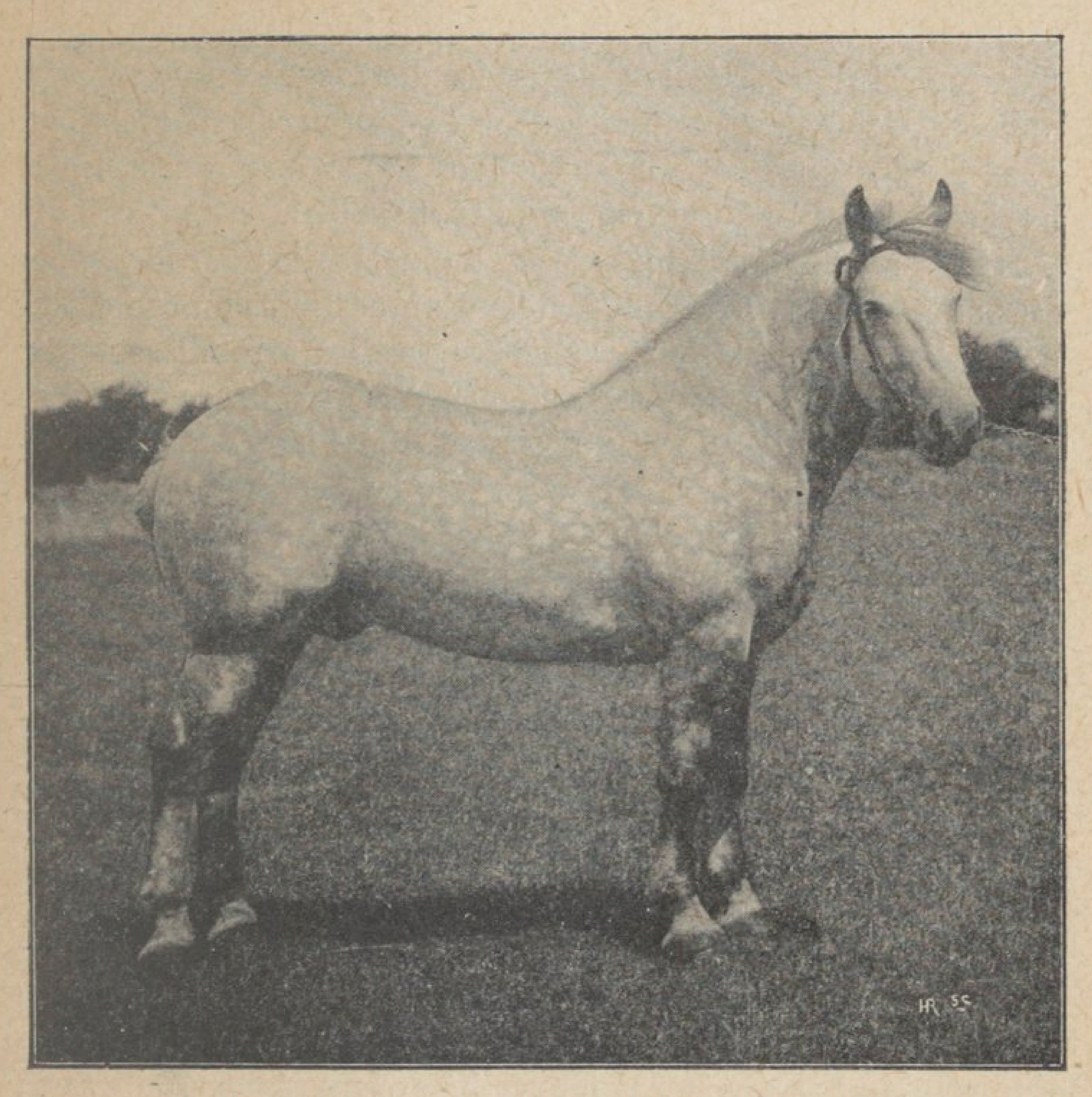


Fig. 49. — *Uhland*, étalon boulonnais, gris foncé.

Les départements de la Somme (région de Vimeux), de la Seine-Inférieure (pays de Caux, pays du Bray), de l'Oise, de l'Aisne sont plus spécialement des centres où se dressent et s'élèvent les chevaux boulonnais.

Les cultivateurs du pays de Caux sont plus spécialement acheteurs de poulains mâles, moins en vue de la revente comme étalons que pour le commerce des transports, qu'il s'agisse des

gros charrois ou du service des voyageurs dans les villes ou sur les routes.

Parfois même, les jeunes sujets passent dans les contrées plus éloignées, la Seine-et-Marne, l'Eure-et-Loir, la Brie, la Beauce, l'île de France, où ils servent aux labours, hersages, charrois, etc. En Picardie, le Boulonnais tend ainsi à remplacer par importation d'étalon et croisement continu le cheval indigène, le picard lymphatique à la conformation grossière. Vers Dunkerque, dans le canton de Bourbourg, on croise le boulonnais et le flamand (cheval bourbourien).

Il importe de signaler les achats annuels faits pour le compte du département du Pas-de-Calais d'un certain nombre d'étalons répartis ensuite aux enchères entre les arrondissements. Ces achats sont effectués en général dans les pays qui se sont fait une spécialité de l'élevage de l'étalon (cantons éleveurs).

Mais depuis quelques années, le système de ces achats a été modifié. Les étalons sont actuellement autant que possible choisis parmi des poulains nés dans le pays de production, que l'on primera à dix-huit mois, à la suite d'un concours. Les propriétaires sont tenus de les conserver jusqu'à l'âge où la Commission pourra les acheter définitivement, sauf le cas où celle-ci se pourvoit ailleurs, lorsque lesdits animaux primés ne réunissent pas les qualités exigées (fig. 58).

Dans son habitat, le cheval boulonnais ne trouverait pas une utilisation suffisante. Les bois et les herbages ne demandent pas l'emploi du cheval ; le pays, purement agricole, ne donne pas lieu à des transports très actifs ; aussi l'élevage s'est-il tourné vers la vente des jeunes bêtes aux régions de travail intense. A proximité du Boulonnais, le pays picard du Vimeux, compris entre la Somme, la Bresle et la mer, joue un rôle analogue à celui de la Beauce pour les chevaux percherons. Les poulains, vendus de bonne heure, restent aux soins de l'éleveur pendant quelques mois encore, puis sont livrés à leurs acheteurs du Vimeux. Ceux-ci les dressent aux transports, en les employant aux travaux des champs, et les vendent pour le service du camionnage de Paris et des grandes villes de Normandie et de Picardie.

En parcourant le Boulonnais, on ne rencontre guère au pâturage que des poulinières et des jeunes poulains.

Jusqu'à Béthune et à Saint-Pol-sur-Ternoise, on évalue à 80.000 le nombre des chevaux, pour la plupart des poulinières,



Fig. 50. — *Talma*, étalon boulonnais de robe grise, 3 ans.

et à 6.000 la production annuelle des poulains et pouliches. Les animaux sont particulièrement nombreux dans le bassin des petits fleuves de Slack et de Wimereux, qui constituent le canton de Marquise. Là, vivent les chevaux les plus purs de forme, les plus agiles, ceux qui se rapprochent le mieux du type de trait léger.

Dès qu'on a traversé ce massif de hautes collines pour

atteindre les plaines du Calaisis, vers Guines, Ardres et Audruicq, on rencontre un autre animal, puissant et étoffé ; la race devient plus lymphatique encore au delà, vers Bourbourg ; c'est déjà le cheval flamand ou ses croisements (chevaux bourbouriens). Par contre, vers l'est, autour de Saint-Pol, où les brumes marines se font moins sentir, où le climat est relativement sec, les chevaux ont plus de finesse et de légèreté.

Les poulains sont accoutumés progressivement au travail ; ils effectuent les façons aratoires les plus légères, tout en étant nourris largement. Ces heureuses conditions assurent un développement normal de leur force et de leur vigueur. A dix-huit mois, les jeunes chevaux sont vendus à d'autres cultivateurs ayant besoin de moteurs plus robustes ; ils travaillent et continuent à parfaire leur développement. Cette exploitation en période de croissance est une des causes primordiales de la prospérité de cet élevage. Les boulonnais sont vendus finalement, lorsqu'ils ont atteint l'âge adulte, à l'industrie pour le service des gros transports.

Les chevaux boulonnais, achetés poulains dans le Pas-de-Calais, et élevés dans la Normandie, portent les dénominations de *caennais* (Caen), *virois* (Vire), *augerons* (vallée d'Auge) ou *cauchois* ; ceux qui achèvent leur croissance dans le pays de Caux et le Vimeux sont dits « chevaux du bon pays ».

Ces variétés ne diffèrent du type pur que par des caractères de conformation générale et de robe peu importants, dus principalement à l'influence du climat et des systèmes de culture.

Les chevaux boulonnais de robe grise sont également introduits dans le Perche, la Beauce, où ils constituent, après avoir subi l'éducation appliquée généralement aux percherons, des chevaux dits « perchisés », qu'on peut confondre à première vue avec les vrais percherons.

Grâce à ses qualités foncières de force, de vigueur et de docilité, la race boulonnaise accroît son aire géographique.

L'habileté professionnelle des éleveurs, objet de traditions heureusement conservées, et la gymnastique fonctionnelle à laquelle les produits sont livrés dès leur jeune âge ont contribué à maintenir et perfectionner la race.

M. Gayot estimait à 350.000 têtes la population disséminée dans les pays de production et dans les pays d'élevage où se rencontre le cheval boulonnais. Ce chiffre est largement dépassé actuellement.

Croisement et sélection. — Vers 1840, l'étalon de pur-sang anglais fut employé dans l'élevage du Nord, avec tout

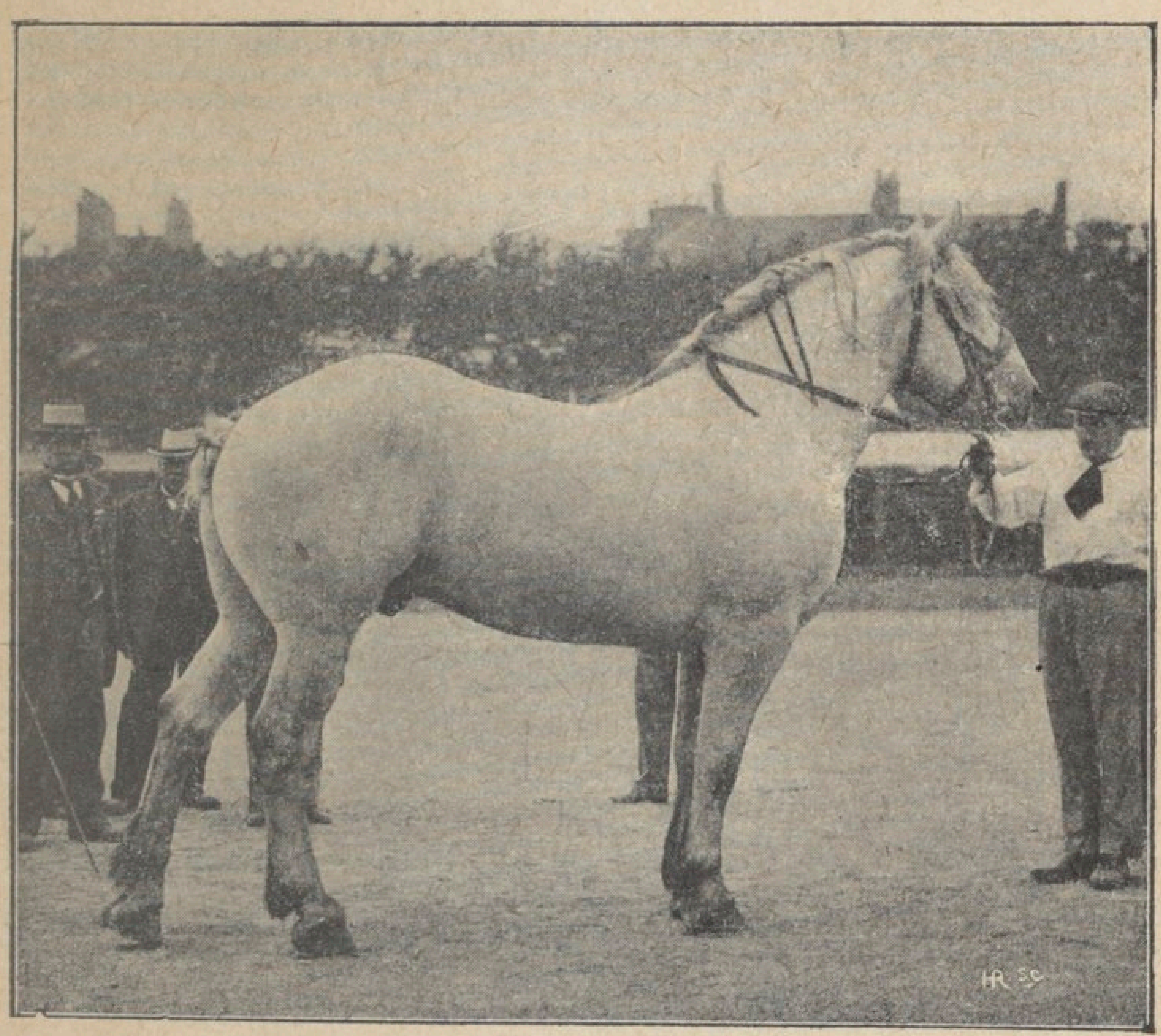


Fig. 51. — *Cartouche*, étalon boulonnais gris.

l'insuccès que devait faire prévoir le peu d'affinité des deux éléments en présence. L'anglo-normand, le nivernais, le percheron et le belge n'y ont pas mieux réussi ; aussi peut-on en conclure, une fois de plus, que la sélection accompagnée d'un bon régime alimentaire a constitué, là encore, le seul procédé d'amélioration recommandable.

Le boulonnais semble être l'étalon améliorateur par excellence pour les races de trait que l'on ne veut pas « affiner ». La contrée qui l'a vu naître l'a aguerri contre les variations

d'alimentation et de température. Dans le Boulonnais, la nature du sol est changeante, les productions diverses, et le climat océanique s'y présente avec quelques caractères de variabilité ; cette race d'équidés est donc susceptible de s'acclimater aussi bien dans un pays froid que dans un pays chaud, dans une contrée sèche que dans une région humide.

Reconnaissant ces précieuses qualités, la Russie, l'Autriche et l'Allemagne avaient introduit dans leurs haras des étalons boulonnais, que les Américains apprécient également (Etats-Unis, Argentine, Chili).

Sur la limite des Flandres, le boulonnais est parfois croisé avec le cheval flamand, mais ces alliances sont peu fréquentes et sans intérêt. Il faut éviter l'alliance avec le cheval belge, qui donne « du gros » mais diminue la qualité (1).

Encouragements à l'élevage. — La constitution d'un Stud-Book a permis d'améliorer la race par une sélection attentive.

Sur la proposition de M. de Cormette, la *Société d'agriculture* de Boulogne-sur-Mer avait agité la question de l'établissement d'un Livre généalogique spécial aux chevaux boulonnais.

En 1885, une Commission nommée fit un rapport. Le principe fut accepté et l'exécution confiée à un Syndicat spécial, comprenant la région entière où se produit, s'élève ou s'emploie la race boulonnaise. Cette région fut étendue à la circonscription du dépôt d'étalons de Compiègne, à laquelle on adjoint la Seine-Inférieure, où se rencontrent beaucoup d'éleveurs qui se remontent dans le Boulonnais.

Des Commissions d'inscriptions parcoururent successivement les divers centres d'élevage, en même temps qu'une publicité étendue était organisée dans les journaux spéciaux et notamment dans plusieurs organes des centres d'élevage des Etats-Unis.

En 1888, un Concours international ayant lieu à Bruxelles, le Syndicat organisa cette présentation et la race boulonnaise remporta le championnat international des juments, décerné à

(1) Ces croisements sont visibles à l'apparence énorme et molle du cheval ainsi qu'à l'œil petit et couvert contrastant avec l'œil bien franc, la physionomie courte et fine du vrai boulonnais.

Bigotte, appartenant à M. Beptin. L'année suivante, le Boulonnais remporta le prix d'ensemble de race de trait au profit de M. Aug. Calais (fig. 52).

Mais la dualité des Livres généalogiques existant à la suite d'une création, en 1886, d'un Stud-Book général des chevaux de trait par la *Société des agriculteurs de France*, laissant

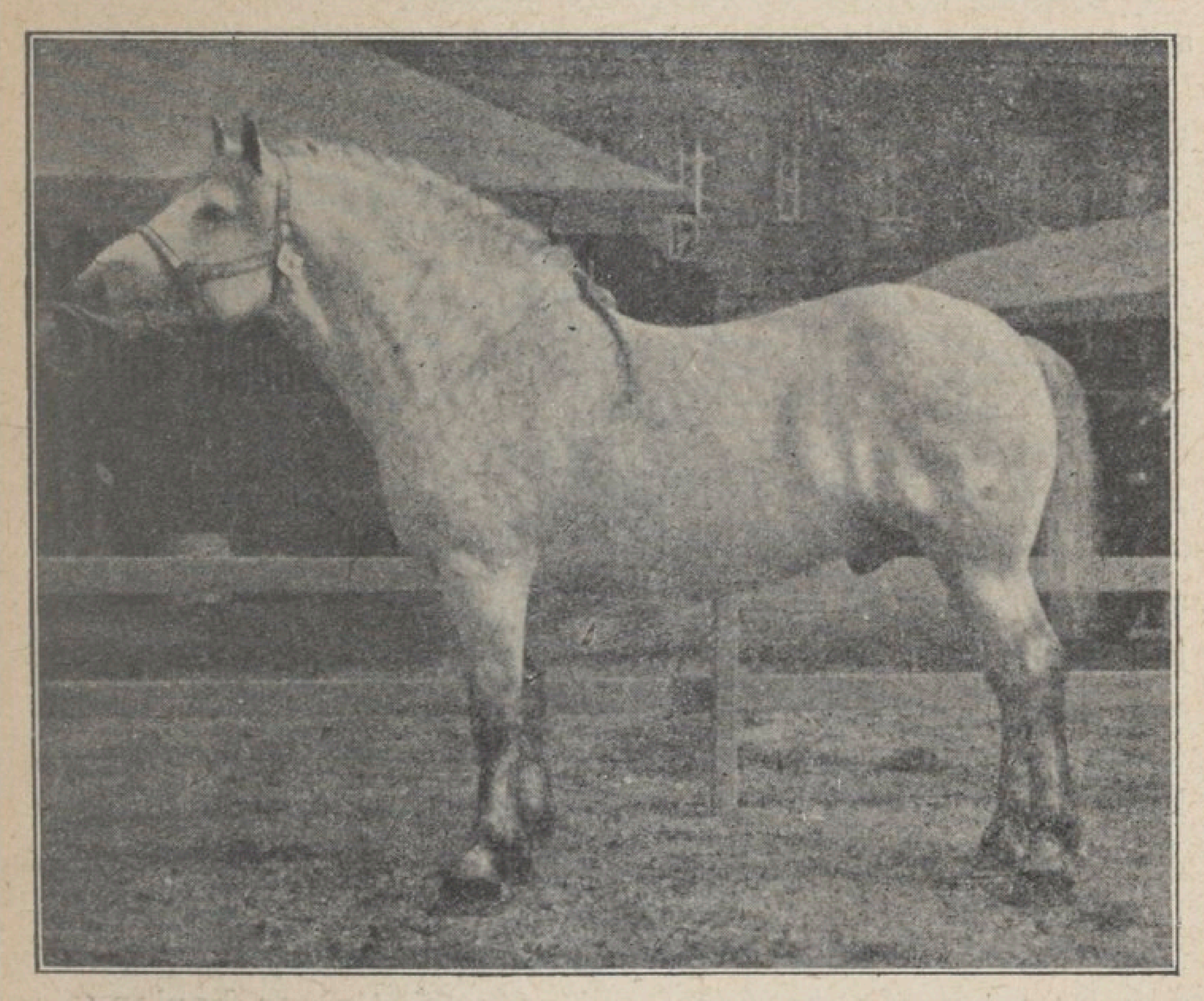


Fig. 52. — *Hérodote*, étalon boulonnais gris (1 m. 68).

craindre quelque confusion, le Syndicat entreprit des négociations et finit par aboutir à une entente en vertu de laquelle cette Société renonçait à publier un livre unique de tous les chevaux de trait, et groupait par races spéciales les différentes familles composant l'élevage français.

En vertu de cet accord, les Livres généalogiques sont désormais publiés par la *Société des agriculteurs de France* et les certificats délivrés en son nom. Cette Société confie à une Commission de trois membres le soin de diriger chaque section du Stud-Book. Cette Commission à son tour désigne les sous-

commissions locales chargées du contrôle des inscriptions.

Actuellement, trois fascicules du « Stud-Book boulonnais » ont paru, contenant 6.235 étalons et 4.513 juments.

Aux termes du règlement, les produits issus de père et mère inscrits sont inscrits à leur tour dès leur naissance par la simple déclaration des propriétaires et sans examen.

L'Administration des Haras donne chaque année le nom de ses nouveaux étalons qui, par exception, sont inscrits d'office.

Le *Syndicat hippique boulonnais*, créé en 1902, a groupé enfin tous les éleveurs, dans la même œuvre de perfectionnement et de progrès. Tous les ans un concours a lieu en juillet.

Les sommes dépensées par le Syndicat pour la publicité, la correspondance, les publications, etc., sont estimées à 20.000 francs. Les ressources comprennent les cotisations des membres et la somme de 3 francs perçue sur chaque inscription (3 autres francs étant remis à la *Société des agriculteurs de France* pour la publication des fascicules).

Le Syndicat boulonnais sert d'intermédiaire auprès des acheteurs et exécute des achats pour le compte de Gouvernements étrangers ou des particuliers (Italie, Turquie, Russie, etc.).

Nous présentons (p. 197) le type et les proportions du cheval boulonnais d'après l'étalon *Goliath ex Major*, nº 8 du Stud-Book boulonnais, appartenant à M. L. Calais, de Pittefaux, près Boulogne-sur-Mer, mensurations établies par les soins de Leduc, vétérinaire (fig. 54).

L'État entretient dans les dépôts 75 étalons boulonnais environ, réservés au Nord-Est ; 14 étalons sont cependant en Normandie, 9 en Bretagne.

La race boulonnaise est actuellement universellement appréciée. L'élevage est florissant, des débouchés considérables lui sont ouverts en Pologne, en Wurtemberg, en Roumanie et en Espagne, mais c'est avec les Etats-Unis, la République Argentine que s'opèrent les transactions les plus rémunératrices, ce dernier pays recherchant les animaux de robe grise.

L'exploitation la plus intéressante est celle des Etats-Unis ; malgré la crise agricole de 1889 dans ce pays et la surproduction, le courant commercial s'est nettement développé

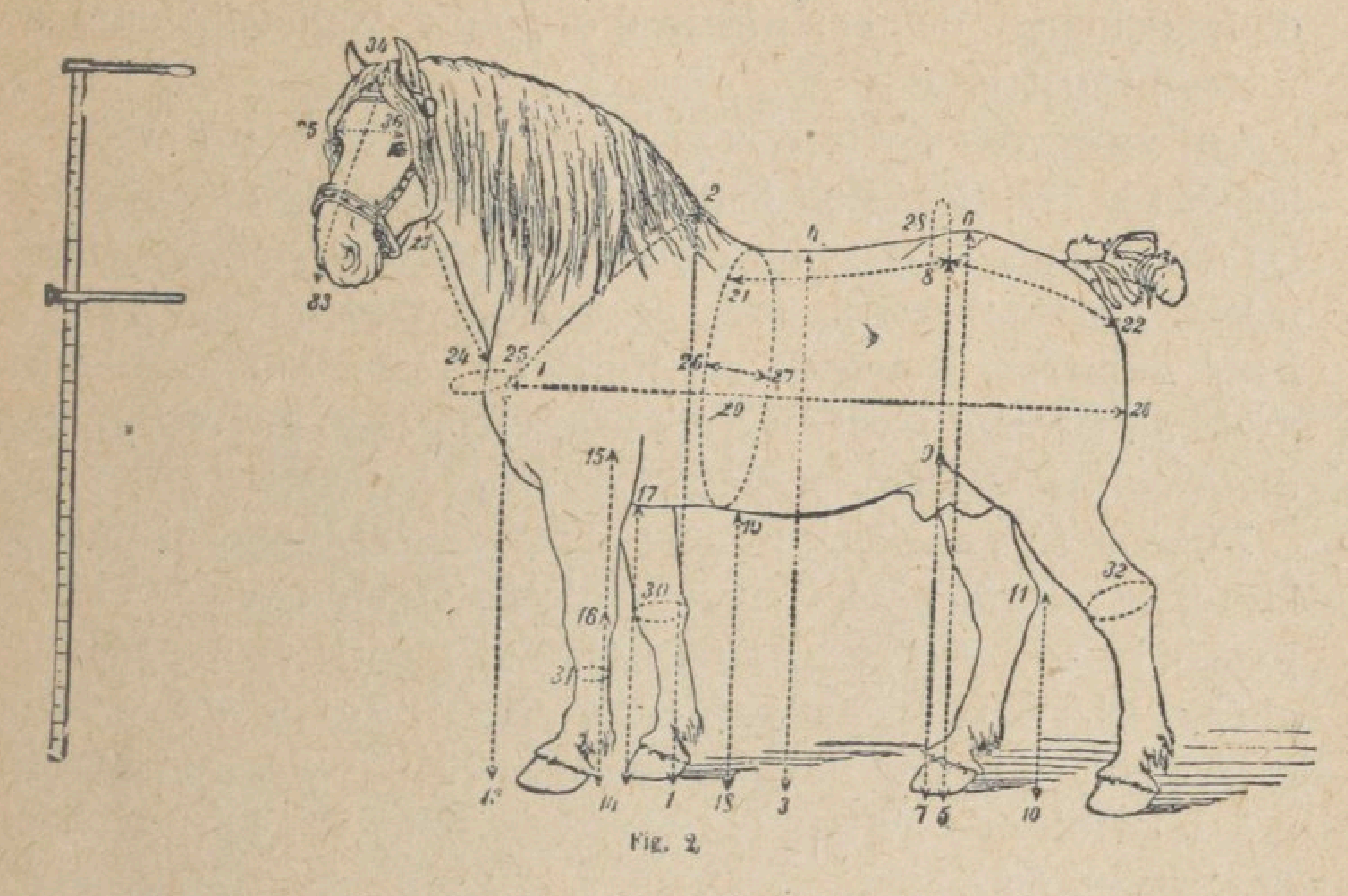


Fig. 53. — Mensurations d'un cheval boulonnais de 5 ans.

1 à 2, taille au garrot, 1m,69 ;
3 à 4, taille au dos, 1m,61 ;
5 à 6, taille à la croupe, 1m,72 ;
7 à 8, hauteur de la hanche, 1m,53.
7 à 9, hauteur du grasset, 1m,135 ;
10 à 11, hauteur du jarret, 0m,67 ;
12 à 13, hauteur de l'angle de l'épaule, 1m,25 ;
14 à 16, hauteur du genou (à l'os crochu), 0m,57 ;
14 à 15, hauteur du coude, 1m,03 ;
14 à 17, distance verticale du sternum au sol derrière le coude, 0m,87 ;
18 à 19, distance verticale du sternum au sol vers l'appendice xiphoïde, 0m,90 ;
13 à 20, longueur de l'épaule, 0m,83 ;
21 à 8, longueur de l'angle dorsal de l'épaule à la hanche, 0m,71 ;
8 à 22, longueur de la croupe, 0m,70 ;
23 à 24, longueur de la gorge, 0m,60 ;
25 à 13, largeur du poitrail, 0m,56 ;
25 à 27, largeur du thorax, 0m,71 ;
28 à 8, largeur de la croupe, 0m,725 ;
29 (dans l'ellipse), périmètre de la poitrine, 2m,23 ;
30, périmètre du genou, 0m,45 ;
31, périmètre du canon, 0m,27 ;
32, périmètre du jarret, 0m,55 ;
33 à 34, longueur de la tête, 0m,66 ;
33 à 36, largeur de la tête aux orbites, 0m,25 ;
13 à 37, angle de l'épaule à l'angle de la hanche, 1m,125.

et la demande des certificats d'origine a augmenté dans de fortes proportions.

Les exigences de la douane américaine sont très méticuleuses : le certificat doit donner l'ascendance du produit dans les deux lignes, père, mère, ainsi que grands-pères et grand' mères, c'est-à-dire six animaux antérieurement inscrits avec leurs numéros. Faute de certificat en règle, l'exemption du droit de douane n'est pas admise, et le prix de 800 francs d'entrée par tête est exigible.

Foires et marchés. — Le commerce est concentré dans les foires ; néanmoins, beaucoup d'acheteurs du Vimeux et du pays de Caux visitent les fermes. Les plus importants marchés se tiennent en automne et en hiver. Cependant la foire du 20 juillet, à Thérouanne, réunit 200 laiterons. Le 25 août, a lieu la foire de Pittefaux ; Boulogne tient une foire réputée le 12 novembre.

La plus grande réunion est celle du 3 octobre à Desvres, petite ville industrieuse située sur le chemin de fer de Boulogne à Saint-Omer. Il ne s'y rend pas moins de 1.000 poulains et pouliches de dix-huit mois que viennent se disputer les éleveurs du pays de Caux et du Vimeux et, moins nombreux, ceux des plaines de l'Artois et de la Flandre. Quinze jours plus tard, le 19 octobre, une autre grande foire se tient à Desvres, consacrée aux produits de l'année, les laiterons, environ de 600 têtes.

La situation de Desvres, au cœur du Boulonnais, lui vaut cette prépondérance dans le commerce des chevaux. Marquise, où l'on obtient les animaux les plus réputés, réunit à peine autant de têtes dans sa foire du 24 octobre. Il y vient près de 600 poulains et pouliches de dix-huit mois et 200 laiterons qu'achètent les cultivateurs du pays de Caux et du Vimeux.

Du côté de Saint-Pol ont lieu des foires considérable. A Saint-Pol, il faut citer les réunions du 15 mars et du 10 novembre. A Hucqueliers, bourg du versant de la Canche, on amène près de 500 poulains le 1er décembre. Citons encore le marché de Fruges, qui rassemble plus de 300 chevaux le 26 avril.

L'élevage dans le pays de Caux.

On élève beaucoup de chevaux dans le pays de Caux, entre les embouchures de la Seine et de la Somme. La caractéristique la plus remarquable de ces équidés consistait dans la

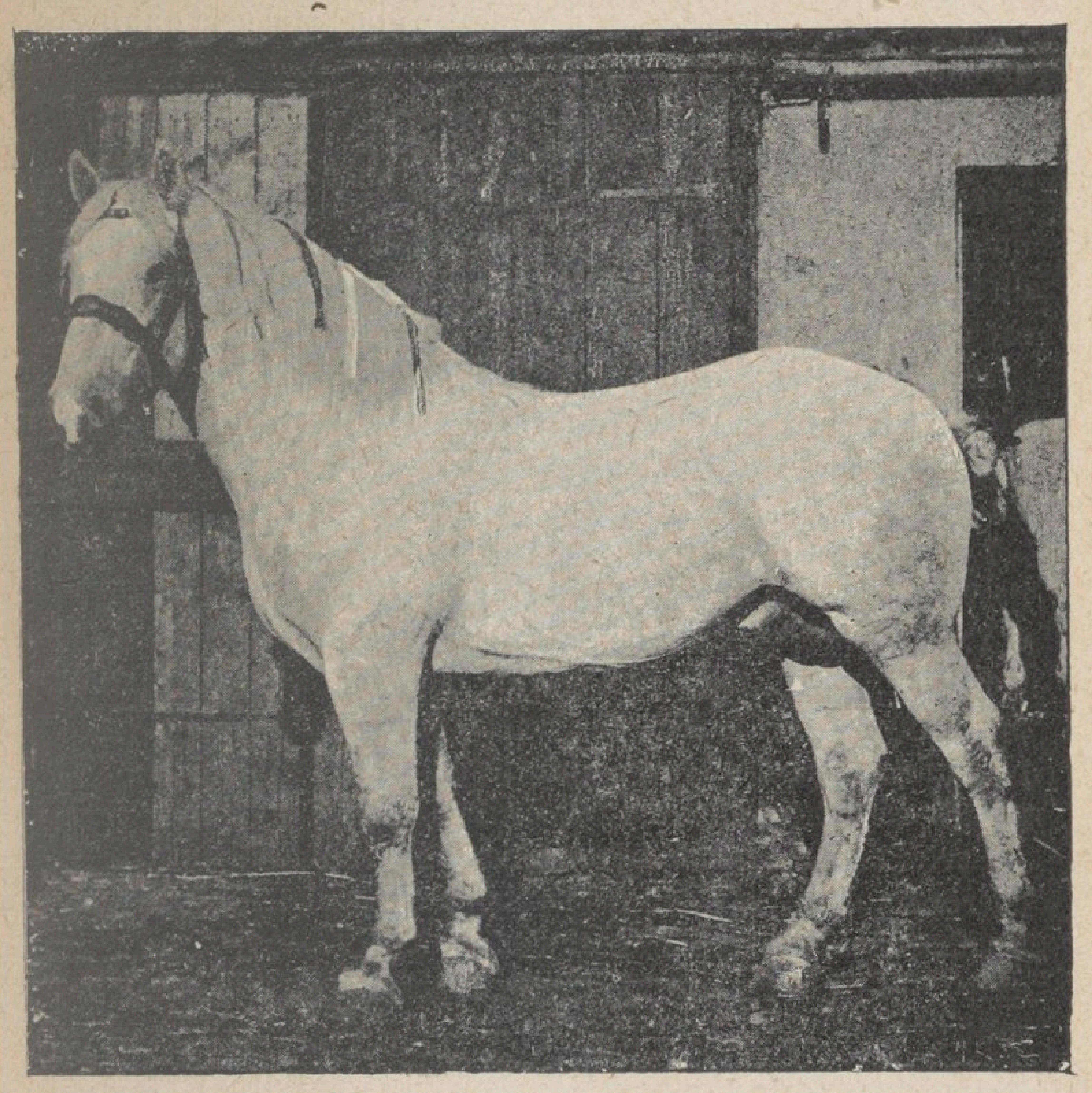


Fig. 54. — *Libéral*, étalon boulonnais de robe blanche, 4 ans.

facilité avec laquelle ils pouvaient sans fatigue fournir de longs parcours en marchant à l'allure connue sous le nom de *pas relevé*. Les herbagers normands allaient, ainsi montés sur leurs bidets cauchois, acheter du bétail jusqu'en Vendée, en Poitou ou en Saintonge.

Ces allures particulières demandaient une vigueur spéciale associée à une résistance peu commune ; et, de fait, les bidets cauchois présentaient, sous une apparence robuste, un cachet de distinction et d'élégance qui les fit longtemps rechercher par les gentilshommes campagnards des XVII[e] et XVIII[e] siècles.

L'établissement des chemins de fer, le développement des voies de communication et des moyens de transport ont porté un coup sensible à la prospérité de cette race. Les rares sujets rencontrés encore de nos jours présentent la croupe bien musclée, le dos droit, les membres forts. Grâce à une sélection attentive, on a pu produire des sujets plus distingués avec un garrot élevé, une encolure plus souple. Entraînés à l'allure du trot, ils peuvent fournir des vitesses remarquables. La robe est ordinairement bai.

La nécessité de l'usage des bidets cauchois ne se faisant plus sentir, cette variété disparaît lentement, et l'élevage s'oriente actuellement dans la production du boulonnais ou du percheron.

Le pays de Caux (Seine-Inférieure), commençant avec l'arrondissement de Dieppe, comprend les arrondissements d'Yvetot, du Havre et par extension les arrondissements limitrophes. La diversité des cultures, pays de plateaux d'une part, pays de pâturages de l'autre, permet de faire naître les produits et aussi d'élever pour le commerce les poulains importés du dehors, Boulonnais ou Perche.

Certains éleveurs donnent leurs préférences à la race percheronne, d'autres à la race boulonnaise pour le gros trait. De nombreux cultivateurs aussi s'adonnent à l'élevage du demi-sang. S'il en résulte une grande variété de types, ces sujets sont généralement de bonne qualité, et les grands marchands de Paris visitent volontiers la région ; la Compagnie des omnibus y réalisait de nombreux achats à des prix rémunérateurs.

La *Société Centrale de la Seine-Inférieure* n'a pas négligé ses encouragements aux éleveurs et organise des concours avec ses propres ressources.

Régions d'élevage. — Les anciennes généralités de Caudebec et Arques, formant le grand et le petit Caux (aujourd'hui arrondissements du Havre et d'Yvetot, partie de ceux de

Dieppe et Rouen), possèdent un terrain se prêtant merveilleusement à l'élevage du cheval. Cette spéculation y est donc très en honneur et, de plus, assez variée, puisqu'elle comprend l'élément cauchois indigène complété par les apports du Boulonnais, du Perche et de la Bretagne même.

Le pays de Caux proprement dit, dans sa partie avoisinant la ligne de Paris au Havre, fait naître relativement peu de chevaux.

A proximité des grands marchés, Goderville, Fauville, Yvetot, le cultivateur possédant des fermes d'une contenance moyenne souvent exploitées directement, préfère acheter de jeunes laiterons, mâles de préférence, que les marchands du pays vont pendant l'hiver lui chercher sur les foires et marchés du nord-ouest de la France.

Après avoir passé quelques mois libres dans les cours ou au piquet dans la plaine au printemps, ces jeunes chevaux sont mis au travail à l'âge de quinze à dix-huit mois, les terres légères permettant leur utilisation. Suivant leurs aptitudes, ils sont ou castrés ou conservés entiers. Après plusieurs échanges de fermier à fermier, les uns utilisant le cheval de deux ans, d'autres celui de trois ans, les animaux arrivent à l'âge d'être livrés au commerce. Leur taille moyenne, leur endurance acquise par cette adaptation très précoce et progressive au travail, à l'avoine, permettent aux marchands de Paris ou de l'Est de les destiner aux travaux les plus divers.

Quelques-uns s'en vont dans les fermes de Brie et de Champagne ; d'autres font des mineurs ou des vignerons ; certains enfin des postiers et des « omnibus ».

Elevage. — Les usages sont loin d'être absolus. Certains fermiers, grâce aux dépôts des Haras et aux étalons du pays, préfèrent faire naître leurs poulains, c'est le cas surtout des fermes du littoral, c'est-à-dire de la région avoisinant la ligne de Dieppe au Havre. Les écuries d'Ouainville-Sandret, de Sorquanville sont renommées à juste titre. Le cheval, né sur ce terrain, est généralement puissant, avec le garrot bien sorti, de bons pieds ; il est plutôt bâti en force qu'en distinction. Son os plat et ses lignes un peu anguleuses le rendent moins gracieux que le boulonnais et le percheron de même âge ; mais, adulte,

c'est un travailleur des plus recommandables, ne le cédant guère à ses deux concurrents.

L'élevage du cheval boulonnais se concentre surtout dans le Petit-Caux, c'est-à-dire sur le versant partant des collines du pays de Caux pour aller à la mer. Certains fermiers de cette région, grâce aux haras de Bacqueville, Tôtes, Grandes-Ventes et aux dépôts d'étalons, font naître aussi leurs poulains ; mais beaucoup préfèrent aller les chercher eux-mêmes ou les faire venir à dix-huit mois des foires du Boulonnais.

Mis en général aussitôt en service, ce cheval travaille dans la même ferme jusqu'à l'âge de quatre ans, époque à laquelle il est préparé pour être présenté au commerce.

Certaines fermes sont exclusivement montées en pouliches ; d'autres préfèrent les mâles. Ces derniers sont généralement vendus aux marchands de Paris fournissant le gros camionnage, qui parcourent le pays à époques régulières et se font livrer les animaux directement aux gares. Parfois même, certains de ces chevaux retournent dans leur pays d'origine pour y devenir reproducteurs.

Le versant opposé, la région de Bosc-le-Hard, s'attache plutôt au cheval percheron acheté, lui aussi, à dix-huit mois.

Ces deux types s'adaptent parfaitement au sol l'un et l'autre. Le boulonnais prend de la vigueur, et sa douceur extraordinaire en fait un excellent serviteur ; le percheron, énergique, prend de l'ampleur et devient un cheval parfait.

Grâce aux étalons des Haras, l'élément plus rapproché du sang est aussi représenté. Les animaux provenant de cet élevage sont généralement de bons chevaux de service. Malheureusement, issues de mères souvent inférieures, un peu lymphatiques, et ayant elles-mêmes travaillé dès leur jeune âge avec des chevaux plus forts, ces jeunes bêtes arrivent, à quatre ans, souvent tarées et ne sont pas vendues par l'éleveur un prix suffisamment rémunérateur. Cet élevage ne paraît pas destiné à un succès assuré.

Un autre élément rend encore un certain service dans nombre de fermes, c'est celui des poneys, qui, en raison du bon état des routes, sont venus remplacer cette incomparable

race des « bidets d'allure » portant le fermier au marché dans les mauvais chemins d'autrefois. Cette variété, aujourd'hui presque complètement disparue, a laissé place aux poneys nés dans les Landes ou dans la Montagne Noire et achetés aux oires de Dax ou de Carhaix.

En résumé, les éléments principaux de l'élevage du cheval, dans la région du pays de Caux proprement dit, comprennent des boulonnais, des percherons, des bretons importés à six mois, l'élevage indigène des poneys landais ou bretons et quelques demi-sang. Dans la région de Dieppe, les chevaux indigènes dominent avec beaucoup de boulonnais achetés à dix-huit mois. De trois à cinq ans, tous ces chevaux sont vendus soit directement aux foires, soit aux marchands du pays qui parcourent constamment les fermes.

Débouchés. — Les principaux débouchés sont : Paris, la Brie, la Champagne, l'Alsace, le Luxembourg, la Suisse allemande. Il est facile de reconnaître à Lucerne ou Interlaken des bêtes rappelant celles que l'on trouve aux foires de Fauville ou d'Yvetot.

Les foires les plus importantes sont, pour les jeunes chevaux : Goderville, Criquetot-l'Esneval, Saint-Romain-de-Colbost ; pour les chevaux de trois à cinq ans : Fauville, Yvetot, Bacqueville, Rouen. Les prix sont en moyenne de 800 à 1.000 francs pour les petits chevaux de commerce ; 900 et 1.000 francs pour les omnibus et postiers ; 1.200 et 1.800 francs pour les boulonnais, percherons et chevaux de pays entiers, les juments dépassant rarement 1.400 francs. Ces prix ne s'appliquent évidemment pas aux animaux susceptibles de faire des étalons, ni aux chevaux de luxe réussis, mais aux types moyens.

ANGLETERRE

I. — RACE SHIRE-HORSE

Historique. — Les chevaux anglais réunis sous le nom générique de *shire-horse* (chevaux de comté) représentent le cheval de gros trait anglais. Ils descendent de l'ancien cheval de tournoi, le destrier des chevaliers (*war-horse*, cheval de

guerre ; *old english black horse*, vieux cheval noir anglais). Les rois d'Angleterre, Henri VII, notamment, réglementèrent cette production par des édits. Puis, lorsque les progrès des armes firent abandonner les lourdes armures, le shire-horse quitta la lice et les combats pour devenir cheval de carrosse. Il fallait sa force, sa puissance pour traîner les lourdes voitures des équipages seigneuriaux. Enfin, aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'amélioration des chemins et les modes nouvelles permettant des véhicules légers, le carrossier proprement dit, descendant de l'ancien palefroi, monture de parade, remplaça le shire-horse qui devint alors cheval de culture (W. Gilbey).

Le type actuel des shire-horses est puissant et trapu, le poitrail large, le garrot haut, l'épaule droite et musclée, le rein voussé, les membres de longueur réduite, forts, avec des paturons courts et *garnis de longs poils du genou au sabot* qu'ils recouvrent. L'ancien type cependant était privé de ces longs poils. L'encolure épaisse supporte une tête relativement petite, busquée, aux joues fortes. La taille va de 1 m. 65 à 1 m. 75 et même plus, le poids de 700 à 1.000 kilogrammes.

La robe des variétés shire est plus particulièrement noir ou bai ou rouan, avec une étoile blanche au front. La présence de balzanes et de longues listes en tête assez fréquente atteste les croisements avec les clydesdales. On peut remarquer le manque relatif de développement de l'arrière-main. Alors que la poitrine est large et profonde, l'épaule musclée, la croupe est souvent courte, la fesse peu bombée, la cuisse plate.

Les shires-horses peuvent tirer 7.000 kilogrammes sur un camion. Les tendons sont forts et les extrémités plutôt communes, bien que la robe soit presque toujours fine et soyeuse. Le développement pileux est nécessité par le climat pluvieux, boueux et froid, sous lequel ces animaux sont appelés à vivre.

L'aptitude prédominante de ces chevaux est le service du gros trait cultural ; dans les comtés de Cambridge et de Lincoln on produit cependant des sujets remarquables attelés aux camions des brasseurs de Londres (fig. 55).

Elevage. — L'élevage des shire-horses se poursuit surtout dans les comtés de Lincoln, Cambridge, Huntingdon, Leices-

ter, Northampton, Derby, Warwick, Stafford, Nottingham.

Ces chevaux sont exportés en Allemagne, en Argentine, aux Etats-Unis, au Canada, en Nouvelle-Zélande où cependant les



Fig. 55. — Chevaux de race shire.

percherons, les boulonnais, les belges, les clydesdales anglais leur font une redoutable concurrence.

Encouragements à l'élevage. Stud-Book. — Dans le Royaume-Uni, l'Etat et les comtés ne donnent aucun subside

pour l'élevage du cheval de trait. Les différentes sociétés agricoles et hippiques offrent des prix, des médailles, des coupes pour les concours qui sont nombreux; mais, dans aucun d'eux, n'existent des primes de conservation ; on cherche, au contraire, à développer les exportations.

La *Société royale d'Angleterre* parcourt tout le royaume en instituant chaque année un concours pour l'ensemble de la production agricole du royaume. Toutes les races de chevaux sont représentées ; des « parades », parfaitement organisées, permettent d'apprécier les progrès de l'élevage.

Des concours de races très importants sont tenus généralement dans les environs de Londres : concours de la race shire, de la race clydesdale, de la race suffolk, etc.

La Société du cheval shire (*Shire-horse Society*) fut constituée en juillet 1878. Elle a pour but : 1° d'améliorer et d'encourager l'élevage du shire, c'est-à-dire du cheval de trait anglais, et de répandre dans le pays des reproducteurs sains et vigoureux; 2° de sauvegarder les intérêts généraux des éleveurs et propriétaires de shires ou anciens chevaux de trait anglais.

Pour arriver à ce but, la Société, qui compte plus de 3.800 membres, a réuni et publié vingt-sept volumes du Stud-Book du cheval shire, contenant les pedigrees de 24.000 étalons et 50.000 juments. Elle organise des concours annuels, dans lesquels elle distribue des prix représentant une valeur de 27.000 livres ou 675.000 francs, sans compter des médailles d'or (rachetables au gré du gagnant pour la somme de 10 livres sterling ou 250 francs), des médailles d'argent, etc.

Aux parades de chevaux, tenues dans vingt et une villes du Centre, par les soins de la *Cart-horse parade Society*, principalement le lundi de la Pentecôte, des médailles et des primes sont accordées pour les meilleurs « lourds chevaux ».

Des concours sont également organisés au « Royal Agricultural Hall», à Islington. Le premier et le deuxième jour sont consacrés à l'examen et au classement des animaux; les opérations se terminent par le prix de championnat et le défilé de tous les chevaux. Troisième journée, vente des étalons de 9 h. 1/2 à 1 h. 1/2. Un défilé des animaux primés et recommandés commence à 2 h. 1/2. Dans les ventes, un minimum est

fixé pour que l'on n'introduise point de chevaux inférieurs. Pour les poulains et pouliches de un an, ce minimum est de 25 guinées (656 fr. 25) ; pour les juments de deux ans et plus, de 50 guinées (1.312 fr. 50) ; pour les étalons de deux ans et plus, 50 guinées. La quatrième journée, a lieu la vente aux enchères des juments et pouliches et des chevaux hongres.

La Société offre également une coupe d'une valeur de 100 guinées au meilleur étalon du concours et une autre de 50 guinées à la meilleure jument ou pouliche. L'une ou l'autre coupe doit être gagnée deux fois avant d'être touchée.

Les juges n'ont *jamais plus de vingt-cinq chevaux à examiner* dans toutes les classes ; ils sont au nombre de deux. Ils tirent au sort avant le commencement des opérations pour savoir quels seront les deux juges qui prendront la première classe dans chaque section. Dans le cas de divergence entre deux juges, un troisième est pris comme arbitre.

II. — RACE SUFFOLK

Le cheval du Suffolk présente une tête longue, légèrement busquée. Le tronc est volumineux, la croupe plus longue et large que les shire-horses, le dos épais. Les membres sont forts mais relativement fins, le squelette est moins grossier. Il est souvent « bas du devant, » mais les épaules longues et bien dirigées lui permettent un pas allongé réputé. Ces chevaux ne présentent pas les longs poils couvrant l'extrémité des membres des shires, enfin la robe est presque uniformément alezan de toutes nuances, à extrémités délavées ou avec balzanes. Certains types présentent des étoiles, pelotes ou listes en tête.

La taille est plus petite que les shire-horses, 1 m. 52 à 1 m. 65 environ, mais le poids atteint 1.000 à 1.100 kilogrammes. Cet équidé est près de terre, au point d'en paraître disproportionné (fig. 56), d'où son nom de « suffolk-punch » (*punch* : tonneau).

Ce cheval est utilisé dans la culture, pour le gros trait lent, comme wagonnier sur les docks.

L'élevage se poursuit dans les comtés du nord-est de l'An-

gleterre : Suffolk, Norfolk, Essex. Des syndicats s'occupent de son amélioration. La *Suffolk-horse Society* emploie un mode d'encouragement très spécial : elle distribue aux propriétaires

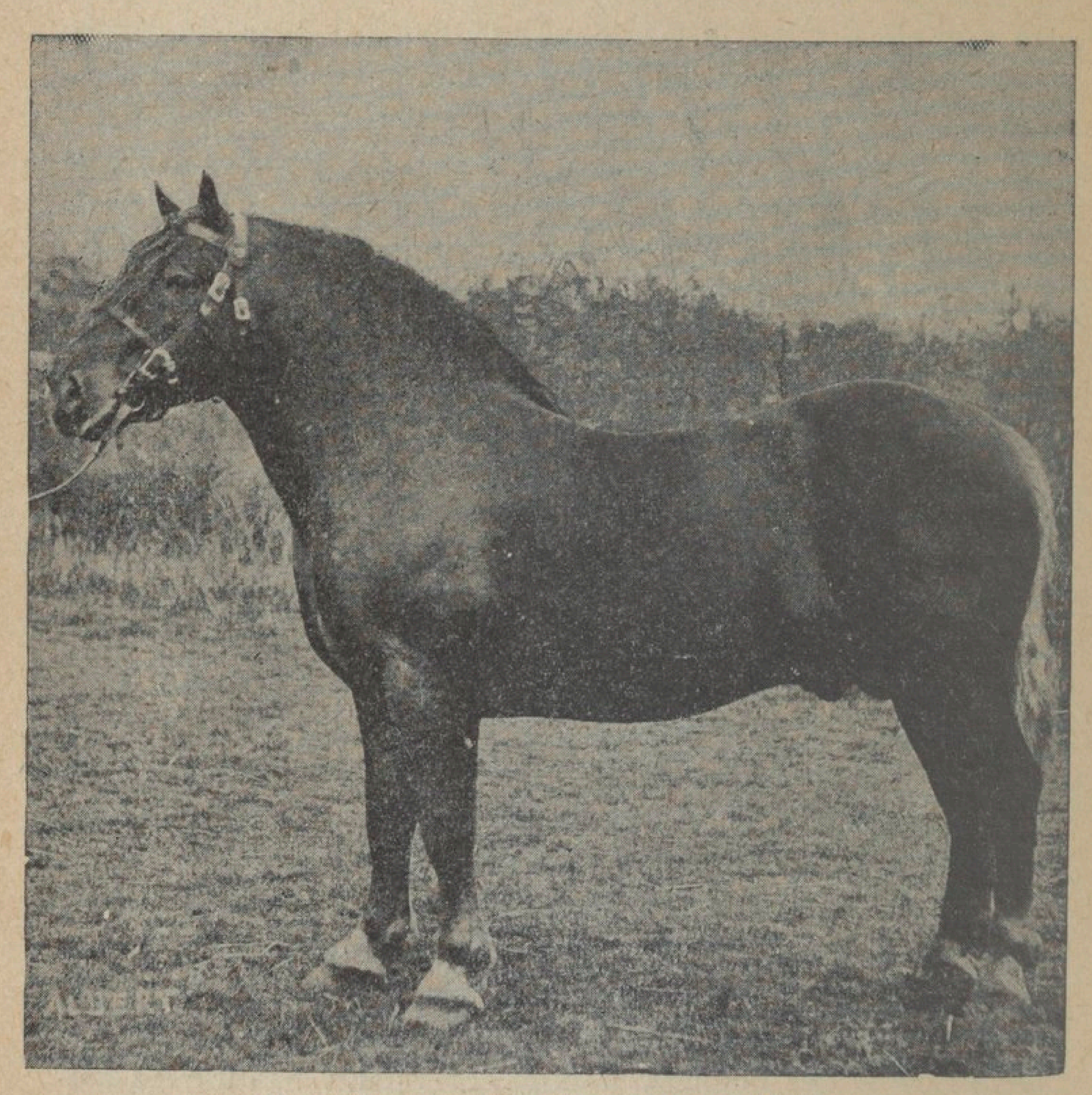


Fig. 56. — *Prince-Albert*, étalon suffolk.

de bonnes poulinières des bons de saillie, vend les produits obtenus, en partage le montant avec l'éleveur auquel elle facilite aussi l'achat de bonnes poulinières.

CHAPITRE V

RACE BELGE

(*Equus caballus belgicus.*)

Caractères zootechniques. — La dolichocéphalie, que nous rencontrons ici pour la première fois, est peu accentuée. Le front est plat, déprimé, avec des arcades orbitaires très saillantes. Le profil présente une suite de sinuosités ayant fait dénommer parfois le facies : *tête de rhinocéros.*

La taille, variable, dépasse rarement 1 m. 60. Le squelette, fort, supporte des masses musculaires bien développées. Le corps est épais, cylindrique, avec une croupe large et arrondie ; les membres puissants sont peu chargés de crins. L'encolure, courte, puissante et très arquée, supporte une tête relativement petite avec des oreilles courtes.

La queue est attachée bas et peu touffue, la crinière modérément fournie ; les robes sont de nuance variable.

Le tempérament est, en général, robuste et vigoureux ; les allures sont assez rapides et les aptitudes prédominantes sont le service du trait léger et gros trait.

Aire géographique. — Sanson donne à cette race, comme berceau, le bassin supérieur de la Meuse. Elle descendrait du cheval de Solutré, abondant dans ces régions à l'époque quaternaire. Cette race a dû jouer un rôle considérable dans les migrations humaines : son type est souvent reproduit par la sculpture sur les monuments de l'art antique et de l'art romain.

Les Romains remarquèrent les équidés de la Gaule-Belgique à cause de leur forte corpulence. Plus tard, les cavaliers francs

et germains l'introduisirent par leurs invasions dans les régions méridionales (Sanson). La race franchit également la Moselle et le Rhin jusqu'au Palatinat rhénan et s'implanta en Suisse, en Bavière, en Autriche, en Lombardie et dans la vallée du Rhône.

Il n'existe actuellement de populations bien définies qu'en Belgique, dans les Ardennes françaises, et les départements voisins du Nord-Est et du Nord de la France, en Autriche et en Lombardie.

BELGIQUE

RACES BELGES

Historique. — La Belgique est peuplée de races chevalines se rattachant au type que nous étudions. Malgré les désastres de la Guerre et les ravages de l'occupation allemande, l'héroïque Belgique a su reconstituer le bel élevage qu'elle avait établi avec succès.

Vers le milieu du XIXe siècle, on reconnaissait généralement trois grandes races de trait belges : la flamande, l'ardennaise (fig. 57) et la brabançonne (1).

Après avoir joui d'une grande réputation comme destrier au moyen âge, le cheval flamand déclina peu à peu au XVIIe siècle, par suite de l'absence d'encouragements pendant la domi-

(1) De même que les éleveurs du Perche font remonter à *Jean le Blanc*, un fils de *Gallipoli*, étalon arabe, et d'une jument indigène, la filiation de leurs chevaux, les Belges pensent que les étalons arabes acquis par le gouvernement de Joseph II pour le haras d'Alost (1770-1781), laissèrent des traces de leur séjour dans la vallée de la Dendre. Un peu de ce sang arabe a pu intervenir pour donner aux « Gros de la Dendre » les qualités que l'on retrouve dans les descendants de ces étalons, le *Gros d'Appelterre*, le *Gros d'Onkerzeele*, notamment *Brillant* et *Jupiter*, créateurs de lignées belges célèbres.

En fait, par suite de la diffusion du sang oriental, du rôle des croisades, toutes les populations chevalines : percheronne, boulonnaise, lorraine, belge, etc., reçurent des infusions de sang arabe sans que cette infusion, d'ailleurs, n'ait d'autre importance qu'un intérêt historique ou anecdotique. L'influence du milieu, des méthodes d'élevage, de l'alimentation, se révèle autrement puissante.

nation espagnole, par suite de l'exportation des meilleurs étalons en Angleterre et de croisements mal compris avec le pur-sang.

La réputation de l'ardennais remonte à la plus haute antiquité. Jules César le cite avec éloge comme un cheval rustique et infatigable. Turenne et Napoléon en ont parlé avec

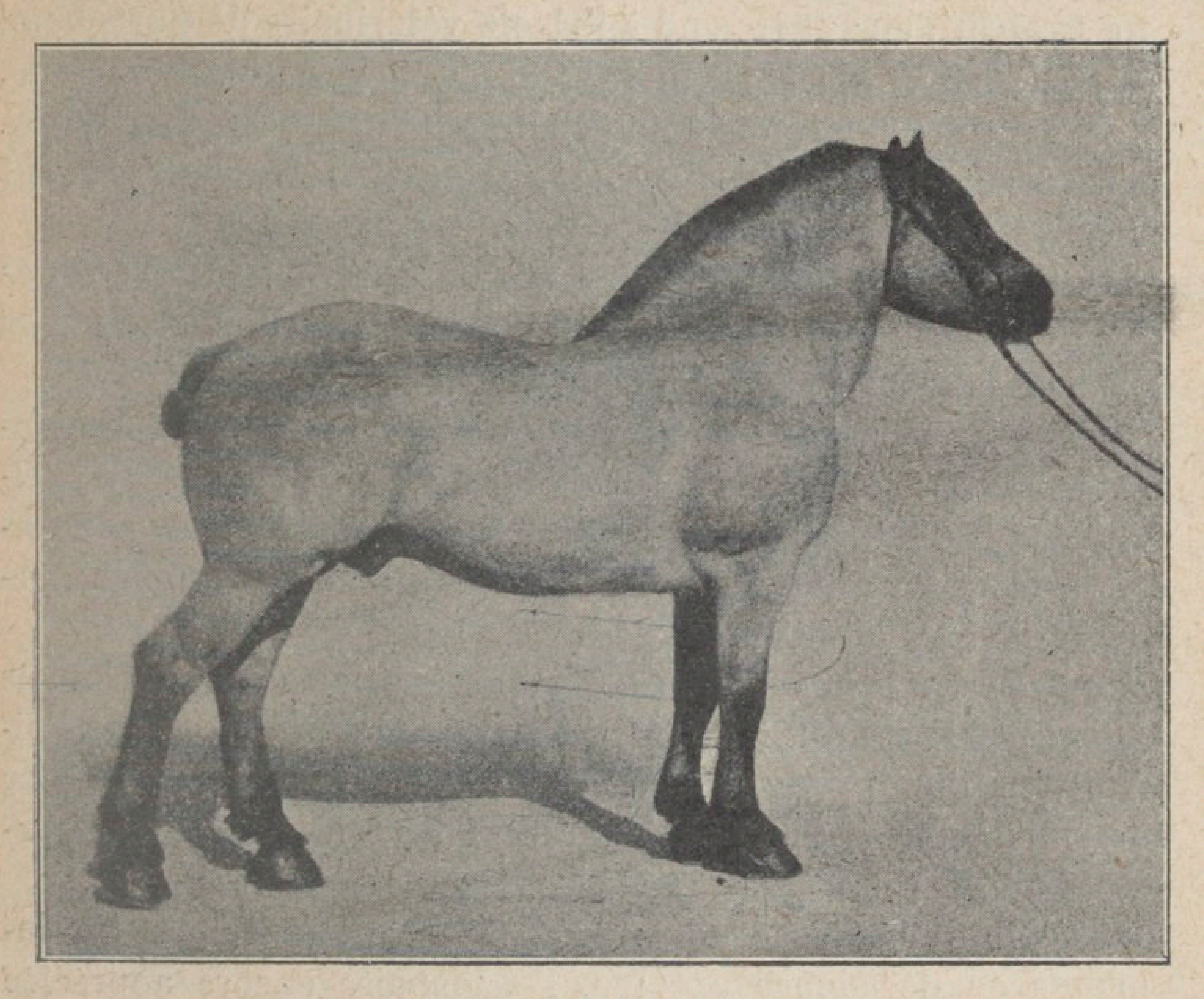


Fig. 57. — Etalon ardennais.

admiration. Ce cheval est un merveilleux animal de trait léger et ses ancêtres orientaux lui avaient transmis une qualité telle qu'il s'était maintenu à la hauteur de sa réputation malgré les vicissitudes de guerres incessantes.

Quelques croisements avec nos races françaises réputées avaient communiqué aux chevaux belges de la trempe et de la vigueur.

Les provinces de Luxembourg, de Namur, de Liége, de la Flandre occidentale, de Brabant favorisèrent particulièrement l'importation de chevaux percherons et boulonnais.

En 1845, la province de Namur acheta des étalons percherons et normands, qui furent vendus aux enchères publiques. En 1851, la Flandre occidentale demande un subside à l'État pour acquérir des étalons boulonnais ou percherons. En 1856, le Gouvernement achète pour 10.000 francs d'étalons percherons. Le Brabant acquiert en 1857 des étalons boulonnais. Le Brabant, en 1858, vend à l'Ecole vétérinaire de Cureghem, le 15 octobre, plusieurs étalons boulonnais de dix-huit mois. La même province, en 1860, achète à Solesmes 25 jeunes étalons de dix-huit mois. En 1861, des étalons boulonnais sont achetés à Saint-Omer.

A l'exception de la Flandre orientale, toutes les provinces belges importèrent à un moment donné des étalons percherons ou boulonnais (H. de Theulegoet).

Quelques auteurs rattachent à ces importations boulonnaises et percheronnes la survivance des robes grises en Belgique. *Mercure*, fils d'une jument française, était gris ; *Mamzelle*, mère de *Mont d'Or*, était, d'après certains auteurs, percheronne.

Le cheval brabançon n'est autre que le cheval ardennais grossi par le sol du Brabant. Ce pays fertile a produit un animal plus important, plus ample et qui, sous le nom de « race de trait belge », a été choisi comme type idéal par les réformateurs de l'élevage belge.

Tel était l'état des trois races de trait belges vers 1860, la flamande en décadence absolue, l'ardennaise encore appréciée pour le trait léger, la brabançonne plus récente que les autres, mais encore peu importante. Si l'on ajoute à cela que les éleveurs de demi-sang reconnaissaient « la faillite complète du croisement du pur-sang et de la jument indigène et ne pouvaient lutter avec l'anglo-normand, l'irlandais ou le norfolk », on comprendra que les défenseurs convaincus de l'élevage belge aient senti la nécessité d'une action énergique pour régénérer rapidement la race de trait belge.

Le programme de la Société du *Cheval de trait belge* fut le suivant : spécialiser l'élevage belge non seulement dans la race de gros trait, mais dans *une race unique* de gros trait. Améliorer cette race par une sélection rigoureuse et rien que

par la sélection. Obtenir le maximum d'homogénéité dans cette race. En assurer efficacement la conservation (1).

D'après Leyder (2), les ossements trouvés dans les fouilles paléontologiques de la vallée de la Meuse autorisent l'admission de l'existence simultanée de certains chevaux de forte stature, qui amorçaient déjà l'évolution du puissant brabançon. L'examen comparatif des os et des dents, notamment en ce qui concerne les plissements de l'émail des molaires et les particularités des surfaces articulaires des os, accuse des analogies, suffisantes pour faire admettre le cheval belge quaternaire comme l'ancêtre du cheval belge moderne.

L'évolution de la race chevaline belge et de ses variétés peut s'expliquer ainsi rationnellement. Le plateau ondulé du *Condroz* parcouru par la Lesse, s'étendant de Dinant à Liége le long de la rive droite de la Meuse, sur une largeur moyenne de 40 kilomètres, doit être considéré comme lieu d'origine du cheval belge primitif.

De ce point, un rameau émigra vers l'est, atteignit les massifs montueux de l'Ardenne à l'altitude élevée, au climat rude, au sol schisteux et pauvre, ne pouvant offrir que des conditions d'existence précaires. Ainsi se forma la variété *ardennaise*.

Un second rameau, traversant la Meuse et pénétrant vers l'ouest dans les plaines limoneuses et fertiles de la Belgique, s'y répandit et développa la variété *brabançonne*. Entre les deux, se présente comme forme intermédiaire la variété *condruzienne*, issue sur place de la souche originaire et dont les produits portaient jadis le nom de « double-ardennais ».

Depuis lors, ces trois variétés ne sont pas exclusivement localisées dans leurs aires originelles. Seul, le brabançon, le plus pesant d'entre eux, n'appartient qu'aux régions les plus fertiles de la Belgique. En dehors de son milieu d'évolution, on ne le rencontre que dans les fermes exploitant les couches de limon qui se trouvent par exception sur la rive droite de la Sambre et de la Meuse.

L'ardennais, par contre, n'est pas très rare dans l'aire propre

(1) Hynderick de Theulegoet, *Monographie du cheval de trait belge.*

(2) Leyder, *Le cheval belge.*

au condruzien ; il peut même se rencontrer exceptionnellement dans celle du brabançon.

Le condruzien peuple les écuries de l'Ardenne et se rencontre à travers toute la région limoneuse du pays, dans les zones les moins fertiles, ainsi que dans les exploitations les moins intensives.

En résumé, les condruziens et les ardennais peuvent se trouver à travers toute la Belgique ; le gros brabançon seul reste lié au limon des plateaux.

Race ardennaise belge.

Le cheval ardennais formait en Belgique un contingent de 25.000 têtes. Son habitat ne comprend que la province du Luxembourg et quelques cantons des provinces de Namur et de Liége.

Les circonstances économiques et les tendances de l'élevage ont effacé d'ailleurs toutes différences essentielles de forme entre ardennais et brabançons. C'est par les dimensions seules qu'ils se distinguent entre eux, le léger ardennais d'autrefois s'est métamorphosé en brabançon de petit format, il a suivi ainsi la loi d'adaptation au milieu ardennais lui-même profondément transformé.

L'ardennais belge est en résumé la forme réduite du cheval de trait belge. Sa taille est de 1 m. 48 à 1 m. 58 ; son poids oscille entre 500 et 600 kilogrammes. Ses formes sont ramassées et trapues, la tête bien modelée, l'encolure un peu courte, le garrot charnu, le dos court, la croupe quelque peu inclinée et à peine fendue. La queue est bien attachée, les membres robustes, aux articulations relativement sèches, aux extrémités peu garnies de poils et terminées par des sabots résistants. Son tempérament est vif, robuste, sobre, et son endurance extrême. L'artillerie de campagne belge emprunte aux sujets légers de cette race ses attelages vigoureux et dociles.

L'aire de dispersion du cheval ardennais est peu étendue, car elle se limite, nous l'avons vu, à la seule formation géologique de l'Ardenne, qui n'embrasse en Belgique que la province du Luxembourg (à l'exception d'une étroite zone méri-

dionale de formation jurassique) et de petites parties des provinces de Liége et de Namur.

Les bases minéralogiques de cette formation sont le schiste argileux et la silice ; de semblables éléments n'ont pu produire qu'un sol arable léger, froid, très perméable, extrêmement pauvre en calcaire et en phosphate et soutenant une végétation chétive. Si l'on examine d'autre part la haute altitude (en moyenne 400 mètres), la rudesse du climat et la difficulté des communications résultant du caractère accidenté de la contrée, si l'on se rappelle l'existence de vastes forêts et de la rareté des voies de transport praticables aux attelages, on voit que ce milieu ne pouvait produire que des formes animales aux dimensions exiguës, mais légères, agiles, rustiques et défiant, par leur constitution robuste, les rigueurs des conditions d'existence.

Par suite de la nature de son sol, la température moyenne annuelle de l'Ardenne est inférieure de 0°5 C. à la moyenne des situations géographiques et des altitudes analogues. Les gelées en Ardenne sont précoces et cessent tard ; la quantité de pluie annuelle, qui arrive à peine à 650 millimètres dans les parties les plus basses de la Belgique, dépasse 1 mètre en Ardenne et atteint jusqu'à 1.300 millimètres le long de la crête culminante du massif. Le nombre annuel des journées de pluie oscille entre 170 et 190 ; ces conditions spéciales justifient la robustesse de l'ardennais et les qualités d'endurance et de sobriété qui font sa réputation.

Race brabançonne.

Généralités. — La variété belge la plus célèbre et la plus nombreuse est la brabançonne, dénommée vulgairement « race belge ». Elevée le long de la rive droite de la Meuse, elle s'est répandue à travers la majeure partie du royaume, à partir de la rive gauche de ce fleuve jusqu'aux bords de la mer du Nord à l'ouest, la France au sud, la Hollande au nord. Le Luxembourg est la seule des provinces belges où on ne la rencontre pas.

Il est impossible de tracer des limites précises entre braban-

çons et condruziens, d'une part, et entre condruziens et ardennais, d'autre part. La région ardennaise belge compte, nous l'avons dit, 25.000 chevaux, et l'on peut évaluer à 225.000 le nombre des chevaux brabançons et condruziens réunis.

Différent de l'ardennais par sa stature puissante, ses formes massives et un peu empâtées, le brabançon se caractérise en outre par le développement de tous les traits propres au cheval belge : tête expressive, bien modelée, légère par rapport à la masse du corps, aux ganaches pleines ; encolure forte, bien attachée, un peu courte, en concordance avec les formes ramassées du tronc ; garrot épais, charnu, confondu avec le bord supérieur du cou ; dos court, large, parfois un peu fléchi ; reins courts et larges ; poitrine arrondie ; flanc bien fermé ; croupe massive, double, mais peu profondément fendue, garnie d'épais coussins musculaires qui la font quelquefois paraître plus haute à son attache aux reins ; cuisses puissantes ; épaules charnues et longues ; membres forts pourvus d'articulations larges, souvent plus ou moins empâtées ; canons solides, paturons courts, mais élastiques, peu de fanon ; sabots larges, en général bien faits et de corne tenace, quelquefois manquant un peu de talons aux pieds de devant.

Le poids de l'étalon brabançon dépasse souvent 1.000 kilogrammes. Sans aucun effort apparent, ces équidés traînent des charges de 3.000, 4.000, même 5.000 kilogrammes sur le pavé plat des quais d'Anvers.

L'aire de dispersion du cheval brabançon embrasse une très vaste surface ondulée, couverte d'un épais manteau de limon diluvien très fertile, et qui, d'une altitude moyenne de 150 mètres à partir de la rive gauche de la Meuse, va s'abaissant insensiblement vers l'ouest jusqu'au niveau de la mer dans la Flandre occidentale, où elle atteint le littoral de la mer du Nord.

Cette zone se répartit fort inégalement entre huit des provinces belges ; le Luxembourg seul, nous l'avons vu, n'y participe pas. Le Brabant y est compris tout entier. Les provinces de Namur et de Liége n'y comptent que par leurs territoires situés sur la rive gauche de la Meuse. Le Hainaut est englobé en majeure partie, car, à part une étroite bande crétacée qui

parcourt cette province de l'est à l'ouest, seule sa partie sud-est appartient à une autre formation géologique, celle du Condroz. Les provinces d'Anvers et de Limbourg n'offrent, chacune dans leurs régions méridionales, qu'une région peu vaste de cette formation géologique, une faible extension de ce diluvium couvre seulement la Flandre orientale au sud-est et la Flandre occidentale au sud.

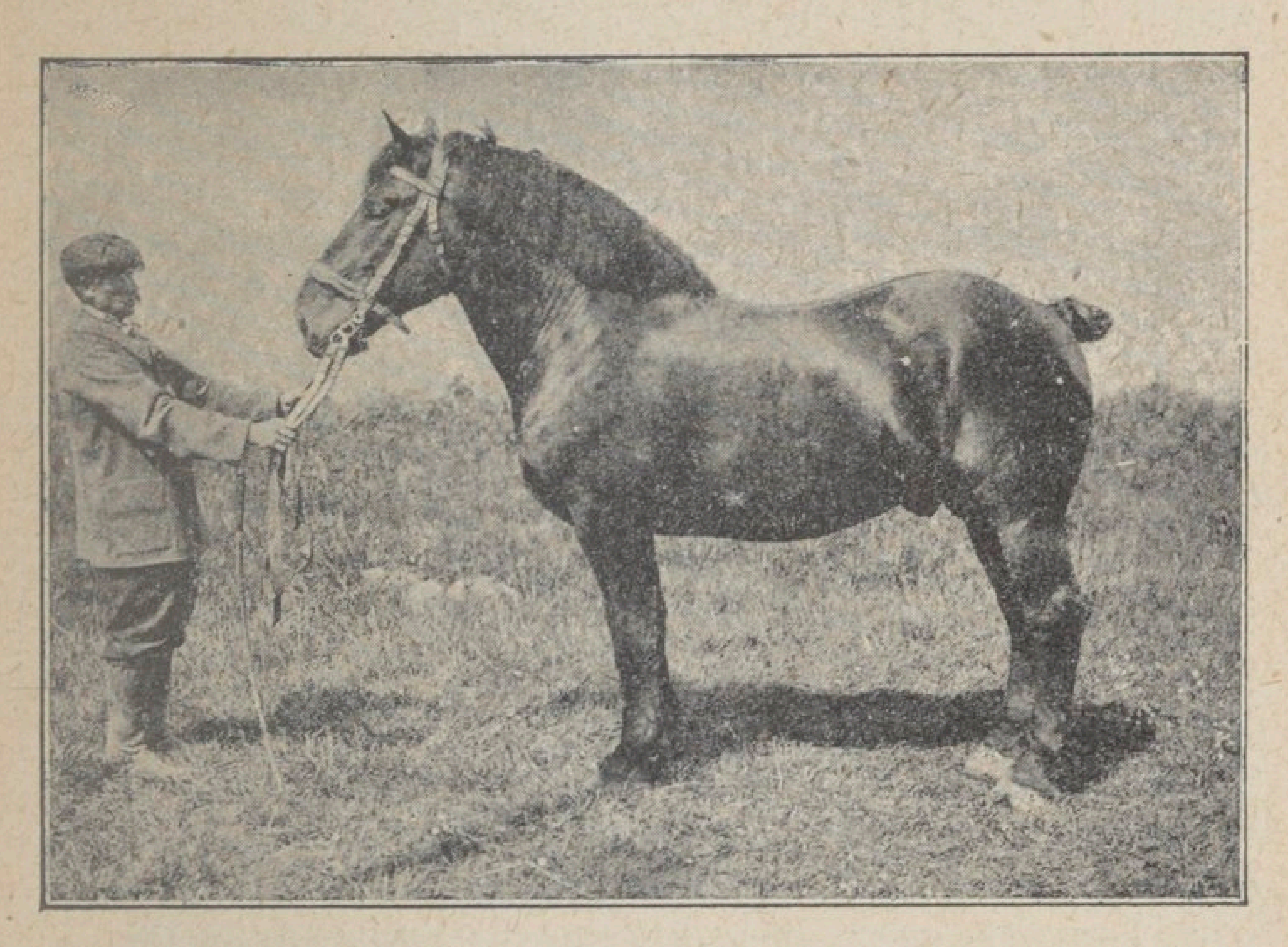


Fig. 58. — *Grain-d'Or*, étalon ardennais belge, importé en France.

Toute cette contrée, embrassant la majeure partie de la Belgique, se caractérise par un climat tempéré, quelque peu humide (température moyenne annuelle 9°1 ; pluie annuelle, 700 millimètres tombant en 195 jours), un sol riche, propre à toutes les cultures et exploité suivant les méthodes d'une agriculture très intensive.

Ses particularités climatériques et géologiques expliquent la taille et les formes massives que le cheval quaternaire de la Meuse y a lentement développées au cours des siècles. Mais c'est par l'application rigide des règles suivantes : sélection rigoureuse et éloignement de tout reproducteur étranger, ali-

mentation abondante des sujets et de leurs produits, que les progrès les plus sérieux ont été réalisés dans l'élevage brabançon.

L'agriculture a assuré la production d'aliments à la fois abondants et particulièrement riches, surtout en composés phosphorés. L'agriculture belge consomme par hectare et par an 18 kilogrammes d'acide phosphorique ; l'agriculture allemande, 9 kgr. 1 ; la culture française, 9 kgr. 8 ; la culture britannique, 5 kilogrammes (Leyder).

Les qualités du cheval brabançon ne sont pas invariables dans l'étendue de son aire géographique. De tout temps, l'arrondissement de Nivelles et la vallée de la Dendre ont eu la réputation de produire les meilleurs chevaux belges. Si l'on relie par des lignes droites Bruxelles, Nivelles, Ath et Alost, on circonscrit un quadrilatère relativement étroit dans les limites duquel, à peu d'exceptions près, sont nés et ont été élevés tous les gros chevaux belges d'élite. Cette région comprend le tiers sud-ouest du Brabant, une bande étroite de la Flandre orientale contiguë au Brabant et une large entaille faite dans le nord du Hainaut.

Les chevaux élevés dans cette contrée appartiennent en général au type le plus pesant. Cette région n'a pas cependant le privilège exclusif de cette production, car on trouve le lourd brabançon dans les écuries du Brabant du sud-est (Thorembais, Peruwez, etc.), de la province de Namur (Gembloux, Lombreffe, Cortil-Wodon, etc.) et de l'arrondissement de Thuin, dans le Hainaut.

Si partout, au cours des vingt dernières années, les éleveurs belges ont su donner quelque distinction aux formes anciennes souvent communes du vieux brabançon, c'est dans ce dernier arrondissement que le progrès dans ce sens est le plus accusé.

Variété condruzienne. — Le cheval du Condroz constitue un type intermédiaire entre le brabançon puissant et l'ardennais léger.

Son aire de dispersion s'étend sur des territoires de richesse diverse, parfois fertiles, quelquefois stériles, la plupart de fertilité moyenne, présentant une composition géologique très complexe, où dominent les formations calcaires. L'altitude

moyenne est de 250 mètres ; cette zone comprend le Condroz et l'Entre-Sambre-et-Meuse.

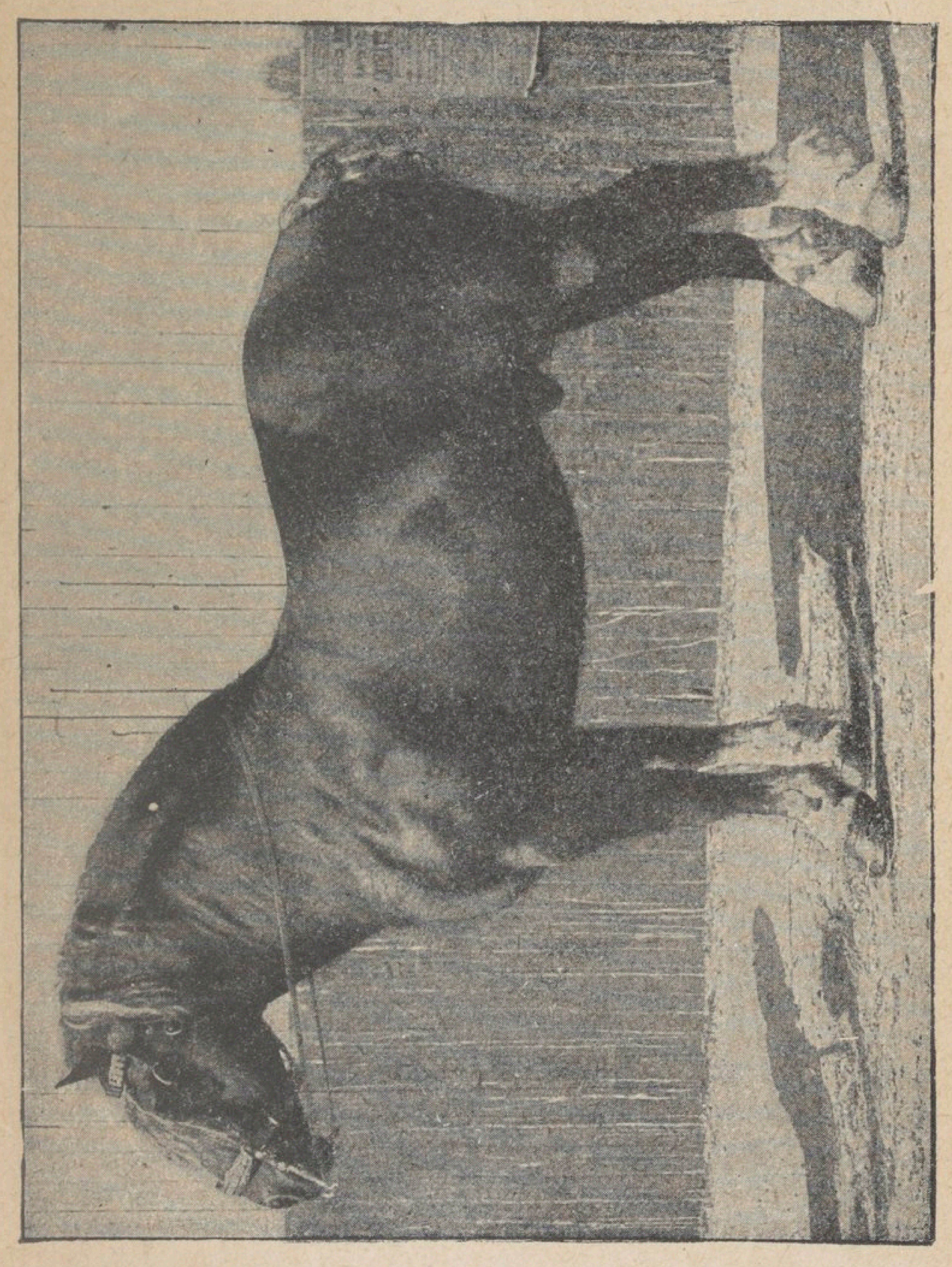


Fig. 59. — *Rêve-d'Or*, champion des étalons de gros trait.

Le Condroz s'étend le long de la rive droite de la Meuse, de Dinant à Liége, sur une longueur d'environ 80 kilomètres et une largeur moyenne d'environ 40 kilomètres ; l'Entre-

Sambre-et-Meuse, dont le nom même précise la situation, possède un peu moins de superficie totale et se prolonge vers le sud-ouest en France.

Au point de vue du climat et du sol, ces contrées se placent entre l'Ardenne et la région limoneuse. Le passé historique du cheval de Condroz se confond avec celui de l'ardennais, dans les zones touchant à l'Ardenne, et avec celui du brabançon, dans les régions plus riches immédiatement voisines de la Meuse et de la Sambre.

Livre généalogique. — Jusqu'en 1884, l'élevage belge n'avait tenté aucune association. A cette date, un certain nombre d'agriculteurs, membres de la *Société des éleveurs belges de Durham*, créèrent à Liége la *Société liégeoise des éleveurs belges* et entreprirent la création d'un Livre généalogique de la race chevaline brabançonne. Quelques fascicules parurent en effet sous le titre : *Stud-Book national des chevaux de race belge variété brabançonne ou de gros trait.*

A la même époque, une association d'éleveurs de la Flandre orientale publiait à Gand quelques fascicules d'un *Paarden-stambock*, se rattachant au même but. Aucune de ces sociétés ne s'occupait du cheval d'armes ni du cheval flamand.

En 1886, un appel fut adressé aux cultivateurs en vue de réaliser définitivement une *Association nationale* d'éleveurs de chevaux, et des adhésions nombreuses permirent l'organisation de la première Exposition générale des chevaux belges, réunissant 496 étalons et juments. Le succès de cette entreprise s'affirma rapidement ; l'Association compte aujourd'hui environ 1.800 membres et ses expositions annuelles réunissent chaque fois 700 à 800 chevaux reproducteurs.

La société projetait de tenir à Bruxelles une Exposition générale annuelle de chevaux reproducteurs de race indigène et d'établir un Livre des origines, rassemblant les chevaux indigènes dont l'ensemble des caractères accuse à la fois la pureté de la race et les hautes aptitudes comme moteur animé.

C'est ainsi que se constitua la *Société nationale du cheval de trait belge*, aujourd'hui florissante ; sa création ayant rendu précaire le rôle des associations locales, la Société flamande

fut dissoute spontanément, tandis que la *Société liégeoise des éleveurs belges* proposait sa fusion avec la Société nouvelle.

Le premier tome du Stud-Book publié par la *Société nationale du cheval de trait belge* comportait deux sections : « chevaux de gros trait » (type brabançon) et « chevaux de trait léger » (type ardennais). On n'avait tenu aucun compte du cheval flamand, la société projetant son refoulement plutôt que son relèvement.

Les quelques centaines de chevaux inscrits aux Stud-Books liégeois et gantois avaient été repris au Stud-Book des chevaux de trait belges nouvellement créé, et, jusqu'en 1890, les trois volumes parus comptait 6.469 inscriptions. On s'aperçut alors qu'en établissant les deux sections signalées ci-dessus on avait commis une faute, l'importation incessante d'étalons brabançons de faible stature en Ardenne et, par suite l'immixtion continue du sang brabançon dans l'élevage ardennais rendant impossible la séparation permanente des deux types.

La Société prit, en 1890, la résolution de remanier le Livre généalogique, de supprimer les deux sections primitivement établies et de consacrer à l'ensemble des chevaux belges, moins les chevaux flamands, un Stud-Book uniforme.

Le Stud-Book contient, dans les douze volumes annuels parus à ce jour, 15.000 étalons et 23.000 juments environ.

Lignées célèbres. — Si l'on examine les palmarès des Concours généraux tenus à Bruxelles depuis 1886, on constate que la plupart des chevaux cités descendent d'un petit nombre d'étalons supérieurs, qui se sont ainsi érigés en chefs respectifs de lignées réputées.

Bien que son nom ne soit point transmis à la lignée issue de son sang, c'est à *Orange I* (1144) que revient le premier rang. *Orange*, bai-clair (1 m. 63), né dans la Flandre occidentale en 1863, avait obtenu de nombreuses distinctions en Belgique et dans le nord de la France. Son père *Alfred* avait été un étalon renommé. Deux de ses fils occupent dans l'élève chevaline belge une situation exceptionnellement remarquable : *Jupiter* (126) et *Brillant* (708).

Brillant (708), alezan rubican, type de brabançon râblé, fut pendant une série d'années le représentant le plus en vue

de la race chevaline belge. Il semblait que ces performances dussent lui assurer une situation hors pair. Or, *Brillant* a laissé une descendance distinguée ; plusieurs de ses fils ont obtenu des distinctions secondaires, mais aucun ne s'est mis en évidence au premier rang. Ceci montre la vertu spéciale des « bons raceurs » qui ne se rencontrent pas toujours parmi les têtes d'élevage.

Par contre, son demi-frère *Jupiter* (126) (fig. 60), inconnu en Belgique à l'époque de la fondation du Stud-Book, acquit dès son apparition dans l'élevage national une situation prépondérante, il éclipse même la réputation de son propre père *Orange I*, et imposa son nom à sa lignée.

Jupiter (126), alezan doré, 1 m. 65, ayant 27 centimètres de pourtour de canon, les avant-bras et les jambes étoffés, avait la croupe un peu plus longue que *Brillant*. Sa tête expressive, portée haut, et sa prestance, contribuaient à lui donner une grande distinction. Il pesait 1.000 kilogrammes et se montrait néanmoins aisé et puissant dans ses allures. Il était né en France en 1880 de *Julie*, fille de *Marius*, l'excellent étalon brabançon.

Dans le nord de la France, *Jupiter* obtint de nombreuses distinctions. Acquis en 1889, au prix de 6.000 francs, *Jupiter* fut ramené à son pays d'origine et inscrit au Stud-Book. Il mourut prématurément des suites de coliques en 1893, après avoir procréé une nombreuse descendance.

En 1889, *Jupiter* remporta le championnat, et l'année même de sa mort, il fit sensation en paraissant sur la piste du concours à la tête de huit de ses descendants eux-mêmes primés. A partir de 1894, tous les champions mâles, trois exceptés, ont été des fils ou petits-fils de *Jupiter* : *Mont-Or* (6120), champion en 1894 et 1895 ; *Olympien* (8114) en 1896 ; *Pirate* (8878), en 1899 ; *Rêve-d'Or* (7406) (fig. 69), le champion universel de Paris, en 1900 ; *Brin-d'Or*, en 1900 ; *Bienvenu* (13592), en 1901 ; *Bourgogne* (13154), en 1902.

Jupiter est, en outre, père de *Faucille* (10011), championne en 1897 et 1898, et grand-père de *Câline II* (30425), vainqueur du Championnat national de Bruxelles en 1900 et la même année du Championnat international de Paris. *Câline II* fut vendue 12.000 francs.

A côté de ces descendants réputés, *Jupiter* a laissé d'autres produits distingués. Un relevé rapide des descendants mâles et femelles de *Jupiter*, primés aux concours de Bruxelles, donne les chiffres suivants : 2 en 1894 ; 9 en 1896 ; 6 en 1897 ; 23 en 1898 ; 20 en 1900, 19 en 1901 ; 57 en 1904. *Jupiter* peut donc être cité comme le type parfait du « bon raceur » (1).

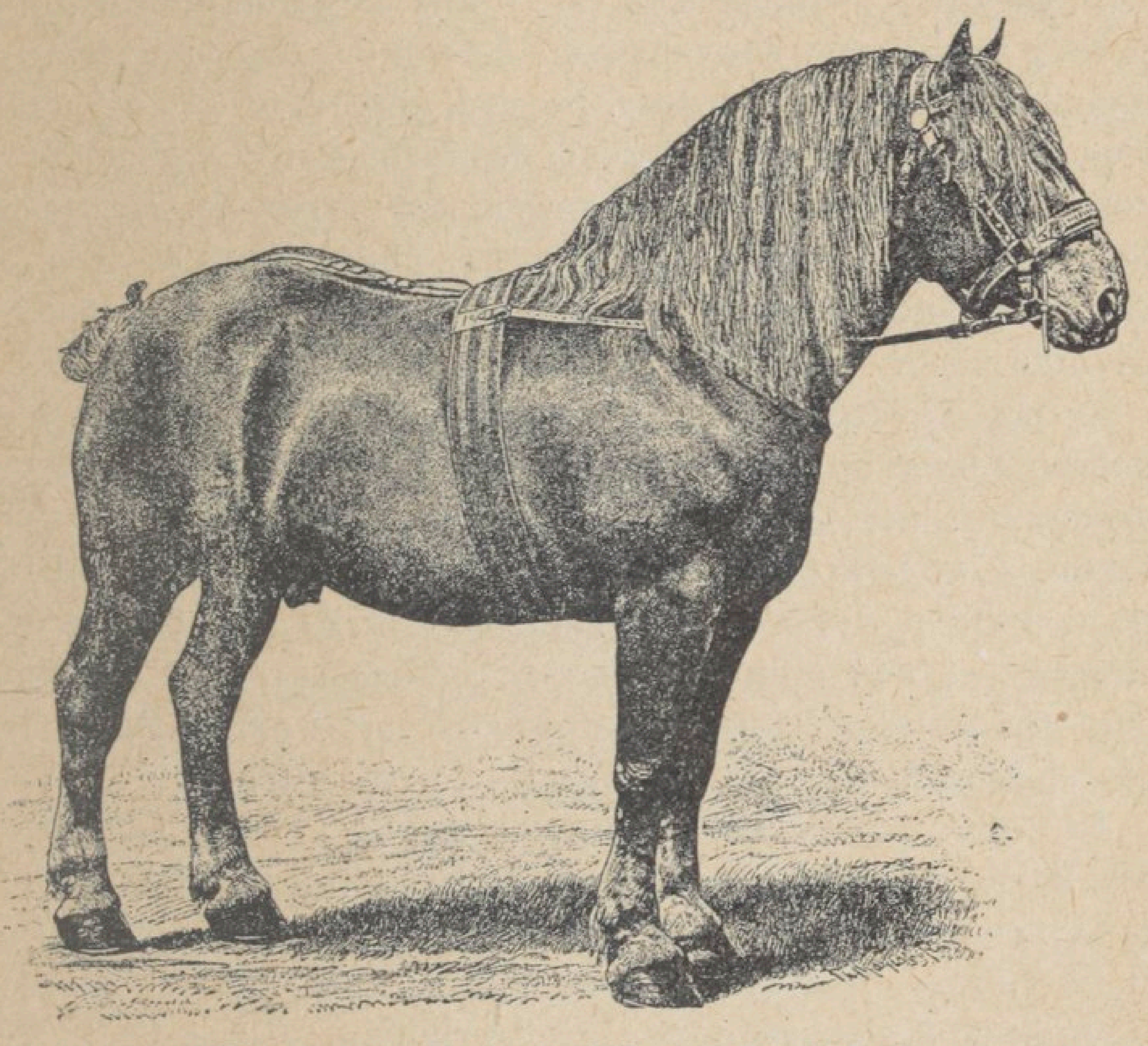


Fig. 60. — *Jupiter*, célèbre étalon belge.

Un deuxième étalon, dont les descendants sont à juste titre estimés, est *Mercure* (714).

Mercure, gris-pommelé, d'une taille de 1 m. 62, sensiblement plus près de terre et paraissant par suite plus massif que *Jupiter*, campé sur des membres épais, pesait 1.000 kilogrammes et manifestait une aisance parfaite dans toutes ses allures. Né en 1882, *Mercure* fut champion à Bruxelles en 1887 et en 1888, battant le fameux shire-horse *Staunton-Hero*.

(1) Voy. P. Diffloth, *Zootechnie générale* (Encyclopédie agricole).

Mercure n'a point produit de descendant mâle qui ait été illustré par un championnat. Une de ses filles cependant, *Brillante* (8955), se distingua en 1896, et, parmi les chevaux primés aux concours généraux de Bruxelles de 1894 à 1901, on compte une quarantaine de ses descendants. Le palmarès de 1904 en porte neuf, relevés dans sa seule lignée masculine.

Bayard (1146) figure à la tête d'une troisième famille dont le sang se retrouve souvent mêlé à celui des deux précédentes dans plusieurs écuries belges. *Bayard*, aubère, né en 1854, était réputé pour l'harmonie générale des formes et la vigueur de la constitution unies à une puissante masse corporelle. *Bayard* est le père de *Comtesse II* (2493) (fig. 72), championne en 1890, et de trente-cinq à quarante autres chevaux primés aux concours généraux de Bruxelles de 1886 à 1904.

Gerfaut II (2538[bis]) est, en général, considéré comme le fondateur d'une quatrième famille estimée. Certains éleveurs, cependant, prétendent, que sa descendance devrait se confondre avec celle de *Bayard*, *Gerfaut* étant lui-même petit-fils de ce dernier. Aubère, d'une taille de 1 m. 67, aux formes distinguées et aux allures puissantes, *Gerfaut II*, né en 1885, emporta les plus hautes récompenses et fut proclamé champion à Bruxelles en 1891.

Brin-d'Or (7902), descendant de *Jupiter*, a créé également une lignée réputée. Au concours de Bruxelles de 1902, la descendance de *Brin-d'Or* remporta 72 prix dans les 5 catégories sur 176 prix totaux.

On peut citer encore comme chef de lignées : *Forton II* (1738), *Jean I* (1200) et son fils *Jean Bis* (6078), se caractérisant par une très forte ossature : *Jean Bis* mesurait 29 centimètres au canon ; *Martin de Namur*, *Nickel*, etc. Parmi les lauréats des dernières années, il faut mentionner *Moustic*, *Indigène des Fosteau*, *Diogène*, *Melus*, *Brabancon*, *Condé*, etc.

Contrôle des étalons. — Primes. — Concours généraux. — Un système sévère d'expertise des reproducteurs mâles constitue en Belgique la seule intervention des pouvoirs publics dans l'élevage du cheval, qui ne rencontre d'autre entrave que l'interdiction de l'emploi, à la saillie, d'étalons non préalablement approuvés.

Le Gouvernement encourage efficacement l'élevage par l'allocation d'importants subsides (300.000 francs), l'organisation de comices et l'institution du Concours de Bruxelles.

Le Concours de Bruxelles est un grand marché-réclame, où les exhibitions se suivent pendant trois jours. Le premier jour est consacré aux étalons, le second aux juments, le troisième au défilé des animaux primés, aux prix de bandes, de raceurs, aux championnats.

Une retenue de 10 p. 100 est établie sur le montant des primes de tout animal qui n'est point inscrit au Stud-Book de la *Société du cheval de trait belge*.

Les jurés ne sont jamais plus de trois, nommés exclusivement par la société qui organise le concours. Une subvention annuelle de 30.000 francs est allouée à cette société.

Seuls, les animaux reproducteurs de race indigène sont admis à concourir en deux grandes divisions correspondant aux deux principales races nationales : les chevaux pesants, *brabançons* et *condruziens* de tout habitat : les *ardennais*, nés et élevés dans la région géographique qui leur appartient. Cette dernière condition a pour but de prévenir le préjudice qu'infligerait aux éleveurs des Ardennes l'intrusion de brabançons véritables de petit format dans les concours créés pour les vrais ardennais.

Comme, d'autre part, on ne peut faire concourir entre eux des brabançons de tous poids, on les divise, d'après leur taille, en plusieurs catégories, affectées chacune à un concours respectif.

Dans les concours de familles, ouverts aux étalons ayant procréé la meilleure descendance, chaque étalon concurrent doit être accompagné d'au moins cinq de ses descendants inscrits aux Stud-Book.

Ces expositions générales, répétées tous les ans depuis 1886, ont stimulé l'élevage belge de la façon la plus puissante.

A côté de ces grandes expositions chevalines, il se tient tous les ans dans le royaume, sous les auspices des autorités publiques, d'autres expositions moins importantes.

Afin d'assurer une répartition équitable des primes entre les propriétaires d'étalons, on a partagé le royaume en quatre régions, ayant chacune leur concours.

Ciney est désigné comme lieu de réunion des concurrents de la région orientale, qui produit surtout le cheval belge léger. Les trois autres régions où s'élèvent les variétés brabançonnes, moyenne et pesante, ont, comme centres de réunion respectifs : Soignies pour le Brabant et le Hainaut ; Landen pour la région de la Hesbaye, qui embrasse une petite partie du Brabant oriental, le nord de la province de Namur, le sud du Limbourg et les territoires liégeois de la rive gauche de la Meuse ; Gand pour les Flandres et la province d'Anvers.

La surveillance des étalons est assurée par un règlement provincial du 25 juillet 1901. L'élevage a repris en Belgique son activité et le lauréat de 1920, *Prince Léopold*, à M. Van der Vaeren, présentait toutes les solides qualités de la race.

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL EN BELGIQUE

Choix des reproducteurs. — L'éleveur belge recherche peu l'étalon jeune, individuellement le mieux doué, ou l'étalon de concours le plus brillant dont la filiation est médiocre, douteuse ou inconnue ; il livrera de préférence ses juments à l'étalon fortement charpenté, puissamment musclé, près de terre, construit avec correction, bien que peut-être sans harmonie parfaite et sans grande distinction, mais dont il pourra apprécier la valeur par ses descendants. Les saillies d'étalons de valeur peuvent être payées de 100 à 200 francs.

La consanguinité dans les appareillements est évitée en général ; mais, loin d'être invariablement rejetée par principe, on l'applique parfois dans la création de quelques-unes des grandes écuries du pays.

Au témoignage de certains vieux éleveurs qui ont tenu note de filiations avant la création du Stud-Book, en remontant la lignée paternelle d'*Orange I*, on ne trouverait qu'un seul et même bisaïeul du nom de *Gros de Wynhuyzen*, à la fois père du grand-père et de la grand'mère d'*Orange I*. *Orange I* lui-même, père de *Jupiter* et de son illustre lignée, serait donc un descendant de parents consanguins. Les unions consanguines judicieusement pratiquées et contenues dans des limites

déterminées peuvent donner des résultats à la condition de supprimer de temps à autre et pendant plusieurs années tout appareillement consanguin dans l'élevage (1).

Monte. — La monte se fait communément en Belgique de la mi-janvier au commencement de juillet. Lorsque, cepen-

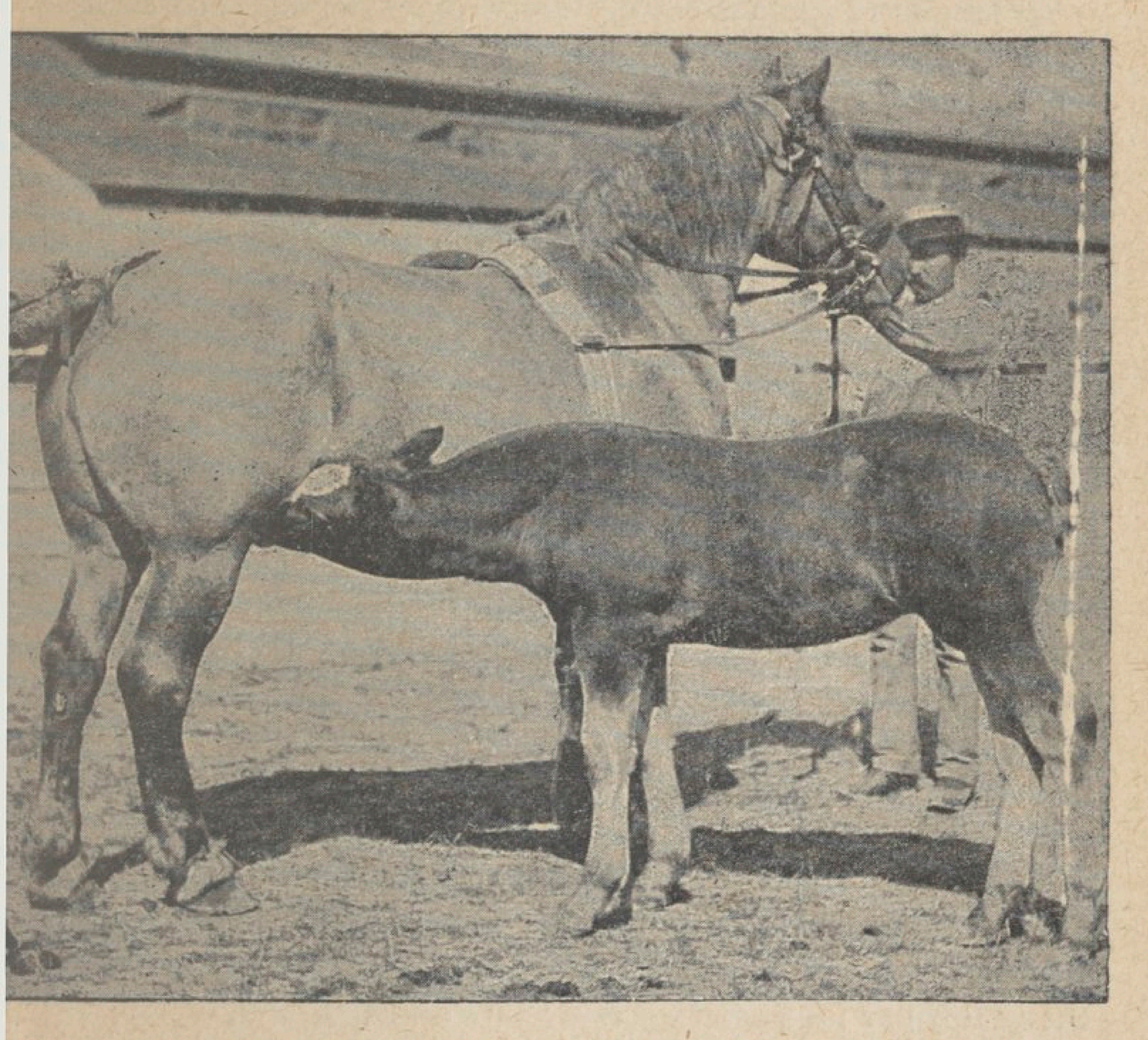


Fig. 61. — *Comtesse II*, jument belge, et son poulain.

dant, à un autre moment de l'année, une jument manifeste des chaleurs, l'étalon, en général, ne lui est pas refusé. La plupart des juments donnent leurs poulains en mars, avril et mai, avec un nombre moindre de naissances en juin, janvier et février. On constate cependant des naissances isolées au cours des six autres mois de l'année.

(1) Voy. P. Diffloth, *Zootechnie générale*, 18e mille.

Les saillies d'hiver sont généralement moins sûres que celles du printemps, et les chances de fécondation paraissent être les plus grandes lorsque les juments ne sont livrées à l'étalon qu'après avoir été mises au vert et s'être quelque peu reposées des travaux agricoles.

Lorsque la jument est de tempérament calme, elle est présentée directement à l'étalon. En vue de prévenir des accidents, on la place parfois dans une sorte de travail. Rarement les juments doivent être entravées afin de prévenir leurs ruades. Lorsque la jument, représentée une ou plusieurs fois à l'étalon dans les mêmes conditions après des intervalles de dix-sept à vingt et un jours, refuse l'étalon, elle est présumée pleine.

En moyenne, pour 100 juments livrées à la saillie, on compte 80 à 85 fécondations, et pour 100 juments fécondées, 75 à 80 naissances, soit, en résumé, 60 à 68 naissances pour 100 poulinières.

La jument n'est à aucun moment l'objet de soins spéciaux. Souvent elle reprend son travail immédiatement après la saillie. Durant la gestation, elle remplit sa tâche, soit aux champs, soit aux charrois jusqu'aux approches mêmes de la mise-bas.

L'éleveur a soin cependant de ne pas imposer à ses juments pleines des travaux exigeant des efforts violents ; il leur accorde un repos complet lorsque la parturition est proche.

Si les travaux de la ferme ne réclament pas le concours de la jument pleine, proche du terme, on la promène à la main deux fois par jour pendant une heure ou deux.

Parturition. — Allaitement. — Sevrage. — Lorsque le part est imminent, on place souvent la poulinière dans un coin de l'écurie, où on lui ménage un peu plus d'espace qu'il n'en est accordé aux autres chevaux, ou bien on lui improvise une stalle. Rarement elle est mise en boxe ou dans une petite écurie à part. Parfois, suivant une coutume jadis répandue, elle conserve simplement sa place dans le rang, sans aucune séparation de ses voisines, et c'est ainsi que, peu d'heures après sa naissance, on peut voir le jeune poulain se glisser librement entre les jambes des chevaux de l'écurie. Sauf les cas excep-

tionnels où la poulinière est mise en boxe, le poulain circule toujours librement dans l'écurie. L'intervention de l'éleveur au moment de la parturition est rarement nécessaire.

La poulinière est mise à la diète pendant trois à six jours et ne reçoit que des barbotages et un peu de bonne paille de froment. Elle est remise ensuite peu à peu à son régime normal.

Lorsque le travail de la ferme le commande, la jument reprend sa place dans les attelages six à dix jours après le part ; mais elle reviendra plusieurs fois dans le courant de la journée allaiter son poulain, notamment vers huit et dix heures du matin, au repos de midi et vers quatre heures de l'après-midi. Le neuvième jour après la mise-bas, on la présente à la saillie.

Lorsque la jument nourrice est dispensée de tout travail et que le temps et la saison le permettent, on la laisse en liberté avec son poulain dans une pâture clôturée ou, au besoin, au piquet dans une pâture ouverte.

Afin d'empêcher les poulains de contracter la vicieuse habitude de se ronger mutuellement les crins, on leur tond la crinière et la queue peu de jours après leur naissance. Beaucoup d'éleveurs croient devoir aussi leur couper les poils tactiles, souvent très longs, qui leur garnissent le museau, et qui, en se repliant entre les lèvres, peuvent contrarier la succion.

L'allaitement dure trois à six mois. Cinq à six semaines après sa naissance, le poulain manifeste quelque appétit pour des aliments solides, on met alors à sa disposition une poignée de bon foin, et à discrétion de l'avoine aplatie, humectée et saupoudrée de son. Au lieu de son, certains éleveurs associent de la mélasse à l'avoine. D'autres, notamment lorsqu'il s'agit de préparer les poulains à la vente dès le sevrage, distribuent du lait et du pain.

Le sevrage s'effectue en séparant peu à peu le poulain de sa mère et en ne l'admettant graduellement à la mamelle que trois fois, puis deux fois, puis une seule fois par jour, pour l'en séparer enfin définitivement. Durant ce temps, sa consommation fourragère a augmenté insensiblement jusqu'à atteindre en régime de stabulation, au sevrage définitif, environ 3 kilogrammes d'avoine, 1 kilogramme de son ou de mélasse, 2 à

3 kilogrammes de foin et un peu de paille hachée ; quelques éleveurs ajoutent 20 grammes de poudre d'os.

Mise en pâture des poulains sevrés. — Les poulains sevrés sont ensuite mis en pâture. Ce régime commence pour les poulains précoces vers la mi-avril ou les premiers jours de mai et dure, pour tous les élèves, jusqu'aux premiers froids de novembre ou au commencement de décembre. Dans la plupart des fermes, les poulains ne consomment, durant ce temps, que l'herbe du pâturage, et parfois une légère ration d'avoine.

Ces prescriptions ne s'appliquent qu'aux poulains brabançons ; dans cette région d'élevage, les habitations rurales sont, en général, plus ou moins distantes, et les villages qu'elles forment peu denses. Les fermes, très souvent isolées, possèdent, au voisinage immédiat des écuries, le pâturage nécessaire aux poulains.

Dans la région ardennaise, par contre, à l'exception des domaines agricoles créés par défrichement, les fermes sont à peu près invariablement enclavées entre les habitations rurales, étroitement groupées en villages agglomérés. Elles ne conservent autour d'elles que peu d'espace disponible pour y établir une pâture. D'autre part, les prairies naturelles, plus ou moins lointaines, sont généralement de qualité médiocre ; il n'est guère possible de mettre les poulains ni de les élever utilement au delà de la période d'allaitement. La vente coutumière des poulains ardennais au sevrage est donc une opération rationnelle. Arlon, Neufchâteau, Saint-Hubert, Bastogne sont les sièges de foires réputées.

En hiver, dans les grandes fermes, les poulains ramenés de la pâture sont remis en liberté dans de spacieuses écuries, où ils sont toujours abondamment nourris. Leur ration comprend comme base l'avoine avec, pour complément, du foin de trèfle ou de luzerne (plus souvent que du foin de pré), de la paille, du son, de la mélasse. Suivant les circonstances, ils peuvent aussi recevoir de l'orge, du seigle, du maïs, des féveroles, des carottes, des betteraves, des tourteaux, etc.

Dès que la température le permet, les poulains sont mis dehors en pleine liberté.

Au printemps, ils retournent au pâturage et y restent durant

toute la bonne saison ; ils ne trouvent qu'exceptionnellement à s'abriter sous des hangars couverts.

Castration. — Ecourtage. — Les poulains mâles, qui ne sont pas assez bien doués pour constituer de bons reproducteurs, sont châtrés vers la fin de leur première année, en février ou mars. Les poulains de deux ans, chez lesquels ne se sont pas développées les qualités attendues, sont castrés également.

L'écourtage (amputation partielle de la queue), d'usage universel en Belgique, est en général pratiqué sur le poulain très jeune.

Il est cependant quelques éleveurs qui, très sagement, conservent au poulain en pâture ce précieux agent de défense contre les insectes et ne lui appliquent cette mutilation qu'au moment du dressage au travail.

Dressage. — Grâce au tempérament calme et au caractère facile du cheval belge, son dressage au travail se réalise sans difficulté vers vingt mois ou deux ans. On applique au poulain un harnais bien adapté ; on le place à côté d'un vieux cheval calme ou entre deux chevaux âgés et, si tout d'abord son action est irrégulière et un peu ardente, il ne tarde pas à se mettre à l'attelage et fournit sa part de tirage.

Lorsque les besoins de l'exploitation l'exigent, ce dressage au travail peut déjà commencer aux emblavures d'automne, alors que les poulains ont à peine, en moyenne, dix-huit mois. Leurs services comme moteurs n'atteignent toutefois une importance économique sérieuse qu'au printemps suivant, lorsqu'ils prennent deux ans ou qu'ils ont deux ans faits.

Etalons et étalonnier. — Il y a un demi-siècle, la Belgique comptait un assez grand nombre d'étalonniers de profession. Ce nombre s'est restreint peu à peu, et le métier d'étalonnier se concentre aujourd'hui entre les mains d'un petit nombre de spéculateurs, qui s'intéressent au commerce des chevaux plus qu'à leur élevage.

Certains étalonniers possédaient trente à quarante étalons mis en station dans diverses localités de la région. Aujourd'hui les étalons rouleurs ou ambulants, jadis nombreux dans tout le

pays, ne se rencontrent plus qu'isolément en dehors de la Flandre occidentale et du Luxembourg.

Dès que le cultivateur belge compte dans son écurie dix à douze poulinières, il tient en général son propre étalon, et les grands éleveurs, possédant trente à cinquante juments ou au delà, entretiennent souvent deux ou trois étalons.

La plupart des étalons reproducteurs se trouvent donc dans les mains des éleveurs eux-mêmes qui ont évidemment intérêt à s'assurer les services d'un lot de mâles supérieur à la moyenne de celui des étalonniers de profession ; ils accordent aussi ces saillies aux juments des petits cultivateurs. Cette situation est très favorable à l'élevage belge.

La tenue des étalons par les éleveurs présente des avantages précieux. L'étalon reproducteur, dans ces conditions, remplit, même pendant la saison de la monte, sa tâche journalière, régime supérieur à celui de l'étalon oisif de l'étalonnier ou du haras. D'autre part, soldant largement ses frais d'entretien par le prix de son travail, il rapporte par ses saillies un profit net d'autant plus élevé à son détenteur.

Les éleveurs forment entre eux des syndicats en vue de l'acquisition et de l'exploitation d'étalons réputés. La constitution de ces associations fut amorcée en 1889 par l'achat en commun du fameux *Jupiter*.

En 1900, plusieurs éleveurs du Limbourg méridional et de la partie contiguë de la province de Liége s'associèrent pour l'achat en commun et l'emploi exclusif de l'étalon brabançon bai *Citoyen* (10386) ; ils le payèrent 16.500 francs.

Un an plus tard, un syndicat, en majeure partie formé des mêmes éleveurs, acquit aux prix de 29.000 francs l'étalon alezan *Tambour de basque* (20774), à la fois petit-fils de *Jupiter* (126) et de *Gerfaut II* (2538 *bis*).

En 1903, un autre groupe d'éleveurs liégeois fit l'acquisition en commun de *Beau Lys* (11494), de la lignée de *Jupiter*, au prix de 22.500 francs. Plus récemment, un syndicat limbourgeois a acheté l'étalon *Cob d'Elbecq* (20696) de la même lignée, au prix de 16.500 francs.

En 1904, un syndicat d'éleveurs du pays de Nivelles s'est rendu acquéreur de l'étalon *Nickel* (11090) pour 27.000 francs,

prix divisé en neuf parts de 3.000 francs. La saillie de *Nickel* était d'ailleurs refusée à toute jument médiocre.

L'étalon belge reçoit généralement à la ferme la même nourriture que les autres chevaux ; pendant la saison de la monte seulement, on lui accorde un petit supplément d'avoine. Il effectue le même travail que les autres attelages, et très souvent, on ne lui fait que momentanément interrompre son travail pour lui présenter une jument, la saillie n'est qu'un incident secondaire dans son existence de bête de trait.

Cependant, lorsque les étalons ont à saillir des juments exceptionnellement nombreuses, on ne leur impose, durant la saison de la monte, qu'un travail très modéré, ou bien on les dispense de tout travail.

Le régime des étalons de l'écurie célèbre de M. Hazard comportait, il y a une dizaine d'années, un travail léger du matin au soir et le rationnement suivant : 6 kilogrammes d'avoine, 1 kilogramme de tourteau d'arachide, 2 kilogrammes de son de froment, foin de luzerne et paille en quantité suffisante, et le soir 1 kilogramme de seigle bouilli additionné d'une poignée de graines de lin. Les étalons de M. Hazard ne reçoivent plus aujourd'hui que de l'avoine, du foin et de la paille.

L'étalon belge commence généralement à faire la saillie à l'âge de trois ans. On permet cependant quelquefois des saillies soigneusement isolées à des étalons de deux ans.

Le nombre des juments assignées à un même étalon est variable. On ne peut guère l'estimer en moyenne au-dessus de soixante, et s'il reste souvent en dessous de ce chiffre, il peut, par exception, le dépasser, parfois même il atteint près du triple, comme pour *Nickel*.

Ordinairement, le prix de la saillie varie de 25 à 30 francs ; pour des étalons d'élite, il peut atteindre 200 francs.

Les juments sont livrées à la saillie pour la première fois vers la fin de leur troisième année. Parfois cependant de fortes pouliches nées vers la fin de l'été ou en automne sont saillies à l'âge de vingt-huit à trente mois.

Alimentation. Entretien. — L'alimentation des poulinières et des pouliches âgées de plus d'un an est, en général, déterminée par la nature des fourrages produits sur la ferme

et par les cours des denrées fourragères. Elle comprend les substances alimentaires les plus variées : avoine, orge, maïs, féveroles, son, tourteaux, mélasse, foins divers, paille et quelquefois en hiver une certaine proportion de racines fourragères, etc.

Selon leur travail, les juments reçoivent 3 à 12 kilogrammes des aliments concentrés précités, 3 à 12 kilogrammes de foin, paille à discrétion et 5 à 30 kilogrammes de racines. Dans l'immense majorité des fermes toutefois, quelles que soient les conditions du marché, c'est l'avoine qui forme la base essentielle du rationnement.

Le plus souvent l'avoine, préalablement aplatie, est donnée en mélange humide avec de la paille hachée, du son, de la mélasse, quelquefois de la farine d'orge ou du tourteau en poudre. Plus rarement l'avoine, entière ou aplatie, est donnée sèche, additionnée ou non de paille hachée, et les aliments pulvérulents : son, farines, tourteaux, sont incorporés aux boissons offertes à l'écurie.

Dans une partie du Hainaut et dans les Flandres, on fait consommer des féveroles ; celles-ci sont alors distribuées en paille à raison d'une gerbe ou deux par tête. Quelquefois elles sont offertes en graines sans préparation aucune ; plus rarement les graines sont préalablement concassées ou trempées. Sur toute l'étendue de la région limoneuse, les prairies naturelles occupent une superficie relativement minime ; on y consacre de grandes étendues à la culture du trèfle et de la luzerne, et les chevaux consomment le plus généralement du foin de légumineuses.

Voici quelques types de rations données dans les écuries es plus réputées, la quantité de foin distribuée, non mentionnée dans ces rations, étant de 6 à 10 kilogrammes. Les chevaux de M. Hazard recevaient, en période de fort travail, 8 kilogrammes d'avoine, 2 kilogrammes de mélasse ; pendant les chômages, où en général ils se promènent en liberté au grand air durant au moins quatre heures par jour : 4 kilogrammes d'avoine, 2 kilogrammes de mélasse.

Les chevaux de M. Dumont consommaient, en période de fort travail, 7 kilogrammes d'avoine, 1 kgr. 500 de son. On dis-

tribuait dans les écuries de M. Henrion, en période de fort travail : 7 kilogrammes d'avoine, 3 kilogrammes de son ; au repos : 3 kilogrammes d'avoine, 1 kilogramme de son.

M. Nerinkcx-Cloquet donnait à ses chevaux, pendant les rudes travaux d'automne : 8 kilogrammes d'avoine, 2 kilo-

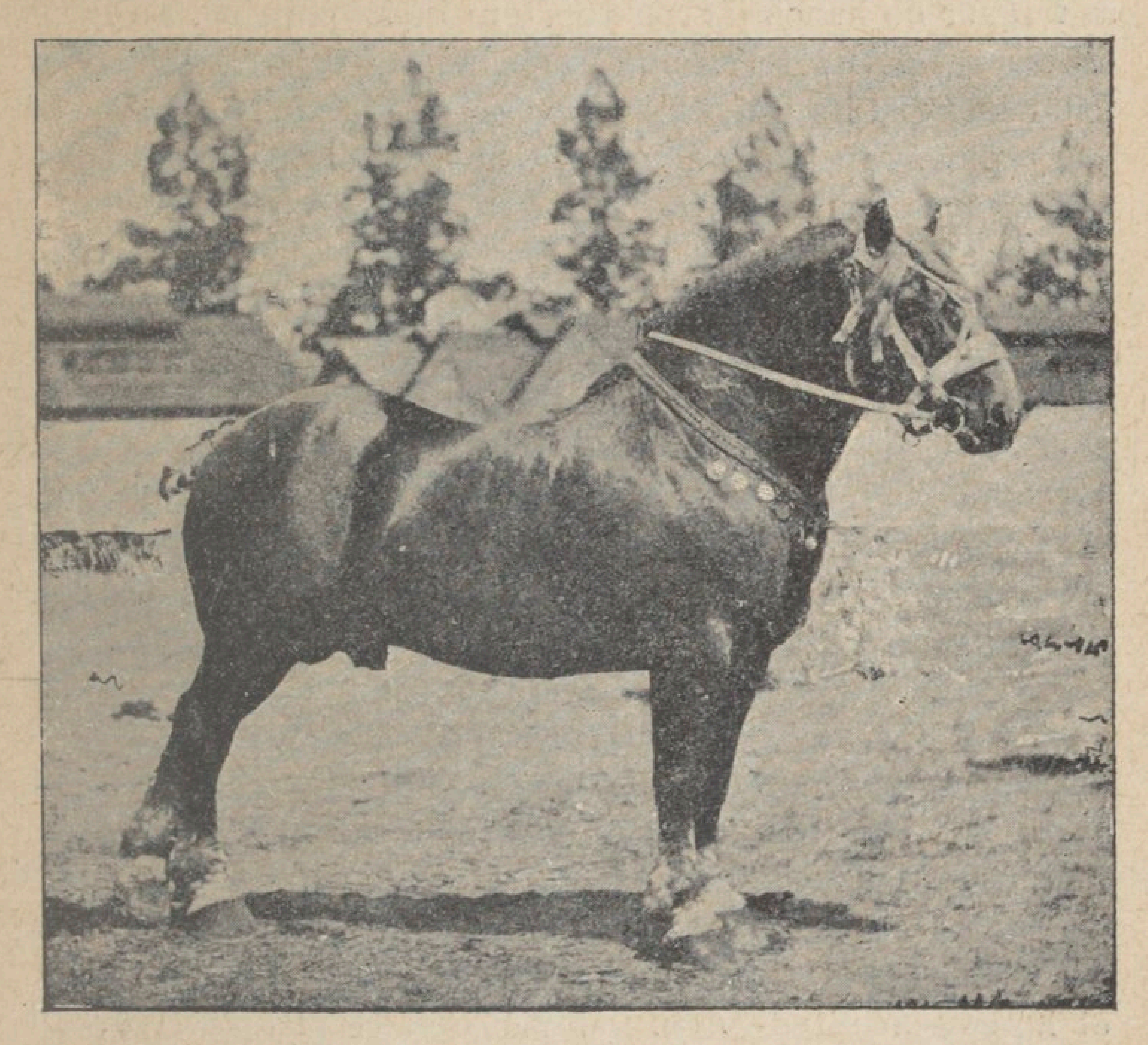


Fig. 62. — Cheval belge portant les médailles acquises aux concours

grammes de son ; de janvier à mars : 3 kilogrammes d'avoine, 2 kilogrammes de son ; de mars en juin. 6 kilogrammes d'avoine, 2 kilogrammes de son. M. Lahaye accordait à ses chevaux, en période de fort travail : 9 à 10 kilogrammes d'avoine, 1 à 1 kgr. 500 de son ; au repos : 4 kilogrammes d'avoine, 1 kilogramme de son. Le rationnement des chevaux de service de la voirie de la ville de Bruxelles comportait : 5 kilogrammes d'avoine, 2 kilogrammes de maïs, 1 kilogramme de mélasse, 6 kilogrammes de foin et 1 kilogramme de paille hachée.

Encouragements et direction de l'élevage. — Le type idéal adopté par la *Société du Cheval de trait belge* est le suivant : « La taille du cheval belge adulte varie de 1 m. 58 à 1 m. 72 ; les étalons de cinq ans et au-dessus pèsent de 1.000 à 1.100 kilogrammes. Très près de terre, il est remarquable par sa largeur de hanches et le pourtour de sa poitrine. La ligne du dos est droite, la croupe bien soudée, les jarrets larges et nets ainsi que les genoux. La croissance du poulain belge est très rapide. Grâce à la manière dont il est élevé, il peut commencer son dressage à vingt mois. »

Pour atteindre ce but, la Société du cheval de trait procéda uniquement par sélection dans l'indigénat, grâce au fonctionnement des *commissions d'expertise*.

Ces commissions d'expertise ont le pouvoir le plus absolu pour l'approbation des étalons, pour décerner les prix dans les concours de juments et les concours d'étalons, enfin pour décerner les primes de conservation pour l'ensemble de la race, mâles et femelles. Il en résulte un accord parfait de vues.

Pour les races de trait, ces commissions sont composées de cinq membres dont un seul nommé par le ministre et les quatre autres, dont un médecin vétérinaire, par la députation permanente. Les membres de cette commission sont nommés pour *quatre ans* d'où une direction identique qui met à l'abri des fantaisies de jurys éphémères.

Les commissions d'expertise sont impitoyables dans le choix des étalons approuvés, marqués au fer rouge sous la crinière et inscrits au Stud-Book. Les mesures les plus sévères sont prises pour s'assurer que ces seuls étalons effectuent des saillies. Chaque commission opère dans une circonscription peu étendue ; son autorité est telle que, si un étalon approuvé par une commission change de circonscription, il lui faut une nouvelle approbation de la commission d'expertise pour faire la monte dans sa nouvelle circonscription.

Les nombreuses récompenses (300.000 francs), accordées tant aux étalons qu'aux poulinières, consistent en primes de conservation. Lorsqu'elle a reconnu une valeur exceptionnelle à un étalon, la commission d'expertise peut remplacer la prime ordinaire de 700 à 800 francs par une prime de 6.000 francs

payable par an et par cinquième. Si un étalon auquel est attribuée une prime de 6.000 francs est vendu à l'étranger, les cinquièmes déjà payés font retour à l'Etat. Mais si, à l'expiration des cinq années, l'étalon reste approuvé, il peut être décerné à son propriétaire une prime annuelle de conservation de 600 à 800 francs.

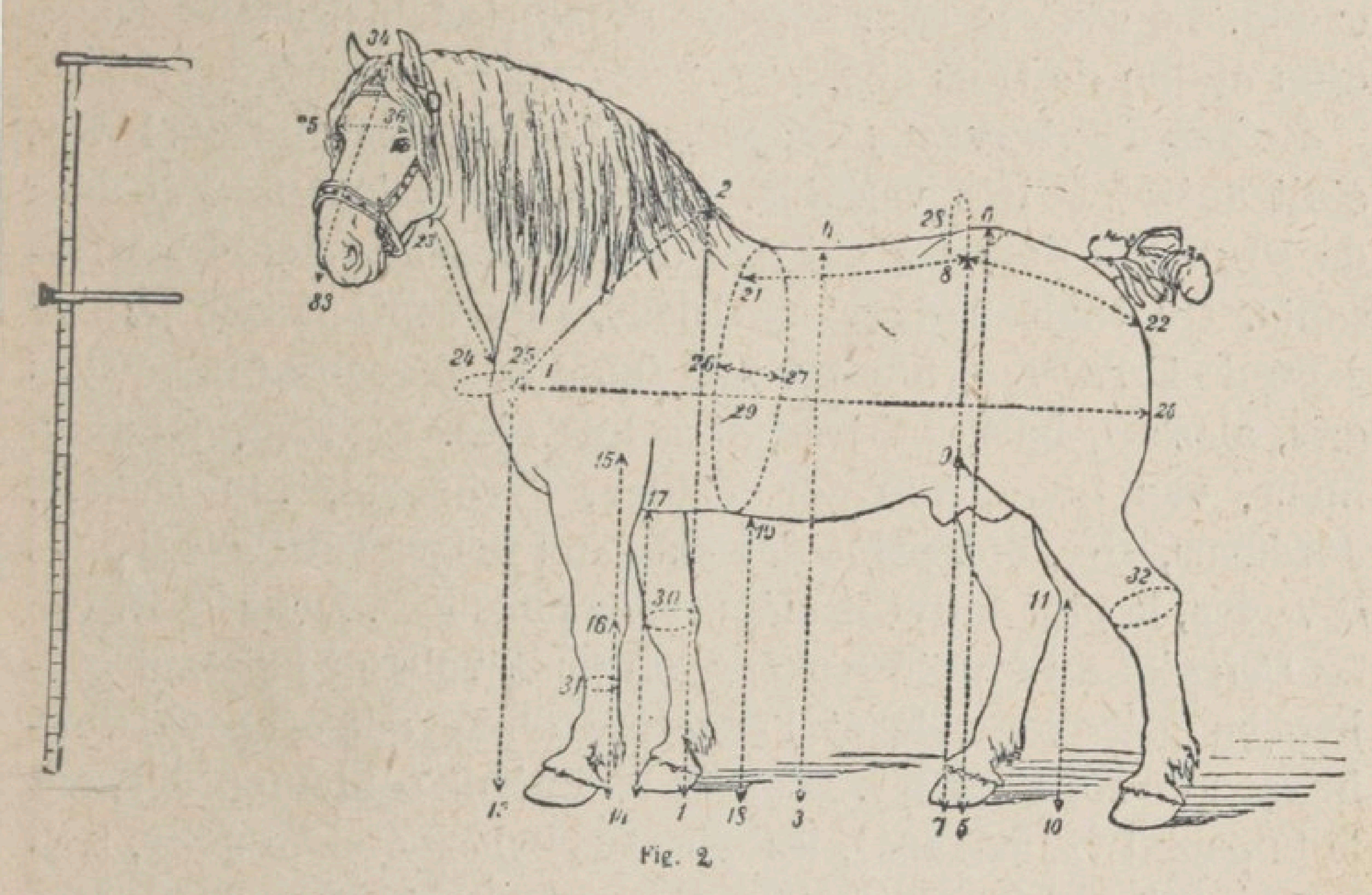


Fig. 63. — Mensurations d'un cheval belge de type moyen. Etalon de trois ans

1-2	1 m. 60	12-20	1 m. 70
3-4	1 m. 55	23-24	0 m. 47
5-6	1 m. 67	26-27	2 m. 10
7-8	1 m. 52	30	0 m. 40
7-9	1 m. 08	31	0 m. 25
10-11	0 m. 63	32	0 m. 50
12-13	1 m. 18	33-34	0 m. 66
14-15	0 m. 99	35-36	0 m. 25
18-19	0 m. 83		

Une prime de conservation de 1.000 francs payable par an et par quart est allouée à toute jument poulinière de cinq ans ou plus qui, une année antérieure, aura obtenu une première prime de concours. Le propriétaire d'un animal de valeur a ainsi plus d'intérêt à le garder qu'à le vendre même un bon prix à l'étranger.

C'est ainsi qu'on avait pu amener la race belge au point actuel, à un état d'homogénéité parfaitement défini.

Le dos fléchi, la croupe courte, trop inclinée, défauts jadis fréquents, sont corrigés chez la très grande masse de chevaux. Les pieds défectueux, autrefois fréquents, sont devenus rares. Les périmètres ont augmenté, notamment le diamètre du canon. Le schéma (fig. 63) donne les principales dimensions d'un étalon de trois ans.

Robes de chevaux belges. — La robe des chevaux belges était autrefois très variable. Le musée des tableaux anciens de Bruxelles donne à cet égard des renseignements intéressants. Un tableau de van Alsloot, représentant une *fête au Parc de Tervueren*, montre une foule de chevaux brabançons gris, alezans, bais, aubères, et même pies. Breydet, Wouvermans, van Loon, van der Meulen, Verhaeghl, van Ostade, Jordaens, etc., ont peint des chevaux belges sous des livrées diverses, le plus souvent même sous poils gris. Dans la *Montée au Calvaire* du Musée Rubens, on peut voir un puissant brabançon gris-pommelé et l'encolure d'une autre cheval brabançon de robe aubère. D'après un auteur contemporain sous le Consulat (1799-1884), les chevaux belges étaient noirs, bais ou gris (Stegen der Putte).

La variété des robes de chevaux belges est donc ancienne ; les éleveurs, jusque dans ces derniers temps, s'en sont si peu préoccupés que, depuis l'institution des grands concours annuels, le championnat a été décerné par les jurys à des étalons et à des juments de toutes robes.

L'acheteur étranger cependant recherche, en général, les robes de couleur uniforme, et les éleveurs belges ont conformé leur production au goût de leurs clients. On put ainsi constater une tendance manifeste à la substitution de robes uniformes alezan ou bai aux pelages formés de poils mélangés, gris, aubères ou rouans.

En 1880, à l'Exposition chevaline nationale, tenue à Bruxelles, on comptait, sur un total de 625 chevaux présentés : 276 bais (44,1 p. 100) ; 81 alezans (13,4 p. 100) ; 41 noirs (6,5 p. 100) ; 108 gris (17,3 p. 100) ; 82 rouans (13,1 p. 100) ; 34 aubères (5,4 p. 100).

En 1904, les 740 chevaux inscrits se répartissaient, au point de vue des robes, comme suit : 323 bais (43,65 p. 100) ; 262 alezans (35,4 p. 100) ; 25 noirs (3,38 p. 100) ; 37 gris (5 p. 100) ; 65 rouans (8,8 p. 100) ; 28 aubères (3,78 p. 100).

Au cours des vingt dernières années, alors que dans les écuries belges le nombre des robes bai est sensiblement demeuré le même, celui des robes alezan, qui continue du reste s'accroître d'année en année, a presque triplé aux dépens des quatre dernières catégories, des robes grises surtout.

Il est donc probable que, dans un avenir peu éloigné, toutes ces dernières robes seront réduites dans la population chevaline belge à une minorité infime au profit des robes alezan et bai. Au concours de 1912 on put voir 12 quadriges complets de juments bai, 1 quadrige de juments alezan, 5 quadriges composites.

Les tendances actuelles semblent favoriser la robe alezan, qui, d'après certains connaisseurs, serait un signe de force, de puissance et de distinction (O. L'Olivier), *Orange I*, régénérateur de la race, était bai-clair, ses deux fils *Brillant* et *Jupiter*, créateurs de lignes célèbres, étaient alezan et leurs descendants réputés *Indigène*, *Gambrinus*, *Mont-d'Or*, *Rêve-d'Or*, présentaient cette livrée. Cependant les éleveurs wallons restent attachés à la robe bai. Les Allemands recherchaient les étalons et les juments alezan.

Statistique et commerce. — La population chevaline belge a subi, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, une sensible diminution.

De 294.537 têtes en 1846, elle tombait, en 1856, à 277.311 têtes, se relevait en 1866 à 283.163 têtes pour retomber en 1880 à 271.974, en 1895 à 271.527 têtes, et remonter en 1912 à 282.648 têtes.

Les statistiques permettent d'affirmer que la diminution, constatée sur l'ensemble, atteint exclusivement le contingent des chevaux dits « de service », catégorie dont les fonctions ont été peu à peu assumées en partie par la vapeur sur les voies ferrées, par l'électricité sur les tramways et par l'automobilisme. Le nombre des chevaux agricoles est plutôt en voie d'accroissement.

Jusqu'en 1854, l'exportation annuelle était de 13.000 à 14.000 têtes. De 1861 à 1870, elle tomba à une moyenne de 12.000 têtes, tout en dépassant l'importation de 7.000 têtes, comme dans la période précédente.

Jusqu'à cette époque, c'est la France qui est le meilleur client des éleveurs belges ; l'Allemagne ne vient qu'au deuxième rang. A partir de 1870, cette situation s'intervertit, et les achats allemands atteignent rapidement une intensité telle que, depuis des années, 80 p. 100 des chevaux belges exportés prenaient le chemin de l'Allemagne ; des essais d'introduction et d'élevage du cheval belge en Allemagne étaient tentés parallèlement dans les provinces des Pays rhénans.

De 1871 à 1880, l'essor de l'industrie belge détermine, d'une part, une consommation plus grande de chevaux dans le pays même, tandis que l'extension de la culture de betteraves à sucre, considérée à tort d'ailleurs comme incompatible avec l'élève du cheval, à cause de la somme excessive de travail imposée aux attelages, arrête le développement de l'élevage, et l'exportation belge tombe à 10.000 têtes, ne dépassant plus l'importation que de 2.500 têtes.

On ne tarde pas à reconnaître cependant la possibilité d'allier la culture intensive à la production du cheval, et insensiblement, les cultivateurs sucriers repeuplent leurs écuries de poulinières. Les Belges, en 1890, pouvaient exporter 20.000 et, en 1895, 25.000 chevaux.

Les exportations diminuèrent de l'année 1896 à l'année 1901. Cette chute était due à la crise industrielle qui surgit en 1900 et sévit avec une intensité particulière en Allemagne, au point de diminuer d'environ 3.500 têtes le contingent moyen de chevaux que ce pays importe tous les ans de Belgique. Depuis cette date, le mouvement d'importation avait repris son intensité. La Belgique avait exporté, en 1900, 23.015 chevaux et 34.598 en 1910. Les documents douaniers de l'Empire allemand montrent, en effet, que celui-ci recevait de Belgique, durant ces années, 20.000 chevaux de trait environ, comprenant 150 reproducteurs.

Les Etats-Unis ont réalisé des achats de chevaux brabançons, et, au cours de l'année 1903, la *Société du cheval de trait*

belge a délivré 400 pedigrees d'étalons et 26 pedigrees de juments à des acheteurs américains. Le chiffre des exportations aux Etats-Unis, qui ne dépassait pas 127 têtes en 1899, atteignait 1.600 têtes en 1916.

Un certain nombre de chevaux belges sont importés en Italie, en France (culture intensive du Nord et des environs de Paris). Les besoins de la Belgique en chevaux de remonte, de luxe et de services légers divers, ne sont satisfaits que dans une mesure insignifiante par la production indigène et doivent, par conséquent, être couverts par l'importation.

L'importation de ces diverses catégories de chevaux était (en 1914) de 18.000 chevaux environ, auxquels il faut ajouter 10.000 à 15.000 chevaux de réforme destinés à l'abattoir, où ils sont envoyés directement après malléinisation préalable. Les chevaux de boucherie mis à part, la Belgique exportait donc, en chiffres ronds, 5.000 chevaux et poulains de plus qu'elle n'en importait. La moyenne de l'exportation annuelle des chevaux belges représente environ 10 p. 100 des existences totales.

Les chevaux importés en Belgique étaient du type léger (pur-sang de France et d'Angleterre, demi-sang hollandais), sauf la production du demi-sang qui n'est pas à sa place en ce pays et, sauf quelques anglo-normands, quelques hackneys.

Prix et valeur. — En 1837, les meilleurs étalons n'étaient pas estimés plus de 600 francs ; en 1849, le prix de 1.200 francs était considérée comme exceptionnel. En 1860, le prix moyen des chevaux et des poulains vendus aux foires belges était respectivement de 382 et 631 francs. A la même époque, le prix d'un étalon d'élite ne dépassait pas 3.000 francs ni celui d'une jument 6.500 francs.

Bayard (1146) fut acquis en 1877,-à l'âge de douze ans, au prix de 1.700 francs ; *Mercure* (714), à l'âge de trois ans, fut payé 1.350 francs, en 1878 ; le fameux *Brillant* (708), en 1882, coûta le prix, jugé énorme, de 4.000 francs.

Après la création du Stud-Book en 1886, les prix s'élèvent rapidement. En 1889, *Jupiter* (126) est payé 6.000 francs. En 1896, les étalons atteignent le prix de 10.000 francs. Le prix de 12.000 francs payé en 1896, pour *La Vallière* (14.923), n'est plus isolé comme prix d'une jument d'élite.

On a signalé des prix de 13.000 francs, 20.000 francs, 26.500 francs, 27.000 francs, respectivement payés pour *Bristol* (9406), *Tambour de Basque* (20,774), *Cob d'Elbecq* (20696) et *Nickel* (11000).

Une offre de 40.000 francs faite pour *Rêve-d'Or* (7406) à Paris, en 1900, fut déclinée. *Olympien* (8144)), fils de *Jupiter*, fut acquis, en 1897, pour le haras de Wickrath, au prix de 17.500 francs ; *Mariemont* (14192), fils de *Gerfaut II* (2538 *bis*), et *Flacon* (20092), petit-fils de *Jupiter*, furent aussi tous deux acquis par l'Allemagne : le premier, en 1900, au prix de 22.000 francs ; le second, en 1902, au prix de 30.000 francs. Enfin, dernier record, une offre de 125.000 francs a été refusée au concours de Bruxelles de 1911 pour *Condé*, étalon belge, âgé de trois ans, ainsi qu'une offre de 150.000 francs pour *Bienfait de Masny*.

Situation actuelle. — Le trente-deuxième concours national des chevaux reproducteurs organisé par la Société royale « Le cheval de trait belge » en 1921, a montré qu'en ce qui concerne le rapport entre la grosseur des reproducteurs et l'ossification, un progrès marqué a été réalisé. Tandis qu'en 1880, un cheval mesurant 23 centimètres de canon était encore un phénomène, aujourd'hui on atteint couramment pour les étalons 27 à 28 centimètres ; certains dépassent même cette grosseur, et, pour les juments, 25 à 26 centimètres.

A l'avenir, le maximum étant atteint, on devra surtout chercher à consolider le système osseux de plus en plus pour maintenir le type idéal obtenu. En outre, le Concours a montré que l'homogénéité de la race se perpétue dans d'excellentes conditions, le cheval belge possède une origine bien définie, dont Jupiter a constitué le procréateur par excellence. Le sang de ce raceur s'est trouvé dans plus de 80 p. 100 des chevaux exposés. Le championnat des étalons, comme le championnat des juments, est de la lignée de *Jupiter* (1).

En ce qui concerne la robe, une évolution nette peut être constatée. Au concours de 1880, sur un total de 625 che-

(1) Rasquin. — *Journal de la Société nationale des agriculteurs de Belgique*, juin 1921.

vaux présentés, avaient été enregistrés 44,1 p. 100 de bais, 13,4 p. 100 d'alezans, 6,5 p. 100 de noirs, 17 p. 100 de gris, 13,1 p. 100 de rouans et 5,4 p. 100 d'aubères. En 1904, les pourcentages étaient les suivants : 43,65 p. 100 de bais, 35,4 p. 100 d'alezans, 3,38 p. 100 de noirs, 5 p. 100 de gris, 8,8 p. 100 de rouans, 3,7 p. 100 d'aubères. Dans le concours de l'année 1921, les pourcentages se modifient encore plus au profit de la robe alezane. Ont été enregistrés : bais 41 p. 100, alezans 48 p. 100, aubères et rouans 8 p. 100, noirs et gris 3 p. 100. Voici d'ailleurs les chiffres pour le pourcentage des primes eu égard aux robes en question : bai, 35 p. 100 de prix ; alezane, 54 p. 100 de prix ; aubère et rouane, 9 p. 100 de prix ; noire, 2 p. 100 de prix. La robe noire et les robes aubère et rouane disparaissent donc pour en arriver aux robes alezanes et bai, qui sont les robes dominantes du cheval de gros trait belge.

FRANCE

I. — RACE ARDENNAISE FRANÇAISE

Historique. — L'ardennais primitif présentait les caractères propres aux chevaux de montagne. De petite taille (1 m. 42 à 1 m. 52), court, trapu avec des lignes élégantes qui justifient, jusqu'à un certain point, la légende de son origine orientale (1), très rustique, il vivait dans les bois de l'Ardenne belge et française. C'était un cheval parfait pour la selle, le trait léger. Les chevaux ardennais, de petite taille et d'apparence musclés, possédaient des qualités d'endurance, de vigueur et d'adresse qui les avaient rendus universellement célèbres.

La membrure était forte et régulière, le garrot élevé, les épaules plates, les jarrets petits et parfois crochus. L'encolure rouée portait une tête sèche, un peu camuse, avec un œil proéminent, des oreilles courtes et bien plantées (fig. 64).

La conformation courte et ramassée de ces équidés n'en faisait pas de beaux chevaux, mais ils possédaient un fond

(1) Les moines de Saint-Hubert en Luxembourg lâchaient, assure-t-on, dans la campagne, leurs étalons importés d'Orient.

extraordinaire, beaucoup d'énergie et une grande résistance. Sous la Révolution et l'Empire, l'Ardennais remontait même des régiments de cavalerie légère (Général Marbot) (1). Les chevaux ardennais eurent l'occasion de manifester leur haute valeur lors de la campagne de Russie. Cette entreprise géniale et téméraire de Napoléon Ier occasionna la ruine de la cavalerie impériale, que les exploits de Murat et de Lasalle illus-

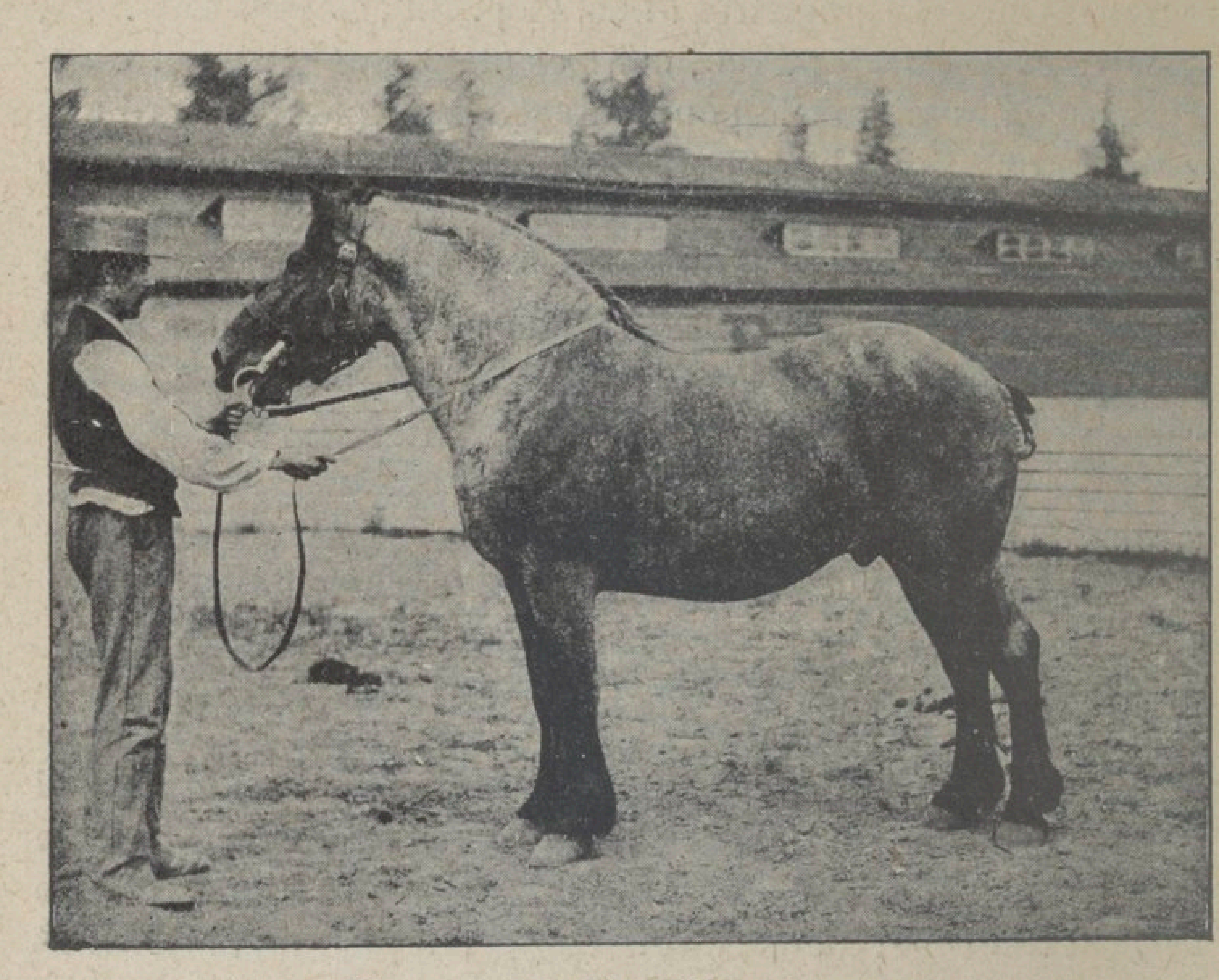


Fig. 64. — Etalon ardennais rouan.

trèrent dans le monde entier. Les chevaux semèrent de leurs cadavres la route de la retraite ; seuls, les ardennais, accoutumés au rude climat de leur pays, supportèrent vaillamment ces épreuves et ramenèrent en France l'artillerie impériale.

Caractères spécifiques. — L'ardennais ne ressemble ni au percheron ni au boulonnais. Qu'il soit grand ou petit, c'est un animal trapu, un « ragot ». Sa tête, large du haut, est étroite

(1) A propos de la Remonte du 4e hussards et du 11e chasseurs, les Archives de la Guerre mentionnent : « La Remonte des Ardennes est très belle » (E. Meuleman).

du bas, son œil beau, son encolure forte et haute, sa poitrine très près de terre, sa côte descendue et profonde, indice d'un tempérament exceptionnel, ses hanches larges, ses articulations basses, sa membrure large, ses fesses fortes et descendues, ses allures si étonnamment dégagées pour sa masse, lui donnent une tournure très particulière (Comte de Comminges).

Le type actuel présente une taille variant entre 1 m. 55 et 1 m. 65, un poids voisin de 550 kilogrammes.

Les croisements réalisés avec le type belge ont allongé la face de l'ardennais qui reste camuse. Le corps est toujours trapu, près de terre, la croupe musclée, double, les hanches écartées, les membres nets et puissants, les articulations solides. Les crins se montrent abondants. La robe est alezan brûlé, à extrémités délavées, rouan, aubère, bai.

Le cheval indigène est petit sur les côtes de la Meuse, à droite depuis Mézières jusqu'à Givet ; moyen sur les deux rives de la Meuse en dessous de Mézières, et grand sur le plateau de Rocroy. Il prend des proportions énormes, surtout dans le Nord où il adopte le tempérament mou du belge.

On l'élève encore dans la Lorraine annexée et dans les provinces rhénanes où il reste moyen, mais devient lymphatique.

Dans la Lorraine existait jadis un cheval de légère, amélioré par les célèbres anglo-arabes du duc de Deux-Ponts ; puis ce cheval de selle se trouva être devenu sous Napoléon III un très bon artilleur qui s'oriente actuellement vers l'ardennais.

Croisement et sélection. — Malheureusement, les efforts faits en vue de grandir sa taille réduite, à l'aide de croisements divers, avaient contribué à placer l'ardennais dans un état de variation désordonnée, où ses qualités foncières se distinguaient à peine. Successivement, on utilisa pour le croisement des étalons arabes (vers 1810), le pur-sang et le demi-sang anglais (1840), des percherons (1860), des boulonnais (1878), des flamands, frisons, etc. La création d'un haras à Charleville ne put réussir à orienter dans les Ardennes la direction de l'élevage, qui, pendant plusieurs années, fut poursuivi sans aucun ordre ni méthode, les accouplements les plus divers étaient essayés puis abandonnés avec la même légèreté.

Les funestes effets de ces infusions de sang étranger ne

tardèrent pas à se manifester ; les Sociétés agricoles et vétérinaires s'unirent alors pour remédier rapidement à cette crise et tenter de reconstituer par pure sélection le type de la race ancienne.

Dans les concours ou les expositions, les seuls étalons ou juments présentant une conformation rappelant l'apparence trapue et robuste des anciens ardennais furent primés, et peu à peu s'éliminaient les caractères défectueux provenant de l'union des races étrangères. Le « Stud-Book ardennais » était créé en 1888 ; on sélectionna avec soin l'ardennais indigène et quelques bons étalons furent introduits de l'Ardenne belge, du Hainaut. Ainsi parvint-on à reconstituer l'ardennais, réclamé par la culture, l'industrie ou la remonte de l'artillerie ; mais la difficulté de ces reconstitutions doit mettre les éleveurs en garde contre les dangers de ces croisements inconsidérés.

Alors qu'une seule alliance suffit pour imprimer à toute une lignée de chevaux des particularités de race, il faut toute une suite de générations pour éliminer un simple détail de conformation, suffisant cependant à déprécier d'une manière considérable les élèves produits (1).

Grâce à une direction habile, les tentatives des éleveurs furent couronnées de succès ; on a d'ailleurs déterminé la création de plusieurs variétés d'ardennais, la corpulence et la taille des sujets étant déterminés par la fertilité du sol des diverses régions des Ardennes françaises.

Le *Comice agricole de Lunéville* et la *Société hippique des Ardennes* ont pris la tête d'un mouvement qui dotera la région de chevaux « type artilleur » au moyen de juments sélectionnées et de petits ardennais, bien faits et actifs, capables de tirer de lourdes charges à des allures rapides.

Les Haras, en 1914, comptaient 236 étalons ardennais, dont 42 à Rosière, 73 à Montier-en-Der, 53 à Compiègne ; on doit ajouter 300 étalons autorisés et répartis dans l'Est. La plu-

(1) J'ai pu visiter un haras à Forêt, près Attigny, où, par une persévérante sélection, on a pu reconstituer le type pur de l'ardennais. Cependant les efforts les plus constants n'ont pu faire disparaître les oreilles longues et tombantes des familles chevalines exploitées résultant d'un accouplement déjà lointain avec un étalon frison.

part de ces rouleurs étaient les rebuts de la Belgique qui se montrait beaucoup plus sévère que nous. A Annecy, sont utilisés 28 ardennais nationaux dont on est très satisfait ; à Besançon 23 ; en Bretagne, 16.

Concurrencé par celui du trait, l'élevage du demi-sang anglo-normand décline rapidement dans l'Est. Si, en 1904, on comptait dans le VIe arrondissement 8.581 saillies de demi-sang contre 12.000 de trait, on en compte aujourd'hui plus de 18.000 de trait contre 5.100 de demi-sang. L'anglo-normand est considéré dans le pays comme tout au plus bon à faire des carrioleurs ayant un peu de train (1). A ce titre, il rend encore néanmoins des services que ne saurait rendre l'ardennais.

Pour satisfaire aux demandes de plus en plus nombreuses, les Haras achètent tous les ans des ardennais belges purs, et des ardennais indigènes, notamment au Concours des reproducteurs, ainsi qu'aux réunions spéciales d'achat de Valenciennes et de Charleville. Dans le commerce, on trouve de bons ardennais pour 1.000 ou 1.200 francs.

Les courtiers allemands en achetaient beaucoup en bas âge et à des prix rémunérateurs.

On élève l'ardennais français dans les Ardennes, la Haute-Marne, la Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et même les Vosges par suite de la disparition de l'ancien cheval lorrain.

L'élevage dans les Ardennes. — Le nord et le centre du département entretiennent un nombreux bétail. Les poulains sont vendus au sevrage ou à dix-huit mois aux cultivateurs de la région ouest, le « pays de Champagne », qui les élèvent et les vendent ensuite dans la Brie, le Soissonnais, ou aux marchands des grandes villes, Paris, Lyon, Nancy, etc.

Nous trouvons là encore un heureux exemple de la division du travail.

Dans les arrondissements de Mézières, Sedan, Rocroy, au nord de ceux de Rethel, Vouziers, régions de prairies naturelles, on fait naître les poulains. On élève dans le nord des arrondissements de Rethel et Vouziers, dans le pays de Champagne (zone de céréales et de prairies artificielles).

(1) Comte de Comminges, *Les races chevalines françaises et anglaises.*

L'élevage dans la Haute-Marne et la Marne. — La Haute-Marne élève des poulains ardennais, vendus à dix-huit mois ou gardés jusqu'à trois, quatre ans. Le cheval ardennais, le belge prennent dans ce pays la prédominance sur le percheron, le boulonnais qu'on y produisait autrefois.

La région de Bassigny produit des jeunes chevaux exportés en Suisse, en Allemagne, en Italie par des courtiers. On abandonne en ces pays la production du demi-sang dont le seul revenu est la vente aux Remontes militaires.

Dans la Marne, on entretient surtout des chevaux de trois ans, achetés dans les centres voisins.

L'élevage en Meurthe-et-Moselle. — Vers le milieu du XVIIIe siècle, on rencontrait en Lorraine deux races de chevaux.

La race autochtone était de petite taille, du type brachycéphale, avec les rayons raccourcis, le corps court de dos et de rein, épais, fortement musclé, la tête petite, l'encolure épaisse, les articulations larges, les aplombs réguliers, la croupe avalée (Marange).

Ces animaux, excellents pour le trait, et fournissant au besoin une longue course, étaient suffisamment adaptés au sol, au climat et à la nourriture qui ne pouvait leur être offerte que d'une façon un peu parcimonieuse. Leur développement était précoce ; on commencait à les atteler à l'âge de deux ans, et, à partir de ce moment, leur travail payait leur nourriture.

L'exiguïté de leur taille était due, non seulement au sol et au climat, mais aussi au travail fatigant imposé à des sujets trop jeunes, et à la faible quantité d'aliments accordée.

La seconde race était la race fine ; les sujets étaient plus distingués et moins lourds. Elle provenait de la race de Deux-Ponts, importée par Stanislas, roi de Pologne devenu duc de Lorraine. Son origine était le cheval oriental, et ses descendants, tout en conservant sa petite taille — 1 m. 46 à 1 m. 50 en moyenne — en prenant un peu plus d'étoffe, avaient conservé toutes ses qualités, même sous le climat lorrain et avec la nourriture précaire accordée.

Avant de venir en Lorraine, ces animaux avaient été, depuis de longues années déjà, acclimatés dans la principauté de

Deux-Ponts, qui présente avec la Lorraine beaucoup de points communs.

La robe était généralement bai-brun, la taille moyenne et même au-dessous ; les formes harmonieuses. La croupe se montrait cependant un peu pointue, mais la poitrine était très

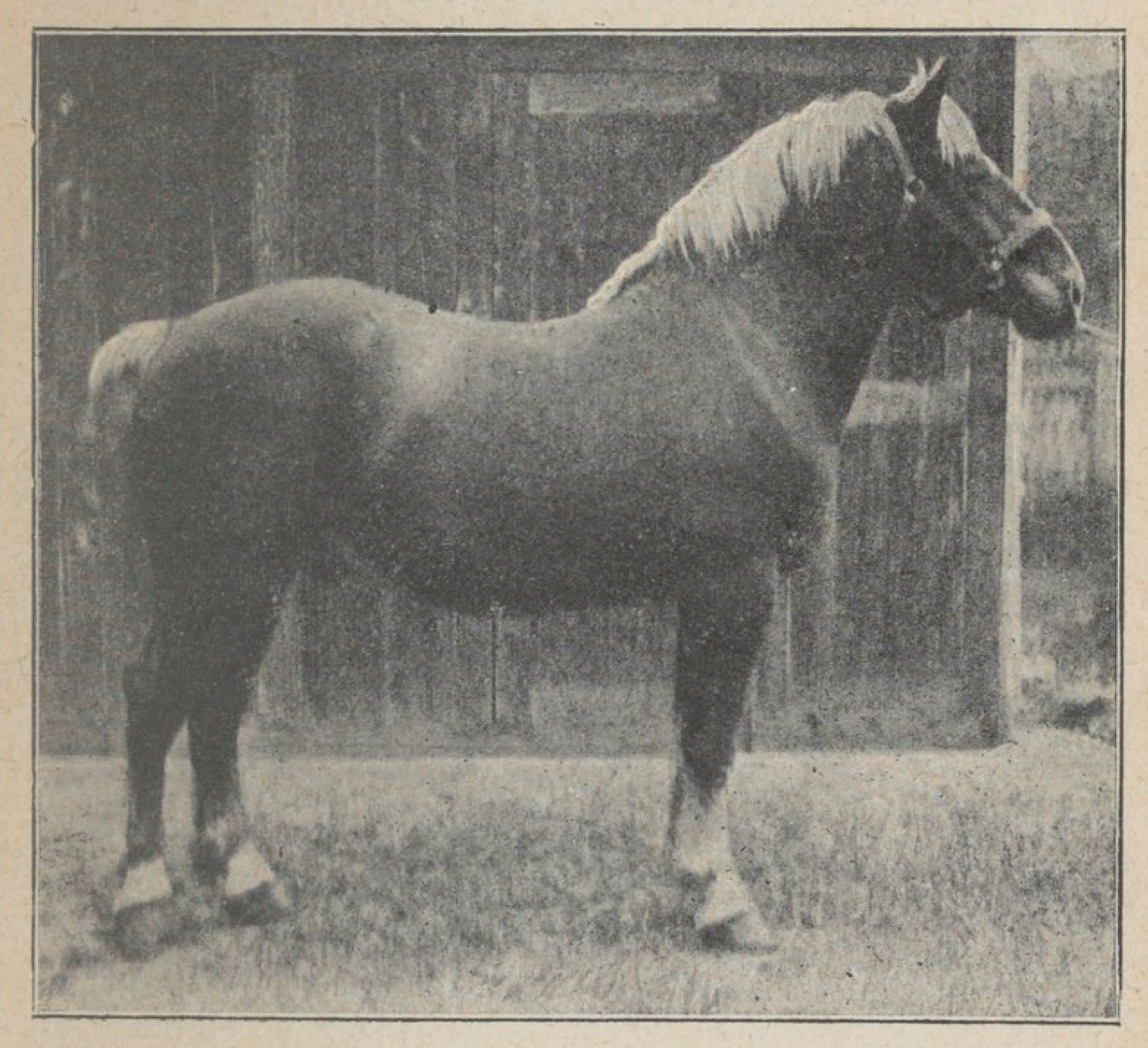


Fig. 65. — Cheval lorrain : *Jupiter*, alezan, 30 mois, par *Grain d'Or*, ardennais importé, et *Duchesse*, ardennaise, fille de *Coquette* et *Alfa*, ardennais importés.

large, la côte ronde, les aplombs réguliers et les membres solides.

Il y a trente ans, on rencontrait encore assez fréquemment, en Meurthe-et-Moselle, des sujets présentant les caractères de ces deux races, mélangées par de nombreux croisements. Ceux qui se rapprochaient le plus du type apprécié étaient de robe gris-moucheté ou gris-truité, avec la tête courte, carrée, la nuque large, les oreilles petites attachées bas, donnant à

l'animal une expression particulière. Le dos n'avait pas toujours conservé sa belle ligne, il était souvent un peu creux, et la croupe assez avalée, mais les membres restaient solides, nerveux avec des articulations larges, la poitrine profonde, la côte ronde. Ce cheval avait conservé ses qualités de sobriété, de fond et d'endurance ; excellent pour le trait, il pouvait, après avoir fait dans sa journée deux attelées de charrue, fournir encore une course de 30 kilomètres en moins de trois heures, en consommant seulement 2 ou 3 litres d'avoine.

L'Administration des Haras orienta délibérément la Lorraine vers la production du cheval de cavalerie légère. Peut-être y serait-on arrivé par la sélection et l'amélioration des méthodes d'élevage, mais on employa le croisement de la jument de pays avec le demi-sang anglo-normand. Cette expérience a duré plus d'un siècle, malgré les plaintes des éleveurs et des membres des Commissions de remonte. On obtenait des produits décousus, dépourvus de squelette et de vigueur, porteurs de tares parfois avant d'avoir travaillé. Une réaction s'est manifestée et actuellement l'élevage s'oriente vers le cheval de trait.

Le choix de la race améliorante fut longtemps débattu en Meurthe-et-Moselle. Comme il était impossible, étant donnée la variation désordonnée dans laquelle se trouvait l'espèce chevaline, de recourir à la sélection, on dut tenter l'importation de reproducteurs, en favorisant l'introduction d'étalons.

La race amélioratrice devait logiquement être choisie parmi celles qui vivent sur un sol semblable et sous un climat analogue. Ces conditions limitaient le choix ; elles éliminaient les races boulonnaise, percheronne et nivernaise ; restait l'ancienne race bretonne de petite taille, vivant sur les terrains granitiques et l'ardennaise. Il parut plus rationnel de s'adresser à cette dernière race, le sol et le climat des Ardennes étant sensiblement les mêmes que ceux de Meurthe-et-Moselle.

L'arrondissement de Lunéville a toujours tenu en honneur l'élevage du cheval. Un Syndicat d'élevage se constitua avec l'appui moral et pécuniaire du *Syndicat agricole de Lunéville.* On obtint du Conseil général à titre d'essai, et pour une période

de six ans, une somme de 3.000 francs pour l'achat d'étalons ardennais. Cette somme était prélevée sur les ressources consacrées par le département aux concours de juments poulinières et de pouliches de demi-sang.

Depuis cette époque, tous les ans, de nouveaux étalons sont

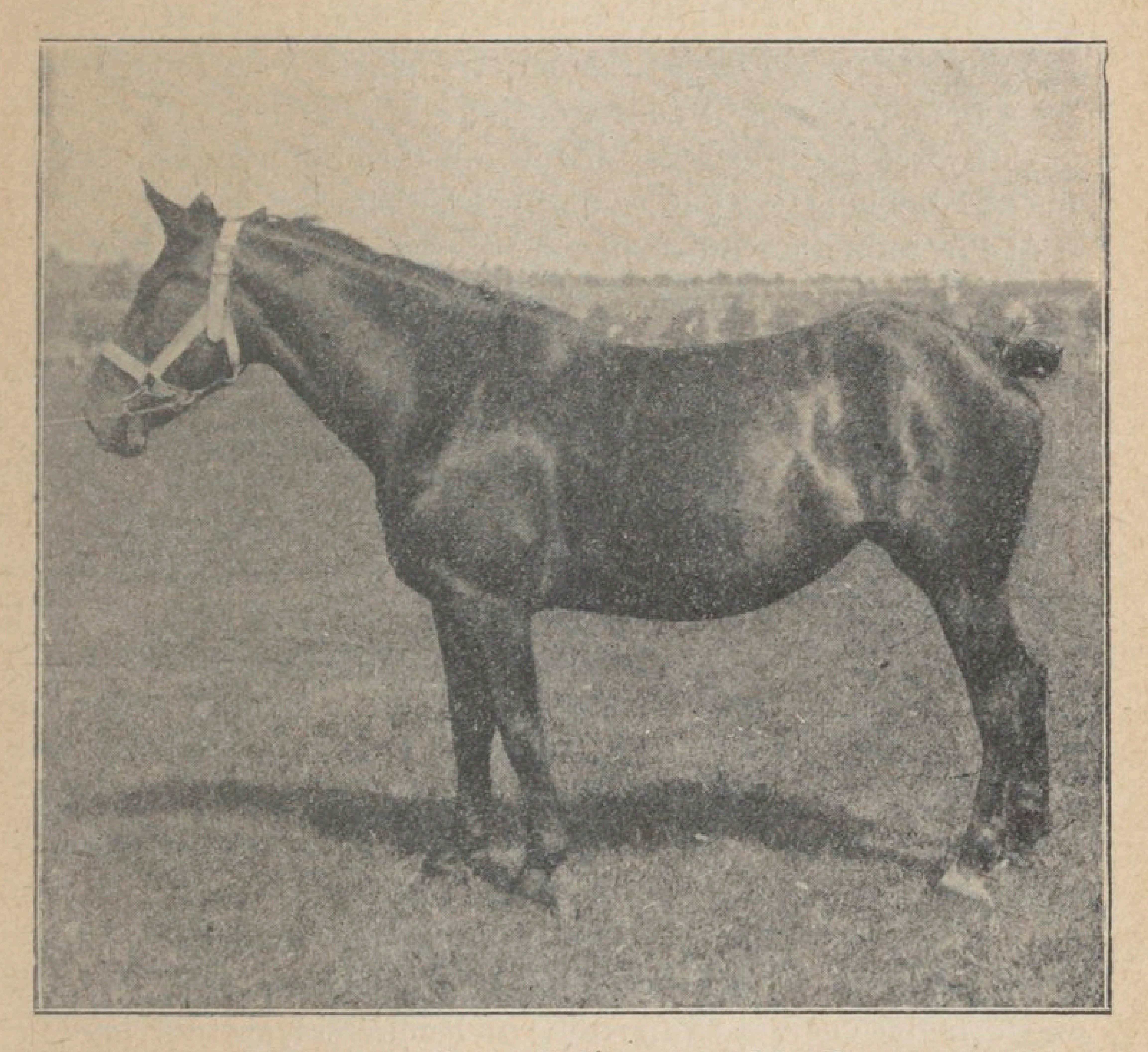


Fig. 66. — Cheval de Meurthe-et-Moselle.

importés par le Syndicat de Lunéville, et les progrès accomplis sont perceptibles. Les produits ont une conformation de plus en plus régulière.

Les éleveurs de Lunéville avaient, au début, en même temps que des étalons, importé un certain nombre de pouliches. Cette opération n'a pas procuré les résultats heureux espérés : un certain nombre de ces femelles restaient stériles, et les produits obtenus étaient, le plus souvent, moins réussis que les poulains

obtenus avec les juments de pays et ces mêmes étalons.

Le modèle cherché pourrait être ainsi décrit : sujet près de terre avec un squelette bien développé, la côte ronde et les articulations larges ; le dos et le rein courts et aussi droits que possible. La taille reste comprise entre 1 m. 52 et 1 m. 56, le poids entre 450 et 500 kilogrammes. Sauf des cas exceptionnels, la taille de 1 m. 56 ne peut guère être dépassée sans s'exposer à des défauts graves de conformation.

Quand ce résultat sera obtenu, on sélectionnera en continuant l'amélioration par les méthodes d'élevage.

Si l'introduction du demi-sang a occasionné la disparition de l'ancienne race lorraine, si elle a, momentanément, paralysé chez les éleveurs le goût et la connaissance du cheval, elle procura l'avantage de donner aux produits une dose de sang, de nervosité qui fait quelquefois défaut à certains sujets de la race ardennaise.

Un Syndicat d'élevage a été fondé dans l'arrondissement de Nancy. Un syndicat semblable fut créé à Toul ; un autre existe dans l'arrondissement de Briey.

Le Syndicat de Nancy organise, chaque année, une excursion en Belgique pour visiter des élevages importants, et acheter de jeunes mâles d'origine confirmée, en choisissant ceux d'entre eux qui paraissent ne pas devoir dépasser la taille de 1 m. 60 à cinq ans. Ces sujets sont cédés assez facilement par les éleveurs belges, qui visent surtout au gros (1).

En outre, les robes bai et alezan jouissaient en Belgique d'une faveur spéciale, les poulains rouan ou aubère se vendaient moins cher, et en Lorraine on les préfère, surtout parce qu'on les croit plus rapprochés de l'ancienne race ardennaise.

L'Administration des Haras a dû placer une certaine quantité d'étalons de trait dans son dépôt de Rosières, avec la réserve qu'ils seraient affectés exclusivement au département des Vosges. Ces étalons étaient de conformation défectueuse et en présence des résultats obtenus, les éleveurs ne les ont plus utilisés, et l'Administration avait conclu de cet essai que l'élevage du cheval de trait était impossible en Lorraine.

(1) L. Marange, *La Vie agricole.*

Depuis cette époque, en présence des progrès réalisés par les Syndicats d'élevage du cheval de trait, des étalons ardennais ont été placés en grand nombre à Rosières. Actuellement il y en a à peu près autant que de demi-sang, et ils effectuent plus de saillies.

Le Syndicat de Lunéville poursuit parallèlement la création d'un *Syndicat régional du cheval de trait dans le Nord-Est*, comprenant les départements des Ardennes, Marne, Meuse, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Saône, Belfort, Doubs et Jura, où l'élevage du demi-sang ne donne que de faibles résultats.

Mode d'élevage. — Le sol du département de Meurthe-et-Moselle est formé, pour la plus grande partie des terrains non boisés, par les couches du trias et du lias.

Les éleveurs lorrains ne peuvent produire des chevaux de grande taille ; la nourriture dont ils disposent ne fournirait pas les matériaux nécessaires à la formation des os et des muscles, et des sujets trop pesants seraient, la plupart du temps, inutilisables pour les travaux agricoles. Les terres lorraines sont fortement argileuses et, par les pluies abondantes, elles deviennent difficiles à cultiver : les animaux enfoncent d'autant plus profondément qu'ils sont plus lourds. Les éleveurs visent donc à produire des sujets dont la taille varie entre 1 m. 52 et 1 m. 56, avec un poids de 450 à 500 kilogrammes environ.

En général, les éleveurs ne nourrissent pas assez les poulains, et le retard subi au sevrage empêche les élèves d'acquérir leur complet développement. Si l'avoine est insuffisante, il faut ajouter à la ration d'autres grains, orge, seigle, maïs, farine, etc. Il conviendrait en outre d'ajouter une certaine quantité de poudre d'os destinée à fournir les matériaux nécessaire à la formation du squelette. L'emploi des scories de déphosphoration, épandues sur les prairies et dans les champs, a déjà procuré des résultats avantageux.

Les progrès de l'Ardennais.

Dans les départements du nord de la France, en Picardie, la production de l'ardennais fait des progrès constants. Le

succès et la progression de cette production sont un des points les plus caractéristiques de l'élevage actuel.

L'ardennais français est judicieusement orienté vers la production d'un cheval de trait léger (agriculture ou commerce), du type artillerie ou du postier très à la mode aujourd'hui. Les praticiens recommandent une sélection plus étroite des étalons indigènes, l'emploi de l'étalon ardennais belge, la conservation des poulinières et des pouliches, enfin un mode d'élevage rationnel : sevrage moins hâtif, mise en service plus tardive, alimentation riche (avoine, pâturage ; fumures phosphatées abondantes sur les terres).

L'ardennais, ces dernières années, nous l'avons dit, est en progrès constant ; son élevage gagne le Nord-Est, le Nord et certains centres isolés.

La circonscription de Compiègne, qui embrasse le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne, l'Oise, la Seine-et-Marne, est une des plus grosses productrices de chevaux de trait.

Les étalons nationaux de trait ont augmenté de 20 unités en cinq ans. Les percherons, qui avaient jadis dans le pays quelques représentants mâles, sont remplacés par les ardennais qui jouissent, en ce moment, d'une vogue grandissante.

Les 483 étalons de trait nationaux, approuvés et autorisés, sont complétés à un millier, en majorité ardennais, par les étalons admis. Les juments saillies peuvent être évaluées à 50.000 (1).

La circonscription de Montier-en-Der est, avec celle de Rosières, le pays privilégié de l'ardennais. Elle comprend cinq départements : les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne, l'Aube et l'Yonne. Depuis que l'on réclame pour l'artillerie des chevaux étoffés, mais plutôt petits, on a favorisé dans nos provinces du Nord et de l'Est l'élevage de l'ardennais, moitié français, moitié belge.

C'est un cheval possédant, sous une formule réduite, une grande intensité de puissance. Franc du collier, il montre une rusticité qui lui a permis de détrôner, dans les pays pauvres,

(1) Vicomte Martin du Nord, Situation de l'élevage en France. Mémoire publié par la *Société des Agriculteurs de France.*

les races de trait plus délicates. Il est moins apte à la selle que le breton, il possède moins de sang et se montre moins rapide, mais il est plus facile à manier, plus résistant à des fatigues prolongées et aux mauvais soins.

L'ardennais race remarquablement et arrive à donner du type à des produits de mères très inférieures.

Les meilleurs poulains mâles ardennais sont importés en Belgique, les autres allaient en Allemagne où ils étaient très appréciés pour leur activité au travail et leur aptitude à la traction. Les chevaux de trait plus grand sont emmenés pour être élevés dans la Somme, la Seine-Inférieure et la Mayenne.

La circonscription de Rosières comprend trois départements : Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges. L'élevage de la région lorraine périclitait, nous l'avons vu, quand il reçut une vitalité nouvelle par l'importation du petit ardennais.

Toutes les races étaient jadis représentées au Haras, la région ne faisait qu'un médiocre élevage de demi-sang. Aujourd'hui les jumenteries de trait des Vosges et de Meurthe-et-Moselle ont doublé en cinq ans ; les étalons nationaux ont passé de 17 à 37, et les étalons ardennais, autorisés, approuvés et admis, sont environ 1.500, répartis dans toute la 6e inspection jusque dans l'Yonne (Vicomte Martin du Nord).

La circonscription de Besançon réunit le Doubs, la Haute-Saône, la Côte-d'Or, le Jura et le territoire de Belfort.

La Franche-Comté est un pays d'élevage du cheval de trait : le cheval demi-sang n'y a jamais bien réussi, même dans la Haute-Saône. Les juments de cette espèce ont baissé, en cinq ans, sur l'étendue du Dépôt, de mille têtes, chiffre du gain des poulinières de trait.

Tous les départements de la circonscription sont, sauf le territoire de Belfort, amplement munis d'étalons de l'Etat et d'approuvés ; les autorisés sont rares.

Comme étalons de trait nationaux, les percherons diminuent tous les ans. Les ardennais, inconnus il y a cinq ans dans le pays, y sont maintenant au nombre de 16. La Bretagne est représentée par deux traits. La Haute-Saône et la Côte-d'Or sont les meilleurs pays de production.

La *Société du cheval national de trait léger* suit attentivement cette évolution et organise des concours-épreuves à Vouziers. Cette société encourage judicieusement et aide généreusement les régions moins favoriséees, dont le sol ne comporte pas l'élevage du cheval de gros trait, en assurant la production du bon cheval d'artillerie en maintenant dans une partie de l'élevage de trait le degré de sang nécessaire au service de l'armée, en vue de la mobilisation.

Dans les concours, le parcours d'épreuve est environ 6 kilomètres, dont 1 kilomètre et demi sur un chemin défoncé. Chaque animal doit traîner un poids minimum de 500 kilogrammes avec une augmentation de 25 kilogrammes par centimètre de taille au-dessus de 1 m. 50. Les chevaux de trois ans ont une décharge de 50 kilogrammes.

Il faut louer tous les efforts intelligents de cette Société, qui encourage un élevage aussi intéressant au point de vue agricole, commercial, que pour la défense nationale.

II. — RACE DE TRAIT DU NORD

Historique. — Les éleveurs du Nord, constatant l'essor considérable du cheval belge, ont cherché, par un croisement particulier, suivi d'une sélection raisonnée, à obtenir un ardennais se rapprochant du cheval brabançon par son volume, son poids, mais s'en distinguant par une énergie plus grande, un tempérament plus vif, ensemble de qualités spécifiques que lui donnent tout à la fois le climat, le sol et l'alimentation.

En 1905, sur l'initiative de M. Davaine, président de la *Société des agriculteurs du Nord*, et de M. Montsarrat, Directeur des Services vétérinaires du Nord, secrétaire, la *Société du cheval de trait du Nord* prit naissance.

A cette époque, on élevait dans le département du Nord, une partie de la Somme, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, des chevaux tenant, d'un côté du cheval ardennais, de l'autre du cheval flamand, croisé parfois avec le boulonnais, présentant, par conséquent, un certain nombre de caractères plus ou moins saillants et certaines aptitudes fonctionnelles qu'il importait

de bien fixer. Ces chevaux étaient classés par les Haras dans la catégorie « ardennais type nord ».

Il fallait uniformiser le type, exclure les sujets de faible valeur. Un Stud-Book fut institué en 1903 ; pour y être inscrit, il fallut justifier de certaines qualités devant une Commission spéciale. C'est ainsi que l'idée naquit et se développa.

Lors de la formation de la *Société du cheval de trait du Nord*, on comptait environ 500 chevaux et juments inscrits. Aujourd'hui, il en existe plusieurs milliers.

Caractères spécifiques. — Le cheval de trait du Nord, très court dans son ensemble, présente une tête petite, expressive, une encolure longue et puissante, une belle ligne de dessus, une poitrine ouverte et profonde, un rein court, épais et large. La croupe est massive, le plus souvent double, la cuisse bien descendue. Les membres sont osseux, les aplombs généralement réguliers, les articulations sèches et nettes, les sabots ronds, bien ouverts, avec beaucoup de talon (A. Gallier).

D'un entretien facile, très doux, fort et vigoureux, c'est un cheval de culture parfait.

La taille varie de 1 m. 60 à 1 m. 68 chez les étalons, 1 m. 55 et 1 m. 58 chez les juments ; le poids oscille entre 800 et 1.000 kilogrammes. Cet équidé peut traîner de lourds fardeaux, démarrer dans les terres collantes du département du Nord des chariots pesamment chargés de betteraves. Cinq à six chevaux enlèvent, en terre de labour, un chariot de betteraves pesant 6 à 7 tonnes. Enfin, ces chevaux trottent avec une vivacité et une correction d'allure remarquable (P. Dumont).

Dans cette région, où les routes sont pavées et le camionnage pénible, il faut des chevaux puissants, capables d'agir par leur poids et leur masse. Le commerce réclame un cheval massif, à la poitrine large et profonde, à la croupe puissante, aux pieds larges et nets, musclé, près de terre, calme et doux à la fois.

Des cultivateurs du département du Nord ont formé la *Société d'élevage de la Vallée de la Seille*. Ce syndicat avait acheté un cheval entier, *Fleuron de Doiceau* (fils d'*Indigène du Fosteau*, champion belge), pour la somme de 50.000 francs

Cet étalon complétait l'effectif de 80 juments que possèdent les sociétaires et fit des saillies recherchées.

Les progrès accomplis dans le département du Nord sont des plus sensibles. Dans beaucoup de bonnes écuries du Cambrésis, le nombre de têtes a presque doublé.

Avant la Révolution, les environs de Bergues, d'Hazebrouck, de Saint-Amand, de Condé, d'Avesnes, se livraient avec succès à l'élevage du cheval, surtout du cheval de trait. Cette production était très prospère : les centres de Bergues et d'Hazebrouck livraient au commerce des chevaux étoffés et bien membrés. L'élevage recouvre actuellement son ancienne splendeur et devient une source de richesses pour le Nord. Il réussit aussi bien dans les centres à céréales et à betteraves que dans les contrées herbagères.

Il ne faut pas oublier que quelques-uns des meilleurs spécimens de la race belge, parmi les fondateurs de la race, sont originaires du département du Nord. Le célèbre *Jupiter*, né en France, d'une jument belge d'ailleurs, fut élevé chez M. Mouet, à Beaufort (Nord). *Christophe-Colomb*, élevé chez M. Décrouez à Briastre (Nord), a concouru à fonder des écuries célèbres dans le pays de Thuin (Belgique). Enfin *Bienfait de Masny*, dont un éleveur belge refusait 150.000 francs, serait né aux environs d'Avesnes.

Les poulains s'attellent à deux ans et les sujets ordinaires, ayant du poids et de la taille, se vendent un bon prix.

Dans les écuries du Nord on vend les sujets de choix, à dix-huit mois, 1.200, 1.500, 1.800 francs et plus. Les bonnes juments atteignent le prix de 2.000 et 3.000 francs.

Pour confirmer leur succès, les éleveurs devront faire du gros, réaliser un cheval près de terre, sans cependant sacrifier la correction des formes. Il faut s'attacher à ne produire que des animaux de choix, en utilisant des reproducteurs d'élite.

L'élevage du cheval de trait léger n'occupe dans le Nord qu'une place peu importante, il n'en est pas de même de la production du cheval de gros trait, qui, employé par les cultivateurs, trouve sur place des débouchés faciles dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais, dans les nombreuses industries du département et le gros commerce.

L'examen des dépôts d'étalons de l'Administration des Haras en donne déjà une preuve, ainsi qu'on peut s'en rendre compte ci-après :

Siège des dépôts.	Arrondissements.	Race des étalons.
Bergues	Dunkerque	1 demi-sang. 2 boulonnais.
Bourbourg	—	1 demi-sang. 4 boulonnais.
Saint-Amand	Valenciennes	1 demi-sang. 3 ardennais.
Avesnes	Avesnes	1 demi-sang trotteur. 2 ardennais.
Maubeuge	—	1 demi-sang trotteur. 4 ardennais.
Berlaimont	—	1 demi-sang. 2 ardennais.
Le Quesnoy	—	1 demi-sang. 3 ardennais.
Le Cateau	Cambrai	1 demi-sang. 4 ardennais.

Dans la région de Flandre proprement dite (arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck), le boulonnais est le cheval préféré des éleveurs, et, à part quelques écuries composées de reproducteurs du cheval de trait du Nord, la population chevaline de la Flandre est surtout composée d'animaux de race boulonnaise. Le cultivateur flamand qui a de bonnes poulinières boulonnaises ne paraît pas disposé à s'imposer de nouveaux sacrifices pour les remplacer par une autre race.

Dans le reste du département (arrondissements du Sud-Est) l'Administration des Haras entretient la race ardennaise (fig. 80), mais les étalons pensionnés sous cette dénomination sont en réalité dans une assez forte proportion des étalons achetés chez des éleveurs membres du Stud-Book du cheval de trait du Nord.

C'est cette dernière race qui, depuis longtemps, a la préférence des cultivateurs des arrondissements de Douai et Lille.

L'élevage du cheval de gros trait a fait de réels progrès dans la zone industrielle du département du Nord. Lorsque la

culture de la betterave à sucre conservait son importance, c'est-à-dire jusque vers 1902, le cultivateur ayant besoin, l'automne, d'avoir tous ses chevaux disponibles, se risquait peu à entretenir des poulinières. Depuis cette époque les emblavements se sont sensiblement réduits (1). D'autre part, on a créé des prairies naturelles et des herbages favorables à l'élevage des poulains. C'est à cette époque que, par une heureuse coïncidence, s'est créée la *Société du cheval de trait du Nord.*

Les concours organisés par cette Société, à Lille en 1910, à Roubaix, en 1911, à Cambrai en 1912 ont permis de constater une très grande amélioration dans les qualités du cheval de gros trait du Nord. En 1921, malgré les désastres de quatre années de guerre, le concours de Cambrai a réuni 68 étalons, 88 juments de premier ordre. M. Leleu, propriétaire d'*Ay*, champion des étalons, refusa une offre de 300.000 francs formulée par un groupe d'éleveurs belges.

Qu'ils proviennent ou non de géniteurs déja inscrits, les animaux doivent posséder cachet et distinction.

La robe bai est la plus fréquente ; on recherche les livrées foncées, surtout chez l'étalon où l'on évite le gris-pommelé et à plus forte raison le blanc, alors que chez les poulinières le gris-pommelé est accepté.

Actuellement, c'est dans le voisinage de la Sambre, notamment sur la rive gauche (cantons de Maubeuge, Bavay, Le Quesnoy) et dans les vallées de l'Escaut et de la Selle (arrondissements de Cambrai et de Valenciennes) que l'on trouve les sujets les plus nombreux et les mieux conformés, mais on rencontre aussi d'excellentes écuries dans les arrondissements de Douai et de Lille.

Vigoureuse et rustique, cette race bien entretenue, objet de soins éclairés, semble devoir prendre rapidement une grande extension dans la région du Nord. Très appréciée par les acheteurs, elle trouvera de nombreux débouchés à l'étranger, notamment en Amérique.

Encouragement. — Des concours d'étalons, de poulinières et de pouliches furent organisés et dotés de subventions

(1) Voy. Diffloth, *Agriculture générale*, 18e mille.

importantes. Le concours d'étalons de gros trait a lieu à Lille.

Les étalons primés ne peuvent être éloignés du département du Nord, *sous aucun prétexte*, pendant la saison de la monte, c'est-à-dire du 1er février au 31 juillet.

Les concours de juments poulinières et de pouliches de gros trait, âgées de trois ans, se tiennent à Douai, Solesmes et Cassel. Les pouliches doivent être saillies par un étalon de gros trait appartenant à l'Etat, ou approuvé ou autorisé, ou inscrit au « Stud-Book du cheval du trait du Nord ».

Il en est de même pour les poulinières qui, de plus, doivent être suitées d'un produit issu d'un étalon d'une des catégories ci-dessus.

RUSSIE

RACE ARDENNAISE RUSSE

Rappelons qu'il existait en Russie un centre d'élevage des chevaux de race ardennaise (haras de Derkoulsk) (fig. 67). Ces équidés provenaient des ardennais de la campagne de Russie ou de sujets ramenés en Russie par les Alliés en 1815. Grâce à des soins attentifs, le type avait été conservé très pur,

L'ardennais, très répandu en Russie, était estimé non seulement par les Haras nationaux, mais par l'étalonnage privé, pour la transformation du bidet de paysan (*cheval gris*), dont il améliore l'extérieur et l'aptitude au travail.

Les sujets de taille moyenne sont aptes à remonter l'artillerie.

L'ancien type ardennais était d'ailleurs métissé de brabançon. On trouve quelques rares spécimens de pure race dont la taille ne dépasse pas 1 m. 55, alors que le Stud-Book belge-brabançon admet des étalons de 1 m. 50 à 1 m. 75 et des juments de 1 m. 45 à 1 m. 70.

Ce cheval, épais et musclé, présentait une physionomie vive, éveillée ; la robe est ordinairement bai.

L'ardennais de race pure introduit en Russie, perd rapidement sa physionomie propre et sa précocité, et souvent les métis se distinguent par la légèreté extrême de leur dessous.

La fixité des qualités transmises était encore insuffisamment éprouvée et la question de l'utilité du cheval belge pour l'amé-

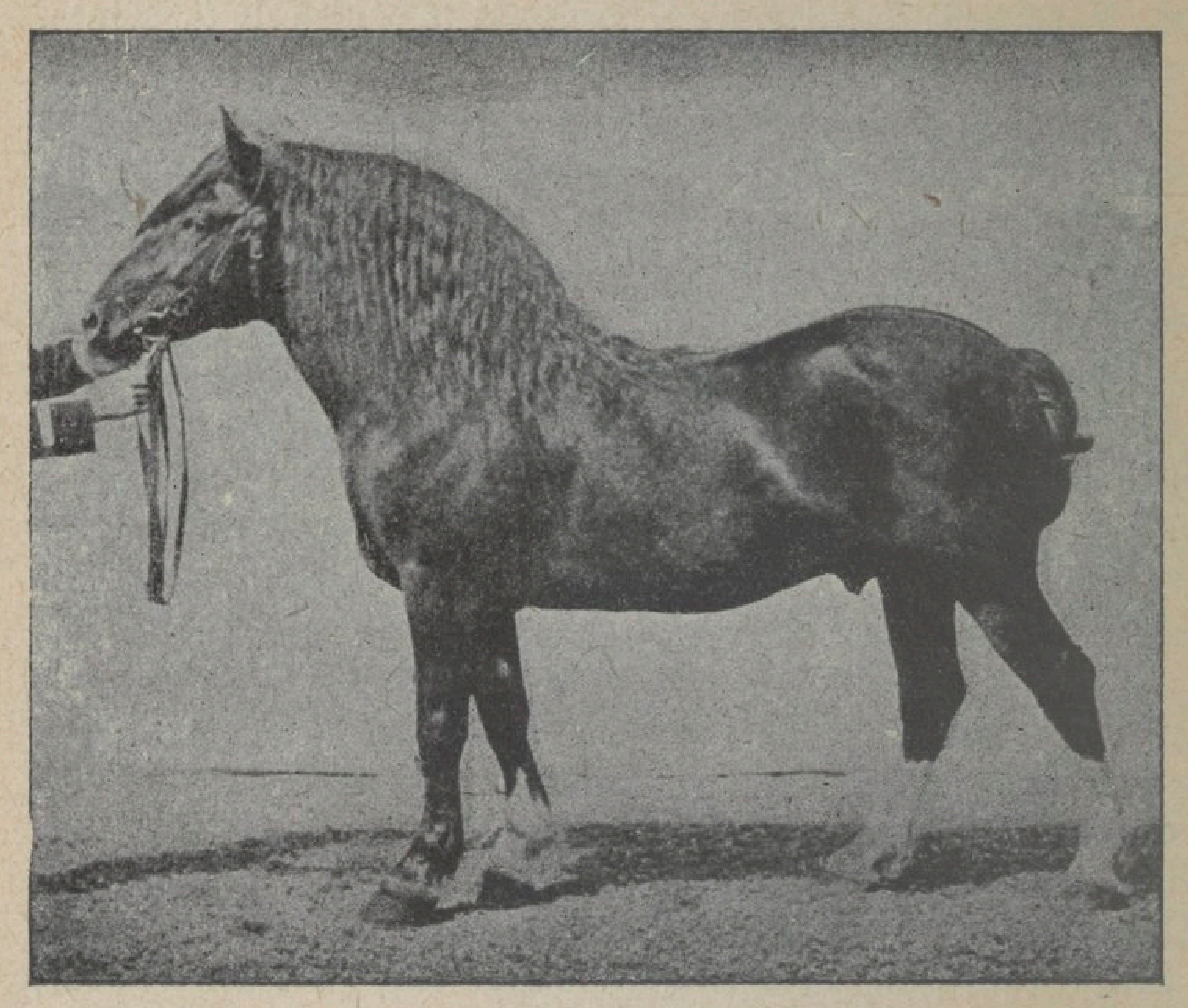


Fig. 69. — Etalon ardennais russe.

lioration de la race chevaline en Russie ne paraissait pas réglée avec précision. Il est douteux, sous le régime soviétique, qu'elle le soit avant longtemps.

ALLEMAGNE

CHEVAUX BELGES-RHÉNANS BELGES-WESTPHALIENS

Historique. — Depuis un certain nombre d'années les Allemands avaient tenté l'élevage du cheval belge dans les Pays rhénans.

La région de production comporte la province rhénane, principalement les centres de Dusseldorf, Aix-la-Chapelle,

Cologne, auxquels se joignaient plus récemment ceux de Coblentz et Trèves.

En 1904, la monte était faite par 206 étalons du dépôt royal de Wickrath et par 142 étalons privés. La production chevaline se trouvait principalement entre les mains des petits et moyens propriétaires qui font naître et vendent le poulain sevré à de grands propriétaires qui les élèvent avec les sujets nés sur leurs propres terres. Les poulinières sont presque partout attelées. On les fait couvrir ordinairement après la troisième année révolue. C'est aussi à l'âge de trois ans que sont admis à la saillie les étalons de l'Etat et des particuliers ; du reste aucun étalon n'est approuvé avant cet âge. L'époque de la parturition s'étend de mars à mai, parfois sur une plus longue période.

Elevage. — Peu de jours après sa naissance, le poulain est mis au vert, où il retourne l'année suivante pour y rester jusqu'en automne, et dans la région Nord-Ouest, où les hivers sont très doux, toute l'année. Le sevrage a lieu vers le quatrième ou cinquième mois. Le dressage commence à deux ans révolus.

Le type original du cheval belge s'élève ainsi depuis plus de cinquante ans dans la Prusse rhénane, où ces produits concurrencent les poulains hollandais. Ces poulains hollandais, pourvu qu'ils fussent ménagés jusqu'à cinq ans, devenaient des chevaux suffisamment forts pour le labour, jusqu'au moment où la culture de la betterave s'installa dans le pays.

A cette époque, le besoin d'un puissant cheval de culture se fit sentir. Le Haras provincial fut, en 1876, renforcé en étalons belges, et au bout de quinze ans, l'élevage du cheval dans la province du Rhin aboutit à un type spécial : le belge-rhénan.

Il y a vingt-cinq ans que le *Stud-Book rhénan* fut inauguré sous les auspices de la « Landwirtschaftlichen Verein für Rheinprussen ».

Un groupe d'éleveurs appartenant aux districts d'Aix-la-Chapelle et de Cologne se sépara, vers 1910, et fonda le « Rheinische Zuchtbuch für Kältblütige Pferde ».

Le cheval rhénan rappelle le type belge. Il est robuste, profond de corps, de forte ossature mais très lymphatique. Ses allures sont en rapport à sa corpulence, assez légères et énergiques. On rencontre toutes les robes, la bai et la rouanne sont

cependant les plus répandues ; depuis quelque temps le poil alezan à crins délavés était très recherché. Quoique le cheval rhénan appartienne en principe aux chevaux lourds, on distingue néanmoins trois catégories : poids lourds, poids moyens et poids légers.

La taille et le poids sont ainsi définis au :

	Hauteur du garrot cm.	Circonférence du thorax cm.	Poids kgr.
	—	—	—
Etalon de monte.........	164,1	213,6	796,8
Jument de quatre ans et plus	162,1	209,7	748,1
Jument de trois ans	161,7	210,1	734,2
Jument de deux ans......	159,3	204,2	684,9

Le cheval rhénan est apte au gros trait, principalement au transport du matériel industriel et au labour des terres fortes. Les Allemands, avant la guerre, l'avaient déjà spécialisé pour le service de trait dans l'artillerie lourde. Les types plus légers s'employaient dans le commerce.

Importations.— Cet élevage était entretenu soigneusement par des importations. Pour qu'un produit ait en Allemagne quelque valeur en service, il faut encore qu'un de ses deux ascendants directs soit un importé (1). Les Allemands achetèrent le célèbre étalon belge *Prince de Condé*, qui produisit plus de cent reproducteurs d'élite. Mais le type allemand présente encore beaucoup de genous renvoyés, de dos longs et mous, de têtes trop fortes, chargées de viande...

Le belge-westphalien est moins épais, moins commun que le belge-rhénan. Il est bien culotté et gigoté, mais son encolure est mal attachée.

Le Syndicat d'élevage de Recklinghausen (Westphalie), qui achetait tous les ans en Belgique 15 ou 20 pouliches de choix, avait enlevé à prix d'or le célèbre étalon *Marquis de Kleyem*, fils de *Marquis de Ruyen*, champion national en 1904.

Les autres variétés de trait allemandes exploitées dans le Holstein, en Saxe et en Poméranie, dérivent de l'étalon anglais,

(1) Comte de Comminges, *A travers l'Allemagne hippique.*

shire, qui, généralement, produit long, boudiné, peu régulier.

Les chevaux de trait Schleswig-Holstein, plus ou moins près du belge, paraissent empâtés, décousus, communs. Ils constituent de médiocres carrioleurs culturaux, de tailles diverses, pourvus d'énormes têtes.

Avant la guerre de 1914, l'étalon belge, le plus viandeux, le plus épais, le plus lourd, avait toutes les faveurs comme étalon. On trouvait de son sang dans presque toute les races de trait allemandes ; dans les provinces du Rhin, en Westphalie, en Thuringe, etc..., il a mis son empreinte particulière sur les races locales.

L'importation étalonnière était avant la guerre dans les mains de marchands allemands qui avaient partie liée avec des fournisseurs belges. Nos excellentes races de trait françaises étaient d'ailleurs inconnues ou décriées de parti pris.

AUTRICHE-HONGRIE

RACE ARDENNAISE. — RACE NORIQUE

En Hongrie l'ardennais est élevé au haras de Kisber et sert, concurremment avec le sang belge, à produire le cheval de gros trait nécessité par les progrès de la culture.

Les étalons belges sont, en effet, employés largement en Autriche-Hongrie pour améliorer les populations chevalines de gros trait.

L'étude complète des équidés de race belge doit mentionner une population chevaline de ce type répandue dans la Haute-Bavière et l'Autriche. L'établissement de ces chevaux en ces régions ne peut s'expliquer que par des raisons purement commerciales. Les caractères de ces équidés les rapprochent des ardennais et des brabançons.

La production chevaline en Hongrie s'est modifiée par suite de la diminution des pâturages ; l'agriculture intensive, employant des machines en plus grand nombre, exige des chevaux plus robustes et plus calmes. Autrefois, on élevait en grand nombre le cheval de sang noble dans les régions transdanubiennes ; actuellement, la production des types de gros

trait a gagné du terrain, au préjudice de la production du cheval de sang. Cependant, dans la même mesure, la production chevaline s'est développée en quantité et qualité, dans les régions situées entre le Danube et la Tisza, ainsi que dans le comitats de la Basse-Hongrie, de sorte que ces changements économiques n'ont causé, en somme, qu'un déplacement de l'élevage intensif des régions de l'ouest vers les régions de l'est.

Pour limiter l'expansion des chevaux de gros trait, le Gouvernement à délimité l'arrondissement de l'élevage des chevaux de gros trait, en dehors duquel on ne permet point l'emploi d'étalons de ce type, sauf exception en faveur de quelques sociétés d'élevage s'occupant spécialement de la production des chevaux de gros trait (Baron J. Podmaniezky).

ITALIE

RACE CRÉMONAISE

Historique. — Les plaines lombardes, surtout au voisinage de Crémone, sont peuplées de chevaux de « race cremonese » se rattachant, d'après Sanson, au type belge introduit en ces régions dès le VIe siècle. Ces équidés ont le corps cylindrique et trapu, le poitrail musclé, l'encolure épaisse. Leur utilisation courante consiste dans l'exécution des travaux aratoires.

La plaine lombarde, grasse, fertile, est propre à cette production, et l'importation de bons étalons belges ramène l'élevage indigène aux formes pures originelles.

La tête du cheval crémonais est lourde, avec des yeux petits, les oreilles bien placées. L'encolure est courte, le rein puissant, la croupe musclée, un peu oblique. La robe est bai ou noire et l'aptitude prédominante est celle du gros trait.

Élevage. — La riche culture lombarde assure aux chevaux une alimentation substantielle notamment avec les fourrages irrigués (*marcites*). Cette irrigation et la présence des fossés d'écoulement oblige l'éleveur à maintenir à l'écurie les poulains, utilisés souvent trop hâtivement.

L'amélioration des races chevalines préoccupait beaucoup, ces dernières années, les éleveurs italiens, et c'est dans le croi-

sement avec les étalons de type lourd que l'on cherchait la solution du problème.

Il y avait tout d'abord une question patriotique très importante : la nécessité de produire des chevaux pour la remonte des batteries d'artillerie.

D'autre part, les besoins de l'agriculture nécessitaient des moteurs puissants pour la traction des machines agricoles perfectionnées, et pour les transports exigés par le développement des cultures industrielles.

L'armée craignait que les gros étalons ne donnent des produits manquant d'énergie et d'allure ; l'agriculteur, que ces qualités intéressent moins, recherchait surtout le poids et la puissance, pour les usages agricoles, et la vente des poulains. Il résulta de cet antagonisme des polémiques, chacun préconisant une race amélioratrice différente : le pur-sang anglais, l'anglo-normand, le breton, le norfolk-breton, l'ardennais, le percheron, le belge (R. Gouin).

Mais les éleveurs ayant voix délibérative, puisque ce sont surtout leurs associations qui achètent les reproducteurs, les préférences allèrent en majorité aux gros étalons belges.

Les poulains issus de ce croisement, bien charpentés, bien musclés, sont vendus à six mois, en septembre, à Crémone, 500 à 700 francs ou même 800 francs ; ces prix élevés engagent les naisseurs à viser cette production. La Remonte ne peut lutter dans ces conditions.

Les provinces italiennes, où l'élevage du cheval de trait léger réussit le mieux, sont celles de Plaisance et de Crémone. Dans cette dernière on ne compte pas moins de 11.000 poulinières qui donnent annuellement environ 7.000 poulains. Depuis quelques années, beaucoup d'associations hippiques se sont procuré des étalons de grande valeur qui font la monte dans leur rayon d'action.

Les juments originaires de Belgique font souche dans le pays.

Les premiers produits conservent les caractères typiques, mais qui s'atténuent dans les générations suivantes. On n'est jamais arrivé à reproduire les races de trait en dehors de leurs pays d'origine. Il faut évidemment un climat septentrional ; vers le Midi, le type s'allège.

M. Vincenzo de Carolis, directeur de la Chaire d'agriculture de Crémone, défend énergiquement le croisement avec l'étalon belge qui est pratiqué dans sa région. Aux militaires qui reprochent à ces produits de manquer d'énergie, il répond que, lors des derniers achats faits par la Remonte aux environs de Crémone, c'est justement à des chevaux ayant du sang belge que la préférence fut accordée.

M. de Carolis affirme que, d'ailleurs, on n'a pas à craindre le développement exagéré du *poids lourd* en Italie, car l'influence du climat, de l'alimentation, du milieu, détermine toujours une forte réduction de taille et de volume.

Il faut aussi noter le format moins ample des femelles indigènes.

Etant donné que l'étalon belge doit lutter contre l'action du climat et du régime alimentaire réduit, on se demande s'il n'y aurait pas intérêt à tenter quelques croisements avec une race de trait originaire d'un pays moins éloigné et d'un climat moins dissemblable (R. Gouin).

Notre étalon nivernais se prêterait bien à cette acclimatation, sa robe noire le ferait apprécier de l'armée ; il n'a pas le développement énorme du belge, mais il possède une superbe ossature, des articulations et des allures.

L'élevage hippique en Italie. — Résumons la situation de l'élevage en Italie. A part les chevaux de course et de chasse et, en général, les chevaux de luxe, les chevaux ordinaires peuvent se diviser en trois catégories : 1° gros trait lent ; 2° gros trait rapide ; 3° trait léger ou selle.

La première catégorie est produite dans la zone hippique de la Haute-Italie (surtout dans les provinces de Brescia, Crémone et Mantoue) par des juments indigènes couvertes par des étalons belges ou plutôt brabançons, et quelques-unes aussi par des étalons anglais shires, Clydesdales ou Suffolks.

Ces chevaux, énormes, pèsent de 8 à 9 quintaux et mesurent de 1 m. 62 à 1 m. 68 au garrot, mais ils sont faibles et peu résistants à la fatigue ; ceux qui avaient été réquisitionnés pour la guerre durent bientôt être réformés et envoyés à l'arrière. Les chevaux de cette taille serviront aux travaux fatigants de l'agriculture intensive et aux transports des lourds fardeaux à

la campagne et à la ville, mais ils ne valent rien pour le service de l'artillerie et de l'armée en général.

Dans la zone hippique de l'Italie centrale (Toscane, Ombrie, Marches, Latium et Abruzzes), la production consiste en chevaux de demi-gros trait ou timoniers, fils de poulinières du pays, saillies par des étalons ardennais, percherons, norfolk-bretons ou hackneys. Leur bonne conformation et leur vigueur les rendent très aptes à être employés dans l'artillerie de campagne, le génie, les parcs et la grosse cavalerie, ainsi que dans les fréquents transports accélérés du commerce.

Des chevaux de ce type sont également produits en grand nombre dans la zone hippique de la Haute-Italie. Ces chevaux, étant le plus demandés, sont ceux dont l'élevage est le plus avantageux. Leur taille est de 1m. 55 à 1 m. 60 ; leur poids de 500 à 550 kilogrammes ; ils sont robustes, bien conformés ; leurs jambes sont solides et joignent la force à une allure résistante et distinguée.

Dans la zone méridionale, y compris la Sicile et la Sardaigne, on élève des chevaux de trait léger et un grand nombre de chevaux de selle ; la Sardaigne assure presque exclusivement des chevaux de selle. Les chevaux de cette zone sont produits par des juments indigènes et des étalons pur sang ou demi-sang anglais et oriental, ou des métis anglais et orientaux, et par quelques hackneys ou norfolk-bretons. Ils sont très utiles dans les batteries de campagne et pour la cavalerie légère.

CHAPITRE VI

RACE GERMANIQUE

(*Equus caballus germanicus.*)

Caractères zootechniques. — Cette race est la seconde des races dolichocéphales (1) que nous étudierons. Les frontaux sont bombés et les arcades orbitaires très effacées. Le profil est fortement arqué et communique à la tête un facies spécial qui l'a fait dénommer *tête busquée* (tête d'oiseau, tête de lièvre).

La taille est, en général, très élevée (1 m. 60 à 1 m. 70), le squelette fort, mais les masses musculaires relativement peu développées. Ces conditions enlèvent à ces équidés tout caractère d'élégance et de distinction, surtout si l'on rapproche de cette conformation la physionomie spéciale des chevaux germaniques caractérisée par un front étroit, des joues plates, des oreilles rapprochées, des yeux effacés et d'un profil extrêmement busqué.

(1) Nous donnons ici, à titre documentaire, les caractères craniologiques énumérés par Sanson : Dolichocéphalie très accentuée ; frontaux fortement incurvés dans le sens longitudinal et étroits avec des arcades orbitaires tout à fait effacées ; orbites petites ; sus-naseaux continuant régulièrement la courbe frontale, étroits et réunis en voûte surbaissée ; lacrymaux déprimés et se relevant un peu vers leur bord interne pour établir la connexion avec le sus-nasal correspondant ; grand sus-maxillaire déprimé le long de sa connexion avec l'os du nez, à crête zygomatique peu saillante ; petit sus-maxillaire long, arqué et peu oblique par rapport à la direction de la pointe des sus-naseaux ; arcade incisive grande ; branches descendantes du maxillaire à bord inférieur concave. Profil fortement arqué depuis le vertex jusqu'à l'os incisif.

La tête, longue, est supportée par une encolure étroite, surmontant une poitrine peu développée. Le dos est droit, les reins longs, la croupe courte et avalée avec une queue attachée bas. Les épaules sont plates et insuffisamment musclées, les cuisses terminées, en arrière et en bas, par une jambe grêle, les avant-bras courts et les canons longs, les sabots le plus souvent larges et plats.

Les robes les plus fréquentes sont bai et alezan, et les productions pileuses peu abondantes.

Le tempérament est mou, peu énergique, et l'aptitude prédominante est le service des carrossiers et des chevaux de selle.

Aire géographique. — Le berceau de cette race semble être compris dans la portion nord du Schleswig-Holstein. Par suite des migrations humaines, ces équidés se sont répandus dans le Mecklembourg, la Normandie, la Franche-Comté, etc.

Les invasions des barbares germains et scandinaves ont déterminé l'extension de cette race en Grande-Bretagne avec les Anglais et les Saxons, en Normandie avec les Northmans, en Bourgogne avec les Burgondes, en Italie avec les Ostrogoths, et jusqu'en Espagne et le nord de l'Afrique avec les Goths et les Vandales (Sanson).

C'est ainsi que les deux groupes d'équidés qui peuplent l'Europe centrale ont pu être entraînés dans ces régions par les deux courants migratoires qui ont amené de l'Asie, avec les Huns, les Goths, les Arabes, les Maures, le cheval oriental, et du nord de l'Europe, avec les Germains, les Scandinaves, le cheval occidental.

Les facilités d'adaptation étaient ici très différentes ; nous avons assisté à des extensions variables comme vitesse, durée et fixité. Tandis que les chevaux du groupe oriental accroissaient facilement leur aire géographique, les équidés du type occidental s'accoutumaient difficilement aux climats méridionaux. C'est ainsi que la race germanique n'occupe plus actuellement comme population homogène et nettement définie que l'Allemagne du Nord ; en France, la Normandie, la Franche-Comté et quelques régions de la Hollande ainsi que quelques provinces italiennes.

Même dans l'aire géographique actuelle de la race, les sujets

purs deviennent rares par suite des croisements nombreux qui ont été effectués, avec le cheval anglais de course notamment, et que nous retrouverons ensuite au chapitre des « demi-sang », anglo-normands, etc...

FRANCE

I. — RACE NORMANDE

Historique. — La célébrité de la race chevaline normande date des époques les plus reculées. Dès le XIIe siècle, le Bessin, le Cotentin, Caen, Rouen et Bayeux possédaient des haras importants. La charte de 1238 mentionne l'établissement à Saint-Lô du premier champ de courses.

Les traits caractéristiques de l'ancien cheval normand étaient l'ampleur des formes et la lourdeur de l'ensemble. L'encolure courte et épaisse supportait une tête busquée maintenue presque verticalement ; le garrot était noyé dans des épaules grasses et difformes, les canons longs et minces.

Néanmoins les chevaux normands étaient très estimés pour le service de l'attelage ; sur les vieilles routes de province, sur les pavés du roi, les transports s'effectuaient au moyen de lourdes voitures, coches ou carrosses, à l'allure du pas. Les carrossiers normands remplissaient parfaitement cet office, et les tableaux militaires de Lebrun, van der Meulen, Wouwerman, nous présentent la physionomie spéciale de ces carrossiers aux croupes puissantes, à l'encolure rouée, à la tête busquée. La cour de France tirait les coursiers des voitures de gala de la Normandie ou bien du Danemark, lorsque Colbert et plus tard Louis XV, à l'instigation de Mme de Pompadour, eurent introduit à la cour la mode des chevaux danois de même race et de même origine que nos normands (Guénaux) (1).

Les écuyers français qui illustrèrent d'une si brillante façon l'Ecole de Versailles au XVIIe siècle montaient également des chevaux normands.

(1) A la suite de missions du ministère de l'Agriculture, M.-G. Guénaux a publié un volume sur *l'Elevage en Normandie*, que le lecteur consultera avec intérêt.

Caractères zootechniques.— Le cheval normand à lignes longues et profil busqué amené par les invasions des Northmans avait refoulé une population indigène voisine du type breton, c'est-à-dire à profil camus, à lignes courtes, dont quelques spécimens subsistent encore en population isolée, dans l'Avranchin, métissée avec les percherons du côté de Domfront ou exploitée à l'état pur par les charbonniers de la forêt de Saint-Gatien près de Pont-l'Evêque (M. Ginéis).

On distinguait plusieurs types de chevaux dans l'ancienne Normandie.

Le cheval de gros trait (caennais, augeron, virois), très semblable au percheron comme robe et conformation, était disséminé dans la Manche, le Calvados, l'Orne, l'Eure (P. Dechambre).

Le bidet normand peuplait la région comprise de Cherbourg à l'Ille-et-Vilaine. De petite taille, le corps trapu, les crins abondants, cet équidé était réputé par son endurance, sa rapidité.

Les bidets d'allure ou chevaux de la Hague, célèbres par leur pas relevé, étaient rassemblés dans le nord de la Manche. La taille était plus élevée, les membres puissants.

Enfin, dans toute la Manche, le Calvados, l'Orne, on trouvait le carrossier, le normand proprement dit qui se distinguait en *grand normand* du Cotentin ou du Bessin, avec les variétés noire, grise ou race « du sacre », bai dite « passeuse des Veys », parce que sa haute taille permettait le passage à gué de l'embouchure de la Vire entre Isigny et Carentan, et en *petit normand* du Merlerault ou alençonnais, plus petit, plus fin, plutôt destiné à la selle ou aux voitures légères.

Mais les modifications profondes introduites dans l'état social par l'établissement des routes nationales, le développement des moyens de transport, la création des voies ferrées, etc., allaient déterminer une nouvelle orientation dans l'élevage du cheval en Normandie, et l'alliance du pur-sang et du cheval normand permit de constituer, sous le nom de *cheval de demi-sang* ou *anglo-normand*, une variété chevaline dont la réputation s'accrut rapidement.

Nous étudierons, au chapitre des *Populations équines métisses*, la création et les qualités de l'anglo-normand ; mais il

n'est pas sans intérêt de connaître les caractères distinctifs et les procédés d'élevage suivis autrefois pour la race normande pure.

Production et élevage. — Pour satisfaire aux exigences de la mode, l'herbager normand choisissait comme étalon le plus gros et le plus lourd cheval. Il ne recherchait « que du gros, de grosses fesses, un beau bout de devant, de grosses jambes » (Houël), ce qui faisait dire à Villeroy que les Normands avaient une disposition particulière à estimer les chevaux à la taille et au poids.

Le poulain, allaité copieusement, broutait ensuite les herbes des plantureux herbages, afin de parvenir rapidement à l'état d'embonpoint. A six mois, il était conduit aux foires du Pin et de Bayeux. L'éleveur de la plaine de Caen qui l'achetait le nourrissait de fourrages, de sainfoin, de paille et de son, mais l'avoine était souvent proscrite.

Dès l'âge de deux ans ces chevaux étaient utilisés aux travaux aratoires, et l'effort demandé ainsi à des sujets insuffisamment nourris entraînait parfois des malformations ou des tares. A trois ans et demi, vers la Noël, les chevaux rentraient à l'écurie et étaient préparés pour la vente. On s'appliquait à les amener à un état d'engraissement excessif, en les plaçant dans des écuries chaudes peu aérées et en les nourrissant largement d'avoine, de féveroles, d'orge, de pommes de terre, de blé bouilli, de carottes et de sainfoin à discrétion. C'est ainsi qu'on arrivait à produire ces chevaux massifs et empâtés n'ayant jamais été dressés ni montés.

Dans ces conditions, les chevaux normands ne pouvaient entrer en lutte avec les chevaux anglais et allemands, de plus en plus appréciés. Notre élevage se trouvait donc, vers 1840, vis-à-vis de l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, dans un état d'infériorité manifeste qui nécessita les efforts entrepris en vue de la création réussie du type anglo-normand.

II. — RACE COMTOISE

On rencontre dans la Franche-Comté une population équine peu nombreuse se rattachant au type germanique, comme

l'attestent les formes anguleuses de son corps, sa conformation générale et sa tête busquée. Sous le premier Empire, ces équidés étaient encore appréciés et dans la *Campagne de Russie* le général Comte de Ségur écrit : « Enfin les premières voitures de ravitaillement apparurent à Minsk, c'étaient des voitures comtoises chargées de vivres et de munitions. »

Cet élevage est actuellement peu important et ne paraît pas offrir les conditions nécessaires à un développement normal et rémunérateur.

ALLEMAGNE

Un grand nombre de races purement locales sont généralemet citées, mais il est plus logique d'établir cinq groupes de chevaux de type germanique dans l'Allemagne du Nord : les chevaux du Schleswig, de l'Holstein, de l'Oldenbourg, du Hanovre et du Mecklembourg.

I. — RACE DU SCHLESWIG

Exploitation et élevage. — Le pays d'élevage comprend l'ancien duché de Schleswig, sauf le sud-est. C'est la partie septentrionale de la province de Schleswig-Holstein.

Les poulinières sont exclusivement entretenues dans les exploitations agricoles et principalement dans celles de moyenne grandeur. On les emploie, comme les étalons, à la reproduction dès l'âge de trois ans. Le temps de la parturition s'étend de février à juin, principalement en avril et mai. On sèvre à quatre ou six mois les poulains, maintenus la première et la deuxième année, souvent jusqu'en décembre, au vert. Ils sont attelés au commencement de leur troisième année.

Développés, ils réalisent un fort cheval de trait, ressemblant dans sa conformation au cheval danois. Plus élancé que le cheval belge-rhénan cet équidé s'approche, dans sa conformation et ses allures, du carrossier étoffé. L'allure est franche et allongée. La robe présente des variétés différentes, mais l'alezane est la plus fréquente.

Dans ces derniers temps, il y a tendance à faire gagner le cheval en poids.

La taille et le poids sont les suivants :

	Hauteur du garrot cm.	Circonférence du thorax cm.	Poids kgr.
Etalon de monte	166	210,6	734,4
Jument de quatre ans et plus	162,5	202,7	686,7
Jument de trois ans	163,2	197,2	628,6
Jument de deux ans	159,2	186,4	568

Ce cheval est apte au gros trait, et cherche à répondre aux exigences toujours croissantes de l'agriculture, de l'armée et au service des omnibus et des tramways.

Toutes ces populations chevalines du Schleswig, du Holstein, du Hanovre, etc., sont plus ou moins croisées avec le pur-sang anglais. Nous les retrouverons aux demi-sang.

II. — RACE DU HOLSTEIN

Le pays d'élevage comprend l'ancien duché de Holstein, la partie méridionale de la province du Schleswig-Holstein et le sud-est du Schleswig. Le centre de production est situé dans les *Marsches* de la région occidentale du Holstein.

Production et élevage. — Les étalons (300 environ) sont entre les mains des éleveurs ou des syndicats sur le territoire des *Marsches*. Les poulinières, ordinairement attelées, appartiennent aux propriétaires qui font naître annuellement 2 à 6 poulains, rarement plus. Les étalons de l'Etat sont employés à la reproduction à quatre ans, quelquefois à trois ans ; les juments plus tôt, à l'âge de trois ans ou plus tard. Les poulains naissent en avril et mai, moins en mars et rarement en juin. Quelques jours après sa naissance, le poulain est mis au vert avec sa mère qui ne le quitte que pour le travail journalier. On sèvre généralement le poulain vers la fin d'août, époque où, dans la plupart des exploitations, les juments travaillent du matin au soir. L'été suivant, l'élève est maintenu au pâturage,

où dans les Marsches, il reste jour et nuit sans nourriture supplémentaire et sans abri. Vers l'âge de deux ans et demi les chevaux sont dressés et habitués au travail.

Le cheval du Holstein a son type particulier, il présente les formes robustes et dégagées du cheval de selle et d'attelage de luxe ; son ossature est forte et ses allures amples, assez hautes et énergiques. Sur 100 chevaux, 70 sont bai, clair, rouge ou brun, 15 noir, 12 alezan et 3 gris ou blanc.

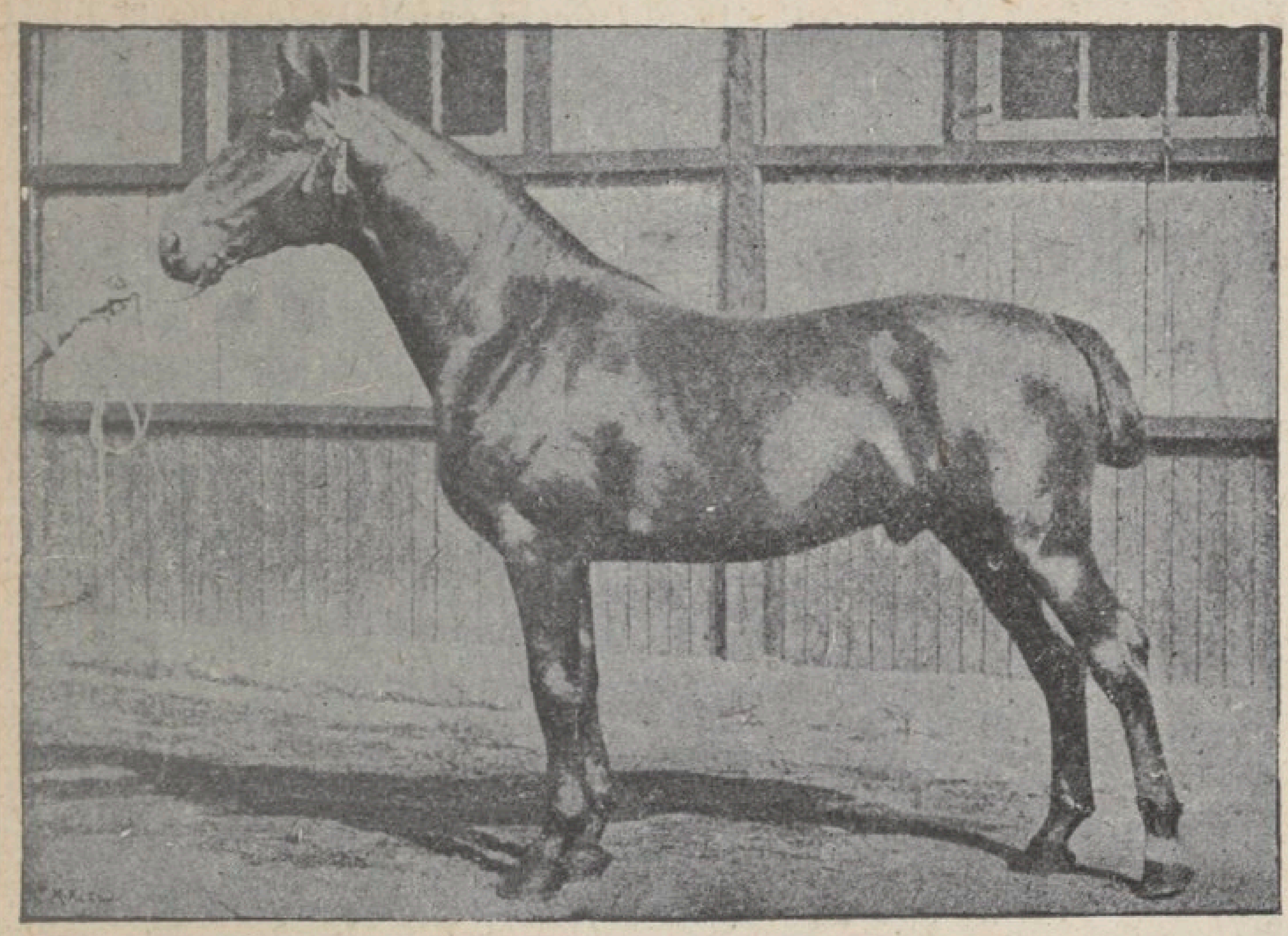


Fig. 68. — Cheval du Holstein.

La taille et le poids se rapprochent des moyennes suivantes :

	Hauteur du garrot cm.	Circonférence du thorax cm.	Poids kgr.
	—	—	—
Etalon reproducteur	165,6	195,5	594,2
Poulinière de quatre ans et plus	164,4	197,9	603,9
Poulinière de trois ans	163,2	190,2	546,3
Jument de deux ans........	158,2	181,6	483,5

Le cheval du Holstein est surtout un carrossier vigoureux, c'est également un cheval de selle pour poids lourd et un bon

laboureur. L'armée l'utilise dans l'artillerie comme limonier ou cheval de derrière et, dans les régiments de cuirassiers, de uhlans, comme cheval de selle.

III. — RACE OLDENBOURGEOISE

Le pays d'élevage est situé dans la partie principale du grand-duché d'Oldenbourg. Une ligne transversale, tirée de l'ouest à l'est et passant au sud de la capitale, coupe le pays en deux parties égales, une région nord et une région sud. La première, qui forme une partie du littoral, produit un grand

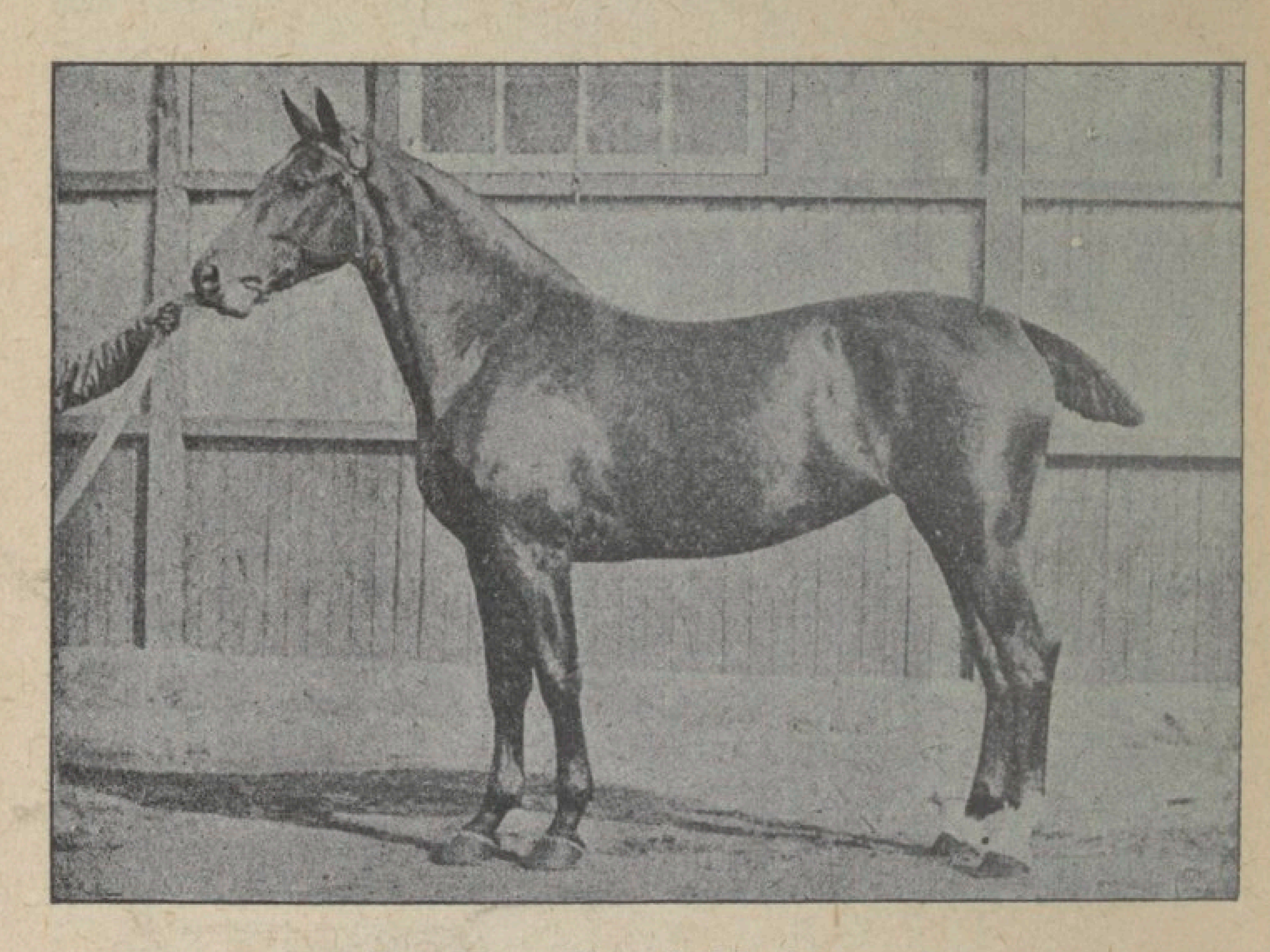


Fig. 69. — Cheval oldenbourgeois.

carrossier, le cheval oldenbourgeois proprement dit, — la seconde, un cheval d'attelage également, mais de moindre taille.

Production et élevage. — Etalons et juments sont entre les mains des éleveurs. Là où ne se rencontrent pas de propriétaires, entretenant un ou plusieurs étalons, on a formé des syndicats pour l'achat et l'utilisation d'un reproducteur. Les

poulinières font, presque partout, le service des exploitations. Les juments ainsi que les étalons sont appareillés pour la saillie à l'âge de trois ans. L'époque de la parturition commence en mars et s'étend jusqu'en juin, mais la plupart des poulains naissent en avril et mai. Peu de temps après, le poulain accompagne la mère au pâturage et, après y être habitué, il y reste jour et nuit jusqu'au sevrage qui a lieu fin septembre ou commencement d'octobre. Quand le travail l'exige, les poulinières sont harnachées au pâturage et y retournent, leur travail terminé. Le poulain est, dans sa seconde, sa troisième et sa quatrième année remis au vert de fin avril au commencement de novembre, les jours de travail exceptés. La précocité relative des animaux permet leur dressage et le travail léger dès la seconde année révolue (fig. 69).

Le cheval de la région du nord présente le type du carrossier de grande taille. Celui du sud est moins grand, plus léger. La robe prédominante est bai-rouge ou bai-brun ; le bai-clair, le noir sont moins fréquents.

On peut indiquer les mensurations suivantes :

	Hauteur du garrot cm.	Circonférence du thorax cm.	Poids kgr.
	—	—	—
Etalon	164,4	202,6	678
Poulinière	164,8	201,6	638,3
Jument de 3 ans	162,8	198,0	637,5
Pouliche de 2 ans	153,3	189,3	558

IV. — RACE HANOVRIENNE

Le cheval hanovrien est de taille moyenne. La tête, toujours busquée, est plus légère ; l'œil petit, haut placé (*tête d'oiseau*). La robe est généralement bai ; l'alezan, moins fréquent, est cependant recherché ; le gris ou le blanc se voient rarement. L'allure ordinaire, au pas et au trot, est allongée ; les éleveurs ont tendance à préférer les chevaux qui, dans le mouvement du membre antérieur, marquent une flexion du genou plus accentuée.

Des croisements avec les chevaux de pur-sang ont été réa-

lisés avec suite, et, actuellement, le Hanovre est une des meilleures régions pour la production de forts chevaux de selle ou d'attelage ; il en sortait chaque année plus de 10.000, qui donnaient lieu à un commerce actif et se répandaient surtout dans les diverses parties de l'Allemagne. Nous retrouverons plus loin les demi-sang hanovriens.

V. — RACE DU MECKLEMBOURG

Dans le Mecklembourg, on distinguait autrefois la race de luxe, propre au service du carrosse et de la selle, et la race commune, qui tend à disparaître.

Les chevaux du Mecklembourg rappelaient nos anciens normands, mais avec plus de légèreté. Leur cadre est parfois trop long, les formes plus anguleuses qu'arrondies, la croupe horizontale. L'encolure est droite, le garrot saillant, le poitrail assez ouvert, l'épaule oblique, la cuisse forte, les jarrets étroits, les canons longs, les pieds volumineux.

La robe est ordinairement bai plus ou moins foncé, et les allures sont bonnes.

Les poulains mecklembourgeois suivaient leur mère au travail, de leur naissance jusqu'au sevrage ; à un an, ils étaient soumis au régime sec, foin, avoine, froment et paille hachée. Dès l'âge de dix-huit mois à deux ans, le dressage commençait ; la docilité, la souplesse et la légèreté de leur allure étaient réputées.

L'ancienne race mecklembourgeoise a été croisée avec le cheval de pur-sang, et les sujets obtenus sont également estimés. Nous retrouverons ces métis aux chapitres des demi-sang.

L'ÉLEVAGE EN ALLEMAGNE

Le Wurtemberg élève des chevaux de bonne allure et supérieurs, sous ce rapport, aux animaux du Holstein, dont la réputation semble avoir baissé, même en Allemagne. En Bavière, on produit des chevaux irlandais, des hongrois légers et des demi-sang hongrois, des chevaux de trait léger et de selle, de sang anglais, américain. On y rencontre encore la race noble

bavaroise, pure et à sang anglais ; les postiers bavarois et les bas-bavarois, race pure et à sang anglais, les chevaux de gros trait, etc.

L'extension de l'élevage du cheval dans la Bavière est incontestable. La plupart des sujets appartiennent à des paysans ou à de petits éleveurs qui, grâce aux encouragements accordés par les Sociétés d'élevage, ont déjà réalisé de très sérieux progrès.

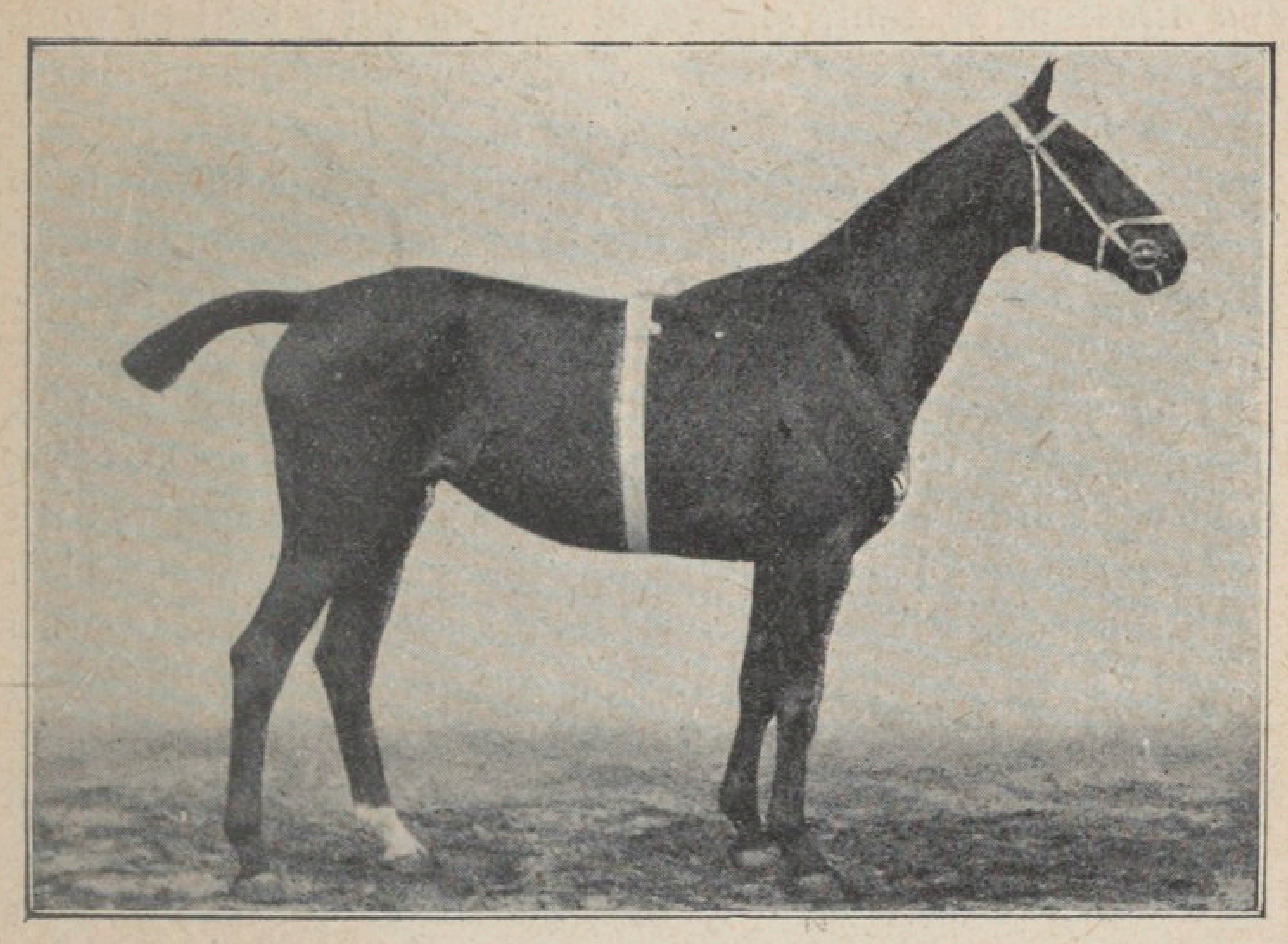


Fig. 70. — Hanovrien type de selle, issu de père pur-sang, petit-fils de pur-sang par la mère.

Les chevaux, de robe bai le plus généralement ou alezan, ont, sans doute, encore trop fréquemment l'encolure longue et peu soutenue et des dessous faibles. L'ensemble est bon cependant, il ne manque peut-être, pour l'améliorer définitivement, qu'une direction générale bien comprise.

Les chevaux à sang froid (*Kalblut*), par opposition aux chevaux à sang chaud (*Warmblut*), comprennent, en Allemagne, les chevaux de trait du grand-duché de Bade, de la Bavière et des provinces rhénanes. Ils se rapprochent tous du cheval belge, ont du coffre, une robe bai-foncé, trottent assez relevé, mais pèchent généralement dans l'arrière-train.

Organisation commerciale. — Les Allemands avaient institué une organisation commerciale parfaite, assurant à leurs produits un écoulement rémunérateur. Ils avaient établi des Ecuries coopératives.

Ces écuries coopératives allemandes sont placées sous la direction d'un Comité et d'un Conseil d'administration dont les membres sont choisis parmi les éleveurs associés. Elles ont un directeur de vente chargé de tout ce qui a trait au commerce des chevaux ; un distributeur de rations qui a sous ses ordres le cocher-chef, le maréchal et les employés. D'autre part, un directeur d'affaires s'occupe de l'expédition de la correspondance, de la tenue des livres de comptabilité et du livre des haras, des comptes de caisse ; il dirige tous les employés comptables.

Une commission spéciale, formée des membres les plus compétents de l'Association, rend visite aux éleveurs associés, leur donne tous les conseils voulus et les renseignements désirables. Lorsque l'éleveur associé veut y amener un cheval, il doit répondre à toute une série de questions relatives au lieu d'origine, au signalement, à l'âge, aux défauts et maladies de celui-ci ; une autre commission spéciale établit la valeur du cheval présenté et décide avec l'éleveur s'il doit être vendu à l'amiable ou aux enchères.

Ces écuries suppriment les intermédiaires, créent des débouchés en faveur de leurs adhérents et se font connaître par une publicité active.

ITALIE

RACE MAREMMANNE

Une variété de type germanique vit encore actuellement à l'état de demi-liberté dans les maremmes de la Toscane (province de Pise, Florence, Sienne, Grossetto).

On retrouve chez ces équidés les formes caractéristiques : tête grande et pesante à profil busqué, poitrine un peu étroite, formes anguleuses. La robe est communément bai ou noir. L'aptitude prédominante est le service de la selle et le trait léger, et la conformation se montre, en général, robuste.

CHAPITRE VII

RACE FRISONNE

(*Equus caballus frisius.*)

Caractères zootechniques. — La dolichocéphalie est très accentuée. Les frontaux sont légèrement déprimés sur la ligne médiane et se renflent latéralement jusqu'aux arcades orbitaires, qui paraissent ainsi effacées. Le profil est rectiligne avec un faible renflement au niveau des yeux ; la face paraît allongée et étroite (*tête de vieille*), avec des oreilles développées, rapprochées et parfois pendantes.

La taille est toujours élevée (1 m. 60 à 1 m. 75), le poids voisin de 800 kilogrammes. Le squelette est grossier et les masses musculaires peu développées. La conformation manque d'harmonie ; les hanches sont saillantes, la croupe large avec les côtes peu arquées et les épaules plates. Les membres longs, volumineux, offrent des articulations larges et puissantes.

Dans l'ensemble, le type est dépourvu d'élégance et de cachet. La robe présente les diverses nuances ; les productions pileuses sont très développées ; aux régions inférieures des membres, les poils couvrent complètement les paturons.

Le tempérament est lymphatique, mou, sans vigueur. En vertu de sa corpulence et de sa faible excitabilité nerveuse, cette race est propre au service du trait aux allures lentes.

Aire géographique. — La race frisonne occupe actuellement une grande partie de la Hollande, du Danemark, quelques régions de l'Allemagne, de l'Ecosse et, en France, les Flandres jusqu'en Picardie.

Le berceau de ce type peut être vraisemblablement placé

dans la partie septentrionale de la Hollande, en Frise. La race s'est normalement étendue vers la Hollande méridionale, jusqu'à sa rencontre avec la race germanique ; vers l'Angleterre et l'Ecosse, qui, aux époques géologiques passées, étaient unies à la Hollande, jusqu'à sa jonction avec la race britannique ; vers la Belgique, les Flandres, la Picardie, où son expansion s'est heurtée à la race belge.

L'exode des Hollandais qui vinrent, à l'instigation de Sully, dessécher, au XVIIIe siècle, les marais de la Charente, de la Vendée, du Poitou, détermina la formation d'une population équine frisonne sur les polders de notre littoral poitevin. Enfin il faut citer en Bavière et en Autriche quelques variétés équines se rattachant au type frison.

HOLLANDE

RACE HOLLANDAISE

Les polders de la Frise, de Groningue, de Zélande, etc., étaient autrefois peuplés par les équidés présentant à l'état de pureté les caractères de la race frisonne.

Actuellement, on a croisé cette race avec des étalons anglais ou tirés d'Allemagne, de France, etc., afin d'alléger un peu le type frison et de produire des carrossiers possédant plus d'allures. Les sujets résultant de ces croisements manquent parfois d'harmonie et d'homogénéité ; lorsque la race hollandaise imprime plus fortement son cachet, le tempérament est mou et peu énergique.

Les carrossiers les plus réussis sont produits dans les provinces de Frise et de Gueldre.

DANEMARK

RACE DANOISE

Historique. — Le Danemark possède près de 450.000 chevaux, dont 300.000 appartiennent à la race de trait de Jutland, qui se rattache au type frison.

Dès les temps les plus reculés, l'élevage du cheval a joué en Danemark un rôle important. Dans le Jutland, la partie la moins fertile du pays, mais riche en herbages, on a, de tout temps, produit des chevaux robustes exportés principalement en Allemagne.

Les îles Seeland, Bornhold, etc., où domine la culture des céréales, s'occupent peu d'élevage et l'on n'y produisait que les chevaux nécessaires aux travaux aratoires.

A côté de cet élevage, pratiqué par les paysans, la noblesse et les rois avaient, depuis des siècles, créé des haras pour l'élevage du pur-sang. Les Haras royaux furent progressivement réunis à Frederiksborg, ancien manoir de Frédéric II, à l'extrémité de lac du même nom, près de la petite ville de Hilleröd, à 34 kilomètres de Copenhague.

Les étalons de ce haras fameux étaient d'origine espagnole et ont rendu célèbres à l'étranger les chevaux de Frederiksborg.

La race ainsi élevée se répandit dans le pays, surtout dans les environs de l'établissement, donnant ainsi naissance à la race actuelle de Frederiksborg, qui semble se propager et se développer encore, bien que le Haras ait cessé d'exister.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, le Gouvernement essaya d'améliorer l'élevage du cheval, en accordant des primes aux éleveurs. Au milieu du siècle dernier, l'Etat fit l'acquisition de 50 étalons anglais du type « coash-horse », qui furent installés dans les stations de monte. Cette tentative n'eut qu'un succès éphémère. L'opinion publique s'étant montrée hostile à ce système, on dut bientôt y renoncer.

C'est aux Associations agricoles qu'il faut attribuer le progrès accompli depuis cette époque. Ces sociétés, basées sur les principes de la coopération, distribuent les primes que l'Etat met à leur disposition. Le Gouvernement ne possède ni haras, ni dépôts d'étalons et ne s'occupe directement que le moins possible de la surveillance de l'élevage ; il se contente d'accorder libéralement d'assez fortes sommes, sans exercer de contrôle sur l'emploi des subventions. Pour l'attribution des primes, le Gouvernement désigne un juge qui est généralement un éleveur du district : deux autres juges du concours d'étalons sont élus par les Sociétés. Aux concours de juments et de

poulains, l'attribution des primes appartient à des juges nommés par les Sociétés agricoles (L. Grandeau).

Le professeur danois B. Prosch a mené une campagne énergique en faveur du cheval danois et de son développement par l'*élevage pur*, c'est-à-dire sans croisement. Les cultivateurs, et particulièrement ceux de Jutland, s'adonnèrent courageusement à l'élevage de la race jutlandaise, qui s'est propagée à un tel point que, dans toute la province, qui compte 230.000 chevaux, on n'élève que la race du Jutland ; cette production a gagné les îles et il existe aujourd'hui en Danemark au moins 300.000 chevaux de race jutlandaise.

C'est ce cheval qu'on connaît à l'étranger sous le nom de « cheval danois », car l'on n'exporte du Danemark qu'un très petit nombre de chevaux appartenant à la race de Frederiksborg.

Caractères zootechniques. — L'exportation des chevaux atteint, en moyenne, à 14.000 ou 15.000 têtes par an, pour la plupart des hongres.

La taille du cheval jutlandais oscille entre 1 m. 55 et 1 m. 65 et son poids entre 500 et 800 kilogrammes. C'est un cheval de service moyen qui convient à la traction des omnibus, des tramways et du camionnage : sa caractéristique est cependant le travail des champs. Il est fort et robuste, ses mouvements sont souples, son tempérament calme, ses aptitudes digestives remarquables. Il se maintient en bonne santé, même lorsqu'il est médiocrement nourri. La robe est généralement bai ou alezan, rarement noire. On voit cependant dans les rues d'Aarhus des chevaux à robe grise, à longue crinière de très bel aspect.

La race de Frederiksborg est, comme nous l'avons dit, d'origine espagnole, c'est-à-dire orientale. Le cheval de Frederiksborg ressemble au hackney anglais : il est généralement alezan foncé, souvent tacheté : ni grand, ni gros, sa taille varie de 1 m. 54 à 1 m. 60. C'est un joli cheval, bien proportionné, à l'encolure fine et bien greffée. Excellent trotteur, il se prête néanmoins aux travaux aratoires pour les terres légères, notamment, car il est relativement mince, mais énergique et endurant.

Encouragements à l'élevage. — Le chiffre annuel de naissances de poulains est de 30.000 environ. Il existe en Jutland 150 Sociétés d'élevage de chevaux possédant plus de 200 étalons ; ces étalons coûtent en moyenne 10.000 francs, dont l'État donne la moitié en cinq ans (au maximum 5.500 fr.).

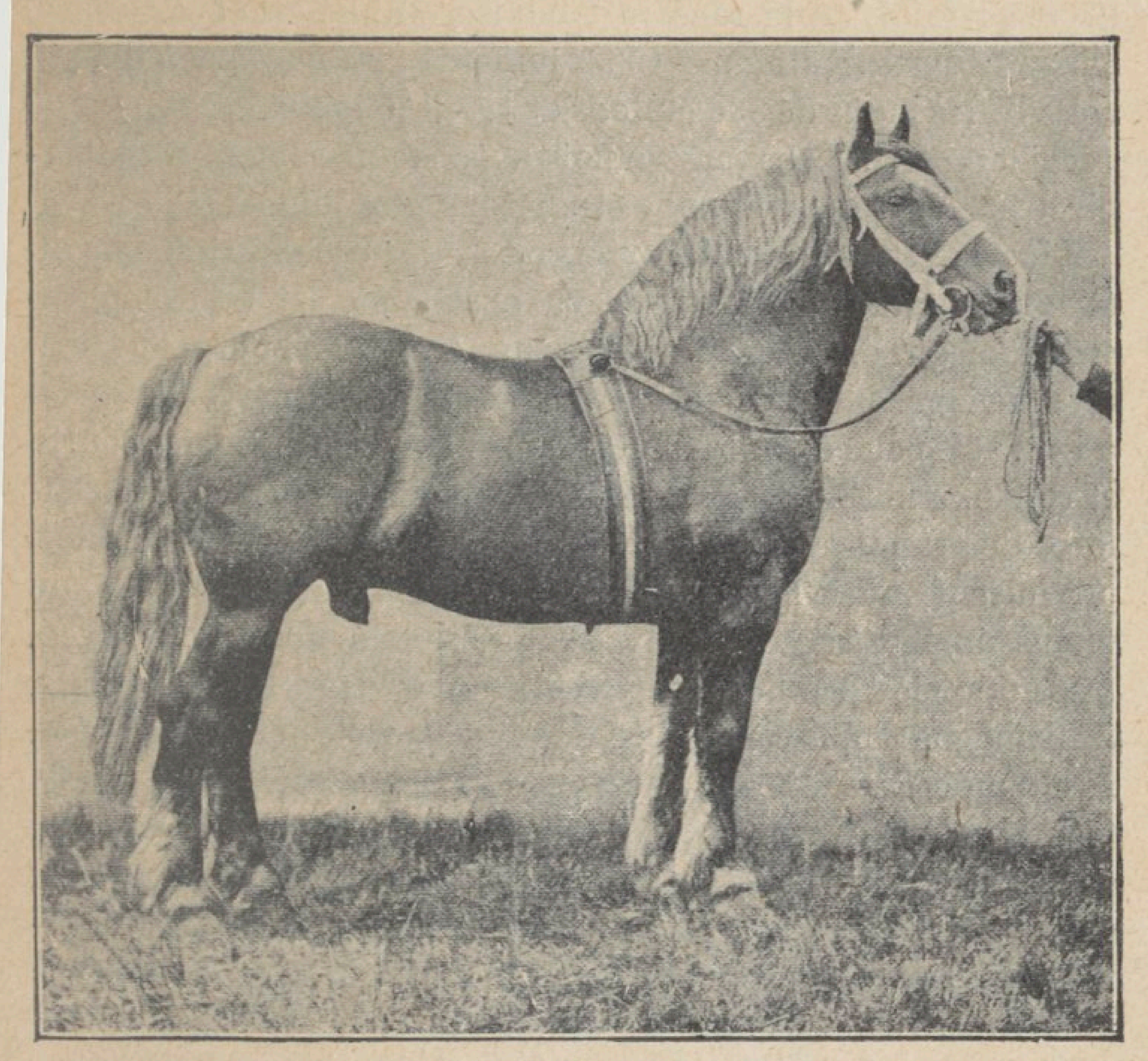


Fig. 71. — Cheval danois.

Le gouvernement dépense annuellement, pour encourager cette industrie, 140.000 francs. Les concours de l'État réunissent chaque année les étalons de quatre ans et au-dessus, à raison d'un concours par département. Les étalons de quatre à six ans sont jugés exclusivement sur leur type, tandis que les étalons de sept à douze ans sont appréciés d'après l'état de leur descendance, exposée dans le concours ; dans ce cas, on doit exposer au concours 12 p. 100 de la progéniture des juments saillies par l'étalon trois ans auparavant. Il faut présenter, au minimum,

huit descendants pour que l'étalon puisse être primé (E. Le Gentil).

Le Jury se compose de *trois* membres. Le président est nommé par le ministère de l'Agriculture, les deux autres membres par le Conseil général, sur la proposition des sociétés agricoles. Le Stud-Book de la race jutlandaise, publié en 1886, admet chaque année 40 étalons et 300 juments ; on y relève à l'heure actuelle les noms de 836 étalons et 4.100 juments.

On a croisé les chevaux danois avec le pur-sang afin d'obtenir des demi-sang que nous étudierons plus loin.

L'exportation en Allemagne. — L'étalon jutlandais ou danois, comme nous l'avons vu plus haut, est très employé en Allemagne dans le Schleswig, dans le Brandebourg, en Saxe, en Thuringe. On utilise des animaux de format moyen (1 m. 50 à 1 m. 60), peu corsagés, plutôt longs, avec une encolure courte et ronde, une tête assez légère, de robe bai ou alezan. On s'efforce de grandir et d'alourdir encore cette race dont les étalons produisent, avec les juments indigènes allemandes plus ou moins améliorées, des chevaux de travail, de poids moyen, très appréciés. En dehors des chevaux de trait ainsi produits, l'Allemagne employait 20.000 danois importés et 22.000 belges. Des danois, assez légers mais bien roulés, étaient attelés aux tramways des grandes villes d'Allemagne. A Berlin, certains omnibus étaient encore attelés de petits danois (*Wasserdänen*, danois des îles). Ce débouché diminuant depuis le développement de la traction mécanique, les danois ont évolué vers le gros trait. Les chevaux danois étaient concurrencés en Allemagne par les belges-rhénans et le clydesdale anglais qui se rencontre en Saxe, et même en Prusse orientale.

NORVÈGE

I. — RACE DE GUDBRANSTAL

Origines. — Sous l'influence des conditions spéciales de la Norvège orientale, il s'est formé une race de chevaux dite du Gudbrandstal (vallée de la Norvège centrale).

Ce type représente la branche la plus septentrionale du

cheval occidental. Son extérieur montre de grandes analogies avec le cheval danois du Jutland et l'ancien cheval hessois. Au cheval local originel, existant dans la vallée du Gudbrand, est venu se mêler le sang étranger pendant les XVIIe et XVIIIe siècles et aussi pendant la première moitié du XIXe siècle. Pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, ce fut surtout du sang danois, particulièrement des étalons du haras de Frederiksborg et des animaux très voisins de ce sang. Plus tard, dans la première moitié du XIXe siècle, on a importé relativement peu de sang étranger et encore était-il d'origines très diverses. L'importation d'un étalon pur-sang anglais, *Odin*, est d'un intérêt tout spécial; sa troisième génération a compris *Balder*, dont le sang s'est actuellement diffusé dans les veines de tous les Gudbrandstal.

Caractères zootechniques. — Ces animaux, qui tendent vers le demi-sang anglais, sont presque tous bai ou noir; environ 4 p. 100 sont alezan, 1 p. 100 sont blanc sale, et exceptionnellement, blancs. La taille des étalons est de 1 m. 52. Les juments sont en général de 2 à 3 centimètres plus petites.

La tête est de longueur moyenne, avec un front droit et large et des oreilles bien plantées. L'encolure est assez forte. La poitrine, assez haute, présente une bonne largeur. Le périmètre thoracique des étalons est de 1 m. 88 ; le garrot est bien dessiné ; le dos souvent un peu long. La côte est ronde ; la croupe d'une longueur et d'une largeur moyennes et aussi élevée que le garrot. La queue est plantée haut, les cuisses bien musclées, les jarrets larges, secs, à angle articulaire bien proportionné.

L'allure des animaux est régulière, le trot est long, le galop peu élégant. C'est un cheval convenant très bien au paysan : il est rustique et peu exigeant comme nourriture.

Élevage. — Pendant tout l'été, les jeunes animaux sont mis en pâturage et les juments poulinières sont rassemblées en troupeaux de 40 têtes environ, avec un étalon, sur les pâturages montagneux, appartenant à l'Etat ou aux particuliers, qui louent à des associations ou possèdent personnellement un étalon. En 1910, les étalons nationaux ont donné 85 à 95 p. 100 de saillies fécondes au pâturage ; à l'écurie, les mêmes étalons n'en ont donné que 68 à 77 p. 100. L'Etat ne possède que 6 ou

7 étalons. Les encouragements à l'élevage consistent en secours aux associations pour l'achat d'« étalons d'association ». L'Etat favorise l'élevage par des expositions annuelles (exposition d'étalons de Lellehammer). On y trouve réunis 100 à 125 étalons vendus aux diverses régions du pays ou à l'étranger. La plupart restent en Norvège, mais une grande quantité allait en Suède, en Russie et, ces dernières années, en Autriche. Le Stud-Book est tenu par l'Etat.

Il existe de nombreuses sociétés de courses au trot, qui tiennent des réunions chaque hiver. Elles se sont réunies eu une grande association : *Det norsko Traverselskab* (Société norvégienne des courses au trot). On n'y admet que les chevaux norvégiens de pur-sang.

II. — RACE DES FJORDS

Caractères zootechniques. — La race de la Norvège occidentale est dite race des fjords. Son origine n'est pas encore nettement connue. Peut-être s'agit-il là d'un rameau des poneys celtiques. Le cheval des fjords est un animal sec, résistant, haut de 1 m. 42 à 1 m. 56. Sa robe est presque toujours blanchâtre, mais de diverses nuances ; de temps en temps on trouve aussi des animaux bai. Tête courte avec un front large et droit, oreilles petites et très mobiles, souvent mal attachées à une encolure forte ; poitrine haute et assez large ; dos de longueur moyenne. Les jarrets sont toujours secs, mais leur largeur n'est pas toujours satisfaisante. On trouve très souvent des jarrets crochus et formant un angle articulaire un peu fermé.

Le pas et le trot sont un peu courts, mais l'allure répétée permet d'atteindre une grande vitesse. Ce cheval très rustique peut faire 90 à 110 kilomètres dans sa journée.

ALLEMAGNE

RACE DE LA FRISE ORIENTALE

Centre d'élevage. — La côte de la mer du Nord est bordée, depuis la Hollande jusqu'au Jutland, d'une bande de terrains

d'alluvions extrêmement fertiles : les *marschen.* Le sol, constitué originairement par des dépôts vaseux, est riche et compact ; il renferme ordinairement une assez forte proportion de calcaire ; on l'amende d'ailleurs aisément par des marnages.

Les marschen forment comme une « ceinture dorée » dont la largeur varie de 5 à 20 kilomètres. C'est une plaine basse et humide exposée aux incursions de la mer ; aussi les premiers

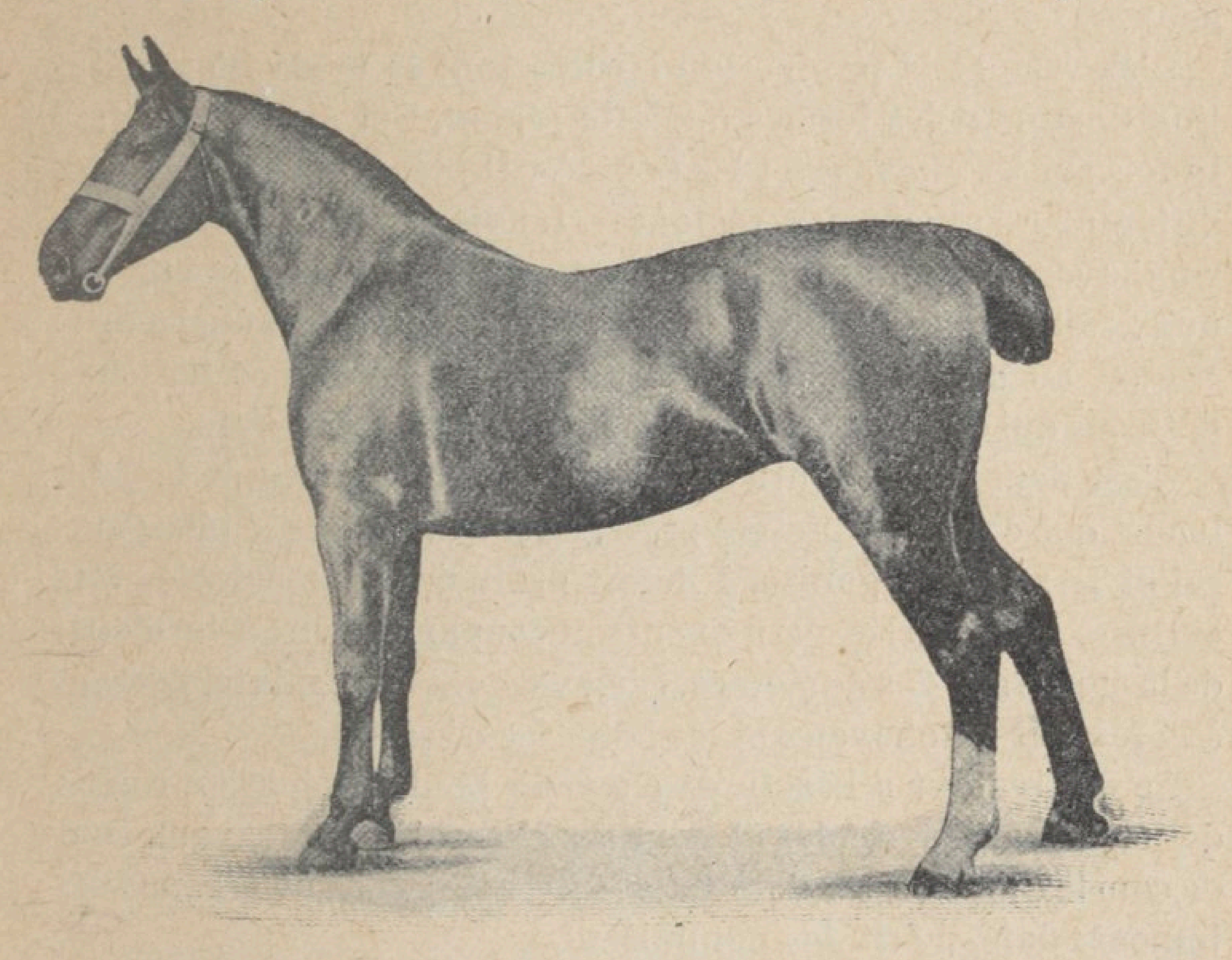


Fig. 72. — Etalon frison.

habitants du pays avaient-ils installé leurs habitations sur de petits monticules artificiels appelés *terpes* en Hollande ou *arfen* en Allemagne. Ils échappaient ainsi, avec leur bétail, à la fureur des flots ; mais la campagne était souvent ravagée. Pour remédier à ce fléau des inondations, on dut construire des digues qui aujourd'hui étendent leur ligne ininterrompue depuis la Zélande jusqu'à l'extrémité du Jutland. La Frise orientale, bornée au Nord par la mer du Nord, à l'Ouest par le royaume de Hollande, au Sud par le district d'Osnabruck et à l'Est par le duché d'Oldenbourg, comprend 310.797 hectares et forme une

partie du bas-fond de l'Allemagne du Nord, qui n'est protégée contre l'envahissement des flots que par des digues le long des côtes et par les dunes des îles frisonnes, contre lesquelles se brisent les vagues de la mer. Le sol de cette région se compose de marécages, de marais et de sable. Le sable couvre 31,5 p. 100 du pays, les marais 24,6 p. 100 ; 3,3 p. 100 sont pris par les eaux, et environ 40 p. 100 composent des terrains bas et marécageux.

L'élevage et la production laitière sont le mode d'exploitation dominant les fermes de cette région. Cet élevage porte à la fois sur les chevaux et les bovidés. Il présente des modalités différentes suivant les régions : tandis qu'aux environs de Cuxhaven cette production est étroitement unie à la culture, aux prairies artificielles et temporaires, sur la rive gauche de la Weser, au contraire, elle se pratique sur les riches herbages naturels qui occupent la presque totalité des domaines.

C'est dans la Frise orientale, entre l'Oldenbourg et la Hollande, que cette production présente son caractère le plus général et le mieux organisé. Elle est ordinairement associée à la culture, les prairies permanentes occupant environ la moitié de la superficie des domaines. L'élevage est donc mixte, portant à la fois sur les chevaux et les bêtes à cornes.

Le cultivateur a besoin de chevaux pour l'exécution rapide de ses travaux agricoles et pour ses charrois ; ces travaux sont de courte durée ; il est donc amené à employer de préférence des juments dont il fait des poulinières.

Cette production s'oriente d'ailleurs actuellement vers l'élevage du demi-sang.

L'industrie chevaline est, comme dans l'Oldenbourg, entre les mains des particuliers qui, seuls ou syndiqués, détiennent les reproducteurs. Dans la plupart des fermes, les juments, employées en même temps à la reproduction et au travail, dépassent rarement le nombre de quatre. Etalons et poulinières sont appareillés pour la saillie dès l'âge de trois ans.

L'Ostfrise importe annuellement du duché d'Oldenbourg un nombre considérable de poulains d'un an et de six mois pour les élever dans les districts agricoles des marschen. Cependant, depuis quelques années, cette importation est moins active.

Caractères zootechniques. — Le cheval frison est un fort cheval d'attelage, étoffé et élégant. Sa conformation rappelle l'oldenbourgeois. L'allure est celle du carrossier ; les actions hautes sont principalement recherchées. La robe bai est très répandue, avec la noire et l'alezane, et rarement la blanche ou grise (fig. 72).

Notons les mensurations suivantes :

	Hauteur du garrot cm.	Circonférence du thorax cm.	Poids kgr.
	—	—	—
Etalon reproducteur	162,5	198	659,2
Poulinière de 4 ans et plus .	163,2	198,7	636,1
Jument de trois ans.......	162,1	197,3	626
Pouliche de deux ans	163	187	543

On estime que dans la province, 5.000 à 6.000 juments sont annuellement employées à la reproduction ; la monte est faite par une cinquantaine d'étalons privés.

Élevage. — Les poulains naissent généralement au printemps; dès que le temps le permet, ils vont au pâturage avec leurs mères et en été y séjournent nuit et jour. Le sevrage a lieu vers septembre-octobre ; le jeune animal reçoit alors quelques litres de lait de vache, 3 à 4 kilogrammes d'avoine, un peu de foin ; à la fin de l'hiver, on augmente la proportion de foin.

L'été se passe au pré, et le second hiver la ration est constituée par du foin, de la paille, un peu de moulure d'orge et 3 à 4 kilogrammes d'avoine. Le poulain, au printemps, de sa troisième année, est attelé avec un vieux cheval et employé à des travaux légers ; à partir de l'automne suivant, il est ferré et traité comme les animaux de service.

L'élevage était favorisé par un certain nombre de mesures prises soit par des Sociétés privées, soit par l'Etat. Grâce à un système approprié de primes, on conserve dans le pays les meilleurs étalons et les meilleures juments. Dans ce but, les Associations agricoles dépensent près de 25.000 francs ; néanmoins, un nombre considérable d'étalons de deux ans sont achetés par des étrangers à des prix élevés. Le premier volume du Stud-Book de la Frise orientale a paru en 1893 par les soins

du *Syndicat central agricole*. De nombreux étalons et chevaux de service vont en Hollande, en Amérique, en Autriche, en Suisse et en Russie.

L'élevage est dirigé par la *Société d'agriculture de Frise*, dont le siège est à Norden. Le but poursuivi est la production d'un

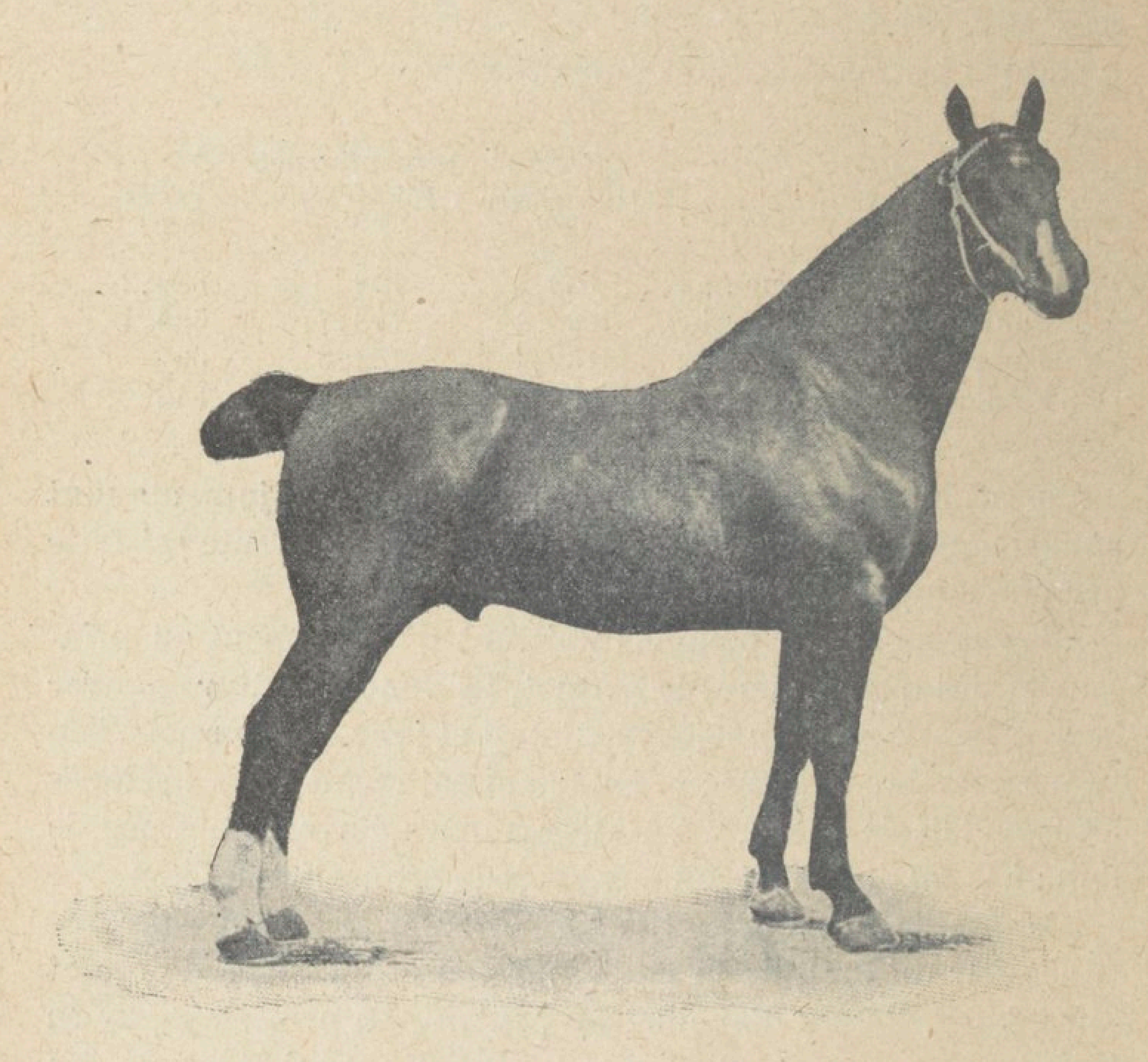


Fig. 73. — Etalon frison.

fort cheval de voiture élégant et docile, qui, convenablement nourri, se développe de bonne heure et peut même, dans sa jeunesse, être employé aux travaux agricoles légers. A l'âge de trois ans ou de trois ans et demi, le développement doit être suffisamment avancé pour qu'il puisse être employé comme carrossier. Les animaux impropres à ce service vont au commerce ou restent à la culture et doivent, attelés par couples à une bonne charrue, tracer un sillon d'environ 30 centimètres

sans efforts particuliers. Des étalons de trois ans atteignent un poids de 725 kilogrammes et plus.

L'élevage des chevaux dans la Frise orientale a atteint des proportions relativement plus considérables que dans aucune autre province de l'Empire allemand. Sur 207.010 hectares environ, 5.700 juments furent employées à la monte en 1913, soit une jument poulinière sur 36 ha. 8.

Les étalons autorisés seuls peuvent être employés à la monte.

Les meilleurs sujets de trois ans reçoivent des primes d'argent ; des primes plus élevées sont distribuées en août ou en septembre, aux étalons plus âgés, les poulains produits ayant été soumis à une inspection. La sélection des juments s'effectue au mois de mars au chef-lieu de chaque district ainsi que la sélection des animaux désirant être inscrits dans le Livre généalogique et celle des jeunes juments, autorisées à concourir pour les primes à la revue des juments. Les juments qui recevaient ces primes étaient ensuite, accompagnées au moins par deux de leurs poulains, primées au mois d'août ou septembre (1.000 marks par jument) ; le propriétaire s'engageait alors à employer, pour une durée de quatre ans, sa jument à la reproduction.

Pour préserver les éleveurs des pertes inévitables, on formait des Sociétés mutuelles d'assurance pour les étalons et pour les juments.

AUTRICHE

RACE DE PINZGAU

Cette race occupe le nord-ouest de l'Autriche, notamment la région du Pinzgau située entre le Tyrol et la Carinthie. Ces chevaux se sont répandus en Styrie, Carinthie, Tyrol, dans la Haute-Autriche.

C'est une race de gros trait (1 m. 65 à 1 m. 70), à la tête lourde, à l'encolure forte, soudée à un garrot bas. L'épaule est droite, le dos long et ensellé, la croupe double mais avalée. Les membres sont forts, les articulations larges, les pieds plats. La robe, très caractéristique, est pie-noire ou pie-bai, le blanc

occupant les flancs et la croupe. Parfois la livrée est grise avec les membres, la tête, les crins noirs.

FRANCE

I. — RACE FLAMANDE

Caractères zootechniques. — Les chevaux de ce type présentent une taille élevée et une forte corpulence, bien que le développement des muscles ne soit pas toujours en harmonie avec l'ampleur du squelette. La taille, de 1 m. 65, en moyenne, atteint souvent 1 m. 70 et même 1 m. 75.

Le corps est long avec le garrot bas ; la croupe, arrondie chez les mâles, est souvent avalée chez les femelles. La poitrine, haute, présente des côtes insuffisamment arquées, avec les épaules peu inclinées.

Les membres sont forts, les articulations puissantes, les sabots larges et plats. La tête est allongée, les naseaux petits avec la bouche grande ; les oreilles longues, rapprochées et un peu tombantes. Les crins sont abondants et grossiers à l'encolure, aux parties inférieures des membres. La peau est épaisse, la robe souvent gris-truité avec des traces de ladre aux naseaux.

Les principaux centres d'élevage sont, en France, dans l'arrondissement de Dunkerque, vers Hazebrouck, dans la vallée de la Lys, notamment les environs de Bourbourg (Flandre occidentale).

Ces sujets ont une aptitude définie au service du trait, et les brasseurs des villes du Nord et de Paris les emploient couramment pour les transports. Le halage et les travaux aratoires les utilisaient également.

Le type flamand est en dégénérescence ; sa production dans le nord de la France a cédé la place à l'exploitation des races d'un élevage plus rémunérateur : ardennais, boulonnais, belge ou race de trait du Nord.

Élevage. — Le flamand s'est concentré, suivant ses aptitudes naturelles, vers la zone littorale riche en marécages. La région de plaines qui fait suite est peuplée de chevaux de type belge (trait du Nord). Au delà, la zone accidentée entretient le

cheval ardennais. Ces subdivisions logiques sont conformes aux caractères des types chevalins et à leurs aptitudes. Le cheval de Bourbourg, vraisemblablement métis flamand-boulonnais, réalise un excellent cheval de trait.

Les éleveurs du canton de Bourbourg possédaient de temps immémorial des chevaux gris, d'un type particulier, plus légers que le vrai boulonnais, haut-montés sur des membres qui paraissent grêles, mais à l'ossature très dense et aux tendons puissants qui les rendaient très résistants à la fatigue.

Le cheval de Bourbourg actuel est un animal de haute taille (1 m. 65 à 1 m. 70), aux membres épais, aux pieds larges et écrasés, à l'encolure courte, aux épaules suffisamment inclinées, aux côtes longues et arquées, aux hanches basses, à la croupe épaisse. La robe est grise ou bai, la peau épaisse et abondamment pourvue de crins grossiers. Cet équidé énorme et puissant pouvait déployer de grands efforts. Il n'avait pas son pareil pour enlever sur le sol boueux du pays les lourds camions des brasseries ; mais il était d'un tempérament mou et lymphatique, qui portait la trace de l'influence du sol humide sur lequel il vivait, et ne pouvait travailler qu'à l'allure du pas (A. Prévost).

Le desséchement des marais, l'amélioration du sol de la Flandre maritime, et surtout le croisement avec le cheval boulonnais, moins haut et moins lourd, amenèrent chez le cheval flamand d'importantes modifications. Jusqu'à ces derniers temps, c'est aux environs de Bourbourg, dans l'arrondissement de Dunkerque, que se trouvaient les meilleurs de ces chevaux flamands modifiés.

II. — RACE PICARDE

Origine. — Sur la zone littorale du Pas-de-Calais, de la Somme, jusqu'à la Seine-Inférieure, dans l'Aisne, habitait le cheval picard.

Cet équidé présentait le caractère des flamands avec une diminution de la taille ; la robe grise prédominait. On distinguait les picards, les artésiens, les cauchois.

Peu à peu ces chevaux ont été refoulés par le boulonnais,

l'ardennais, le percheron ou modifiés par des croisements divers C'est une zone d'élevage convenant à la production du cheval de trait et où le demi-sang réussit mal.

Les plus beaux sujets étaient élevés aux environs de Compiègne, Vervins, Laon, et allaient achever leur croissance en travaillant chez les cultivateurs des arrondissements de Soissons, Château-Thierry, Péronne, Beauvais, Senlis. A l'âge de quatre ou cinq ans, ils étaient achetés par l'industrie ou le commerce parisien. Un certain nombre de poulains picards de robe grise allaient dans le Perche pour être vendus ensuite comme chevaux « perchisés ».

Dans le département de l'Aisne, la race picarde a été fortement croisée avec les races ardennaises au nord et à l'est, boulonnaise à l'ouest, percheronne au sud. Ces populations équines ont perdu progressivement leurs caractères propres et se sont adaptés à leur nouvel habitat pour constituer des groupements d'ailleurs peu homogènes.

Le climat froid et humide de la Picardie, son sol peu perméable, difficile à cultiver, donnant des fourrages assez abondants, mais de mauvaise maturité, souvent mal récoltés et peu nutritifs, se prête d'ailleurs modérément à l'élevage du cheval. Le cheval picard était parfois grêle et haut monté, avec la tête longue et étroite, l'épaule plate et remontée, la côte sans courbure, la croupe courte et avalée.

Il dut paraître insuffisant comme moteur quand la culture, se transformant pour devenir intensive et industrielle, exigea des travaux et des transports plus pénibles, et les éleveurs tentèrent des croisements pour lui donner l'ampleur et la résistance qui lui manquaient.

Le demi-sang. — Le nord du département, couvert de pâturages et de prairies naturelles dans l'arrondissement de Vervins et une partie de ceux de Laon et Saint-Quentin, devint le centre d'un élevage très important, qui fut orienté au siècle dernier vers deux buts distincts : la production du demi-sang et celle du cheval de trait.

L'élevage du demi-sang fut encouragé par les Haras, qui pensaient pouvoir obtenir le cheval de guerre dans cette région. Mais la jument picarde, souvent défectueuse, s'allia mal avec

un cheval de la valeur de l'anglo-normand. Les produits restèrent grêles, décousus, sans os ni tendons, rappelant la conformation de la mère avec la nervosité du père, double cause de tares et d'usure prématurée.

Le pays se trouva bientôt encombré de chevaux légers que le commerce dédaignait et que la Remonte n'achetait que dans la proportion de 1 sur 20.

Quelques éleveurs, comprenant la cause de ces échecs, achetèrent des juments normandes et obtinrent des résultats satisfaisants et même quelques produits remarquables ; mais cette exception ne fit que confirmer l'inaptitude de la jument indigène à produire le demi-sang. Cet élevage disparaît en effet graduellement.

Le cheval de trait. — La race de trait est la seule intéressante, par l'importance de la production, et par l'écoulement rémunérateur des produits. Pour atteindre ce but, les croisements les plus divers furent pratiqués. Le percheron, dont les belles formes séduisaient les éleveurs, fut d'abord employé, concurremment avec le boulonnais. On obtint enfin d'excellents résultats à l'aide des étalons belges, et surtout avec le cheval ardennais.

L'action de l'étalon de gros trait est déjà appréciable dans l'élevage de l'Aisne ; les chevaux sont moins élevés, plus trapus ; leurs muscles et leurs rayons osseux s'épaississent.

Quand les produits des anciens croisements seront éliminés, la population chevaline ne représentera plus qu'une famille ardennaise, amplifiée par la sélection aidée par une bonne hygiène, une nourriture abondante et riche.

Grâce aux efforts des éleveurs de l'Aisne, la population hétérogène de cette région tend à être remplacée par un type uniforme et stable, qui ne serait autre que l'Ardennais régénéré, adapté aux nécessités économiques actuelles et aux conditions du milieu.

III. — RACE MULASSIÈRE

Origine. — Cette population équine fut importée des Pays-Bas par les Hollandais qui vinrent, appelés par Sully, assécher les marais de la Vendée et du Poitou.

La renommée de la race mulassière poitevine, vendéenne, tient surtout au rôle qu'elle joue dans la production des mulets du Poitou. Ainsi sont produites les superbes juments poitevines dites mulassières, conduites à l'étalon-baudet. Il faut, en effet, dans ce métissage, poursuivre parallèlement l'élevage des deux races.

Caractères zootechniques. — Le cheval poitevin est de grande taille (1 m. 52 à 1 m. 65), l'encolure est forte, épaisse, le garrot élevé, le dos un peu bas, les hanches parfois saillantes. La croupe se montre puissante ; la poitrine haute, mais plate. Les membres sont puissants avec de fortes articulations, les canons longs, les sabots larges et plats.

La physionomie présente rarement quelque distinction : les naseaux sont petits, la bouche grande avec les lèvres épaisses, les oreilles longues et un peu tombantes. Les productions pileuses sont très développées, la crinière touffue et abondante, la queue fournie et attachée haut les parties inférieures des membres garnies de crins qui couvrent les sabots. La robe est ordinairement gris ou bai.

Les principaux centres d'élevage sont dans le Marais et dans la Plaine en Vendée et dans les Deux-Sèvres (Niort et Saint-Maixent) ; les élèves émigrent dans la Vienne, ou dans les régions voisines, le Berry, la Beauce ou même dans le Midi, lorsqu'ils ne restent pas dans le Poitou en vue de la production mulassière.

Le cheval poitevin est remarquable par le développement des poils qui garnissent la partie inférieure des membres, du genou et du jarret jusqu'aux paturons. On recherche une tête et des oreilles un peu longues, une encolure épaisse et étendue, un garrot élevé, un dos soutenu, une croupe un peu large et avalée, des articulations et des membres puissants, une crinière abondante et une queue très fournie.

Les producteurs apprécient les juments solidement charpentées, ayant beaucoup d'ampleur et de grandes lignes pour engendrer de fortes mules.

Les juments de race bretonne ou percheronne, dont la forte stature et la largeur des formes sont analogues à celles des

juments poitevines, peuvent aussi donner, le cas échéant, de très bons produits.

Les caractères dominants pour le reproducteur femelle, base de l'industrie mulassière, réside dans un « format corporel » amplifié et une constitution particulièrement robuste des

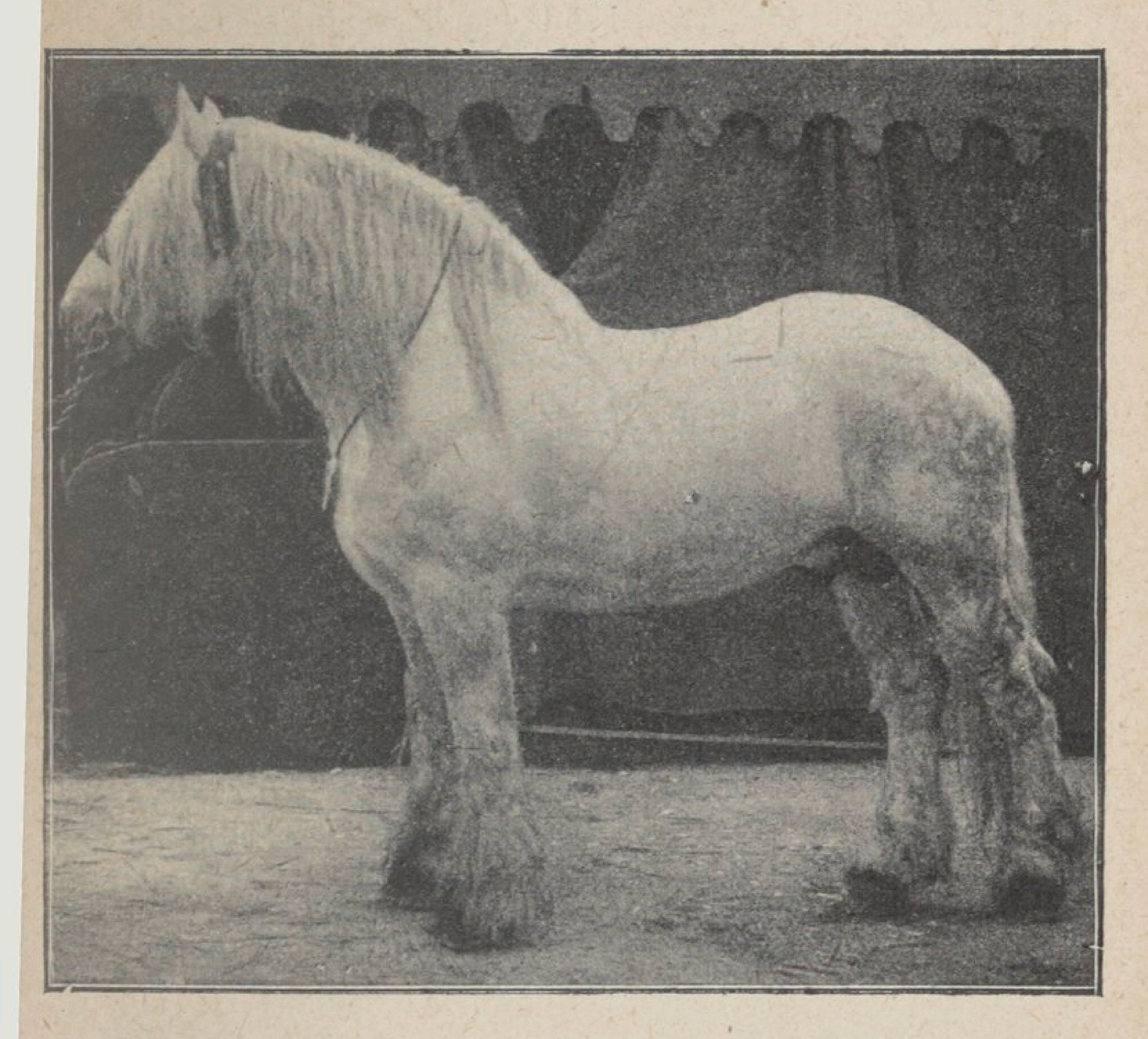


Fig. 74. — *Elégant Carré*, 1er prix des étalons mulassiers, Paris, 1912.

articulations des membres. Ce type spécial, ainsi défini, doit cependant posséder une autre faculté sur laquelle la plupart des auteurs n'ont peut-être pas suffisamment insisté jusqu'alors : *il s'agit de l'aptitude à la fécondation par le baudet* (D. Donon).

La production du mulet. — Au point de vue physiologique, l'accouplement de l'âne avec la jument n'est pas normal ; il en résulte que ses chances de succès sont incontestablement

plus réduites que lorsque l'union est réalisée entre deux individus de sexes différents appartenant à la même espèce. L'explication de cette différence relève des lois de l'affinité que l'embryogénie n'a point encore suffisamment précisées.

Il est certain, et tous les praticiens le savent, qu'il existe des juments qui tous les ans sont régulièrement fécondées par le baudet, alors que d'autres, *tout aussi bien conformées*, se montrent plus capricieuses et ne donnent souvent qu'un produit tous les deux et même tous les trois ans.

L'état de santé de la mère, son alimentation, son âge, etc., peuvent intervenir pour empêcher le succès de l'accouplement ; mais, dans beaucoup de cas, ces raisons paraissent insuffisantes pour expliquer les irrégularités de fécondation des juments saillies par le baudet.

Il s'agit, vraisemblablement, d'une aptitude spéciale que certaines femelles possèdent à un haut degré, et qui paraît héréditaire. Les pouliches, filles de mères bonnes productrices de *mulasses*, sont généralement douées de la même faculté : régulièrement, leur accouplement avec l'âne est fructueux surtout si l'étalon qui les a procréées était lui-même issu d'une jument possédant cette même faculté.

Depuis longtemps, certains éleveurs renouvellent leur cheptel, en ne conservant que des pouliches dont les mères sont cotées pour la régularité de leur production, la question de conformation n'étant point négligée d'ailleurs. Il existe un Stud-Book de la race mulassière ; on aurait intérêt à ajouter aux caractères zootechniques exigés pour les inscriptions l'aptitude spéciale à la fécondation par le baudet (D. Donon). Dans les concours spéciaux de la race, il serait utile d'appliquer la méthode des points (1) avec un coefficient élevé en faveur de la faculté spéciale de procréation signalée. On pourrait demander aux propriétaires de juments un relevé de la liste des produits fournis par leurs animaux. L'indifférence des éleveurs à ce point de vue semble avoir été l'une des causes déterminantes de la réduction de la population mulassière dans le sud du département de la Vienne.

(1) Voyez P. Diffloth, *Zootechnie générale*, 1921, 18e mille.

Signalons cependant une autre raison. L'industrie mulassière contient en elle, si l'on n'y prend garde, la raison même de sa décroissance. L'agriculteur qui possède une jument lui donnant régulièrement, chaque année, un *jeton* ou une *jetonne*, continue à la faire saillir par le baudet le plus longtemps possible. Il y trouve son intérêt, puisque les mulets et surtout les mules se vendent généralement à des prix plus élevés que les poulains et les pouliches.

L'éleveur attend donc au dernier moment pour livrer à l'étalon une jument bonne mulassière ; il arrive alors qu'elle ne réussit plus et qu'elle meurt sans laisser de remplaçante ; ainsi disparaissent les excellentes mulassières.

Pour remédier à ce danger, il faudrait établir des primes de saillies, en faveur des juments d'élites inscrites au Stud-Book, qui seraient livrées à l'étalon après leur deuxième produit mulassier. Quelques-unes de ces juments ou leurs filles pourraient être achetées par des Syndicats d'élevage et constitueraient d'importantes pépinières de produits possédant à un haut degré l'aptitude mulassière. Les crédits spéciaux votés par les conseils généraux devraient être affectés à l'achat de jeunes juments issues de souches estimées, et revendues aux enchères à prix réduit dans les centres d'élevage situés sur les confins de l'aire géographique de la race.

Actuellement, les meilleures mulassières se rencontrent dans les environs de Fontenay-le-Comte, Marans et Luçon, dans les Deux-Sèvres, vers Melle, Saint-Maixent et Niort. La race mulassière est surtout célèbre par son rôle dans la production mulassière, mais on y trouve assez fréquemment aujourd'hui un type susceptible de faire un bon artilleur avec moins d'ossature, mais plus de sang, de la taille, de l'étoffe, de la force et de l'énergie.

Vers 1840 et surtout 1850, quelques croisements eurent lieu dans le Poitou avec les bretons, les percherons et même les boulonnais.

La race chevaline mulassière, autrefois prépondérante dans la Vendée et les Deux-Sèvres, avait un moment perdu de son importance et beaucoup d'éleveurs recouraient aux étalons de demi-sang et de pur-sang de l'Administration des Haras.

Mais les difficultés et l'incertitude de la vente, le nombre élevé des chevaux refusés par la Remonte, ont déterminé les cultivateurs à revenir à la vieille race mulassière.

D'autre part, la culture de la Plaine s'est transformée. Les laiteries coopératives ont amené l'aisance. Les petits cultivateurs n'utilisaient que leurs vaches pour les labours ; maintenant, nombreux sont ceux qui ont une jument. Les vaches, se fatiguant moins, produisent plus et la jument rend les plus grands services pour biner les plantes sarclées, transporter la jarosse, le trèfle incarnat. Tout le travail produit par la jument est bénéfice, car elle gagne sa vie en donnant un poulain ou une mule. Dans les fermes plus importantes, on préfère également le « gros cheval », parce qu'il est d'une vente plus facile, tout en exigeant moins de soins.

C'est dans les marais des Deux-Sèvres et de la Vendée que l'on rencontre les meilleurs produits. Le large sabot de ces chevaux indiquerait à lui seul que l'animal a été créé pour les sols bas ; la Haute Plaine et la Gatine viennent chercher leurs meilleurs sujets dans le Marais, alors que l'inverse n'a jamais eu lieu.

La Plaine élève la race mulassière, le Marais du Nord tend à produire le demi-sang ; le Marais du Sud, autour de Saint-Michel-en-l'Herm, reste fidèle au cheval de trait.

Amélioration de la race. — « La jument mulassière, disait Jacques Bujault, a la forme d'une barrique reposant sur quatre poteaux. » Le vieux type, avec sa tête longue et décharnée, ses lèvres molles et tombantes, ses oreilles allongées et pointues, son cou grêle, sa poitrine trop étroite, ses membres forts et grossiers, recouverts de poils très abondants, n'était pas élégant. La jument mulassière rappelait par ses formes l'aspect des mules, et c'est peut-être pour cette raison que la légende populaire lui attribue la qualité d'être *intérieurement mulassière*.

Depuis lors bien des changements ont été apportés. Les éleveurs ont sélectionné leur race avec soin ; le Comice agricole de Fontenay-le-Comte, par la création de concours mulassiers et d'un Stud-Book, les a puissamment aidés.

Dès 1860, à la suite du Concours hippique, M. E. Ayrault,

vétérinaire à Niort, était chargé d'acheter des étalons flamands, de même race, comme nous l'avons vu, à Bourbourg. « On trouve réunies chez ces chevaux du nord de la France, dit-il, les qualités que nous recherchons en Poitou : l'ampleur des formes, la distinction de l'avant-main, la grosseur des os et des tendons. Les produits qu'ils donnèrent furent d'une rare beauté, et jamais on ne vit de plus belles pouliches que celles issues de ces étalons (1).

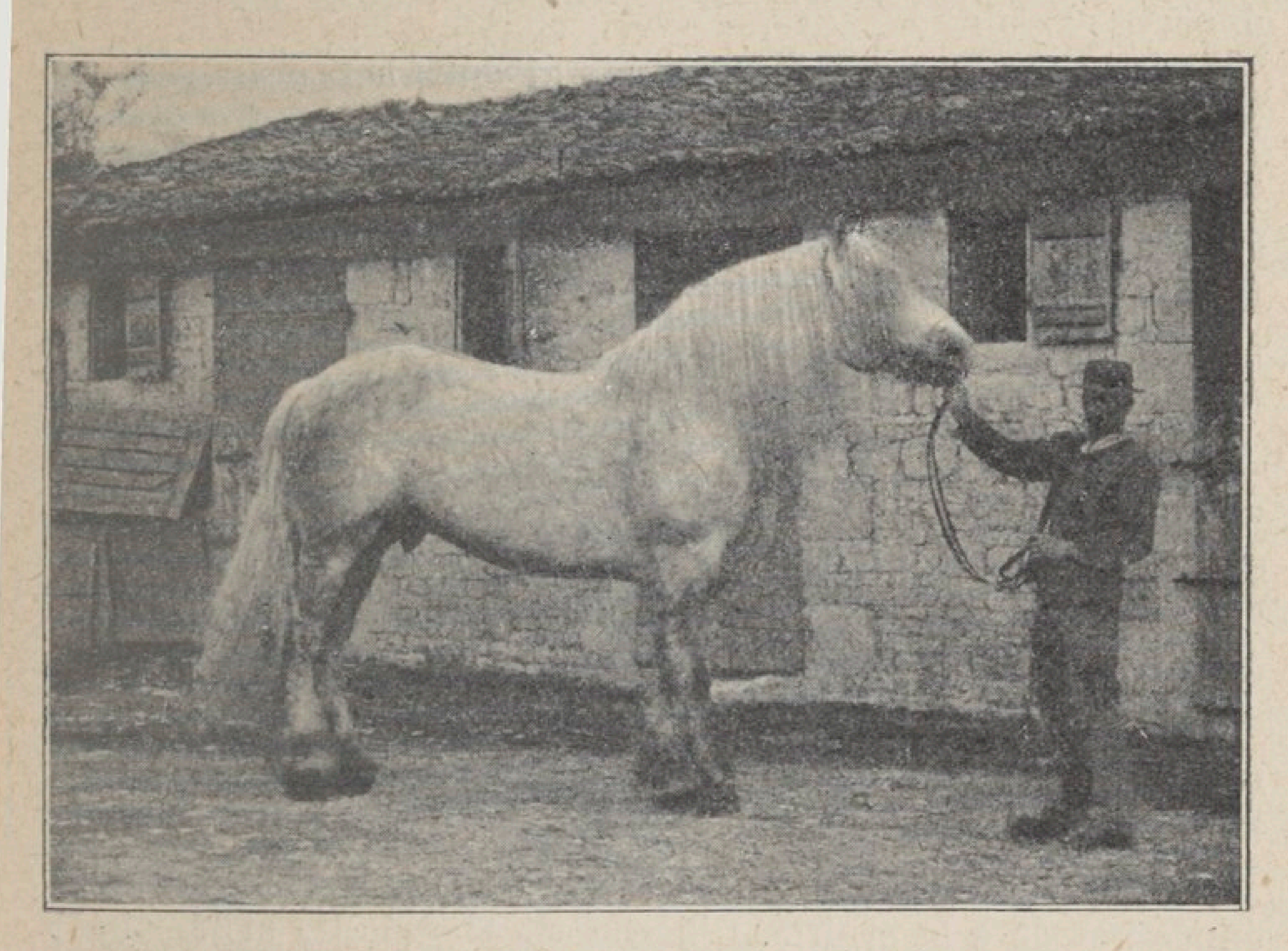


Fig. 75. — Etalon mulassier poitevin.

Depuis, on a également importé des étalons percherons et boulonnais et des juments bretonnes, mais le fond de la vieille race sert de base à ce perfectionnement.

La population chevaline de gros trait de la Vendée et du Poitou s'est nettement améliorée, l'encolure est devenue forte et la poitrine ample, mais on s'est toujours efforcé de conserver chez les pouliches livrées au baudet les oreilles allongées

(1) P. Touchard, Les races mulassières de la Vendée. *La Vie agricole.* — Houmeau, L'industrie mulassière en Poitou, *La Vie agricole*, Rozeray, Le Mulet du Poitou (*La Vie agricole*).

et pointues et les membres forts recouverts de poils abondants, parce que l'expérience a appris que ce sont elles qui donnent les meilleurs produits mulassiers.

Production et élevage. — Les pouliches sont saillies à trois ans. La monte se fait depuis février jusqu'en juin. Les étalons appartiennent généralement à des particuliers qui ont souvent quelques baudets en même temps, afin de mieux satisfaire leur clientèle. Le prix de la monte, très variable, dépasse parfois 30 francs.

Les poulains nés dans la Plaine et dans le Marais sont sevrés vers l'âge de six mois, puis conservés par les naisseurs ou achetés par les éleveurs du Marais. Les mâles se vendent de 400 à 600 francs ; les femelles de 300 à 500 francs. Le premier hiver, on les met dans un herbage, auprès de la ferme, et autant que possible on les rentre le soir. Ils reçoivent du foin auquel on ajoute un peu de grain ou de son.

Dès la fin de février, on les sort dans les marais par bandes de deux ou trois dans chaque « carré » et on les y laisse, si le sol le permet, jusqu'à la fin de janvier de l'année suivante. L'éleveur ne les retire momentanément que s'il est nécessaire de soigner quelque tare ou de parer les sabots. Si l'herbe fait défaut, on porte du foin dans la prairie, car on prétend avec raison que le cheval est né pour la vie au grand air et la course ; moins il vit à l'écurie, moins il est exposé à se tarer.

La croissance des animaux a été très rapide pendant cette année passée à la prairie. L'herbe est abondante et le sol est assez riche en acide phosphorique et en chaux. L'air de la mer aiguise l'appétit des animaux.

Dans les carrés, les chevaux vivent avec des bovins et, si ce n'étaient les dégâts causés par leurs pieds, leur nourriture coûterait peu, dans la proportion d'un cheval pour dix bêtes à cornes, le premier peut vivre en grande partie des refus des secondes.

Dès le mois de janvier (foire de la Chandeleur à Chaillé-les-Marais) commence la vente des pouliches destinées à la reproduction. Les cultivateurs de la Plaine, du Bocage vendéen et de la Gatine viennent dans le Marais faire leur choix afin de livrer de suite les jeunes pouliches qui ont deux ans à peine,

soit à l'étalon, soit au baudet. Ils les paient de 600 à 900 francs.

Cette méthode a été parfois critiquée. On prétend que la pouliche est trop jeune et qu'un accouplement prématuré, en arrêtant son développement, peut être préjudiciable. Mais le cultivateur est pressé ; il escompte que l'année suivante il pourra avoir une mule ou un poulain dont la vente l'aiderait à payer son fermage. Ces pratiques, d'ailleurs, sont sans danger si l'éleveur nourrit bien ses animaux.

Si la pouliche a été bien soignée après le sevrage ; si, pendant le premier hiver, on a eu soin d'ajouter à sa ration de foin quelques litres de son ou de farine d'orge additionnés d'un peu d'avoine ; si, à l'âge de vingt mois, on continue à lui donner des aliments riches afin qu'elle reste toujours en bon état, on peut, sans inconvénient, la conduire une année plus tôt au haras.

La vente des poulains commence un peu plus tard que celle des pouliches. Autrefois, les cultivateurs devaient les conserver jusqu'à la foire de la Saint-Jean, qui se tient à Fontenay-le-Comte. Actuellement, dès qu'ils sont gras et « débourrés », les marchands de la Beauce, de l'Orléanais, du Berry, etc., se rendent dans les fermes et les achètent sur place à des prix variant de 800 à 1.200 francs et même plus. Ceux qui ne sont pas achetés dans ces conditions sont conduits aux foires de mai, à Luçon, et du 24 juin à Fontenay-le-Comte ; puis ils suivent la même destination que les poulains de même âge achetés dans le Perche, le Nivernais et le Boulonnais.

Les poulains les plus petits, ceux qui se rapprochent du type breton, sont achetés par les Charentais qui les utilisent pour la culture de la vigne. Un certain nombre de pouliches, non nécessaires à l'élevage local, sont vendues dans les mêmes conditions aux marchands du Berry et de la Beauce et font des « chevaux perchisés ».

Les étalons mulassiers ne travaillent pas en général, ils restent dans les herbages ou sont promenés en main ; sauf pendant la saison de monte, la ration est souvent insuffisante.

Syndicats d'élevage. — Les ventes ne sont pas toujours sans aléas pour l'éleveur. Il arrivait fréquemment que le poulain, rendu à destination, se trouvait atteint de vices rédhibitoires, et des contestations surgissaient.

Sentant qu'il y avait des abus, les éleveurs se sont syndiqués. Ils paient une cotisation proportionnelle au prix de vente de leurs poulains et, si une difficulté surgit, le président de l'Association se substitue à l'intéressé, en même temps qu'un vétérinaire est envoyé sur les lieux. Si le cheval doit réellement subir une dépréciation, la perte est soldée par l'Association.

Situation actuelle de l'industrie mulassière en Poitou. — Les quatre facteurs nécessaires pour produire le mulet se sont trouvés amoindris pendant la guerre et les propriétaires de haras mulassiers ont été durement touchés ; ils n'ont pu conserver leurs géniteurs qu'en s'imposant de lourds sacrifices pécuniaires.

En effet, l'âne ou baudet du Poitou de quatre à six ans se vendait, en temps normal, souvent 8 à 10.000 francs pour l'Amérique du Sud, le Transvaal, etc... Or, depuis 1914, il n'a pu être exporté aucun de ces animaux. Cette suppression de vente rémunératrice des baudets a apporté un gros déficit dans le budget des haras, qui pouvaient précédemment exporter chaque année un ou deux bons reproducteurs sans amoindrir l'effectif de leur « atelier ». Les jeunes sujets pris chez les naisseurs, quand on ne les obtenait pas des ânesses entretenues au haras, comblaient les vides.

Le type bien conformé, mesurant 1 m. 45 à 1 m. 50 avec de l'ampleur, des articulations et des membres puissants, des sabots assez larges et des aplombs réguliers, n'est pas très commun, ce qui explique sa valeur.

Or, le nombre des baudets est assez limité parce que les fortes ânesses entretenues uniquement pour la reproduction, sans fournir le moindre travail, sont peu nombreuses. Elles donnent naissance en moyenne à autant de femelles que de mâles (fedons) et la jeune ânesse est sans grande valeur comparativement à son frère. Si l'éleveur était à peu près certain d'obtenir un mâle, la mère serait bien mieux soignée qu'elle ne l'est pendant la période de gestation et le nouveau-né plus vigoureux aurait moins de chance d'être victime des maladies du jeune âge (1).

(1) A. Rozeray, *La Vie agricole.*

Depuis ces dernières années, le manque de débouchés pour les baudets a amené certains petits éleveurs à se défaire de leurs ânesses et il n'est pas facile de retrouver le type qui peut produire l'âne parfait. Il faut des mères possédant beaucoup d'ampleur, des membres puissants avec une taille de 1 m. 30 à 1 m. 35.

Aussi bien pour le mâle que pour la femelle, on attache beaucoup d'importance au développement de la tête et des oreilles

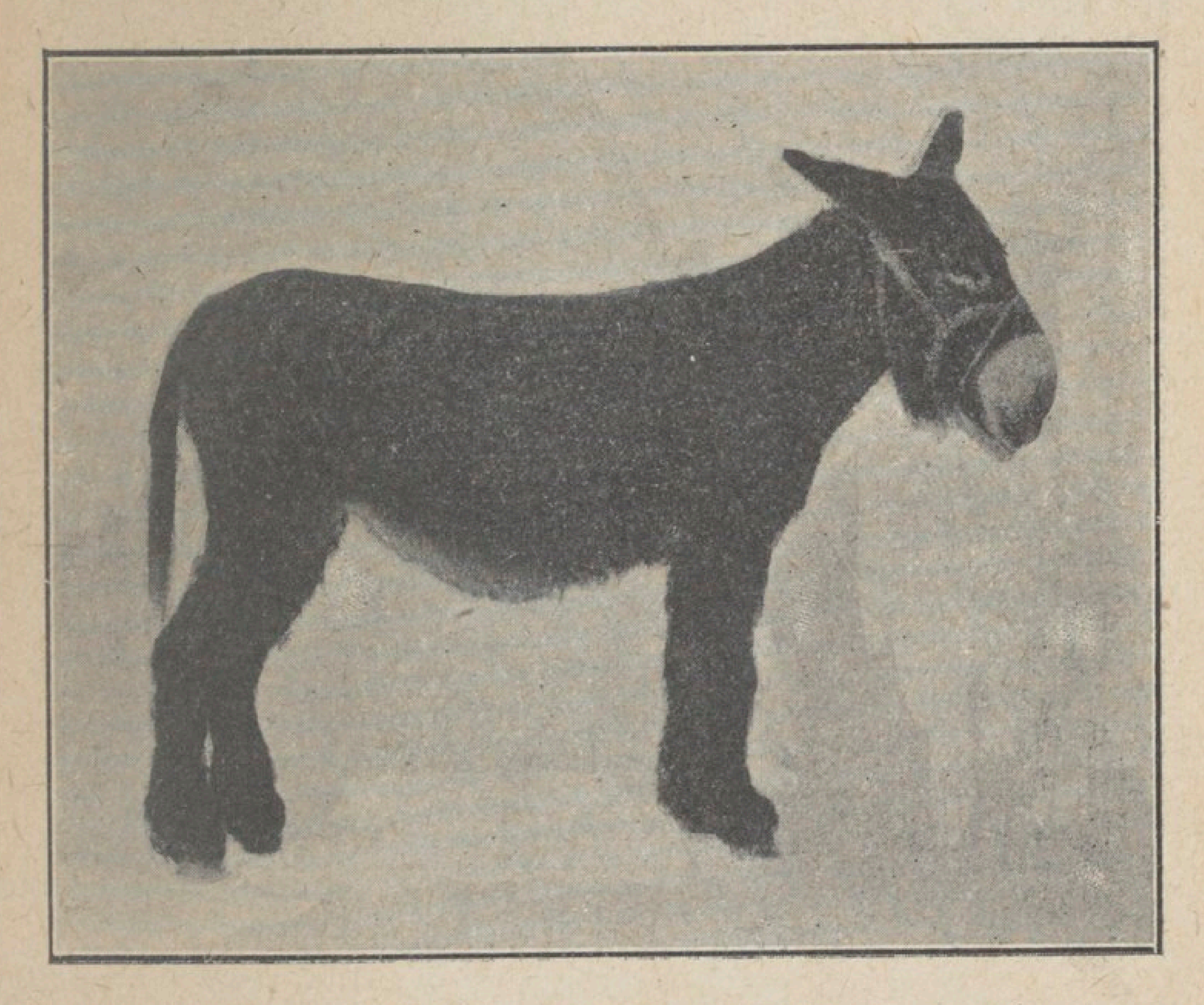


Fig. 76. — Anesse du Poitou.

qui doivent être longues et bien ouvertes. La robe *fougère*, c'est-à-dire passant du brun à la couleur feuille morte, est plus recherchée que les nuances qui se rapprochent du noir.

Étalons et jument. — Le nombre des étalons mulassiers s'est un peu réduit parce qu'il n'était pas nécessaire d'entretenir des géniteurs sinon inutilisés, du moins ayant trop peu de juments à saillir.

La plupart des bonnes mulassières, non en état de gestation, ont été réquisitionnées durant la guerre, vendues à la Remonte ou au commerce. Des propriétaires les ont cédées à regret, d'autres ont été tentés par un prix élevé. Dans les exploitations où il ne restait que des femmes, des vieillards et des enfants, on ne pouvait entreprendre le dressage des poulains.



Fig. 77. — Baudet du Poitou

La situation des propriétaires de haras mulassiers se montrait donc précaire. Au lendemain des hostilités, lorsque l'exportation reprit son cours, les conditions s'améliorent par la vente de quelques baudets, mais il faudra plusieurs années pour renouveler l'effectif des juments disparues, avec l'aide souhaitée du Ministère de l'Agriculture.

Commerce du mulet dans le Poitou. — Les mulets se vendent au sevrage. Les mâles *jetons* allaient la plupart dans le Sud-Est (Drôme, Ardèche, Vaucluse, etc.), et les femelles

jetonnes restaient en partie dans la région pour travailler de dix-huit mois à deux ans et demi et ensuite être préparées, engraissées pour la vente à trois ans et quelques-unes seulement à quatre ans.

En 1918, on enleva pour l'Espagne jetons et jetonnes à des



Fig. 78. — Mule du Poitou.

prix élevés ; ces animaux de six à sept mois se vendaient de 12 à 1800 francs.

Après le départ des mules de trois à quatre ans, on a acheté, en les payant de 2.500 à 3.500 francs, les animaux de deux ans et demi.

Il est à craindre que cette disparition de la plupart des sujets qui ne devaient être livrés au commerce qu'à trois ans,

éloigne de notre marché les acheteurs qui ne trouveront que très peu d'animaux de travail.

Les prix élevés des mules engagent les éleveurs à se livrer à cette production, mais il faudra d'abord remplacer les juments disparues.

Néanmoins, l'industrie mulassière, très éprouvée pendant la guerre par suite de la non-exportation des baudets et de la diminution du nombre des juments, retrouve sa prospérité du passé.

BELGIQUE

RACE DES FLANDRES BELGES

La Belgique possède, dans les régions les plus basses, une race apparentée au type frison : la race flamande.

Plus grand que le brabançon (1 m. 60 à 1 m. 70), le flamand n'a pas la stature trapue, massive et imposante de ce dernier ; son plan de construction est plutôt longiligne. Sa tête, sans être pesante, est longue, au profil très légèrement convexe, portée un peu haut, au bout d'une encolure mince. Le tronc, au lieu d'être court, profond, près de terre, ramassé et rigide du dos comme chez le brabançon, est allongé, moins descendu, plus haut monté et affaibli parfois dans la ligne du dessus ; la croupe est moins charnue, et les membres se terminent par des pieds largement évasés. Les sabots sont quelquefois défectueux : la constitution est très lymphatique.

Autrefois ces équidés étaient réputés. Dès le moyen âge, de nombreux chevaux furent importés des Flandres dans la Grande-Bretagne. Cet exode commença vers la fin du XII[e] siècle, sous le règne de Richard Cœur de Lion, atteignit une grande intensité sous celui de Jean sans Terre et se poursuivit, mais dans une mesure plus réduite, jusque dans les temps modernes. Des documents historiques établissent que certains convois comptaient plus de cent étalons belges transportés de la Flandre en Angleterre. Ces chevaux belges, flamands et brabançons, importés, suivant les termes d'une chronique du temps, « pour relever la taille des chevaux anglais », prirent

une part efficace à l'évolution des chevaux de trait britanniques.

Propre jadis aux rives du bas Escaut de la Flandre orientale et aux polders de la Flandre occidentale, sans d'ailleurs jamais dépasser l'importance numérique de l'ardennais, l'élevage du cheval flamand, en dépit de la grande réputation dont il jouissait au moyen âge et de sa puissance d'expansion à cette époque, est en voie de régression. La préférence générale accordée dans son propre milieu à l'étalon brabançon a contrarié son perfectionnement. Le brabançon le refoule et peu à peu prend possession des territoires qui, jadis, appartenaient aux flamands et, au delà de l'Escaut, d'une bonne partie des îles néerlandaises de la Zélande.

ANGLETERRE

RACE CLYDESDALE

Historique. — Certains auteurs prétendent que la création de cette variété serait due à l'importation d'étalons hollandais introduits en Angleterre par le duc d'Hamilton au xviie siècle ; mais il semble prouvé que les juments indigènes des provinces britanniques où s'élèvent ces équidés présentaient déjà les caractères de la race frisonne. Les importations d'étalons hollandais et flamands au xviie et au xviiie siècle n'auraient eu d'autre but que d'améliorer la race existante.

Le clydesdale est le shire de l'Ecosse. Si l'on prétend que les clydesdales dérivent du croisement de la jument indigène avec des étalons flamands, certains auteurs assurent qu'ils pourraient dériver d'une méthode d'élevage pratiquée pendant plus d'un siècle avec beaucoup d'esprit de suite sur les bidets *galloway* du pays, dont beaucoup n'étaient que des poneys (Comte de Comminges).

Le clydesdale diffère du shire, dans sa structure générale, en ce qu'il est souvent plus long. Sa tête est plus forte, avec un front plat, un chanfrein convexe ; ses épaules ont la réputation d'être meilleures que celles du shire, ce qui lui donne un pas

plus dégagé ; il est aussi plus long-jointé et possède un peu moins de crins aux paturons.

La race clydesdale peuple aujourd'hui une grande partie de l'Angleterre et de l'Ecosse, mais les étalons réputés sont surtout produits dans l'Ayrshire, aux environs de Glascow, Renfrew, etc. Elle tire son nom de la petite rivière d'Ecosse, la Clyde, dans la vallée de laquelle se trouve son principal centre de production.

La taille des clydesdales actuels est élevée (1m. 63 à 1 m. 68), la tête est longue avec un front plat, des arcades orbitaires légèrement saillantes et des ganaches légères. L'épaule de ces chevaux est bien musclée et peu oblique, le garrot épais, la croupe puissante et peu inclinée, les membres forts avec des articulations larges, cependant les muscles de la cuisse manquent parfois de développement; le sabot est large. Les membres sont couverts, depuis le genou jusqu'au boulet, de crins qui donnent à ces équidés une apparence caractéristique. La robe est bai, brun ou gris ; la nuance grise, prédominante autrefois, est moins estimée aujourd'hui.

Les marques blanches sont considérées comme un signe de pureté d'origine, et l'on compte le plus souvent deux ou trois balzanes. Les chevaux à balzanes sont ordinairement belleface ; la pelote en tête est très fréquente (fig. 91).

Les clydesdales, utilisés en Angleterre et en Ecosse pour les travaux agricoles dans les terres fortes, sont plutôt demandés par l'agriculture que par l'industrie : la docilité de leur caractère, la régularité de leur traction et la longueur de leur pas les font d'ailleurs estimer pour ces services.

Production et élevage. — Les jeunes chevaux sont castrés ordinairement à l'âge d'un an. Parfois, ils sont conservés entiers dans quelques fermes et couvrent, à deux ans, de dix à vingt juments; à trois ans, ce nombre est porté à quarante ou cinquante. Dès l'âge de quatre à cinq ans, les étalons sont considérés comme des reproducteurs remarquables ; à neuf ou dix ans, ils sont moins appréciés et cessent d'être en service. Leur utilisation un peu prématurée comme reproducteurs limite la durée de leurs services d'étalons : on les emploie alors pour les travaux de ferme.

Commerce et exportation. — Un mouvement d'exportation assez actif a introduit les clydesdales en Allemagne et aux Etats-Unis. On pense que ces chevaux ont été les premiers chevaux de trait introduits en Amérique du Nord vers 1846, puis ce fut le tour des shires, des suffolks et des percherons qui détrônèrent leurs rivaux. Le clydesdale a donné en Argentine

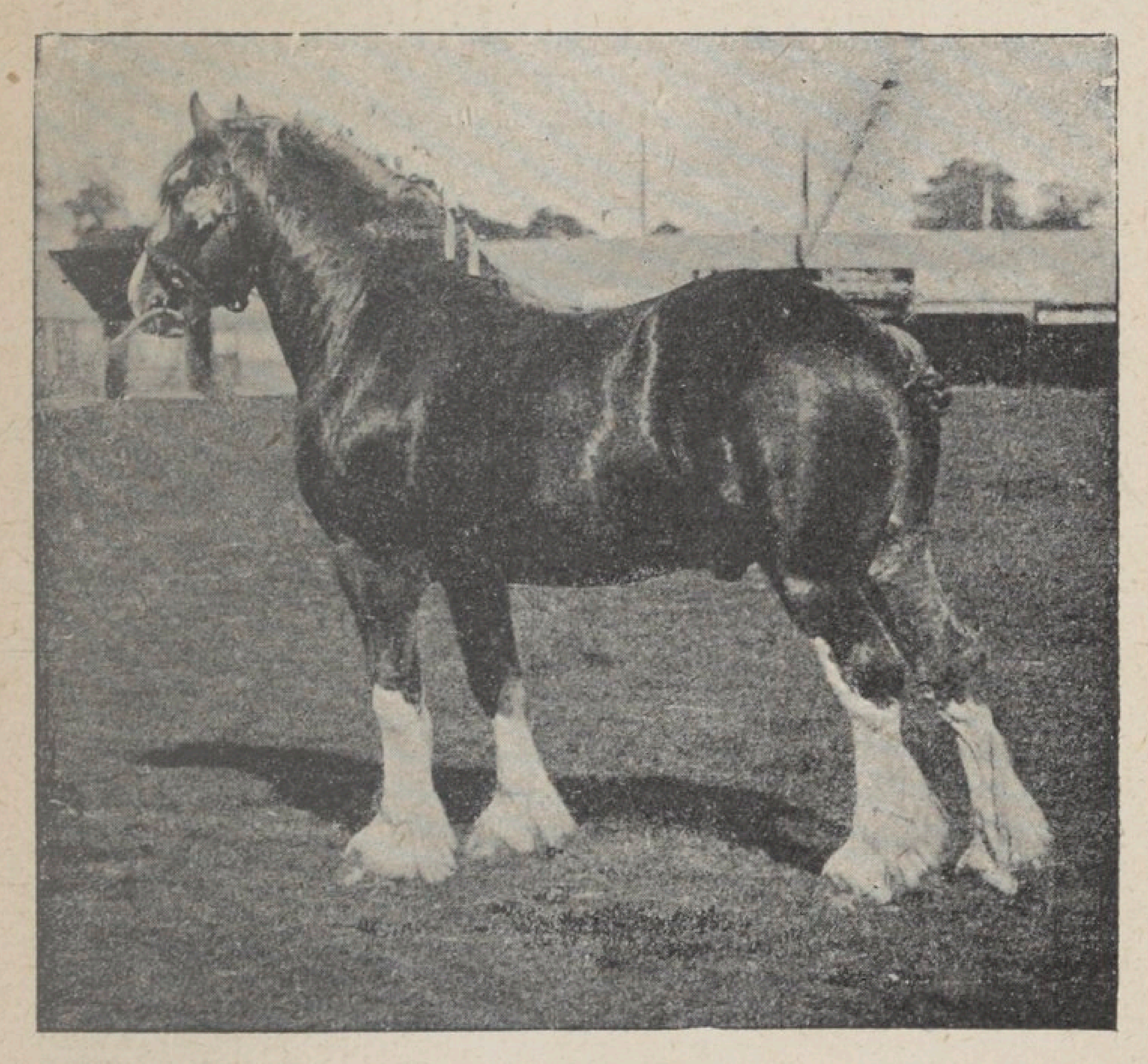


Fig. 79. — Etalon clydesdale.

de bons résultats. Toutefois, on lui reproche souvent son lymphatisme et sa mollesse, ainsi que son peu d'ardeur comme reproducteur. Ses métis manquent d'énergie, ont la tête lourde ; les longs poils aux jambes, acceptables dans les rues des villes, ont des inconvénients dans les champs boueux.

Les éleveurs qui ont d'importants cheptels de clydesdale le soutiennent encore de leur mieux, mais il est obligé de reculer avec toutes les autres races anglaises devant le percheron

CHAPITRE VIII

RACE SÉQUANAISE

(*Equus caballus sequanius*).

Caractères zootechniques. — Le type est dolichocéphale. Les frontaux sont faiblement incurvés, les arcades orbitaires peu saillantes. Le profil est caractérisé par la présence, au niveau de la racine du nez, d'un léger renflement. La taille varie entre 1 m. 55 et 1 m. 65. Le squelette est fort, les masses musculaires puissantes, mais plutôt développées en longueur qu'en largeur. Le corps est cylindrique, la poitrine large, la croupe arrondie, bien musclée, quoique un peu avalée chez les juments. Les membres sont forts, les articulations solides, l'encolure est de moyenne longueur.

La tête paraît un peu grosse, à cause de l'épaisseur du nez; mais l'œil est vif, les oreilles bien plantées, la physionomie intelligente. Les crins sont longs et fins, la queue attachée un peu bas, les paturons peu garnis de poils. La robe présente plusieurs nuances ; la livrée gris-pommelé, autrefois prédominante, tend à être remplacée par les robes sombres, gris-foncé ou noir. Le tempérament énergique, vif, alerte, et la réputation de cette race comme cheval de trait est universelle ; sa caractéristique est l'agilité unie à la force.

Aire géographique. — Le centre de formation de ce type semble être le bassin parisien de la Seine (race *séquanaise*), et cet équidé serait le seul auquel la France actuelle ait donné naissance ; les chevaux peuplant les contrées comprises entre le bassin de la Seine et des Pyrénées sont, en effet, de souche

asiatique ou africaine, les types septentrionaux seraient d'origine belge, anglaise, hollandaise, etc. Cette race ne comprend d'ailleurs qu'une seule variété, la race percheronne et sa dérivée, la nivernaise (1).

La faible extension, comme race pure, de cette population équine peut s'expliquer aisément. Au sud de son berceau s'étendaient des forêts impénétrables ; à l'ouest, on trouvait les sols granitiques de la Bretagne ; à l'est, les régions calcaires et incultes de la Champagne ; au nord, les chevaux séquanais rencontrèrent des équidés frisons et britanniques.

D'ailleurs, l'importation souvent renouvelée de ces chevaux en Amérique, en Allemagne et même dans les différentes régions françaises, n'a pu réussir à créer de populations chevalines de cette valeur, la supériorité de ces équidés tenant à des conditions spéciales de leur élevage, au climat, à la nature du sol, aux systèmes de culture de la région où la race s'est développée et perfectionnée au plus haut degré : l'ancien pays du Perche.

FRANCE

I. — RACE PERCHERONNE

Centre d'élevage. — Le Perche s'étend sur les départements de l'Orne, de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Sarthe, du Loir-et-Cher. La région spéciale qui a donné son nom à la race comprend une série de collines peu élevées, supportant de fertiles herbages et couvrant les arrondissements de Nogent-le-Rotrou, Châteaudun (Eure-et-Loir), Mortagne (Orne), Saint-Calais (Sarthe), Vendôme (Loir-et-Cher).

A l'époque gauloise, le pays tout entier était couvert par des forêts dont les arbres avaient la tige fort droite. Selon Grégoire de Tours, cette particularité aurait valu au pays le nom qu'il porte : *Pertica* (Perche). Cette forêt limitait, à l'origine, la Normandie, le Maine, l'Ile-de-France et l'Orléanais. Lorsqu'on la défricha, elle forma un pays particulier érigé

(1) Cependant certains auteurs considèrent le percheron comme un breton modifié par le milieu, ou bien un métis breton-boulonnais ou un arabe grossi et amplifié par le milieu.

en comté et s'étendant d'une façon approximative entre la Sarthe, l'Orne, l'Eure et le Loir, ce qui lui donne la forme d'une ellipse de 25 lieues de longueur sur 20 lieues de largeur.

Le pays offre, dans son ensemble, un aspect très pittoresque. Inégal et montueux, il est coupé en tous sens par de petites vallées où coulent de faibles ruisseaux. Le fond de ces vallées est presque partout couvert de fertiles prairies destinées à l'élevage. Le haut des coteaux n'offre parfois qu'un terrain inculte ordinairement planté de sapins, qui contribuent à faire du pays une Suisse en miniature.

Le flanc de ces coteaux est cultivé. Les terres labourées sont séparées entre elles par des haies et sont plantées de pommiers et poiriers. La vallée de l'Huisne contient les centres d'élevage renommés entre Mortagne et La Ferté-Bernard : Mauves, Regmalard, Condé-sur-Huisne et surtout Nogent-le-Rotrou.

Le terrain est ordinairement argileux avec un sous-sol calcaire de formation secondaire. Riche en phosphates, il est humide dans les vallées et sablonneux sur les coteaux. Le climat est, en général, tempéré. Sur les collines, l'air est vif et sec, mais les vallées se couvrent d'épais brouillards aux environs des étangs, qui sont nombreux dans la contrée. L'eau est très pure et les pâturages nutritifs.

L'agriculture est prospère ; les prairies artificielles s'y rencontrent fréquemment (sainfoin et trèfle). Tels sont les traits caractéristiques de la contrée où naît et est élevé le cheval, qui porte au loin le renom de son pays natal (fig. 92).

Comme dans le Boulonnais, le berceau de la race repose sur des terrains jurassiques et crétacés et c'est dans le Haut-Perche que se fait le cheval le plus vigoureux et le mieux trempé. Dans le sud au contraire, les vallées, formées de riches alluvions, abritent le percheron de grosse facture, volumineux, pesant, mais dont la nature confine un peu au lymphatisme. Dans les environs de Mondoubleau et dans le Petit-Perche, le sol est constitué d'argile à silex surmontée fréquemment de limon des plateaux. Quelques parties sont siliceuses, particulièrement les points culminants ; aussi a-t-on boisé en bien des endroits et la craie est généralement employée pour amen-

der l'argile à silex. L'assolement quadriennal est fort en usage dans la région et se compose de blé, d'avoine, de trèfle et de pâturage.

On fait naître dans les régions où les vallées sont nombreuses : Mortagne, Nogent, Mondoubleau, etc. ; on sèvre les poulains mâles dans les plaines fertiles bien irriguées ; Regmalard, Longny, Nocé, et on élève les jeunes chevaux de dix-huit mois et plus, tout en les faisant travailler, sur les terres recouvertes de limon, parce qu'elles sont éminemment favorables aux céréales et aux prairies artificielles.

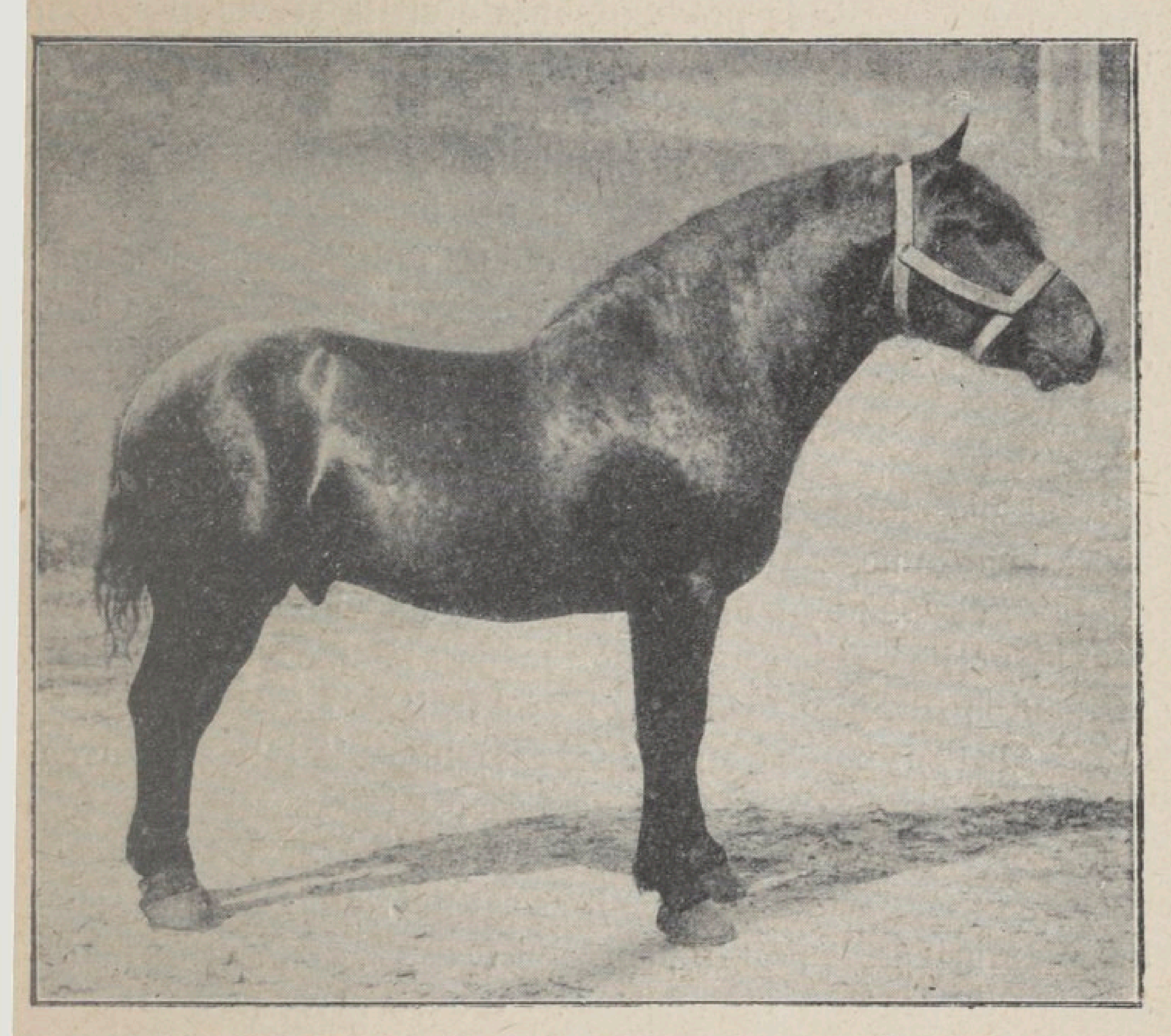


Fig. 80. — Etalon percheron noir.

Historique. — Les anciens chroniqueurs du pays racontent que le seigneur de Mondoubleau fut le plus zélé propagateur de l'élevage du cheval ; les chevaux de Mondoubleau étaient, dès cette époque, les plus renommés du Perche. Il fut imité par Roger de Bellesme et par les seigneurs du pays, qui déve-

loppèrent cette production bientôt réputée pour l'excellence de ses élèves.

Il existait autrefois deux types de percheron : le petit et le gros percheron. Le petit percheron, ou percheron-postier, vrai type originel, était ordinairement d'une hauteur de 1 m. 55 à 1 m. 60 au garrot ; le poids vif oscillait entre 500 et 550 kilogrammes. L'aptitude prédominante était le service du trait léger, des omnibus, des transports en grande vitesse. Très en faveur avant l'établissement des voies ferrées, sa vogue est en voie de décroissance, malgré les louables efforts de la *Société hippique percheronne*. L'élevage du percheron s'est orienté vers la production du gros percheron, qui est l'objet d'une demande considérable de la part du commerce en général et surtout des Américains. Le petit percheron est un cheval de trait léger ou de demi-gros, le gros percheron est un type de gros trait lent.

Ces derniers chevaux, d'une hauteur de 1 m. 60 à 1 m. 70, présentent, malgré leur corpulence et leur poids vif (700 ou 800 kilogrammes), une vigueur et une agilité des plus remarquables. Ils peuvent parfois atteindre les vitesses constatées chez les petits percherons (8 mètres par seconde environ) ; leur meilleure utilisation est le service du trait.

Dans le type percheron, la face est longue, la tête est carrée, avec l'œil à fleur de tête. L'encolure est bien sortie, le garrot net, le corps ample, la hanche ronde, la croupe forte et peu inclinée. La musculature des membres est puissante, les pieds sont bien conformés, le poil fin, les crins fournis, mais les membres dégagés de productions pileuses. Le gros percheron est plus ample, plus lourd que le petit, les formes sont un peu empâtées, les crins plus grossiers. Ce renforcement du type tient au milieu, à une alimentation copieuse, à un allaitement prolongé et, très rarement heureusement, à quelques croisements boulonnais, belge ou anglais.

Voici, résumées avec le schéma ci-contre, les principales dimensions du type percheron (fig. 82).

Production et élevage. — L'élevage du percheron présente certains détails particuliers. On distingue, comme pour le boulonnais, des centres de production et des régions d'élevage.

Les poulains naissent dans le Perche proprement dit, c'est-à-dire dans les environs de Nogent-le-Rotrou, Mortagne-Saint-Clair, Bellême, Mondoubleau. Ils sont ensuite achetés par les agriculteurs de la plaine de Chartres, la Beauce, le Thimerais.

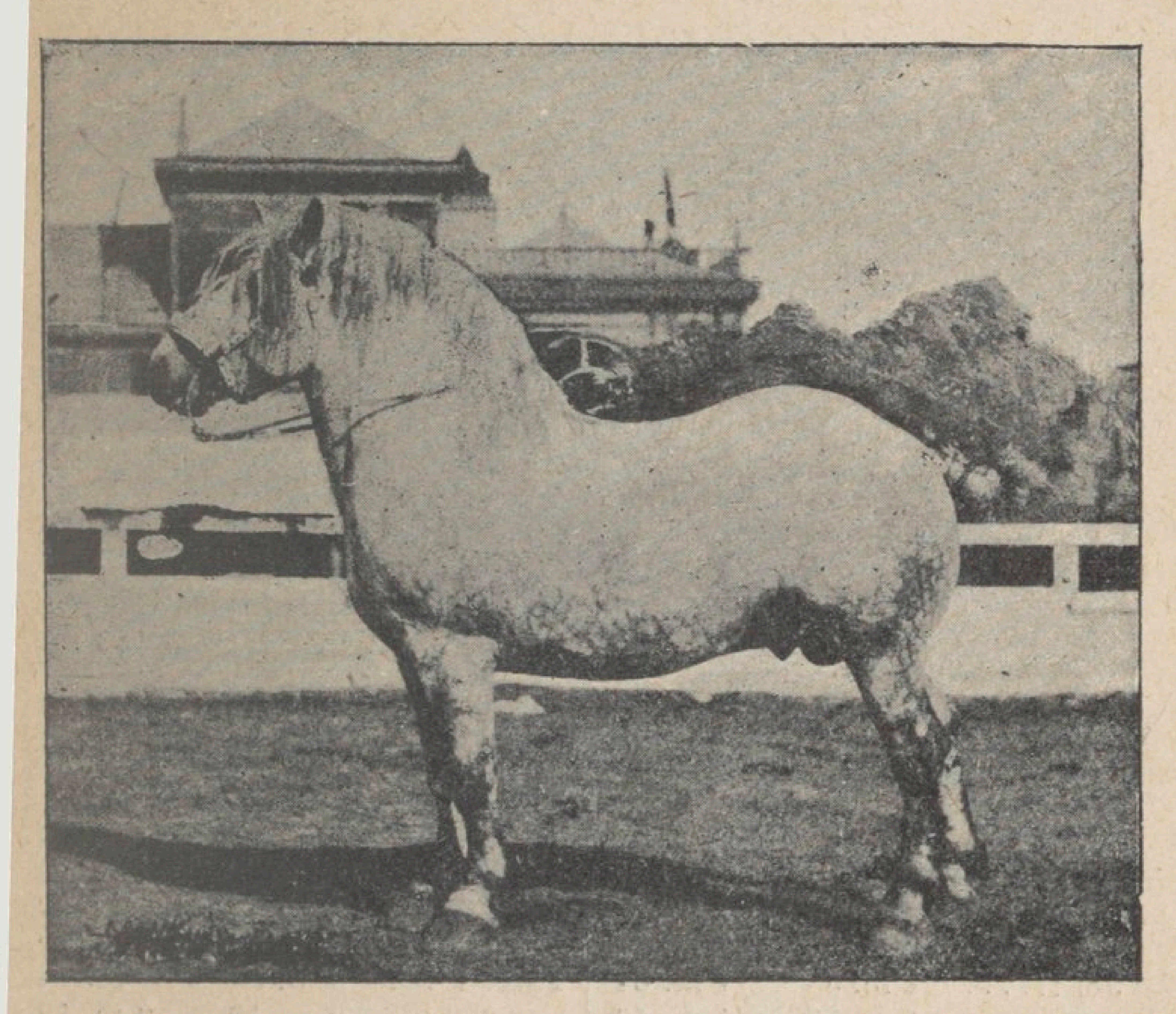


Fig. 81. — Etalon percheron gris-pommelé.

Dans le Perche proprement dit, on fait surtout naître dans la périphérie et l'on élève au centre.

A Alençon, Mortagne, La Chartre-sur-le-Loir, Mondoubleau, La Ferté-Bernard, Vibraye, Saint-Calais, etc., existe une population très dense de poulinières ayant encore conservé, pour la plupart, malgré les tendances actuelles, la robe gris-pommelé, les formes un peu anguleuse, les proportions athlétiques.

Au centre, au contraire, vers Longny, La Loupe, Regmalard, en tirant surtout du côté du pays chartrain, on ne trouve plus de juments, mais leurs produits, qu'on y entretient en atten-

dant le moment de les vendre à l'éleveur ou en vue de travaux aratoires.

Dans les pays de production, la monte est faite soit par les étalons de l'Etat, soit plus généralement par des étalons approuvés et autorisés.

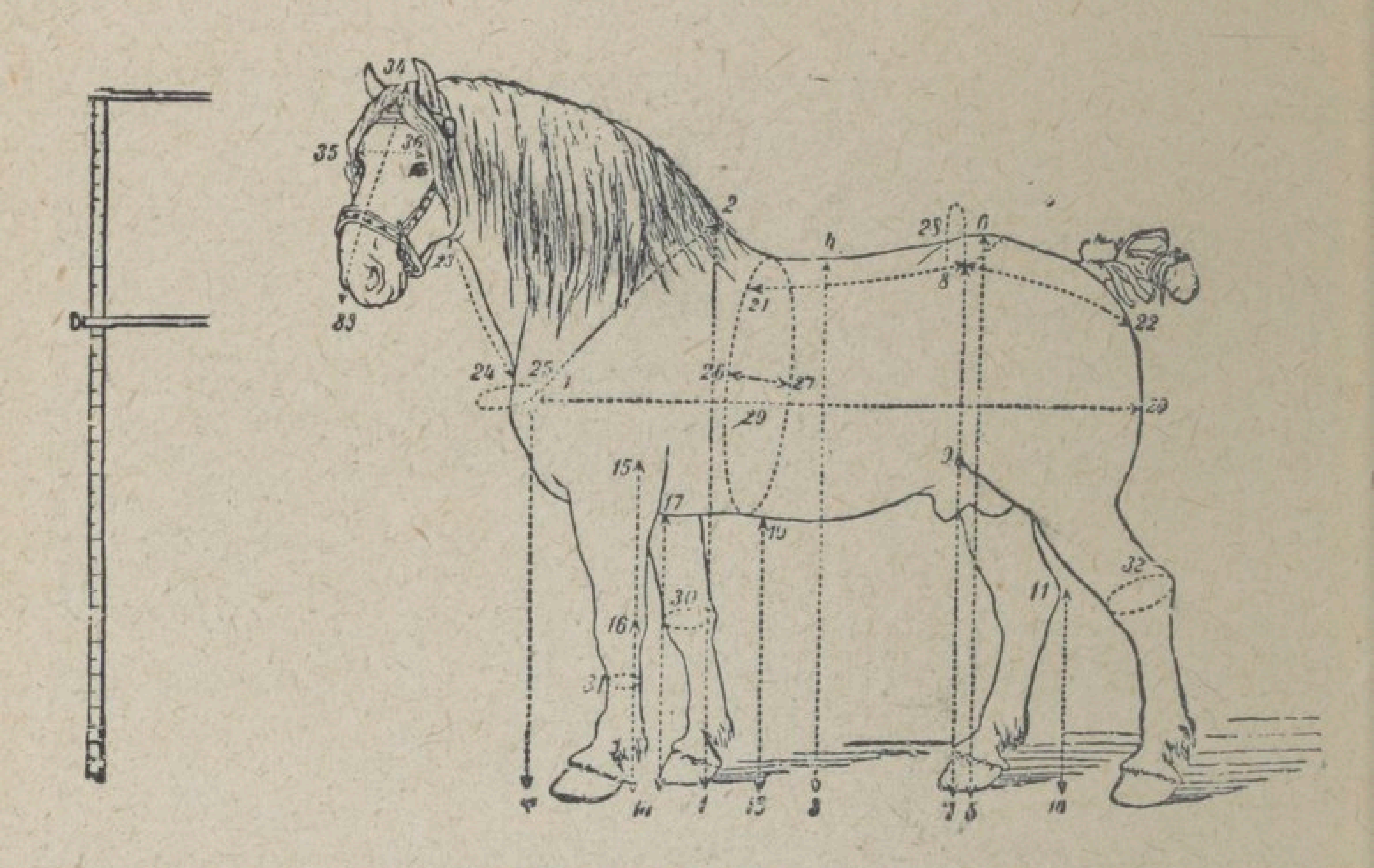


Fig. 82. — **Mensurations : (1) Petit percheron de cinq ans ; (2) Gros percheron de trois ans.**

	(1)	(2)		(1)	(2)
1-2	1 m. 62	1 m. 75	13-20	1 m. 90	2 m. 15
3-4	1 m. 56	1 m. 61	26-27	2 m. 20	2 m. 45
5-6	1 m. 55	1 m. 64	23-24	0 m. 50	0 m. 54
7-8	1 m. 55	1 m. 62	30	0 m. 40	0 m. 45
10-11	0 m. 61	0 m. 65	31	0 m. 25	0 m. 28
12-13	1 m. 10	1 m. 21	32	0 m. 50	0 m. 55
14-15	0 m. 90	0 m. 95	33-34	0 m. 62	0 m. 72
14-17	0 m. 87	0 m. 00	35-56	0 m. 23	0 m. 35
18-19	0 m. 85	0 m. 68			

Les poulinières percheronnes ne sont pas, comme beaucoup de juments de demi-sang de grande origine, livrées exclusivement à la reproduction. Elles accomplissent pendant la gestation tous les travaux de la ferme, labours, charrois, etc., et c'est à peine si, quelques jours avant la mise-bas, on leur accorde un peu de repos.

Ces poulinières payant par leur travail et leur fumier non seulement la nourriture qu'elles consomment, mais encore l'intérêt du capital qu'elles représentent, donnent un bénéfice important à leurs propriétaires, puisque le prix de vente du poulain au sevrage peut être considéré comme un bénéfice net. Ce prix de vente varie, mais il descend rarement au-dessous de 500 à 800 francs ; il n'est pas rare aujourd'hui de voir payer des poulains mâles, s'ils sont noirs et susceptibles de faire des *américains*, jusqu'à 900 et même 1.000 francs.

Vendus dans les foires du mois d'octobre et de novembre, dont les principales sont celles de Laigle et de Mortagne, les poulains percherons sont ensuite conduits dans les fermes du centre du Perche, dans celles de l'Eure, de la Plaine de Caen ou du Bocage, et y sont conservés parfois pendant un an environ.

Dressage et travail. — C'est généralement vers l'âge de dix mois, à l'époque des labours, que le poulain percheron est accoutumé au travail, travail modéré, qui, loin d'arrêter le développement normal, le favorise et donne aux tissus une trempe toute spéciale.

D'un caractère généralement facile, le poulain percheron entier demande cependant à être traité avec douceur. Convenablement nourri, il grandit et se développe hâtivement, tout en fournissant une somme de travail appréciable, et, quand il atteint l'âge de trente mois, il présente souvent l'ampleur du cheval fait.

Très fréquemment à cet âge, les percherons entiers noirs sont enlevés pour l'Amérique à des prix qui atteignent 2.500, 3.000 francs et plus.

Dans un certain nombre d'exploitations, où l'on se borne à élever le percheron de prix moyen, le « camionneur », les poulains ne sont achetés qu'à l'âge de dix-huit mois ou de trente mois et proviennent de régions de culture mixte. Le prix de ces poulains d'ordre inférieur est généralement, à trente mois, de 800 à 1.000 francs.

Soumis dans les fermes de la Beauce, de l'Eure ou du Calvados à un labeur graduellement progressif, le percheron doit être nourri abondamment. Il trouve d'ailleurs, dans ces ré-

gions, du sainfoin d'excellente qualité, et on ne lui ménage pas l'avoine. Il effectue les labours, les charrois et, quand il est intelligemment mené et soigné convenablement, il arrive à l'âge de la vente ayant payé sa nourriture par son travail et ne présentant aucune trace d'usure.

En résumé, la nature du sol, les assolements poursuivis, les pratiques agricoles suivies dans le Perche et les contrées avoisinantes sont des plus favorables à l'éducation et à l'élevage du jeune cheval. Les poulains sont utilisés pour les façons aratoires dans le sol léger de la plaine de Chartres, le travail qu'on leur demande est proportionné à leur âge et à leur force. L'assolement suivi est ordinairement triennal, et l'importance des cultures d'avoine, le développement des prairies artificielles permettent de donner aux jeunes chevaux une nourriture abondante et nutritive.

Accoutumés à un travail progressif et régulier, alimentés judicieusement, les poulains poursuivent leur développement dans les conditions les plus favorables. Ils consomment journellement 3 à 4 kilogrammes d'avoine dès l'âge de dix-huit mois, et cette ration, accrue régulièrement, s'élève à 8 ou 9 kilogrammes à mesure qu'ils poursuivent leur croissance. Les percherons, achetés successivement par des agriculteurs possédant des cultures de plus en plus importantes, sont finalement vendus aux compagnies de transport des grandes villes, Paris, notamment. Apte aux divers services du camionnage ou de l'omnibus, susceptible de trotter allègrement avec une lourde charge ou de traîner des fardeaux pesants aux allures lentes, le percheron est le cheval « marchand » par excellence.

Foires. Débouchés. — A quatre ans, et aujourd'hui le plus souvent à trois ans et demi, après qu'il a été ainsi accoutumé au travail par les agriculteurs des terres d'élevage, le percheron est vendu aux foires de Caen, de Guibray ou de Chartres à des prix variant de 1.200 à 1.800, 2000 francs. Il se dirige aussi vers Paris, la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.

Avec le percheron, à l'inverse du cheval de demi-sang, il y a peu ou point de pertes. Même légèrement taré, il ne subit qu'une dépréciation insignifiante. Les débouchés sont impor-

tants, les demandes se multiplient et les produits, pourtant nombreux, commencent à faire défaut.

Il y a vingt-cinq ans, les foires de Guibray, de Caen ou de Chartres étaient peuplées de percherons : aujourd'hui, les chevaux sont achetés à l'avance par des courtiers.

On rencontre le plus communément, dans la plaine de Chartres, les chevaux entiers, et cette coutume favorise la pratique de la sélection, qui peut s'exercer sur un grand nombre de sujets parvenus à l'âge adulte. Cependant on peut constater une légère réaction en faveur de la production des chevaux hongres, demandés par les acheteurs étrangers.

L'élevage du percheron est compris dans les conditions les plus rationnelles, et les sujets obtenus sont réputés pour leur vigueur, leur force et leur énergie. Les Américains viennent chaque année acheter dans les foires les percherons les plus remarquables ; les essais d'importation et d'élevage tentés dans divers pays n'ont donné aucun résultat favorable, car la supériorité de nos percherons tient autant à leurs qualités natives qu'à l'esprit pratique et raisonné qui préside à leur éducation et à leur utilisation. On rencontre d'ailleurs dans le Perche un certain nombre de vieilles familles d'éleveurs, les Perriot, les Fardouet, les Aveline, les Chouanard, les Tacheau, les Desprez, qui pratiquent de longue date cet élevage.

Modifications du type. — La robe des percherons était autrefois uniformément gris-pommelé ; mais cette nuance n'est plus considérée comme caractéristique. Déjà, en 1905, sur les 13.177 chevaux de la Compagnie des Omnibus, on comptait 1.028 bais, 1,146 noirs. 541 alezans, 426 rouans, 168 aubères, 1.462 gris foncé, 390 gris vineux, 189 gris teinté et 7.831 gris divers.

Les Américains, qui sont les principaux acheteurs des percherons, préférant les robes foncées, on a dû sélectionner les livrées gris foncé et accroître également le volume et la corpulence des sujets pour satisfaire aux demandes de l'Amérique en chevaux de forte taille.

Le type du percheron ainsi modifié se rapproche du type du cheval de gros trait ; la taille s'est élevée de 1 m. 65 à 1 m. 70 ; le poids oscille entre 600, 850, 900 kilogrammes. La

tête est de moyenne grosseur avec le front large et les yeux sortis ; presque tous les chevaux ont l'étoile en tête. L'encolure est épaisse, le dos court et droit, les hanches larges, la croupe épaisse ; les pieds sont excellents et les articulations solides.

Ces progrès ont été facilités par la création de la *Société hippique percheronne* instituée en 1883 et par l'établissement d'un Stud-Book très rigoureusement tenu.

La *Société hippique percheronne*, créée en 1883, réunit 4.500 membres, tient le Livre généalogique, qui assemble de 5.000 à 8.000 chevaux par an et renferme ainsi les titres de 100.000 chevaux. Un concours est organisé chaque année à Nogent-le-Rotrou, Mortagne, La Ferté-Bernard, Mamers.

Sélection et croisement. — La population s'est conservée avec ses qualités et ses caractères sans qu'aucune tentative de croisement soit venue détruire les effets d'une sélection intelligemment poursuivie.

Nos races de trait, après avoir subi des modifications diverses, tentées à titre d'essais, sont arrivées à un type fixe, répondant à une destination utile. Le postier gris-percheron, le mareyeur boulonnais, le routier cauchois rouan-bleu, et le diligencier poitevin se sont transformés, comme nos usages, pour se synthétiser en un équidé plus grand, plus fort, réclamé par nos besoins actuels.

Le cheval de trait est destiné à traîner des poids plus ou moins lourds : c'est une force motrice appliquée à la traction. Dès lors, les qualités de puissance musculaire, de poids et de calme deviennent indispensables. Certains éleveurs étrangers prétendent que le cheval de trait tire surtout par sa masse, ils recherchent un animal volumineux, avec une tête lourde, une encolure démesurément chargée, des épaules droites et massives, conditions éminemment favorables à la puissance de traction, puisque le centre de gravité se trouve rejeté sur l'avant-main.

Cette construction spéciale pourrait être avantageuse, si la masse du cheval agissait sur la charge à traîner à la façon d'un poids inerte, qui posé, sur le plateau d'une balance, enlèverait un corps placé sur l'autre plateau. Mais il en est tout autre-

ment. Sans doute, la masse est utile pour un cheval de trait ; mais, comme elle agit horizontalement et non verticalement, ses effets ne pourront être efficaces qu'à la condition d'être poussés en avant par une force motrice considérable, provenant de la puissance musculaire de l'animal et ayant forcément

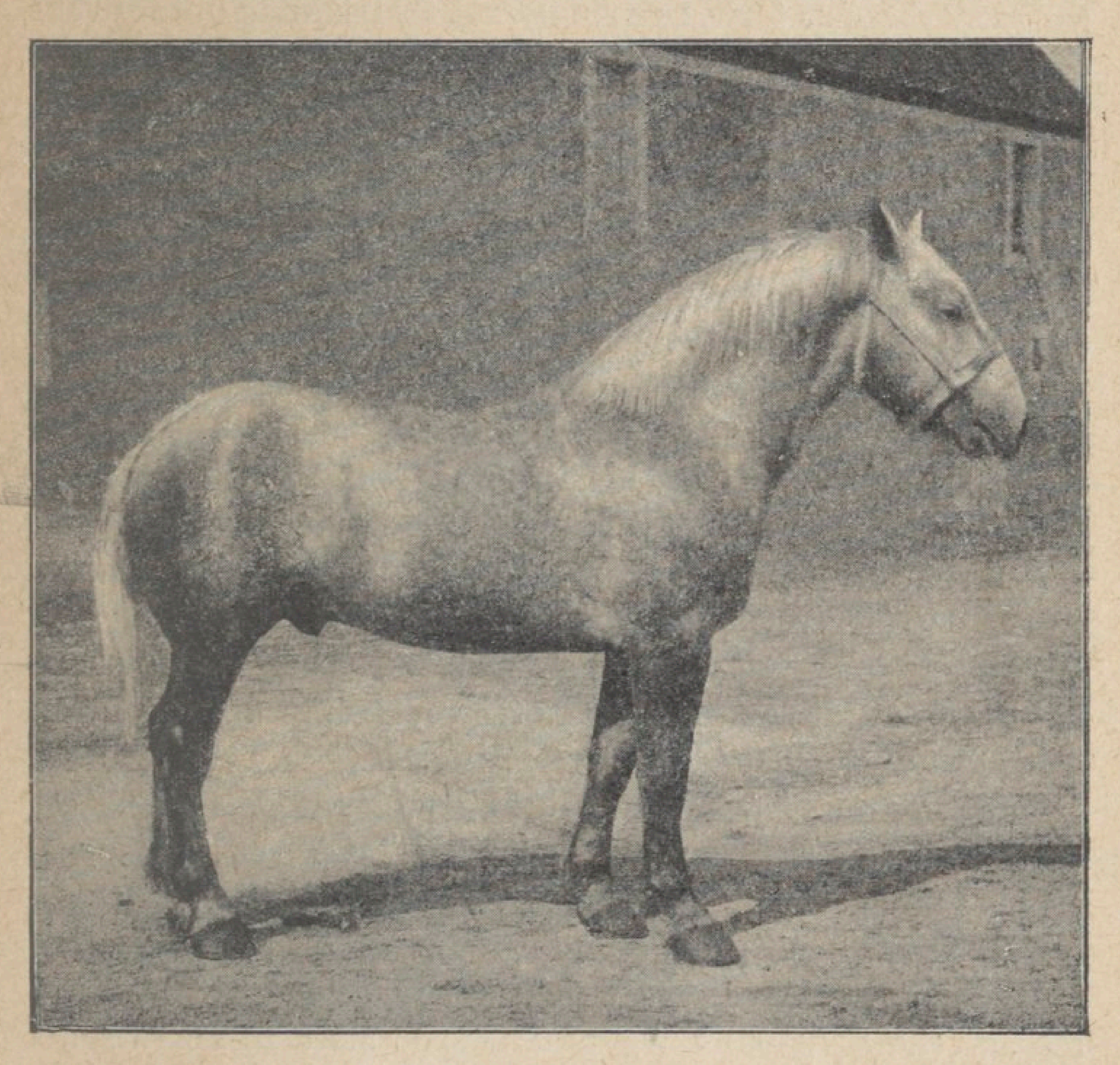


Fig. 83. — Cheval percheron gris foncé.

son point de départ principal dans l'arrière-main, chez le cheval de trait comme chez le cheval de selle. Les shire-horses, qui tirent les plus lourds poids connus, sont un exemple en faveur de cette thèse.

La puissance absolue d'un muscle est proportionnelle à son volume, et le poids total du corps est proportionné à celui de l'ensemble des muscles ; par conséquent, ce poids total peut donner la mesure de la puissance musculaire absolue. Mais

il est également vrai que la puissance des muscles est proportionnelle à l'énergie qui excite leur contraction. Le cheval de trait doit posséder, avec la masse et le volume, une forte dose de vitalité et d'énergie.

C'est une pure utopie que d'imposer le croisement de pur-sang aux races de trait. Les Anglais et les Irlandais ont souvent employé cette méthode pour la fabrication du hunter ou cheval de chasse de gros poids. Mais cette expérience réussit rarement, l'appareillement permet difficilement de condenser dans un même moule les deux points extrêmes de l'adaptation chevaline. D'ailleurs, par son modèle, le shire-horse est moins loin du pur-sang que notre boulonnais ou notre percheron. Sa création s'étant faite parallèlement à celle du cheval de course en Angleterre, certaines méthodes ont eu une répercussion relative sur les systèmes de production imposés à la race des lourds tractionneurs d'Outre-Manche. Dans les deux espèces, la forme de poitrine a été recherchée dans le même style *ogival*, ce qui semblerait pallier, dans une certaine mesure, la fusion de ces deux modèles, néanmoins hétéroclites. Mais il ne faut pas oublier que le pur-sang est exclusivement produit en vue de la vitesse, tandis que le shire-horse représente un moteur en mode de traction lente (1).

Dans nos races françaises, la dissemblance de modèle est encore plus accentuée. Qu'il soit percheron ou boulonnais, notre cheval de trait est de genre *plein-cintre*, et son union avec le pur-sang ne peut produire qu'un sujet décousu. La sélection seule doit être recommandée pour nos races de trait, d'autant plus qu'elle s'adresse à des animaux de sang très suffisants pour la gymnastique fonctionnelle qui leur est imposée, et dans laquelle le poids et la placidité de l'individu jouent le rôle le plus important.

L'élevage du cheval de trait est heureusement très prospère actuellement en France, et sa production annuelle y suit une marche ascendante. En 1904, le nombre des étalons de trait des Haras nationaux atteignait 16 p. 100 de l'effectif total ; il est aujourd'hui de 21 p. 100.

(1) *La France hippique.*

Le nombre des poulinières livrées au trait suit une marche ascendante. Il faut en effet ajouter aux 72.000 naissances recensées l'immense troupeau issu des étalons admis, tolérés et de contrebande, soit 180.000 naissances annuelles environ (Comte de Comminges). Les étalons simplement admis, étalons « rouleurs », faisant de nombreuses saillies sont au nombre de plus de 6.000 en ce qui concerne le trait.

L'industrie chevaline exploite ce qui rapporte le plus avec le moins d'aléas. Partout, sauf dans le Midi, le cheval de trait réussit comme élevage et comme vente. Ses débouchés immédiats ou éloignés, sur place ou à l'étranger, sont assurés. Nous sommes arrivés à produire un type de cheval de culture et de gros trait très particulier par son poids, sa force, sa rusticité, ses allures, dont le modèle se différencie tout en conservant les mêmes qualités, selon les régions où il est élevé, Boulonnais, Ardennes, Normandie, Bretagne ou Nièvre.

L'élevage dans le pays d'Auge. —La race augeronne diffère de la race percheronne par l'encolure, qui est plus courte et plus horizontale, la croupe plus longue ; le sujet, étant plus près de terre, est plus lourd d'aspect et d'allure.

Son aire géographique est le pays d'Auge, c'est-à-dire la plus grande partie des arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Evêque et partie des régions limitrophes de ces deux arrondissements. Son habitat ne se confond jamais avec l'habitat de la race percheronne, sa voisine. Le percheron occupe les plateaux et les vallées hautes, où les principales rivières qui arrosent le pays d'Auge prennent leur source ; l'augeron occupe les plateaux et les larges vallées vers l'embouchure de ces mêmes rivières (Adrien Marie).

Lors de la réquisition générale des animaux de trait, et pendant les années qui ont suivi, nombre de juments de trait augeronnes, pleines mais non pourvues de cartes de saillies régulières, ont été réquisitionnées. La région s'est trouvée appauvrie. Mais depuis cette époque, l'élévation des prix des grains et fourrages a déterminé l'éleveur à négliger la reproduction du cheval de trait en vue d'accroître son cheptel bovin plus rapidement rémunérateur. De là une nouvelle diminution des animaux de trait dans la région.

En confiant à des sociétés reconnues ou à des particuliers l'entretien des étalons, l'Etat pourrait augmenter dans des proportions notables le nombre des étalons dans le pays d'Auge.

Chevaux perchisés. — On rencontre, dans le Perche, des équidés ne présentant pas les caractères extérieurs des percherons, mais possédant, par suite de l'application de ces mêmes méthodes d'élevage, une grande partie de leurs qualités. Ce sont les chevaux dits « perchisés », tirés du Boulonnais, de la Picardie, de la Bretagne, du Poitou. Ces poulains, de préférence de robe gris foncé, acquièrent, sous l'influence de l'alimentation intensive et de la gymnastique fonctionnelle, les qualités dominantes du cheval percheron. Les chevaux poitevins, picards et boulonnais constituent des gros percherons ; les bretons deviennent des petits percherons. Il est cependant aisé, par l'examen des caractères extérieurs et du profil notamment, de rétablir l'origine des équidés considérés. Ce choix est particulièrement indispensable lorsqu'il s'agit d'acheter des étalons pour la reproduction.

Commerce et exportation.

France. — On trouve dans le commerce peu de juments percheronnes ; les cultivateurs conservent celles qu'ils possèdent, afin de s'en servir à la fois pour leurs travaux et pour la reproduction ; on ne vend que les juments qui restent stériles pendant plusieurs années consécutives, et ces bêtes restent ordinairement dans le pays.

Les bons chevaux sont ordinairement achetés par les éleveurs dès leur naissance et livrés à l'âge de dix-huit mois. Les autres sont acquis, nous l'avons vu, par les cultivateurs beaucerons avant l'âge de deux ans et revendus par eux, lorsqu'ils ont atteint leur complet développement. Les sujets destinés au travail sont achetés d'ordinaire dans les fermes par les marhands et courtiers. Ainsi se trouvent constituées les deux catégories de chevaux : la première destinée à la reproduction et recherchée par les éleveurs ; la seconde destinée aux travaux et que l'on trouve chez les marchands et dans les grandes foires du pays percheron.

Les éleveurs ont une clientèle fort diverse ; mais, en général ils cherchent surtout à satisfaire les Haras et les Américains.

La Commission des Haras chargée des achats choisit parmi les « antenais » qui ne sont pas vendus au mois de septembre. Elle prend de préférence les moins lourds, les meilleurs modèles, aux actions brillantes. Pour une moyenne d'achat de vingt-cinq à trente chevaux, on lui en présente environ cent cinquante. Les prix offerts sont parfois insuffisants. Les Haras paient 3.500 francs un cheval ordinaire et 5.000 francs à 7.000 francs un cheval de trois à quatre ans.

Les foires principales se tiennent dans l'Orne, à Alençon, Nocé, Bellême, Laigle, le Mesle-sur-Sarthe, Longny, Mortagne, Regmalard ; dans l'Eure-et-Loir, à La Bazoche, Nogent-le-Rotrou, Courtalain, la Loupe, Chartres ; dans la Sarthe, à Mamers, Bonnétable, La Ferté-Bernard (1).

Etats-Unis. — Le commerce avec l'Amérique est de date relativement récente.

Un capitaliste des Etats-Unis, M. Morgan, étant venu en France pour les fêtes qui célébrèrent la Restauration des Bourbons, admira fort les quatre percherons conduisant la voiture qui l'amenait à Paris du relais d'Yvetot ou de Bolbec. Il les acheta et les embarqua immédiatement pour l'Amérique.

En 1839, M. Harris, de Moreston (New-Jersey), acheta dans le Perche un étalon et une pouliche ; il le baptisa *Philippe-Egalité* et son fils *Louis-Philippe* fit souche dans la région.

Ces deux importations isolées devinrent le point de départ de l'immense commerce que fait aujourd'hui le Perche avec l'Amérique. La troisième importation fut réalisée en 1851, par M. Fullington, qui exporta le poulain *Louis-Napoléon*. Dès lors, les acheteurs du Nouveau-Monde affluèrent dans le Perche, et dès 1868, les importations prirent une importance sensible. M. Marx Duhnam, de l'Illinois, fit pendant plus de vingt ans des achats à Nogent-le-Rotrou et aux environs : 100 à 150 étalons en moyenne chaque année ; il les payait de 4.000 à 6.000 francs et même, pour les chevaux impeccables,

(1) Les éleveurs les plus connus sont MM. Aveline, à Verrières (Orne) ; M. Chouanard, à Verrières (Orne) ; M. Perriot, à Masle (Orne) ; M. Tacheau, à Saint-Martin-des-Monts (Sarthe), etc.

jusqu'à 20.000 francs. Son principal concurrent était M. Ellwood, qui remporta le prix d'honneur à Chicago avec le célèbre étalon *Chéri*, qu'il venait d'acheter un prix énorme dans le Perche. MM. S. Stigmater, Mac-Laughlin, Crouch, Crawford sont également connus comme les exportateurs les plus réputés. La date exacte du début de la grande exportation en Amérique est l'année 1880. De 1880 à 1890, 1.200 étalons et 150 juments furent exportés chaque année du Perche vers les États-Unis. Les chevaux de tête étaient payés entre 10.000 et 25.000 francs. Ce commerce alla toujours en augmentant jusque vers 1892, époque à laquelle, à la suite d'une crise monétaire, il se ralentit pour reprendre en 1898 et s'accentuer depuis 1900.

Les Américains demandent : comme taille, à trois ans, 1 m. 65 à 1 m. 70 ; comme grosseur des canons sous le genou, 0 m. 25 à 0 m. 30, comme poids 800 à 900 kilogrammes, à trois ans également. Ils payaient presque « au poids » ; un percheron de 640 à 725 kilogrammes valait 1.250 à 1.800 francs ; de 750 à 900 kilogrammes le prix augmentait de 25 dollars (125 francs) par 100 livres anglaises (45 kgr. 300).

Cependant, on peut constater actuellement une heureuse tendance à la production d'un type moins massif et de robe moins foncée.

Nos percherons tiennent la tête actuellement parmi les chevaux de trait américains. On y distingue les *french percherons* nés en France et les *american percherons* nés aux Etats-Unis. Les percherons américains ne valent pas nos élèves (1), les extrémités s'allongent et s'amincissent, les membres perdent leur musculature, leur ossature ; la tête et l'encolure s'allègent.

Après avoir importé les plus beaux types de chevaux, les Américains fondèrent à Chicago, le grand centre d'élevage, la *Société percheronne américaine* dirigée par M. Sanders. Le « Stud-Book du percheron américain » compte plus de 40.000 inscriptions, les clydesdales en comptent 10.000, les shires 8.000. Une autre société, l'*Association nationale du Cheval de*

(1) Quoi qu'en disent les Anglais qui conseillent aux Japonais d'acheter leurs percherons aux Etats-Unis.

trait français, se constitua bientôt. L'élevage du percheron ne se poursuivit pas en Amérique dans des conditions satisfaisantes ; on dut revenir dans le Perche faire de nouveaux achats, qui se continuent actuellement. L'exportation aux Etats-Unis atteignit, en 1913, le chiffre de 1.200 étalons percherons et de 860 juments (1).

Il s'est formé ultérieurement aux Etats-Unis une Association qui réunit les deux anciennes : *Société percheronne américaine* et *Association du Cheval de trait français*. Cette fusion est, à quelques points de vue, regrettable, car elle permet à certains chevaux de prendre la qualification de percheron ou boulonnais sans en avoir les qualités foncières.

Les deux Stud-Book n'en forment plus qu'un seul, qui porte le nom de l'association nouvelle, c'est-à-dire : *Percheron Society of America.*

Voici le règlement qui consacre l'union des deux Sociétés.

1° L'Association unifiée portera le nom de Société percheronne d'Amérique (*Percheron Society of America*).

2° Le stock de chaque association formera un nouveau stock dans l'Association unifiée donnant à chaque membre des anciennes associations les mêmes droits qu'ils possédaient dans les deux anciennes.

3° L'Association nationale du cheval de trait français conservera ses fonds et ses propriétés, à l'exception de ses records (archives), qui deviennent la propriété de l'Association unifiée.

4° Tous les membres de l'Association unifiée seront également responsables des engagements de la vieille Association du cheval de trait ou de la Société percheronne d'Amérique ;

5° Les associations réunies devront accepter, pour les inscrire dans leurs Stud-Books, tous les animaux qui sont régulièrement inscrits à cette date dans les deux Stud-Books originaux ;

6° Tous les animaux qui sont maintenant enregistrés dans les Stud-Books de la Société percheronne d'Amérique (*P. S. of A.*) seront maintenus comme actuellement ;

7° Tous les animaux qui sont maintenant enregistrés dans le nouveau Registre du cheval de trait français (*N. R. of F. D. N.*) et non inscrits dans les Stud-Books de la Société percheronne d'Amérique (*P. S. of A.*) prendront les numéros suivants, comme ceux qui feront l'objet de nouvelles déclarations, et recevront des certificats réguliers sans faire de nouvelles déclarations.

(1) Il faut tenir compte également d'une exportation globale de 150 étalons et 300 juments pour la République Argentine.

Un autre groupement, la *Station Compagny*, s'est créé en 1903 dans le but d'établir des stations d'étalonnage et d'associer les éleveurs américains dans l'achat d'étalons percherons.

Les Américains, qui préféraient nettement les chevaux massifs, semblent revenir, nous l'avons dit, au type moyen. Jusqu'en 1880, tous les étalons qui faisaient la monte dans le Perche étaient de robe grise. C'est à partir de cette date qu'on dut, à la demande des Américains, obtenir par sélection pure des chevaux de robe sombre ; en vingt ans, ce résultat a pu être atteint, et l'on réalise actuellement les livrées gris-foncé ou noir, sur lesquelles on peut encore apercevoir les miroitures provenant des anciennes pommelures. Le cheval gris-pommelé n'a pas disparu du Perche : au lieu de l'être à trois ou quatre ans, il l'est à sept ou huit ans (Aveline).

On constate d'ailleurs actuellement, répétons-le, une tendance très nette à revenir au type originel gris-pommelé et de corpulence moyenne.

Amérique du Sud. — En Argentine, nos percherons commencèrent à être estimés en 1900 (7 étalons). En 1906, 1907, 1908, 1910, on exporta environ 250 à 300 reproducteurs percherons. Un Stud-Book créé renferme les inscriptions des sujets d'élite. Les Argentins, à l'encontre des Américains du Nord, recherchent le percheron de poids moyen de robe grise. Des percherons ont été importés dans les autres pays sud-américains.

Les percherons, les boulonnais, en Argentine, ont remplacé ces dernières années les clydesdales, les shires, les suffolks-punch importés d'Angleterre.

Afrique australe. — En dehors du mouvement d'exportation très net et très important vers l'Amérique, les éleveurs du Perche songent à se créer de nouveaux débouchés dans l'Afrique australe.

Dans la colonie du Cap, une importation de percherons réalisée en 1875 par M. Michaël Low a laissé des traces encore sensibles dans l'élevage du Transvaal. Nos percherons pourraient encore manifester ici leur supériorité sur les shires, cleveland, suffolk, clydesdale, au tempérament lymphatique,

convenant mal à un climat où la température maxima atteint en été 40° à l'ombre. Un avenir certain semble assuré au percheron dans l'Afrique australe, lorsque ses qualités y seront bien connues.

II. — RACE NIVERNAISE

Historique. — Au début du XIXe siècle, les chevaux nivernais étaient de petite taille, de toutes robes, sans homogénéité et sans caractères. Ils montraient une endurance et une robustesse remarquables. Les chevaux du Morvan étaient célèbres par leur robustesse, leur sobriété. Quelques chevaux franc-comtois se mêlaient à ces populations privées de caractères typiques et d'aptitudes définies.

Néanmoins, le cheval nivernais était avantageusement connu dès le début du XIXe siècle. Il n'avait alors ni la prestance ni la taille que nous lui connaissons aujourd'hui ; mais il possédait dans son petit format une ampleur et une résistance au travail qui suffisaient à lui assurer un débouché rémunérateur. Toutes les robes étaient représentées dans la race.

La Nièvre, du côté du Morvan, possédait des bidets de selle ayant une certaine réputation ; mais, vers 1860, le fond de la population chevaline avait déjà évolué vers le type trait, haut, long et mal conformé.

En 1830, en présence de l'engouement très marqué pour les chevaux gris, les éleveurs de la Nièvre n'hésitèrent pas à importer des reproducteurs percherons, possédant la robe demandée. C'était le moment où la culture transformait des terrains incultes en herbages. Les animaux prirent de la taille, de l'ampleur, et le type général s'améliora nettement. Ces chevaux transmirent immédiatement cette livrée à l'espèce indigène, en même temps qu'ils grandirent celle-ci, sans atténuer son volume. Le succès s'affirma, à l'Exposition universelle de 1855, le premier prix des chevaux de trait fut attribué à un étalon nivernais que son propriétaire refusa de vendre pour la somme, jadis énorme, de 12.000 francs.

Dès cette époque, les meilleures pouliches étaient conservées comme poulinières, tandis que le second choix partait pour

le midi de la France, et allait même jusqu'en Espagne, pour y faire des juments mulassières. On les recherchait, dans ce cas, de robe noire, et, la demande se faisant toujours plus nombreuse, les éleveurs s'empressèrent d'abandonner les reproducteurs gris pour créer, définitivement, une race autochtone de couleur foncée (1).

La robe noire fut donc sélectionnée pour répondre aux besoins de l'armée et parce que le commerce manifestait un penchant pour les chevaux de livrée sombre, suivant la mode américaine ; les pouliches achetées tous les ans pour faire des mulassières étaient déjà, nous l'avons vu, de robe foncée.

Mais c'est seulement à partir de 1872 que, sous l'impulsion de MM. Bouillet et Signoret, on tenta la création d'une race nivernaise avec ses caractères particuliers et sa robe noire.

Le Conseil général de la Nièvre ayant alloué à la *Société départementale d'agriculture* une subvention de 10.000 francs, on acheta dans le Perche des chevaux noirs, revendus à la criée le jour du concours de Nevers. On imposait aux acheteurs la condition de ne faire saillir que des juments des éleveurs de la Nièvre et de garder au moins six ans les chevaux dans le département. Grâce à la fertilité du sol, à l'abondance des fourrages, ces métis prirent rapidement un format amplifié et une musculature puissante.

En 1880, la Société décidait la création d'un Stud-Book nivernais, et la *Société des agriculteurs de France*, au moment de la création du Stud-Book des chevaux de trait français, accordait la formation d'une section spéciale aux chevaux de trait de la Nièvre. La même année, la *Société d'agriculture* accorda des primes aux meilleures juments et pouliches et créa un Stud-Book qui compte aujourd'hui près de 8.000 inscriptions. En 1884, elle instituait des concours de poulains de six mois et de dix-huit mois, primés à la condition de rester dans le département jusqu'à l'âge de trois ans.

En 1885, la Société abandonna le système d'acquisition des meilleurs étalons dans les pays d'origine et de revente à la criée de la Nièvre. Elle y substitua le système de concours

(1) *La France hippique.*

avec primes très élevées, en laissant aux éleveurs toute facilité pour acheter les étalons où ils voudraient. C'est le système qui a prévalu depuis cette époque.

Caractères spécifiques — Le cheval nivernais présente une taille élevée ; la tête est parfois un peu lourde, le profil droit, légèrement bombé au niveau du chanfrein. Les mem-

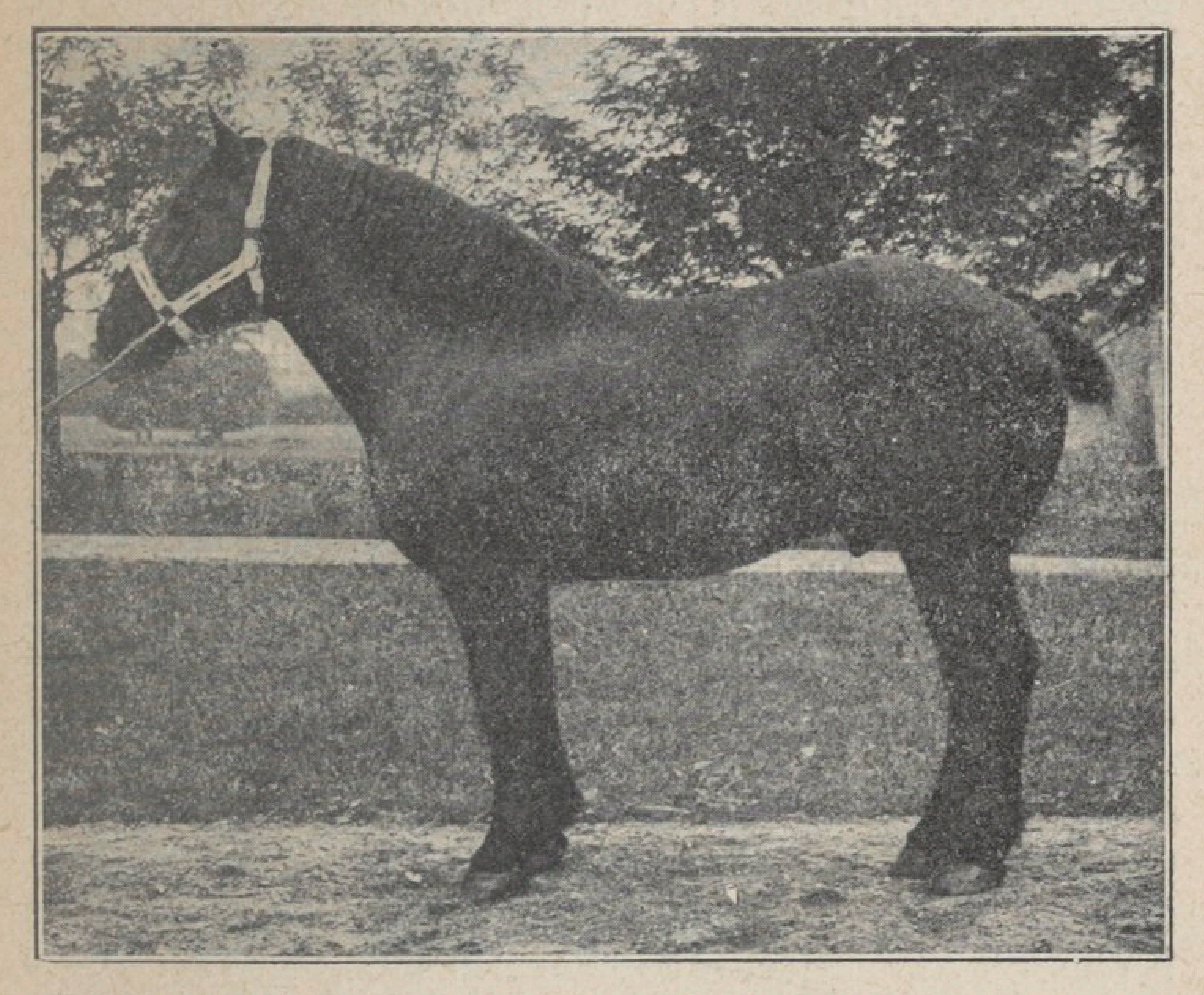


Fig. 84. — *Louis de Trévilly*. Champion nivernais, à M. Laporte, de Gimouille (Nièvre).

bres sont forts sans être communs, les cordes tendineuses accusées ; la croupe puissante, les pieds solides. Apte à tous les travaux, traînant la charrue, la lieuse, le tombereau, le semoir, le cheval nivernais peut encore marcher aux vives allures ; il est puissant et vigoureux.

Grâce à la nature spéciale des herbages, le développement adipeux de ces animaux est très réduit ; le système musculaire très développé (fig. 84).

Le cheval de culture est d'autant plus apprécié qu'on lui

donne un tempérament résistant. Or, l'élevage nivernais consiste à tenir les poulains en liberté toute l'année, jour et nuit, sans abris dans les herbages ; on obtient ainsi des chevaux d'une trempe particulière. Sans doute, ce régime peut nuire à une évolution rapide vers la précocité, mais la suralimentation pendant le jeune âge hâte le développement des formes. Ces poulains, élevés dans des conditions très dures, ont parfois un aspect un peu osseux, un peu décousu, mais, dès l'âge adulte, les formes s'harmonisent et la robustesse s'affirme (G. Provost-Dumarchais).

Le cheval noir est de tempérament sanguin. Il n'a pas de crevasses comme le cheval à robe claire et à balzanes. La corne de ses sabots est plus résistante. Sa robe est facile à tenir propre ; elle n'a pas le défaut de visibilité, dangereux pour l'armée.

Enfin, grâce à son pigment abondant, le cheval de robe sombre ignore les tumeurs mélaniques, apanage des chevaux blancs, surtout de ceux qui ont des taches de ladre.

A l'Exposition de Saint-Louis (Amérique), M. Mac Laughlin, exportateur de chevaux, obtint le championnat des chevaux de trait avec un superbe cheval noir, *Casino*, né à la ferme de Mignard, commune de Narcy (Nièvre), chez M. Bossuat, et vendu laiton l'année de sa naissance à la foire de Champlemy, pour la somme de 465 francs, à un éleveur nivernais qui fit faire la monte chez lui et le vendit ensuite à un éleveur du Perche. C'est à cet éleveur que Mac Laughlin l'acheta.

En 1902, deux poulains nivernais, âgés de deux ans et demi, ont atteint, chacun pour l'Amérique, un prix de 6.020 francs.

En 1904, *Arcole*, le premier prix du Concours de Nevers, fut acheté par les Américains un prix élevé.

Une importation d'étalons nivernais en Amérique eut lieu en février 1904, le prix moyen était de 5.600 francs ; un poulain de deux ans fut acheté 6.200 francs. Le *Syndicat d'élévage de Nevers* (créé en 1910) aide intelligemment l'exportation de ces chevaux en Amérique.

Production et élevage. — Sous l'impulsion de la *Société d'agriculture de la Nièvre*, l'amélioration de la race se poursuivit par sélection. Les éleveurs, les fermiers, choisissent avec

soin les juments, surtout les poulinières ayant le poitrail très ouvert, les épaules fortes, épaisses, charnues, la croupe étoffée, large, double. On élimina toutes les juments susceptibles de perpétuer les tares osseuses du jarret, toutes les bêtes vicieuses.

Les juments habilement sélectionnées, ménagées et bien nourries, donnent, en novembre, de bons poulains, disséminés deux par deux ou trois par trois dans des prés d'embouche, y restant jour et nuit sans jamais rentrer à l'écurie. Pendant les mois les plus rigoureux, on leur porte régulièrement tous les jours un peu de foin et d'avoine. L'avoine surtout est indispensable ; on en accorde 4 à 6 litres par jour à chaque animal ; cette céréale donne la grosseur, la précocité, le tempérament.

Durant l'hiver, grâce à leur épaisse toison, les poulains ne souffrent pas de la pluie ni de la neige. Ils s'abritent le long des haies, en tournant la croupe à la pluie et baissant la tête entre les jambes.

A la belle saison, les poulains grossissent avec six mois d'abondante nourriture ; dans le courant de l'automne, ils seront vendus. A dix-huit mois, ces poulains seront achetés par des cultivateurs du Loiret, de l'Yonne, du Cher, de l'Indre, de Seine-et-Marne ou du Perche, qui commenceront leur dressage, tout en leur distribuant de grosses rations d'avoine et une nourriture copieuse. L'année suivante, ils seront revendus, soit comme étalons, soit comme chevaux de service, ayant laissé à leurs propriétaires d'importants bénéfices. Les meilleures pouliches remplacent dans les fermes les vieilles juments ou sont achetées par des négociants de Dijon, Lyon, Belfort, Genève.

La petite culture surtout se livre à l'élevage, heureuse condition, car la jument du petit propriétaire, parfois unique bête de travail, est entourée de soins particuliers. Elle connaît de longs jours de repos, qui la mettent à l'abri des risques d'avortement et lui permettent de se livrer complètement à son rôle de nourrice.

Depuis un certain temps, les éleveurs nivernais s'attachent à conserver leurs meilleures pouliches ; ils obtiennent ainsi une série de juments du même sang, au moins du côté de la

mère, qui assurent une heureuse fixité dans les productions. Leur sélection a été de plus en plus sévère ; les sabots sont devenus excellents, avec une corne solide, luisante, une fourchette assez volumineuse, des lacunes ouvertes, des arcs-boutants suffisamment inclinés, des talons hauts et écartés ; les poulinières atteintes de la plus petite tare au jarret ont été éliminées.

Les juments sont remarquables par leur ampleur ; la poitrine est vaste, la croupe puissante, étoffée, moins avalée, la queue est mieux attachée, les hanches larges, les cuisses écartées, ce qui augmente la cavité pelvienne, indispensable à la poulinière. La tête est devenue plus distinguée, moins grosse, la ganache moins forte, le front et la nuque plus larges, les lèvres moins épaisses, les oreilles plus petites, plus fines, effilées. L'œil mieux ouvert est à fleur de tête, les paupières sont plus minces et garnies de longs cils ; l'animal présente un ensemble plus distingué et son tempérament devenu plus sanguin lui donne plus de beauté et d'énergie.

L'ensemble général de la physionomie donne une impression d'intelligence, de force et de douceur.

Cet élevage, parti de la Nièvre, s'est étendu dans l'Allier, la Saône-et-Loire, le Cher et même l'Indre ; les chevaux nivernais noirs suivent ainsi l'expansion du bétail charolais blanc. On élève plus particulièrement dans la Nièvre ; les poulains vendus dans les régions voisines, jusque dans l'Yonne, le Loiret, s'y élèvent concurremment avec les percherons jusqu'au moment où le commerce et l'industrie parisienne les achètent.

L'arrondissement de Cluny réunit, d'après le plan de l'Administration des Haras, cinq départements : Saône-et-Loire, Allier, Loire, Rhône, Nièvre.

Cette circonscription est une des plus intéressantes ; elle comprend avec des élevages de demi-sang comme ceux de l'Allier, du Charolais, les élevages réputés de trait du Nivernais.

L'ÉLEVAGE EN NIVERNAIS

Chaque ferme possède une ou deux attelées de bonnes juments noires qui, en même temps qu'elles travaillent, sont utilisées à la production des poulains.

Les pouliches sont mises au travail dès l'âge de deux ans ; l'année suivante elles sont saillies et donnent leur premier poulain à quatre ans.

L'élevage nivernais compte environ 15.000 poulinières : la poulinière de choix a 1 m. 65 de taille, l'encolure bien sortie, la tête moyenne, le dos court, les côtes longues et rondes, la croupe bien développée et un peu allongée, les membres larges, forts et secs.

A l'exception de quelques grandes exploitations qui possèdent un nombre de juments suffisant pour motiver l'entretien d'un étalon, la monte se fait en Nivernais par des étalons rouleurs qui vont de ferme en ferme saillir les juments de leur clientèle.

Les saillies commencent en mars, pour se terminer en juin, et le palefrenier passe avec son cheval tous les neuf ou dix jours dans chaque ferme. L'étalon ne doit faire régulièrement que trois saillies par jour, mais il en effectue parfois quatre ou cinq, ce qui présente de graves inconvénients au point de vue de la fécondation des juments.

Depuis quelques années, un mouvement se dessine en faveur de la création des Syndicats ayant pour objet la location ou l'achat d'un étalon d'élite, dont les services sont réservés aux éleveurs faisant partie de l'association. C'est une initiative des plus heureuses.

L'Administration des Haras a effectué depuis 1909 l'achat de quelques étalons nivernais, placés dans les stations de montes du département. On crée ainsi un nouveau débouché, tout en conservant les meilleurs sujets qui, trop souvent, sont enlevés par le commerce avant d'avoir fait souche dans le pays.

La mise-bas des poulinières a lieu depuis mars jusqu'à fin mai, au moment où les prairies ont déjà donné une pointe d'herbe. Aussi les poulains naissent-ils le plus souvent au pré où ils demeurent constamment, même pendant les heures de travail de la mère. Ils s'habituent peu à peu à paître l'herbe, et se sèvrent ainsi graduellement.

C'est ordinairement en octobre que l'on pratique le sevrage ; beaucoup de jeunes, surtout parmi les mâles, sont alors vendus par les naisseurs à des « emboucheurs » de la Nièvre et des

départements voisins qui les conservent généralement jusqu'à l'âge de dix-huit mois.

De six à dix-huit mois, l'élevage est très simple en Nivernais, le poulain vit toujours au pré, même pendant les plus grands froids ; l'épaisse toison dont il est couvert le protège contre les intempéries.

L'adjonction de quelques poulains au milieu d'un troupeau de bœufs à l'engrais procure toujours une meilleure utilisation de l'herbe, et l'on admet en Nivernais qu'on peut sans inconvénient pour la prairie mettre un cheval pour huit à dix bovins.

Autrefois les jeunes chevaux n'avaient, pendant toute la mauvaise saison, d'autre alimentation que celle qu'ils pouvaient trouver sur la prairie. C'était, disait-on, le moyen de faire des chevaux rustiques et bien trempés. Sans doute,la méthode est suffisante par des hivers doux qui laissaient d'abondants « refus » dans les herbages ; elle apparaît, au contraire, défectueuse lors des froids rigoureux où la terre est couverte de neige. Les poulains doivent vivre au grand air et prendre journellement de l'exercice, mais ils doivent être suffisamment nourris, d'autant mieux qu'il fait plus froid.

Aujourd'hui, en Nivernais, chaque fois que la prairie n'est pas en communication directe avec les bâtiments d'exploitation, l'éleveur construit un hangar sous lequel les poulains viennent se réfugier en cas de mauvais temps et où on leur distribue fourrages et avoine (1).

Par cette vie constante au pré et en pleine liberté, les élèves acquièrent de bons aplombs, un dos soutenu, une grande rusticité. En leur parant les pieds deux fois par an, on évite l'élargissement du sabot, conséquence de l'humidité du sol, et on réduit à néant cette critique autrefois justifiée que les chevaux nivernais avaient de mauvais sabots.

Le sol du Charolais est si favorable à l'élevage que les produits de sang normand s'y transforment en peu de générations, par une ossature plus accusée et des lignes particulières favorables à la selle. Malgré ces succès, l'élevage du demi-sang ne

(1) Girard, Le cheval nivernais, *La Vie agricole*.

peut résister à la crise actuelle et on remarque une baisse dans les saillies des pur-sang et des demi-sang.

Le département de Saône-et-Loire, en même temps producteur et éleveur, mériterait que l'on y crée une pépinière de poulinières de grosse cavalerie pensionnée par l'Etat (Vicomte Martin du Nord).

On élève très bien aussi dans l'Allier, mais plus dans le type limousin. La jumenterie est médiocre et peu sélectionnée. Ce département accuse une diminution importante dans les saillies de pur-sang et de demi-sang. La Loire, peu productrice, est en diminution.

La Nièvre, seule, est en augmentation, mais le demi-sang du Morvan disparaît, remplacé par le cheval nivernais.

Le territoire de Cluny ne devait pas, d'après les conventions tacites, être ouvert à l'élevage du cheval de trait. Un étalon percheron a été accordé au département de Saône-et-Loire, mais là, contrairement à ce qui se passe ailleurs, les étalons admis sont, en grande majorité, des pur-sang et des demi-sang.

La Nièvre a reçu, depuis, deux étalons de trait qui ont été suivis aussitôt par douze approuvés nivernais. Ceux-ci font plus de saillies que tous les étalons de demi-sang.

Les produits de demi-sang sont en grande majorité des « charolais » que nous étudierons plus loin. Le haras de Cluny possède un norfolk anglais.

Les quatre étalons de trait nationaux sont des percherons, mais la grande masse des autres étalons et des poulinières sont de race nivernaise (en 1914).

Débouchés. — Dans ces régions les poulains de demi-sang sont généralement mal élevés ; ils sont entravés quand ils ne sont pas à l'écurie, les meilleurs sont vendus sous la mère dans les concours de poulinières ; il y a peu de foires et l'exportation n'est pas très active pour les poulains de demi-sang.

Les poulains de trait sont achetés par les courtiers allemands et italiens ou par les Percherons. Les chevaux faits sont très recherchés pour les établissements métallurgiques et pour le service des canaux.

Dans la Nièvre, on compte une population chevaline de 30.000 têtes comprenant 22.000 juments saillies par les étalons

de toutes catégories, 600 environ sont saillies par les 4 percherons de l'Etat et les 15 nivernais approuvés. Il existe 100 étalons de trait admis qui font de nombreuses saillies.

En février, a lieu à Stèves un concours d'étalons et en automne un concours de poulinières.

Les principales foires sont celles de Corbigny, de Saint-Saulge, Châtillon-en-Bazois, Nevers, Moulins-Engilbert, Champlemy (1).

LE CHEVAL DE TRAIT EN ALGÉRIE

Pour terminer l'étude des races de trait françaises, nous examinerons la question du cheval de trait en Algérie.

Historique. — Le développement agricole de notre belle colonie africaine a nécessité des efforts louables en vue de créer un cheval de trait.

Quelques auteurs assurent que le barbe deviendrait, avec un peu de poids, un animal de trait précieux pour l'Algérie : il y a certains centres où le sol calcaire et les conditions de l'élevage poussent au gros. Mais il faudrait sélectionner les étalons barbes ayant du volume et de l'ampleur, les unir aux juments indigènes, bien charpentées ou aux demi-sang d'origine européenne.

Dès 1852, des essais de production d'animaux de trait ont été tentés chez quelques colons de la plaine de la Métidja et du plateau de Sétif. A la ferme Saint-Charles, près de Coléa, on constata que l'étalon de trait employé avec la jument indigène, donnait de gros corps sur des jambes grêles et un ensemble décousu. A la même époque, on préconisa l'emploi de l'étalon indigène fortement charpenté, avec la jument de trait de race française. En 1853, des juments percheronnes envoyées du dépôt d'Alençon furent réparties dans les batteries d'artillerie stationnées dans les trois provinces, puis données à des étalons indigènes de choix. La plupart des produits livrés après se-

(1) Les éleveurs les plus connus sont : MM. Lhoste, Denis, à Lys (Nièvre) ; Carré, à Entrains ; Laporte, à Gimouille (Nièvre) ; Flameur, à Prénezay (Nièvre) ; Almont, à la Boulanderie (Cher) ; Gaudin, à Trévilly (Yonne) ; Souchon, Martinet, Bladion, etc...

vrage aux colons, ne reçurent malheureusement pas, pour la plupart, les soins utiles ; ceux qui furent élevés dans de bonnes conditions étaient du modèle recherché.

Un rapport dressé en 1859 fit ressortir que les grands chevaux des races d'Europe transmettent toujours à leurs produits leur besoin de stabulation et d'une abondante alimentation. Il était urgent que l'étalon indigène entrât de moitié dans la production du cheval de trait, afin de modifier cette influence et de transmettre aux métis une part de sa sobriété et de sa rusticité, qualités indispensables en Algérie.

L'expérience ayant prouvé que dans les accouplements inégaux la jument transmet presque toujours son étoffe et sa taille, il n'est pas rationnel d'essayer de grandir une race par les mâles et il paraît logique de donner la jument de trait à l'étalon indigène alors que ce serait une erreur de soumettre la jument indigène à l'étalon de trait (Bernis).

En 1875, ayant essayé l'étalon percheron, élevage qui put réussir chez les colons riches disposant d'une nourriture substantielle, on tenta l'emploi du breton. Puis une période de dépression survint : on se contenta de sélectionner la race indigène.

D'après le général Gaillard-Bournazel, l'emploi de l'étalon de trait européen avec les juments de races de trait ou avec les juments indigènes paraît condamné depuis 1853.

En 1880, le Comice agricole de Boufarik obtint du ministère de la Guerre une subvention de 1.000 francs pour l'achat d'un étalon de trait français. De 1884 à 1896, de nouveaux et nombreux essais furent tentés dans les départements d'Alger et de Constantine ; une trentaine d'étalons, la plupart de race bretonne avec une légère infusion de sang anglo-normand, furent répartis dans les stations de monte. Ils eurent peu de produits. Les étalons furent castrés en 1896 et l'élevage du cheval de trait abandonné, du moins officiellement.

Pourtant ces essais permirent de conclure que les produits purs et croisés pouvaient être réussis s'ils avaient les soins nécessaires, la norriture qui trop souvent fait défaut pour l'élevage du barbe.

Depuis 1896, l'accroissement constant du prix de vente

des céréales et du loyer des terres, l'augmentation de valeur du cheptel algérien modifièrent les méthodes d'élevage et de culture. On hésita moins à remplacer 6 mulets par 4 juments françaises et la production du trait algérien reçut un nouvel essor.

Sélection et croisement. — Le croisement le plus judicieux consiste dans l'accouplement de l'étalon barbe indigène d'un poids et d'un volume appropriés avec la jument de race de trait. La mère transmet l'ossature et la taille ; l'énergie, l'endurance viennent plutôt du père. Le choix des poulinières doit porter sur les juments bretonne, ardennaise ou percheronne, légères, les animaux d'un volume excessif ne pouvant convenir à l'Algérie.

Enfin la sélection d'un type barbe étoffé dans les zones riches, les régions phosphatières de la province de Constantine, paraît une entreprise rationnelle.

Croisement. — Les types de gros trait ne sauraient s'acclimater, en Algérie, au régime alimentaire et au climat. Des essais directs pour obtenir directement le cheval de trait, tentés de 1884 à 1896 dans les établissements hippiques avec 30 étalons de races diverses (bretons, norfolks, normands, anglo-bretons anglo-normands) ont donné des résultats peu satisfaisants. L'anglo-normand s'accoutume mal au climat algérien.

Le petit percheron et le breton sont doués tout particulièrement de qualités qui les rendent supérieurs, pour les pays chauds, aux anglo-normands, aussi bien qu'aux animaux plus charnus mais plus lymphatiques du nord et du nord-est de la France ou de la Belgique. Le premier est d'une essence sèche et nerveuse et le second est rustique en même temps que puissant. Le percheron surtout est remarquable par la faculté de donner son modèle à tous les types auxquels il s'allie. Rien ne saurait mieux le prouver que les curieux croisements shetland-percherons qui, présentés à l'exposition de Buenos-Aires, étaient des réductions de percherons, gris-pommelé, présentant la silhouette, les proportions du percheron, avec une taille de 1 m. 25 à 1 m. 50.

Il était donc logique de croire que le percheron conviendrait à la production du cheval de trait dans l'Afrique du Nord.

Chez M. Descours, au haras du Krouf, à Saint-Denis-du-Sig, un lot de juments percheronnes et l'étalon de même race supportent parfaitement le climat brûlant de la plaine du Sig. M. Bernard, de Roumilly, près Boufarik, possède un étalon norfolk-breton, auquel il réserve trois juments barbes et huit juments bretonnes. M. Barrot, dans son exploitation de

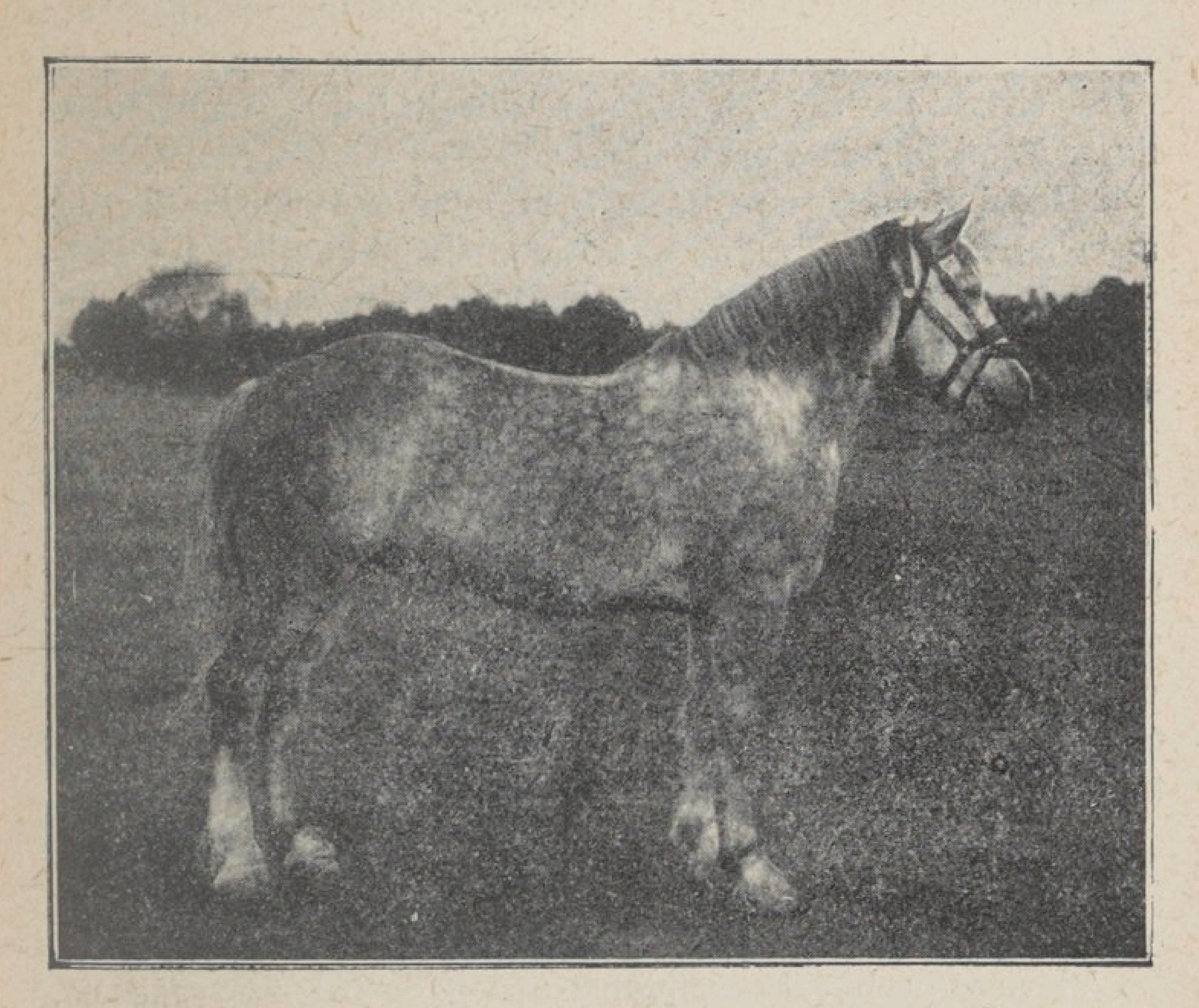


Fig. 85. — Percheron algérien.

l'Alliance-Plonchamp, près de Philippeville, est arrivé à créer une race de chevaux de trait, bien acclimatés, par le croisement continu du cheval percheron avec la jument indigène.

A la troisième génération, les masses musculaires sont bien développées ; la membrure, qui était un peu grêle aux premières générations, est devenue forte. A la quatrième génération, le type définitif est constitué ; on obtient des animaux d'une taille de 1 m. 60, pesant 550 kilogrammes en moyenne (fig. 100).

Dans la région de Sétif, on réalise surtout le croisement de la jument barbe avec l'étalon breton. Les produits, tout en ayant moins de gros, sont bien membrés. A Châteaudun, à Télergma, dans la région de Kroubs, chez de nombreux colons on obtient avec les juments bretonnes des mulets remarquables.

La jument de trait supporte facilement le climat des Hauts-Plateaux comportant dans la journée des écarts de température assez forts ; elle ne nécessite d'autres soins que ceux demandés par le cheval barbe ; là où l'on produit du fourrage, on peut se livrer à son élevage sans hésiter.

Sélection. — On a pensé créer, nous l'avons vu, par sélection avec le barbe, le cheval de trait que réclame l'agriculture algérienne. Or, si le barbe est remarquable comme cheval de selle ; si, comme cheval de voiture, il est capable de rendre des services, encore faut-il noter qu'il est souvent froid d'épaules, parfois mal disposé à démarrer, même avec des charges légères. Sur les Hauts-Plateaux où se trouvent des terres légères, faciles à travailler, on l'emploie souvent pour les travaux des champs : labours, hersage, mais il est difficile de s'en servir pour la moisson, les charrois ; c'est le mulet qui le remplace. Trop nerveux et manquant de poids, le barbe tend à donner plus de force qu'il ne peut produire normalement ; le mulet, plus calme, travaille régulièrement.

Mais les bons chevaux barbes deviennent rares ; on ne trouve plus, sur les marchés, les grands chevaux assez étoffés qu'on rencontrait auparavant ; la taille et le format ont diminué.

L'élevage du cheval a parfois baissé dans de fortes proportions. Les causes de cette diminution de l'élevage sont nombreuses :

1° Primes insignifiantes aux concours (1) ;

2° Elevage du mulet plus rustique, d'un prix moyen plus élevé ;

3° Achat par la Remonte des sujets réussis à des prix trop faibles.

Type recherché. — Il faut envisager la création d'un animal de trait d'un poids de 500 à 600 kilogrammes, d'une taille de 1 m. 50 à 1 m. 55, on ne peut donc s'adresser qu'au petit percheron, à l'ardennais ou au breton.

(1) G. Antoine, *La Vie agricole.*

L'ardennais paraît peu fixé en Algérie ; le climat des Ardennes s'éloigne trop du climat de l'Afrique du Nord.

Le petit percheron, nous l'avons vu, convient bien, et il serait intéressant d'adapter la race bretonne qui, par ses attaches orientales, se trouve avoir plus d'affinité pour la race barbe. Le cheval breton, surtout celui du sud du Finistère et de l'ouest du Morbihan, pauvres en acide phosphorique, élevé en liberté dans les Cornouailles sur de vastes landes, acquiert ainsi la vigueur, la trempe, l'agilité et une rusticité qui favorise l'acclimatement en Algérie.

En éliminant l'étalon anglo-normand, excellent comme étalon de transition, mais qui réussit mal avec le breton et le barbe, il faudrait choisir le postier étoffé, convenant aux juments de trait ayant déjà une certaine infusion de sang, ou le postier norfolk-breton, possédant davantage de sang norfolk pour les juments communes. On produirait ainsi les chevaux nécessaires à la remonte de l'artillerie de la colonie.

Il faudrait créer des classes spéciales pour les races de trait dans les concours régionaux organisés par les Comices agricoles.

L'élevage algérien subit une crise due surtout au manque d'encouragements, à la réduction des crédits affectés à ces encouragements. Alors qu'en France il est distribué 29 millions de subventions à l'élevage pour une population chevaline de 3 millions de têtes environ, on arrive, en Algérie, à un faible crédit de 34.000 francs.

LE CHEVAL DE TRAIT AU MAROC

Historique. — L'élevage du cheval de trait doit tenter le colon européen, qui trouvera, surtout dans la région du Sebou et dans la zone côtière du pays Doukkala-Abda, peut-être aussi chez les Zaërs et au Tadla, des terrains particulièrement favorables avec des pâturages et des possibilités d'irrigation.

Le cheval de trait n'existe pas actuellement au Maroc. Le Marocain l'ignore, et c'est tout juste s'il utilise sa jument aux travaux de culture, concurremment avec son âne et son chameau.

Le cheval marocain ne tire pas ; on l'emploie à des voitures légères, pour un service de ville. Il ne peut faire ni camionnage,

ni travail de culture ; on ne peut compter sur lui pour l'artillerie ou le train.

Cet élevage sera certainement rémunérateur au Maroc où le développement agricole et économique s'annonce très rapide. Le colon seul pourra le pratiquer.

On ne saurait rechercher des sujets exceptionnellement puissants, comme nos percherons et nos boulonnais, puisque les camions automobiles sillonnent déjà toutes les pistes.

Il faut considérer les races moyennes comme le cheval breton, le bidet de Cornouailles, qui ont déjà fait leurs preuves en Algérie et s'acclimatent très bien au Maroc

Près de 400 juments ou chevaux bretons ont été importés par la Guerre. Aujourd'hui, ces équidés sont attelés sur les arabas et réussissent bien. Ils se maintiennent dans un état superbe par les fortes chaleurs comme dans la saison des pluies où les pistes sont transformées en fondrières. Plus tard, les juments de ce type conservées dans le Maroc y feront souche. Il sera possible de les utiliser soit par croisement avec l'étalon marocain pour créer une race de trait indigène, soit en les donnant aux étalons bretons de la Remonte.

Des expériences dans ce sens sont d'ailleurs en cours de réalisation à la jumenterie de Témara où douze juments de Cornouailles employées aux travaux de culture ont été également saillies par l'étalon marocain. Les résultats obtenus seront intéressants : ces juments, malgré l'état de gestation, ont pu fournir un travail considérable sans manifester aucun signe de fatigue. Il y a là pour les colons un exemple précieux.

Pour les races de trait, la course au trot n'a aucune raison d'être établie au Maroc, il faut nous garder de l'y introduire. On l'a instituée en France pour favoriser l'élevage d'un cheval de luxe qui a fait son temps.

Au Maroc, on recherche un cheval de culture et un cheval de trait ; pour la vitesse, il y a l'automobile.

La course au trot n'aurait d'autre résultat que d'attirer des géniteurs anglo-normands qui se sont souvent montrés, quelle que soit leur valeur individuelle, d'un emploi peu avantageux comme reproducteurs. Il faudrait plutôt, comme en Bretagne, instituer des concours d'épreuves pour les chevaux de trait.

II

POPULATIONS CHEVALINES MÉTISSES OU DEMI-SANG

Généralités. — A côté des races chevalines pures, étudiées précédemment, il existe des populations nombreuses dites de demi-sang.

Dès les temps les plus reculés on avait tenté en effet d'améliorer les races indigènes par l'étalon oriental, puis avec l'andalou. Cette tendance s'accentua bientôt. Lorsque le pur-sang anglais fut créé, on voulut voir dans ce célèbre étalon l'améliorateur type de toute population chevaline. En infusant du sang à une jument grossière on espérait obtenir un produit d'une distinction évidente, d'une valeur incontestable et l'on entreprit partout les croisements de sang.

Les exigences des Remontes militaires, qui demandaient un minimum de taille, accentuèrent ce mouvement, et bientôt la plupart de nos races, limousine, auvergnate, bretonne, ardennaise, etc., étaient croisées avec l'étalon anglais. Des questions de mode intervinrent alors ; l'établissement des Haras, par la diffusion sur tout le territoire français d'étalons placés, parfois inconsidérément et avec le seul but de la production du cheval de guerre, accentua ce trouble.

En fait, et à l'exception des races de trait, heureusement restées en dehors de ces alliances, le pur-sang ou ses dérivés furent croisés avec la plupart des populations chevalines de nos régions d'élevage.

On put bientôt s'apercevoir du danger de cette technique

entreprise avec une telle légèreté. Des races ne présentant entre elles aucune affinité, différant par le format, le type, exigeant des modes d'exploitation et des méthodes d'alimentation différentes, ne pouvaient donner des sujets homogènes et d'une valeur assurée. Les métis produits étaient décousus, anharmoniques, délicats. Il fallut bientôt se rendre à l'évidence et revenir en arrière. Par une judicieuse et lente sélection, on tenta alors de reconstituer la race pure si inconsciemment troublée dans son développement.

Nous avons noté au passage les tentatives de croisement poursuivies et les échecs obtenus. Actuellement, sauf l'anglo-arabe, l'anglo-normand et nos demi-sang du Centre, de l'Ouest, de l'Est, les métis de sang ont été abandonnés. Partout on revient aux sages mesures : élever la race indigène que le milieu, la culture, les coutumes ont su créer ; travailler avec la nature dans une noble association.

Parmi les demi-sang, nous n'étudierons que les variétés reconnues, et présentant une utilité, une valeur incontestables.

Classification. — La dénomination de *demi-sang* qualifie un produit né de l'alliance du pur-sang et d'une race chevaline différente. En France, nous l'avons dit, ces croisements ont été réalisés avec presque tous nos types légers, limousins, bretons, auvergnats, tarbais, navarrais, normands, cheval du Morvan, de la Vendée, du Nivernais, etc. Il en est résulté de nouvelles variétés, que l'on a eu quelque peine à classer.

Actuellement, on distingue : les anglo-arabes, ou demi-sang du Midi, les anglo-normands, produits par le croisement du pur-sang avec l'ancienne variété normande et divers types qui ont permis de constituer les groupes suivants :

Demi-sang normands ;
— bretons ;
— vendéens et charentais ;
— du Midi ;
— du Centre ;
— du Nord, de l'Est et du Sud-Est.

Le Conseil des Haras décida, dans les séances du 27 mai 1887, 13 juin 1890 et 21 avril 1891, les mesures suivantes :

Il ne sera ouvert qu'un seul Stud-Book des chevaux de demi-sang divisé en six sections, savoir :

Section normande ; — bretonne ; — vendéenne et charentaise ; — du Midi ; — du Centre ; — du Nord et de l'Est.

Seront inscrits aux diverses sections du Stud-Book des chevaux de demi-sang :

1° Les animaux qui, nés avant 1882, auront du côté paternel et du côté maternel un ascendant de pur-sang ou de demi-sang ;

2° Les animaux qui, nés depuis 1882, auront du côté paternel et du côté maternel deux ascendants de pur-sang et de demi-sang.

Seront inscrits d'office tous les étalons de demi-sang qui appartiennent ou ont appartenu à l'Etat et les étalons approuvés de même catégorie, lors même qu'ils ne rempliraient pas les conditions ci-dessus. Les étalons et les juments seront inscrits dans la section du pays où ils sont nés. Aucun animal ne pourra être inscrit s'il ne porte un nom.

Les étalons de pur-sang qui ont concouru à la formation de la famille seront rappelés dans un appendice placé à la fin du volume.

Seront également inscrits dans un appendice spécial les étalons de demi-sang qui ont marqué, avant 1820, dans les fastes de la production chevaline.

Stud-Books. — Définitivement organisée, la production du demi-sang se poursuivit dès lors avec quelque méthode ; on adjoignit simplement à la dernière section le groupe du Sud-Est, géographiquement distinct, mais d'une importance qui ne supposait pas actuellement la création d'une section nouvelle.

Voici, dans leur ordre de publication, les différents Stud-Books de chevaux demi-sang :

1891. — Section normande. Etalons. Tome I. 1840-1890.
1891. — bretonne. Etalons. Tome I. 1846-1890.
1892. — vendéenne et charentaise. Etalons. Tome I. 1840-1890.
1893. — normande. Poulinières. Tome II. 1840-1892.
1898. — normande. Etalons. Tome III. 1891-1897.
1898. — vendéenne et charentaise. Etalons. Tome II. 1891-1897.
1898. — bretonne. Etalons. Tome II. 1891-1898.
1899. — du Midi. Etalons. Tome I. 1840-1899.
1900. — du Centre. Etalons. Tome I. 1840-1899.
1901. — du Nord et de l'Est. Etalons. Tome I. 1840-1899.
1902. — normande. Etalons. Tome IV. 1898.

M. le commandant Cousté a formé aussi, en 1890, un Stud-Book normand, dans lequel les étalons de demi-sang sont rangés par famille.

En même temps, l'établissement des courses au trot allait nécessiter la formation de Registres d'inscription pour les demi-sang trotteurs, institution que les étrangers avaient depuis longtemps inaugurée.

En 1899, M. le ministre de l'Agriculture fit approuver la décision suivante par le Conseil supérieur des Haras :

Article premier. — Sont qualifiés de demi-sang :

1° Les produits issus d'étalons nationaux, approuvés ou autorisés, dont les certificats d'origine, délivrés par l'Administration des Haras ou visés par elle, attribuent la qualité de demi-sang à l'un au moins de leurs ascendants ;

2° Après l'examen du service des Haras, les produits issus de croisements d'animaux de trait avec des animaux de pur-sang.

Art. 2. — A partir de la monte de 1890 inclusivement, aucune jument ne sera indiquée comme étant de demi-sang sur les cartes de saillie qu'autant que son propriétaire présentera à l'appui de sa déclaration des pièces prouvant qu'elle est issue d'un père ou d'une mère de demi-sang, ou une carte de saillie sur laquelle elle aura préalablement été portée comme de demi-sang (*Journal officiel* du 9 juillet 1899).

Dans le Stud-Book, on était donc obligé de faire figurer non seulement l'étalon, mais aussi la poulinière ; ainsi confirmait-on le rôle considérable de la jument dans la sélection des produits.

Ajoutons enfin que M. Cauchois, secrétaire de la rédaction de *la France chevaline*, s'est occupé, avec l'aide de M. Baume, de la confection d'un Stud-Book de demi-sang trotteurs.

L'ouvrage, intitulé *Stud-Book trotteur*, réunit la liste de tous les chevaux français ayant trotté le kilomètre en moins de 2 minutes depuis la création des courses au trot (1836), avec l'origine et la meilleure performance de chacun d'eux.

CHAPITRE PREMIER

DEMI-SANG FRANÇAIS

I. — ANGLO-ARABES

Historique. — L'anglo-arabe résulte, par définition, du croisement du cheval arabe et du pur-sang anglais. Son élevage, concentré dans la région sud-ouest, le Midi français, d'où il a gagné quelques régions du Centre, a réalisé un type de cheval universellement réputé et qui constitue pour notre cavalerie légère une remonte unique en Europe.

Le premier essai de production de l'anglo-arabe date de 1740. Le grand-duc Christian II, de Deux-Ponts, réussit l'accouplement de la jument anglaise avec l'étalon arabe et utilisait les produits obtenus pour les chasses à courre.

La *race de Deux-Ponts* variait comme taille entre 1 m. 52 et 1 m. 55 ; elle était généralement de robe grise. Quelques-uns de ces chevaux, enlevés en 1792 au Palatinat, furent réunis au haras de Rozières en 1814 et disparurent au moment de l'engouement du pur-sang anglais. Les vieux éleveurs de la plaine de Tarbes peuvent se rappeler l'étalon *Zodiac*, spécimen de cette race, importé dans le Midi et dont il avait nettement conservé le type et les qualités (1).

Au moment du rétablissement des Haras en 1806, M. de Bonneval, directeur du haras du Pin, créa, au moyen de l'étalon syrien *Messoud*, une race d'anglo-arabes, d'où sortit le célèbre *Eylau*, « un des chevaux les plus complets que la France ait jamais eus », déclarait le vicomte d'Aure. Mais l'ins-

(1) Comte de COMMINGES.

cription du Stud-Book ayant été injustement refusée à *Eylau*, le sang anglo-arabe ne put marquer sa trace, au moins officiellement, pendant quelques générations.

Les deux promoteurs de l'anglo-arabe, qui devait « sauver nos races méridionales en corrigeant les excès du sang anglais ou arabe », furent M. de Bonneval et plus tard Gayot, directeur général des Haras.

C'est vers 1830 que parurent les premiers pur-sang anglo-arabes élevés en Normandie et entraînés comme les chevaux de pur-sang qu'ils battirent quelquefois, témoin le fameux *Auricula*, de robe grise, élevé au haras de Meudon, et qui se signala par ses victoires.

Au Pin se trouvaient quelques juments presque toutes de pur-sang arabe : *Nichab*, *Moina*, *Delphine*. Données à des pur-sang anglais, elles produisirent de bons étalons, dont deux furent employés en Normandie et y marquèrent avantageusement leur passage : *Don Quichotte*, né en 1835 (par *Sylvio*, pur-sang anglais, et *Moina*, pur-sang arabe), et *Eylau*, né également en 1835 (par *Napoléon*, pur-sang anglais, et *Delphine*, pur-sang arabe).

Nichab produisit à cette époque six étalons réputés avec les pur-sang anglais *Tigris* D. I. O. et *Catham*. Ces chevaux : *Pau*, *Holy*, *Frivole*, *Bienvenu*, *Arrogant*, ne firent pas la monte en Normandie.

Dès 1851, l'*Etat civil de la race bigourdane améliorée* atteste l'emploi raisonné de l'anglo-arabe. Dans la circonscription de Tarbes, les étalons arabes étaient prédominants et 84 p. 100 des produits, par suite des mélanges de sang, étaient anglo-arabes purs ou demi-sang. Le rôle prédominant jadis, de l'arabe, l'anglo-arabe pur tendait donc à l'assumer avec le pur-sang anglais (fig. 102).

M. de Bonneval quitta la Normandie et continua son œuvre dans le Midi où Gayot établit en 1852, à Pompadour, un centre de production modèle.

L'anglomanie vint enrayer ces efforts et anéantir les résultats obtenus. La race s'éteignit sous l'influence prédominante du pur-sang anglais, la jumenterie de Pompadour fut supprimée par le général Fleury ; on vendit à vil prix 22 poulinières

et 22 pouliches du plus beau sang anglo-arabe. En 1874, une heureuse réaction fit rétablir cette jumenterie, qui a rendu d'excellents services.

Les produits des anciennes poulinières furent rachetés aux éleveurs qui les avaient recueillies ; on produisit à nouveau

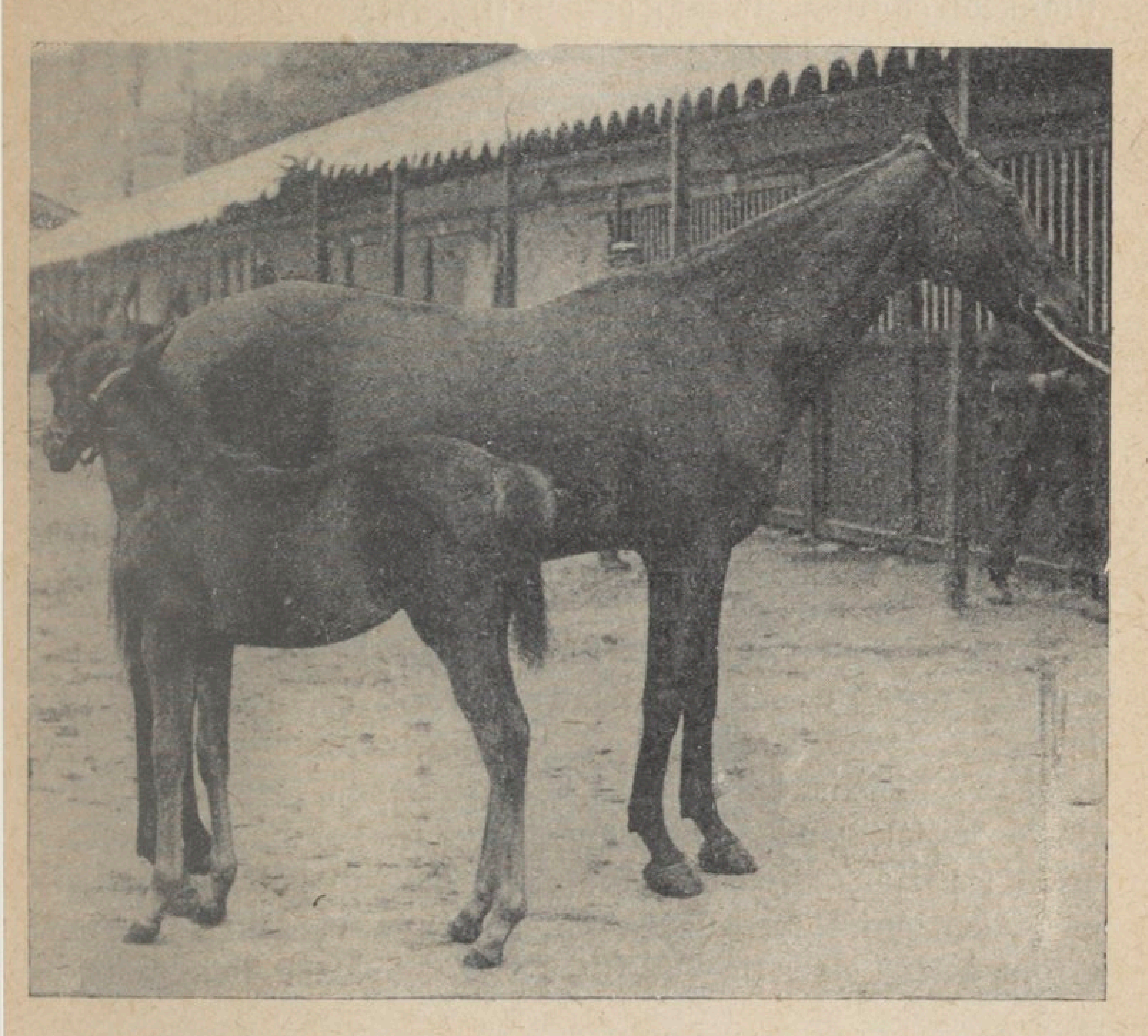


Fig. 86. — Poulinière demi-sang anglo-arabe et son poulain.

quelques arabes et anglo-arabes, et les éleveurs suivirent ce mouvement.

En même temps, on accordait à l'industrie privée des primes (50.000 francs en course, 50.000 francs aux poulinières), et l'élevage anglo-arabe prit un nouvel essor.

C'est Gayot qui peut être considéré comme le fondateur de la race anglo-arabe pure, qu'il se plaisait à appeler le « pur-sang français ». Le célèbre hippologue avait été amené à tenter

sa création pour corriger ce qu'il appelait « l'insuffisance de la forme arabe ». Gayot voulait créer un géniteur qui, avec le fond de la race méridionale, « donnerait des animaux plus solides, moins échappés dans leurs formes, avec plus de taille, sans se disjoindre », en répudiant les défauts provoqués par l'infusion continue du sang anglais (fig. 87).

Actuellement, les éleveurs français font naître annuellement plus de 800 pur-sang arabes et anglo-arabes et 15.000 demi-sang anglo-arabes.

Vue d'ensemble de la production. — Si l'on part de la plaine de Tarbes pour gagner, par Nay et Pau, les riches prairies du pays basque, et remonter ensuite par les coteaux de Chalosse vers les terres de l'Armagnac landais, on voit que, le long de cette route, le modèle du cheval pyrénéen se modifie et passe, par degrés insensibles, de l'animal distingué, mais un peu délicat, à un type de serviteur plus robuste, rustique. Si l'on gagne les collines d'Armagnac, on rencontre un équidé plus ample et plus fort, mais avec moins de sang et de distinction : c'est le *cheval du Gers*, qui doit ses caractères et sa vogue comme cheval d'attelage brillant et énergique au sol et aux courants de sang normand et norfolk mélangés à ceux de la race indigène. Dans le Gers, en effet, qu'on appelle volontiers la « Normandie du Midi », on a depuis longtemps employé des éléments autres que l'anglais, l'arabe et l'anglo-arabe (1). Dans la Généralité d'Auch existait jadis un haras où étaient entretenus quarante normands et danois ; ceux-ci ont laissé, dans la jumenterie du pays, de nombreuses traces.

La Haute-Garonne, l'Ariège et l'Aude ont des familles plus ou moins directement dérivées de la race pyrénéenne, et qui, à des degrés divers de sang et d'origine, possèdent les mêmes caractères généraux et les mêmes aptitudes.

L'acheteur peut trouver dans le Midi toutes les formules de chevaux de sang ou près du sang, en suivant toute la gamme des tailles, depuis l'équidé possédant l'éclat oriental, jusqu'au type classique du cheval anglais de course. Les anglo-arabes

(1) Verdié, L'élevage dans le Gers, *La Vie agricole.*

de pur-sang et les demi-sang du Midi sont des chevaux de selle énergiques, souples, brillants et résistants. Grâce aux progrès de l'agriculture, qui a permis, dans les régions privilégiées, de grandir la taille tout en conservant un volume suffisant, grâce à l'influence de certains courants de sang étranger,



Fig. 87. — Jument anglo-arabe, 1 m. 52, cinq ans.

on rencontre fréquemment parmi eux de beaux sujets susceptibles de faire des chevaux d'armes excellents, des chevaux de service parfaits, des carrossiers légers, brillants et infatigables. La petite variété landaise, enfin, fournit des poneys d'une énergie qui n'a d'égale que leur sobriété.

Les anglo-arabes sont généralement distingués, pleins d'espèce, ils ont des allures d'une souplesse et d'une élasticité

remarquables, un galop très coulant, un équilibre parfait et naturel.

La taille utile des chevaux du Midi ne doit pas dépasser 1 m. 58, et en règle générale plus ils sont petits, meilleurs ils sont ; leur résistance, leur ardeur en sont décuplées.

Pratique des croisements. — On obtient d'excellents produits avec le croisement alternatif de l'arabe et de l'anglais. D'après le marquis de Mauléon, les croisements qui ont donné les meilleurs résultats dans le Midi sont ceux du pur-sang anglais, du pur-sang arabe et des hackney-norfolks.

L'*étalon anglais* peut être utilement employé deux fois de suite par le bon éleveur, qui nourrit bien ses poulinières et ses poulains. Sans cette précaution, il donnera des produits enlevés et sans valeur ; on ne doit donc se servir de l'anglais que dans les contrées très fertiles. Le pur-sang anglais donne de la longueur dans les rayons et de la densité aux muscles.

Le reproducteur *arabe* accentue la puissance des hanches, enrichit le sang et assure les qualités d'endurance qui font la réputation de ces chevaux.

Le reproducteur de *demi-sang*, s'il est bien choisi, trotteur, hackney ou autre, donne de l'ampleur, plus d'épaule et plus d'action.

L'emploi du *trotteur normand* et du *hackney-norfolk* n'est pas rationnel dans la plaine de Tarbes ; la nourriture n'est pas assez substantielle pour le volume des produits. En revanche, dans les départements du Gers et de la Haute-Garonne, plus fertiles, les norfolks ont donné d'excellents résultats.

Aptitudes. — Le cheval de selle se trouve dans la région qui comprend les vallées de la rive gauche de la Garonne, sur la première moitié de son cours, c'est-à-dire le Gers, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne, la plaine de Tarbes et de Pau.

Les cantons de Saint-Gaudens et d'Aurignac (Haute-Garonne) sont les centres où l'on trouve les chevaux ayant le plus de modèle du *hunter*, c'est-à-dire du cheval de chasse. Les chevaux de qualité y sont nombreux, grâce à la configuration montagneuse du pays, qui oblige à ménager les chevaux, tout en utilisant leurs services. Les prairies excellentes, sèches, à flanc de coteau, se prêtent bien à l'élevage.

Les meilleures juments poulinières du Midi appartiennent à la race dite *bigourdane*, qui se trouve un peu dans tout le Midi chez l'éleveur soigneux et en plus grande agglomération dans les plaines de Tarbes et de Pau. Ces juments résultent du croisement de la jument indigène avec l'étalon anglais, lorsque la poulinière est fille d'arabe pur, ou du croisement de la jument indigène avec l'étalon arabe lorsque la poulinière



Fig. 88. — Anglo-arabes, type carrossier léger, 1 m. 52, cinq ans.

est fille d'anglais. C'est par l'alternance du pur-sang anglais et du sang arabe que se perpétue la race bigourdane.

Pur-sang anglo-arabe et demi-sang anglo-arabe. — On appelle communément « anglo-arabe » tout cheval comptant au moins 25 p. 100 de sang arabe, mais on distingue la race pure et la race de demi-sang.

La première s'obtient par le croisement de la race pure anglaise avec la race pure arabe et comprend les animaux *croisés* ou *sélectionnés*. L'animal « sélectionné » est celui dont le père et la mère sont tous deux anglo-arabes purs. Le « croisé »

est le cheval dont l'un des ascendants est d'une race pure anglaise ou arabe.

Le degré de sang arabe dans les croisements se calcule par la formule : $\frac{\text{Père} + \text{Mère}}{2}$. L'anglais compte pour 0, l'arabe pour 100.

Exemple : Le produit d'un pur-sang anglais et d'une jument arabe est ce qu'on appelle un *pur-sang à* 50 p. 100, en effet :

$$\frac{\text{Père anglais} = 0 + \text{Mère arabe} = 100}{2} = 50.$$

Ce produit à 50 p. 100, croisé avec un animal de pur-sang anglais, donnera un pur-sang à 25 p. 100, toujours suivant la formule :

$$\frac{\text{Père} = 50 + \text{Mère} = 0}{2} = 25.$$

Ce même produit à 50 p. 100, croisé avec l'arabe pur donnerait un pur-sang à 75 p. 100, puisque :

$$\text{Pr} = \frac{\text{Père} = 50 + \text{Mère} = 100}{2} = 75.$$

On obtient ainsi des animaux ayant plus ou moins de sang arabe. Si l'on fait couvrir une jument ayant 50 p. 100 par un anglo-arabe de 25 p. 100, on a (75 : 2) = 37,50 ; etc.

En principe, *n'est qualifié anglo-arabe que l'animal possédant au moins* 25 *p.* 100 *de ce dernier sang.*

Pour les courses qui sont réservées à ces chevaux, on a admis deux grandes catégories, les 25 p. 100 et les 50 p. 100. Ne peuvent courir dans cette dernière catégorie que les chevaux ayant *au moins* 50 p. 100 de sang arabe.

Les 50, par contre, peuvent courir dans les courses réservées aux 25, mais avec des décharges de 6, 7 et 8 kilogrammes.

Les prix importants réservés aux anglo-arabes sont assez rares. Ils se résument en deux prix, dits du Ministère, de 15.000 francs chacun, un pour les 25 p. 100 et un pour les

50 p. 100. L'un des trois vainqueurs de chaque course est acheté ordinairement 20.000 francs par l'Administration des Haras. Citons enfin le Grand Prix de la *Société d'Encouragement* ouvert aux 25 et 50, soit 12.000 francs ; le Grand Prix du Sud-Ouest, 10.000 francs (réservé aux 50).

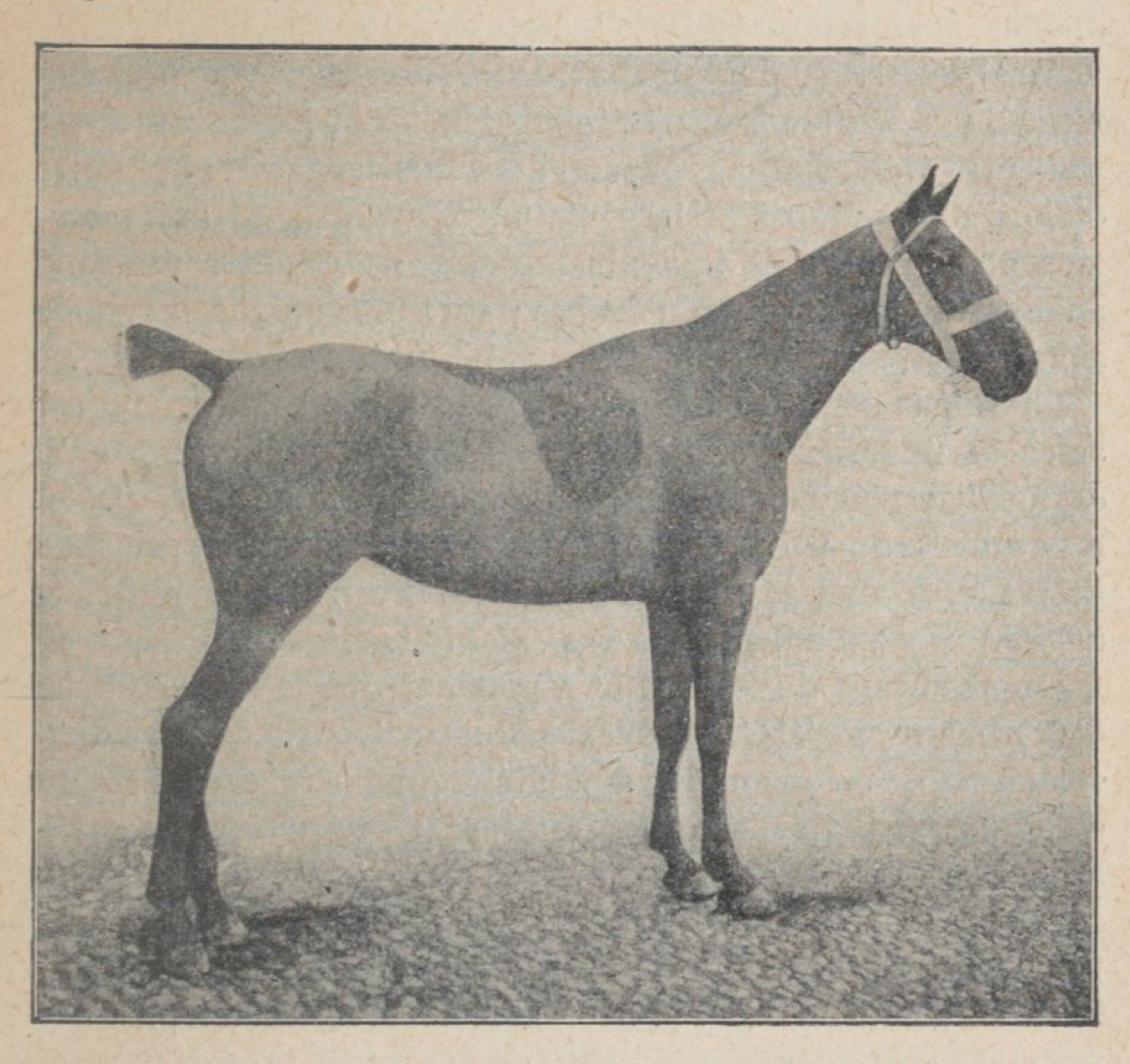


Fig. 89. — Jument pur-sang anglo-arabe, 1 m. 60, cinq ans. Haras de Pompadour.

Il y a quelques courses pour demi-sang, notamment deux prix de 4.000 francs chacun, l'un pour les 25 et l'autre pour les 50. Les autres prix ne dépassent pas 2.500 francs.

Les demi-sang peuvent souvent courir avec les pur-sang de leur catégorie, mais ils n'ont droit à aucune décharge.

Théoriquement, le véritable anglo-arabe devrait être le produit d'un pur-sang anglais et d'une jument pure arabe, ou inversement, et c'est pourtant la façon de procéder la moins

employée, parce que souvent on cherche à créer des pur-sang anglo-arabes plus près du sang anglais que du sang oriental.

De plus, l'étalon et la jument arabes purs sont rares, et une tendance bien naturelle des éleveurs est de sélectionner les anglo-arabes sur eux-mêmes. Le croisement direct donne, de plus, parfois des résultats incertains.

Ainsi, en 1910, dans le but de produire des anglo-arabes purs, il y a 97 unions entre étalons anglais et juments arabes ; 280 entre étalons arabes et juments anglaises pures ; 371 entre étalons anglo-arabes et juments anglo-arabes ; 58 entre étalons anglo-arabes et juments pur-sang ; 293 entre pur-sang anglais et juments anglo-arabes ; soit 377 unions du mode simple contre 822 du mode composé (Comte de Comminges).

La valeur comparative des 25 p. 100 et des 50 p. 100 est assez discutée. Les partisans du 50 p. 100 prétendent qu'il est meilleur pour constituer des chevaux de troupe ; le 25 p. 100 ressemble trop à l'anglais et ne répond pas aux besoins de l'élevage, il vaut mieux dans ce cas faire naître le pur-sang anglais ; il y a d'ailleurs des 50 p. 100 qui galopent.

Les partisans du 25 p. 100 répondent que le 50 p. 100 ne doit pas être un étalon ; il n'est qu'une catégorie de transition et ne doit servir que comme poulinière, pour recevoir l'étalon de pur-sang anglais et produire ainsi le vrai cheval de cavalerie, trempé, étendu et galopant. Le 25 p. 100 a acquis un cadre et une formule qui rendent son emploi utile et pratique partout, au Nord, à l'Ouest et au Sud ; il peut donner tout autant de trempe que le pur-sang anglais et offrir en plus des avantages considérables au point de vue de ses produits.

Les Haras achètent moins de 50 p. 100 ; mais il les payent plus cher que les 25 p. 100.

De l'avis général, les meilleurs étalons anglo-arabes sont le produit d'un père 25 p. 100 et d'une mère également 25 p. 100. Ces produits sont dits alors, à proprement parler, pur-sang anglo-arabes « sélectionnés ».

On reproche cependant aux sélectionnés de ne point avoir la même vitesse en course que les produits directs du croisement anglais et arabe.

Dans les Basses-Pyrénées, les plaines de Pau, de Nay, d'Or-

thez, de Bidache et de Peyrehorade, sont les plus réputées pour leurs belles poulinières. Les environs de Pau produisent le plus de pur-sang. Les autres centres, surtout Bidache, e Peyrehorade, sont renommés pour leurs demi-sang.

LE PUR-SANG ANGLO-ARABE

On estime que dans le Sud-Ouest, 1.400 juments de pur-sang anglais, pur-sang arabe ou pur-sang anglo-arabe sont consacrées à la production des anglo-arabes et donnent annuellement 800 élèves environ.

Le pur-sang anglo-arabe a le format du pur-sang anglais avec plus de grâce et de souplesse, surtout dans l'expression de la tête qui porte souvent une dépression au chanfrein, et dans le front qu'il a plus large. Son galop est moins vite en course qui celui du thoroughbred, son trot a presque toujours plus de brio.

La taille la plus favorable est 1 m. 52 à 1 m. 60. Le dessus est presque toujours bon et les membres forts ; l'arabe donne toujours du membre.

A 50 p. 100 d'arabe, l'anglo-arabe donne plus volontiers une dose de sang arabe, tandis qu'à 25 p. 100, il peut être considéré comme un succédané du pur-sang anglais. C'est l'étalon « sans danger » pour l'infusion du sang anglais dans le troupeau du Sud-Ouest, sans élongation du modèle, sans amoindrissement de la rusticité, précieuse qualité des races indigènes. Il grandit la race, lui donne de la vitesse sans lui enlever de l'endurance ni trop de son modèle oriental (1).

L'anglo-arabe en courses reste toujours inférieur à l'anglais comme vitesse. Mais il est d'un entraînement facile, possède une qualité de membres supérieure et plus de rusticité.

Le pur-sang anglo-arabe comme cheval de service est de premier ordre. Les officiers français le placent à côté du pur-sang anglais, qui garde toujours sa vitesse supérieure. Leur fond est inépuisable, et durant la guerre de 1914-1918, ils en ont donné des exemples merveilleux.

(1) Comte de Comminges, *Les races chevalines françaises et anglaises.*

Les pur-sang anglo-arabes ne sont pas très nombreux. Ainsi, en 1910, 671 juments seulement de pur-sang (anglaises; 163 ; arabes : 21 ; pur-sang anglo-arabes : 487) ont été saillies par les 273 étalons de pur-sang anglo-arabes (dont 58 approuvés), qui donnèrent environ 400 produits.

Par contre, ces mêmes étalons ont sailli 7.806 juments de demi-sang anglo-arabe.

LE DEMI-SANG ANGLO-ARABE

Le demi-sang anglo-arabe est le produit du sol et du climat Sud-Ouest français, y compris le Limousin et le Plateau central.

Ces chevaux, dont les Gaulois se servaient, étaient fort appréciés, les Romains leur infusèrent du sang oriental. Cette influence continua son œuvre dans le Midi jusqu'au moyen âge où domine l'étalon andalou, auquel succédèrent des orientaux.

Montaigne cite avec éloge les chevaux gascons, puis Newcastle, la Guerinière, le général de Brack, etc. De nos jours, ces équidés assurent à notre cavalerie légère une remonte excellente que l'Europe nous envie. On peut, en effet, poser en principe que la Hongrie, la Russie et le Sud-Ouest français sont les seules régions où le cheval de selle se produise naturellement.

L'ancien gascon, le navarrais, le cheval d'Henri IV, était, dans les élevages soignés, un animal excellent, qui devait au sang andalou sa taille et sa membrure. Mais, dans l'ensemble, la population indigène était abâtardie, dégénérée. Même à l'époque où les Haras s'occupaient plus particulièrement de la province de Bigorre, l'élevage méridional se trouvait en situation précaire lorsque Napoléon Ier acheva leur ruine en réquisitionnant tout l'effectif (1). Il faut arriver à 1806 pour voir le navarrais s'améliorer. On commença heureusement par des croisements orientaux. Cependant l'anglomanie sévit peu à peu et, à partir de 1833, le sang anglais fut versé sans mesure.

Les résultats de ces excès furent déplorables. Les métis

(1) Comte de Comminges, *loc. cit.*

obtenus, les *bigourdans*, étaient légers, décousus, dysharmoniques, avec de mauvais membres. Sur les conseils de Gayot, on tentait d'enrayer le mal, par l'intervention du pur-sang anglo-arabe, lorsqu'en 1860, l'anglomanie, de nouveau triomphante, compromit ces résultats satisfaisants, et fit des tarbais, ces faux pur-sang, hauts, plats, dont la faible valeur s'affirma rapidement. Une heureuse réaction survint. Dès 1874, les Haras surent unifier les navarrais, bigourdans, tarbais, en une race unique, fixée, quoique particularisée dans ses détails de conformation par les divers centres d'élevage et ses degrés de sang arabe, et qui constitue la race anglo-arabe.

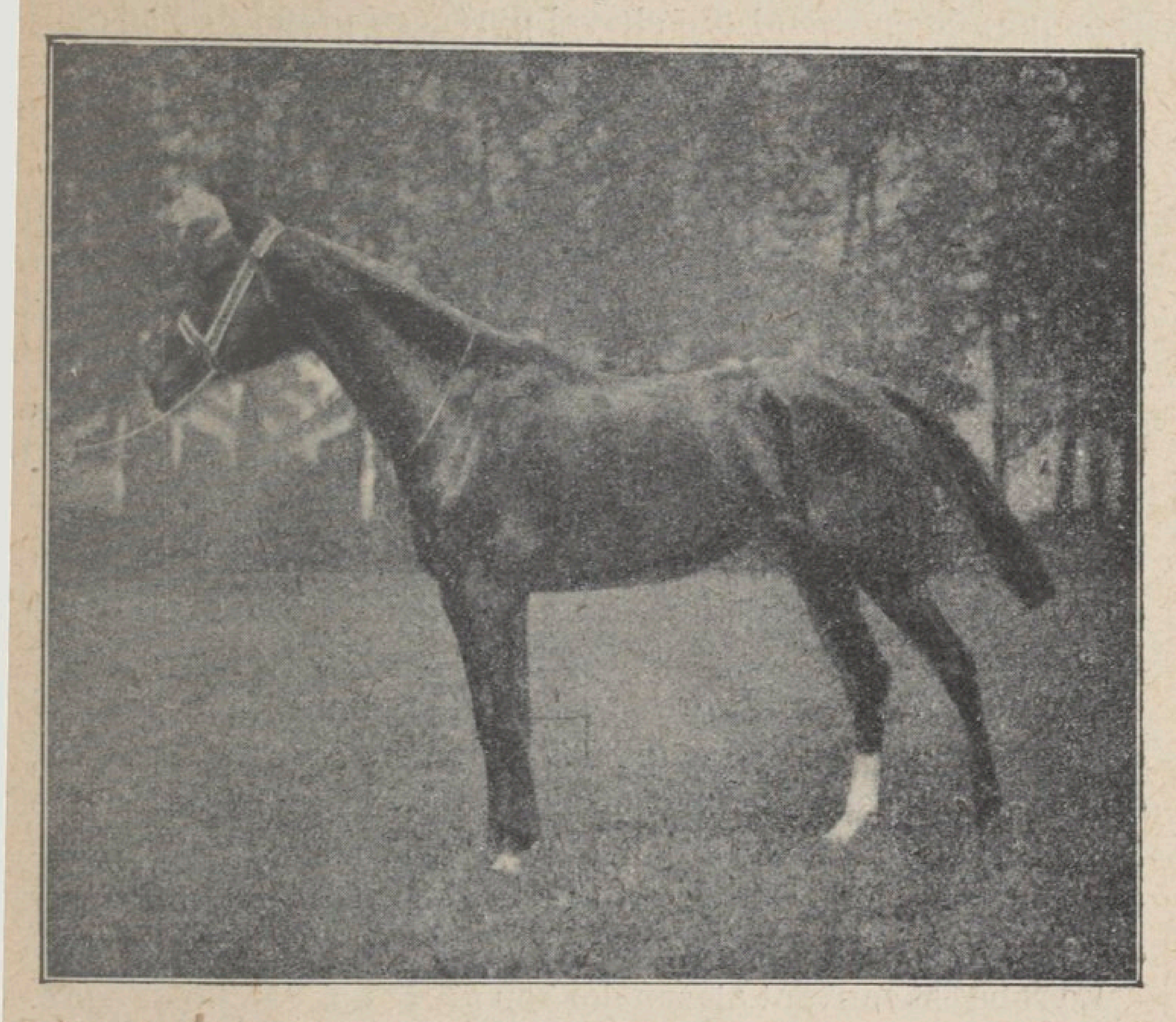


Fig. 90. — Anglo-arabe à 25 p. 100.

Pays d'élevage. — L'aire géographique de naissance et d'élevage est très vaste : elle comprend la Dordogne, le Périgord, le Limousin, l'Auvergne, le bassin de la Garonne et de l'Adour, celui de l'Hérault, les Charentes et, en plus faible pro-

portion, le sud du bassin du Rhône. Le type, suivant les milieux, varie ; mais le modèle reste partout assez semblable à lui-même pour que, du premier coup d'œil, on reconnaisse très facilement un anglo-arabe.

La région pyrénéenne reste cependant le berceau de la race et c'est là que l'on rencontre les chevaux les plus voisins du type parfait ancestral. Le cheval pyrénéen prend de l'os dans le Gers, de la membrure et de la taille vers Castelsarrasin, de la taille et du volume dans les Charentes, etc...

Vers 1890, sous l'impulsion de M. Hornez, directeur des Haras, des éleveurs importèrent des anglo-arabes de six mois dans les Charentes. Les pâturages du Centre-Ouest donnèrent de la compacité au modèle et corrigèrent la légèreté et la nervosité de quelques étalons du Midi.

Rarement le bon poulain est élevé où il est né. Il naît dans les vallées fertiles où sont entretenues les bonnes poulinières. Il s'élève dans les pays calcaires où il prend de l'ossature. Pour trouver le bon cheval, il faut aller sur les bons terrains et non autre part : on peut dire que, sauf exceptions, « où s'engraissent les bœufs, paissent les mauvais chevaux » (1).

Caractères spécifiques. — Dans l'ensemble, le bon cheval de demi-sang anglo-arabe, qu'il soit landais, navarrais, gersois, castelsarrasinois, auvergnat ou limousin, est un cheval d'une taille moyenne, 1 m. 50 à 1 m. 56 (2). C'est une erreur condamnable que de tenter de grandir l'anglo-arabe et de l'éloigner ainsi du modèle.

La robe est souvent alezan doré ou grise, bai, rarement noire. Le poil est fin, les crins soyeux. Les tissus sont denses. La tête se montre distinguée, à profil droit, l'œil grand et expressif, la bouche délicate. L'encolure est longue, parfois grêle, le garrot proéminent et prolongé en arrière, le dos excellent ; la ligne du dessus un peu molle des anciens modèles défectueux tend à disparaître. La croupe est parfois un peu courte, étroite, mais

(1) Comte de Comminges, *loc. cit.*

(2) Cependant les Remontes trouvent tous les ans plus de 700 anglo-arabes assez forts pour remonter des dragons. Quelques-uns atteignent même une taille élevée, mais ce sont là des exceptions, d'ailleurs regrettables.

la poitrine est profonde. Les membres sont secs et nerveux ; si les aplombs restent parfois défectueux, les tendons se révèlent nets et larges. Les jarrets sont parfois clos, mais toujours bien descendus. Enfin l'anglo-arabe a hérité du pur-sang son allure, son énergie, son adresse, en y joignant la rusticité, la douceur de l'arabe, l'aptitude à porter le poids aux allures vives malgré son format restreint ; et enfin une disposition remarquable au saut.

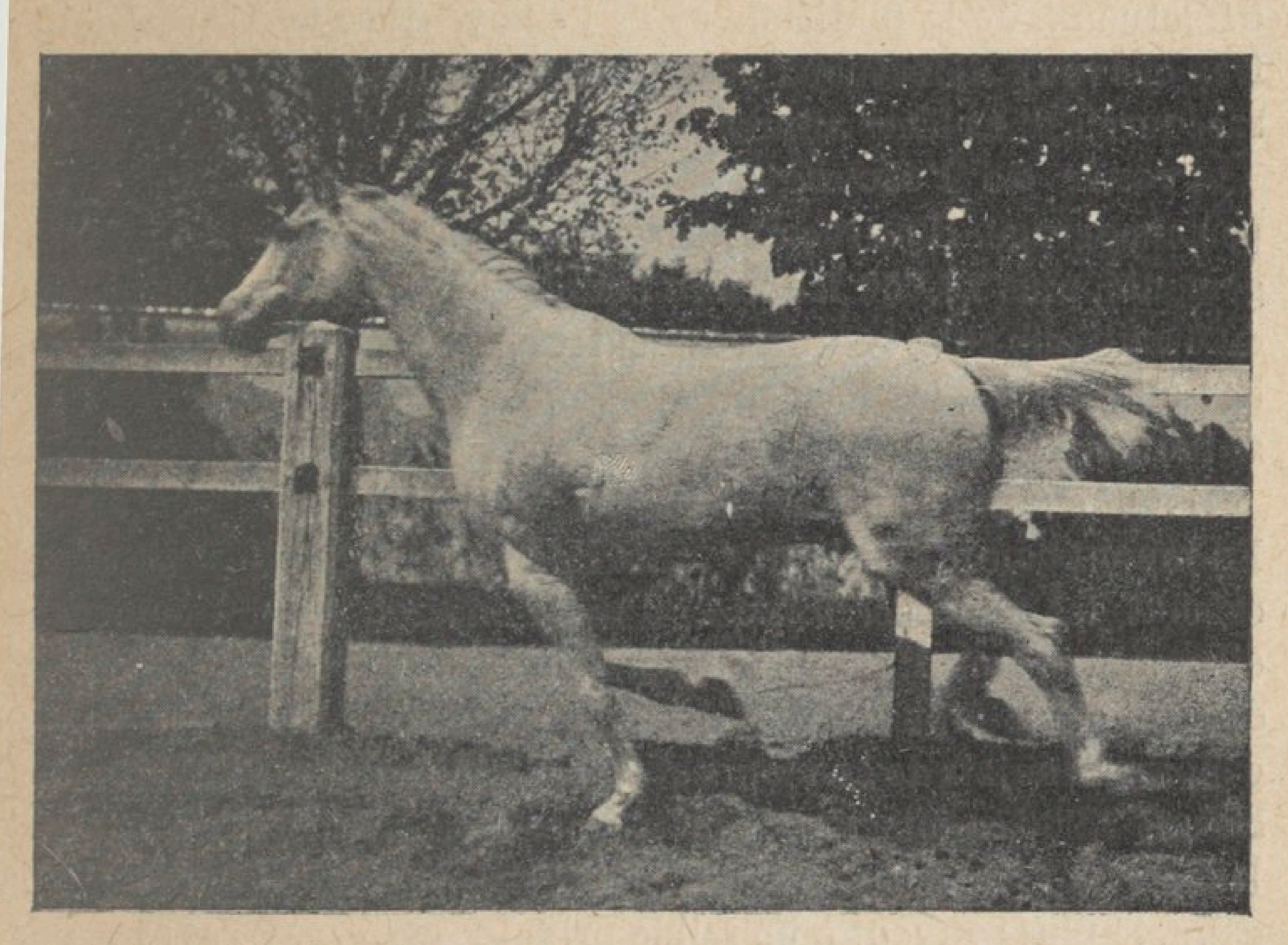


Fig. 91. — Cheval de remonte du Midi.

La taille réduite de l'anglo-arabe le fait à tort dédaigner des sportsmen, des snobs épris des gros et massifs irlandais ; il réalise cependant le hunter léger capable de battre parfois au galop les demi-sang septentrionaux. Comme cheval de chasse, il rend les mêmes services qu'un pur-sang, qu'un hunter. Infatigable, il conserve jusqu'à un âge avancé, malgré les épreuves de fond et de vitesse, des « jambes nettes », sans exiger de soins minutieux. Attelé, aux raids hippiques, il fera 100 kilomètres par jour pendant huit jours, à la moyenne de 15 kilomètres à l'heure.

Au point de vue militaire, c'est un cheval d'armes parfait ;

il remonte toute notre cavalerie légère et deux régiments de dragons. Une dizaine de régiments de ligne en reçoivent un certain nombre. Le demi-sang anglo-arabe se distingue de l'anglo-arabe pur par une distinction de type moins évidente, mais il se montre moins nerveux, plus calme, plus « troupier ».

Les seuls défauts, aujourd'hui rares, qu'on puisse observer sur certains sujets mal réussis sont un dos mou, une croupe courte, des cuisses maigres, une encolure fausse, des aplombs défectueux, de la platitude et de l'enlevé dans le corps. D'autres chevaux défectueux sont parfois petits, courts, ronds et raccourcis dans leurs allures.

Avenir de l'élevage. — L'élevage de l'anglo-arabe est peu encouragé. Il ne reçoit guère que 500.000 francs d'encouragements, plus 73.000 francs en courses au galop, alors que plus de 6 millions sont réservés au carrossier. Le taux des primes, des allocations, les prix des Remontes et d'achat des Haras se montrent insuffisants (1).

Il naît chaque année environ 15.000 demi-sang anglo-arabes. En tenant compte de la mortalité de premier âge et du remplacement des poulinières usées, il reste environ 12.000 poulains disponibles. Les Remontes en achètent 3.700 environ ; 8.300 doivent donc trouver des débouchés dans le commerce. En dehors des sujets de concours et de selle, supérieurs et peu nombreux, 3.000 sujets sont achetés par les étrangers (Espagne Italie). Le reste est vendu dans les foires, pour les besoins locaux, le plus souvent à un faible prix.

Le nombre des naissances anglo-arabes diminue (la réduction a été de 8.300 en sept ans). L'industrie du mulet présente, dans les départements envisagés, un effectif de 126.240 animaux, y compris toute la circonscription de Perpignan. Cette extension de l'élevage du mulet, intéressante au point de vue économique et militaire, contrarie nettement l'élevage de l'anglo-arabe. Les meilleurs centres, comme les Hautes et Basses-Pyrénées, possèdent 8.080 animaux d'espèce mulassière, le Tarn-et-Garonne 2.900, la Haute-Garonne 2.900, les Landes plus de 10.000. A

(1) La Remonte paie à peine 1.000 francs, en moyenne, les 3.700 anglo-arabes qu'elle achète sur les 7.800 de la Remonte générale.

certaines foires, où d'ordinaire on comptait 1.200 poulains et quelques centaines de mulets, on rencense aujourd'hui 1.200 mulets et seulement quelques centaines de poulains. Les mulets se vendent très cher, parce que les Italiens pour la Tripolitaine, les Espagnols et les Français pour le Maroc, la Guerre européenne, s'en approvisionnaient largement. Le petit éleveur est

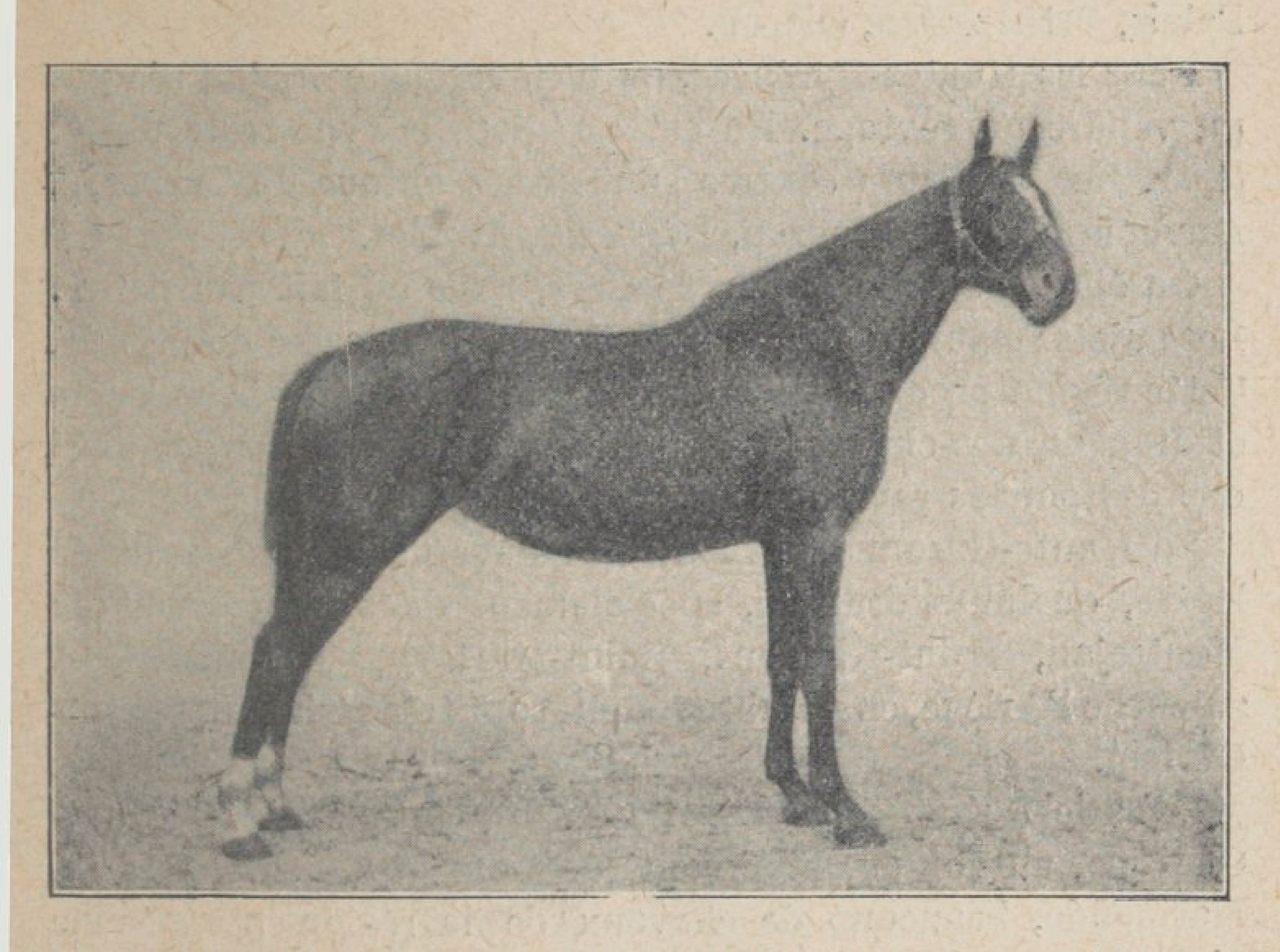


Fig. 92. — *Irlande*, jument 4 ans, demi-sang de la Haute-Vienne (1er prix, concours de Paris).

donc tenté d'abandonner la production du cheval pour celui du mulet.

Depuis 1904, la production dans le Sud-Ouest a diminué de 32 p. 100, et c'est la région des meilleures poulinières, celle de la circonscription de Tarbes, qui subit la plus grande diminution. Après les vides causés par la guerre de 1914, cette situation peut être inquiétante pour la défense nationale.

Les Haras possèdent 231 étalons de demi-sang anglo-arabe plus ou moins près du sang arabe. Ils ont sailli plus de 7.000 juments, presque autant que les 273 étalons de pur-sang anglo-arabes.

Les naisseurs de demi-sang anglo-arabes sont presque tous des paysans, qui possèdent une ou plusieurs poulinières.

Remontes militaires. — Dans les Basses-Pyrénées, on fait naître et on élève beaucoup de chevaux de légère très appréciés, quelques dragons, également d'attelage de luxe et de service. Les meilleurs centres se trouvent autour de Bidache, Saint-Palais, Orthez, Pau, Oloron.

Dans les Hautes-Pyrénées, on n'élève que ce qu'on n'a pas pu vendre au sevrage. En cette région, le type reste plutôt léger. Les meilleurs centres sont situés autour de Tarbes, à Maubourget, Lannemezan, Bagnères, Argelès.

On élève beaucoup, dans le Gers, mais on fait peu naître. Les sujets importés prennent de l'ossature et assez d'ampleur. Cette région produit des chevaux de tête, de très bons légère et dragons, des chevaux d'attelage de luxe et de service ainsi que des poneys renommés.

La Haute-Garonne fait naître et élève de bons chevaux de légère, quelques dragons, spécialement dans les cantons de Montrejau, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Toulouse. Les sujets de l'Ariège, en nombre réduit, sont très résistants (Saint-Girons).

Dans le Lot-et-Garonne, et spécialement dans le Tarn-et-Garonne, autour de Beaumont, de Lomagne, Castelsarrasin, Marmande, beaucoup de chevaux de la région pyrénéenne viennent prendre de la taille, de l'os, de l'ampleur. L'Aude fournit des chevaux à deux fins excellents.

La Haute-Vienne produit des chevaux de tête, légère et des chevaux de dragons à deux fins : luxe et service, autour de Limoges, du Dorat.

Dans la Creuse, on trouve des types légère et petit dragon. Très bon élevage à la Souterraine, Grand-Boury, Evaux...

Dans les Landes, on fait naître et on élève les poulains provenant des Basses-Pyrénées. La production réunit de bons chevaux de service, d'excellents troupiers. Le meilleur centre est autour de Mont-de-Marsan. Vers Dax, l'élevage de poneys landais examiné plus haut est intéressant.

En Dordogne, dans l'arrondissement de Bergerac, on trouve un bon centre d'élevage. La Gironde, à Lesparre, est peuplée

de médocains de toute origine (anglo-arabes et normands du haras de Libourne). Ces chevaux sont ordinaires mais résistants, supérieurs quand ils ont le modèle selle.

Dans la Charente-Inférieure, on élève aux environs de Rochefort des anglo-arabes importés qui prennent de la taille et du volume. On se livre également à cette importation en Charente, et plus encore dans la Vienne, surtout dans la région voisine du Plateau central (la Trimouille, Saint-Savin, Lusignan, Montmorillon).

Les anglo-arabes du Lot constituent de très bons chevaux de légère, quelques dragons, des attelages de service. Les poulains naissent et sont élevés dans le pays (région de Figeac, Gramat, Livernon, la Capelle)...

Les anglo-arabes nés et élevés dans la région d'Aurillac (Cantal) forment d'excellents dragons, quelques légère ou ligne, quelques artilleurs, de bons attelages de service.

Il serait indispensable, pour redonner à notre élevage du Sud-Ouest son éclat, d'élever les prix accordés par les Remontes. Dans les présentations de la Remonte, les commissions prélèvent *un animal sur cinq à six*. Il n'y a d'exception que pour le Charolais, où l'éleveur, moins accessible que les fermiers du Nord-Ouest aux tentations de l'hippodrome, a conservé des poulinières importantes et membrées, et où, par suite, la Remonte peut prélever *un poulain sur quatre*. Il reste donc en France, après les achats de l'armée, environ les quatre cinquièmes ou les cinq sixièmes de la production de demi-sang. C'est là une proportion considérable, et on saisit ici un des côtés faibles de notre élevage (1).

Commerce et exportation. — L'exportation des reproducteurs arabes et anglo-arabes prend ces dernières années une importance considérable. Tous les pays qui veulent faire du cheval de selle puisent dans notre élevage du Midi ; l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, la Belgique, l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil, le Mexique sont d'excellents acheteurs.

Les commissions étrangères passent chez les éleveurs dès le mois de mai et payent des prix élevés, de sorte que les pré-

(1) Général Dubois, *La crise du demi-sang.*

sentations d'étalons aux achats des Haras à Toulouse, en octobre, diminuent d'importance ; 102 sujets seulement étaient présentés en 1914, pour 190 en 1910.

Les femelles anglo-arabes et surtout arabes pures sont aussi très demandées. Des pouliches vendues il y a quelques années 800 francs à quatre ans à la Remonte, trouvent acheteur à 1.000 et 1.500 francs au sevrage. L'offre est même inférieure à la demande, et des commissions étrangères, recherchant des étalons anglo-arabes dans le Midi, achètent des sujets de deux ans et n'arrivent pas à remplir leurs effectifs d'achats.

Les Haras poussent les éleveurs vers l'emploi de l'étalon arabe pur. Une Commission en a acheté un certain nombre en 1913 en Asie, et parmi ces chevaux importés il y a, aux haras de Tarbes et de Pau, quelques sujets de très grande qualité.

Il est regrettable que l'exportation pour certains pays comme le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, soit entravée, pour les étalons de demi-sang anglo-arabes, par suite du manque en France de Stud-Book même commercial de cette variété chevaline.

L'ÉLEVAGE DANS LES BASSES-PYRÉNÉES

Historique. — Les étalons utilisés au XVII[e] siècle pour faire la monte dans les Basses-Pyrénées s'achetaient en France et en Espagne.

Vers cette époque également, on employa le normand comme étalon ; mais ses produits étaient communs et avaient moins de légèreté et de nerf que les chevaux du pays.

A partir de 1789, le Gouvernement s'efforça d'envoyer de bons étalons dans les Hautes et Basses-Pyrénées. A cette époque, il y avait à Pau un haras de douze étalons, normands, anglo-normands et espagnols. On envoya alors un syrien acheté par La Guerche en 1779. Il réussit parfaitement, et les croisements avec le normand furent délaissés.

En 1790, la suppression de la surveillance des Haras, les troubles politiques, les guerres de la Révolution et de l'Empire furent pour toute la population chevaline des Pyrénées une

cause de dégénérescence. Dès cette époque, on fit surtout l'élevage du mulet.

A la reconstitution des Haras, en 1906, des Haras-jumenteries furent établies à Pau et à Tarbes. Les produits devaient remonter trois régiments de hussards.

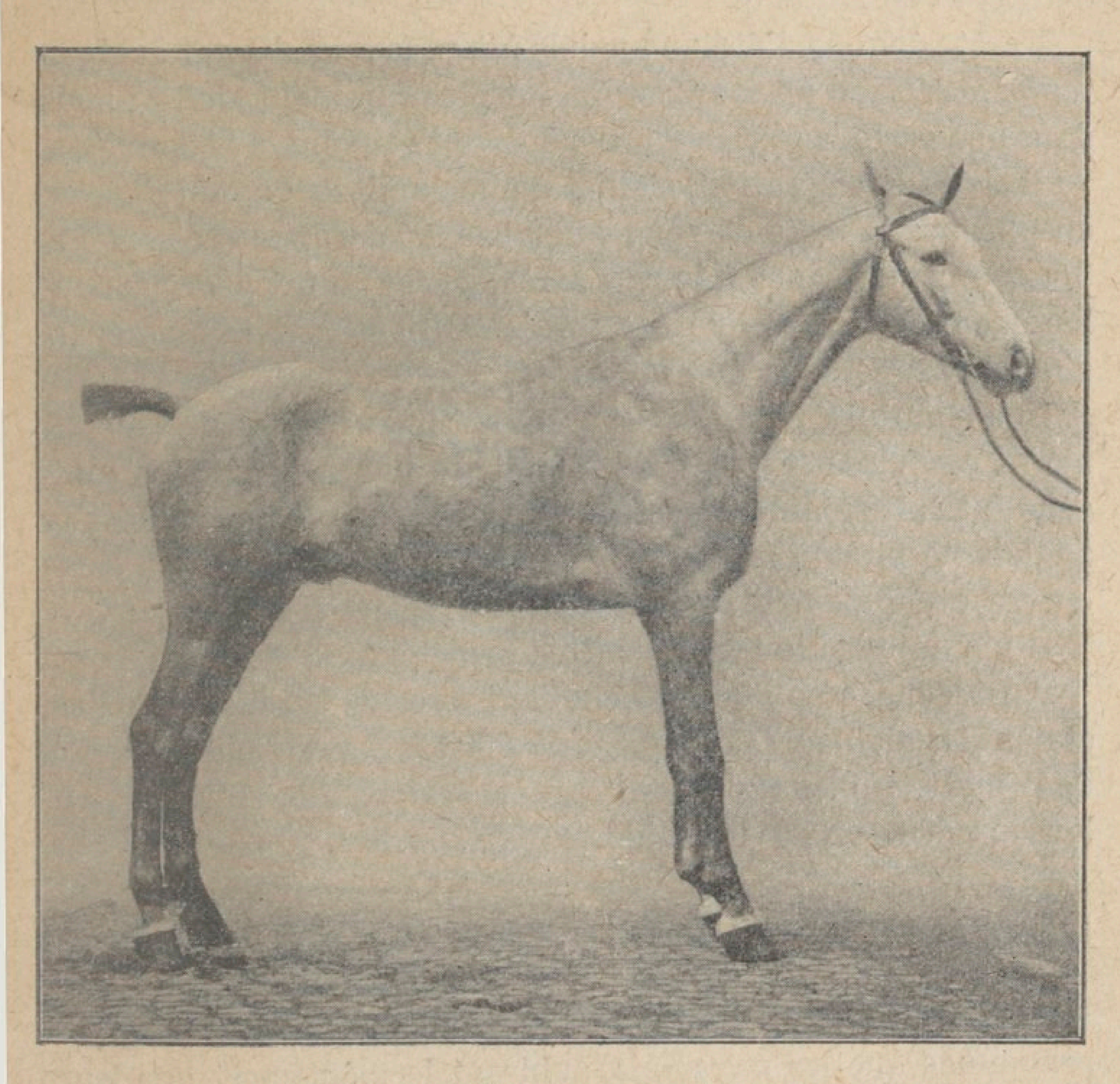


Fig. 93. — Demi-sang anglo-arabe.

Les deux premières poulinières achetées à Pau étaient filles de *Mahomet*, excellent étalon syrien importé en 1780 par les Etats de Bigorre. Puis vinrent 13 juments espagnoles du comte d'Altamira, suivies de 36 poulains espagnols. Les produits de ces poulinières espagnoles, qui s'acclimatèrent difficilement, furent déplorables. Il fallut réformer tout le lot espagnol. Les essais d'amélioration du navarrais n'étaient donc pas très heu-

reux, lorsque en 1825, les jumenteries de Pau et de Tarbes furent supprimées.

Élevage. — En 1830, l'élevage pyrénéen, malgré les errements, était encore prospère, spécialement dans le pays basque, dans les vallées d'Ossau, de Barétous, d'Aspe, dans les plaines de Nay et de Dutacq.

A cette époque, l'étalon anglais fut en faveur durant quelque temps. L'étalon pur-sang arabe fut plus rarement choisi ; mais dans une période plus moderne, il revint souvent, à la deuxième ou troisième génération, s'allier à une poulinière ayant déjà un ou plusieurs degrés de sang anglais. Ces derniers croisements donnèrent naissance à la *race tarbaise*, car ce fut plus particulièrement à Tarbes que ces essais s'affirmèrent le plus énergiquement.

Une salutaire réaction se produisit ; les primes aux poulinières anglaises furent réduites, et de nouveau la race indigène fut suffisamment arrosée de sang arabe pour que le sang anglais ne prédominât plus. Les Haras s'employèrent à cette œuvre, et, après 1860, cet élevage se développa.

Il y a aujourd'hui trois centres principaux d'élevage :

1° Bidache, où on fait des chevaux avec de la taille et de l'os, et dont les meilleurs poulains sont achetés par de riches éleveurs de l'Ouest, qui les revendent comme étalons aux Haras à Toulouse ; 2° Oléron ; 3° la plaine de Nay (fig. 93).

L'ÉLEVAGE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES — TARBES

Historique. — Jusqu'en 1717, les chevaux de Tarbes, moins renommés que les navarrais, subirent le même sort que leurs voisins ; l'élevage périclitait.

En 1717, les règlements coercitifs du Béarn furent observés avec rigueur dans la région. Mais les éleveurs, plus indépendants que les Navarrais, négligeaient les prescriptions. On fit alors venir quatorze étalons ; on recensa les poulinières ; on prohiba leur exportation, et les communes durent entretenir des stations d'étalons. Les paysans, alors, vendirent, malgré la défense, presque toutes les poulinières ; il en passa un grand nombre en Espagne. En 1775, il n'y avait plus d'élevage.

A partir de 1779, le régime s'adoucit, et l'élevage reprit très péniblement jusqu'en 1789. Cependant la production mulassière dominait ; à la Révolution il n'y avait plus qu'un seul étalon provincial et cinq approuvés.

Les Etats de Bigorre avaient acheté en 1780, nous l'avons vu, le syrien *Mahomet* et plus de cinquante juments anglaises, anglo-normandes et espagnoles. Elles furent placées chez des propriétaires de la vallée de Campan, puis dans la plaine de Tarbes, pour être saillies par des anglais et surtout par des syriens. Au bout de deux ou trois ans, on obtint une bonne production, qui constitua la souche moderne, car, à la Révolution, comme les poulinières appartenaient aux paysans et non aux nobles, les réquisitions furent moins sévères ; quelques-unes purent ainsi rester dans le pays. Après la Terreur, ces poulinières furent saillies par des fils de *Mahomet*.

Au rétablissement des Haras (1806), Tarbes reçut 16 étalons andalous. Ils ne réussirent pas, ayant eux-mêmes les défauts de la race à améliorer. En 1807, deux étalons égyptiens produisirent des juments élégantes, mais minuscules.

Dès 1807, des courses furent organisées à Tarbes. En 1808, 4.000 mètres étaient couverts en 6′43″ ; en 1825, cette vitesse était descendue à 5′43″, et les tarbais battaient régulièrement les autres galopeurs français. Ce furent ces courses qui amenèrent plus tard, vers 1830, la supériorité et l'engouement pour l'étalon de pur-sang anglais.

En 1813, le haras de Tarbes, qui avait eu l'honneur de fournir 7 chevaux à Napoléon I[er], comptait dans ses écuries 5 pur-sang arabes, 1 persan, 4 tarbais, 3 turcs, 12 espagnols, 10 chevaux des Hautes-Pyrénées, 1 hongrois, 1 limousin, 1 normand.

Le Gouvernement envoya ensuite d'Angleterre de magnifiques étalons, qui furent peu goûtés des éleveurs, pénétrés de la nécessité du sang arabe pour leurs poulinières de taille réduite. L'élevage restait fidèle à l'oriental.

Les efforts pour grandir la race furent tels qu'on n'envoya plus les poulains dans la montagne, où cependant ils prenaient de la trempe, par crainte de ne pas les voir s'élever assez. On les faisait pâturer dans les bois de Lourdes en été et, en hiver, dans les herbages de la plaine de Tarbes, où les prairies étaient irri-

guées par une canalisation mal réglée. A la même époque, du côté de Pau, on commençait à donner de l'avoine.

Les juments étaient de trois sortes : celles du bord de l'Adour plus grandes que celles des vallées d'Argelès ; les juments d'Aure, et celles de Castelnau-Magnac, plus étoffées que celles de Tarbes.

Vers 1826, les vainqueurs des épreuves de course étaient près du sang arabe, mais, vers 1830, autour de Tarbes on favorisa la diffusion du sang anglais, qui fut infusé à une population chevaline insuffisamment préparée à le recevoir. Vers 1830, les meilleures poulinières des Hautes-Pyrénées se trouvaient dans les vallées d'Aure, d'Aventignan, Barousse et dans la plaine de Tarbes. Dans la Haute-Garonne, les bons centres étaient Saint-Gaudens et la vallée de Saint-Béat (M. de Bonneval). C'est seulement en 1854 que le Gouvernement, réduisant les étalons anglais, installa dans le pays de bons étalons syriens, dont le plus célèbre fut *Emir*. Ainsi s'affirma l'orientation du cheval de Tarbes vers l'anglo-arabe, qui se précisa bientôt à l'avantage de cette production.

Élevage. — De nos jours, la région de Tarbes fait naître un bon cheval de cavalerie légère. C'est là que l'on va chercher les plus beaux poulains ; mais on peut dire que le poulain tarbais prend surtout son parfait développement quand il quitte sa plaine, où le calcaire fait parfois défaut. Les chevaux tarbais se distinguent par une grande rusticité et beaucoup d'influx nerveux.

La plaine de Tarbes est actuellement bien irriguée, et chaque paysan est un éleveur passionné. Les Hautes-Pyrénées, comme les Basses, sont donc des pays de très bonne production, servis par deux excellents dépôts d'étalons, qui font surtout naître et élèvent peu. Elles ne gardent que les poulains qu'elles n'ont pas pu vendre.

Comparaison entre le tarbais et le navarrais. — Dans les Basses-Pyrénées, plus calcaires que la plaine de Tarbes, on fait un cheval plus fort, plus étoffé, plus près de l'arabe ; les chevaux y sont moins nerveux, moins impressionnables.

Le cheval pyrénéen n'a jamais été aussi élégant ni aussi près du sang dans les Basses-Pyrénées que dans les Hautes-

Pyrénées. Le cheval béarnais est plus « paysan » et par suite plus en rapport avec les ressources alimentaires. Sa constitution est plus ramassée, plus forte, ses membres plus larges et mieux suivis. C'est un serviteur puissant et bon à tout, plus compact dans la vallée, moins dans les contrées montagneuses et peu fertiles, là où les aliments sont moins riches et moins abondamment produits.

L'ÉLEVAGE DANS LE GERS

Historique. — De tout temps les chevaux du Gers étaient réputés ; la généralité d'Auch remontait plusieurs régiments ; la race y était plus forte que dans les régions avoisinantes.

Si le cheval de Tarbes est distingué et montre beaucoup de sang, le « gersois », par contre, moins fin, a plus de force dans son ensemble. Il est d'un tempérament moins nerveux, d'un caractère moins impressionnable, et son dressage se montre plus facile et rapide. On recherche surtout dans ces régions le cheval de service, le trotteur attelé ; les courses au trot intéressent la population.

La nature exceptionnelle des pâturages, en terrains accidentés et durs pour la plupart, donne aux produits du Gers des pieds excellents et une constitution remarquable en muscles, tendons et os. Cette force de squelette se retrouve même dans la race de poneys du Gers (fig. 108). C'est un des rares milieux du Midi où le petit normand et le hackney produisent des chevaux élégants.

Beaucoup d'éleveurs, séduits par les ventes rémunératrices de certains produits, utilisent les norfolks ou de petits-normands, puisque les demi-sang du Midi paraissent parfois insuffisants pour donner l'ampleur.

Le *gersois-hackney* a commencé à être connu en 1892, et sa vogue progressive a déterminé les éleveurs à produire des poneys aux allures exceptionnelles. Certains petits chevaux de 1 m. 43 à 1 m. 47 marchent, attelés, en 1′50″.

Les succès remportés par les croisements norfolks ou petit-normand ne doivent pas détourner cependant l'éleveur du type indigène ou de l'anglo-arabe.

Élevage. — La topographie du Gers en fait par excellence un pays d'élevage du cheval de cavalerie légère et de trot. Les nombreuses rivières qui, venant des Pyrénées, traversent cette région présentent des vallées resserrées, bordées de collines mamelonnées, de hauteurs assez régulières.

Les pacages, les paddocks sont à flanc de coteau. Les routes reliant les vallées principales ou les vallons secondaires escaladent tous ces monticules. Dans ces pacages, les poulains

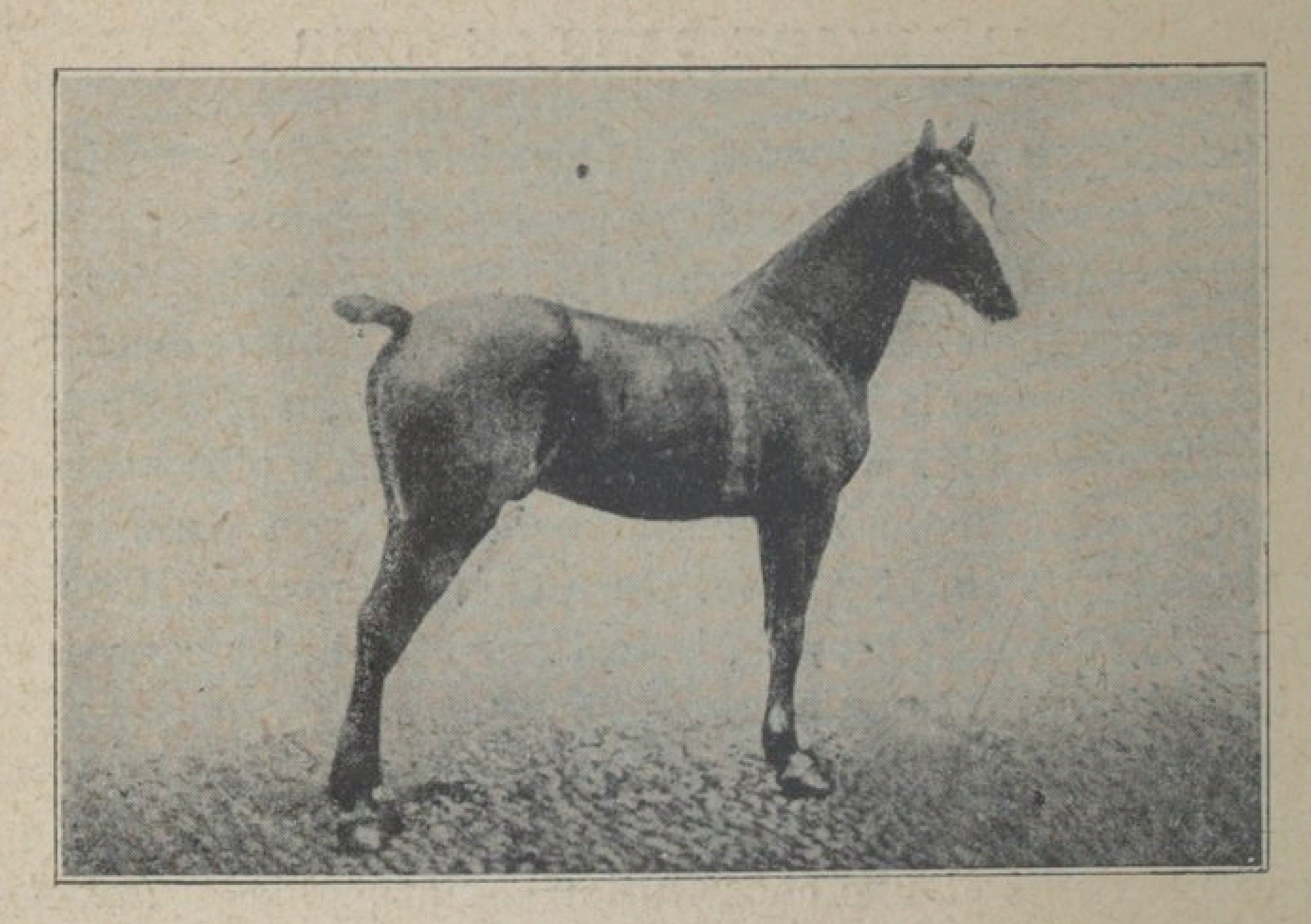


Fig. 94. — Poney du Gers.

s'ébrouent, essayent leurs premiers galops sur les routes, s'habituent aux montées rapides, aux descentes dangereuses, acquièrent un souffle et une sûreté de pied incomparables.

Les terres argilo-calcaires de cette région produisent des fourrages de choix et donnent les meilleures pâtures. La densité du squelette est la caractéristique des animaux élevés dans le Gers.

La production abondante des plantes fourragères, luzerne, sainfoin, procure des foins de valeur (1). La qualité des avoines du pays n'est pas sans influencer sur la nervosité du cheval.

L'étendue des domaines facilite l'élevage. Les exploitations agricoles ont de 20 à 40 hectares, sans morcellements excessifs ;

(1) Voy. P. Diffloth. *Agriculture générale* (14e millle).

il existe presque dans chaque ferme un parcours suffisant pour faire l'élevage dans d'excellentes conditions.

Sauf dans les Landes, la densité de la population chevaline du Sud-Ouest, calculée en établissant un rapport entre le nombre d'animaux d'espèce chevaline et la superficie, est d'en-

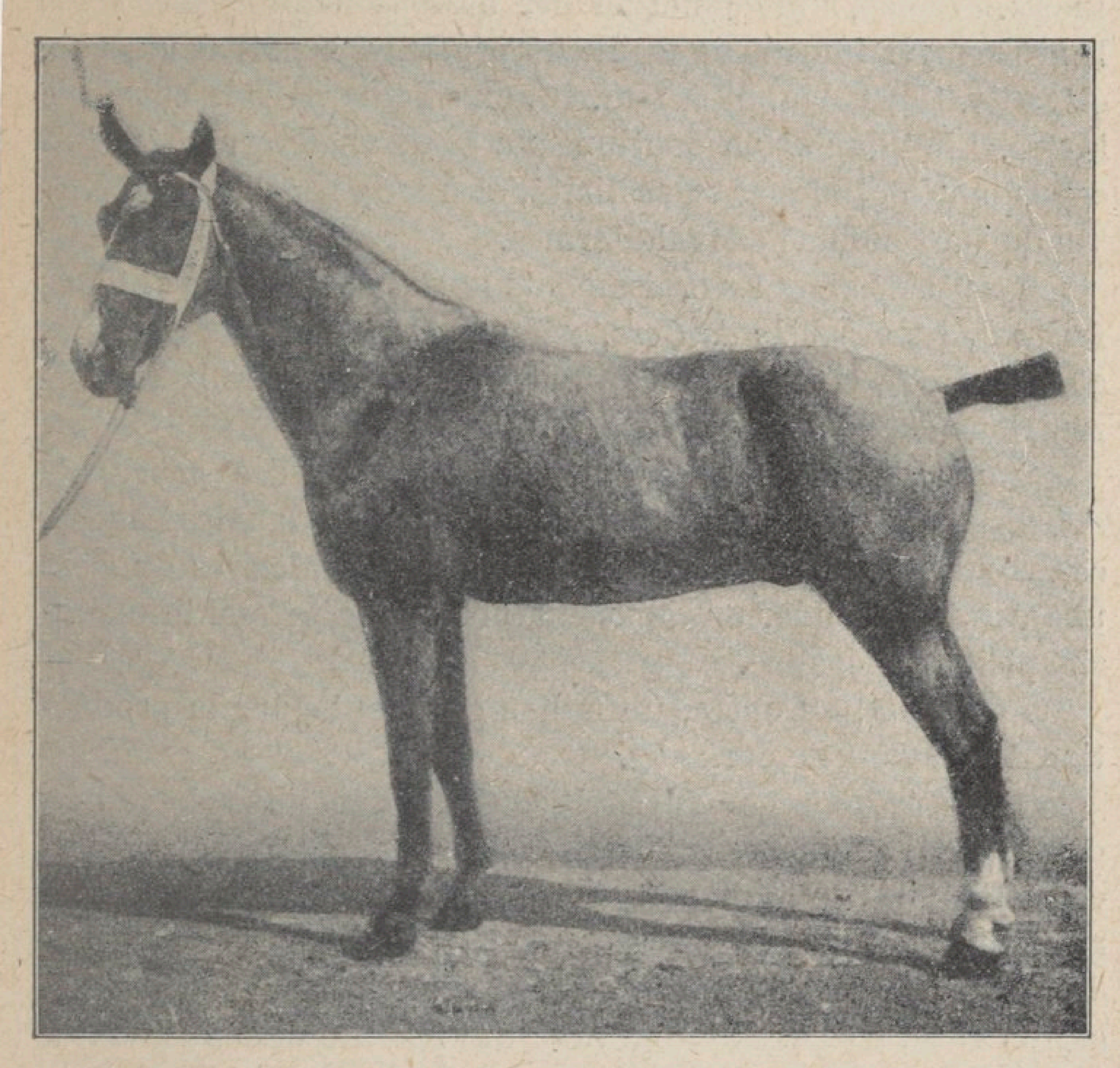


Fig. 95. — Trotteur demi-sang norfolk du Gers.

viron 42 p. 1000. Le département du Gers occupe le premier rang avec une proportion de 44 p. 100 (1).

Le Gers a une proportion de jeunes chevaux égale à 30 p. 100.

Des efforts ont été tentés pour organiser, uniformiser, clas-

(1) Cette proportion est de 23 à 28 p. 100 pour les Hautes et les Basses-Pyrénées ; elle atteint de 31 à 35 p. 100 dans les Landes, le Calvados, la Manche, la Mayenne, les Côtes-du-Nord, et dépasse 41 p. 100 dans le Finistère.

ser dans un Stud-Book les chevaux du Gers ; ils n'ont pas encore été fructueux, le cheval du Gers reste un métis.

D'abord, il provenait du navarrais croisé par le pur-sang anglais, croisement qui, pour une proportion minime de bons chevaux, a donné, d'une manière générale, des résultats défectueux. Depuis, l'introduction des étalons anglo-arabes dans le croisement fournit de meilleurs produits, harmonieux, vifs, élégants, taille 1 m. 55 à 1 m. 60, excellents pour la cavalerie légère. L'implantation continue du sang anglo-arabe tendait cependant à diminuer sa rusticité, et à trop spécialiser le cheval du Gers comme cheval d'armes.

On a utilisé alors les croisements norfolk ; les métis obtenus forment les *norfolks du Gers*, parfois d'une réussite parfaite, et renommés dans les concours hippiques par leurs belles formes, leur docilité, leur agilité.

Parallèlement à cette production, l'élevage des *poneys de l'Armagnac* se poursuivait. Nés le plus souvent dans les Landes, ces poneys acquéraient sur les terres argilo-calcaires du Gers une ossature solide, une musculature et une puissante nervosité pleine d'élégance.

Le Gers est, en outre, un milieu excellent pour la production de chevaux de pur-sang.

La crise économique qui sévit sur les productions chevalines devait particulièrement affecter celles du Gers. En ce qui concerne le pur-sang, l'élevage a subi ces dernières années une réduction sensible ; les croisements norfolk sont presque abandonnés ; l'élevage du poney reste stationnaire ; enfin, jusqu'à cette année, les prix des chevaux de remonte étaient maintenus si bas, et les encouragements aux éleveurs si insuffisants que la préparation de chevaux pour l'armée devenait de plus en plus restreinte. Par crainte de ne pas couvrir ses frais, l'éleveur laissait au repos ses poulinières ou cherchait une nouvelle orientation vers la production mulassière.

A mesure que l'élevage du cheval devenait plus aléatoire, celui des bovins gascons se montrait au contraire plus rémunérateur. Les agriculteurs étaient tentés de se consacrer à cette dernière spéculation.

Les avantages que le Gouvernement réserve à l'élevage des

chevaux d'armes sauront-ils donner un regain de vitalité à l'élevage ?

Les implantations de sang étranger ont été suffisantes, et en les continuant on ne peut que diminuer la rusticité de la race locale. Cette race a fait ses preuves, elle est justement appréciée, elle mérite d'être unifiée et fixée par l'emploi d'étalons anglo-arabes nés dans le pays ou judicieusement choisis.

L'ÉLEVAGE DANS LES LANDES

Historique. — Les chevaux landais, nous l'avons vu, étaient autrefois connus pour leur petite taille et leur résistance à la fatigue. Ces équidés vivaient autrefois avec les bœufs, entravés, sur les landes ou marais. De petite taille, ils se montraient néanmoins vifs, courageux « bons ouvriers, quoique mal nourris ; bien pris dans leur petite taille, ils étaient beaucoup plus forts qu'on ne supposait. Ils jetaient du feu sous la cravache comme la pierre sous le briquet » (1). Certains étaient retournés à l'état sauvage. Sous l'influence d'un sol pauvre, d'une nourriture insuffisante et d'un manque complet d'hygiène, ce cheval avait dégénéré. Sa taille variait entre 1 mètre et 1 m. 30, et on l'achetait jadis au prix de 100 à 120 francs aux foires de Durance, de Saint-Justin, d'Erm, etc. Les chevaux landais auxquels on donnait un peu d'avoine se développaient normalement et étaient achetés sous le nom de *doubles bidets*.

On tente de reconstituer l'ancien poney et les Landes fournissent en outre d'excellents chevaux de demi-sang de la même taille que la plupart des autres chevaux du Midi.

Les chevaux de demi-sang anglo-arabes élevés dans les Landes sont actuellement d'une taille moyenne de 1 m. 49 à 1 m. 56. Ils ont de grandes tendances à devenir compacts, étoffés, osseux ; ils possèdent presque tous des membres excellents, aux tendons larges, nets et trempés ; leur action au trot est étendue, leur galop parfait. Leur plus grand défaut est encore un dos un peu mou, quoique court. Les croupes

(1) Edmond About, *Maître Pierre*. On trouvera dans ce volume l'histoire pittoresque du « petit cheval gris ».

courtes, avec une queue plantée trop haut, s'allongent déjà chez les animaux ayant deux ou trois générations d'amélioration. Plusieurs ont la tête un peu forte, mais, par compensation, le squelette est puissant et bien développé.

Élevage. — Les régions landaises diffèrent comme qualité et comme type de production.

La *Chalosse*, dont la capitale est Saint-Sever, est le meilleur

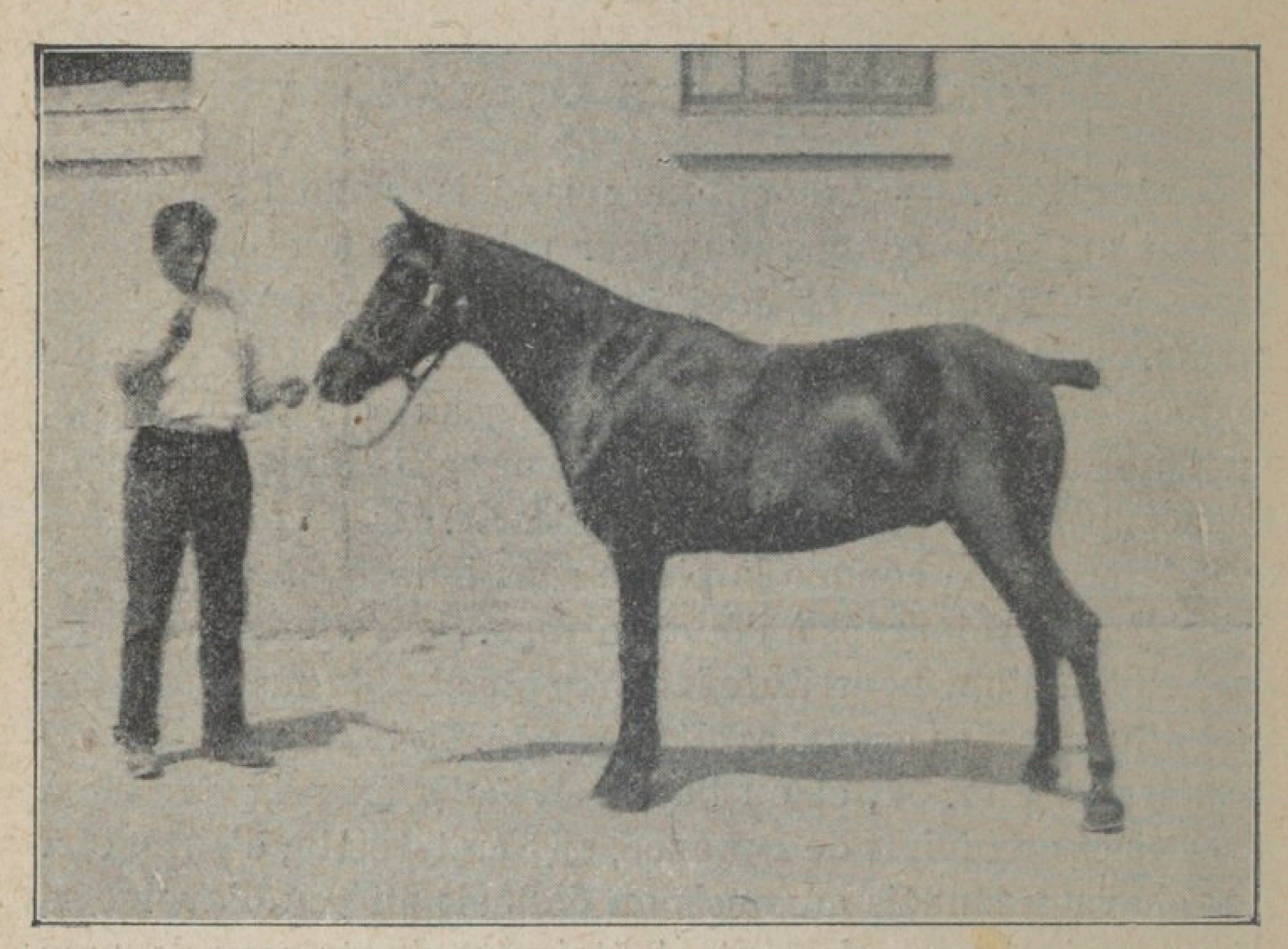


Fig. 96. — Poney des Landes.

centre. On y trouve quelques grands chevaux, aptes à porter du poids.

La *région de Peyrehorade* produit de beaux chevaux, mais les poulains réussis sont enlevés au sevrage, notamment par les Charentais. Il ne reste pour la Remonte que les mauvais, qui ont fait donner à cet élevage le nom de « tribu des dos cassés » (Comte de Comminges).

A Aire, la moyenne de la production donne de très bons troupiers, dont le type est un peu déparé par une tête forte et une encolure chargée. Ils ont beaucoup de sang, de belles allures et se rapprochent du type arabe.

On rencontre à Mont-de-Marsan des chevaux doublés ; beau-

coup sont alezans et rappellent l'arabe. La descendance anglaise a naturellement des lignes plus étendues. L'élevage des Landes, très en progrès trouve des débouchés rémunérateurs. Avec Tarbes et Pau, ces régions se placent parmi les centres réputés pour le nombre et l'excellence de leurs chevaux.



Fig. 97. — Cheval du Médoc.

L'ÉLEVAGE DANS LE MÉDOC

Le Médoc, qui commence à Pauillac, longe la Gironde et finit à la mer, se compose de vastes prairies, submergées pen-

dant certains mois par l'eau du fleuve, fortement mélangée d'eau de mer. Ces prairies sont arides et sèches pendant l'été ; dans ces immenses plaines, coupées de canaux, vivent, pour ainsi dire à l'état sauvage, de nombreux chevaux. Ils y demeurent toute l'année, sans autre nourriture que de l'herbe qu'ils

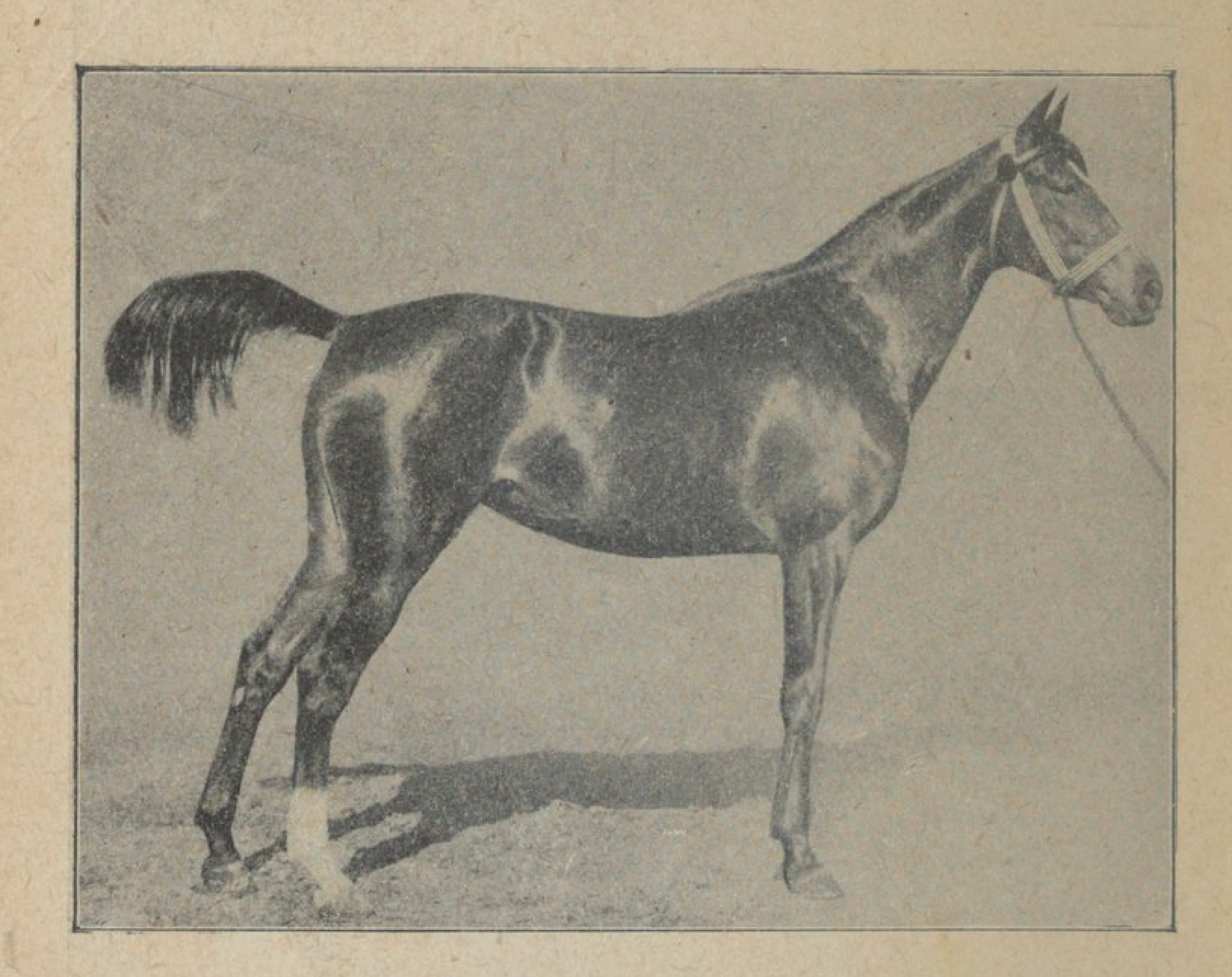


Fig. 98. — Demi-sang anglo-arabe de la Dordogne.

paissent. Sur ces prés salés, les poulains, jamais rentrés, jamais pansés, rarement avoinés, finissent, s'ils résistent à ce régime, par faire de bons chevaux (1). Ils ont assez de gros, et, bien choisis, bien dressés, ils font trois chasses à Pau, alors qu'un irlandais n'en fait qu'une.

Un élevage tenté rationnellement dans cette région avec des juments pyrénéennes et des étalons de demi-sang du Midi donnerait des sujets remarquables.

(1) Comte de Comminges, *Les races de chevaux de selle en France.*

L'ÉLEVAGE EN DORDOGNE

Dans l'arrondissement de Périgueux, l'élevage est peu développé. Les juments présentées au concours de Saint-Astier sont de petite taille, communes, sans origines et de provenances diverses. On y trouve cependant quelques poulains réussis, produits par des juments améliorées et des étalons de pur sang ou près du sang. L'élevage est plus important du côté de Bergerac ; quelques poulinières ont du modèle et de l'origine.

Autour de Nontron, bien que la production générale soit faible et mal soignée, on rencontre quelques bons éleveurs.

A Ribérac, l'élevage se relève sensiblement, bien que les poulinières et les poulains manquent d'état dans la Double, où ils vivent dans les marécages.

Le modèle du cheval de la Dordogne, quand il atteint à un type déterminé, est le cheval de légère, quelquefois celui de ligne (fig. 98).

L'ANGLO-ARABE DES CHARENTES

Historique. — Vers 1890, les allocations accordées aux anglo-arabes ayant augmenté, les éleveurs, séduits par les bénéfices d'hippodrome, cherchèrent à produire des types de chevaux de course. On pouvait craindre de voir l'anglo-arabe du Sud-Ouest devenir trop léger, trop nerveux.

M. Hornez, directeur du dépôt d'étalons de Pau, engagea alors les éleveurs de l'Ouest de la France à acheter des poulains dans la région pyrénéenne pour les élever sur des centres plus fertiles.

Les anglo-arabes ainsi importés dans les Charentes, la Vendée, gagnent du poids, mais perdent parfois de la qualité et du modèle (1). On trouve cependant des chevaux réussis.

(1) Comte de Comminges, *Les races chevalines françaises et anglaises*. Pour éviter que les courses affinent trop l'anglo-arabe du Midi, on pourrait créer des concours-épreuves de résistance.

L'élevage charentais est pratiqué par quelques éleveurs avisés, qui achètent des poulains dans les meilleurs centres pyrénéens et les élèvent dans les gras pâturages jusqu'au moment de les présenter aux Haras ou ensuite aux Remontes.

L'ÉLEVAGE DANS LE LIMOUSIN

Historique. — La rigueur des hivers du Plateau central qui sévissent sur la Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze, la

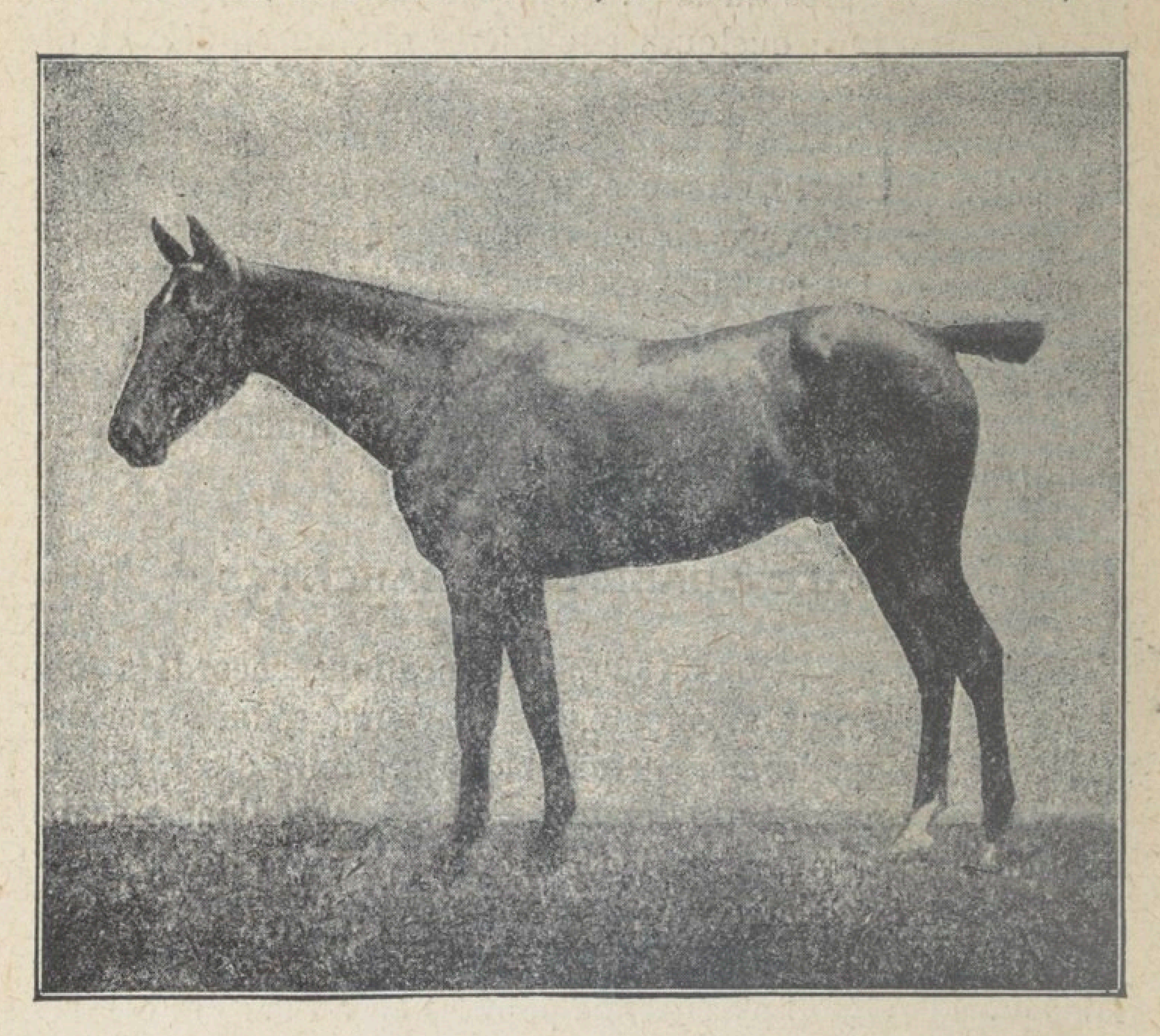


Fig. 99. — Anglo-arabe limousin.
Primé par la Société du cheval de guerre au concours de Saumur.

nature du sol imperméable mais fortement arrosé, l'humidité d'un climat pluvieux, font des chevaux de cette région des animaux d'une rusticité exceptionnelle (Comte de Comminges).

Nous avons vu précédemment que le barbe et l'oriental

avaient amélioré la jumenterie limousine. On employa ensuite, par erreur, des frisons, des hollandais, des danois. Turenne, enfin, gouverneur de la province, y importa de nombreux arabes. Enfin, le haras de Pompadour fut créé.

L'Empire, tout en ruinant le pays par ses réquisitions,

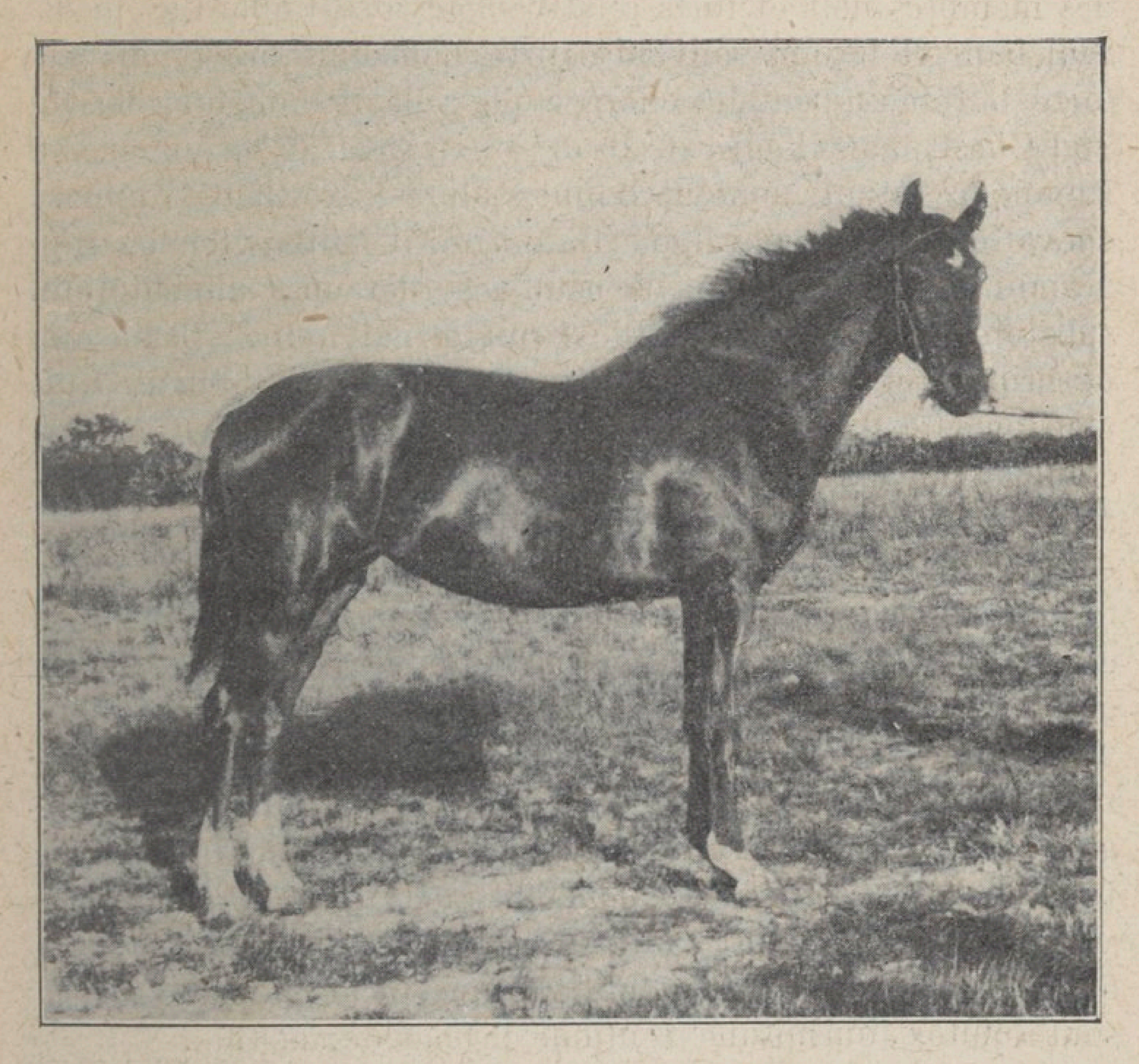


Fig. 100. — Anglo-normand du Limousin.

apprécia les chevaux limousins. Napoléon I[er] restaura l'élevage sur la base arabe.

Mais au XIX[e] siècle se produisit fatalement l'influence abusive du pur-sang anglais. Enfin le sang anglo-arabe régularisa judicieusement l'apport du sang anglais et oriental.

Élevage. — Le cheval limousin moderne est, en réalité, un anglo-arabe dont la mère est adaptée au milieu et dont les

produits sont plus forts, plus compacts, plus grands que ses congénères du Sud-Ouest. Tout en restant harmonieux, il est parfois un peu moins distingué.

Cet équidé présente ordinairement une taille de 1 m. 50 à 1 m. 56, un dos parfait, un bon garrot, une épaule bien sortie, des membres nets et forts relativement à sa taille. Les pieds sont bons, la croupe souvent courte, l'encolure brève, un peu forte, la tête un peu plus chargée que celle de l'anglo-arabe du Sud-Ouest, mais l'œil reste beau et expressif. C'est un cheval trempé, résistant, doué de bonnes allures, excellent troupier, cheval de chasse hors ligne. Là encore il faut éviter de trop grandir de taille, si l'on ne peut accorder une alimentation substantielle qui donne de l'os, un format ample, beaucoup de brillant et une grande distinction. Ces sujets réussis sont alors achetés très cher par le commerce de luxe ou la Remonte comme chevaux de tête. Certaines familles limousines anglo-arabes ont dans leur pedigree quelques poulinières normandes dont l'influence se fait sentir sur l'élévation de la taille.

L'élevage en Limousin a traversé une crise sensible. On comptait 4.228 poulinières en 1904 ; on en recensait avant la guerre 3.171 ; ce qui donne environ 1.900 naissances dont 980 seulement anglo-arabes. Le reste est issu d'anglo-normands dont les produits, avec parfois une certaine dose d'anglo-arabe, ne manquent point de qualité ni même de modèle. Les Remontes militaires n'achètent guère que 300 à 350 chevaux provenant de la Haute-Vienne et de la Creuse et 40 à 50 dans la Corrèze. La Haute-Vienne, où certains élevages sont réputés, fournit une trentaine de chevaux de tête.

Les meilleurs centres de production sont le Dorat, berceau de la race en Haute-Vienne, et la Souterraine en Creuse.

Sous l'Empire, Pompadour avait acheté des demi-sang limousins. Ces animaux donnèrent de belles lignées. Les produits d'*Agreste*, d'*Avenir*, d'*Amen* étaient appréciés dans les régiments de cavalerie légère, où ils ont fourni des sujets très distingués.

L'emploi du limousin dans son aire propre est à préconiser ; il faudrait qu'il remplace une partie des normands et des

demi-sang du Midi, pour rendre la race homogène, solide, brillante.

L'ÉLEVAGE DANS LA VIENNE

La Vienne comptait environ 33.000 chevaux dont 1.000 poulinières, saillies, dans la proportion de un tiers, par les étalons de trait. La Remonte ne trouvait donc à y acheter qu'une centaine de chevaux de type anglo-arabe dont la qualité est moyenne. La Vienne élève en outre des poulains achetés dans les départements voisins. Les meilleurs centres d'élevage sont les cantons de la Trimouille, Montmorillon, Saint-Savin, Lusignan.

L'ÉLEVAGE EN AUVERGNE

Historique. — L'ancienne race auvergnate, réputée autrefois, avait été abâtardie par des croisements peu judicieux ; elle ne répondait plus d'ailleurs aux exigences économiques modernes, car l'Auvergne, dépourvue autrefois de voies de communication, est maintenant sillonnée de nombreuses routes et les paysans, qui ont tous des voitures, ne sauraient se contenter de chevaux de selle manifestant peu d'aptitude pour le trait.

Élevage. — Actuellement, on élève en Auvergne, et notamment dans le Cantal, deux catégories distinctes de chevaux :

1° Les chevaux de trait ;

2° Les chevaux de demi-sang anglo-arabes.

L'élevage du cheval de trait est beaucoup plus généralisé ; les paysans possèdent pour leur service une jument généralement commune, petite, de 1 m. 50 de taille et manquant un peu d'espèce. Ces juments sont amenées de Bretagne par des marchands qui les vendent 600 à 800 francs à quatre ans. Les paysans les font saillir par des étalons de trait, communs mais plus grands et plus forts (1 m. 56 ou 1 m. 58), appartenant à des particuliers ; ils vendent ensuite au sevrage les poulains issus de ce croisement.

Ces élèves sont généralement rustiques et très précoces. A la foire d'automne (6 et 7 novembre, à Saint-Flour) ils trouvent preneur facilement (200 à 400 francs). Ils sont, en majeure partie, achetés par des marchands du Midi, qui les vendent dans leurs régions pour cultiver les vignes, où on les fait travailler dès dix-huit mois.

Les juments produisent aussi des mulets, qui sont achetés au sevrage, principalement pour l'Espagne.

L'élevage des chevaux anglo-arabes est moins suivi, mais il est pratiqué avec beaucoup plus de soin par un certain nombre d'éleveurs, qui gardent leurs poulains jusqu'à trois ans pour les vendre à la Remonte. Les chevaux refusés vont au commerce et à petit prix ; ils sont généralement achetés par des loueurs de voitures.

Cet élevage est analogue à celui de la région du Sud-Ouest ; il s'effectue en général très soigneusement et sur une plus petite échelle. La Remonte paie en moyenne 900 à 1.440 francs ces chevaux classés « légère » ou « ligne », tête et troupe, très peu d' « artilleurs » et pas de « cuirassiers ». Les meilleurs sont présentés tous les ans au Concours hippique de Clermont-Ferrand.

L'étalon de pur-sang dont les produits sont demandés par l'armée a presque disparu du dépôt d'Aurillac, où il a été remplacé par une collection de « bourdons » normands, qui donnent les plus mauvais résultats ; il faudrait y placer de bons anglo-arabes ou arabes.

On vend généralement à six mois les poulains de trait, et on élève les anglo-arabes jusqu'à trois ans.

Les foires d'automne (Saint-Flour, 6-7 novembre, et Aurillac, 13-14 novembre) sont donc plutôt des foires de poulains communs ; elles sont très importantes. Les chevaux d'âge se vendent aux foires de printemps (Saint-Flour, samedi des Rameaux et 2 juin ; Aurillac, 24-25 mai).

On peut y trouver parmi les refusés de la Remonte, aux prix modestes de 300 à 600 francs, de bons chevaux de service, ordinairement sans dressage à la voiture. Si l'on veut acheter de bons chevaux dressés, il faut aller aux concours hippiques de Clermont-Ferrand (première semaine de

juillet), où on rencontre toujours un très joli lot bien présenté.

Le Puy-de-Dôme, dans sa partie nord-ouest, présente un élevage intéressant. Les poulains sont vendus à six mois à la suite du concours de Pontaumer (Puy-de-Dôme) et exportés dans les Deux-Sèvres. Les quelques « légère », « dragons » et « artilleurs » qui restent dans les pays sont achetés par les Remontes.

En Aveyron, les cantons de Rodez, Montbazens, Laguiole, font naître et élèvent quelques chevaux du type dragon et légère. Dans la Corrèze, les environs de Pompadour et de Brive produisent quelques types légère et dragon.

L'ÉLEVAGE DANS LE LOT

Historique. — La tradition rapporte que Galiot de Genouillac, grand maître de l'artillerie sous François Ier, ramena du Milanais des chevaux possédant du sang oriental qui firent souche dans la contrée. Dans les vieux baux à ferme, on remarque que les terres qui dépendaient des grandes familles seigneuriales possédaient en cheptel un nombre de juments relativement élevé ; ainsi se constitua la souche de la race du Causse, merveilleusement adaptée au sol du Lot.

L'élevage de ce cheval attendit néanmoins jusqu'en 1800 avant de se développer. En 1874, la loi du 29 mai répartit les étalons de l'Etat en vingt-deux dépôts, et celui de Villeneuve-sur-Lot, créé en 1846, vit son actif augmenter. Sur la demande de plusieurs propriétaires, les Haras consentirent à envoyer des étalons de pur-sang arabe, anglo-arabe et demi-sang anglo-arabe à Gramat, où fut établie une station. Aujourd'hui Gramat compte, pendant la saison de monte, 12 bons reproducteurs : 2 pur-sang anglais, 2 pur-sang anglo-arabes, 8 demi-sang anglo-arabes ou du Midi.

Élevage. — Quoique transformé par le sang anglais, infusé fort heureusement à petite dose, le cheval du Causse, accusant encore de nos jours beaucoup de sang arabe, loin d'avoir dégénéré, s'est conservé et amélioré. Tout en gardant son cachet d'origine orientale, il a acquis des qualités exceptionnelles comme cheval de selle et de trait léger.

Cet équidé doit la conservation de son type et ses rares aptitudes au sol, qui, sans ressembler exactement à celui de l'Arabie, s'en rapproche par son altitude, son aridité, un peu aussi par son climat. Dans cette région du Midi, la sécheresse se fait sentir plus que partout ailleurs, surtout à la fin de l'été ; seule, la flore diffère complètement, et cependant, loin de changer la conformation et le tempérament de ce cheval, l'air vif, pur et sec du vaste plateau du Causse, les pâtures à base calcaire contribuent à donner à la race beaucoup d'os, de muscles, d'ampleur de membres, en développant la sobriété, la rusticité et l'endurance.

Malgré la qualité de ses herbages, le Causse ne peut produire une nourriture suffisante toute l'année. Ses pâtures arides et sèches offrent une herbe rare, mais substantielle pour l'été. L'hiver, l'éleveur fait venir de bons fourrages de la Limargue, région voisine, de nature argilo-calcaire. Ces deux régions voisines se complètent l'une l'autre.

Les chevaux produits sur la Limargue, tout en conservant le type du Causse, ont un peu plus de taille (1 m. 57 à 1 m. 60) ; le Causse ne donne que des chevaux de 1 m. 50 à 1 m. 55. Comme dans la plupart des régions d'élevage du Midi, le cheval petit est le meilleur. La Limargue cependant produit de bons sujets de tête pour la légère et d'excellents troupiers pour la ligne.

On peut trouver sur le Causse de Gramat, en dehors des anglo-arabes, des pur-sang anglais, anglo-arabes et arabes ; mais la majorité des éleveurs font du demi-sang anglo-arabe. C'est l'élevage le plus facile et le plus lucratif du pays.

Il convient de choisir des juments pas très hautes, mais très longues ; dans le Causse de Gramat, les juments manquent souvent de longueur, et l'emploi de l'étalon anglais est difficile.

En plus de l'ampleur et de la taille, les poulinières ont acquis une bonne direction d'épaule, plus de distinction, des membres larges et exempts de tares, qui souvent réapparaissaient chez les produits. Les robes claires, surtout de couleur grise, sont avantageusement remplacées par le bai et l'alezan.

Les étalons employés de préférence sont l'arabe et l'anglo-arabe. Il ne faut pas, dans ces régions, chercher à obtenir de

grandes tailles chez les produits de demi-sang anglo-arabe. On s'exposerait à perdre le modèle. L'étalon arabe est avantageux pour préciser les modèles et surtout pour les recréer quand on les a perdus en voulant faire trop grand par des accouplements peu judicieux.

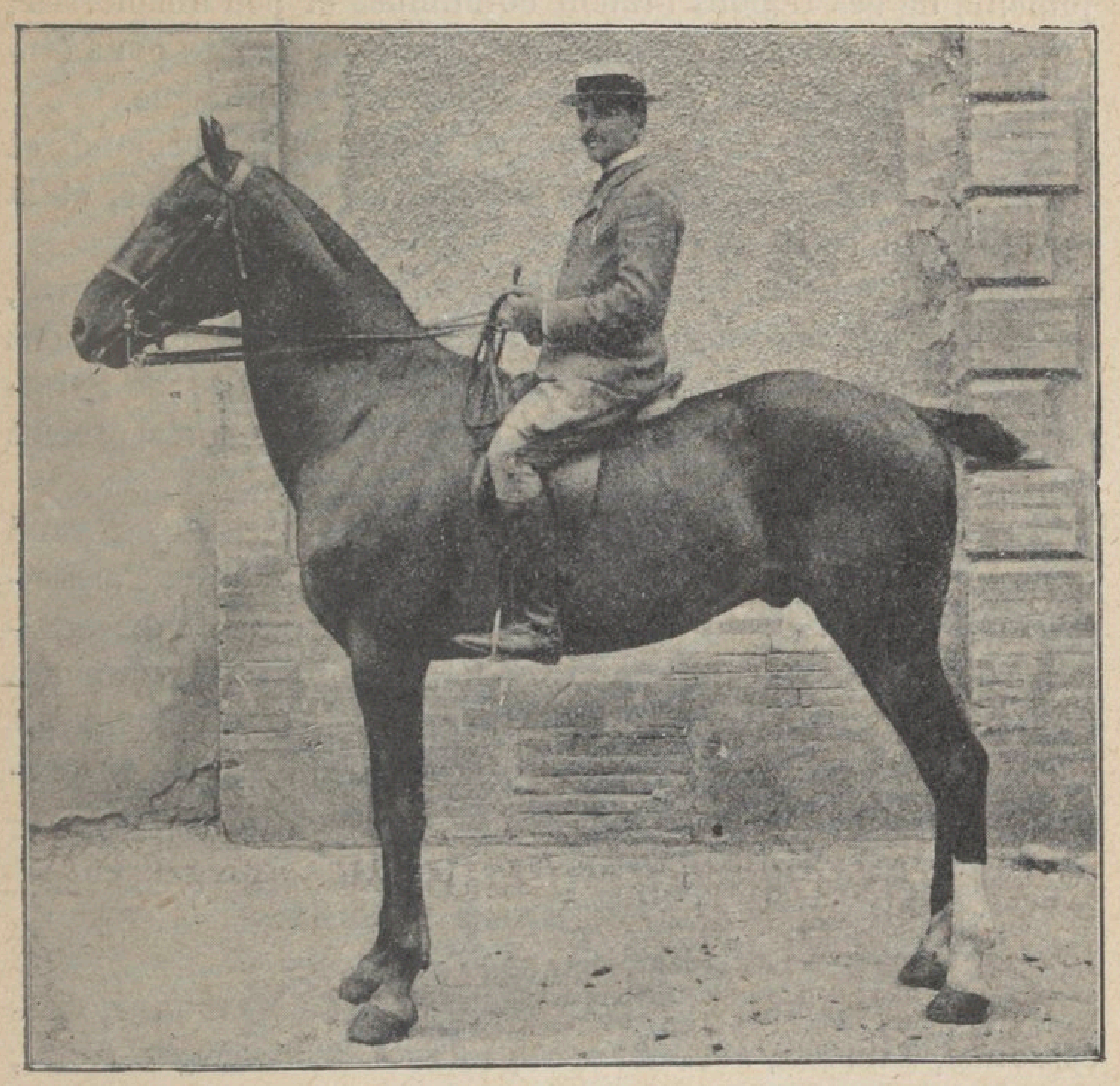


Fig. 101. — Demi-sang de l'Aveyron (1 m. 61, quatre ans).

L'étalon de demi-sang anglo-arabe réussit également très bien comme améliorateur ; il faut le choisir dans certaines familles confirmées, s'attacher aux origines et être très sévère pour la conformation. Dans ces conditions, il rend des services signalés comme reproducteur, mais plutôt pour propager l'espèce que pour l'améliorer.

Le dépôt d'Aurillac se remonte surtout en chevaux du Causse de Gramat, que les régiments de cavalerie légère apprécient.

L'ÉLEVAGE DANS L'ARIÈGE

Historique. — Vers 1718, le Gouvernement se préoccupa de l'élevage du Foix, du Couserans et du Roussillon. Les juments de ces régions étaient communes et peu améliorées; on en fit le rencensement, et elles furent désignées pour être saillies par les étalons achetés en France et en Espagne.

En 1764, M. de Polignac envoya douze anglo-normands et normands ; mais, en 1790, les étalons furent dispersés, et la reproduction se fit au hasard.

M. de Bonneval, directeur du dépôt de Tarbes, ne trouva, en 1806, dans les environs de Tarascon-sur-Ariège, que des juments auvergnates et poitevines. Les poulinières de Saint-Girons, des vallées de Biros et de Ballongues, présentaient cependant quelques qualités.

Aujourd'hui, le poulain qu'on trouve dans l'Ariège se répand dans toute la région du Midi : Haute-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne, Tarn ; c'est le poulain bon marché qui fait un excellent troupier lorsque la nourriture le développe suffisamment. Commun, ce cheval se montre énergique et résistant, qu'il soit élevé sur des hauts plateaux ou dans des vallées de transhumance, durant la belle saison.

L'ÉLEVAGE DANS L'AUDE

Le pays était autrefois peuplé, du côté de Narbonne, Carcassonne, Limoux, surtout aux pieds de la montagne Noire, de *manades* de petits chevaux de 1 m. 40 environ, servant à la selle et au dépiquage du blé.

Avec l'établissement des chemins de fer, ces chevaux disparurent ou se transformèrent, sauf dans les cantons montagneux de Belcaire et d'Axat.

Ils ont été remplacés par le cheval de labour, breton ou poitevin, et par le mulet. Les juments servent de poulinières ; quelques-uns de leurs produits sont parfois vendus aux Remontes.

Dans les cantons de Castelnaudary, Salles-sur-l'Hers, Bel-

pech et Fanjeaud, plusieurs éleveurs, qui achètent leurs poulains du côté de Pau ou de Tarbes, produisent des sujets réussis malgré de nombreuses difficultés.

L'ÉLEVAGE EN CAMARGUE

Historique. — Solidement bâti, nous l'avons vu, excédant rarement 1 m. 38, le camargue pur, sous sa taille réduite, était souvent commun dans son arrière-main avec des cuisses maigres, des jarrets clos, quoique épais et forts, une croupe courte et avalée. Il se montrait parfois grossier dans son avant-main avec une encolure lourde, terminée par une forte tête oreillarde. Mais le rein, quoique un peu long, était toujours large et solide, et les membres, avec leur aspect grêle, présentaient des aplombs suffisants.

Malgré sa petite taille, le camargue a un pas très rapide, qui se rapproche de l'amble ; il trotte mal et rarement, s'il est monté. Au galop, ce serait une monture idéale s'il n'avait la bouche dure et s'il n'était pas presque toujours cabochard. Les gardiens de taureaux sauvages n'emploient que ces camargues purs. Lorsqu'un taureau s'échappait de la manade, le cheval le ramenait, tantôt galopant à la hauteur des cornes du taureau qu'il sait éviter, tandis que son cavalier frappe sur le mufle jusqu'à ce que la bête échappée s'arrête vaincue, tantôt se laissant poursuivre lui-même par la bête furieuse, dont il se défend par des ruades adroites, et qu'il ramène enfin vers la manade.

Autrefois, les 4.000 camargues qui erraient dans les pâturages du delta, groupés par manades sous la surveillance d'un gardien, n'étaient pas élevés en vue de la vente.

A cette époque, tous les propriétaires ou fermiers montaient à cheval ; il n'y avait aucune route en Camargue. Quelques sujets servaient à la garde des taureaux, mais la grosse majorité étaient exclusivement employés au dépiquage des céréales, du 15 juin au 30 août. Pour ce travail, on divisait les manades en « roues » composées d'une douzaine de bêtes, qui, sans interruption, pendant deux mois et demi, foulaient au pied les gerbes en tournant en file, deux par deux, durant une dizaine

d'heures chaque jour. Quand arrivait le moment des repas et la nuit, on lâchait les chevaux dans les « enganes », où ils trouvaient leur nourriture tant bien que mal. Au bout de la campagne, le poids des chevaux avait sensiblement diminué, mais ils conservaient toujours la même vigueur et la même allure ; leurs flancs n'étaient plus qu'une plaie due au frottement des deux bêtes qui se trouvaient côte à côte, et les paturons étaient ensanglantés par le contact incessant des épis (1). Certaines manades remontaient même jusque dans le nord du Gard, lorsque la campagne de dépiquage était achevée en Camargue, et travaillaient en septembre du côté de Remoulins et même de Pont-Saint-Esprit.

Lorsque les batteuses vinrent supplanter ces procédés primitifs, les manades de Camargue n'eurent plus raison d'être. On chercha alors à faire un cheval d'armes.

Élevage. — Déjà, autrefois, on avait tenté de croiser avec l'arabe, mais ces essais avaient échoué, probablement à cause des mauvais étalons achetés à vil prix à Marseille dès leur arrivée d'Afrique. Le premier essai sérieux fut tenté par M. de Rivière, à Faraman, qui, s'étant procuré un bon étalon arabe vers 1835, croisa toute sa manade. Il possédait ainsi 80 croisés environ, qu'on employait au dépiquage, mais qui ne valaient pas les camargues purs. Au bout de huit jours, on était obligé de mettre certains chevaux au repos ; de sept roues on en formait six, puis peu à peu d'autres bêtes rejoignaient les premières dans les enganes, et l'on finissait la campagne avec une ou deux roues. Avec les camargues purs, les six roues terminaient la campagne et les soixante-douze mêmes bêtes effectuaient, sans discontinuer, au minimum 80 kilomètres par jour.

M. Benoît, de Capette, croisa ses juments avec des baudets et obtint de petites mules extrêmement vigoureuses et résistantes, mais d'une méchanceté rare. Quelques Saint-Gillois se rappellent avoir vu la diligence de Nîmes à Saint-Gilles traînée par trois de ces petites mules, très vives et très courageuses, mais qui, de temps en temps, envoyaient des ruades au cocher, tranquillement assis à l'impériale.

(1) H. de Boisjolly, *La France hippique.*

On avait également tenté de croiser avec le breton, mais sans résultats intéressants. C'est seulement vers 1888 que l'élevage du camargue a pris une nouvelle orientation grâce aux étalons du dépôt d'Arles.

Au début, quelques éleveurs croisèrent immédiatement avec le pur-sang et obtinrent des chevaux ayant un peu plus de taille, mais décousus, anharmoniques, aux membres grêles avec l'encolure lourde et la tête grossière. D'autres, plus judicieux, croisèrent d'abord avec le demi-sang anglo-arabe, sélectionnèrent les premiers produits, et peu à peu arrivèrent à infuser du pur-sang anglo-arabe ou même arabe. Il est à noter que le pur-sang arabe né en France donne de mauvais résultats, contrairement au pur-sang né en Orient.

En poursuivant sagement cette sélection, on peut obtenir en Camargue un bon cheval de cavalerie légère manquant cependant un peu de vitesse. Les produits actuels de l'élevage Camargue accusent moins de race que le tarbais mais se signalent par leur endurance. Le rein est large et bien soudé, l'encolure bien prise, l'épaule et la croupe normalement développées, les membres solides. La tête reste quelquefois grossière ; mais le type s'affine lentement et acquiert de l'harmonie et de la distinction.

Faciles à dresser, ces équidés ont un courage remarquable et se contentent d'une nourriture grossière. Ils font preuve d'une résistance exceptionnelle : les croisés-camargue restent toujours frais et pâturent, au bord des routes, l'herbe rare qu'ils découvrent entre les cailloux de la Crau ou les rochers des Garrigues.

L'élevage est régi par les principes suivants : les mères et les poulains vivent en plein marais dès que le roseau est arrivé à une certaine hauteur sans craindre le soleil et les moustiques ; ils restent souvent dans l'eau jusqu'aux genoux, parfois sucés par les sangsues, et ne peuvent avoir ainsi que des tendons irréprochables. En hiver, on les rentre la nuit, mais, dans la journée, on les parque dans un paddock jonché de roseaux séchés ou de mauvais foin qui servent en même temps de nourriture et de litière.

Très rarement les juments reçoivent une nourriture sup-

plémentaire. Au moment du sevrage, on distribue aux poulains du foin fin ou de la luzerne et quelque peu d'avoine, jusqu'à l'âge d'un an, c'est-à-dire pendant le temps de la croissance. Deux mois avant de le présenter à la Remonte, le poulain qui va prendre ses quatre ans est rentré à l'écurie et préparé pour la vente.

Tandis que l'ancien camargue restait toute l'année dehors, il a fallu construire des bâtiments spéciaux pour rentrer, l'hiver et parfois pendant les nuits d'été, le croisé actuel.

On est obligé souvent, pour le séparer de la manade, de le prendre au lasso ; lorsqu'il est presque étouffé par le nœud coulant, il tombe et se laisse alors facilement mettre le caveçon. Une fois qu'ils se sentent maîtrisés, ces chevaux à demi sauvages deviennent presque toujours très dociles.

Les progrès réalisés récemment par l'élevage du delta du Rhône sont très remarquables, et chaque année amène encore une amélioration sensible. Les anciennes robes grises ont disparu, on ne rencontre plus guère que les bai-brun.

La taille pourra encore augmenter et arriver à 1 m. 56 environ, la moyenne actuelle de 1 m. 52 étant un peu faible. Les éleveurs cherchent à affiner la tête, qui, trop souvent encore, reste grossière. Il y aurait avantage à sélectionner du côté de la vitesse, en cherchant plus d'ampleur dans les lignes, une épaule plus forte et plus oblique, des jarrets et des genoux plus près de la terre.

On réaliserait ainsi un cheval moins rapide que le tarbais, mais solide et beaucoup plus résistant, capable de tenir une des premières places parmi les chevaux d'armes de notre cavalerie légère.

L'ÉLEVAGE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Dans le Caspir et en Cerdagne française, se trouvent d'excellents pâturages où l'on produit de bons chevaux de cavalerie légère achetés par le dépôt de la remonte d'Agen.

En Cerdagne, à Rô-par-Saillagousse, il existe, en outre, un élevage de pur-sang anglais appartenant au général espagnol de Rivera, autrefois gouverneur de Puycerda et également propriétaire dans la Cerdagne espagnole.

ÉLEVAGE ANGLO-ARABE A L'ÉTRANGER

On élève peu l'anglo-arabe à l'étranger, sa production nécessitant de préférence un climat méridional. En Angleterre, l'élevage du pur-sang considéré comme production nationale laisse difficilement place à l'anglo-arabe, qui se satisfait mal du climat humide et change de nature parmi des cultures fertiles et abondantes. L'Angleterre n'a d'ailleurs pas besoin, pour ses remontes, du type de notre cavalerie légère.

Russie. — L'Orloff, le Rostopschine et le cheval de Streletzk étaient en réalité des anglo-arabes adaptés au milieu russe.

Autriche-Hongrie. — On a réalisé la production de l'anglo-arabe au haras de Megohegyes. Cette race eut pour point de départ la *Gidran-Race*, du nom de l'étalon arabe *Gidran*, qui fut croisé avec le pur sang anglais ; par la suite, des sangs divers furent infusés aux anglo-arabes. Cet élevage est peu important ; sur 4.606 étalons, on compte seulement 5 anglo-arabes purs. On emploie simplement le sang arabe pour corriger certains types. Nous retrouverons ces chevaux aux demi-sang hongrois.

Prusse. — Les Haras impériaux élevaient le cheval « est-prussien », 50 p. 100 de sang anglais, 25 p. 100 d'arabe et 25 p. 100 de sang indigène ; on peut donc le considérer comme un demi-sang anglo-arabe. Ce cheval était très apprécié de la cavalerie pour son fond, sa tranquillité et sa douceur.

L'anglo-arabe pur n'existe point, à proprement parler, en Prusse, bien que les poulinières aient conservé un grand cachet oriental ; l'abandon du sang arabe est manifeste en Allemagne.

Il existe à Hanovre une race dite *famille blanche*, d'origine anglo-arabe, et qui montre ce que deviennent les races de chevaux sous l'influence de la nourriture, dn climat et de la gymnastique fonctionnelle. Les chevaux de la famille blanche sont blancs, à peau rose, grands, de noble apparence ; on ne les attelle qu'aux voitures de gala, sous harnais rouges. Au Haras des Deux-Ponts, dont nous avons examiné le rôle au point de vue historique, on allie des poulinières de demi-sang ayant beaucoup d'arabe avec l'étalon anglais ou arabe.

Nous retrouverons ces chevaux aux demi-sang allemands.

L'ÉLEVAGE AU BRÉSIL

Élevage du cheval. — L'élevage du cheval est assez important dans l'Etat de Sao-Paulo.

La race nationale, très sobre et fort résistante, descend en ligne droite de reproducteurs importés par les premiers colons, et il est encore facile de constater aujourd'hui, malgré la dégénérescence de la race, son origine arabe, soit directe par le pur-sang arabe, soit indirecte par l'andalou (1).

Plus encore que l'élevage des bovidés, celui du cheval a été délaissé au Brésil et la race primitive dont on exigeait les services les plus rudes, tout en lui attribuant la nourriture la plus pauvre, a diminué de taille, s'est affinée. En revanche, par cette sélection naturelle, les chevaux ont acquis une grande résistance.

Les équidés, étant presque uniquement réservés à la selle, tout le service de traction étant fait par les bœufs ou les mulets, les distances à parcourir étant généralement grandes et les chemins peu praticables, les éleveurs ont sélectionné, parmi les produits de leur élevage, ceux qui allaient « à l'amble ». Cette allure est aujourd'hui fort commune parmi les meilleurs chevaux de selle.

Il suffit de faire, deux ou trois jours consécutifs, des voyages de 10 à 12 lieues pour se convaincre de tout l'avantage de cette allure, qui ne fatigue ni le cheval ni son cavalier.

Pour la selle, il est assez facile de trouver des chevaux indigènes en nombre suffisant. Il convient que les éleveurs conservent précieusement, par la sélection, la race nationale, dont la disparition serait regrettable, en cherchant toutefois à augmenter sa taille et à améliorer sa conformation par une meilleure alimentation et une bonne sélection des reproducteurs. Pour la cavalerie, il y a encore pénurie de chevaux, et l'armée, pour sa remonte annuelle, doit encore avoir recours aux autres pays, et surtout à la République Argentine.

La Remonte exige en effet des chevaux de 1 m. 51 à 1 m. 52 au

(1) Misson, *La Vie agricole et rurale.*

minimum, et la taille moyenne des chevaux nationaux ne dépasse guère 1 m. 38, quelques sujets cependant mesurent 1 m. 44 au garrot.

Il faut conserver au cheval national ses qualités de sobriété et de résistance en lui donnant, par la sélection ou par croisement, et surtout par une alimentation rationnelle, la taille et la conformation qui lui manquent.

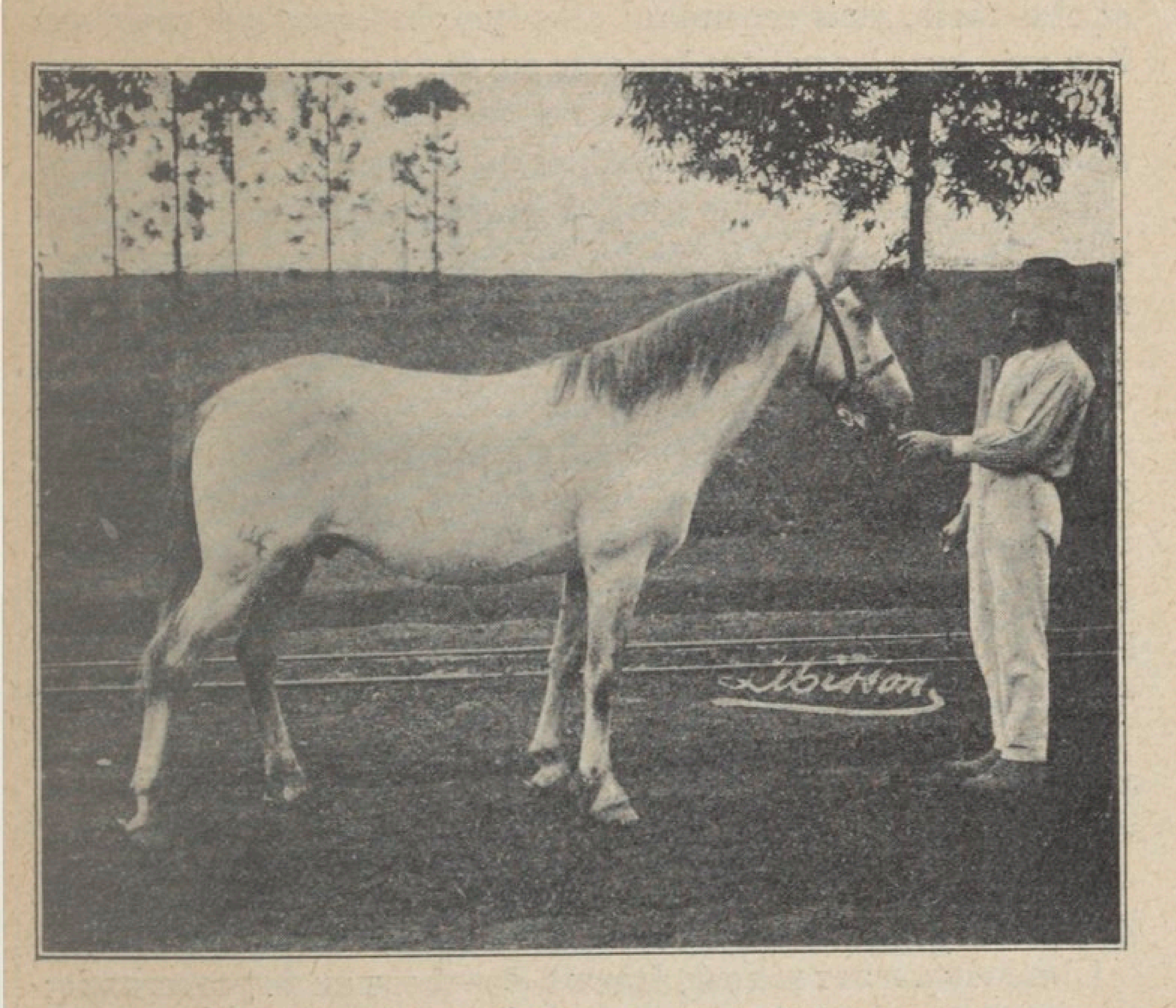


Fig. 102. — Étalon de race indigène.

Races importées. — Il s'agissait de connaître d'abord les juments qui existent dans le pays, de voir le but à atteindre, et de trouver les races qui permettraient, par croisement, d'arriver le plus sûrement et le plus rapidement au résultat voulu.

La race indigène, dans ses produits les plus purs et les meilleurs, montre encore parfaitement son origine arabe. On pouvait chercher à créer des chevaux de selle, de remonte ou de trait. Ce dernier point doit être écarté, une longue expérience

a montré à ce point de vue la supériorité incontestable du mulet. Les races de gros trait ont donc, avec raison, été écartées ; les éleveurs qui en possèdent, peu nombreux, ne les emploient que pour la production de juments renforcées, destinées aux baudets, ils obtiennent des mulets plus grands et plus forts, mais cependant plus lymphatiques que ceux que l'on crée avec les petites juments pures du pays.

Pour la production du cheval de selle par le croisement, l'*arabe pur* a toutes les sympathies des éleveurs.

Les poulains obtenus sont, à proprement parler, des produits de sélection, puisque les juments nationales sont elles-mêmes des arabes pures ou presque pures.

Si, au contraire, on veut obtenir des chevaux plus forts, destinés à la cavalerie légère, il suffira d'employer l'*anglo-arabe de Tarbes* de 1 m. 54 au maximum, pour obtenir, avec les juments de taille et de qualités moyennes, des produits répondant parfaitement aux exigences de la remonte. Les juments plus pures et dont l'élevage aura été fait avec soin, surtout au point de vue de l'alimentation, pourront, avec le *pur-sang anglais*, nous donner d'excellents poulains anglo-arabes.

C'est cette orientation que suit la Direction de l'Industrie animale, qui possède actuellement, dans ses différents établissements :

6 étalons de pur-sang arabe ; 11 étalons anglo-arabes ; 2 étalons andalous ; 1 étalon norfolk-breton.

L'andalou, assez estimé, fournit des chevaux de promenade ; le norfolk-breton des chevaux d'artillerie.

Depuis la fondation du poste zootechnique central, beaucoup de juments appartenant aux éleveurs de l'Etat y ont été envoyées pour les étalons importés. Aux expositions, de très bons poulains ont déjà été exposés, les lauréats, produits de croisement avec l'arabe et celui de produits anglo-arabes, étaient fils d'étalons de l'Etat.

Élevage du mulet. — Quoiqu'il n'ait pas, dans l'Etat de Sao-Paulo, la même importance que dans ceux du sud du Brésil, spécialement celui de Rio-Grande do Sul, cet élevage forme cependant une branche importante de l'économie animale.

Il existe, pour la production de ces hybrides, des ânes du pays dont l'origine n'est pas réellement connue, mais les éleveurs leur préfèrent les baudets importés d'Europe et choisis parmi les plus grands, afin d'obtenir des mulets de grande taille.

A différentes reprises on a importé des baudets d'Italie

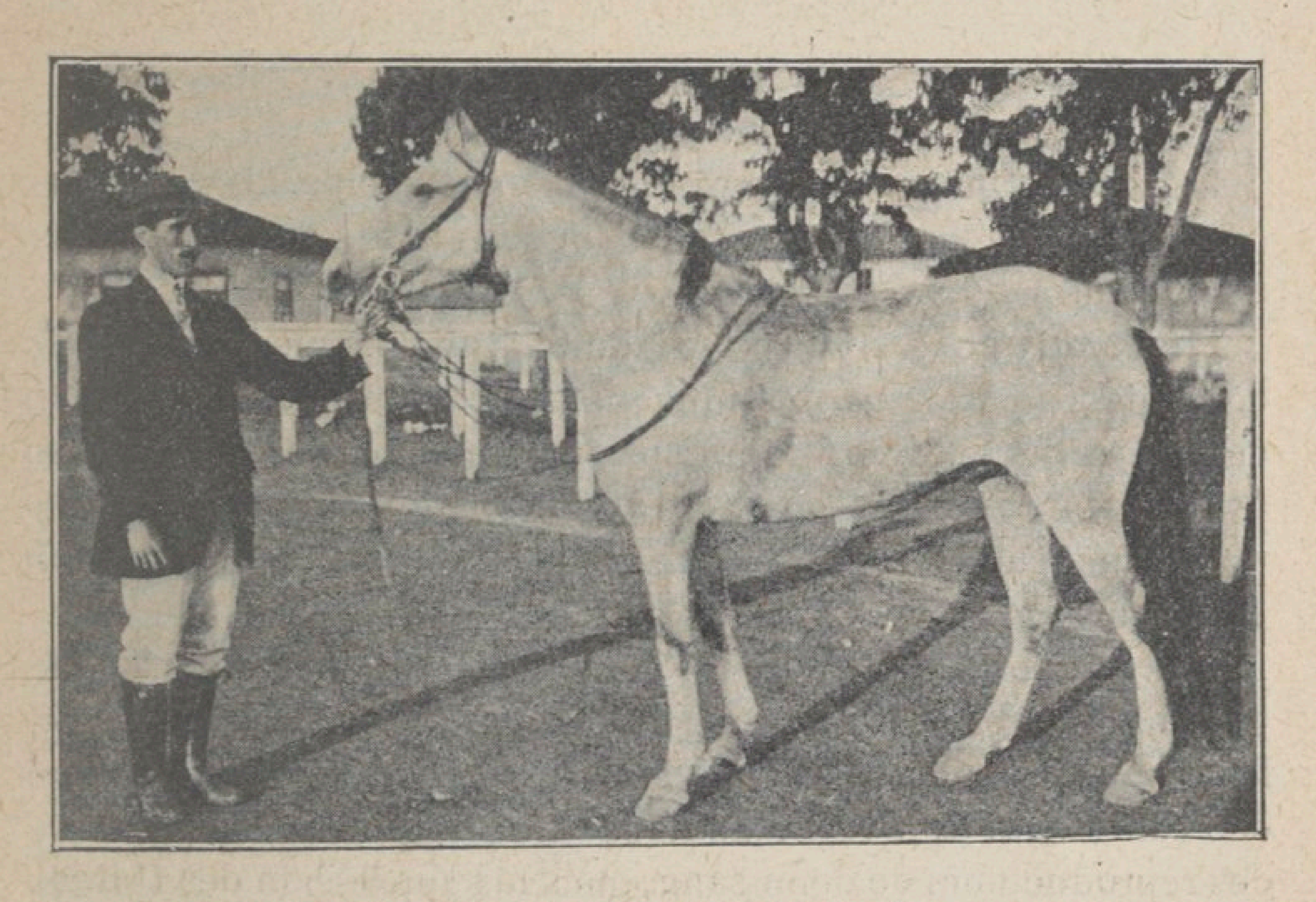


Fig. 103. — Jument de race indigène.

surtout de la Calabre et des Abruzzes, d'Espagne et du Poitou. Ces deux derniers types sont moins estimés, surtout les poitevins, parce que l'on a constaté que les mulets auxquels ils donnent naissance, tout en présentant la taille et le volume désirés, sont parfois plus lymphatiques que ceux qui proviennent des baudets italiens.

Ces derniers sont actuellement préférés, les mulets qui en descendent sont vifs et résistants et peuvent servir à la fois pour la selle et pour le travail attelé.

II. — ANGLO-NORMANDS

Les anglo-normands représentent en principe les chevaux nés du croisement du pur-sang anglais et de l'ancienne race normande.

Historique. — La Normandie était peuplée autrefois d'équidés de race germanique ; mais la mauvaise direction donnée à cet élevage, l'absence de dressage rationnel nous avaient placés dans un état d'infériorité évident relativement aux chevaux élevés en Angleterre, en Allemagne, en Danemark, etc.

Les premières tentatives d'amélioration du cheval normand par l'alliance avec le pur-sang datent du XVIII[e] siècle. Bourgelat avait déjà indiqué l'avantage de ces croisements ; le prince de Lambesc, sous le règne de Louis XVI, importa d'Angleterre des reproducteurs de demi-sang, mais la suppression des Haras en 1790 et la rupture de nos relations avec l'Angleterre, sous l'Empire, vinrent contrarier ces premières tentatives. A défaut de pur-sang anglais, on utilisa des étalons anglo-mecklembourgeois achetés en Allemagne. Sous Napoléon I[er], un certain nombre d'étalons orientaux furent importés par les soins du général Sébastiani.

C'est seulement sous la Restauration que l'amélioration de la race normande par le cheval de course anglais fut régulièrement poursuivie, et l'Administration des Haras s'efforça, dès 1833, d'introduire en France les types les plus parfaits des races anglaises de pur-sang et de demi-sang. Sous le second Empire, les trotteurs Norfolk contribuèrent également à la création du trotteur normand.

Courses. — Il s'agissait également d'élever suivant les

méthodes rationnelles les produits obtenus et de développer judicieusement leurs qualités.

L'établissement des courses au trot parut, aux esprits avisés, le meilleur moyen de parvenir à ce résultat. On cherchait, à l'origine de l'institution des courses au trot, non pas à développer la vitesse chez le cheval de service, mais uniquement à le dresser en vue de la présentation aux Haras, aux Remontes, aux marchands.

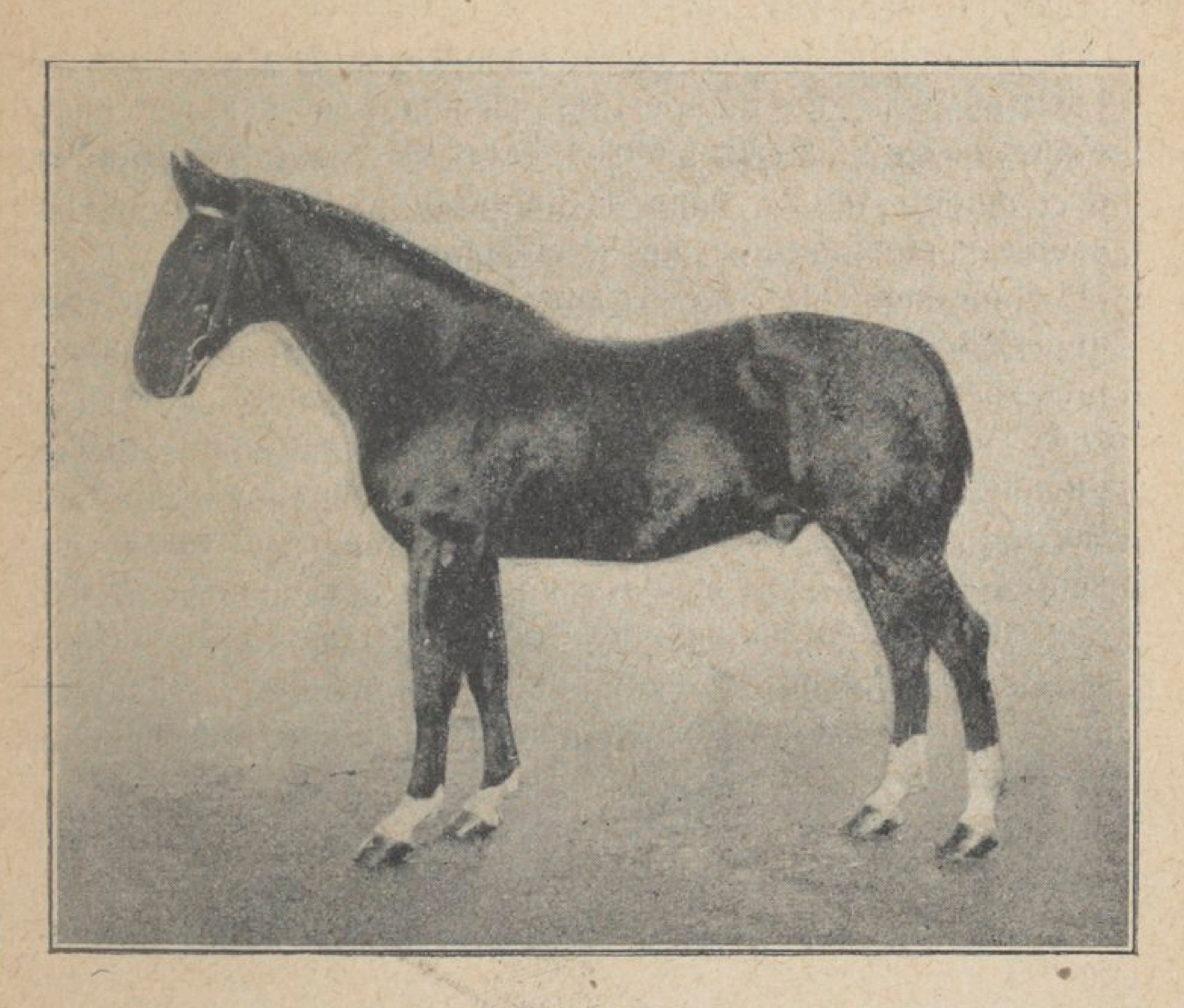


Fig. 104. — *Norodom*, par *Iambe* et *Miss Sloss* (*Elu*), continuateur de *Cherbourg*, dont il a perpétué la race par toute une lignée célèbre d'étalons.

C'est en 1833 que les premières tentatives furent faites pour établir des courses au trot. Malgré l'opposition ou l'indifférence générale, les premières épreuves avaient lieu en 1836, à Cherbourg, dans un simple but de commerce et de plaisir ; l'influence de ces essais se fit cependant sentir. L'hippodrome

de Caen était inauguré en 1837, et trois séries d'épreuves : course de chevaux attelés, course de chevaux montés au trot, course de vitesse pour les pur-sang, illustrèrent ces premières réunions. L'exemple était donné, et des courses furent successivement établies à Saint-Lô (1838), Alençon (1839), Avranches (1840), Rouen (1843) (1).

L'Administration des Haras encouragea ces tentatives par l'attribution de prix importants et décida, en 1848, qu'aucun étalon ne serait acheté par les Haras s'il n'avait été éprouvé en concours public. L'année suivante, il fut établi que les courses d'essai auraient lieu exclusivement au trot.

Le pur-sang était très estimé à cette époque, et une vive opposition se manifestait parmi les éleveurs qui s'adonnaient plus spécialement à son éducation. Il en résulta, de 1852 à 1862, une période de conflit et de luttes qui vint retarder l'amélioration de la population anglo-normande. La nomination du général Fleury au poste de directeur des Haras vint heureusement favoriser le développement des courses au trot. C'est de cette époque que date la création des Ecoles de dressage, qui, au début, relevaient directement de l'Etat, furent ensuite subventionnées (jusqu'à 1822) et sont actuellement purement privées.

La race normande actuelle est, en résumé, la résultante de l'action de plusieurs groupes réputés de reproducteurs :

1° les pur-sang arabes (*Bacha* et *Gallipoli* (vers 1800), *Massoud*) ;

2° les pur-sang anglais, dont les principaux représentants furent *Eastham*, pur-sang anglais ; *Napoléon*, pur-sang anglais, et son fils *Eylau*, pur-sang anglo-arabe ; *Royal-Oack*, pur-sang anglais, *Tipple-Cider*, pur-sang anglais ; *Sylvio*, pur-sang anglais ; *The Heir of Linne*, pur-sang anglais.

3° les demi-sang anglais, notamment *Y Rattler*, l'ancêtre de *Conquérant*, de *Fuschia* (2), de *Normand* et de *Cherbourg* ;

(1) GUÉNAUX, *L'élevage en Normandie.*

(2) *Fuschia* n'a pas donné moins de 389 produits ayant trotté en course. A l'heure actuelle, on trouverait difficilement un trotteur français de quelque qualité ne possédant pas dans ses veines un courant de sang de *Fuschia*, soit du côté paternel, soit du côté maternel. Signalons

4° les demi-sang anglais trotteurs du type Norfolk, avec *The Black Norfolk Phœnomenon*, d'où dérive *Niger* ;

5° les demi-sang anglo-normands se reproduisant eux-mêmes par métissage en utilisant les étalons célèbres *Fuschia*, *Phaéton* (fig. 117), *Conquérant*, *Cherbourg*, *Normand*, *Lavater*, *Tigris*, *Niger*, etc...

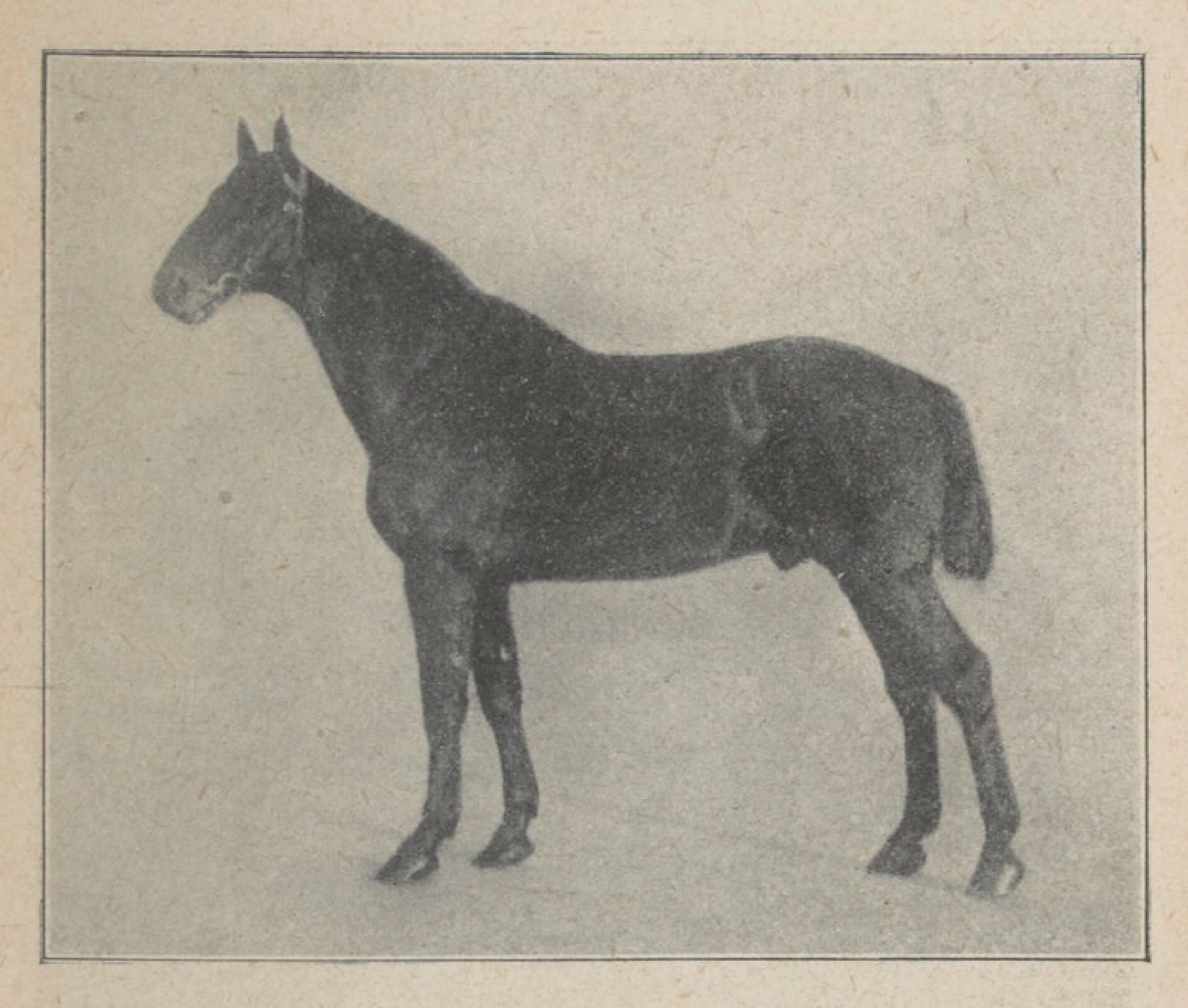


Fig. 105. — *Bégonia* (1901), par *Fuschia* et *Rebecca*, type d'étalon trotteur.

à côté les sangs précieux de *Normand*, de *Phaéton*, de *Niger*, de *Lavater*.

En ligne mâle, 3.567 trotteurs descendent directement de Fuschia ; or, 10.000 trotteurs seulement figuraient en 1913 au Stud-Book ! Ces 3.567 produits ont été obtenus par *Fuschia* et 194 de ses fils et petits-fils fonctionnant comme étalons.

Voici la liste des dix étalons de la race ayant donné le plus grand nombre de trotteurs réputés :

Fuschia, 389 trotteurs. — *Narquois*, 246. — *Mars*, 128. — *Hetman*, 126. — *Réséda*, 121. — *Presbourg*, 117. — *Portici*, 115. — *Senlis*, 105. — *Trinqueur*, 83. — *Pompéi*, 74.

Fuschia est mort de vieillesse le 29 août 1908 au haras du Pin.

Les demi-sang anglo-normand. — Les chevaux résultant de ces alliances sont appelés indifféremment *anglo-normands* ou *demi-sang normands*. On comprend généralement sous cette dénomination les divers degrés de sang qui procèdent du mélange du pur-sang et des races indigènes ; on donne aussi ce nom aux chevaux qui résultent de l'union de

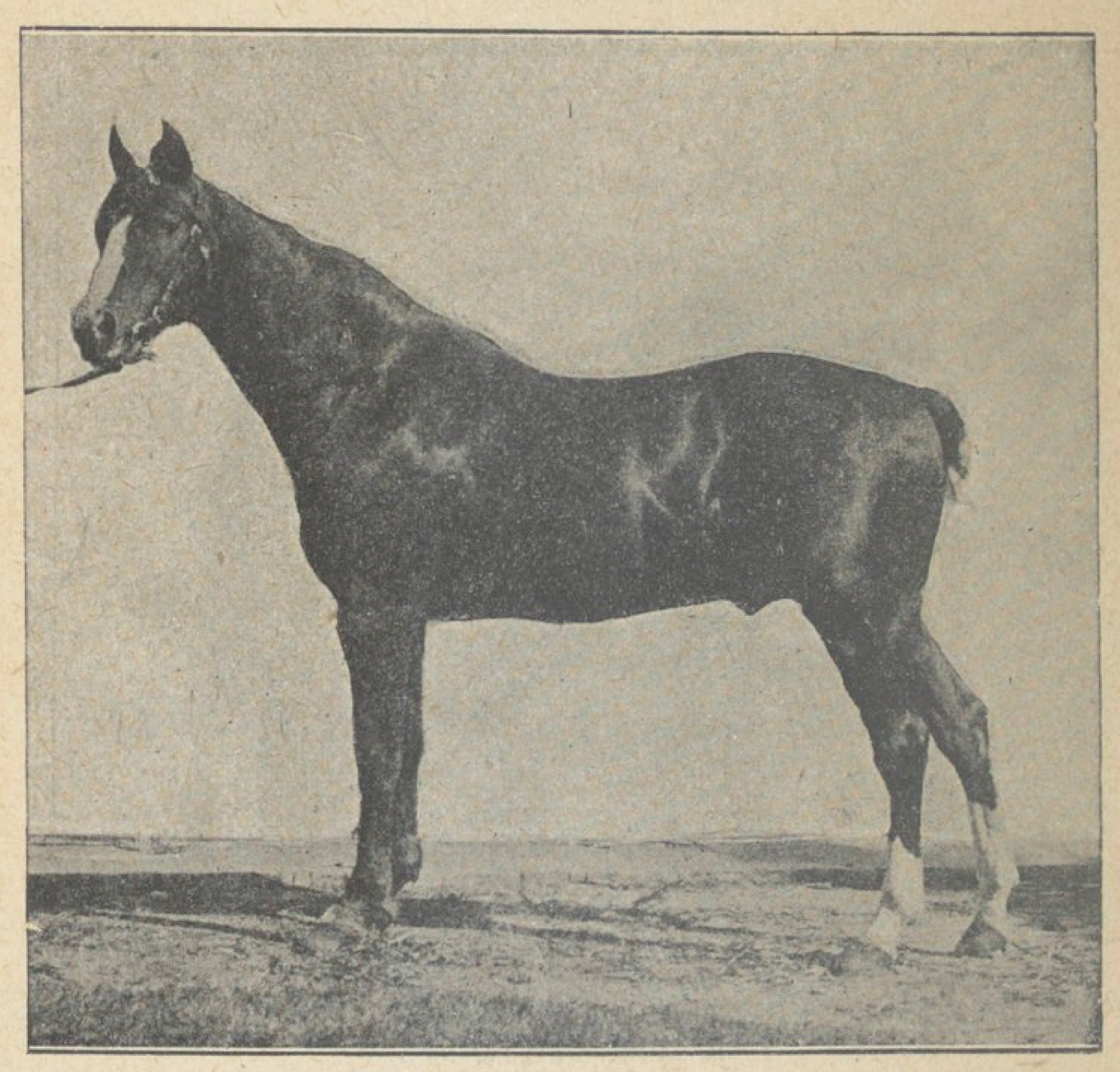


Fig. 106. — *Phaéton*, célèbre étalon anglo-normand.

deux chevaux de demi-sang. La population chevaline de la Normandie comprend donc des équidés issus du croisement du pur-sang, du trois-quarts sang et du demi-sang.

Cet élevage nécessite une habileté et une adresse particulières ; il faut éviter le défaut d'harmonie du sujet obtenu, par suite des phénomènes de réversion. On voit parfois réunis sur un même cheval le train antérieur de l'ancien normand avec le train postérieur de l'anglais, ou réciproquement ; sou-

vent les demi-sang présentent un beau dessus avec des membres hauts et grêles, à articulations minces ; ils sont parfois enlevés, hauts montés. Le profil est tantôt à chanfrein busqué, tantôt au front droit.

On a reproché à la population chevaline anglo-normande de manquer d'homogénéité ; il faut reconnaître que, si les demi-sang ne présentent pas toujours de caractères parfaitement uniformes, ils se rapprochent d'un type parfaitement défini rappelant les caractères de la race asiatique (fig. 118). Sous l'influence d'une sélection intelligemment poursuivie, le profil busqué était graduellement éliminé ; la tête perdait de son volume, le corps acquérait plus d'élégance, les membres plus de solidité.

Le garrot bien sorti, la croupe bien dirigée donnent à ces chevaux un caractère de distinction et de robustesse remarquables ; les allures sont à la fois vives et brillantes.

De tous les points de l'Europe, d'Amérique, du Japon, on vient rechercher nos anglo-normands également destinés pour les brillants attelages de luxe et la remonte de notre cavalerie ; c'est un cheval à deux fins, apte à servir pour le commerce et pour l'armée.

PRODUCTION ET ÉLEVAGE

La production chevaline est principalement développée sur trois des cinq départements qui constituaient l'ancienne province de Normandie : l'Orne, la Manche, le Calvados. On peut distinguer plusieurs centres d'élevage, où les conditions locales particulières ont contribué à former des sous-races distinctes de demi-sang : la région du Merlerault, réunion de vallées herbagères de l'Orne ; la région des herbages plantureux du Calvados et de la Manche et la vaste plaine de Caen.

ORNE

1° **Région du Merlerault.** — Le Merlerault comprend une série de coteaux élevés, aux pentes onduleuses couvertes de plantureux herbages et protégées, par la disposition natu-

relle du terrain, des vents du Midi et du Nord. Le sol, très fertile, toujours frais, est de nature argilo-calcaire ; les eaux sont claires, limpides, riches en chaux, en fer, et assurent aux produits de cette région une netteté de membres, une vigueur et une longévité caractéristiques.

Loin de prédisposer les équidés à la mollesse du tempérament, l'abondance et la fertilité des herbages communiquent aux chevaux du Merlerault, par suite de la finesse et de la nature des plantes qui les composent, une animation et une vigueur exceptionnelles. Le cornage, la fluxion périodique, les engorgements des jambes y sont complètement inconnus.

Les chevaux élevés dans ces conditions sont de taille moyenne, mais présentent une distinction de formes, une robustesse et une endurance qui en font de merveilleux chevaux de selle, de chasse et de phaéton.

A côté du Merlerault (1), on peut citer Nonant avec le haras de Saint-Vincent, fondé par le comte de Narbonne, et l'élevage célèbre de M. Cavey ; Saint-Germain de Clairfeuille : le Mesnil-Froger ; les Authieux, où M. Buisson créa avant 1870 une jumenterie célèbre ; Montrond, l' « Arabie du Merlerault » et son élevage réputé ; Medavy, renommé par l'établissement hippique de M. Neveu, d'où est sorti, parmi des produits de choix, l'étalon séduisant qui créa en Autriche, sous le nom de *Nonius*, une des familles demi-sang célèbres. Séez et son école de dressage ; Saint-Léonard-des-Parcs avec le haras des Rouges-Terres, illustré par l'élevage de M. Jacques Olry.

Enfin, au centre du Merlerault, s'élève le Haras national du Pin, construit en 1716 d'après les plans de Mansard. Achevé en 1728 et définitivement installé en 1730, il a joué un rôle considérable dans la création du demi-sang.

Le cheval anglo-normand produit dans le Merlerault est de taille moyenne et de conformation à la fois fine et robuste :

(1) Le bourg du Merlerault possédait déjà un haras au moyen âge, appartenant à la famille de Montgomery. Les ducs d'Alençon y pratiquaient également l'élevage ; la race de chevaux du Merlerault était déjà réputée. Pendant la guerre de Cent ans, les Anglais achetaient ces équidés pour remonter leur cavalerie. Sully créa dans cette région un haras royal, qui subsista jusqu'à l'établissement du haras du Pin.

c'est dans cette région que s'élèvent principalement les trotteurs entraînés en vue des courses, et les noms des principaux vainqueurs : *Capucine*, *Palestro*, *Surprise*, *Vermouth*, *Magenta*, *Eclipse*, *Bayadère*, ont porté au loin la réputation de cette région ; *Narquois*, dans une course de 3 kilomètres, a parcouru le kilomètre en 1′29″.

2° **La plaine d'Alençon.** — La plaine d'Alençon s'étend de chaque côté de la Sarthe, depuis la ville d'Alençon jusqu'à la forêt du Mesnil-Broust.

Le cachet de distinction des chevaux produits dans ces régions tient, d'après la tradition, à l'influence exercée par deux étalons anglo-arabes, *Parfait* et *l'Aleyrion*, offerts par le prince de Lambesc à Marie-Antoinette et qui furent achetés à la vente des Ecuries royales par des éleveurs de la plaine d'Alençon. Les haras de Sémallée, à M. Lalhouët, et de Larré, à M. Thibault, sont célèbres par la distinction des produits élevés et les nombreuses distinctions obtenues dans les concours français et étrangers.

Le pays du Mesle, qui s'étend autour du bourg de Mesle-sur-Sarthe, est également réputé par les élevages de MM. de Villereau-Forcinal, Le Loup, Lindet, Fleury et Rathier, et les haras de Saint-Léger, Mesnil-Broust, Marchemaison, Echuffley, Essey, Bursard, Boitron, Aulnay, Laben, Saint-Aubin, etc.....

CALVADOS, MANCHE

Cette région d'élevage comprend les herbages de la Manche, du Calvados et de la plaine de Caen.

Tandis que, dans le Merlerault et la plaine d'Alençon, on fait naître les chevaux pour les y élever et les entraîner, la production chevaline est ici divisée en deux stades distincts : les anglo-normands naissent dans la Manche et le Calvados pour être élevés et entraînés dans la plaine de Caen.

1° **Cotentin.** — Le Cotentin était autrefois célèbre par ses chevaux, et l'on y distinguait, nous l'avons vu, les *bidets d'allure*, les *poneys* de la Hague, les *passeurs*, dont la haute taille permettait le passage des gués, et les *carrossiers noirs*. Ces variétés ont totalement disparu pour faire place à l'anglo-

normand, produit surtout dans les arrondissements de Valognes, Coutances, Cherbourg. Dans l'Avranchin, riche en terres cultivées et en prairies, on se livre plus particulièrement à l'élevage. Ces demi-sang présentent des formes plus arrondies, plus massives et moins élégantes que celles du cheva du Merlerault. Le haras de Saint-Lô a d'ailleurs contribué puissamment à l'amélioration générale (1).

2° **Calvados.** — Dans le Calvados, la région du Bessin et du pays d'Auge se livre à la production de l'anglo-normand. Le Bessin, contrée de gras pâturages et de terres cultivées, convient parfaitement à cet élevage, les poulinières pouvant accomplir les travaux aratoires et gagner ainsi une vigueur et une énergie particulières.

Le pays d'Auge, plutôt spécialisé en réalité dans l'élevage des bovidés, possède quelques écuries célèbres de trotteurs provenant d'étalons anglais ou anglo-normands du Merlerault. Dans les plantureux herbages du haut pays, on rencontre les belles juments carrossières dites *de la vallée d'Auge*. Les principaux centres d'élevage sont répartis dans les vallées de la Beuveronnelle, de la Dorette, de Corbon, et l'on peut citer les noms des centres de production : Corbon, Victot (haras de M. Aumont), Gueprey, Saint-Julien-sur-Calonne (haras de M. Leguyon), etc.

3° **La plaine de Caen.** — Les poulains de la Manche et du Calvados, ordinairement sevrés à sept mois, passent dans la plaine de Caen où se poursuivra leur élevage et où s'accompliront leur dressage et leur entraînement.

L'importance de cette production est si considérable que tout, dans cette contrée, est aménagé en vue de l'élevage. Le système de culture de la plaine de Caen a pour base l'établissement des prairies artificielles et la production des céréales : avoine et blé. Les poulains arrivent ordinairement dans la plaine de Caen vers le mois de novembre et sont soumis au régime de pâturage avec distribution de rations d'avoine. Les prairies naturelles étant peu étendues, les grands éleveurs

(1) Voy. P. de Choin, Le haras de Saint-Lô, 1 vol. in-8 (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

de trotteurs sont obligés parfois d'envoyer les poulains qu'ils viennent de recevoir dans les herbages du pays d'Auge.

Pendant l'hiver, les poulains reçoivent une ration composée d'avoine (3 kilogrammes), de foin (7 kilogrammes), paille de blé et *eau blanche* (eau et son).

Dès le printemps, on les place au « piquet » dans les cultures

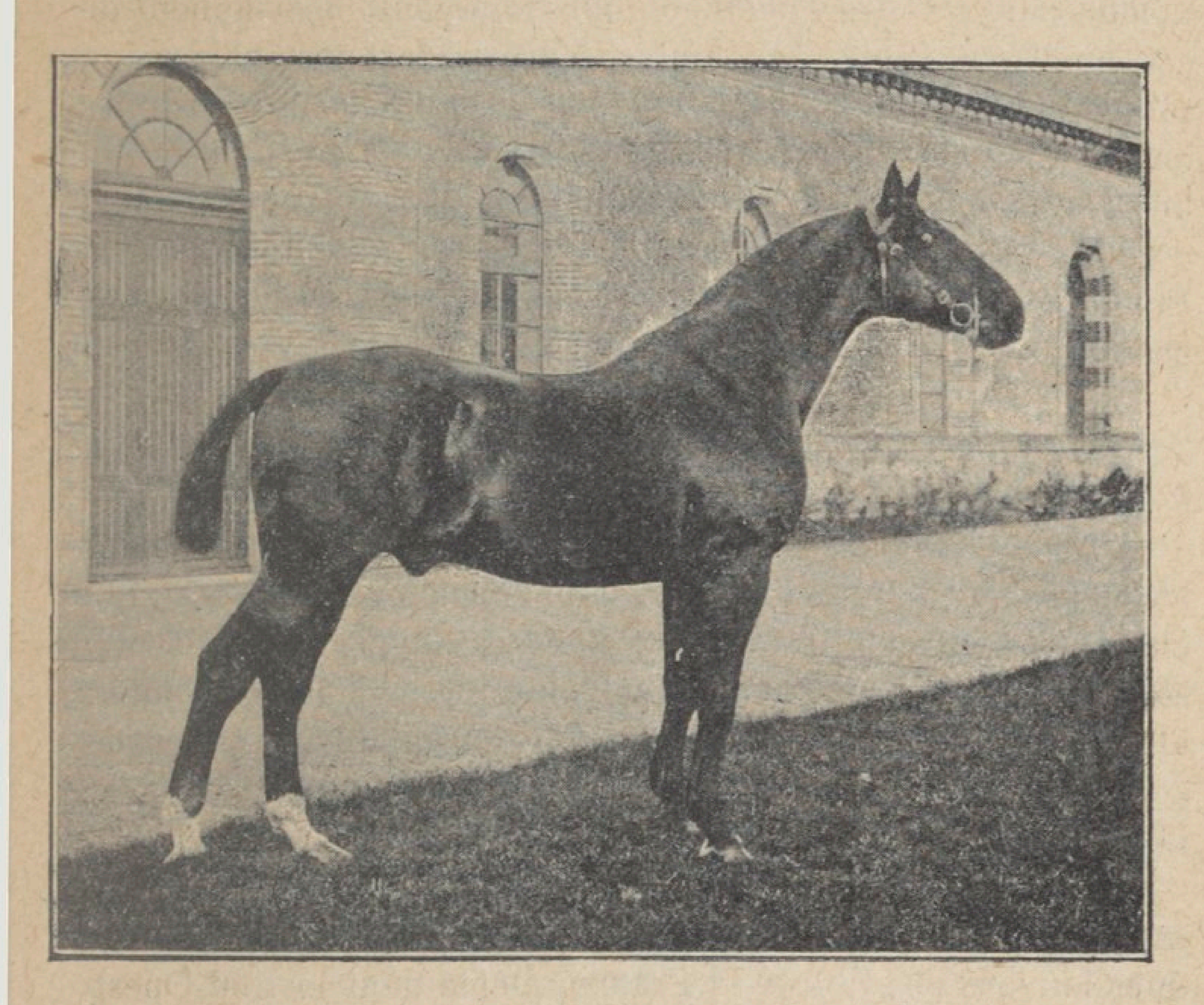


Fig. 107. — *Agnac*, par *Norodom* et *Souris*, bon type de demi-sang normand.

fourragères, seigle vert, puis trèfle incarnat, sainfoin et regains. En novembre, les poulains, âgés alors de dix-huit mois (*antenais*), rentrent à la ferme et sont progressivement habitués aux harnais. Au printemps suivant, le dressage commence : ceux qui sont destinés à l'entraînement au trot sont isolés et nourris avec des aliments de choix ; leur dressage à la selle, à la traction, se poursuit ensuite. Les autres poulains sont utilisés aux travaux aratoires ; grâce à la nature du sol de la plaine de Caen,

la culture de ces terres est facile, et le travail peut être judicieusement réglé.

L'élevage du cheval se poursuit ainsi : au piquet dans les prairies artificielles au printemps ; à la ferme et aux rations d'avoine pendant l'hiver jusqu'à l'âge de trois ans, où il est préparé à la vente comme étalon, soit par le cultivateur lui-même, soit par des *étalonniers* qui se chargent spécialement de cette présentation. Les sujets d'élite ne retournent pas au piquet : mis en stalles et montés tous les jours, ils sont entraînés en vue de subir les épreuves imposées par l'Administration des Haras, présentés comme étalons dans les premiers jours d'octobre pour être achetés par les Haras ou vendus aux particuliers, aux départements. Les chevaux de second ordre sont castrés et livrés au commerce ou à la Remonte.

SITUATION GÉNÉRALE DE L'ÉLEVAGE

Grâce à la valeur de la race, aux conditions favorables dans lesquelles se poursuit leur développement et aux soins judicieux dont on entoure leur élevage, les anglo-normands présentent actuellement une conformation des plus élégantes, alliée à une vigueur et une énergie remarquables. Les formes sont arrondies, l'encolure bien fournie, la croupe bien dirigée ; la physionomie est intelligente et douce.

On trouve le demi-sang normand non seulement en Normandie, mais en Vendée, en Charentes, en Anjou, en Charolais, dans le Nord et l'Est de la France, même dans le Sud-Ouest.

En résumé, la *Manche* (Cotentin, Avranches, Bocage) possède 20.000 poulinières, presque toutes de demi-sang, aptes à produire le bon cheval de remonte.

Dans l'*Orne*, l'élevage de demi-sang se pratique principalement dans la région du Merlerault (2.630 poulinières). On y réussit surtout du trotteur de haute origine et de grande qualité.

Le *Calvados* (haut et bas pays d'Auge, plaine de Caen, Bessin) est surtout un pays éleveur, principalement dans la plantureuse plaine de Caen. Sur une population chevaline de 60.000 à 65.000 têtes, on n'y compte que 5.000 poulinières,

dont 500 environ sont consacrées au trait. C'est dans le Calvados que les poulains de la Manche viennent acquérir du volume.

Il faut ajouter à ces départements la *Seine-Inférieure*, très riche en chevaux (70.000 à 75.000 têtes), où un millier de ses 6.000 poulinières sont affectées à la production du demi-sang, généralement moins réussi que dans les départements précités (Comte de Comminges).

La population chevaline totale, demi-sang et trait, des départements normands était, en 1914, la suivante :

Calvados..........	66.210	têtes, dont	23.060	au-dessous de 3 ans.
Eure.............	47.830	—	12.372	—
Orne..............	61.110	—	22.680	—
Manche...........	94.500	—	29.500	—
Seine-Inférieure....	73.030	—	20.540	—

De tout temps, l'élevage normand fut célèbre. Au Pin subsistent les vestiges d'un hippodrome gaulois. Les ducs de Normandie, les abbayes améliorèrent la race qui possédait déjà une une certaine ampleur et des aptitudes cavalières. Les croisades multiplièrent les mélanges avec l'oriental ou l'africain. Puis l'andalou, comme partout, joua son rôle, avec éclat, surtout pendant la Renaissance. Colbert, en 1603, importa en Normandie des barbes.

Les routes s'améliorant, les carrosses se multiplièrent; pour tirer ces lourds véhicules, l'étalon danois s'imposa et finit, à la fin du XVIII[e] siècle, à remplacer complètement le cheval léger qui assurait le service de la selle. Cependant, dès le commencement du XVII[e] siècle déjà, on comptait quelques anglais.

En 1791, sur 68 étalons, le Pin possédait 35 étalons anglais, importés par le prince de Lambesc. Sous Napoléon I[er], on introduisit en Normandie des orientaux et de bons pur-sang anglais, parmi lesquels *Young Rattler* et *Eastham*.

Jusqu'en 1840, les Haras continuèrent le croisement anglais. On constata alors, par excès de sang, l'amincissement, l'élongation du modèle. Les Haras eurent alors l'excellente idée de se servir, comme améliorateur, du demi-sang anglais issu du trotteur Norfolk et du pur-sang, animal substantiel, vite au trot, et à hautes actions. La famille trotteuse normande était

créée. Elle se reproduit aujourd'hui sur elle-même, avec quelques rares retours au pur-sang par les mères (1).

Classification. — Il faut distinguer dans cette famille le type *carrossier* et le *trotteur*.

1.242 demi-sang normands font la monte aux Haras nationaux. Ils représentent 35,95 p. 100 de l'effectif total tandis que

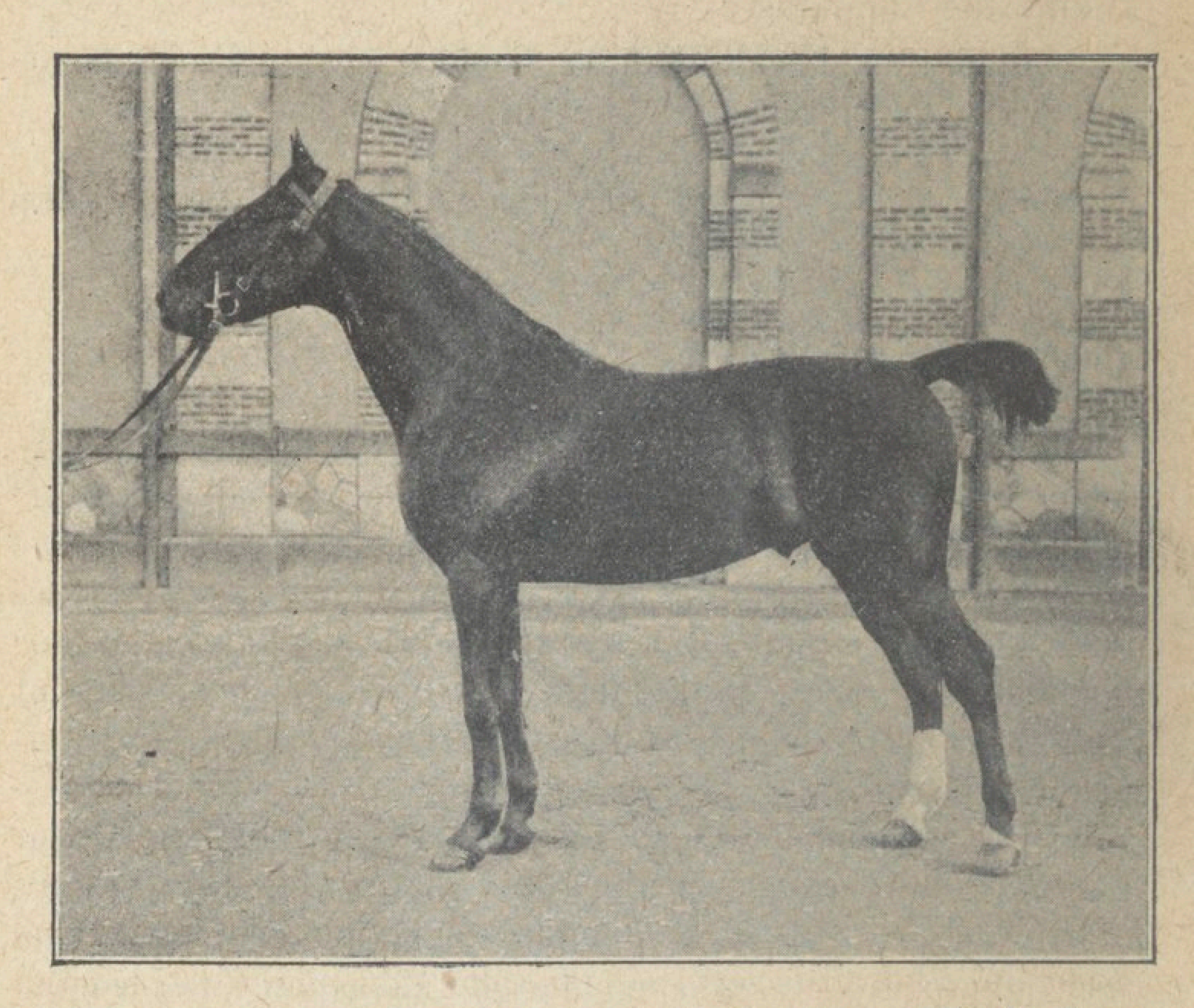


Fig. 108. — *I love you* 1908), par *Très fier* et une fille de *Smart*.

les trotteurs (342 têtes) ne comptent que pour 9,89 p. 100.

Les dépôts qui desservent la Normandie (le Pin et Saint-Lô), entretiennent 733 étalons dont 57 de pur-sang anglais ; 392 de demi-sang non qualifiés trotteurs ; 167 trotteurs, 12 norfolk anglais, 91 percherons, 14 boulonnais (ces trois derniers types d'étalons au Pin seulement).

Le nombre des naissances de demi-sang à l'époque de la guerre était, en Normandie, de 15.170 (sans compter 3.340 trot-

(1) Comte de Comminges, *Les races françaises et anglaises.*

teurs et 1.130 culturaux), en diminution sensible sur les années précédentes.

Les Remontes assuraient à l'élevage de demi-sang anglo-normand un débouché de 3.500 à 5.000 têtes.

Trotteurs. — Le trotteur, aux vitesses remarquables, constitue l'élite de la famille anglo-normande.

Le trotteur est un beau cheval, brillant, régulier, très vite,

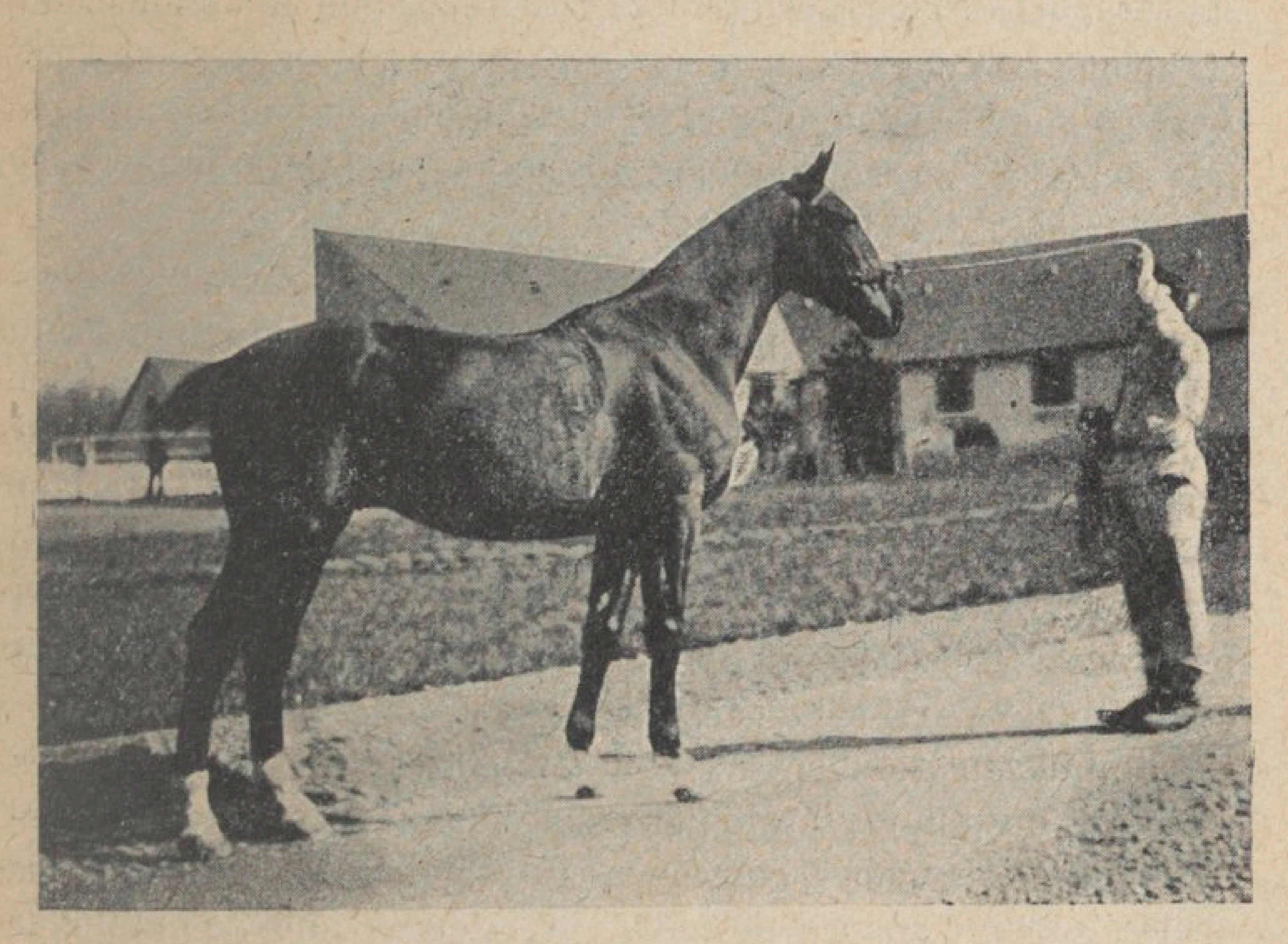


Fig. 109. — Demi-sang normand de la plaine de Caen.

avec un modèle, des allures, donnant l'impression de force et de noblesse qui le placent à la tête des demi-sang du monde entier.

Les courses au trot, la plupart montées, assurent la force et le développement squelettique et musculaire des étalons. Il est curieux de noter que la sélection par les courses ne laissa subsister que trois familles trotteuses : la première descend de *Matchem*, pur-sang, illustrée par *Conquérant* et *Fuschia*, le plus célèbre étalon trotteur moderne ; la seconde descend d'*Eclipse*, pur-sang, qui, par *the Heir of Linne*, pur-sang, eut *Phaéton*, gloire de l'élevage normand ; la troisième famille groupe la descendance de *Phœnoménon* avec *Tigris* et *Niger*.

Les courses au trot sont prospères. Leur budget, géré par la *Société du demi-sang*, s'élève à 2.592,500 francs pour toute la France, dont 535.700 francs réservés à la Normandie. Il se court annuellement plus de 2.000 épreuves.

Les moyennes des vitesses françaises sont très remarquables. En 1911, 138 trotteurs de trois ans ont couru le kilomètre en moins de 1′40″, en moyenne 1′36″. Un seul cheval français, par contre, détient le record de 1′21″. Le record de la distance a été établi en 1888 par *Capucine* : 6.000 mètres à la vitesse de 1′38″. Actuellement beaucoup de trotteurs parcourent leurs 4.000 mètres en 6′12″. Le record sur cette distance a été établi en 1910, en 5′57″, soit 1′29″ le kilomètre.

On peut fixer à 6.420 environ, le nombre des naissances d'issus directs du trotteur, dont 3.340 en Normandie. Pour mériter la qualification de trotteur, le poulain doit, non seulement avoir au moins un ascendant trotteur, mais encore fournir certaines vitesses minima en épreuve publique (1′40″ le kilomètre, à trois ans).

L'Administration des Haras entretenait avant la guerre en ses écuries 342 étalons de demi-sang qualifiés trotteurs contre 1.242 demi-sang carrossiers non qualifiés trotteurs.

L'impulsion donnée aux courses au trot à l'exclusion des épreuves au galop n'était pas sans danger. Les Haras ne tardèrent pas à acquérir, comme reproducteurs de demi-sang, les seuls étalons à record de trot. On risquait ainsi d'employer uniquement dans les régions d'élevage du cheval de remonte un cheval insuffisamment prédisposé au galop, allure précieuse et indispensable en campagne (1).

(1) Ces réflexions touchent à la question si débattue et si controversée du *demi-sang galopeur*. Des groupements ont intelligemment aidé à solutionner cette question, la *Société du cheval* de guerre, notamment, qui organise tous les ans à Saumur un concours très remarquable. Sur les 22 chevaux, non du pur-sang, classés en tête dans le *Championnat du cheval d'armes annuel* depuis sa fondation, 13 étaient issus du père pur-sang, 7 du père demi-sang, aucun du trotteur en moins de 1′40″. Sur les 586 chevaux de selle classés depuis 1910 parmi les meilleurs comme modèle et allure par la *Société hippique française*, 369 sont issus du père pur-sang, 150 du père demi-sang, 57 seulement du trotteur en moins de 1′40″. D'autres auteurs assurent par contre que les

La sélection par la vitesse communique aux trotteurs de classe un modèle spécial qui les rend parfois inharmoniques et déséquilibrés pour le service de la selle. Les rares trotteurs qui galopent bien sont incommodes, inconfortables, et, *d'une façon générale*, peu sûrs à l'extérieur (2). De plus, la race trotteuse s'est peu à peu affinée et ses représentants sont dotés d'un modèle trop léger.

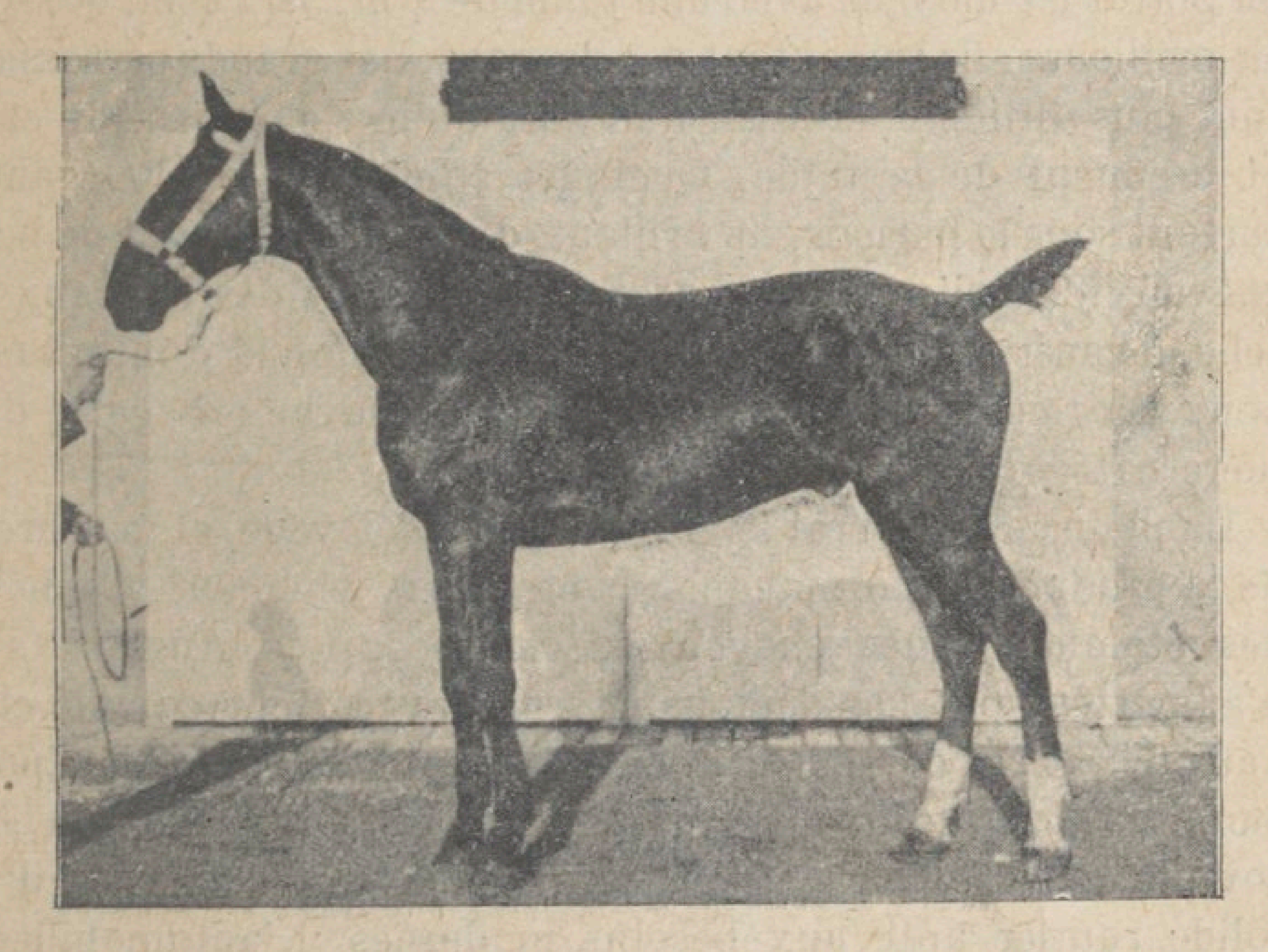


Fig. 110. — Cheval de selle anglo-normand du type hunter, par *Jolibois*, trotteur, et une fille de *Fontenay*, trotteur.

Pour ces raisons, l'armée a décidé que les achats d'étalons de demi-sang destinés à la selle auraient lieu d'après le modèle et la qualité, et non plus seulement d'après le record de la vitesse au trot. On a enfin admis, aux Haras, une catégorie nouvelle, celle des « demi-sang étalons de selle pour gros poids ».

Carrossiers. — Les étalons qui n'ont pas satisfait aux épreuves de vitesse donnant la qualification trotteuse constituent les étalons « de demi-sang carrossier ». Les uns sont près

produits de race trotteuse enlèvent les premières places dans les concours de selle (Voy. A. Gallier, *Bulletin de la Société nationale d'Agriculture*).
(2) Comte de Comminges.

du sang et se rapprochent comme modèle, qualités, aptitudes générales, du trotteur ; les autres s'en éloignent plus ou moins ; plus communs sont les « bourdons ». Enfin les Haras tentaient d'encourager un type encore plus lourd dit *cultural*, capable d'enrayer l'engouement pour le gros trait et constituant, dans la culture même, une réserve de mobilisation.

On distingue les petits et les grands carrossiers. Les petits, ou plutôt les moyens avec une taille de 1 m. 58 à 1 m. 60, sont les meilleurs ; ils remontent nos dragons. Les grands carrossiers sont plus difficiles à réussir à mesure qu'ils s'éloignent du sang et prennent de la taille. Quelques sujets ont de l'élégance, surtout sous le harnais, du brillant, du modèle. Ce sont de bons chevaux de voiture, très exceptionnellement des chevaux de selle, à cause de leur manque d'allure au galop et d'influx nerveux. Nos cuirassiers sont remontés en chevaux de cette dernière catégorie.

La plaine de Caen est le grand centre d'élevage, et le marché de la production normande. Les étrangers viennent y acheter des étalons et des chevaux de service. Les Anglais, s'ils n'admettent pas nos demi-sang issus du trotteur comme chevaux de chasse, comme *hunters*, ont adopté nos carrossiers pour leurs voitures de luxe. Le grand carrossier, dit « de gala », a complètement disparu et l'élevage évolue vers la création d'un solide routier apte aux besoins modernes. L'automobilisme exerce une concurrence redoutable à cette production, destinée à diminuer, même si elle évolue vers l'élevage du cheval de selle moderne. Les importants subsides (près de 7 millions de francs, pour 21.000 naissances) réservés à l'élevage normand soutiendront cependant la production du carrossier qui mérite par ses qualités précieuses la sollicitude du Gouvernement et la faveur du public.

La Russie, l'Autriche, la Bavière, la Saxe, le Japon, la Turquie, la Hollande nous achètent régulièrement des anglo-normands ainsi que les Etats-Unis, l'Argentine, où ces chevaux remplaceront avantageusement les *hackneys* anglais en vogue actuellement.

III. — DEMI-SANG VENDÉENS ET CHARENTAIS

Les demi-sang vendéens et charentais sont réunis sous la même rubrique par l'administration des Haras. Cependant, bien que d'origines identiques comme étalons, ces équidés devraient être classés séparément. La nature du sol, les méthodes d'élevage étant différentes dans chaque région, la même race de chevaux s'y est différenciée notablement.

Dérivés de l'anglo-normand, les Vendéens et les Charentais n'ont constitué leur famille particulière que vers 1845 à 1850.

L'ÉLEVAGE EN VENDÉE

Historique. — La Vendée hippique comprend les départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres. On pourrait y joindre le Maine-et-Loire, où l'élevage du demi-sang s'apparente plutôt au vendéen qu'au normand, car les poulains importés sont vendéens. Cependant le Maine-et-Loire dépend du dépôt d'étalons d'Angers, tandis que la Vendée, la Loire-Inférieure, les Deux-Sèvres, dépendent de celui de la Roche-sur-Yon (Comte de Comminges).

Il existait dans la région de l'Ouest, Poitou, Vendée ou Saintonge, deux types principaux de poulinières, le *type du Marais* ou de la côte vendéenne et le *type du Bocage*. On distinguait parfois encore le cheval de Saint-Gervais ou *race carrossière du Poitou*. L'ancien type du Marais se rapprochait du cheval de trait, le type du Bocage était carrossier. Le cheval de Marais, grand, fort, épais, massif, commun, lymphatique,

descendant en partie du flamand, a été transformé aujourd'hui en bon dragon et cuirassier. Le type bidet du Bocage, petit, peu distingué, mais nerveux, était déjà un cheval de selle réputé.

Le Bocage, pays accidenté relativement moins fertile que les autres régions vendéennes, possède néanmoins quelques bonnes prairies où s'élevait un cheval dérivé du type oriental. Au commencement du XIXe siècle, le général Belliard ramena d'Egypte quelques étalons et juments arabes qu'il entretint pendant plusieurs années dans son haras de Chantonnay, et qui ont laissé des traces. D'autre part, des étalons arabes ou, surtout, anglo-arabes, dépositaires du sang oriental, ont continué à être employés dans cette région, concurremment avec des reproducteurs anglais, anglo-normands et indigènes. C'est à ce courant de sang oriental, dont l'apport n'a jamais été complètement interrompu, que le cheval du Bocage doit son type caractéristique, plus léger que celui des régions avoisinantes, et qui en fait, selon son degré de sang, un carrossier ou un excellent « hack » pour tout poids.

De gras pâturages, de riches prairies recouvrant des terres fertiles formées d'alluvions, et dont les herbes sont tonifiées par l'air salin que les vents apportent de la mer toute proche, constituent les merveilleuses contrées de production et d'élevage du cheval qu'on appelle le *Marais méridional* ou Marais Sud (Luçon, Nalliers, Maillé, Saint-Michel-en-l'Herm, Angles, Avrillé) et le grand *Marais de Saint-Gervais* ou Marais de l'Ouest (Saint-Gervais, Soullans, le Perrier, Challans, Bouin) qui s'étend jusque vers Mâchecoul, dans la Loire-Inférieure. C'est là que naissent et s'élèvent les chevaux qui ont fait la réputation hippique de la Vendée.

Les meilleurs chevaux se trouvent dans le Marais-Ouest ; à Saint-Gervais, à Soullans, au Perrier et à Challans ; dans le Marais-Sud à Luçon, Nalliers, Angles, Avrillé, Nalliers et les environs de Fontenay. La population équine de la Vendée comprend 55.000 têtes.

Le cheval du Marais était de taille assez élevée avec une tête lourde, une encolure énorme, chargée de crins, un poitrail large ; sa croupe était double et oblique, les membres garnis de poils jusqu'aux sabots, les pieds larges, plats, évasés.

Le cheval du Bocage, plus petit (1 m. 45 à 1 m. 48), plus nerveux, rappelait quelque peu les chevaux du Limousin ; il était énergique, rustique et résistant.

Ces populations équines furent améliorées, nous l'avons vu, par des apports de sang anglais, anglo-normand, anglo-arabe.

L'influence du pur-sang resta d'ailleurs dans de sages limites : sur 7.000 saillies (Loire-Inférieure et Vendée), 700 reviennent

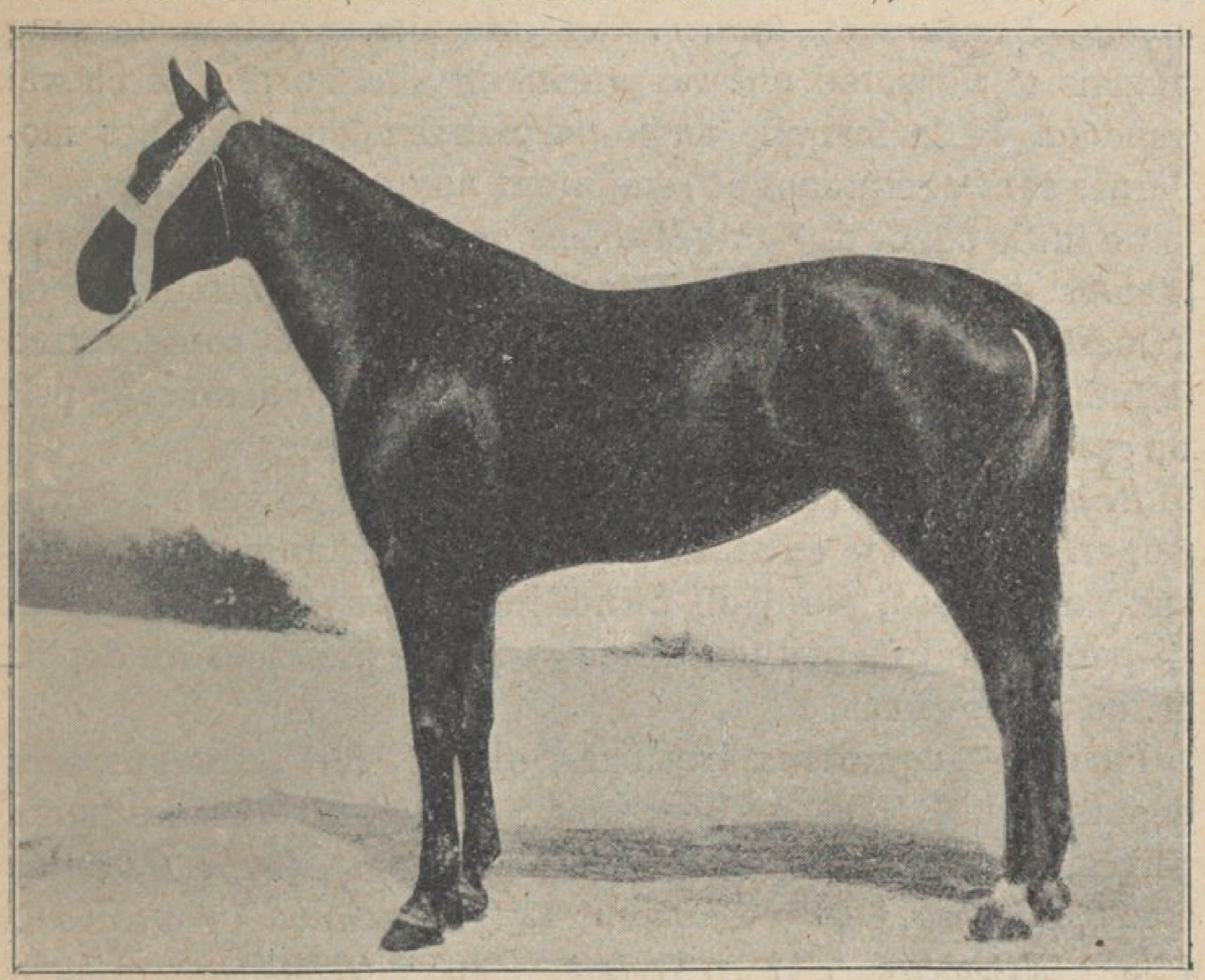


Fig. 111. — Demi-sang vendéen.

au pur-sang, contre 6.300 au demi-sang, pour une population chevaline totale de 76.000 têtes.

La Vendée a fourni, en 1910, plus de 800 chevaux pour l'armée. Les Haras s'y fournissent tous les ans d'une vingtaine d'étalons (1).

Élevage. — Métis anglo-arabe mâtiné de normand, le cheval vendéen moderne est arrivé, par suite de méthodes de reproduction judicieusement suivies, à une formule pratique. Dès 1840, commencèrent les infusions de sang anglais, par des éta-

(1) Comte de Comminges, *loc. cit.*

lons de croisement de premier ordre, dont plusieurs sont restés célèbres. En même temps, des reproducteurs anglo-normands étaient introduits, choisis parmi les familles normandes les plus réputées de l'époque. Leur vogue est grande, et certains d'entre eux, remarquables chefs de lignée, ont puissamment contribué à la fortune de la race vendéenne. Tous ces reproducteurs peuvent se rattacher aux quatre familles normandes de *Sylvio*, *Eylau*, *Eastham* et *Rattler*. Ces infusions répétées de sang anglais et normand ont rapproché de plus en plus le cheval vendéen de la formule anglo-normande ; leurs origines modernes sont communes et remontent aux mêmes souches.

Ce fut le dépôt de Saint-Maixent qui répartit le premier des étalons de selle et de trait léger dans les départements de l'Ouest. C'est surtout à partir de 1804, lors de la consécration définitive de la race trotteuse, que l'élevage du demi-sang prit un grand essor en Vendée et dans les Charentes.

Reynolds, le père du célèbre *Fuschia*, avant de venir à Saint-Lô, en 1880, a été en station pendant deux ans à la Roche-sur-Yon, et fut, paraît-il, difficilement sauvé de la réforme, — parce que très peu prolifique — par le directeur du dépôt, M. de Percevaux.

Parmi les nombreux trotteurs, qui ont fait la monte, aux dépôts de la Roche-sur-Yon et de Saintes, soit dans les haras privés, il faut citer : *Pactole*, 1'39" ; *Albrant*, 1'51" ; *Hernani*, 1'42" ; *Bégonia*, 1'38" ; *Jacquet*, 1'42" ; *Jourdan*, 1'40" ; *Kaboul*, 1'35" ; *Kilomètre*, 1'42" ; *Nangis*, 1'39" ; *Oldenbourg*, 1'42" ; *César*, 1'40" ; *Prince-Royal*, 1'39" ; *Oudinot*, 1'45" ; *Quélen* 1'42" ; *Chantilly*, 1'34" ; *Diamant*, 1'34" ; *Tournesol*, 1'39" ; *Unicus II*, 1'43" ; *Sentilly*, 1'43" ; *Basque*, 1'32" ; *Camponac*, 1'28" ; et surtout *Mars*, 1'37", par *Fuschia* et *Albrant* ; et *Prince-Noir*, 1'36", par *Harley* et *Lavater* (1).

Ce sont les trotteurs de bonne origine bien conformes qui sont recherchés aujourd'hui, pour produire un cheval élégant, ayant des actions hautes et faciles, unies à une certaine vitesse.

L'emploi d'étalons trotteurs, dont un bon nombre naissent aujourd'hui en Vendée, a contribué à donner à la race le bril-

(1) Les chiffres indiquent les performances, c'est-à-dire le temps du kilomètre au trot.

lant et la hauteur qui manquaient à ses actions. Grand, étendu, profond, distingué, avec beaucoup de finesse de tissus, des allures faciles et coulantes, souvent relevées et vites, le vendéen actuel est un type très recherché. Suivant sa taille, son volume et son degré de sang, il est également apte à figurer comme grand carrossier dans un attelage de luxe ou, carrossier

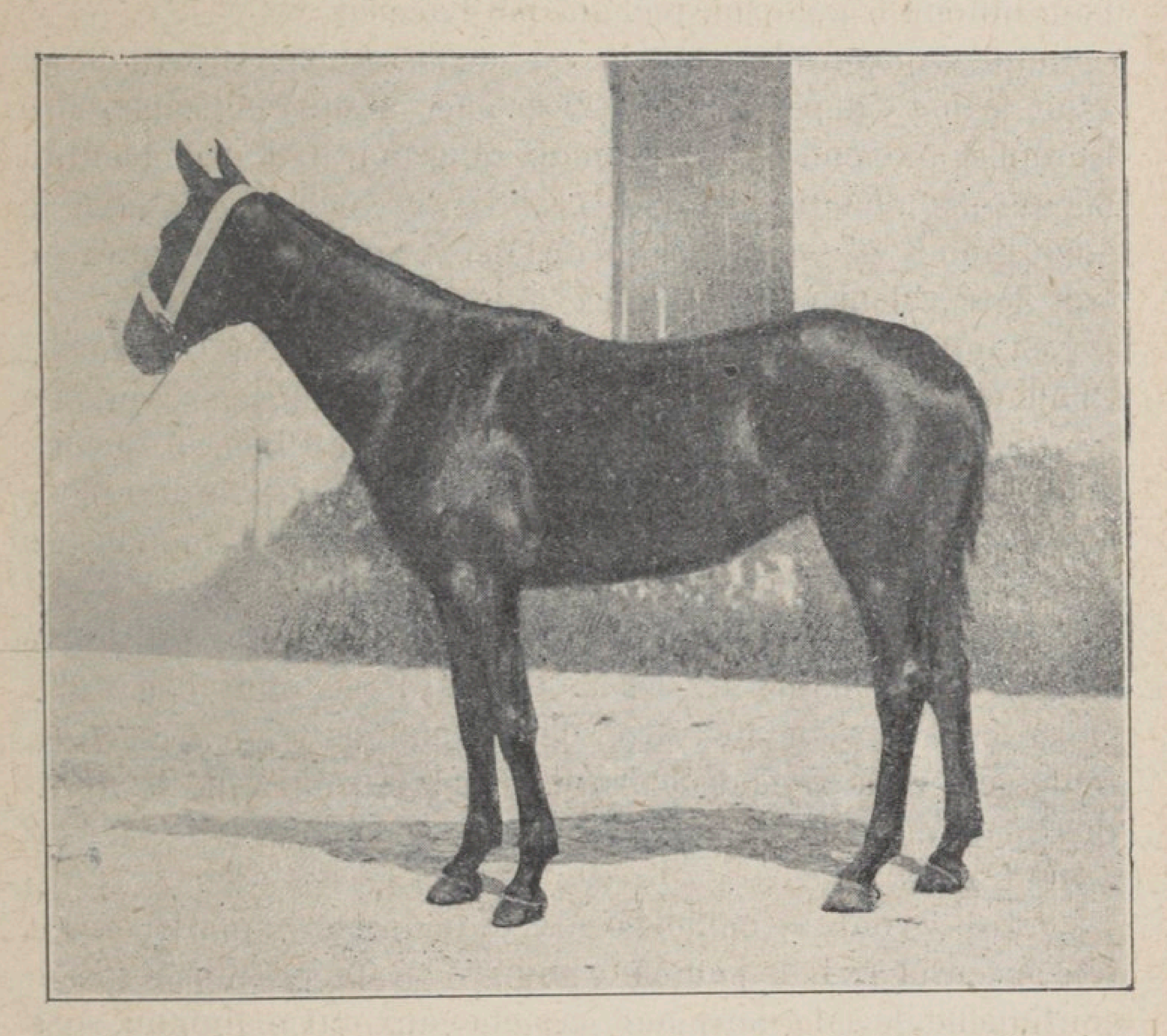


Fig. 112. — Demi-sang de la Charente. Taille, 1 m. 63.

léger, à trotter à vive allure ; enfin il réalise un parfait cheval de selle, un précieux « hunter » pour gros poids.

Le cheval vendéen, dont la taille varie de 1 m. 58 à 1 m. 66, est solidement charpenté avec une tête parfois lourde, une encolure épaisse, un garrot bien sorti. L'épaule est bien dirigée, la poitrine haute, le dessus correct ; le dos parfois un peu plongé, la hanche un peu courte, la croupe épaisse et oblique, les membres forts, épais.

Selon le degré de sang on obtient un type de selle, svelte, distingué, aux lignes longues, ou un carrossier plus massif mais aux allures étendues et coulantes. Les étalons *Mars*, *Prince-Noir*, *Jacquet*, *Albrant*, *Basque*, *Corneillat*, etc., sont actuellement très recherchés.

Beaucoup d'éleveurs livrent leurs poulinières au pur-sang pour obtenir le galopeur réclamé par l'armée.

Le prix moyen des chevaux vendéens oscille entre 1.200 et 1.800 francs. On peut en trouver de bons depuis 900 francs dans les tailles moyennes ; les animaux de grand luxe atteignent et dépassent 3.000 francs. Les étalons se vendent de 5.000 à 8.000 francs, et, lorsqu'ils ont des performances en courses au trot, leur valeur peut atteindre 20.000 francs et plus.

Les foires les plus importantes se tiennent à La Garnache, Challans, Saint-Gervais, Sallertaine, La Roche-sur-Yon, les Moutiers-les-Maufaits, l'Oie, Saint-Gemme-la-Plaine et Luçon ; elles perdent beaucoup de leur importance, car les transactions en chevaux de luxe se font souvent chez l'éleveur, ou dans les écoles de dressage (La Roche-sur-Yon).

A la foire de Garnache, le jour de la Saint-Martin, on trouve surtout des poulains et des pouliches de six mois (fig. 122). Deux concours de dressage, le 15 mai et le 15 décembre, réunissent à La Roche-sur-Yon les chevaux de selle de trois, quatre et même cinq ans. Leur prix oscille entre 1.000 et 2.500 francs.

On trouve dans le modèle de ces animaux un rapprochement très accentué avec le modèle « hunter » et, malgré une infusion continuelle de sang normand, ces chevaux ont maintenu, sous l'influence des conditions climatériques et géologiques du sol, leurs formes anguleuses, qui les rapprochent du type irlandais. Cette production se concentre principalement dans les deux circonscriptions des dépôts d'étalons de La Roche-sur-Yon (Vendée, Loire-Inférieure, Deux-Sèvres) et de Saintes (Charente-Inférieure, Charente, Vienne). *La Société hippique de l'Ouest* a puissamment secondé ces efforts.

On rencontre souvent en Vendée, dans les pâturages, des chevaux de type méridional ; les jeunes poulains viennent du Limousin, surtout des environs du Dorat, et prennent du gros,

mais en gardant le tempérament originaire ; on les vend ensuite comme vendéens.

Les éleveurs de l'anglo-vendéen tendent actuellement vers un cheval ayant de plus en plus de sang, un módèle qui s'allège dans ses formes et répond parfaitement au type du cheval de selle. Il serait désirable que cette formule soit maintenue en

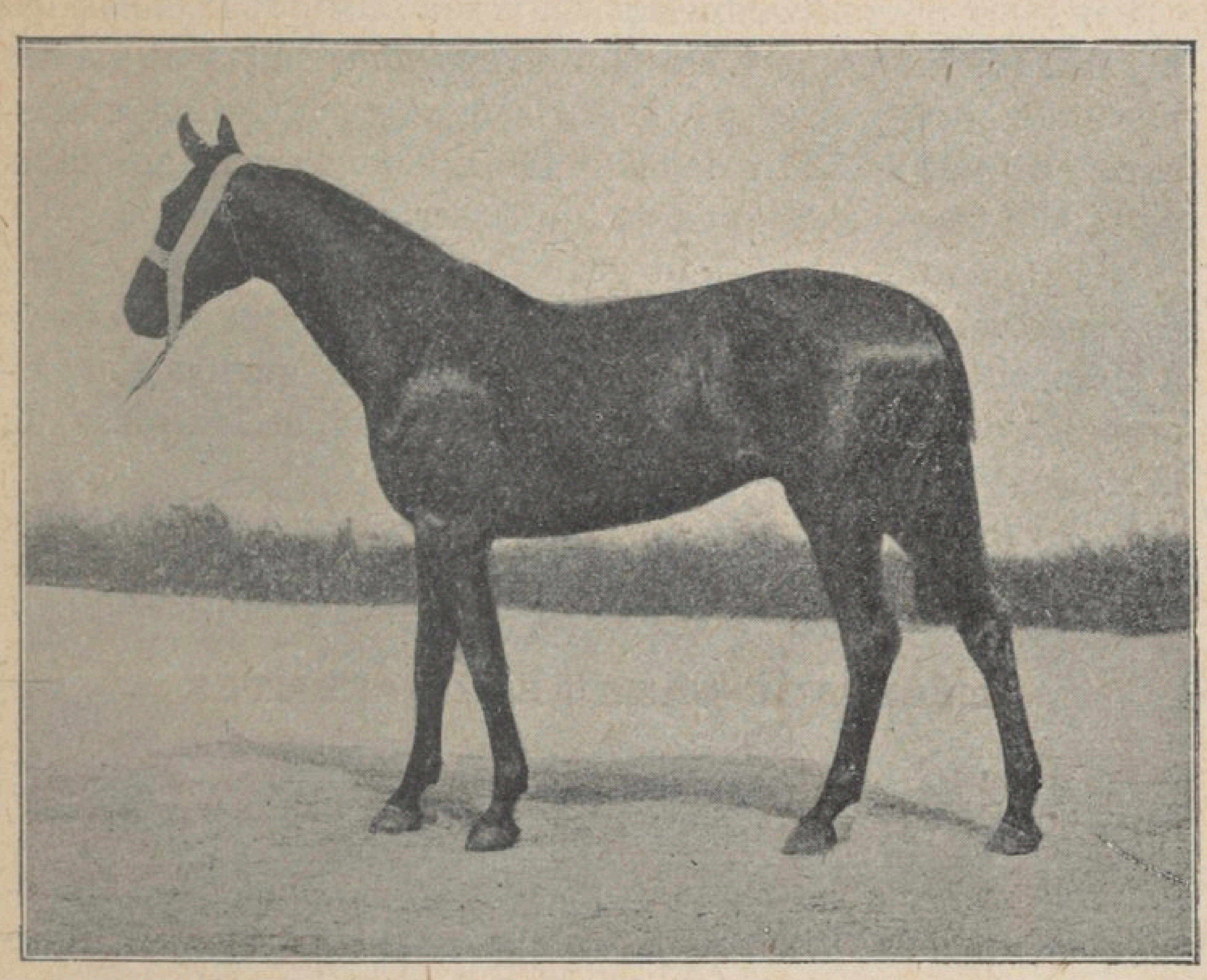


Fig. 113. — Demi-sang de la Charente-Inférieure.

écartant le postier breton qui, quelles que soient ses admirables qualités, n'a aucune raison de gagner ces centres d'élevage.

L'ÉLEVAGE EN LOIRE-INFÉRIEURE

Ce département fournit d'excellents produits. Les poulains naissent dans les centres du Pellevin, Saint-Etienne- de-Montluc, Moutiers de Bretagne, Savenay, Guemine. A Mâchecoul, Frossay les pâturages salés élèvent de beaux chevaux de cuirassiers.

Les pays peuplés des sujets distingués sont groupés autour

de Saint-Père-en-Retz, où l'on trouve les meilleurs poulains de la Vendée et de la Loire-Inférieure achetés 400 à 800 francs au sevrage.

L'ÉLEVAGE DANS LES DEUX-SÈVRES

Les Deux-Sèvres produisent, on le sait, surtout le mulet. On n'y recense guère que 1.700 poulinières dont 900 sont saillies par le demi-sang et 40 par le pur-sang. La population mulassière y atteint le chiffre de 6.000 têtes, le tout sur un ensemble de 41.000 têtes de chevaux de toutes sortes.

Les Remontes n'achètent guère que 80 à 95 chevaux dans ce département. Les éleveurs des Deux-Sèvres font avec succès à Ménigoute et à Saint-Maixent l'élevage de quelques anglo-arabes provenant du Midi, du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne.

L'élevage du cheval décroît dans les Deux-Sèvres, tandis qu'il se développe en Vendée et dans la Charente.

L'ÉLEVAGE DANS LES CHARENTES

Le charentais proprement dit, qui s'élève surtout dans la Charente-Inférieure (Rochefort, Saint-Aignan, Marennes Saujon) et dans les cantons voisins de la Charente (Montmoreau, Chalais, Villebois-la-Valette), est généralement d'un modèle plus important que le vendéen, plus trotteur, moins cheval de selle quand il n'est pas très près du sang. Les vendéens et charentais figurent d'ailleurs au même Stud-Book.

La population chevaline totale des deux Charentes s'élevait avant la guerre à 78.000 têtes.

Plusieurs centaines d'étalons privés de trait saillissent 3.000 juments de trait et mulassières. Le pays de production du mulet, le Poitou, gagne lentement les régions limitrophes. Certaines statistiques accordent au baudet près de 45.000 juments dans la seule région de l'Ouest.

La Charente-Inférieure possède 100.000 hectares de prairies établies le long du littoral, sur un sol fertile conquis sur la mer et desséché par les Hollandais sous Henri IV et Louis XIII.

Ces terrains sont excellents pour l'élevage du cheval et lui communiquent, avec une solide charpente osseuse, un bon tempérament. Les allures, très belles, en général, proviennent de la liberté complète dans laquelle sont élevés les poulains, qui restent toute l'année dehors.

C'est vers 1850 que les fermiers ont commencé à s'occuper sérieusement d'élevage, en faisant saillir les juments de trait

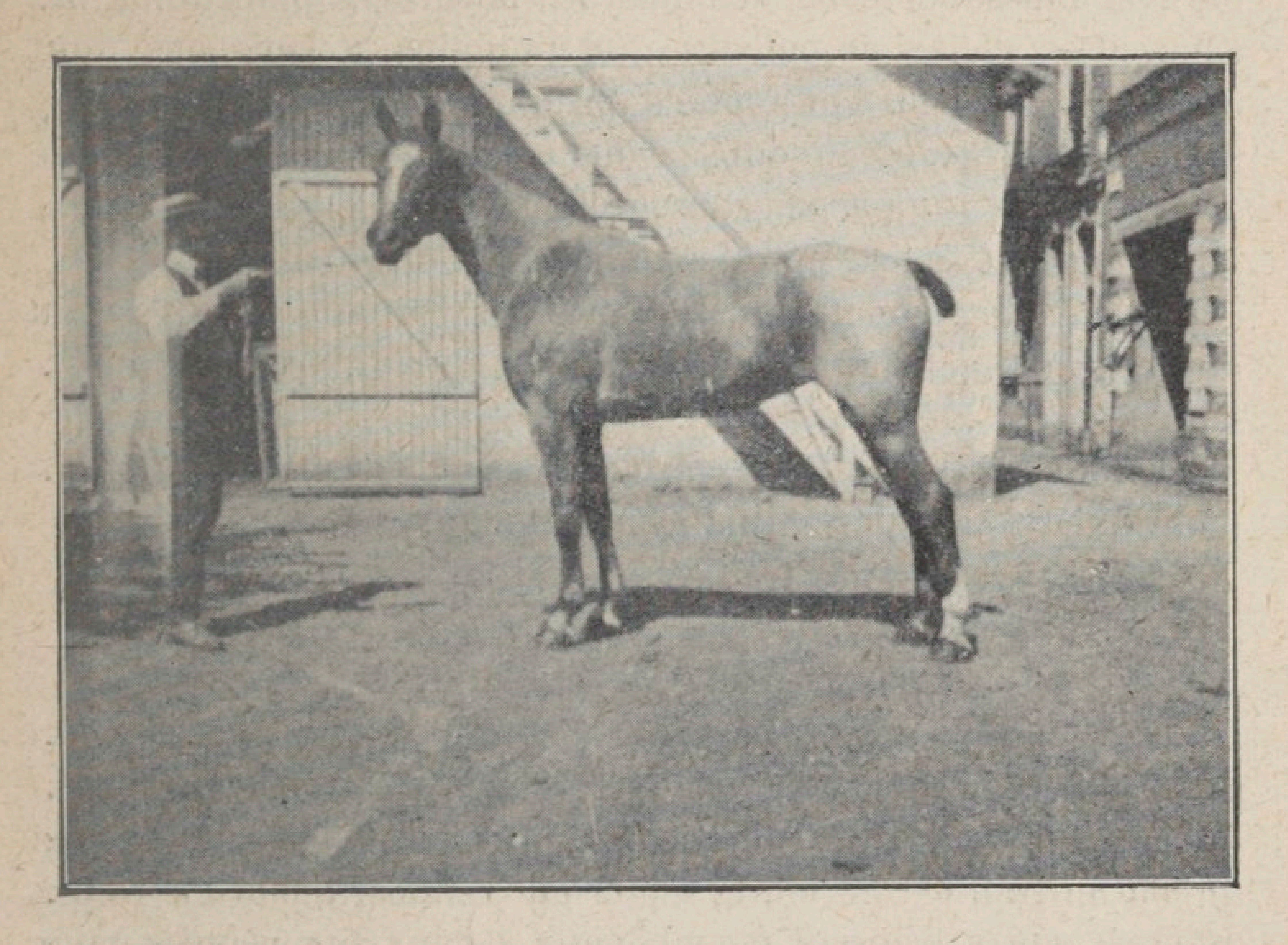


Fig. 114. — Jument angevine demi-sang, norfolk-anglaise.
Lauréat aux Concours hippiques d'Angers, Nantes, Rennes.

par des étalons normands appartenant à l'Etat. Ces croisements ont été poursuivis avec des étalons de pur-sang anglais et arabe, et surtout des demi-sang normands. Le type obtenu est semblable à celui de Normandie comme conformation, mais le sol et le mode d'élevage développent leur système osseux. Comme cheval de remonte, le normand des Charentes est très apprécié, notamment pour sa rusticité. D'un dressage parfois difficile, il rend d'excellents services ; quelques types manquent cependant de distinction.

Il faudrait remédier à l'exode des pouliches ; les proprié-

taires les vendent, dès trois ans, à la Remonte et se privent d'excellentes reproductrices. La Remonte y achète près de 1.000 chevaux par an. Des concours de dressage très importants sont tenus chaque année à Rochefort, où l'Ecole de dressage réunit les meilleurs sujets.

Chaque année, 200 à 300 poulains du Midi (Tarbes, Gers, Ariège, etc.) sont importés, nous l'avons vu, la première année de leur naissance et élevés dans les pâturages plantureux des Charentes, riches en calcaire. Ces poulains, à trois ans, tout en conservant leur bon modèle, prennent une forte corpulence, de la taille, des os, en conservant un affinement, un degré de sang qui n'existe pas chez les sujets indigènes ; ils sont vendus aux Haras ou aux Remontes (dépôt de Saint-Jean).

On élève également en Charente des poulains achetés à un an, dix-huit-mois en Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Limousin.

Les courses au trot sont très nombreuses dans le pays (76 hippodromes et plus de 150.000 francs d'allocations).

L'ÉLEVAGE EN MAINE-ET-LOIRE

Le Maine-et-Loire présentait autrefois, dans les arrondissements de Segré, Cholet, Saumur et Angers, un élevage prospère. On y rencontre encore actuellement 7.000 poulinières (6.000 en Loire-Inférieure, 4.500 en Vendée, 3.000 en Deux-Sèvres). On y trouvait des chevaux à deux fins réputés pour leur qualité. Aujourd'hui, le gros cheval y détrône le cheval de sang. Le cheval de selle devient plus rare, mais, par contre, meilleur.

Les concours de selle et du *Cheval de guerre* à Saumur ont mis en vedette quelques beaux sujets. Cependant la moyenne de la production est assez ordinaire, et les Remontes ne peuvent guère y acheter qu'une centaine de chevaux dont une soixantaine d'attelages (Vicomte Martin du Nord).

Les meilleurs élevages se groupent autour de Chemillé, Beaupré, Cholet, Segré, Saumur, Angers.

Dans la Mayenne, la Sarthe, les Remontes ne peuvent acheter que 30 à 35 chevaux, selle et artillerie.

IV. — DEMI-SANG DU CENTRE

Généralités. — Ces demi-sang peuplent la Saône-et-Loire, le Charolais, l'Allier, la Nièvre, l'Ain, le Berry.

Bien que ces chevaux ne possèdent pas de Stud-Book spécial, et soient séparés par les Haras des anglo-normands proprement dits, on peut dire qu'ils ne constituent qu'une branche de la grande famille demi-sang anglo-normande.

Cependant le modèle des demi-sang du Charolais et de la Nièvre est assez particulier pour qu'un amateur le reconnaisse à première vue. La nature du sol calcaire, le milieu cultural et aussi le choix particulier d'un certain nombre de poulinières fortes, membrées, déterminent la production d'un type solide, développé, d'une valeur indiscutable,

Le cheval charolais est dans son origine et son ensemble un anglo-normand. Mais il s'en différencie en ce qu'il est, de bonne heure, plus découpé que le normand, plus hanchu, plus osseux, plus ogival. Le Charolais a, dès quatre ans, le squelette apparent du normand de six. Les seuls défauts à signaler, défauts qui disparaissent lentement, sont les jarrets crochus et éloignés, la hauteur de ses jambes (hauteur sous-sternale) souvent trop grande (Comte de Comminges).

La crise de l'élevage du cheval de guerre est moins sensible sur le territoire du dépôt de remonte de Mâcon et dans l'Ain, l'Allier, la Nièvre que partout ailleurs, comme en témoignent les chiffres des saillies de juments par le pur-sang et le demi-sang depuis une dizaine d'années.

Cet état exceptionnel tient au régime de l'élevage et l'importance des achats de la Remonte. D'autre part, les éleveurs se recrutent surtout parmi les petits cultivateurs, l'élevage du cheval n'est pas la seule industrie agricole, la production de la célèbre race bovine charolaise apporte des ressources précieuses : « Là où il y a dix bœufs, s'entretiennent gratuitement une poulinière et son produit ». Le cultivateur conserve volontiers sa poulinière, d'autant plus que les Remontes

achètent environ un tiers des animaux présentés, soit deux fois plus qu'en Normandie.

L'élevage du Centre se répartit en trois régions : la Saône-et-Loire, l'Allier et la Nièvre, et une partie de l'Ain.

L'ÉLEVAGE DANS LE CHAROLAIS

En Saône-et-Loire (Charolais), la population chevaline, en 1914, atteignait 33.000 têtes environ.

La Remonte y achetait 600 chevaux, dont près de 200 attelages d'artillerie, puis surtout des dragons, peu de légère (40 à 45), et 80 cuirassiers environ.

Le demi-sang s'élève dans les arrondissements de Charolles et d'Autun et dans les parties ouest de ceux de Chalon-sur-Saône et de Mâcon. Les herbages y sont excellents et les chevaux laissés constamment en liberté acquièrent beaucoup de rusticité.

Le croisement pur-sang donne, en Charolais, des chevaux bien épaulés, trempés dans leurs membres, denses dans leurs tissus, brillants, faciles et « cavaliers » dans leurs allures.

Les poulains aptes à faire une carrière de concours se vendent très cher (700 à 1.000 francs) à cause de la rareté du type. C'est parmi ces sujets-là que se recrutent les lauréats du Concours de Paris et les champions de la société du *Cheval de guerre*, à Saumur.

Les courses au trot, 21 hippodromes (100.000 francs de subventions sur le territoire du dépôt de Cluny) assurent l'existence d'un certain nombre de poulinières de qualité.

Dans la partie nord de Saône-et-Loire (Joucy, la Guiche, Mont-Saint-Vincent, Blanzy), région plus accidentée, l'herbe est plus sèche, plus nutritive. Les chevaux, plus avancés dans le sang, y présentent plus de qualité.

Dans la partie sud, où l'élevage est très intense (Cluny, Paray-le-Monial, Charolles), les pâturages riches en calcaire et phosphates développent le squelette des poulains. On y élève beaucoup en vue du trotting ou pour produire des carrossiers vites et brillants, ainsi que de forts chevaux de selle.

La *Société hippique de Saône-et-Loire* soutient intelligem-

ment l'élevage et lui assure 20.000 francs de subvention.

Les herbages des vallées de la Loire, de l'Arroux sont particulièrement favorables à l'élevage du cheval charolais appelé parfois « mâconnais » et souvent dénommé « l'Irlandais de France ». Il peut être cheval de voiture, gros cob, carrossier et parfois hunter.

Les Haras groupent sous le nom de *demi-sang du Centre* ceux qui naissent dans le deuxième arrondissement d'inspection (circonscriptions des dépôts d'étalons d'Angers, Blois, Cluny, Annecy). Les types les plus réputés de ce groupe sont les chevaux de la Saône-et-Loire, la Nièvre, l'Allier et l'Indre.

Depuis une trentaine d'années, les étalons anglo-normands, les étalons de pur-sang appartenant au dépôt de Cluny ou aux haras particuliers, ont transformé les races locales. L'amélioration a été d'autant plus rapide qu'à cette époque, les éleveurs achetèrent des juments en Normandie.

Grâce à la fertilité du sol du Charolais et de l'Autunois, grâce à la distinction et à l'origine des poulinières, on obtint rapidement des produits de choix, propres à la selle ou la voiture légère (A. Gallier).

Le pur-sang, comme reproducteur, est très apprécié en Saône-et-Loire. En 1904, sur les 64 étalons nationaux faisant le service de la monte dans le département, il y avait 12 pur-sang, contre 49 demi-sang et 3 chevaux de trait. Les trotteurs normands sont également recherchés.

Le succès de l'élevage tient à ce que les poulinières de demi-sang employées en Saône-et-Loire sont d'un excellent modèle, avec de l'ampleur, de la distinction et des allures, et il faut féliciter sans réserves les naisseurs et éleveurs.

Le cheval du Charolais est de taille moyenne, il dépasse rarement 1 m. 60. Il possède de la distinction et du modèle. La tête est encore un peu longue et forte mais bien attachée ; le garrot est élevé, la poitrine ample, les membres secs et nerveux.

Historique. — D'anciennes chroniques régionales signalent de fréquentes importations de chevaux limousins dans le Charolais pour fournir des montures à une époque où l'équitation était en ce pays le seul mode de locomotion.

Sous l'influence du sol plus riche en phosphate et en calcaire,

grâce peut-être à une sélection inconsciente, les animaux devinrent plus volumineux, plus étoffés, fortement membrés. Le cheval charolais d'il y a cinquante ans était un animal de taille moyenne (1 m. 54), bâti en force avec une poitrine énorme, des membres solides, d'une silhouette un peu commune, mais d'une résistance à toute épreuve. Il conduisait l'emboucheur charolais dans ses longues tournées d'achats ou de vente.

En 1881, lorsqu'on créa la *Société hippique de Saône-et-Loire*, il existait en Charolais, chez presque tous les fermiers et les emboucheurs, une jument sous poil rouan vineux, gris clair ou bai foncé, solide, membrée, avec une large poitrine, un garrot saillant, une épaule longue, oblique et musclée, excellente dans son massif antérieur, quoique le balancier fût souvent trop bref et le chef trop important ; bonne dans son dessus, court et bien dirigé, faite « en sac à poulains », comme on dit dans le pays, avec un rein solidement attaché, de membres trempés, régulièrement appuyés et portés par des bons pieds (Capitaine Dejussieu). Sélectionnée par son éducation rustique et par son dur labeur, nourrie au pré été comme hiver, attelée dès février, deux ou trois fois par semaine, au tilbury, pour s'en aller, dans les montagnes d'Auvergne, quérir des génisses maigres destinées aux embouches, parcourant fréquemment 80 à 100 kilomètres d'une seule traite, ignorant presque l'avoine, mangeant après ces sévères randonnées, retournée simplement entre les brancards de la voiture, avec son harnais sur le dos, une botte de foin apportée du pays, la jument charolaise se montrait déjà une poulinière exceptionnelle.

Saillies par des étalons rouleurs venant du Limousin, ou par les rares étalons de l'Etat, que le haras de Cluny commençait à envoyer à Paray, ces poulinières donnaient tous les ans, et cela pendant vingt ans, des produits courtauds, solides, excellents bidets d'allure et endurants voituriers.

En 1881, la *Société hippique de Saône-et-Loire* tente d'orienter cet élevage vers la production du cheval de sang. L'étalon rouleur disparaît et l'étalon de l'Etat intervient ; la taille augmente et la Remonte trouve en Charolais de bons attelages pour l'artillerie La *Société hippique* organise des concours,

distribue des primes. Mais les résultats ne répondaient pas aux encouragements prodigués. On comprit que l'étape qui conduirait le cheval charolais du voiturier au cheval de selle ne pouvait être franchie d'une seule traite. Pour arriver au demi-sang galopeur, il était indispensable d'accepter l'intermédiaire du trotteur, plus marchand, plus rémunérateur.



Fig. 115. — *Sollenza.* Demi-sang charolais, par *Phaéton* et *Cherbourg* et une fille de *Fine champagne.*

Dès lors, l'élevage du cheval s'orienta nettement du côté de la production du carrossier genre cob. Dès 1896, les chevaux charolais remportent des succès aux concours et l'amélioration s'affirme.

L'automobile vint compromettre la vente du cheval carrossier, et l'on revint docilement à la distinction : cheval de gros trait et cheval de selle. Mais le cheval de selle devait réunir

la puissance du carrossier et l'influx nerveux du cheval de sang. Le commerce de luxe et même la Remonte recherchaient des chevaux puissants bien équilibrés, ayant du sang, capables de galoper longtemps et vite, sous un poids lourd.

Cette formule heureuse, difficile à réaliser, est celle du cheval irlandais, du *hunter*. Pour atteindre ce but, différentes conditions sont nécessaires : la sélection de la mère pouvait être, en Charolais, considérée comme partiellement acquise ; l'autre, le choix de l'étalon, dépendait des Haras. Enfin, il fallait l'herbage, la nature et la qualité des prairies.

Grâce à son sol, le Charolais pouvait produire des chevaux ayant une ossature, une densité de muscles qui leur communiquent une endurance remarquable, et une incontestable précocité. Il n'est pas rare, en effet, de trouver des poulains de deux ans ayant presque toute leur taille (1m.56-1m.58). pesant près de 500 kilogrammes et mesurant 180 centimètres de tour de poitrine et 20 centimètres de tour de canon.

Production et élevage. — L'élevage du cheval est entre les mains d'un grand nombre de petits propriétaires ; les éleveurs disposant d'un lot important de poulinières sont peu nombreux. Chaque fermier possède une ou deux juments, qu'il attelle à la voiture et dont il cherche à obtenir chaque année un poulain, qu'il élève lui-même ou qu'il vend à l'âge de six mois.

On y recense environ 4.000 poulinières d'un beau modèle avec de l'ampleur, une certaine distinction et de la qualité. Sous l'influence des étalons anglo-normands, la race s'est affinée, a pris plus de taille, plus d'élégance dans ses lignes, plus de vitesse dans ses allures.

Le Charolais appartient à la circonscription de remonte de Mâcon, le dépôt des étalons de l'Etat est à Cluny. Ce haras possède un effectif de 130 producteurs dont 21 pur-sang, 70 anglo-normands et vendéens, 21 trotteurs qualifiés, 8 postiers, 10 chevaux de gros trait.

Les trotteurs sont spécialement réservés aux juments pouvant être classées dans les catégories suivantes : 1° juments ayant trotté, sur hippodrome, le kilomètre en moins de deux minutes ; 2° juments ayant produit des trotteurs d'une égale

vitesse constatée ; 3° juments ayant donné des produits achetés comme étalons par l'Administration des Haras ou approuvés par elle ; 4° juments ayant été classées une des dix premières dans les concours de la circonscription de Cluny.

En 1913, en Saône-et-Loire, les étalons de pur-sang avaient fait 710 saillies, les trotteurs 570, les demi-sang 2.350.

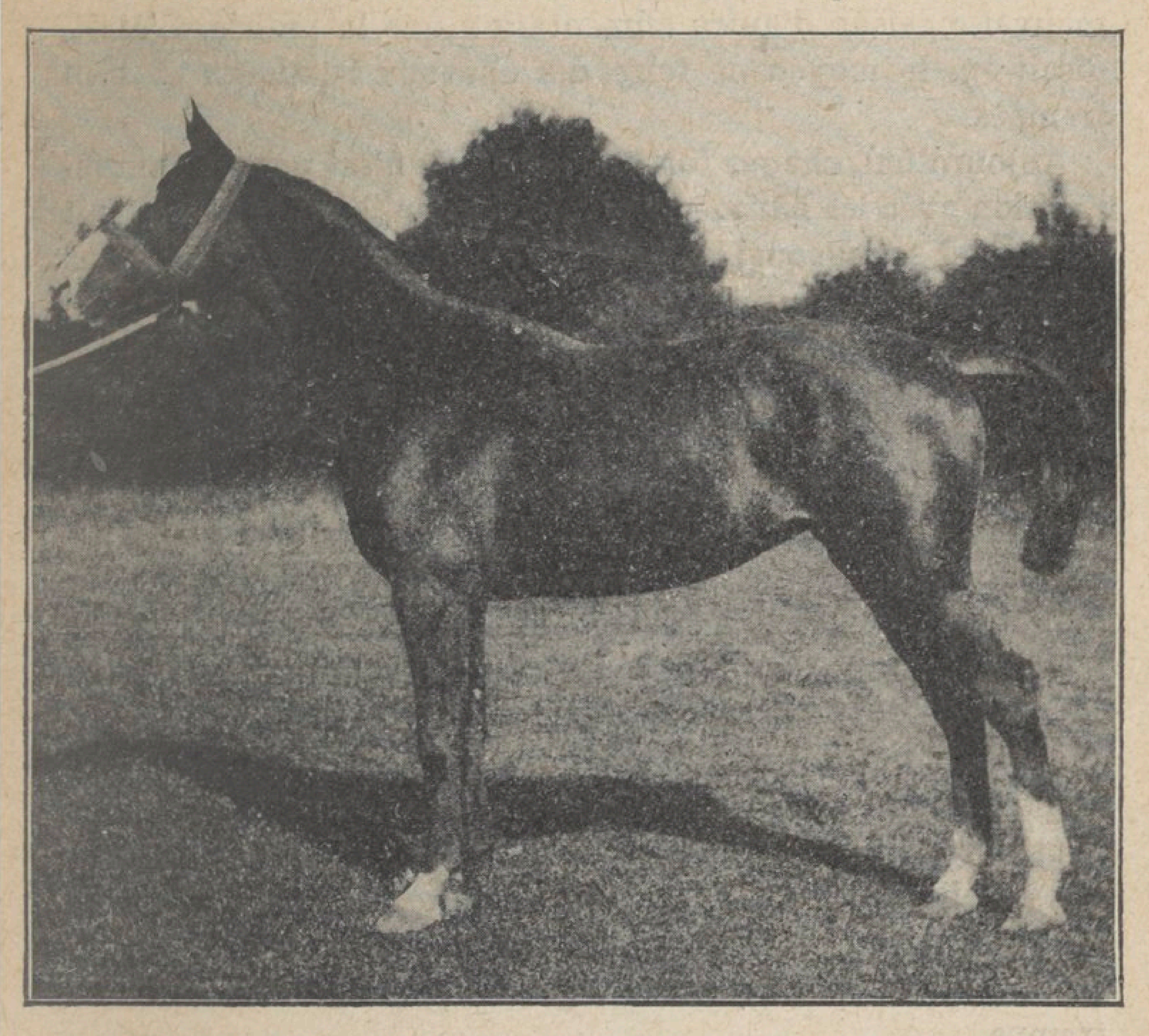


Fig. 116. — *Ferranda*, demi-sang charolais, gagnante de la *Coupe régionale* (animaux de 3 ans). Concours de Saumur.

Élevage. — La mise-bas des poulinières a lieu de mars à fin mai, au moment où les prairies ont déjà donné une pointe d'herbe ; on représente les juments à l'étalon neuf jours après la mise-bas, et une dizaine de jours après on les fait revoir.

Les juments qui élèvent un poulain sont entretenues au pré où elles vivent en complète liberté. Dès le deuxième mois le poulain commence à manger de l'herbe en même temps qu'il

jouit d'une utile liberté. En octobre-novembre, a lieu le sevrage ; c'est l'époque où les jeunes sont vendus par les propriétaires qui ne se livrent point à l'élevage proprement dit.

Après sevrage, les poulains sont groupés par petits lots et placés dans une prairie saine où ils passent une partie de l'hiver. Autrefois, les jeunes chevaux n'avaient pendant la mauvaise saison d'autre alimentation que la prairie. C'était, disait-on, le moyen de faire des chevaux rustiques et bien trempés.

Aujourd'hui, chaque fois que la prairie n'est pas en communication avec les bâtiments d'exploitation, l'éleveur construit un hangar sous lequel les poulains viennent se réfugier en cas de mauvais temps et où on leur distribue du foin et quelques rations d'avoine.

Au printemps, les bœufs blancs vont partager avec les chevaux la pâture des herbages fertiles. L'adjonction de quelques poulains au milieu d'un troupeau de bovins procure toujours une meilleure utilisation de l'herbe (1). On admet en Charolais qu'on peut sans inconvénient mettre un cheval pour huit à dix bovins. L'hiver se passe comme le précédent, les poulains restent au pré, et pendant les plus mauvais jours on leur apporte du foin et de l'avoine.

La nature du sol exerce une influence marquée sur le développement du cheval. Les riches embouches du Brionnais poussent à l'ampleur des formes, à la grosseur des os ; les prairies des bords de la Loire, celles des formations granitiques où l'herbe est plus fine, agissent sur la nature et la densité des tissus, donnent plus d'élégance, plus de finesse et de trempe.

A trois ans les jeunes chevaux sont envoyés à l'Ecole de dressage où ils sont préparés en vue des concours ou simplement débourrés pour être présentés aux Commissions des remontes militaires (2).

Caractéristiques. — Le charolais est à proprement parler un cheval propre à la selle pour poids moyen et poids lourd.

(1) Voy. P. Diffloth, *Agriculture générale* (18e mille).

(2) Girard, L'élevage du demi-sang en Charolais (*La Vie agricole et rurale*).

On trouve également dans cette région de bons chevaux de service dans le modèle des chevaux d'artillerie ; animaux solides, près de terre, vigoureux et énergiques. Le commerce de luxe peut s'y approvisionner de bêtes d'attelage, genre cob, aux allures brillantes et rapides. La Remonte est actuellement le principal débouché. Le dépôt de Mâcon, qui explore les départements de l'Ain, de la Côte-d'Or, de la Nièvre, du Rhône et de la Saône-et-Loire, achète environ 1.000 chevaux dont la plus grande partie (600) en Saône-et-Loire.

Les raids, les épreuves militaires ont mis en relief la qualité des chevaux charolais aussi bien comme monture de cuirassier que de dragons.

Sur le millier d'étalons qui figura au Haras de Cluny depuis 1807, presque tous étaient des importés : anglo-arabes, pur-sang anglais, demi-sang vendéens et surtout normands ; l'espèce indigène aurait eu quelque peine à conserver un type exclusif. Cependant le Charolais a toujours passé pour donner aux chevaux nés sur son sol une ossature et une accentuation très accusées.

Les vieux éleveurs parlent toujours du vieux type charolais comme d'un cheval *hanchu*. Cette particularité existe toujours. Le Charolais continue de fournir des chevaux osseux, aux hanches éclatées, aux épaules bien dessinées, qui restent dans la note des races à solide charpente.

Il faut d'ailleurs conserver cette charpente et spécialement la membrure (1).

Le cheval du Charolais reste, toutes proportions gardées, *plus accentué* dans son ossature que ses congénères. Il paraît également plus *précoce* ; il est utilisable plus tôt. Ce fait est attesté par les chefs de corps qui ont pu comparer charolais, normands, vendéens, charentais. On voit là, l'influence curieuse du milieu sur le développement d'une race à peu près complètement dérivée de l'anglo-normand. Le charolais actuel se distingue encore par un *dosage avancé de sang* et son *adaptation au service de la selle*.

(1) 20 centimètres de tour de canon pour un poids de 432 kilogrammes donnent un bon quotient de 4,63 pour 100 kilogrammes de poids vif.

Orientation actuelle de l'élevage. — L'emploi de l'étalon de race pure est une tendance ancienne dans ce pays. Par suite de ce courant persistant, le cheval de tête est le plus souvent *issu de pur-sang* et remarquable de noblesse, d'élégance. Mais, à cause de sa puissance, il garde, dans sa silhouette, le cadre et l'accentuation qui font sa renommée.

Il faut néanmoins être prudent dans l'emploi des chevaux de courses : trotteurs ou pur-sang.

L'emploi renouvelé de l'étalon de pur-sang a eu comme autre conséquence d'orienter le cheval de Saône-et-Loire dans le type selle, tel que le définit le service de l'armée. C'est parce qu'on ne s'est pas obstiné à faire un cheval soi-disant « bon pour tous les services » que ce pays voit passer, sans trop en souffrir, la crise du demi-sang.

Le modèle convenant au cheval de selle se trouvait déjà très répandu par suite des croisements et, quand s'est produite la fatale mévente du carrossier, il n'y a pas eu de révolution dans l'élevage et l'on s'est adapté à la production des chevaux de selle (P. de Choin) (1).

Le dépôt d'étalons de Cluny est un des mieux dotés en étalons de demi-sang du type selle. L'Administration des Haras a créé, en 1912, des *concours-épreuves*.

Les encouragements accordés à l'élevage du cheval de demi-sang atteignent une somme voisine de 60.000 francs.

Des concours de pouliches de deux ans et trois ans sont organisés par l'Administration des Haras, ou la *Société hippique de Saône-et-Loire*. Il existe des concours de dressage, des primes de majoration, des concours de cheval de guerre.

Les Remontes, d'autre part, innovèrent en 1912 les *concours de majoration pour chevaux d'artillerie*. Le but est d'obtenir des animaux de 1 m. 50 à trois ans et 1 m. 62 à quatre ans, profonds, compacts, avec des angles articulaires plus fermés que chez les chevaux de cavalerie, des articulations très fortes et un poids de 475 à 525 kilogrammes.

Ces artilleurs doivent être avant tout des tracteurs. Attelés

(1) P. DE CHOIN. Concours de chevaux en Charolais (*La Vie agricole et rurale*).

par groupe de six, ils sont appelés à déplacer, sur tous terrains, des pièces de 2.250 kilogrammes et des caissons qui, avec le chargement complet de guerre, pèsent 2.350 kilogrammes ; ils doivent, en outre, servir de montures et porter 110 kilogrammes. Il faut obtenir des animaux d'un type homogène, interchangeables, et capables d'assurer le rôle ingrat de *porteur d'arrière*, à cette place où le timonier doit retenir, dans les descentes, des charges formidables. — Les marches étant réglées à 8 kilomètres à l'heure, et devant fréquemment se régler sur la vitesse de l'infanterie, à 4 km. 500, il n'est pas nécessaire que ces animaux soient très vites ; mais il les faut robustes, dociles, sachant galoper dans les mises en batterie. Ces conditions sont difficiles à réaliser. Cependant, grâce à l'influence du sang sur une population chevaline puissante, solide, le Charolais peut aisément fournir ces précieux artilleurs.

L'ÉLEVAGE DANS L'ALLIER

L'Allier possédait en 1914 une population chevaline de 22.000 têtes.

En 1913, sur 1.290 poulinières, 1.000 environ furent saillies par les demi-sang, 280 par les pur-sang et 10 seulement par le trait. Le nombre des saillies est en augmentation légère, bien que l'Allier ait été très éprouvé par la crise chevaline depuis 1905.

Le département produit une forte proportion de chevaux de tête. Les amateurs de chevaux et les veneurs sont nombreux dans le Bourbonnais et placent dans l'élevage de bonnes poulinières saillies par l'étalon de pur-sang.

L'élevage est disséminé et peu homogène. Le nord-est (Moulins, Dompierre-sur-Berbre) possède de bonnes poulinières trotteuses produisant des sujets destinés à l'hippodrome. Les autres poulinières, assez communes mais bien établies, donnent souvent, avec des étalons bien choisis, des produits de valeur (Comte de Comminges).

Vers Montluçon, dans le sud-est, les poulinières se rapprochent du type de selle, elles sont distinguées et trempées,

quoique un peu légères. Le pur-sang donne avec ces juments de bons produits qui sont exportés dans la Creuse et le Puy-de-Dôme.

L'ÉLEVAGE DANS LA NIÈVRE

Dans la Nièvre, l'excellent demi-sang, produit à une certaine époque et comparé pour sa valeur au hunter irlandais, a dû céder le pas au cheval de trait noir, source de richesse du pays. On trouve cependant encore quelques bons chevaux de demi-sang dans les cantons de Saint-Pierre-le-Moustier, Nevers, Cercy-la-Tour. Ces chevaux sont osseux, membrés, hanchus avec de bonnes allures. Le sol calcaire et riche en phosphate donne du modèle. La Remonte n'y achetait guère en 1914 qu'une quarantaine de chevaux de selle (6 ou 7 de tête, le reste artilleur). La population chevaline comptait 31.000 têtes.

Le cheval demi-sang nivernais a généralement du type et quelquefois un modèle distingué. Sa taille oscille entre 1 m. 60 et 1 m. 69. Parfois on constate une tête lourde et des épaules épaisses ; les pieds du nivernais sont toujours bons ; ces chevaux à deux fins, un peu impressionnables, ont beaucoup de fond et de vitesse.

Les bons chevaux nivernais sont ordinairement le produit de deux demi-sang ; ce dernier croisement paraît mieux réussir que l'alliance du cheval de pur-sang avec la jument de demi-sang.

Les fermiers possèdent une ou deux juments de demi-sang, qui produisent des poulains tout en poursuivant leur travail Le croisement avec l'anglo-arabe donne, dans la Nièvre, de mauvais résultats ; le norfolk produit de très beaux chevaux de voiture. Les éleveurs de la Nièvre ont créé une *Société hippique* qui patronne deux concours, l'un à Nevers à la fin de juillet, l'autre à Cercy-la-Tour, au commencement de septembre.

L'ÉLEVAGE DANS L'AIN

L'Ain possède 21.000 chevaux comprenant 2.100 poulinières dont 60 environ livrées au trait.

L'élevage du demi-sang se pratique dans l'arrondissement de Bourg et dans les Dombes en des conditions peu favorables. Beaucoup de chevaux issus de mauvaises poulinières sont médiocres, petits, plats, enlevés. Quelques-uns montrent de la distinction et des allures chez de rares bons éleveurs qui emploient le pur-sang et l'anglo-arabe (Vicomte Martin du Nord).

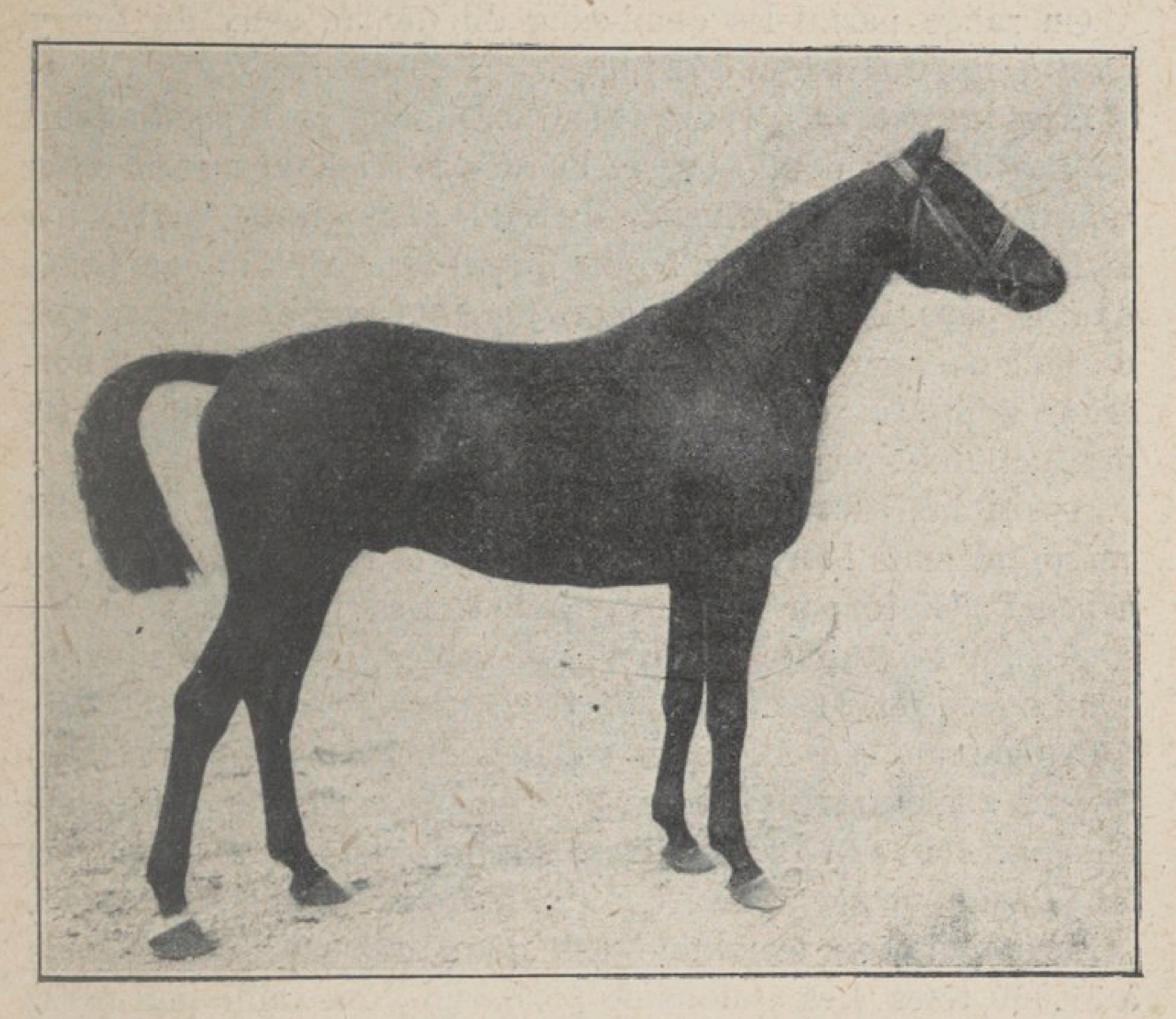


Fig. 117. — Demi-sang du Centre.

Un certain nombre des produits de l'Ain sont importés en Saône-et-Loire et en Allier, où ils acquièrent du squelette et de la masse. Il existe dans ces régions de nombreuses écoles de dressage qui orientent intelligemment l'élevage : à Charolles, Cluny, Ciry, Toulon, Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), Moulins, Bellerive, Saint-Pourçain (Allier) ; Cercy-la-Tour, Sainte-Parize-le-Châtel, Villars-les-Dombes, etc. (Nièvre).

Le département de la Loire avec une population chevaline

peu nombreuse (18.000 têtes), livrait chaque année aux Remontes environ 150 à 170 chevaux.

Le type rappelle celui de Saône-et-Loire. Dans le Forez, le modèle est plus léger mais plus nerveux.

L'ÉLEVAGE DANS LE BERRY

On range parmi les demi-sang du Centre ceux du Berry, c'est-à-dire du Cher et de l'Indre.

Historique. — L'Indre et le Cher étaient jadis producteurs de chevaux de demi-sang et la race berrichonne était assez réputée. Grâce à l'influence du sang anglo-arabe, arrivé par le Limousin, une assez bonne jumenterie s'était constituée dans le pays. Les produits de ces juments avec des étalons près du sang passaient pour limousins, mais quand le père était normand le produit était dit berrichon. On pourrait rendre cette production homogène et l'améliorer par la sélection.

Avant la Révolution, le cheval berrichon était un bidet commun, mais bon serviteur, rustique et résistant. Il fut peu à peu amélioré par l'anglo-normand. Les juments actuelles sont pour la plupart osseuses, puissantes, mais trop souvent communes (fig. 118).

Cependant, vers les zones voisines du Plateau central, l'influence anglo-arabe s'est fait légèrement sentir. On y importe quelques chevaux du Sud-Ouest qui réussissent fort bien. Mais les juments ne sont guère que des limousines sans distinction.

La population chevaline des deux départements s'élève à 77.000 têtes. Les étalons de pur-sang y ont sailli (en 1913) 150 juments, ceux de demi-sang 2.000 juments environ (dont 700 seulement pour l'Indre) et ceux de trait 2.000 juments, presque toutes dans le Cher. Les Remontes militaires ne trouvent à acheter dans cette province que 100 chevaux de selle environ, dont 10 de tête et 90 artilleurs trait.

Dans l'Indre, les juments sont peu nombreuses autour d'Argenton et Chaillac, c'est surtout près de La Châtre, Saint-Benoist-du-Sault, que leur effectif s'accroît. Dans le Cher, leur contingent s'accroît et du côté de La Guerche, Sancoins, Nérondes, Lignières, le Châtelet, Saulzais on peut admirer un

certain nombre de sujets. qui ne cèdent en rien, comme taille, comme modèle, comme distinction, comme origine, aux belles poulinières normandes. Vers Saulzais, Chateaumeillant, le type anglo-arabe apparaît. L'effectif de l'Indre est moitié moins nombreux que celui du Cher.

Les juments berrichonnes ont toutes, avec une grosse tête,

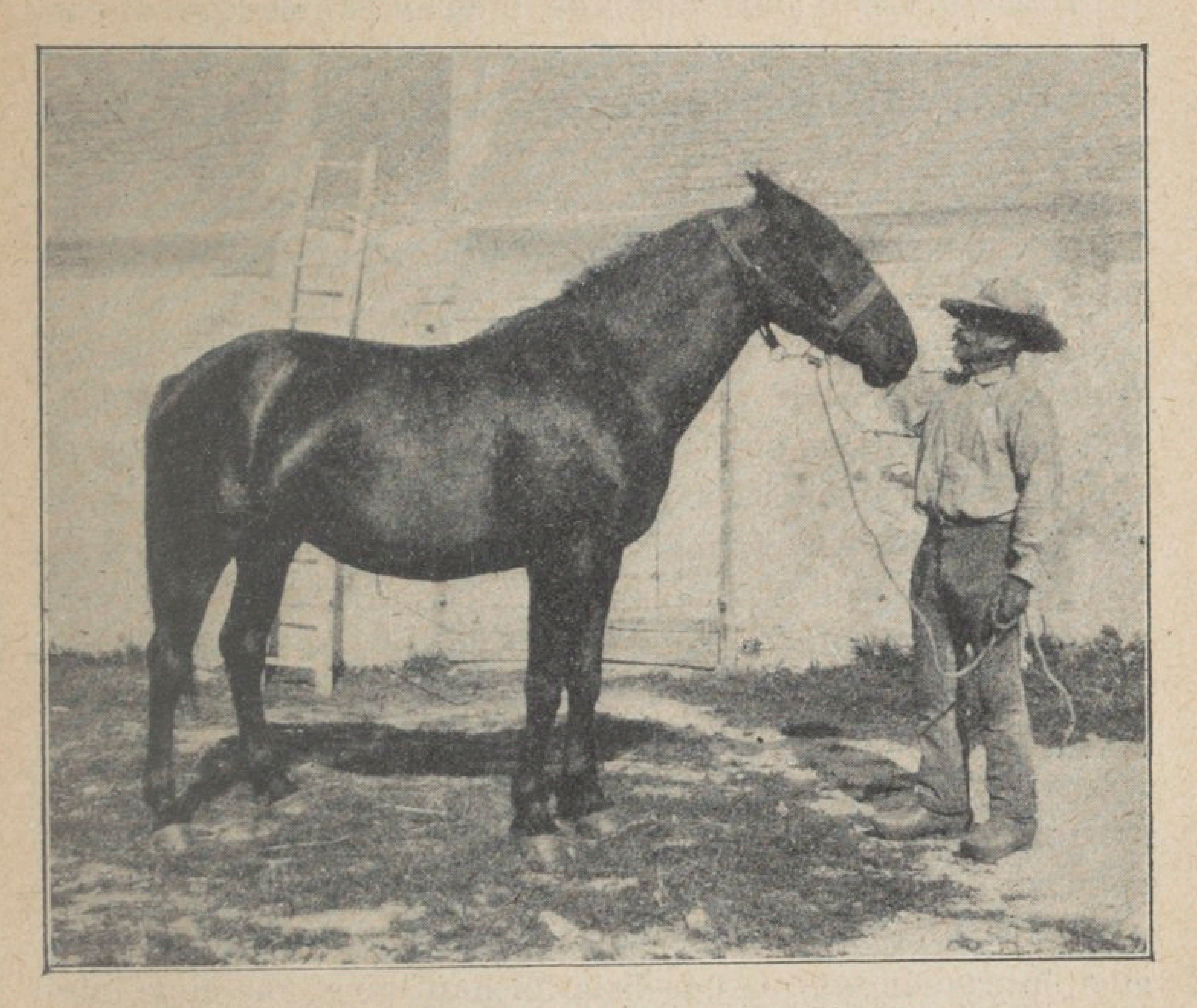


Fig. 118. — Jument de trait berrichonne.

de l'encolure, du garrot, du dos et de l'ossature (fig. 129). Dans la vallée de Germigny, des pouliches venues de Normandie, même de type inférieur, arrivent à avoir des canons plus forts et plus larges.

Les juments berrichonnes sont généralement accouplées à des étalons d'origine normande. L'étalon anglo-normand solide, bien membré, peut donner avec les juments berrichonnes de bons résultats: le pur-sang doit être préconisé accidentellement.

Pour les chevaux de trait du Berry, on utilise le gros per-

cheron allié aux poulinières fortes et bien membrées. Les juments de trait léger, assez nombreuses en Berry, devront être unies au percheron léger et même, si possible, au norfolk-breton, qui donnerait, dans ces conditions, des produits distingués.

La circonscription de Blois comprend six départements : Loiret, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre et Eure-et-Loir.

Le Berry faisait jadis partie de la zone de l'élevage du cheval de selle. Il y a, depuis quelque temps, des étalons de trait dans le Cher et plusieurs ont été introduits dans l'Indre récemment.

Les demi-sang n'ont de débouchés que du côté des Remontes ; les éleveurs des Charentes achètent pourtant quelques poulains en Berry.

Les chevaux du Cher comme ceux de l'Allier sont parfois dénommés charolais ou nivernais. On les élève principalement dans la vallée de Germigny, autour de La Guerche. Ils sont plus petits que les Charolais et du type carrossier, car le dépôt de Blois fournit depuis 1896 à la région des hackneys du Norfolk. On rencontre, dans ces régions, des traces de sang russe provenant de la dispersion du haras de Chambeaudoin, où deux étalons russes, *Péretz* et *Polpantchick*, dont nous avons parlé précédemment, ont laissé quelque trace.

Les autres étalons employés sont des pur-sang et des demi-sang normands. On y élève aussi avec un succès croissant des chevaux du type limousin et auvergnat.

Les chevaux du Cher, de l'Allier, rejoignent, par leur extension, la production du charolais, formant ainsi une ligne ininterrompue qui relie les demi-sang du Centre à ceux du Nord-Est.

Le nord-est de la France s'organise en vue de développer la production du demi-sang à côté de l'élevage rémunérateur de l'ardennais. De sérieux efforts, encouragés par l'*Association des éleveurs de chevaux de demi-sang du Nord-Est de la France*, ont abouti à des progrès évidents, et l'on peut prédire un avenir prospère à cette spéculation, lorsqu'on aura pu sélectionner et orienter nettement la production du demi-sang dans ces régions, où la confusion des sangs et la variété des métissages est des plus complexes.

V. — DEMI-SANG BRETONS

Historique. — Vers 1807, l'amélioration de l'élevage du cheval en Bretagne débuta sur un fond dont le meilleur appartenait aux bidets de Saint-Brieuc, avec des étalons de selle, pur-sang arabes, pur-sang anglais et demi-sang anglais.

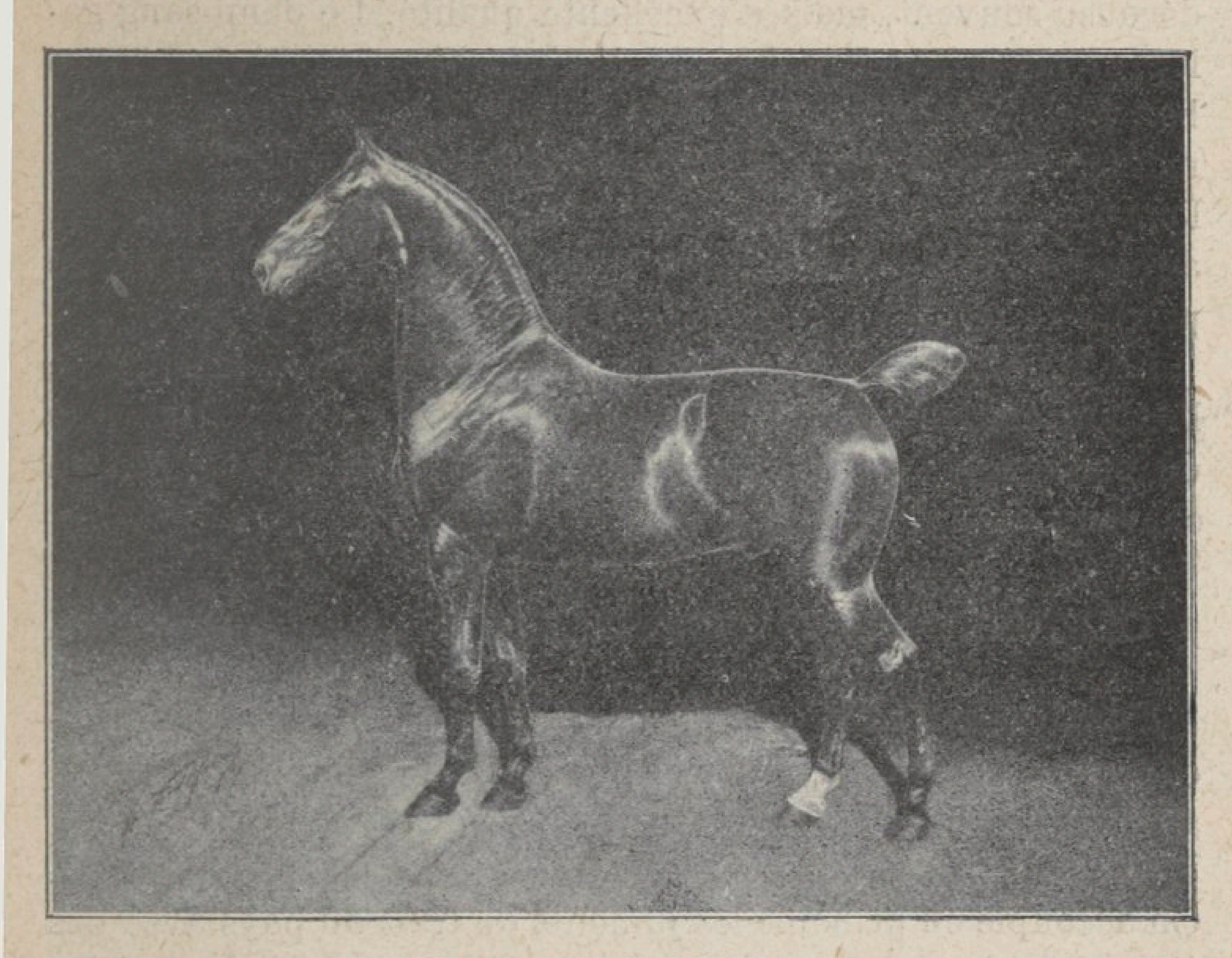


Fig. 119. — Cob breton.

A partir de 1874, on utilisa largement le norfolk anglais, qui donna avec une partie de la production le célèbre postier breton. On peut dire que l'étalon de la Montagne, *Corlay*, issu d'un norfolk et d'une jument de steeple, transforma l'élevage de Cornouailles. Ainsi fut créée cette race de double-poneys de robe rouan ou aubère, pleins de sang et d'énergie, distingués malgré leur modèle râblé, bons à tout, à la selle,

à la voiture, au galop et au trot. Au lieu d'encourager sérieusement cette formule, on laissa le pur-sang anglais employé inconsidérément alléger une partie de la race tout en lui laissant sa qualité, pendant que l'étalon de demi-sang normand lui enlevait son modèle avec son tempérament.

Actuellement, la Bretagne délaisse les étalons normands. Ses demi-sang, ses postiers bretons tiennent le plus possible des éléments bretons.

Un élevage de demi-sang galopeur, issu, le plus souvent, directement du pur-sang, subsiste encore, un peu léger et décousu souvent, mais d'excellente qualité. Le demi-sang galopeur est cependant appelé à disparaître en Bretagne. Le bon étalon de pur-sang existe rarement, et les prix des Remontes ne sont pas assez rémunérateurs pour lutter contre l'engouement du postier. On réserve aux postiers des courses au galop très populaires et peu dotées (12.000 francs de prix).

La Remonte trouve dans la Montagne, sur le versant de l'Atlantique, seulement 120 chevaux de selle environ (80 issus du pur-sang). Le reste de ses achats en Betagne consiste en chevaux de trait (500 à 600).

ORIENTATION ACTUELLE DE L'ÉLEVAGE

Postier breton. — Toute l'activité des éleveurs bretons se concentre actuellement sur le postier norfolk-breton ou sur le gros trait (1).

Le postier est produit en Finistère (nord-ouest et sud-ouest). On accouple en principe les juments de trait du pays avec des étalons de demi-sang (normands, norfolk-anglais, puis norfolk-breton), soit même parfois avec le pur-sang. Le norfolk-breton s'impose d'ailleurs aujourd'hui comme étalon principal. Malgré les diversités d'origine, les postiers bretons ont un modèle fixé. Roulés, près de terre, bien culottés, énergiques et dégagés, ils possèdent une bonne vitesse et une aptitude à enlever de lourdes charges dans les mauvais terrains. Les épreuves orga-

(1) De Robien, Le postier breton. *La Vie Agricole et Rurale*, de Robien, le Norfolk breton.

nisées par la *Société nationale de trait léger qualifié par l'épreuve* propagent une excellente émulation aidée par les demandes de la Remonte pour l'artillerie.

L'élevage du postier, excellent trait rapide et parfait artilleur, est rémunérateur. C'est le cheval français qui se vend le mieux et avec le moins de risques, à condition que l'on sache éviter la surproduction.

La production du postier entraîne l'élevage du cheval de trait, qui reste le fond de la production bretonne et se produit principalement dans le Finistère et les Côtes-du-Nord.

Les meilleurs centres pour le trait sont au nord-est du Finistère et au nord des Côtes-du-Nord, d'où ces chevaux se répandent sur les autres territoires bretons. Les postiers voisinent avec leurs ancêtres de trait, surtout dans le Finistère. Les chevaux de sang, légère, dragon, cobs d'attelage, s'élèvent dans la Montagne bretonne, la Cornouaille, la Montagne Noire.

L'ÉLEVAGE DANS LE FINISTÈRE

Le Finistère se divise en deux régions : Nord et Sud. La région Nord ou pays de Léon (arrondissements de Brest, de Morlaix), zone de riche culture, de primeurs notamment, où le terrain possède une grande valeur, élève des animaux abondamment nourris, entretenus à l'écurie ou sur des parcours restreints. Ils ont du gros, mais moins de qualité que leurs congénères du Finistère sud ou Cornouailles (arrondissements de Quimper, Châteaulin, Quimperlé), région moins fertile, plus accidentée, où l'élevage plus rustique des poulains, maintenus en liberté, donne de la trempe et du tempérament. On recensait dans le Finistère, dont la superficie est de 620.720 hectares, 132.000 chevaux. C'est le département français qui tient la tête comme effectif.

Dans le Nord-Finistère, les travaux des champs et le transport des engrais marins, effectués en respirant un air salin, donnent aux animaux de la vigueur et de la santé. Les fourrages, les racines, les tubercules poussent sur un sol enrichi par ces engrais ; l'alimentation copieuse donne des chevaux puissants, étoffés.

On trouve de préférence dans le Nord-Finistère les types suivants :

1° Des chevaux de gros trait (taille 1 m. 58, 1 m. 65, 1 m. 70) ;

2° Des chevaux de trait rapide (1 m. 50 à 1 m. 60) (fig. 131).

Les chevaux de demi-sang comprennent :

1° Des carrossiers de 1 m. 60 à 1 m. 65 issus de normands. Ces carrossiers deviennent de moins en moins nombreux ;

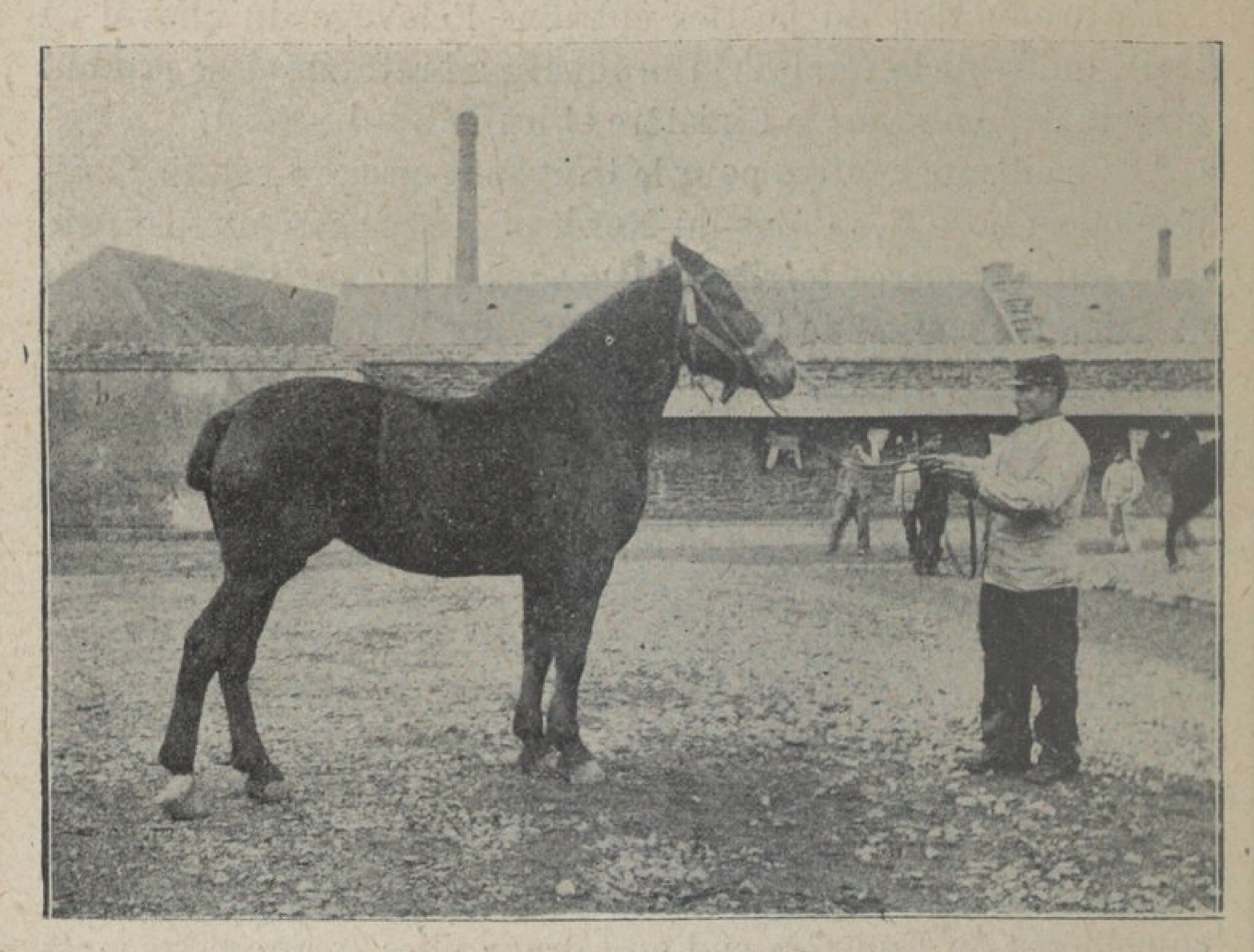


Fig. 120. — Cheval d'artillerie du Finistère.

2° Des postiers étoffés issus de norfolk-bretons (1 m. 55, 1 m. 60, 1 m. 65).

Le Sud-Finistère, ou Cornouailles, pays accidenté, montagneux, moins riche que le Nord, fournit aux chevaux de l'exercice sur les vastes landes, dans de grands pâturages, où ils puisent l'énergie, la vigueur, la trempe, la rusticité, l'agilité. On y trouve :

1° Des chevaux bretons de trait, moins lourds que dans le Nord, pour la traction rapide (1 m. 50 à 1 m. 55, 1 m. 60) ;

2° Des carrossiers, légers, issus généralement de normands trempés, d'origine trotteuse (1 m. 55 à 1 m. 60, 1 m. 65).

3e des postiers, plus légers que dans le Nord, très trempés, très endurants, issus de norfolk-anglais ou de norfolk-bretons (1 m. 55, 1 m. 60, 1 m. 65) ;

4° Des chevaux près du sang, issus du pur-sang ou d'étalons très près du sang, chevaux de qualité, aptes au service de la selle, classés dragon ou légère (1 m. 55 à 1 m. 60).

L'ÉLEVAGE DANS LES COTES-DU-NORD

Le département des Côtes-du-Nord tient le second rang parmi les départements producteurs de chevaux, avec le contingent de 96.000 têtes environ.

Essentiellement agricole, il présente deux zones :

1° La zone du littoral des arrondissements de Saint-Brieuc, Dinan, Guingamp, Lannion, région enrichie par les engrais marins, possédant de belles cultures maraîchères et de bons pâturages, poussant à la production du gros cheval ;

2° La zone de l'intérieur de ces mêmes arrondissements, avec, en plus, tout l'arrondissement de Loudéac, région pittoresque, montagneuse, composée de cultures moyennes, de vastes pâturages et de grandes landes (1).

Sur le littoral, principalement dans les environs de Lannion, on trouve :

1° Le cheval de gros trait (1 m. 60, 1 m. 65, 1 m. 70), issu de gros percherons ou de gros bretons indigènes ;

2° Le cheval de trait plus rapide (1 m. 55, 1 m. 60).

L'intérieur des terres, c'est-à-dire la région de la Montagne, élève :

1° Des chevaux de trait léger, issus d'étalons particuliers, nerveux, rustiques, endurants (1 m. 50 à 1 m. 55) ;

2° Des chevaux de sang. Cette production du cheval de sang de la Montagne bretonne des Côtes-du-Nord est très ancienne, justement renommée, et a toujours été l'objet de grands soins de la part du haras de Lamballe.

Le cheval de Corlay est réputé et très apprécié. Les centres importants d'élevage de la Montagne bretonne sont : Corlay,

(1) A. Gast, *La Bretagne hippique.*

Rostrenen, Quintin, Saint-Nicolas du Pélem, Loudéac. Ces chevaux de sang sont de plusieurs types :

a) Carrossiers légers issus de trotteurs ou de normands de grande origine (1 m. 55 à 1 m. 60, 1 m. 65).

b) Postiers de sang, trempés, dont les mères, déjà avancées dans le sang, ont été données à des norfolk-anglais ou à des norfolk-bretons distingués. Ces postiers de la Montagne ont comme taille 1 m. 50, 1 m. 55, 1 m. 60.

c) Chevaux très près du sang, issus de pur-sang ou de demi-sang distingués.

L'ÉLEVAGE DANS L'ILLE-ET-VILAINE

Le département de l'Ille-et-Vilaine présente une superficie de 699.000 hectares. Bien cultivé, riche, ce département peut se livrer, sur plusieurs points, à la production de chevaux étoffés, de grande taille et de fort poids. On compte 60.000 chevaux environ, principalement :

1° Le cheval de gros trait, issu du percheron doublé. On produit, on vend les poulains, on élève peu ;

2° Le cheval de demi-sang.

Quelques centres d'élevage, Antrain, Vitré, Janzé, La Guerche, Bain, Lohéac, Pipriac, Redon, produisent des carrossiers, mais surtout des postiers étoffés pour l'attelage et l'artillerie.

L'ÉLEVAGE DANS LE MORBIBAN

Le département du Morbihan (709.300 hectares) est en voie de progrès et compte 40.000 équidés. L'élevage du cheval est surtout prospère dans la région littorale des arrondissements de Lorient, Vannes, et dans quelques parties fertiles des arrondissements de Ploërmel et de Pontivy.

Sur le littoral et dans les parties riches des arrondissements de Ploërmel et de Pontivy, on rencontre :

1° Des chevaux de trait pour les besoins de la culture et du commerce (taille 1 m. 48, 1 m. 50, 1 m. 55) ;

2° Quelques postiers norfolk-bretons dans les bonnes écuries d'élevage (1 m. 50 à 1 m. 55, 1 m. 38) (1).

Dans l'intérieur, sur les parties les plus pauvres des arrondissements de Lorient, de Vannes, de Pontivy, de Ploërmel, sur les terres où sont de grandes étendues de landes, on trouve un

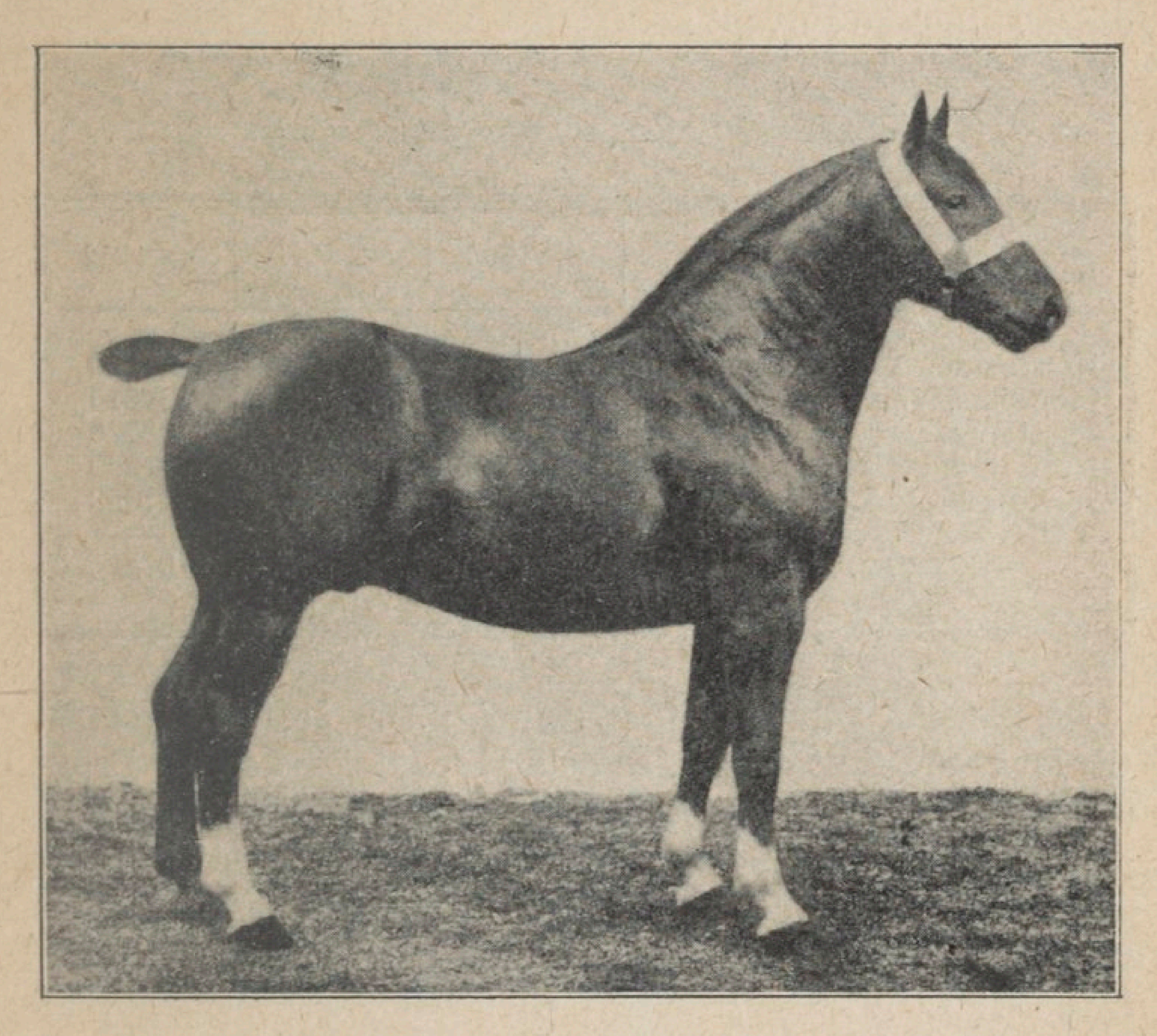


Fig. 121. — *Guibes*, étalon postier breton, alezan, 1 m. 59. Premier prix du Concours central des reproducteurs de Paris en 1909.

cheval de trait rustique, dérivé du *bidet breton*, type du gros double-poney, sobre, énergique, infatigable, trottant parfois l'amble, dont les juments sont des mères incomparables pour le trait léger (taille : 1 m. 40, 1 m. 45, 1 m. 48) (fig. 130) (Comte de Comminges).

Le commerce de chevaux prend beaucoup d'activité depuis quelques années. Les bonnes foires sont fréquentées par des

(1) Bléas, Le postier breton. *La Vie agricole et rurale.*

marchands nantais, auvergnats, gascons, cévenols, espagnols, limousins, qui estiment le cheval morbihannais en raison de sa vigueur, de sa rusticité, de son endurance.

Situation de l'élevage. — Dans les départements bretons, l'élevage du trait et surtout du postier progresse, comme l'indique le tableau suivant :

Poulinières saillies par demi-sang.

ÉTALONS	EN 1904	EN 1910	EN 1912
Normands.................	4.475	2.360	2.240
Charolais, Vendéens.........	1.490	650	810
Trotteurs	2.568	680	720
Norfolk anglais	2.221	**3.106**	3.200
Norfolk breton.............	3.747	**13.988**	12.680
Totaux	14.501	20.544	25.340

On exporte annuellement 7.500 à 8.500 postiers bretons. Quelques-uns sont acquis, en dehors des Suisses et des Espagnols, par le Brésil, la Russie, l'Algérie, et en France surtout par des éleveurs du Sud-Est, du Centre, des Charentes.

Les Remontes militaires italiennes et espagnoles font d'importants achats et certains marchands approvisionnaient, par la Suisse ou l'Alsace, l'armée allemande, qui manquait de chevaux d'artillerie (1).

Croisements divers. — Le *pur-sang* peut donner de bons produits, surtout quand il est étoffé et pas trop haut sur jambes. L'*arabe* fait d'excellents petits chevaux dans la Montagne, mais, la race indigène étant elle-même petite, ces sujets manquent de taille, sont trop courts de lignes pour le commerce

(1) Les foires réputées pour leurs postiers sont celles de Landerneau, Lesneven, Morlaix. On peut s'adresser aux éleveurs et marchands suivants : MM. Moreau et Queinnec, à Landivisiau ; Chauvril, à Landerneau ; Olivier frères, à Plouvorn ; Sévère Yves, à Saint-Pol-de-Léon ; Boucher et Kerbaul, à Landerneau ; Guillon à Morlaix ; Laurent, à Guiclan ; Kernéés, à l'Hôpital Camfront, etc.

et la Remonte. Mais l'Arabe choisi judicieusement réussit bien avec la jument de trait bretonne.

Le *trotteur normand* donne rarement satisfaction. Il faut le choisir de petite taille et avec beaucoup de sang.

C'est l'*étalon norfolk* qui transmet à l'élevage breton tout son lustre Le norfolk-hackney, avancé en sang et près de terre,

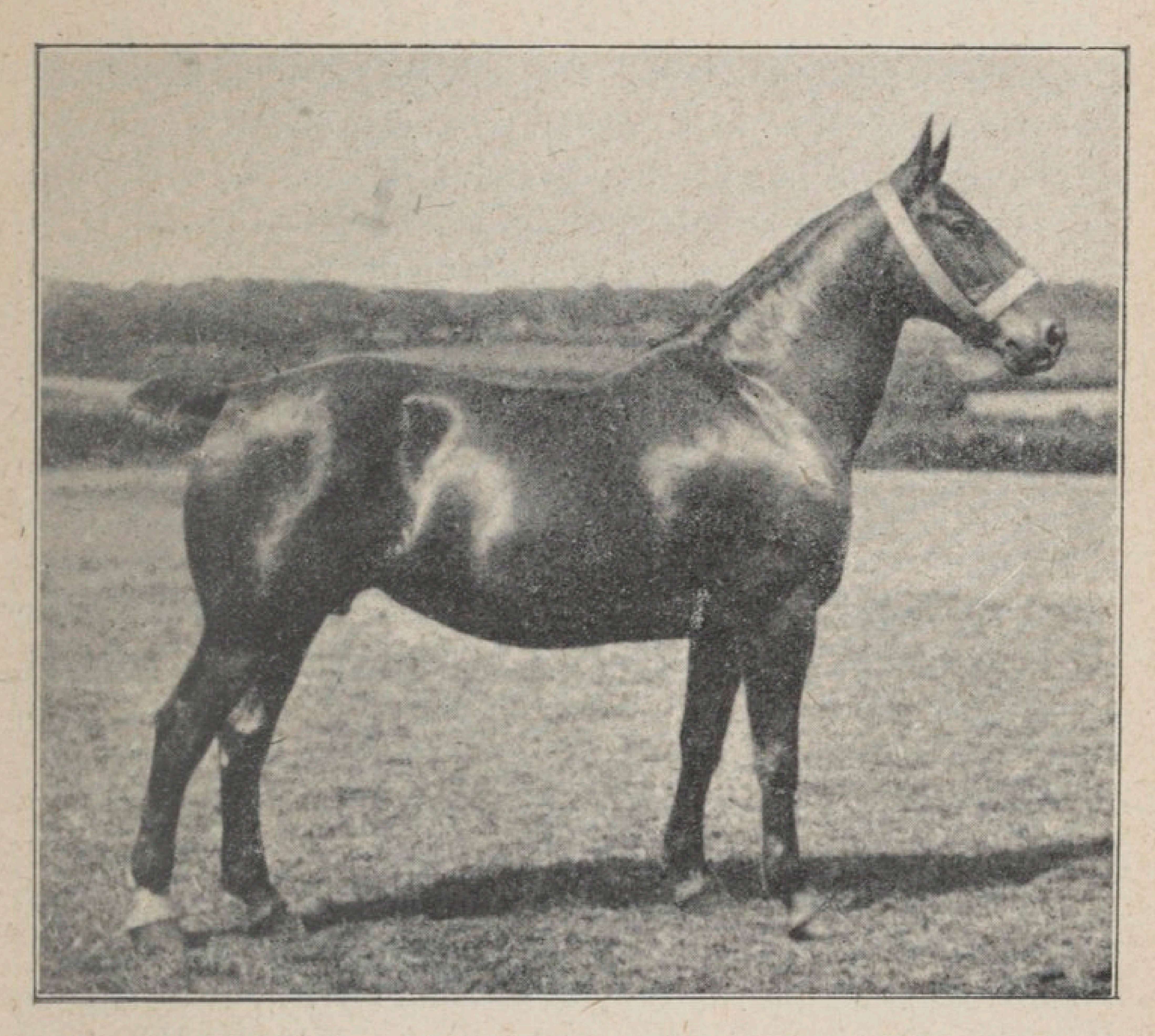


Fig. 122. — *Oublie*, postière bretonne alezane, 1 m. 58. La postière la plus primée en Bretagne.

employé avec une jument bien conformée et près du sang, produit d'excellents chevaux de selle ou de parfaits postiers avec de la physionomie, de l'ossature et de très beaux mouvements. Les norfolks *Pretender*, et surtout *Flying-Cloud* et son fils *Corlay* (1872), *The General*, *Denmark-Vigorous*, *Old Times*, *Cornfactor* ont contribué puissamment à l'amélioration de l'élevage breton ainsi que les postiers indigènes : *Uquen*, *Jacob*, etc...

Le *demi-sang indigène*, né du croisement d'un pur-sang avec la poulinière du pays, réussit d'une manière très satisfaisante : il donne, au point de vue pratique, les meilleurs résultats avec le norfolk-breton.

La *jument tarbes* bien choisie peut réussir en Bretagne ; il y a en effet beaucoup de rapports entre la race de Corlay et l'anglo-arabe de Tarbes.

La caractéristique la plus curieuse de l'élevage breton est de rassembler côte à côte des élevages aussi distincts que ceux du cheval de trait, du postier, du cheval de sang, du cob d'attelage, en réservant une catégorie spéciale au cheval de trait léger. Ces élevages sont nettement localisés en des régions distinctes.

Le cheval de trait, nous l'avons vu, s'élève surtout aux environs de Morlaix, Lannion, Tréguier, dans la région de Lamballe, Plancoët et au sud de Guingamp.

Les postiers ou norfolk-bretons sont rassemblés dans le Finistère-Nord autour de Saint-Paul-de-Léon et Lesneven dans le Finistère-Sud, de Quimper à Scaer.

Les chevaux de trait léger, parfois assez mal définis comme type, s'étendent sur toute la région comprise entre Paimpol, au nord, Merdrignac au sud-est, en passant par Chatelaudren, Quintin, Uzel et le pays de Loudéac.

Les chevaux de sang se rencontrent dans la Montagne bretonne, pays de Corlay et de Rostrenen, puis dans la Cornouailles qui lui fait suite, avec Scaer et Elliant comme centres de production.

Nous examinerons rapidement les caractéristiques de chaque élevage.

Le cheval de trait breton. — Cet équidé dérive vraisemblablement du cheval indigène de type asiatique croisé avec les races du Nord au format plus volumineux. C'est dans la région littorale du nord de la Bretagne, au climat tempéré, aux engrais marins, que se localisa la production du cheval de trait breton.

Ces équidés furent croisés avec des étalons danois introduits par les Etats de Bretagne, avec des chevaux du Holstein, puis revint sagement aux étalons français, notamment au cauchois. On était ainsi arrivé à produire un animal puissant et massif,

mais aux allures peu rapides. C'était l'époque où les routes difficiles, les lourds véhicules utilisés permettaient d'ailleurs malaisément les déplacements rapides ; les routiers faisaient cinq à six lieues par jour, et le règlement des Postes, qui datait de Colbert et fut en vigueur jusque vers 1840, prescrivait aux postillons de marcher « deux lieues à l'heure ».

Le jour où l'établissement du réseau vicinal, la création des routes macadamisées permirent de « voyager aux vitesses anglaises », c'est-à-dire à environ quatre lieues à l'heure, on dut relever l'élevage breton, et l'on s'adressa à la race célèbre par la rapidité de ses allures, c'est-à-dire au percheron.

De tout temps les transactions avaient été suivies entre la Bretagne et le Perche ; souvent les poulains bretons, achetés par des marchands percherons à six ou dix-huit mois, allaient puiser dans le « Perche aux bons chevaux » leurs qualités de fond et d'allant. Le percheron sut donner au cheval breton de trait les qualités foncières qui le distinguent actuellement.

Le poulain de trait est principalement élevé dans les Côtes-du-Nord (Lannion, Tréguier, Bourbriac, Lamballe) ; il est acheté ensuite par les éleveurs du Finistère qui le préparent à la vente avec une habileté consommée (A. Gast). Les étalons indigènes que l'on rencontre dans ces régions sont des bretons purs ou croisés de percheron, et l'industrie du cheval de trait est en Bretagne très florissante. Les foires du Finistère, de Lannion, Lamballe, Guingamp, Dinan, réunissent de nombreux acheteurs. La robe tend à se foncer vers le noir pour attirer la clientèle américaine. Cet élevage, très en progrès, tend vers la production d'un cheval de taille moyenne, solide, trempé, résistant. Ces sujets sont recherchés dans le Midi de la France, en Espagne, à cause de leur valeur et de la modicité de leur prix d'achat.

Le cheval de trait breton varie dans son format, suivant sa région d'élevage ; résultat de l'accouplement de l'étalon percheron avec la jument du pays, il tend cependant à s'uniformiser. Les naisseurs entrent délibérément dans la voie de l'indigénat, et l'administration des Haras remplace graduellement, dans ses dépôts de Lamballe et d'Hennebont, par des

étalons de trait bretons, les percherons et boulonnais qui les peuplaient à peu près exclusivement.

Le cheval de trait léger. — Le cheval de trait léger se rencontre dans la partie des Côtes-du-Nord qui s'étend de Paimpol à Merdrignac et comprend le pays de Loudéac. Dans ces régions, l'emploi des carrossiers, préconisé — à tort, selon quelques éleveurs autorisés, — par l'administration des Haras, a donné, avec les juments indigènes, un type de trait léger assez mal défini et parfois d'une conformation défectueuse. L'emploi de l'anglo-normand comme étalon n'a pas fourni de résultats remarquables ; il conviendrait peut-être d'orienter l'élevage de cette région vers la production du postier.

Le cheval de sang. — Cet équidé se produit sur la Montagne bretonne, contrée granitique et schisteuse comprenant une série de vallées fraîches ou même humides. Le cheval qui peuplait à l'origine ces régions représentait la souche bretonne indigène pure, rustique, vigoureuse et sobre, race que Napoléon dénommait les « cosaques de France ».

On commit là encore l'erreur malencontreuse de vouloir rapidement monter la taille, en croisant avec de grandes étalons de demi-sang, de stature importante. Le sol de la Montagne, pauvre en chaux et en acide phosphorique, convient mal à des sujets élevés dans les fertiles herbages de Normandie. On revint à de plus sages préceptes, en améliorant le type indigène par sélection et en dosant judicieusement les infusions de sang.

Le Postier. — Les Haras avaient préconisé, pour donner aux juments indigènes de la distinction et le brillant des allures, le croisement avec l'anglo-normand. Mais les éleveurs bretons s'aperçurent vite qu'on obtenait par cette alliance des sujets sans homogénéité, sans type ni moyens ; nombre de chevaux manquaient de muscles et de charpente, avec des membres légers et déviés, — des *faux carrossiers*, comme on les nomma bientôt. Il n'y avait aucune affinité entre les deux types : la jument bretonne, excellente laitière, perdait rapidement cette qualité au bout de deux ou trois croisements avec le demi-sang normand.

L'emploi d'étalons provenant du Norfolk, comté anglais où l'on élève depuis fort longtemps cette race réputée pour sa cor-

rection, pour le relevé et la vitesse de ses allures, montra bientôt l'excellence des résultats obtenus. On put produire, par croisement avec les juments indigènes, des animaux bien conformés, amples, musculeux, près de terre, avec des allures hautes et énergiques. Les types alliés, tous deux compacts, ramassés, dérivés tous deux d'un trait léger, présentent une affinité telle que le métis résultant de cette union offrit des caractères spécifiques assez nets pour justifier immédiatement le titre de « postier breton ».

Le postier breton est un cheval aux formes puissantes et harmonieuses tout à la fois, assez court, mais près de terre. Plutôt petit (1 m. 54 à 1 m. 60), il présente une croupe ronde, une encolure rouée supportant une tête fine et expressive. Comme service, il est susceptible de traîner du poids aux allures accélérées, avec des actions très brillantes ; c'est un cheval de service, de culture ou d'artillerie. Très docile, c'est le producteur type du cheval d'artillerie. Il est de plus sobre, robuste et rustique.

Les canons des membres ont souvent 21 à 23 centimètres de tour, secs, presque sans poils, terminés par de bons paturons et des sabots épanouis ; cuisses et fesses bien gigotées ; jarrets larges, évidés. La robe est le plus souvent alezan foncé ou aubère, rouan, bai, noir, gris, cap de maure.

Les attelages de luxe, le roulage particulier, les messageries, la remonte d'artillerie constituent pour le postier breton des débouchés nombreux. C'est un raceur parfait, qui maintient ses qualités à tous ses descendants ; il rend à certains groupes appauvris et allégés à l'excès l'ossature et l'ampleur perdues. Il existe trois berceaux réputés dans la production du postier : Saint-Pol-de-Léon, Lesneven et le Finistère-Sud.

Le postier de Saint-Pol-de-Léon représente, dans la race, le type le plus distingué. Ce résultat a été obtenu par l'emploi continu du sang norfolk. Il serait bon, pour ne pas exagérer la légèreté du type, d'employer aujourd'hui comme étalons, non plus des norfolks purs, mais des postiers bretons, plus trapus, plus membrés.

C'est à Lesneven qu'on trouve principalement le type postier, dans toute l'expression de sa force. Cette région avait

d'abord utilisé très modérément les demi-sang normands, même au moment de leur plus grande vogue. Les procédés d'élevage de Lesneven sont d'ailleurs supérieurs aux méthodes employées à Saint-Pol-de-Léon, où la division de la propriété, la généralisation de la culture des primeurs, la rareté des herbages permettaient peu le libre exercice des jeunes élèves.

Dans le Finistère-Sud nous trouvons le postier breton moins volumineux, mais, — influence du sol granitique, — plus nerveux, plus trempé. Ces équidés sont élevés en liberté dans les landes ou les vallées du littoral, et leur production se poursuit actuellement suivant les modes les plus rationnels.

Il semble que le postier breton soit capable de se reproduire par lui-même : les jurys des concours classent en tête, dans une proportion considérable, des fils d'indigènes. Il faut s'en féliciter, il paraît inutile d'aller payer très cher en Angleterre les *hackneys* qui, de l'aveu même de nos voisins d'Outre-Manche, ne ressemblent plus aux Norfolks d'antan (A. Gallier).

Alors que le vieux type Norfolk anglais, râblé et près de terre, a disparu, évoluant vers un modèle plus léger, on trouve dans le Léon des jeunes étalons qui, par les actions et le modèle, remplaceront avantageusement les hackneys.

La plupart des postiers possèdent une filiation complète, et certaines familles semblent déjà affirmer leur supériorité, base précieuse pour la sélection.

Le Stud-Book de la race postière bretonne, publié, en 1912, par la *Société hippique de Saint-Pol-de-Léon*, permet d'étudier les géniteurs normands, norfolks anglais, demi-sang bretons, ou bretons de trait qui ont servi à créer ou à améliorer la race. L'indigénat, si prôné dans ces dernières années, est en progrès, car en consultant les origines, on voit que les animaux nouvellement inscrits ont généralement pour ascendants des postiers indigènes (A. Gallier).

Le demi-sang. — Certains cultivateurs du pays de Corlay ont un élevage assez important de demi-sang.

Le cheval de Corlay, dépassant rarement 1 m. 55, est de conformation distinguée, trempé, énergique et résistant. Il est en même temps rustique et sobre. Certains sujets sont capables d'exécuter des raids de 100 et 120 kilomètres dans

la journée. Une jument de Corlay a fait, au trot attelé, 48 kilomètres en une heure cinquante, et un cheval de Corlay parcourait récemment 28 kilomètres en une heure au trot attelé.

Le cheval de selle, à Corlay, était obtenu autrefois par le croisement de la bidette du pays avec le cheval de pur-sang anglais. Mais les éleveurs, très amateurs de courses, en continuant à avancer dans le sang d'une façon exagérée, étaient arrivés à produire des chevaux très vite, mais qui, dénués de valeur commerciale, ont nécessité des retours en arrière.

On a exagéré également dans ce sens l'infusion du sang trotteur normand, qui, en général, à cause des conditions géologiques et agricoles différentes, produit mal en Bretagne. Les poulains ont presque toujours mauvais dos et sont grêles dans leurs membres. Les pur-sang avaient donné des chevaux « ficelles » et décousus ; les normands, eux, donnèrent des chevaux communs et anharmoniques.

Il y a, dans la Montagne bretonne, deux catégories principales de juments poulinières ; les unes sont plus ou moins avancées dans le sang ; les autres, assez proches du cheval de trait, sont excellentes lorsqu'elles ont le caractère de la « bidette », c'est-à-dire de la petite jument trapue, très laitière et très bonne nourrice. Avec ces dernières, le pur-sang donne généralement un bon type, cheval d'armes ou de chasse. Mais il faut, après une infusion de sang, s'arrêter, car, en avançant davantage dans le sang, les produits perdent toute valeur.

Les éleveurs bretons devraient veiller plus attentivement à conserver les meilleures juments ; des primes de conservation aideraient cette tentative.

Haras. — Deux dépôts d'étalons, Lamballe et Hennebont, desservent les quatre départements bretons.

Le dépôt de Lamballe, le plus important (300 étalons environ), fournit des reproducteurs dans la totalité des Côtes-du-Nord et dans le Nord-Finistère, arrondissements de Brest et de Morlaix, région du littoral que l'on appelle encore pays du Léon.

Le dépôt d'Hennebont (214 étalons environ) assure la monte dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan ou du Sud-Finistère, arrondissements de Châteaulin, Quimper, Quimperlé, dans la région montagneuse des Cornouailles.

V. — DEMI-SANG DU NORD ET DE L'EST

Généralités. — La production dans cette région est peu dense. Le tableau des achats de la Remonte donne une idée de la faible production du demi-sang (en 1913-1914) :

Aisne.....	20-30 chv.,	dont 10 d'attel.		Oise...	20	presque tous tête
Aube.....	18	—	5 —	Somme.	1	1
Nord.....	1	—	1 —	Marne.	4	»
Pas-de-Cal.	20-25	—	10 —			

Dans la circonscription du dépôt d'étalons de Compiègne cependant, un assez grand nombre de juments (3.500 environ) sont saillies annuellement par les demi-sang ; 300 environ par les pur-sang, contre plus de 22.000 par le trait. Mais le fond de la production demi-sang s'y montre médiocre. Seuls, quelques bons éleveurs, du côté de Lens, Vervins, Guise, la Capelle, Hirson ou dans l'Ain à Challes, au Val-d'Ornain dans la Meuse, à Sarcus dans l'Oise, à Saint-Martin-au-Laert et à Fouffin-Ricametz, dans le Pas-de-Calais, à Havrincourt, etc..., réussissent des sujets de course au trot ou de concours d'attelage. Rappelons la vogue dans ces régions du cheval de trait et les succès de l'ardennais, du boulonnais. Les Haras, cependant, s'efforcent d'y maintenir quelques étalons de demi-sang en vue de la mobilisation.

Ce sont là, pour la forte circonscription du dépôt d'étalons de Compiègne, de médiocres résultats, d'autant plus que 2.000 juments y sont saillies par les étalons de demi-sang (dont 978 culturaux) ; mais les conseils généraux du Pas-de-Calais, du Nord et de l'Aisne demandent la disparition complète des étalons de demi-sang nationaux de leur circonscription. Dans ces régions le cheval de trait seul prospère ; le modèle allégé du demi-sang trotteur et carrossier éloigne les éleveurs de leur emploi ; les types forts et membrés seuls conservent quelque clientèle, et les postiers et les hackney sont seuls utilisés avec succès.

CHAPITRE II

DEMI-SANG ANGLAIS

Historique. — Les Anglais ont montré une adresse particulière dans la production des métis, en cherchant à réaliser des types spéciaux de chevaux correspondant à tous les services : chasse, promenade, voyage, carrosse, etc.

Les mœurs et coutumes, les nécessités de la guerre, la mode, les sports, exercèrent dans l'orientation de l'élevage des actions parallèles.

Vers 1780 la mode s'implanta en Angleterre de la chasse à courre à la queue des chiens, comme elle se pratique actuellement. En 1784, le mail-coach allait de Londres à Bristol à l'allure de 192 kilomètres en 17 heures, soit 11 km. 200 à l'heure. Grâce à Mac-Adam, le constructeur de routes, on fut amené à produire des chevaux de harnais, forts autant que possible, mais avec de la vitesse et par conséquent du sang.

De 1820 à 1830, Georges IV encourage le cheval d'agriculture qu'il dégage du lourd impôt établi par Pitt. Les routes s'amélioraient et, parallèlement, le cheval de trait léger se perfectionnait. Le coach de Londres à Exeter parcourait à cette époque 16 kilomètres à l'heure. Ce fut l'époque brillante de l'élevage du cheval de qualité en Angleterre. Les Iles Britanniques se glorifiaient de posséder les meilleurs chevaux du monde, sur le turf, au harnais et sous la selle.

L'établissement des chemins de fer vint porter un coup sensible à cette prospérité du cheval de service, mais le cheval

de vitesse n'en souffrit guère, car l'essor des courses suivit une progression parallèle à celle des chemins de fer.

Une étude de lord Roseberry, publiée en 1873, révèle la présence de nombreux pur-sang, d'assez nombreux chevaux de chasse ou hunters, mais les chevaux de labour faisaient presque défaut, l'élevage du bétail étant plus rémunérateur. Les traits légers, cleveland et hackneys, étaient rares au point que les importations augmentaient en progression inquiétante.

Dès 1887, l'élevage des shires et des clydesdales s'était amélioré nettement, mais le demi-sang type militaire restait difficile à trouver. On entreprit alors une enquête auprès des éleveurs, et on créa des *Queen's Premiums* (aujourd'hui *King's Premiums*) en faveur d'étalons de croisement utiles à l'amélioration des races de demi-sang. Cette mesure eut une influence décisive sur la qualité des produits. Néanmoins le nombre augmentait peu, car en 1904, l'enquête de la *Hunter's improvement Society* attestait la même pénurie, surtout pour le demi-sang de selle. En 1911 l'Etat alloue un million d'encouragement à l'élevage hunter et à l'achat d'étalons de pur-sang dits de croisement.

Cet effort gouvernemental fut soutenu par des Syndicats d'élevage et Sociétés d'encouragement qui surent s'opposer à l'engouement exagéré pour le croisement excessif du cheval de pur-sang d'extrême vitesse avec les races de service, engouement qui, en Angleterre comme en France, causa, on l'a vu, de graves mécomptes dans l'élevage.

I. HUNTER ANGLAIS ET IRLANDAIS

Hunter anglais.

Historique. — Le hunter, ou cheval de chasse anglais, résulte du croisement du pur-sang avec les races indigènes et de métissages caractérisés par de fréquents retours à la race des chevaux de course. Les hunters actuels rappellent plus particulièrement, par l'élégance de leur forme et leur vigueur native, les chevaux de pur-sang (fig. 134).

Les quartiers de devant du pur-sang sont moins élevés que

ceux de derrière ; il en résulte une grande aptitude à fournir de la vitesse sur un terrain plat ; mais cette conformation nuit à la vitesse de la marche des hunters. L'encolure de cerf, parfaitement en rapport avec l'allure du cheval rapide, se prête mal chez le cheval de chasse à l'aisance du cavalier



Fig. 123. — Hunter anglais.

(David Low). Le parfait cheval de chasse doit, au contraire, présenter une poitrine assez large, indiquant la force sans la lourdeur ; une encolure suffisamment musclée. Le dos sera modérément court et la hauteur des membres proportionnée au développement du tronc ; les jambes seront donc plus courtes, par rapport au corps, que celles du pur-sang.

On nomme ordinairement *hunter* en Angleterre un cheval

de modèle régulier ayant assez de sang pour avoir l'énergie, le fond nécessaire à la chasse, et une grande vitesse naturelle au galop. L'aptitude au saut s'est enfin alliée à un modèle distingué. D'après Digby Collins, le hunter doit avoir les côtes postérieures profondes et étendues, pour être capable d'un travail sévère pendant plusieurs heures sans manger. L'arrière-main présente une bonne longueur de la hanche au jarret. Les Anglais préfèrent une croupe inclinée à une croupe horizontale, comme donnant un grand pouvoir de propulsion. La conformation du hunter dépend d'ailleurs du poids qu'il aura à porter. Sydney recommande les animaux moins compacts, possédant un large quartier de derrière, un flanc dégagé pour pouvoir ramener les hanches sous eux dans un grand saut, et des épaules parfaites.

Caractères spécifiques. — Les caractéristiques du hunter peuvent être définies brièvement : Bon œil, car il doit voir devant lui. Poumons excellents pour galoper longtemps. Dos en proportion du poids à porter ; quartiers, jarrets et cuisses capables de l'enlever par dessus n'importe quel obstacle sérieux. Epaules et membres en rapport avec les pieds, afin que le cheval se reçoive sans tomber sur la tête, et puisse, sans faire de fautes, galoper sur une taupinière, sur des racines ou dans un sillon de glaise. Soutenir les fatigues des journées de chasse, qui commencent à neuf heures du matin, finissent, à la nuit, à 10 ou 15 milles de l'écurie. Très bon caractère uni à grand courage.

Si le hunter laisse son cavalier ouvrir une barrière et le remonter après une chute commune ; s'il va aux obstacles les oreilles pointées en avant, gai, et choisissant sa place avec intelligence ; s'il a, toujours, une cinquième jambe en réserve dans la dégringolade ; si sa bonne constitution lui permet, aussitôt rentré, de boire son gruau, de manger sa ration et de se coucher ; s'il peut, enfin, résister à trois grandes journées en quinze jours, ou à deux journées ordinaires par semaine, c'est un hunter précieux, alors même qu'il aurait une vilaine tête, une queue de rat, une robe peu distinguée, des pieds serrés ou d'autres imperfections. L'action du hunter ne doit pas être une action du genou comme celle des hacks distingués

utilisés à la ville ; il faut qu'elle vienne uniquement de l'épaule qui renvoie une partie du poids sur l'arrière-main.

Le hunter est considéré dans sa fleur, à six ans. Les « poids légers » choisissent souvent un cinq ans novice ; il y a des hunters dont la réputation se maintient, sur le marché, pendant une décade complète. Les vieux hunters cependant ont souvent le défaut d'être trop adroits et de calculer les distances avec une précision exagérée.

Dans un grand pays de plaine, la taille d'un hunter est de peu d'importance, pourvu qu'elle dépasse 15 mains 1 pouce. En Leicestershire, nombre de hunters célèbres étaient de petite taille. Les grands types sont cependant plus recherchés.

Pour porter une charge, un cheval, quelle que soit sa taille, doit être très large et pas trop long. Plus le cavalier est lourd, plus il faut de largeur et moins de longueur.

Dans un pays de collines, de dunes et de vallons, un cob de 14 mains 2 pouces à 15 mains 1 pouce, d'un modèle régulier, grimpera, et franchira avec plus d'aisance que le long *flyer* des pays de plaine. Toutes les fois qu'un terrain accidenté doit être traversé à n'importe quelle allure, le sang est une qualité essentielle. Tous les hunters, grands ou petits, doivent posséder, au plus haut point, les deux qualités suivantes : le garrot haut et l'épaule longue, pour leur permettre de s'enlever à la haie, aux obstacles.

Un bon hunter doit être de pur-sang, ou de demi-sang s'il s'agit de porter un fort poids. Quelques hippiâtres reprochent au cheval de pur-sang ses petits pieds inutiles pour sortir des terrains marécageux et la difficulté qu'il a de se mettre sur les hanches. Un bon hunter doit être capable de galoper à travers la campagne et de sauter ou de passer tous les obstacles naturels qu'il peut rencontrer.

Le hunter est, par ses aptitudes, un cheval de chasse à travers pays « remarquable par la puissance de son squelette et par un ensemble attestant la prédominance sur l'appareil digestif des appareils respiratoires, musculaires et nerveux ». De cela découlent une grande puissance de travail, une énergie redoutable et une facilité extraordinaire pour porter de gros poids, sans fatigue, malgré la vitesse des allures. Toutes ces

qualités en font également un excellent cheval de service à l'attelage.

Pur-sang ou non, le hunter doit avoir « une tête comme un serpent, une peau comme une souris, un œil comme une femme, brillant, doux et brun, un rein et un dos à porter une maison et des membres pour l'enlever par dessus une ville » (Wythe Melville). Les Anglais ont réalisé ce type à l'aide de croisements réalisés avec le pur-sang et divers types de conformation plus étoffée.

Les vingt-neuf primes royales de 3.750 francs sont accordées aux étalons, tant de demi-sang que de pur-sang, lorsqu'ils sont d'un modèle distingué. Les conditions d'admission aux concours des primes des étalons hunters de demi-sang se résument ainsi :

Ces étalons doivent : 1° avoir gagné une course reconnue par le *Jockey Club* ou par le *National Hunt* ; 2° avoir un ascendant ayant gagné une de ces courses ; 3° compter dans ses ascendants un père ou une mère dont les produits aient gagné une de ces courses. Ces conditions semblent devoir maintenir l'ensemble de la production hunter dans un degré de sang assez défini.

On se sert aussi du hackney, c'est-à-dire du cheval de promenade comme étalon, et le modèle obtenu se rapproche plus volontiers du cob. On tire aussi quelques hunters de la race carrossière de Cleveland ; il faut alors que les mères soient de pur-sang ou près du sang. Le croisement yorkshire donne de grands chevaux, mais souvent peu harmonieux.

Il y a dans la quantité du « sang » infusée une limite qu'on ne peut dépasser, sans crainte d'*alléger* trop le produit obtenu ; le pur-sang d'ailleurs lui-même réalise un hunter supérieur pour poids légers ou moyens. En Irlande notamment, cette limite est plus reculée que partout ailleurs, car le sol et le climat de ce pays déterminent la production de sujets à ossature puissante et à conformation trapue ; mais cette limite n'en est pas moins observée. Du côté opposé, il existe légalement une limite qui n'est pas toujours considérée, car, pour satisfaire une clientèle spéciale et dont le goût est d'ailleurs faussé, l'Irlande produit souvent avec deux auteurs trop loin du sang des animaux lourds, inaptes à la selle sous un galop allongé.

La production rationnelle du hunter comporte donc l'emploi du sang pur d'une part et la conservation des formes de l'autre. Ces métissages exigent, on le conçoit, une habileté et une expérience toutes particulières.

Situation de l'élevage. — On s'est un peu écarté de ces prescriptions, et le hunter anglais actuel présente parfois une finesse et une élégance qui rappellent le pur-sang non entraîné aux courses. Il est évident que le type idéal, résumant les qualités natives des deux races, est des plus difficiles à réaliser, le parfait cheval de chasse anglais est, sans contredit, une des plus belles variétés chevalines.

Le hunter réalise, en résumé, un métis industriel ne se reproduisant qu'exceptionnellement ; à chaque génération, on revient au croisement de la jument du pays, ou améliorée, avec le pur-sang étoffé, dit de *croisement*.

Les Anglais, séduits par le côté sportif des chasses au renard, s'y livrent avec ardeur. L'élevage du hunter est suivi avec une sollicitude attentive.

Jadis, le hunter était, généralement, plus râblé, plus corsé qu'aujourd'hui. Il était aussi plus lent ; mais les méthodes de culture, et par conséquent les méthodes de chasse ayant évolué, le modèle des chevaux de chasse et leurs aptitudes se sont également modifiés. Les hunters, tout en restant forts et osseux, sont devenus plus longilignes avec une tendance à l'allégement dans la moyenne production. Ceux qu'on prime le plus volontiers aujourd'hui, à Islington et à Dublin, ont toute l'apparence de très forts pur-sang, d'autant plus que la mode est de leur laisser la queue longue.

On peut diviser les hunters en deux catégories : les anglais et les irlandais, bien que dans chacune de ces catégories, il y ait aussi des modèles bien différents ; on peut y ajouter une troisième classe, les hunters du Leicestershire, c'est-à-dire les chevaux qui, sans être nés dans ce comté, sont capables d'y chasser et possèdent train, puissance au saut, fond au maximum.

Les hunters de première classe se payent couramment de 12.500 à 25.000 francs ; 20.000 francs est le prix moyen des premiers lauréats des concours d'Islington et de Dublin.

Le hunter anglais se présente actuellement sous un type très modernisé. On l'obtient, par l'emploi du pur-sang, avec les juments qualifiées hunter, ou indigènes améliorées. Il est rare que le fils d'une jument de trait, et du meilleur pur-sang de croisement qui soit, puisse être autre chose qu'un élément de transition, un échelon dans l'amélioration et non un vrai cheval de selle.

Encouragements à l'élevage. — Alors que l'élevage du cheval figure au budget pour 7.200.000 francs en France, 4.750.000 francs en Allemagne, 5.840.000 francs en Hongrie, 3.500.000 francs en Autriche, 2.100.000 francs en Italie, en Angleterre, le budget ne prévoit rien, sauf une somme de 125.000 francs votée depuis quelques années par le Parlement et dont 105.000 francs sont destinés à être répartis en primes à des étalons dé pur-sang (E. Meuleman).

L'origine de ces primes remonte à la reine Anne (1702-1714), en vue de favoriser l'élevage du pur-sang étoffé, du steeple-chaser capable de fournir une course de quatre milles sous un poids de 12 stones (76 kgr. 171). Ces primes prirent le nom de *King's Plates* ou *Quenn's Plates*. Sous le règne de la reine Victoria, le montant de ces primes fut encore prélevé sur la liste civile de la Souveraine ; mais en 1887, la somme, détournée de sa destination primitive, fut affectée en primes de 150 livres sterling (3.750 francs), et attribuées aux étalons de pur-sang choisis par la *Royal Commission on Horse Breeding*. Les subsides, divisés en prix modérés, étaient mis à la disposition des petits fermiers pour la production des hunters pour gros poids (*King's Premium*). Il faut y ajouter 80.000 francs que le gouvernement de l'Irlande met à la disposition de la *Royal Dublin Society* pour être répartie en primes dans le même but.

L'élevage du hunter, production spéciale, reste forcément limité. La *Hunter's improvement Society*, qui dirige intelligemment cette production, n'inscrit guère que 500 juments et 25 étalons tous les deux ans.

Les bons centres d'élevage sont le Durham, l'Essex, le Surrey, le Glocestershire, le Lancashire, le Middlesex, le Montgommeryshire, le Northumberland, le Sussex, le Yorkshire, le Kent, le Lincolnshire, le Hampshire, le Shropshire; en Ecosse,

le Seskirk et le Fifeshire. Le nombre des poulinières devient actuellement insuffisant en nombre et en qualité, et cette production traverse aujourd'hui une crise sérieuse.

Les prix, dans l'ensemble, ne sont plus assez rémunérateurs, les bonnes juments, exportées, disparaissent pour l'élevage et de nos jours le paysan préfère élever du gros trait. Il consacre à la production hunter des juments inférieures saillies par de mauvais étalons de pur-sang, appartenant à des particuliers besogneux. Cette situation inquiète d'autant plus l'opinion publique que l'Angleterre doit bientôt arriver à l'organisation d'une cavalerie militaire permanente et à effectifs complets.

Avant la guerre de 1914, 10.000 chevaux remontaient 15.000 hommes. Ce procédé économique laissait à pied 5.000 cavaliers. La *Yeomanry*, 12.000 hommes environ, possédait des chevaux en propre. Les Remontes achetaient annuellement environ 2.850 chevaux (entre 1.085 francs et 1.312 francs). Une réserve de 3.500 chevaux de selle devait, moyennant pension de l'Etat, rester aux mains de ses détenteurs.

L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la Russie, achètent des hunters anglais pour remonter leurs écoles de cavalerie et leurs officiers. En France, les Remontes militaires, depuis une vingtaine d'années, n'achètent plus de chevaux étrangers. Aussi les reprises de carrière de Saumur avaient-elles baissé d'éclat depuis que les derniers « irlandais » en ont disparu. Elles reprennent, aujourd'hui, de plus en plus de qualité depuis qu'elles sont composées d'issus de pur-sang anglo-normands ou charolais dont quelques-uns peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs hunters.

Hunter Irlandais.

Historique. — Le cheval de chasse irlandais est un métis dérivé des races de pur-sang et des chevaux irlandais. Les sujets obtenus alliaient à la conformation élégante des thoroughbreds la musculature épaisse des robustes équidés d'Irlande.

Le cheval indigène de l'Irlande, actif, endurant et solide, fut croisé avec des étalons espagnols descendants directs de l'oriental. On obtint ainsi le cheval appelé *hobby* ou *hobbié*, très

estimé et souvent exporté en Espagne, Italie, etc. Le hobby dégénéra cependant au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. A cette époque, à l'exemple de leurs voisins, les Irlandais utilisèrent le croisement oriental pour régénérer le type. Puis le pur-sang exerça son action.

Vers la fin du XVIIIe siècle, les progrès de l'agriculture irlandaise déterminèrent l'avènement d'un cheval de trait plus fort, plus grand que le hobby. Les chevaux irlandais croisés avec les chevaux anglais donnèrent nne race de trait, l'*Irish horse*. Les juments de cette race, les célèbres *Irish cart mare* (jument de charrette), les *Old Irish mare*, alliées avec l'étalon de pur-sang, produisent les fameux hunters irlandais.

Les races de trait, shire, suffolk et surtout clydesdale furent partiellement utilisées en croisement avec le pur-sang pour produire de forts hunters.

Cemme demi-sang utilisé à la production du hunter, on trouve des étalons dits *cocktails* issus de génération de pur-sang et dont le pedigree comporte à l'origine une jument demi-sang. Le demi-sang préconisé par la *Hunter's Improvement Society*, l' « étalon hunter » dérive de trois croisements de pur-sang, commençant avec une jument inscrite au Hunter-Stud-Book ; enfin le troisième type est l'étalon métis, d'origine complexe, avec même une souche de gros trait. Ces derniers étalons métis donnent dans la production du hunter irlandais des produits peu distingués. Mais l'étalon hunter et même le cocktail fournissent des sujets appréciés, souvent possédant plus de charpente que les dérivés du pur-sang. D'après les éleveurs autorisés, cependant, un des générateurs doit être de souche pure.

La vogue excessive des étalons de sang a modifié fâcheusement le type du hunter irlandais qui s'est allégé, a perdu de sa force, de son ampleur. Les pur-sang puissants et recherchés pour ces alliances étaient d'ailleurs devenus introuvables.

Production et élevage. — L'élevage irlandais se divise en trois districts :

1° Le district du Centre, du Sud et de l'Est, ayant la Boyne pour limite au nord et comprenant toute la province de Leinster, la partie est de celle de Munster et le sud-est de celle de Con-

naught. On y pratique le grand élevage : hunters de classe et bons chevaux de remonte et de harnais ;

2° Le district de l'Ouest, avec la partie occidentale des comtés de Kerry, Galway, Mayo, Sligo et Donegal, régions montagneuses pauvres, n'élevant que des poneys ;

3° Le district du Nord, formé par la plus grande partie de la province d'Ulster, où se produisent le cheval de harnais courant, le cheval de trait et le cheval à tout faire (*useful purposes*). On n'y produit pas de beau cheval d'attelage ni de hunters distingués. Ceux que l'on y rencontre sont achetés à deux et trois ans dans le Sud, aux grandes foires de Cahirmee, Ballinasloe, Cork, Clonmel, etc. Les éleveurs du Nord sont des nourrisseurs plutôt que des naisseurs.

Les hunters de gros poids, très près du sang, sont capables, portant allègrement plus de 100 kilogrammes en terrain varié, parsemé d'obstacles de tout genre, de rester équilibrés une journée entière, sous leur lourd cavalier, dans les allures les plus vives ; mais les sujets parfaits sont rares.

Le sol, le climat, le voisinage de la mer et diverses influences permettent aux produits irlandais, très voisins du sang pur, de conserver une charpente et un volume général qui ont toujours été considérés comme l'apanage exclusif des races communes. Issu de parents de sang, même légers, un poulain né et élevé en Irlande deviendra incontestablement fort.

La plupart du temps, les métis présentent l'avant-main paternel avec une poitrine profonde, une encolure légère, les membres secs, et l'arrière-main maternel avec une croupe puissante, des jarrets larges, des membres sûrs (fig. 135). Il en résulte des sujets dociles à la main, souples et capables de fournir, grâce à la puissance de l'arrière-main, un galop soutenu et des sauts remarquables. L'habileté des éleveurs consiste à assurer le maintien de ces qualités par un juste équilibre entre les aptitudes et la conformation de chaque type procréateur.

Modèle. — Le hunter irlandais diffère du hunter anglais en ce sens qu'il est, qu'il était surtout, de sa nature, plus fort, plus heurté dans ses lignes, plus hanchu. On lui accorde aussi beaucoup plus de fond et d'endurance et une aptitude remarquable et héréditaire au saut. Mais le type ancien tend à disparaître.

Quelques élevages cependant conservent encore les caractères primitifs et la couleur de la robe qui était généralement grise.

Ce cheval possède beaucoup de train à toutes les allures et reste toujours maître de son élan (1) ; il est dur dans ses actions, très vigoureux et extrêmement résistant aux fatigues.

Son aptitude au saut d'obstacle est parfaitement reconnue, et les irlandais auraient même une manière particulière de franchir les haies ou fossés, en s'enlevant et retombant sur les quatre pieds à la fois. Cette particularité, jointe à la dureté de ses réactions, font du cheval de chasse irlandais une monture difficile à mener, mais d'une vigueur et d'une résistance extraordinaires. On peut juger des qualités de ces équidés dans les foires et les courses de l'Irlande.

Foires d'Irlande. — La foire de Cahirmee, une des plus importantes d'Irlande, tient ses assises, les deux premiers jours à Buttevant, et les deux suivants à Cahirmee.

Buttevant est un petit village de 1.500 habitants environ, situé sur la ligne de Cork à Dublin. Tous les chevaux à vendre y sont promenés sur 2 kilomètres le long d'une grande route qui traverse le village. A partir de trois ans, les chevaux sont montés. Gamins, hommes mûrs, vieillards, gentlemen, voire même les curés irlandais, promènent leurs chevaux sur cette grande route et attendent l'acheteur. Dès que celui-ci a trouvé un sujet dans son type et dans ses prix, il l'emmène à l'écart, dans une des nombreuses prairies avoisinantes, où, pour chaque cheval, on paie au propriétaire une entrée de 1 ou 2 shellings. Là, on galope et on saute les petits murs servant de clôture. Ceux qui ne veulent pas payer pour entrer dans la prairie galopent dans le fossé de la route. Le cheval est monté par l'acheteur s'il le désire, par le vendeur, ou par un tiers rétribué spécialement. C'est un spectacle fort curieux de voir tous ces chevaux galopant dans tous les sens, sans se rencontrer et sans manifester de rétivité. Les Irlandais montent toujours en martingale sur la bride ou sur une rêne de filet et se servent beaucoup

(1) On peut voir des irlandais s'arrêter pendant le saut sur la cime d'un mur ou sur des crêtes de fossés pour se laisser glisser en bas, tomber même en s'appuyant du front contre terre, le cavalier restant en selle.

plus de la trique que de leurs jambes. Les poulains sont amenés sur la foire avec un caveçon et toujours essayés très sérieusement au cornage, avant la livraison définitive.

Les chevaux ayant du type et de prix raisonnable sont vite achetés. La foire se continue ensuite à Cahirmee, vaste prairie dans laquelle se tiennent et se promènent tous les chevaux à vendre. Durant les trois jours de foire de Buttevant et de Cahirmee, on peut voir défiler 4.000 à 4.500 chevaux.

Beaucoup d'Irlandais montent leurs chevaux à partir de deux ans ; certains ne craignent pas de suivre les chasses et de galoper ferme derrière les chiens avec des chevaux de trois ans ; ceci explique la difficulté de trouver, dans ces foires, un cheval sain et net après trois ans.

On éprouve avec ces chevaux la sensation de puissance enveloppée de souplesse qui est la caractéristique du pur-sang, en même temps que l'on sent leur aptitude à se comporter ainsi sous tous les poids. La taille moyenne est de 1 m. 60 ; très peu dépassent 1 m. 65 et sont alors peu demandés.

La plupart sont près de terre, avec une poitrine profonde, une épaule longue et oblique, un bon passage de sangles, un garrot parfois empâté, des hanches rarement saillantes, mais presque toujours une croupe puissante, des cuisses bien descendues sur les jarrets. Le genou n'est jamais creux et toujours très bas. La tête est souvent commune, mais expressive.

La grosse complication des achats dans ce pays était l'expédition. Les chemins de fer ne donnent pas de reçu pour un cheval expédié. On attache à la crinière ou à la queue du voyageur un bulletin indiquant le lieu où il doit se rendre, et l'on paie. La Compagnie se charge de le faire débarquer à Dublin, pour lui faire traverser la mer d'Irlande et de le rembarquer en Angleterre, dans un train qui l'amène à Folkestone, où de nouveau le cheval doit, sur la simple indication de son étiquette, retrouver le bateau qui le conduit en France. Parfois les chevaux perdent leurs étiquettes et restent en souffrance à Holyhead. Toutefois les marchands anglais et étrangers ont une très grande confiance et prétendent que jamais un cheval ne se perd ou n'est volé pendant ces pérégrinations compliquées.

Horse-Show de Dublin. — Dans ces foires, les sujets distingués ne figurent pas. Ils ont été achetés chez l'éleveur, en ferme, ou sont réservés pour le *Horse-Show* de Dublin, qui a lieu un mois plus tard, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de la dernière semaine complète du mois d'août. Il semble que ce soit un peu la plèbe de la race chevaline irlandaise qui figure à Cahirmee, la catégorie « ouvrière ».

A Dublin, la *Royal Dublin Society* encourage l'élevage en Irlande et en particulier l'élevage des hunters, auxquels elle distribue annuellement 50.000 francs de prix. Ainsi se justifie la vogue du concours de Dublin où se réunissent les veneurs, les connaisseurs anglais et étrangers, les plus grands marchands de chevaux d'Europe.

Dans ce milieu, trois choses sont particulièrement remarquables. Le *nombre* de chevaux ; leur *degré de préparation* ou de mise au point pour la vente ; enfin l'*organisation* même du concours (P. de Choin).

Sur les 1.200 chevaux du concours, il y en a de plus ou moins près du sang, de plus ou moins distingués, mais on ne voit pas un vilain cheval. Tous ont du type, et même les plus lourds sont bien « de selle ». On trouve sur tous les modèles une forte charpente, bien d'aplomb, un remarquable développement osseux, des articulations superbes, un bon passage de sangles, une belle sortie d'encolure dégageant des épaules longues et couchées. La ligne de dessus est quelquefois heurtée, mais, même quand le rein est négligé, il ne paraît pas mou.

Ces chevaux circulent montés dans la foule qui entoure les rings, très calmes, très obéissants, ne battant pas à la main, ne tirant pas, très adroitement menés par des hommes sachant très bien mesurer leurs exigences. Leur toilette est si uniforme qu'elle paraît avoir été faite par le même homme pour tous les chevaux du concours. Les éleveurs irlandais sentent du reste si bien l'importance de cette préparation que, s'ils ne possèdent pas un spécialiste connaissant les secrets de cette mise au point, ils préfèrent s'abstenir d'envoyer des chevaux au Concours de Dublin.

L'organisation du Concours est parfaite. Le classement des chevaux se fait avec rapidité, grâce à un système d'élimination

qui permet de ne regarder de près que douze ou quinze chevaux par classe. Cette élimination se fait en voyant galoper les chevaux dans le ring. Les chevaux qui restent sont examinés ensuite non montés et dessellés ; et enfin ils sont essayés par les



Fig. 124. — Jument irlandaise.

deux membres du jury, qui les montent *tous* l'un après l'autre. Leur appréciation est basée d'abord sur la *facilité et le coulant* des allures, puis sur les *modèles* (équilibre, aplomb, force des membres) et enfin sur l'*agrément* du cheval (souplesse, légèreté, sagesse, confortable surtout). Une fois le classement fait, les

chevaux passent entre les mains d'un jury de vétérinaires, qui les examine spécialement au point de vue du cornage et de la vue.

Il s'agit là des chevaux de classe, de quatre ans et au-dessus. Les chevaux de trois ans ne sont pas présentés montés.

Tous les chevaux dont l'origine est donnée ont un père de pur-sang, souvent de grande famille (fils de *Bend'Or*, *Isonomy*, *Saint-Simon*) ; les mères sont quelquefois de pur-sang, plus souvent de demi-sang.

Aux paddocks, les jurés examinent les chevaux divisés en catégories suivant le nombre de stones qu'ils sont aptes à porter. Les « gros poids » arrivent par lots d'une vingtaine. Après un examen sommaire, les moins bons sont éliminés, et sans retard les juges se mettent au travail.

Jeunes gens ou vieillards, baronnets ou riders se hissent sur leur monture. En tous ces chevaux d'apparence parfois peu élégante s'ébranlent dans un galop léger, équilibré, glissant sur les gazons sans y laisser leur trace. Les cavaliers bien assis, jambes en avant, les rênes mollement tendues, semblent scruter chaque foulée.

Les sauts d'obstacles, le *jumping*, constituent la seconde épreuve. Aux quatre coins d'une pelouse, sont dressés des obstacles aussi naturels que possible ; au centre, le « big wall » surmonté d'un chapeau de galets ronds, que le cheval en sautant ne doit pas faire tomber. Devant les tribunes, deux boules s'élèvent et s'abaissent, indiquant les rappelés et les éliminés. Les concurrents passent deux par deux, en gros filet, les rênes passées dans une martingale à anneaux.

Un cheval qui saute sans faute peut être éliminé s'il s'enlève mal ; un autre, au contraire, malgré une faute légère, est classé s'il a bon style. Les juges sont des hommes de cheval indiscutés. Leurs jugements sont commentés passionnément, mais acceptés sans appel.

On voit également au Horse-Show de Dublin, des trotteurs canadiens ou américains inférieurs à nos anglo-normands, des chevaux attelés (*harness-horser* et *harness-ponies*), des poneys de Kerry et de Connemara et des cobs. La taille de 1 m. 44 sépare les poneys des cobs.

A cette exposition figurent quelques types de pur-sang irlan-

dais du Leinster. On établit la classification suivante : 1° étalons et juments de pur-sang pour production du hunter de gros poids (*weight-carriers*) ; 2° jeunes animaux destinés à faire des hunters; 3° hunters de 5 ans et au-dessus. Ces derniers sont répartis en dix classes suivant l'âge, le sexe et le poids qu'ils peuvent porter. Les plus beaux sujets et les plus rares, les plus

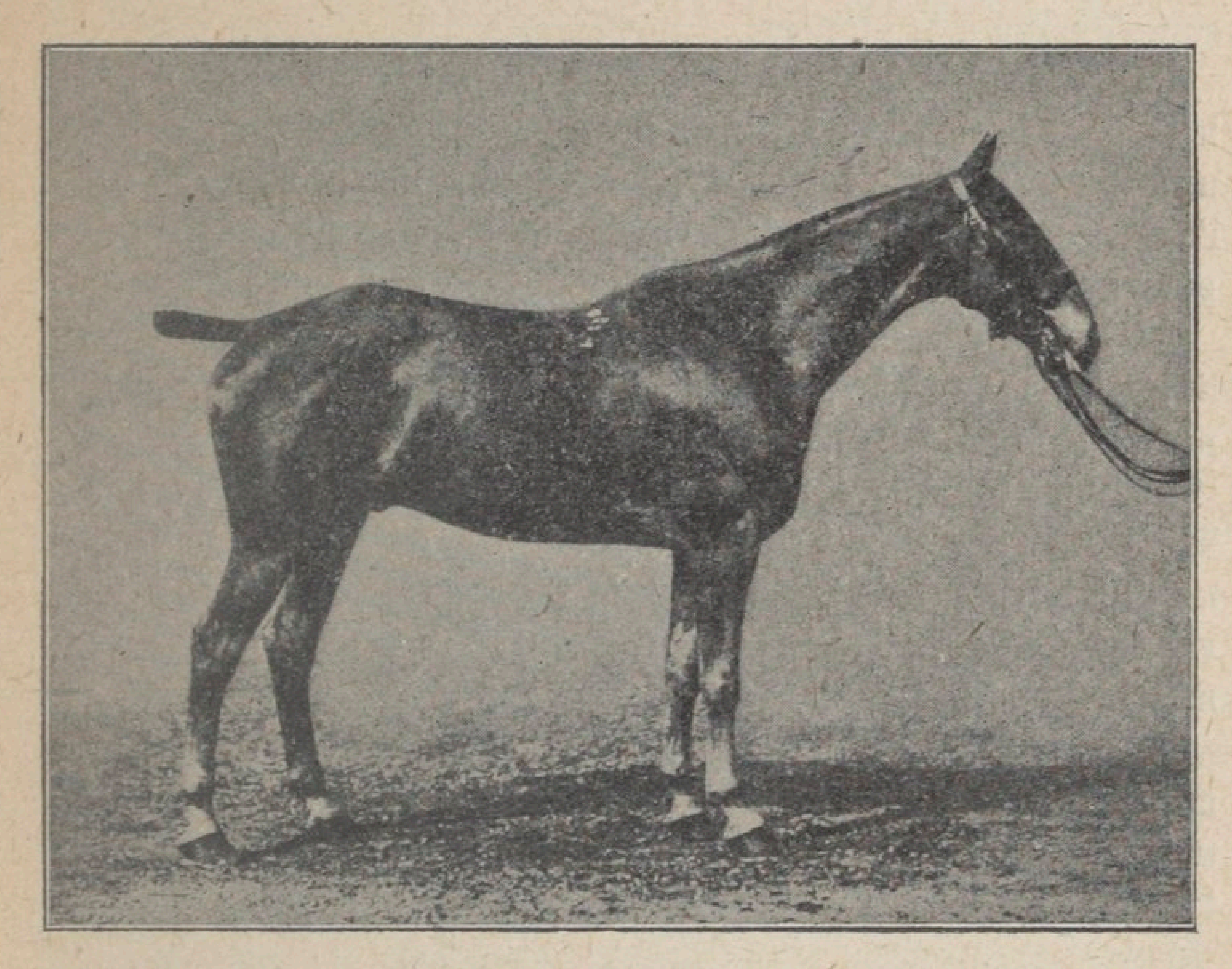


Fig. 125. — Hunter irlandais.

irlandais sont les weight-carriers, capables de porter 15 stones (95 kilogrammes) et au-dessus.

Ces hunters irlandais possèdent la masse (550 à 620 kilogrammes), unie au sang, le bonne orientation des jarrets, la bonne nature des pieds, l'aptitude à galoper *confortablement* en engageant fortement les postérieurs, un calme surprenant et une docilité qui va parfois jusqu'à une sagesse un peu excessive pour les fins cavaliers. La robe recherchée est actuellement alezan, la toilette comporte la crinière rasée et la queue longue (1).

(1) P. de Choin, Le horse-show de Dublin, *La Vie agricole*, 6 juillet 1912.

Ces chevaux galopent héréditairement et trottent peu ou malaisément ; enfin le cornage sévit parfois en Irlande.

Les chevaux de chasse irlandais sont supérieurs dans le saut aux chevaux anglais. Le poulain irlandais est habitué à suivre sa mère par dessus les haies et les fossés ; il est mis à la longe sur l'obstacle dès deux ou trois ans, et souvent le fils de la maison s'exerce à le monter.

Situation de l'élevage. — Ces chevaux ont le galop dans le sang et le « sang à fleur de peau ». Un certain nombre sont usés par un travail trop violent et surtout prématuré, que l'avoine absorbée de bonne heure et la noblesse de l'origine paternelle peuvent seules excuser.

La jumenterie d'Irlande, nous l'avons vu, comporte les poulinières de degrés de sang divers, oscillant entre le genre pur-sang et le genre demi-sang commun ou même trait léger. Ces poulinières, rapprochées les unes des autres, symbolisent une vraie gamme ascendante, permettant les métissages les plus divers, les plus savants et les dosages de sang les plus variés, opérations dans lesquelles les Anglais sont passés maîtres.

Beaucoup de bons hunters sont élevés dans le Nord, de même que quelques gros chevaux sont produits dans les districts du Sud, où l'on rencontre, cependant, les meilleurs hunters.

II. — HACKNEY DU NORFOLK OU TROTTEUR ANGLAIS

Historique. — Les chevaux ainsi dénommés résultent de métissages où le pur-sang, les races indigènes du Norfolk, du Yorkshire et diverses variétés de chevaux de chasse, de carrossiers, de trait, etc., réalisés au XVIIIe siècle, ont joué des rôles parallèles.

Dans toutes les généalogies de ces trotteurs, on rencontre des traces de sang, mais sans régularité ni fixité. Les Anglais ne s'astreignent pas à des règles invariables : ils conforment leurs actions à la valeur particulière des éléments mis en œuvre et au but à atteindre. C'est par ces procédés délicats et savants que

les éleveurs anglais obtiennent, dans les comtés de Norfolk et d'York, les trotteurs célèbres de ces régions.

En langage hippique anglais, le nom de « hack » désigne, à peu près, le même cheval de promenade que le hackney, avec cette différence toutefois que le hack est le cheval pratique, commode, qui sert à tout Anglais, sans type bien déterminé,

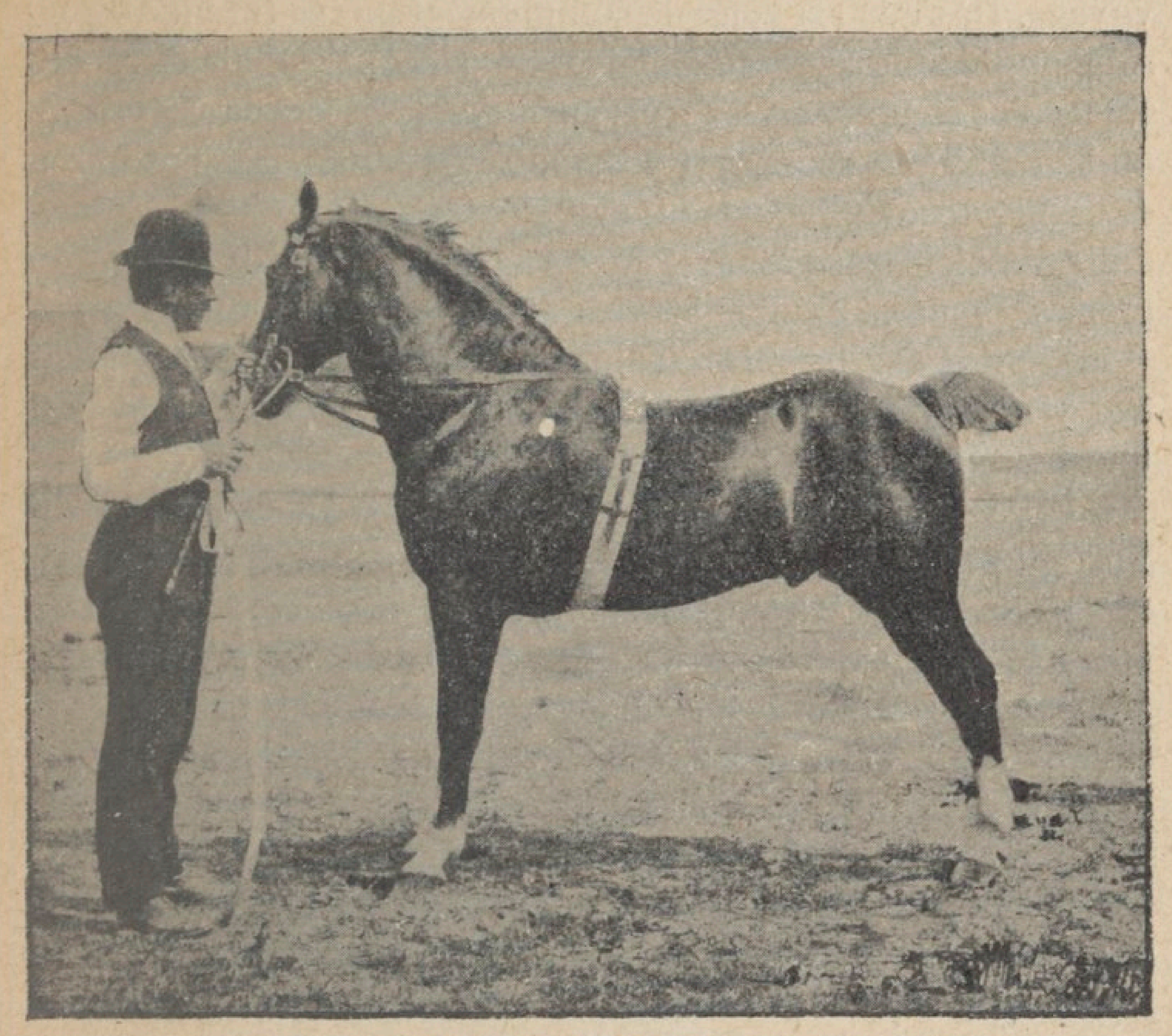


Fig. 126. — Hackney du Norfolk, type actuel.

tandis que le hackney définit un animal *à deux fins*, voiture et selle de grande distinction et de hautes allures, avec un type bien déterminé.

On n'est pas fixé sur les origines exactes de ce cheval. Autrefois le petit bidet trotteur se nommait *nag* (du vieux mot saxon *knegan*). Après la conquête normande, ce bidet prit le titre de *haquenée*, vocable qui, anglaisé, devint *hackney* et désignait un cheval de selle plus léger et plus rapide que le *great-horse*, utilisé par les chevaliers armés de pied en cap.

Le hackney, dont le centre de production était le Norfolk, reçut une abondante infusion de sang oriental plus ou moins pur, mais qui lui donna une endurance proverbiale à cette époque.

Tant que les routes n'existèrent qu'à l'état de pistes, le hackney resta cheval de selle et plus spécialement cheval de voyage. Dès que les voies de communications se furent améliorées, on l'employa comme cheval de coche. Il fallait donc des sujets plus compacts. Des croisements avec les lourds carrossiers du Yorkshire ne réussirent pas. On revint au croisement barbe et arabe, avec de bonnes juments, parfois écossaises. Les produits n'étaient pas grands, 1 m. 52 à 1 m. 55, mais ils étaient de première qualité comme service attelé, avec des allures vives et brillantes, car, parmi les étalons orientaux, certains trottaient très vite. *Infidèle, par Turk*, couvrait, au trot, 24 km. 500 en une heure.

Le père qui donna le premier à la race des hackneys du Norfolk et des comtés voisins le modèle moderne est *Shales*, né en 1755. Son père était fils de *Flying Childers* ; sa mère était une trotteuse avec beaucoup de sang barbe, mais très commune. Ses descendants furent des trotteurs remarquables et des étalons de premier ordre. Un des fils de *Shales*, *Marshland Shales*, d'une taille de 1 m. 49, trotta 27 km. 297 en une heure sur une route dure et sous 77 kilogrammes.

Dagenelt, l'un des plus fameux étalons hackneys, descendait lui-même de *Darley-Arabian*, un des trois orientaux ancêtres des pur-sang.

La souche des juments hackneys remonte plus haut, puisqu'on rencontre leurs ancêtres parmi les chevaux de courses de Charles Ier, c'est-à-dire à une époque bien antérieure à celle de la formation du pur-sang.

Peu à peu les trotteurs du Norfolk développèrent ces allures particulièrement relevées, brillantes avec le relevé caractéristique du genou.

Production et élevage. — L'élevage du hackney, conduit rationnellement, orienté vers le trot brillant et relevé, est devenu une entreprise industrielle des plus prospères, car l'attelage de luxe, en Angleterre et en Amérique, réclame ces che-

vaux à belles actions. Certains sujets ont atteint des prix très élevés : 20.000, 70.000, 125.000 francs. Des types moyens, à hautes actions, se payent facilement 10.000 francs. Cependant, en dehors du service de parc, une paire de hackneys de grande valeur marchande ne peut guère que « faire » tous les concours afin de ramasser tous les prix ; cela durera jusqu'à ce que son geste extravagant soit passé de mode. Qu'on nous permette de préférer à ces hackneys artificiels nos normands d'attelage de taille moyenne, si vites, si distingués et si pleins de qualité et surtout de fond (Comte de Comminges).

Cependant, le hackney réussi est un charmant cheval, bien roulé, élastique, harmonieux et tout à fait impressionnant dans ses beaux passages auxquels il est d'ailleurs dressé. Mais quand il est manqué, c'est un animal boudiné, au mauvais dos, à la membrure légère, incapable d'un service sérieux.

Les norfolks actuels, dont la race est bien fixée, lèguent le sang et, en même temps, leur volume un peu arrondi et leurs allures relevées, à des races assez communes qu'il serait très difficile d'anoblir sans en alléger le squelette. On en a un exemple célèbre avec le postier breton et le norfolk du Gers.

Le hackney moderne ne vaut pas, à beaucoup près, l'ancien hackney. Les types actuels s'écartent sensiblement de la conformation des premiers norfolks : en recherchant la distinction et l'élégance des lignes, on a obtenu un cheval plus fin, plus léger, mais ne possédant pas toujours la vigueur foncière et la solidité de membres des norfolks d'autrefois, dont les qualités ont permis de créer le type de juments postières si justement appréciées.

Le hackney d'aujourd'hui est loin de ressembler aux fameux *roadsters*, les vieux et célèbres postiers anglais du Norfolk, qui présentaient deux types distincts, celui du « norfolk-trotter » et celui du « yorkshire-hackney ». Ces deux types se sont progressivement, et depuis longtemps déjà, fondus en une classe unique, après de fréquents croisements avec le pur-sang, pour former le hackney actuel.

La *Hackney-horse Society* créée par Sir Walter Gilbey organise chaque année des concours très fréquentés ; elle a aussi créé un Stud-Book où 7.000 étalons et 14.000 juments sont

inscrits. Les animaux réputés proviennent des comtés de Norfolk, Cambridge, Lincoln, York, Hutingdon.

Dans les concours, la présentation du cheval hackney est faite d'une façon remarquable. Le cheval, fortement rêné à une petite sellette, trotte en liberté, suivi à distance par son conducteur, qui l'excite de la voix, tenant en main une longue courroie attachée à la bride. Tout le harnais est blanc, pour faire valoir les reflets luisants de la robe du cheval et ses actions très brillantes.

Conformation. — Aptitudes. — Les caractères à rechercher chez le bon hackney sont la robustesse et la correction des lignes : il doit être près de terre et bien roulé. Dans son ensemble et sa silhouette générale, il accusera une grande distinction de lignes et d'harmonie, que souligne une tête aux naseaux bien ouverts, aux yeux francs et bien saillants. A cause de son allure particulière, qui se manifeste par l'action relevée du genou combinée avec la vitesse (coup de piston), l'épaule sera irréprochable et l'arrière-main puissante.

La robe recherchée est rouan ou alezan, avec peu ou point de blanc ; cependant les balzanes plus ou moins haut chaussées sont communes.

La taille moyenne du hackney oscille entre 1 m. 52 et 1 m. 58. Les éleveurs anglais, encouragés par les hauts prix atteints par les grands hackneys, font tous leurs efforts pour produire des chevaux de 1 m. 60, même de 1 m. 65. Mais les hackneys de grande taille bien réussis sont rares, ils pèchent par la légèreté du membre et la faiblesse des articulations ; le vrai modèle d'allure, de distinction, de race, se rencontre de préférence chez le hackney de taille moyenne. On a créé, d'autre part, des *hackney-ponies*.

Très résistant au travail et à la fatigue, le hackney se passe volontiers de soins attentifs et continuels. Comme aptitude, il est adapté aux besoins les plus divers. Les chevaux du Norfolk accomplissent volontiers les travaux aratoires, font le service des diligences et des transports, l'attelage des carrosses, etc ; c'est le cheval « moyen » dans toute l'acception du mot ; spécialement entraînés à l'allure du trot, ils peuvent atteindre la vitesse remarquable de 10 mètres à la seconde.

La facilité de leur éducation est reconnue. Comme reproducteurs, ils transmettent plus volontiers leur corpulence et l'ampleur de leur musculature et le relevé des allures. Il est nécessaire de les unir à des femelles d'élite, si l'on veut obtenir des sujets réussis.

Bien que la sélection de ce cheval ait été surtout dirigée du côté du relevé et de la hauteur de l'allure, qui font les beaux « steppeurs », la vitesse n'en reste pas moins une des qualités natives de la race. Les premiers hackneys étaient de remarquables trotteurs, et l'on cite, entre autres, *Phænomenon*, qui, en 1800, couvrit sur route 17 milles anglais en cinquante minutes.

Il y a une trentaine d'années, on accoupla l'étalon hackney avec de bonnes juments pour obtenir des troupiers. Mais, aujourd'hui que la cavalerie use plus du galop que du trot, le hackney ou ses croisements sont considérés en principe comme cheval de voiture plutôt que de selle. Quand on tenta d'introduire, il n'y a pas longtemps, l'étalon hackney en Irlande, pour grossir la race de selle, l'indignation fut telle qu'on dut abandonner au plus vite ce projet. La vogue du hackney paraît d'ailleurs en décroissance en Angleterre.

Commerce et exportation. — Le hackney est, avant tout, pour l'éleveur anglais un produit d'exportation. Les étalons bien réussis atteignent des prix énormes : *Danemark*, à sir W. Gilbey, fut vendu en 1899, 125.000 francs. A partir du milieu du XIXe siècle, la France acheta des étalons hackney-norfolks. L'Autriche, la Hongrie, la Hollande, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, suivirent le mouvement. Aux Etats-Unis et en République Argentine, le hackney était en faveur.

Les norfolks ont pris situation en France comme animaux de croisement. L'administration des Haras les place dans les dépôts de Bretagne (Hennebont et Lamballe), où ils ont servi à créer nos superbes postiers bretons qui, actuellement, se reproduisent directement ; le norfolk-breton remplace actuellement le norfolk-anglais.

En Berry, un certain nombre de norfolks ont été introduits et ont réussi dans l'Indre et dans le Cher avec les petites

juments de trait. On le remplace actuellement avantageusement par le norfolk-breton. Enfin le Gers a utilisé avec profit le sang norfolk.

A la suite de l'importation aux Etats-Unis des hackneys, vers 1886, quelques-uns des meilleurs spécimens de cette race furent exhibés à Madison Square, au *National Horse Show* de New-York. Ils furent, de la part du public, l'objet d'un tel engouement que des classes furent créées pour les « haut-steppers ».

Pendant plusieurs années, les hackneys furent les maîtres de la situation. Mais dès que les éleveurs américains constatèrent la faveur dont jouissaient ces animaux, ils dirigèrent l'élevage de leurs trotteurs dans un sens qui leur permît de concourir avec les sujets d'importation anglaise et, depuis lors, la rivalité entre les deux élevages a constitué l'un des attraits principaux de l'exposition.

Le demi-sang français appelé aux Etats-Unis ou au Canada « french-coach », commence à être apprécié au Canada. Une Association a été fondée en 1910.

Il existe en Argentine 2.000 hackneys et 47.000 métis manquant parfois de résistance. Nos anglo-normands (1.700 têtes, 67.000 métis) sont actuellement très appréciés. On emploie notre demi-sang normand comme améliorateur des animaux de service de l'estancia.

III. — CARROSSIERS ANGLAIS

Les Anglais se sont efforcés de produire par métissage et de fixer des caractères particuliers, répondant à des aptitudes spéciales et provenant de l'association, en proportions différentes, des qualités des types procréateurs.

Les chevaux anglais se classent ainsi plutôt par *aptitudes* que par races.

Le *roadster* est le cheval de selle pour le voyage ; le *hack* est destiné plus particulièrement à la promenade, le *hunter*, nous l'avons vu, est le cheval de chasse ; le *harness-horse*, le carrossier ; le *hackney*, le trotteur brillant sous les harnais ; le *cob* convient parfaitement pour le service de la selle à la campagne ;

le *polo-poney* a une utilisation sportive toute spéciale, etc...

Les carrossiers anglais se spécialisent dans le harnais et leur production paraît restreinte et pas toujours réussie (1), elle se concentre dans les comtés d'York, Lincoln, Durham, Northumberland.

Caractères spécifiques.— Les clevelands et les yorkshires actuels sont des carrossiers du même type, bien que deux sociétés différentes s'occupent de leur élevage, la *Cleveland bai horse of Great Britain and Ireland* et la *Yorkshire coach horse Society*, Le Cleveland n'est d'ailleurs qu'un district du Yorkshire.

Dans ces régions habitait autrefois une population équine de carrossiers se rattachant au type germanique. Par des croisements avec le pur-sang et un métissage continu, on est arrivé à produire des sujets plus fins, présentant, par suite des phénomènes de réversion, un retour fréquent aux deux types originaux.

Le cleveland bai devait réunir l'énergie du pur-sang avec la vigueur et la force des races plus communes. Cependant la mode tend actuellement à donner plus de finesse à ses formes (David Low). Il faudrait éviter d'infuser trop de sang qui conférerait aux produits une conformation désavantageuse pour le service de l'attelage et caractérisée par la finesse des jambes, la petitesse du pied, l'allongement des allures. De tels chevaux ne seraient guère propres au trot soutenu et prolongé.

La race des carrossiers du Yorkshire est une des plus anciennes d'Angleterre. Mais, de nos jours, qu'ils soient forts et solides en Northumberland, corrects sur les bords de la Tess (Cleveland), du type moyen dans le Sud, ces chevaux ne rappellent que de loin ceux qui tiraient à bonne allure les lourds coaches d'autrefois. Ils furent croisés depuis avec les orientaux, et plus récemment avec les pur-sang. Ces derniers leur donnèrent ce modèle fashionable et cette légèreté d'allures exigés par les mœurs modernes.

(1) Au moment du sacre de S. M. Edouard VII, on ne trouva pas en Angleterre de carrossiers de gala suffisamment beaux pour cette cérémonie. Ce fut en Allemagne qu'on découvrit les lourds et pompeux animaux nécessaires.

Dans le Yorkshire, on trouve, au marché de Howden, des chevaux bai clair ou foncé, aux crins assez fournis, de 1 m. 62 à 1 m. 75. La tête est élégante, les membres solides, bien musclés, il ne manquent pas de squelette. La croupe se montre puissante et les articulations nettes. Leur tenue est belle sous le harnais, surtout attelés à des voitures légères. Mais le dos est mou, le garrot monte vers l'encolure au lieu de descendre vers le dos, et beaucoup de chevaux sont longs et cylindriques. Leurs allures sont brillantes, faciles, dégagées. Mais ils ne possèdent pas le « coup de piston » du hackney et du trotteur normand. Toute une famille des Yorkshire descend de *Darley-Arabian*, par *Raimbow*, qui illustra aussi une famille de Cleveland.

Les cleveland-bai ou *Chapman horses* dateraient du milieu du XVIIe siècle, époque où l'on croisa la jument indigène avec le pur-sang. Depuis plus de cent ans, le *Chapman breed* forme une race fixée dont on possède le pedigree.

Comme les yorkshires, les clevelands tiraient autrefois les lourds coaches. Aujourd'hui, ils sont moins légers, un peu moins grands que les yorkshires, à peu près du même modèle, uniformément bai brun-foncé avec des reflets dorés. On constate parfois des zébrures noires comme pureté de race. Toute tache blanche est proscrite, sauf l'étoile en tête. La pelote en tête et les balzanes révèlent des croisements fâcheux.

L'élevage du carrossier de luxe n'est pas en situation très prospère. Les Anglais riches se servent à Londres de locatis, pour la plupart attelés de carrossiers normands. Mais aux écuries du Roi, sur 140 chevaux de selle et d'attelage, presque tous sont de superbes yorkshires. Dix normands très réussis y représentent brillamment l'élevage français.

La traction automobile concurrence sérieusement aux Iles Britanniques les chevaux d'attelage. En effet, on ne comptait à Londres en 1904 que 2 taxi-autos contre 1.175 cabs à chevaux. En 1910, le nombre des taxi-autos s'était élevé à 6.336 contre 4.701 cabs ; en 1914, il ne restait plus que très peu de cabs.

IV. — PONEYS ANGLAIS

Les poneys sont très appréciés en Angleterre pour le service de la selle et le jeu de polo. Les guerres coloniales utilisèrent les services de ces robustes petits chevaux, et l'on dut en importer de Norvège, de Russie. On trouve ces *ponies* dans le Hampshire, le pays de Galles, le Cumberland, le Westmareland ; en Irlande, dans le Connemara, le Kerry ; en Ecosse, aux Highlands et dans les îles, notamment les Shetland.

Les shetlandais, les nains de la race, sont employés au trait, dans les galeries de mines ; dans les parcs, à la selle et à la voiture pour enfants. Leur caractère est doux, mais leur allure peu rapide. C'est pourquoi on a tenté de sélectionner une famille de *hackney-ponies* très en vogue.

Les chevaux de taille réduite ont toujours montré leur valeur. Stevens signale que les gros chevaux de la cavalerie anglaise durent être abandonnés à Karthoum, et que les cavaliers furent montés d'arabes et métis arabes. Les hommes, après avoir laissé leurs « pur-sang anglais, hauts sur jambe et sans valeur », reçurent des chevaux syriens n'ayant pas plus de 1 m. 47 qui eurent à porter des charges de 114 à 127 kilogrammes. Après une campagne de neuf mois, on comptait à peine 12 p. 100 de perte.

Dans les six premiers mois de la guerre anglo-boer on expédia dans le sud de l'Afrique 309.000 chevaux, qui arrivèrent en très mauvaises conditions et moururent. Lord Kitchener ne cessait de dire : « Les chevaux anglais sont trop grands ; ce qu'il faut c'est un type de polo-poney. »

Polo-Poneys. — Les polo-poneys ne constituent pas une race spéciale, ils sont choisis parmi les meilleurs sujets de toutes les races offrant les conditions d'aptitude et de tailles requises.

Le polo exige pour le cheval un déploiement de vitesse au galop et de force joint à une très grande souplesse pour faire des voltes rapides ; il faut donc des chevaux de premier ordre, une « réduction de hunters ou de pur-sang ».

Actuellement, la *Polo-poney Society* encourage, dans les races

locales, la production de poneys. Il existe un Stud-Book (285 étalons et 1.705 juments, avec des chapitres spéciaux pour les variétés Dartmoor, Exmoor, New-Forest, Connemara. Highland).

Les polo-poneys sont d'origine irlandaise, anglaise, pur-sang anglais et anglo-arabe, barbe, argentine, de poids lourd ou de poids léger. Les étalons améliorateurs préférés sont les orientaux, les étalons poneys sélectionnés, et surtout les pur-sang bien choisis, raçant fort et *petit*, avec des juments également sélectionnées d'après leurs modèles et leurs aptitudes (Comte de Comminges).

Un polo-poney non dressé vaut 1.250 à 2.000 francs ; s'il joue bien, son prix atteint facilement 20.000 francs et au delà.

Dans le Sud-Ouest français, le Gers surtout, un très grand nombre d'anglo-arabes dont la taille oscille entre 1 m. 40 et 1 m. 50 fourniraient d'excellents polo-poneys. La Bretagne, la Manche sont dans le même cas. Ces poneys « accidentels » sont très bien faits, osseux, avec de beaux membres. Infatigables, sobres, munis de tendons d'acier, ils sont susceptibles d'être parfaitement dressés au polo.

Le poney du Midi est parfois trop léger, principalement dans son arrière-main, mais l'anglo-arabe pourrait fournir d'excellents sujets. On pourrait même trouver en Normandie, Bretagne, Limousin, dans ce qu'on appelle « les accidents d'élevages », des chevaux restés petits pour leur race et ayant la qualité de sang et d'allures demandée. Le placement en serait certain, et un sportsman adroit réaliserait des bénéfices importants par ce dressage, d'ailleurs particulièrement long et délicat, demandant de la méthode, de l'énergie, de la patience d'autant plus que le polo a été prescrit dans nos régiments de cavalerie par une circulaire du Ministre de la Guerre (1921).

Les criollos argentins, les bronchos et mustangs de l'Amérique fournissent souvent des polo-poneys de premier ordre. En juillet 1905, au Tattersall de Londres, 13 poneys non dressés du *Grange Polo Stud* atteignirent une moyenne de 1.930 francs. Une fois dressés et connus, ces petites montures se

vendent des prix fantaisistes : *Dynamite* coûta 12.000 francs ; *Fizzer* fut vendu 13.125 francs en 1897, et *Sailor* arriva, en 1898, au record de 18.900 francs (E. Meuleman).

Taille et Conformation. — Jadis, aux Indes, vers 1864, on se contentait des chevaux de 1 m. 22. Maintenant la moyenne du poids à porter étant d'environ 83 kilogrammes, la taille exigée se trouve portée à 1 m. 47 ou 1 m. 49.

Jusqu'en 1844, on se servit de poneys de 1 m. 42, mais devant la difficulté d'en trouver de bons de cette taille, on en prit de 1 m. 50 et même de 1 m. 52. En 1895, un accord intervint et le règlement du *Hurlingham Club*, accepté par toutes les sociétés anglaises, limita la taille à 1 m. 473 (14 mains 2 pouces) et imposa l'inscription des poneys pouvant prendre part au jeu.

En Amérique, la taille maxima est de 1 m. 448 ; aux Indes, 1 m. 387. Sur le continent, certains clubs permettent des tailles plus élevées, dans le but de rendre le jeu moins coûteux. Cependant, les chevaux qui dépassent de beaucoup la taille de 1 m. 473, pour arriver à 1 m. 54 ou 1 m. 55, sont généralement inférieurs aux poneys. Ils gagnent en vitesse sur ceux-ci, mais perdent dans la souplesse et l'adresse.

Le polo constitue un sport coûteux, car l'écurie d'un joueur doit se composer de plusieurs montures et il en faut au moins trois pour se permettre d'aborder une partie (Meslin). Le polo-poney doit se conduire avec la plus grande précision d'une seule main (tête placée et encolure longue). Il doit s'arrêter court (bonne épaule) et tourner sur les jarrets (arrière-main musclée). Il doit avoir des départs foudroyants et galoper vite (aptitude à galoper et liberté d'allures). Enfin, il doit accomplir ces évolutions sous l'empire d'aides souvent affolés et brutaux (bon caractère).

CHAPITRE III

DEMI-SANG AMÉRICAINS

L'étude complète des populations métisses doit faire mention des trotteurs et des ambleurs américains qui résultent du croisement du pur-sang anglais importé, avec diverses races indigènes du Nouveau-Monde. Ces chevaux furent entraînés spécialement à l'allure du trot, des convenances religieuses et des règlements administratifs interdisant les courses d'obstacles.

Trotteurs américains. — Les grandes vitesses de la variété américaine des trotteurs ont été obtenues à la suite de l'union d'étalons réputés, dont le célèbre *Hambletonian Messenger* de race anglaise, avec les chevaux indigènes, plus ou moins mélangés antérieurement avec d'autres variétés anglaises.

Il est curieux de constater que *Hambletonian* fut lui-même un médiocre trotteur, malgré sa forme merveilleuse. Il ne put jamais faire le mille (1.609 mètres) en moins de 2′48″ ; mais les qualités de cet étalon comme producteur d'animaux doués de l'aptitude au trot se montrèrent extraordinaires. En 1886, le nombre de ses descendants qui avaient déjà fait le mille anglais en 2′30″ ou moins de ce temps avait dépassé le chiffre 1.000.

Grâce aux soins apportés à l'élevage et à l'entraînement des trotteurs américains, l'amélioration de la variété s'est poursuivie rapidement. L'adoption du genre « sulky » dans les voitures de course, vers 1892, a augmenté encore les vitesses obtenues, et ces dernières années le kilomètre a pu être couru en 1′15″ (Le Hello).

Pour figurer au *Trotting-Register*, le trotteur doit, étant attelé à un véhicule à deux roues, portant un poids d'au moins 68 kilogrammes, y compris le conducteur, franchir la distance de 1 mille en 2′30″. On distingue également les trotteurs ordinaires et les ambleurs (*pacers*). Les vitesses moindres de 2′30″ sont enregistrées dans un volume spécial, *Wallace's Year Book*,

publié sous les auspices de l'*American Trotting Association*. L'amble est une allure estimée aux Etats-Unis et certains ambleurs réputés ont créé des lignées célèbres.



Fig. 127. — Trotteur américain.

L'influence d'une sélection adroitement dirigée a été des plus sensibles en contribuant puissamment à l'amélioration des trotteurs américains. La saillie de certains étalons était payée à cette époque jusqu'à 1.000 francs, et on a pu voir le célèbre *Arion* se vendre 656.250 francs. L'Autriche, l'Alle-

magne et l'Angleterre achètent les trotteurs américains considérés comme chevaux de turf.

Ambleurs américains. — Pour améliorer leur élevage, les éleveurs du Kentucky ont également fait appel aux ambleurs (*John Dillard*, *Tom Hal*, *Bimker's Drennon*, *Texas*, etc.)

Le cheval de selle du Kentucky descend de l'étalon *Gains Denmark*, qui fut pour cette race ce qu'a été *Hambletonian* pour le trotteur américain. Il est issu du pur-sang *Denmark*, mais sa mère était une fille ambleuse de l'ambleur *Cockspur* et ce fut la mère et non le père qui légua ses allures à sa descendance.

La tendance à l'amble et aux autres allures latérales est innée chez tous les descendants de *Gains Denmark*, et c'est cette aptitude seule qui a donné aux sujets de cette race fameuse leur réputation universelle comme chevaux de selle

Quand les colons s'implantèrent dans la contrée qui est devenue l'Etat de Tennessee, ils amenèrent avec eux des chevaux de pur-sang. Mais lorsque l'Etat fut tout à fait colonisé, on reconnut que la nature abrupte et boueuse du sol, pendant une grande partie de l'année, demandait un cheval de selle robuste. En raison de sa nervosité et des soins nécessaires, le pur-sang ne réalisait pas l'idéal pour le service ordinaire.

Vers 1855, le major Kitrell de Taylorsville acheta au Kentucky un étalon ambleur rouan, qui fut appelé *Kitrel's Hal.* Ce fut un des premiers chevaux doués de ce qu'on est convenu d'appeler les cinq allures de selle.

Il fut donné à nombre de poulinières de pur-sang : les produits amblèrent et possédèrent toutes les allures dérivant de l'amble, qui furent si populaires dans le Tennessee, mais son fils, *Gibson's Tom Hal*, fut l'ancêtre de la plus grande lignée d'ambleurs et porta au loin la renommée des chevaux ambleurs du Tennessee.

L'aptitude à l'amble était si prononcée chez ces chevaux, qu'elle se reproduisit dans toute la descendance et il ne semble pas qu'il y ait jamais eu un animal issu d'un ambleur et d'une mère de pur-sang qui ne possédât pas cette allure.

Les Américains pensent que le mélange du sang galopeur avec le sang ambleur donne les meilleurs résultats dans l'éle-

vage du cheval de selle ; trop de sang galopeur chez le mâle nuit d'ailleurs à sa valeur comme reproducteur de chevaux de selle. Les aptitudes naturelles aux allures de la selle viennent de l'ambleur, mais l'on doit cependant au galopeur la taille, les lignes, l'ossature et la finesse (Major Hord).

Pur-sang américains. — Ce fut en 1780 que le premier pur-sang anglais, *Igomed*, un vainqueur de Derby, débarqua en Amérique. En 1881, l'américain *Iroquois*, à M. Lorriland, battit les chevaux anglais au Derby et au Grand Saint-Léger dans leur propre pays. Les américains *Demokrat* et *Sensation*, vers 1899, ne comptaient plus leurs victoires en Angleterre.

L'extension des courses au galop étant contrariée par des lois et des règlements, l'élevage du pur-sang est en décroissance aux Etats-Unis, comme nous l'avons dit précédemment.

Le cheval de selle, qui possède en Amérique un Stud-Book spécial, a comme origine le croisement du pur-sang anglais avec la jument indigène d'origine espagnole. Ces chevaux, quelles que soient leurs origines, sont d'un bon modèle, marchent souvent l'amble et ont les réactions douces. Ils doivent posséder ces qualités pour être inscrits au Stud-Book, en plus des origines sévèrement contrôlées de « national sadle's horses ».

Chevaux importés. — Les hackneys, dont l'élevage ne remonte qu'à une vingtaine d'années, possèdent aux Etats-Unis un Stud-Book ; ils eurent de suite une vogue imprévue : une paire ordinaire se paye une dizaine de mille francs. L'étalon célèbre *Laugton Performer I*er coûta 105.000 francs. Nos anglo-normands sont actuellement très recherchés et un actif mouvement commercial se développe.

Le cleveland-bai est très en usage en Amérique chez les petits agriculteurs, qui l'accouplent avec de lourdes juments de charrette.

Les hunters ne sont patronnés par aucune société d'élevage organisée ; cependant on élève un assez grand nombre de chevaux de chasse dans certains Etats.

Les polo-poneys s'obtiennent avec succès dans le Texas et le Colorado avec le pur-sang et de petits poneys indiens, les bronchos. Ces chevaux, très recherchés par les sportsmen, se paient un prix énorme. On élève aussi dans l'Illinois, le Vis-

consin et dans l'Ohio, de tout petits shetlandais, dont la valeur atteint parfois 700 francs.

Le shire-horse, le clydesdale, valent 600 à 800 francs à trois ans. On en fait assez peu ; ils ont aujourd'hui, comme nous l'avons vu, un concurrent redoutable dans nos percherons, nos boulonnais, nivernais, etc.

Aux Etats-Unis, la plupart des élevages de trait se trouvent dans un rayon de 500 milles autour de Chicago. On rencontre cependant encore des chevaux de trait dans les Etats du Kansas, de Nébraska, les deux Dakota, et certaines contrées du Nord-Ouest, du Kentucky et de Virginie.

Expositions et concours — L'Etat n'imprime aucune direction à l'élevage des chevaux ; il se contente simplement de contrôler les certificats d'animaux importés.

Chaque race de trait a sa Société ou Syndicat d'élevage, qui tient un Livre généalogique. Il se forme de nombreuses associations entre éleveurs (*breeders*) ou fermiers pour acheter des étalons en commun (*Horse Company*), en formant des sociétés par actions (*Stocks Company*).

Les concours ont été créés lorsque le commerce de chevaux importa, il y a trente ans environ, des chevaux percherons. On distingue : les Concours des Etats ou provinces et le Concours annuel de Chicago. Les réunions se font généralement en septembre et octobre. On se rend surtout au concours pour faire de la réclame ; les prix sont pour les Américains un accessoire ; aussi ne sont-ils point, en général, très élevés : de 50 à 500 dollars au plus ; les médailles d'or valent de 50 à 100 dollars. Des primes sont accordées par les associations (*Breeders Association*), dont la principale est l'*Association des chevaux de trait aux Etats-Unis*.

C'est l'initiative privée seule qui dirige, en résumé, élevages et concours. Tout est libre dans ces derniers, engagements et provenances des animaux : ce sont de vrais marchés réclames où l'on peut amener et vendre ce que l'on veut (E. Le Gentil).

Des catégories sont établies pour les deux sexes et les différents âges ; les un, deux et trois ans concourent séparément ; les quatre ans et au-dessus concourent ensemble.

Un championnat est institué dans chaque espèce, mais non

entre toutes les races ; ce championnat général, qui existait autrefois, a dû être supprimé.

Les jurys sont choisis parmi les candidats présentés soit par les Sociétés d'agriculture des Etats, soit par les Associations d'éleveurs ou les Sociétés de races. Parfois il n'existe qu'un juge unique, que l'on rémunère fortement et qu'on fait venir souvent d'Angleterre ou d'Ecosse.

Les règlements étant établis par des sociétés qui n'ont qu'un but, faire du commerce, se modifient souvent. En 1905, on avait établi des prix pour les « raceurs », pour le meilleur étalon suivi de quatre descendants, etc... Les jurys demandent d'abord aux chevaux de la taille, ensuite du pied et des membres sains, un dos rectiligne et enfin un corps épais.

Dans une grande partie des Etats-Unis, la qualification de cheval de selle n'est donnée qu'au cheval réunissant les cinq allures suivantes : 1° le pas ; 2° le trot ; 3° l'amble ; 4° le petit galop et 5° soit le pas relevé, soit l'aubin, soit l'amble raccourci. De là l'appellation de *five-gaited horse*, « cheval possédant les cinq allures ».

CHEVAUX CANADIENS

La guerre nous a familiarisés avec les chevaux canadiens.

Comme modèle, les chevaux canadiens manquent parfois de distinction. Le défaut d'harmonie de leurs proportions revèle les métissages dont ils dérivent.

Particularité curieuse, ils sont pour la plupart très longs du dessus. La tête est lourde, très souvent bombée, avec une ligne frontale très convexe au niveau des yeux. Les oreilles sont longues et la physionomie n'a rien évidemment de la finesse de nos tarbais ni même de nos ardennais.

Les canadiens ont de la taille et du gros. Le garrot est bien sorti, le poitrail musclé, les membres épais, solides. Les pieds sont larges, volumineux, parfois plats. C'est une de leurs défectuosités saillantes. Mais l'épaule est musclée, le dos suivi. L'attache du rein est souvent irrégulière et on observe quelques « dos de mulet ». La croupe est avalée, descendue, la queue attachée bas.

Telles sont les grandes lignes de la silhouette. L'ensemble

est dépourvu de finesse, de grâce, mais ce type dégage une impression de force, de solidité, de robustesse très caractéristique. On a la certitude d'un cheval résistant, courageux, dur à la fatigue.

Comme robe, beaucoup de bais, d'alezans, quelques « noir mal teint », quelques « café au lait » assez curieux, et enfin plusieurs spécimens de ces robes tachées de blanc en bandes zigzaguées qui singularisent les chevaux indiens et des compagnons de Buffalo-Bill.

Les allures sont bonnes sans être brillantes : un trot soutenu et rythmé, un galop suivi.

Le caractère des chevaux canadiens est, dans l'ensemble, docile. Sur les chevaux importés en France, pendant la Guerre en 1915, à peine si l'on a trouvé 4 p. 100 de rétifs. Cette rétivité tient d'ailleurs plus de la crainte, de la timidité que d'un caractère ombrageux. On a rapidement compris l'avantage qu'il y avait à calmer ces chevaux, effrayés surtout par le va-et-vient, l'animation des soldats qui les changent de leur solitude native.

Les bêtes rétives montrent leur défense caractéristique : le cheval place la tête entre ses jambes et, d'une secousse de rein alliée à un saut de mouton de côté, projette le cavalier en avant. C'est une défense extrêmement difficile, presque impossible à parer ; la chute est inévitable, mais sans danger. L'emploi de la longe Barnum a donné, pour ces cas particuliers, les meilleurs résultats.

Les chevaux canadiens sont arrivés en France simplement ferrés devant. Le fer comporte aux extrémités postérieures deux forts crampons. Ferrer ces chevaux aux pieds de derrière a présenté une réelle difficulté, et l'on s'est étonné de leur répugnance à se laisser tenir le pied. Dans certains cas, il a fallu les jeter par terre brutalement. En fait, on a reconnu là encore que la douceur et la patience étaient des plus recommandables. Il faut se souvenir, en effet, que le procédé de ferrure anglaise diffère de nos méthodes. Le maréchal prend en effet le pied du cheval entre ses jambes sans ce déplacement latéral qui peut surprendre ou incommoder les chevaux non accoutumés.

CHAPITRE IV

DEMI-SANG ALLEMANDS

Généralités. — Les principales races allemandes de chevaux de selle sont :

1° La *race est-prussienne* appelée trop exclusivement *Trakehnen*. Trakehnen est un centre d'élevage, haras principal localisé, réduit comme production à quelques sujets d'élite et qui fournit les dépôts d'étalons provinciaux.

En Est-Prusse, il naissait, avant 1914, environ 30.000 poulains. Sur 12.000 chevaux présentés à la Remonte, 55 p. 100 est-prussiens, soit 6.600, ont été acquis contre 800 seulement en Ouest-Prusse où l'élevage selle est moins développé (1).

2° La *race hanovrienne* qui fournit les Remontes militaires en proportion beaucoup plus faible. Sur 2.000 représentants les Remontes en retiennent 1.200 environ.

3° La *race holsteinoise*, plus ronde, moins type de selle que les précédentes, presque du modèle artillerie.

L'Empire allemand, au lieu d'acheter ses étalons à l'industrie privée, en obtenait directement une certaine quantité dans ses haras principaux : à Trakehnen (Prusse orientale), du type anglo-arabe compact ; à Graditz (Saxe prussienne), des pur-sang et issus de pur-sang ; à Beberbeck (Hesse-Nassau), des demi-sang très forts et près du sang ; à Neustadt

(1) La Suisse achète presque toute sa remonte en Est-Prusse, la Suède une bonne partie, tandis que le Danemark achète des holsteinois et des hanovriens à Hambourg.

(Brandebourg), quelques demi-sang et des anglo-arabes. L'Etat achetait en outre des étalons chez les grands et les petits éleveurs de la Prusse, du Hanovre, etc.

I. — CHEVAL DE LA PRUSSE ORIENTALE

Trakehnen est le centre d'où ont rayonné les étalons auxquels l'Allemagne doit son cheval de cavalerie.

Haras de Trakehnen. — Situé en Lithuanie, près de la frontière russe, cet établissement, avec ses 12 fermes hippiques (4.150 hectares), fut, en 1787, érigé officiellement en Haras. Au début, nous l'avons vu, des étalons orientaux puis, plus tard, quelques anglais améliorèrent l'élevage lithuanien. A partir de 1808 on appliqua la méthode d'élevage qui sut amener la race trakehnen au point actuel.

Dès le début, les juments sont divisées en quatre classes, *légères* et *lourdes*, *selle* et *attelage* ; chacune de ces quatre catégories est répartie en des fermes différentes.

Aucune méthode particulière ne distingue l'élevage de ces diverses catégories ; les produits sont, après examen, désignés comme selle ou attelage, lourd ou léger. Mais c'est d'abord le cheval de selle, le cheval militaire qu'on s'efforce de créer. Quand il se trouve réussi avec de la substance, de la masse, c'est un beau et bon cheval de voiture, sans actions hautes et relevées du genou, avec de bonnes allures. Le trakehnen n'étant pas sélectionné sur la vitesse, ne peut être cependant comparé à nos trotteurs qualifiés les plus ordinaires. On se montre, en Allemagne, très satisfait de parcourir, au trot, 30 à 40 kilomètres au train de 14 à 15 kilomètres à l'heure.

Dans tout cheval trakehnen, le sang lithuanien indigène, amélioré par la sélection, compterait pour un quart, le sang oriental pour un quart et le sang anglais pour les deux autres quarts (Von Nathusius).

Aujourd'hui le sang oriental n'est plus employé directement mais par l'intermédiaire de juments anglo-arabes.

Production et élevage. — Le pays d'élevage de cet équidé (cheval de Trakehnen, cheval lithuanien), comprend la province de la Prusse Orientale (*Ostpreussen*), notamment le

centre et le nord du département de Gumbinnen, l'ancienne Lithuanie (1).

La production est-prussienne, tributaire du type trakehnen, se trouve presque tout entière entre les mains du petit paysan. En Prusse, le naisseur n'élève pas en général ; il vend ses poulains à six ou sept mois à des éleveurs.

Tout cheval est-prussien possède 70 p. 100, en moyenne, de sang trakehnen.

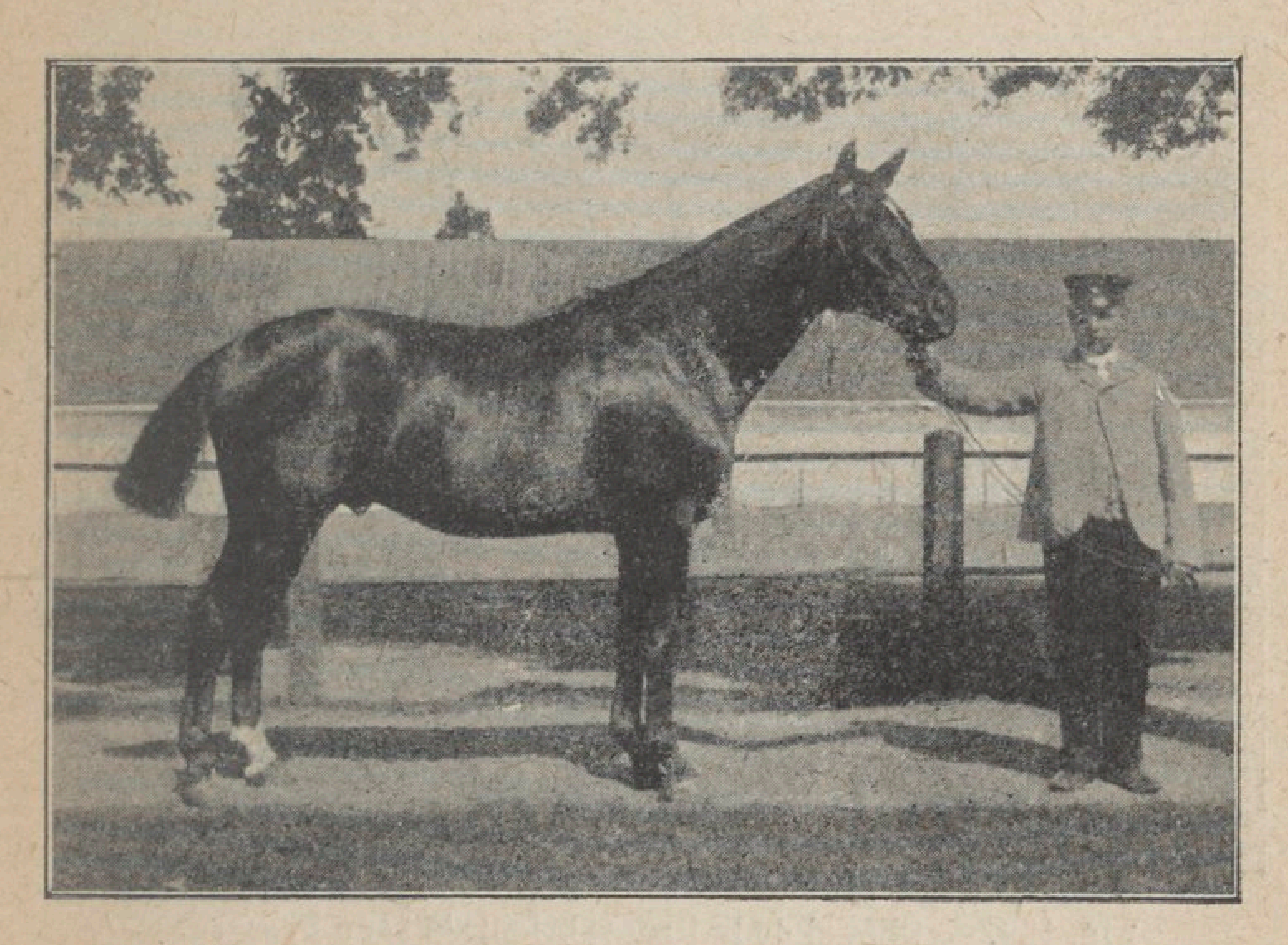


Fig. 128. — Etalon demi-sang Trakehnen (Prusse orientale).

Chaque année, nous l'avons vu, 12.000 chevaux est-prussiens environ sont présentés aux Remontes militaires qui en achètent, au prix moyen de 1.037 francs, en moyenne 6.600,

(1) Un élevage semblable à celui de la Prusse Orientale s'est développé dans les provinces limitrophes, appelées la Prusse Occidentale (Westpreussen) et Posen. Les produits montrent le type et les aptitudes du cheval de la Prusse Orinetale dont ils descendent. Il y a des étalons nombreux de la Prusse Orientale dans les haras Marienwerder et Stargard de la Prusse Occidentale et dans ceux de Zirke et Gnesen de la province de Posen.

plus de la moitié des présentés et plus de 60 p. 100 de la remonte totale de la cavalerie de l'Empire.

Vers la frontière russe, le petit paysan élève le *kunter*, poney de 1 m. 30, d'une rusticité célèbre et qui remonte l'infanterie montée de l'Afrique allemande.

Les poulains sont détenus surtout dans le département de Gumbinnen par l'Etat, qui en entretient 800 dans les dépôts de Gudwallen, Georgenbourg, Rastenbourg et Braunsberg, d'où

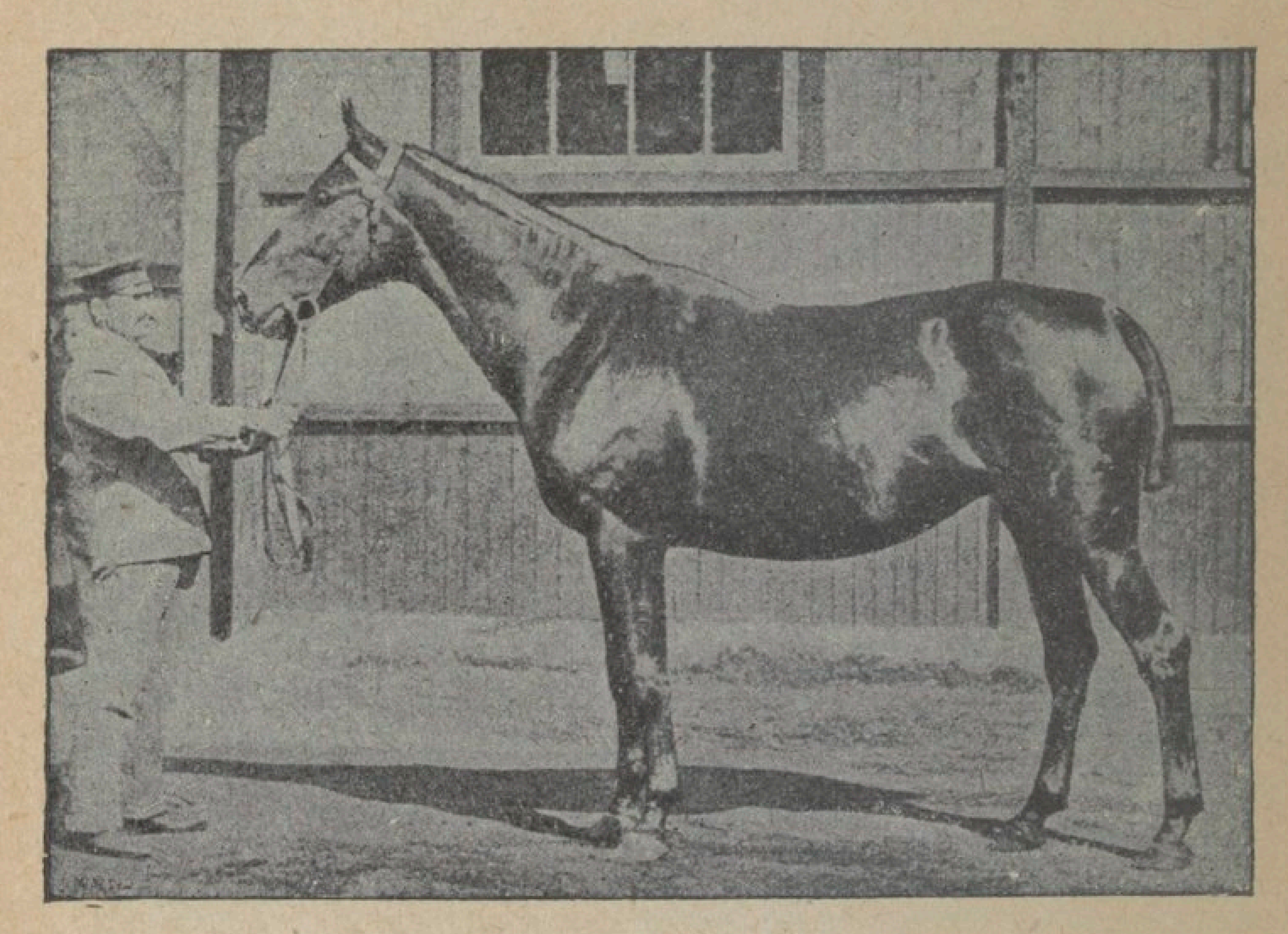


Fig. 129. — Cheval de la Prusse orientale type hussard.
Walkii, jument noire de demi-sang de la Prusse orientale.

ils sont répartis, pendant la saison de la monte, dans les stations du département. Par contre, les poulinières, sauf celles de l'effectif des haras royaux de Trakehnen et de Zwion-Georgenbourg, appartiennent à des particuliers.

En 1914 se trouvaient au haras royal de Trakehnen 13 étalons pur-sang, 6 étalons demi-sang, 2 juments pur-sang, 339 poulinières demi-sang, 695 jeunes chevaux et 274 chevaux de trait. Le haras de Georgenbourg rassemblait 2 étalons de tête, 51 poulinières, 117 jeunes chevaux et 99 chevaux de trait. Tandis que les petits et moyens cultivateurs s'occupent

surtout de la production, les grands propriétaires font l'élevage proprement dit des poulains, achetés à l'âge de six mois ou nés chez eux. Les poulains naissent en février, mars, avril, quelquefois en janvier, même en décembre. Pendant tout l'été les élèves restent aux pâturages, dans de vastes enclos, où ils prennent leurs ébats avec les jeunes chevaux, en hiver parfois dans des enclos couverts.

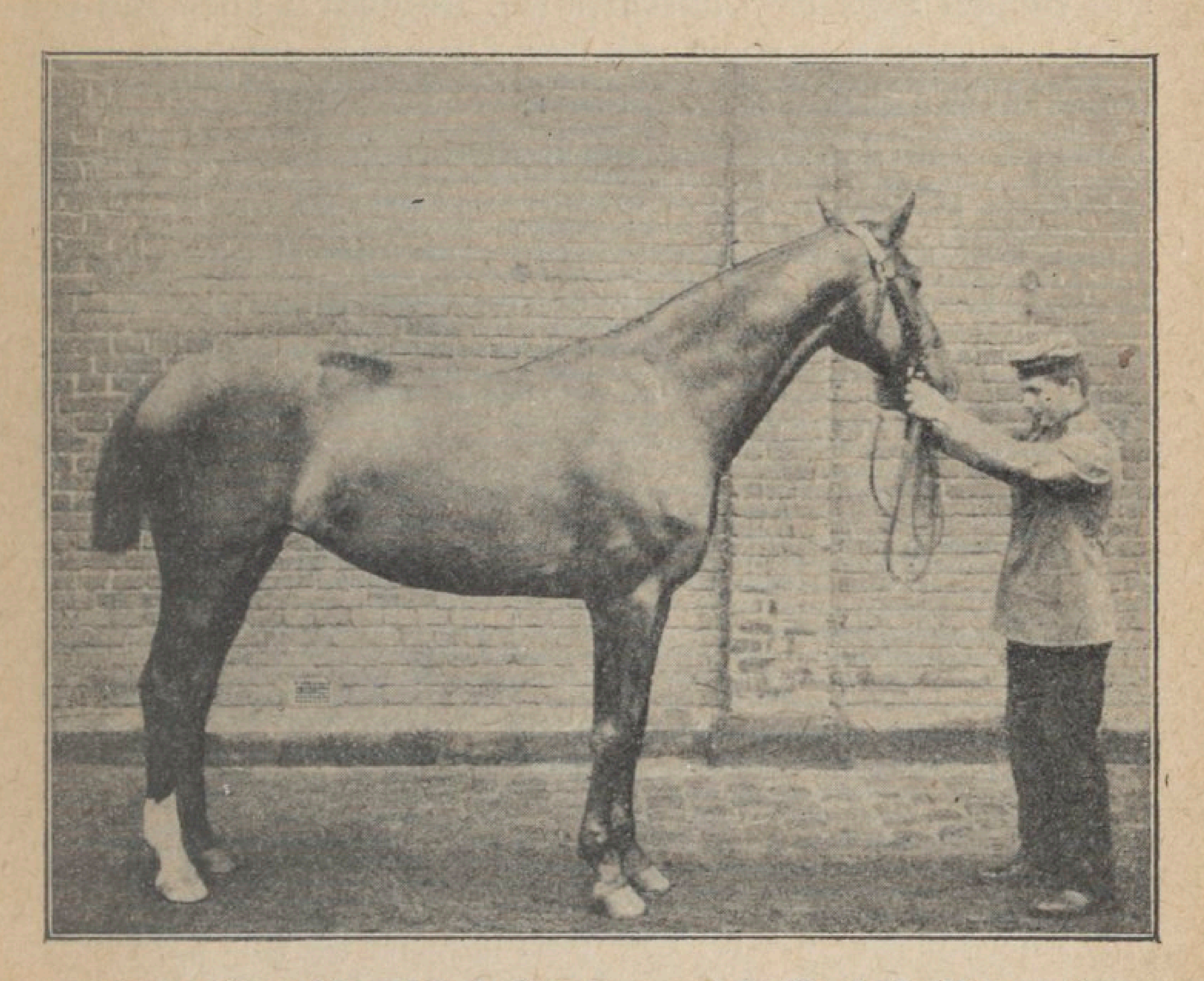


Fig. 130. — Cheval de la Prusse orientale (Ecole du Hanovre).

La zone d'élevage du demi-sang de la Prusse Orientale est d'ailleurs envahie par le cheval de gros trait (danois, belges, clydesdale, oldenbourgeois.)

Caractères zootechniques. — Le cheval prussien, nous l'avons dit, est le résultat du mélange du sang arabe et du sang anglais pur sur le fond indigène, c'est-à-dire lithuanien. Mais, comme le gros s'obtient presque toujours au détriment de l'influx nerveux, la qualité originelle des est-prussiens paraît parfois noyée dans la masse. Les étalons sont sélec-

tionnés exclusivement sur le modèle, et l'on emploie à Trakenhen des étalons petits-fils ou fils de pur-sang extrêmement lourds et massifs. Ils sont toujours charpentés en cheval de galop.

Le cheval est-prussien, qu'il soit de légère, de ligne ou de grosse cavalerie, rappelle un *anglo-arabe renforcé*, bien développé, très membré, très osseux, un pyrénéen, qui aurait pris son volume dans les Charentes (1). Le cheval allemand est d'un caractère très pacifique. Les Allemands ont horreur de la difficulté à cheval ou en voiture.

Si beaucoup de trakehnen ont le dos creux, l'oreille souvent grande et tombante, l'encolure assez courte, la tête forte, du moins toujours la croupe est-elle bien étendue et bien dirigée, le rein bien soudé, la poitrine développée et descendue, les aplombs réguliers, l'angle du jarret très ouvert, les articulations fortes et larges, l'épaule bien placée, pas toujours assez couchée, le garrot prolongé en arrière, les pieds de bonne forme. Les allures au pas sont bonnes ; au trot, étendues et sans élévation du genou « à la hackney » ; au galop, parfaites, faciles, rasantes et dépendant d'un mécanisme bien agencé. Cette facilité naturelle a permis aux Allemands de porter leur galop allongé à 540 mètres à la minute alors que le nôtre n'est que de 440 mètres.

Cet équidé est, en résumé, un cheval de selle et d'attelage de luxe, distingué par la noblesse de ses formes, rappelant le type anglo-arabe. Il est de taille moyenne et, selon la contrée, plus léger ou plus étoffé. Une particularité de son allure est l'allongement prononcé des membres antérieurs sans flexion très accentuée du genou (*stech-gang*). Les robes alezan et bai de différentes nuances sont surtout nombreuses.

Les mensurations suivantes peuvent être considérées comme courantes :

	Hauteur du garrot cm.	Circonférence du thorax cm.	Poids kgr.
Etalon reproducteur......	163,5	194,2	614,6
Poulinière de 4 ans et plus.	160,9	193,7	559,2
Jument de 3 ans.........	160,8	186,1	517,6
Pouliche de 2 ans........	158,2	182,1	472,5

(1) Comte de Comminges, *A travers l'Allemagne hippique.*

La province de la Prusse Orientale fournissait à elle seule environ 60 p. 100 de la remonte annuelle de l'armée allemande ; elle devance, sous ce rapport, le Hanovre, les deux Mecklembourgs, Posen, le Schleswig-Holstein, la Prusse Occidentale, etc. L'armée prussienne achetait en 1914, pour sa remonte, dans la Prusse Orientale 6.600 chevaux, en Hanovre 1194, dans les deux Mecklembourgs 882, dans la province de Posen 848, en Schleswig-Holstein 437, dans la Prusse Occidentale 426, etc.

Cheval de Neustadt.

A Neustadt, le demi-sang est moins réussi que le trakenhen. Le neustadt est commun, même quand il est fils de pur-sang. Il mesure 20 centimètres et demi de tour de canon en moyenne, tandis que le trakenhen n'aurait que 19 et demi (comte Wrangel). Ces mensurations ne sont pas supérieures à celles de nos bons troupiers français issus du pur-sang.

L'élevage de Neustadt s'accentue depuis 1895 vers l'*anglo-arabe* qui remplace, le cas échéant, le pur-sang anglais dont l'influence « énergétique » disparaît vite en Allemagne à cause de l'influence du milieu septentrional. Les anglo-arabes de Neustadt sont sélectionnés à la mensuration ; ils sont grands, gros ; le tour du canon est large, mais est-il dense ? Ces forts animaux ont une physionomie distinguée mais ne possèdent pas le sang désirable.

Les anglo-arabes allemands sont loin de valoir les anglo-arabes français possédant du tempérament, la densité des tissus, l'harmonie du modèle, la précocité obtenus par une sélection lente et raisonnée.

Cheval de Beberbeck

Parmi les demi-sang allemands, il faut noter le cheval de Beberbeck (Hesse-Nassau), qui fournit à diverses stations d'étalons des sujets appréciés. Les origines du beberbeck moderne sont lointaines. On y rencontre des races de toutes

catégories et même ces fameux *isabelles*, grands chevaux de gala, jadis prisés aux cours du Hanovre et d'Angleterre. Mais, toujours, le sang pur y fut abondamment employé.

Les produits actuels sont puissants, réguliers, précoces dans leur développement avec de beaux membres, d'une force moyenne de canon (20 centimètres pour des animaux au-dessus de 1 m. 60), d'une masse imposante et avec prédisposition à l'engraissement.

Ces demi-sang sont très près du sang, forts, compacts, assez râblés pour se rapprocher du type carrossier commun, mais membrés ; la grâce et la noblesse font défaut.

II. — CHEVAL HANOVRIEN

Historique. — Depuis 1714, l'influence anglaise provenant des rois de Hanovre n'a cessé de se faire sentir dans ce pays où la nature basse du sol réclamait pour les poulinières indigènes de fortes doses de sang pur. Mais la prédominance du sang anglais n'a pas été sans alléger la race. Le haras de Celle, créé en 1735, a remédié à ces défauts. Les étalons, d'abord hollandais, puis (vers 1800) mecklembourgeois et pur-sang anglais, ont servi de types améliorateurs. La forte race hanovrienne a été ainsi reconstituée avec une dose modérée de pur-sang. Mais ces chevaux restent souvent lourds, lymphatiques, sans brio ni perçant. Les hanovriens sont des chevaux de plaine, et les est-prussiens des chevaux des hauteurs.

Parmi les bons sujets, très peu sont distingués. La moyenne ressemble à des chevaux de harnais, plutôt par suite de leurs formes empâtées qu'à cause de leur ossature suffisante. La plupart sont lymphatiques avec un dos mou, un garrot noyé, sous eux du devant, avec une croupe parfois trop horizontale. Ils sont communs ; leur membrure est inférieure à celle des trakehhen. Ils se tarent vite. Mais ils ont de bons aplombs et des allures très cavalières.

Le cheval de Celle représente ce que l'on nomme l'*étalon cultural*. Si en France l'éleveur s'est montré hostile à la production d'un demi-sang « presque trait », en Allemagne il ne semble pas en avoir été de même. On espère ralentir ainsi le

mouvement qui pousse le petit éleveur vers le gros trait (Comte de Comminges).

On arrive facilement à produire en Hanovre, avec les étalons des haras de Celle, d'énormes demi-sang pesant jusqu'à 700 kilogrammes.

Production et élevage. — Le pays d'élevage réunit la

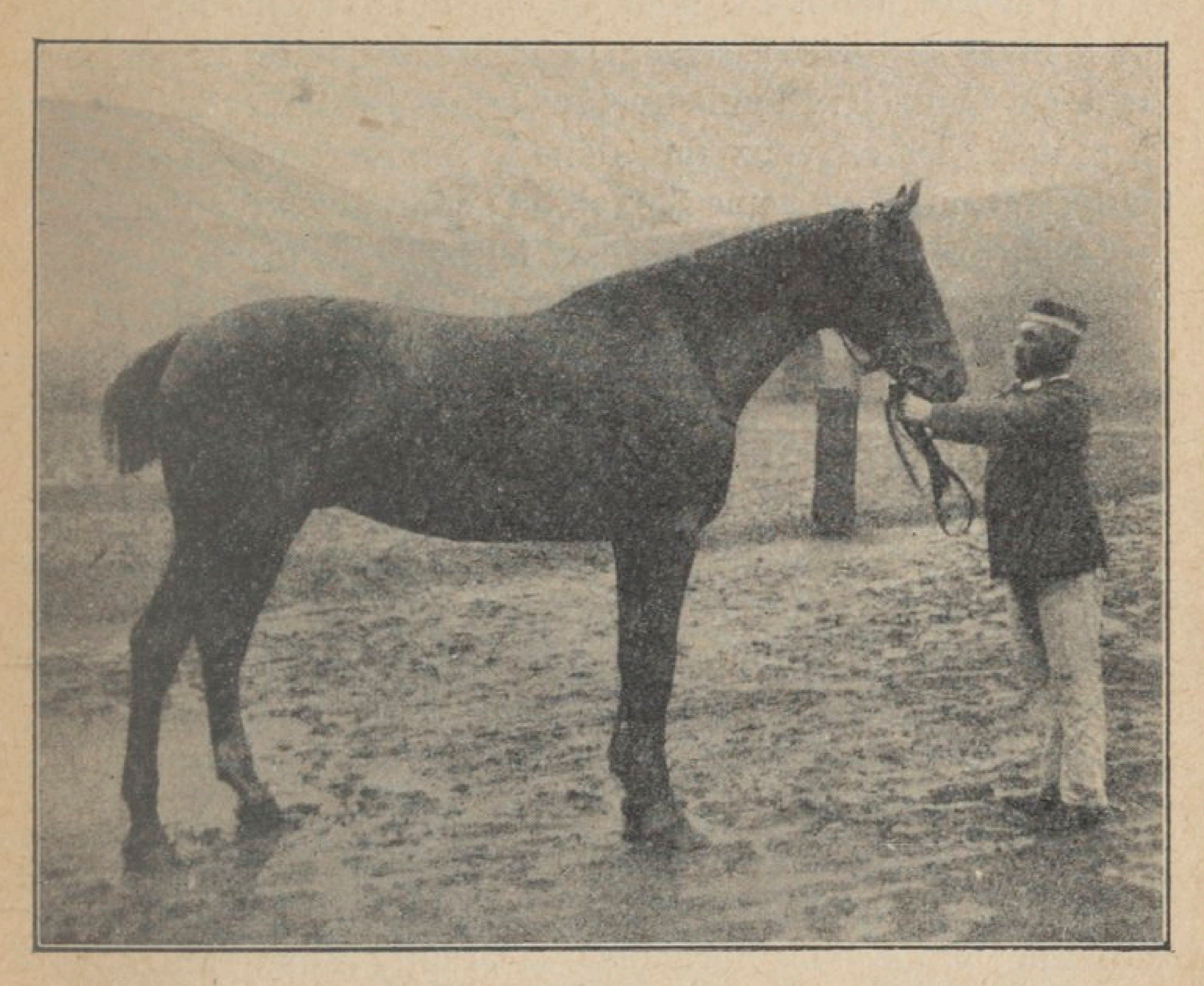


Fig. 131. — Grand hanovrien, cheval d'un régiment de uhlans.

province prussienne du Hanovre, sauf le département d'Aurich, patrie du cheval ostfrison, et la région sud du département de Hildesheim, où le cheval de sang cède le pas au gros cheval. Les principaux centres d'élevage sont les départements de Stade, de Lunébourg et de Hanovre.

Les éleveurs sont de petits et de moyens propriétaires qui entretiennent quelques poulinières. La plupart des étalons sont fournis par l'Etat (337 du dépôt royal de Celle contre 110, dont 81 demi-sang et 29 communs, entretenus par des étalonniers privés). Etalons et juments sont appareillés pour la monte

à l'âge de trois ou quatre ans. Les poulains naissent en mars, avril ou mai. Les uns sont sevrés après quatre mois et demi, les autres après six mois. Leur dressage commence dès la troisième année ; pour les animaux moins robustes la quatrième.

Type. Aptitudes. — Cet équidé est un cheval de sang à deux fins, de taille forte ou moyenne. La robe est généralement bai ; l'alezan, moins fréquent, est cependant recherché ; le gris ou le blanc se voient rarement. L'allure ordinaire, au pas et au trot, est allongée. Depuis quelque temps les éleveurs inclinent à préférer les chevaux qui, dans le mouvement du membre antérieur, marquent une flexion du genou plus accentuée.

Le cheval hanovrien est propre à la selle, à l'attelage de luxe et au labour. Le Hanovre fournit annuellement plus de 1.190 chevaux à la remonte de la cavalerie de ligne et de l'artillerie attelée, soit la dixième partie du contingent annuel, non compté celui livré par les Mecklembourgs dans lequel les chevaux de sang hanovrien entrent pour une grande partie.

Les Allemands ont comme principe d'utiliser au Haras deux sortes d'étalons : les uns forts, puissants, de demi-sang, bien confirmé dans les papiers et le modèle : ce sont les étalons pour faire la poulinière. La seconde catégorie d'étalons comprend les demi-sang très près du sang aptes à faire le cheval de service ou de remonte.

En Westphalie, à Warendorf, on suit les méthodes du haras de Celle pour la production des demi-sang. On y employa notamment 6 étalons normands. A Graditz (Saxe), on produit surtout des pur-sang anglais et des demi-sang, très près du sang, toujours dans le goût allemand, c'est-à-dire avec une tendance marquée au gros.

III. — CHEVAL OLDENBOURGEOIS

On distingue deux catégories de ces demi-sang : poids moyen, poids lourd. La taille varie de 1 m. 62 à 1 m. 70. Très loin du sang, ces carrossiers en vogue actuellement, puissants, pesants, aux allures lentes mais bien développées en étendue plutôt qu'en hauteur, montrent des articulations solides, des membres forts. Les types légers, mieux réussis, rappellent notre remonte

de dragons. Les sujets manqués sont communs, lymphatiques, longs avec un garrot gras, des lignes noyées, mais ils présentent presque toujours leur trot léger et étendu.

Ces carrossiers étaient importés en Suisse, Italie, Russie et aux Etats-Unis.

IV. — CHEVAL DE LA FRISE ORIENTALE

Ce fort cheval d'attelage, très étoffé, se rapproche de l'oldenbourgeois. L'allure est celle du carrossier. On pouvait les définir les « hackneys de l'Allemagne », mais ils tendent vite vers le postier commun. La plupart, cependant, sont solides, bien membrés et brillants dans leurs gestes. La robe bai est très répandue ; la noire et l'alezane moins fréquentes, la blanche ou grise rare.

V. — CHEVAL DU HOLSTEIN

Le Holstein produit à la fois des demi-sang carrossiers et des demi-sang type selle.

Ces chevaux sont gros et lourds, noyés dans les lignes, d'un type volontiers « cultural ». Quand ils sont réussis ils rappellent les hunters pour gros poids. Le type selle est plus distingué par suite de l'influence du sang. La robe est bai, noir ou alezan. Aux armées, ils servent dans l'artillerie comme limonier ou cheval de derrière ; dans les régiments de cuirassiers et de uhlans, comme cheval de selle.

Le pays d'élevage s'étend sur la côte occidentale du Holstein, de Hambourg à l'Eider, entre l'Elbe et le littoral.

VI. — CHEVAL BRANDEBOURGEOIS

C'est un demi-sang carrossier très grand et très fort, presque un percheron. Le modèle est assez régulier, les membres suffisants, les allures étendues. Quelques-uns résultant du croisement du pur-sang et de juments « attelage-noble » sont très harmonieux (Comte de Comminges).

VII. — CHEVAL MECKLEMBOURGEOIS

Les chevaux du Mecklembourg-Schwerin sont d'énormes carrossiers, membrés, près de terre, assez distingués malgré leur dessus mou, leur garrot noyé (fig. 145). On utilise dans ce

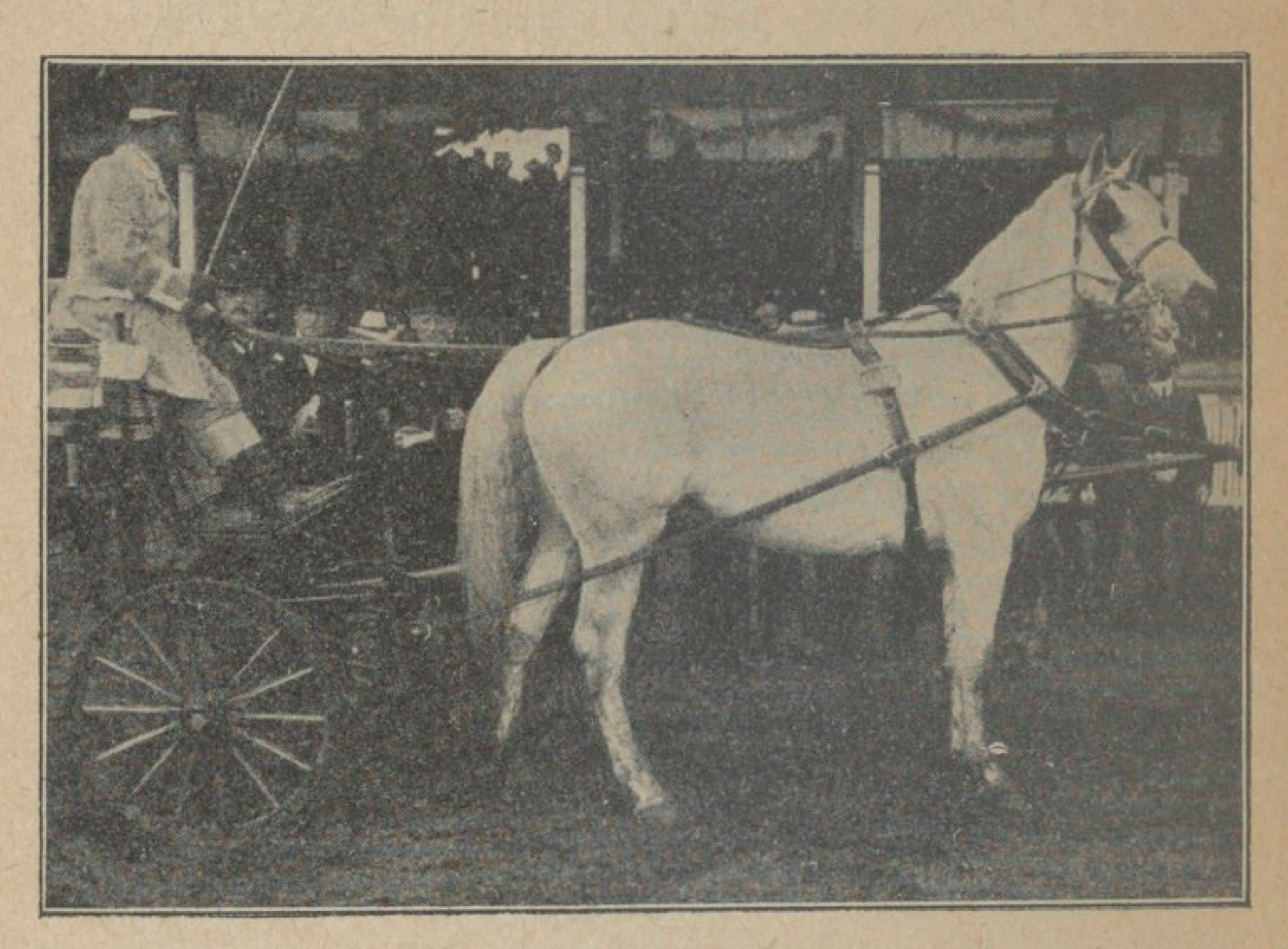


Fig. 132. — Holsteinois, fils d'arabe.

duché les étalons hanovriens. Le trot de ces chevaux est long, assez soutenu.

VIII. — CHEVAL DU SCHLESWIG

Ce demi-sang est un fort cheval de trait, un carrossier étoffé, ressemblant dans sa conformation au cheval danois, dont il descend. L'allure est allongée. La robe présente différentes variétés, mais l'alezan est fréquent. Le cheval du Schleswig est apte au gros trait et répond à la fois aux exigences de l'agriculture, de l'armée et du service des omnibus et des tramways.

CHAPITRE V

DEMI-SANG AUSTRO-HONGROIS

Généralités. — L'Autriche et la Hongrie produisaient des races de demi-sang réputées, obtenues par des croisements réalisés entre le pur-sang et les populations indigènes plus ou moins dérivées de l'oriental.

La Hongrie recense 2.000.400 chevaux, soit 7 par kilomètre carré, soit 110 par 1.000 habitants.

Le cheval anglais s'est peu à peu implanté dans la région transdanubienne, dans le Midi, vers les centres plutôt accidentés que montagneux. Dans les régions sableuses, l'arabe réussit; son sang se propage dans le Sud-Est; parmi les zones montagneuses des Karpathes, c'est l'étalon du Karst qui réussit. Le gros trait s'élève sur les confins de la Croatie.

On compte en Hongrie quatre haras nationaux : Kisber-Babolna, Mezoheghyes et Fogaras.

A Kisber, le sang anglais est largement employé; à Babolna, l'étalon arabe pur-sang ou demi-sang redonne de la trempe au cheval hongrois. C'est à ce haras que vécut l'étalon arabe *Gidran*. Mezoheghyes se signale par ses anglo-normands issus du sang français de *Nonius*. On y utilise également le sang arabe (famille des *Gidran*) et la production orientale s'oriente surtout aujourd'hui vers le demi-sang anglais (*Furioso*, *Nord-Star*, etc.)

On distingue les grands Nonius (1 m. 74) et les petits Nonius (1 m. 67). Tous rappellent nos anglo-normands.

Au haras de Fogaras, on entretient la race du Karst ou de Lippitza, étalons osseux, solides, mais à mouvements légers, convenant aux populations chevalines montagneuses. On élève encore des Nonius à Gödollö et des demi-sang anglais à Kolozs.

L'élevage du gros trait utilisait exclusivement le sang belge.

Les Gidrans sont des anglo-arabes de 1 m. 60, de robe alezan avec balzane et liste (Babolna) ou isabelle (Mezoheghyes).

Les lippitzans dérivent des croisements entre équidés espagnols, napolitains, transylvaniens et illyriens. La taille est de 1 m. 55, la robe grise, la conformation distinguée mais robuste.

CHAPITRE VI

DEMI-SANG DANOIS ET HOLLANDAIS

Rappelons enfin que les races indigènes du Danemark, de Hollande ont été croisées avec le pur-sang. On obtient ainsi des

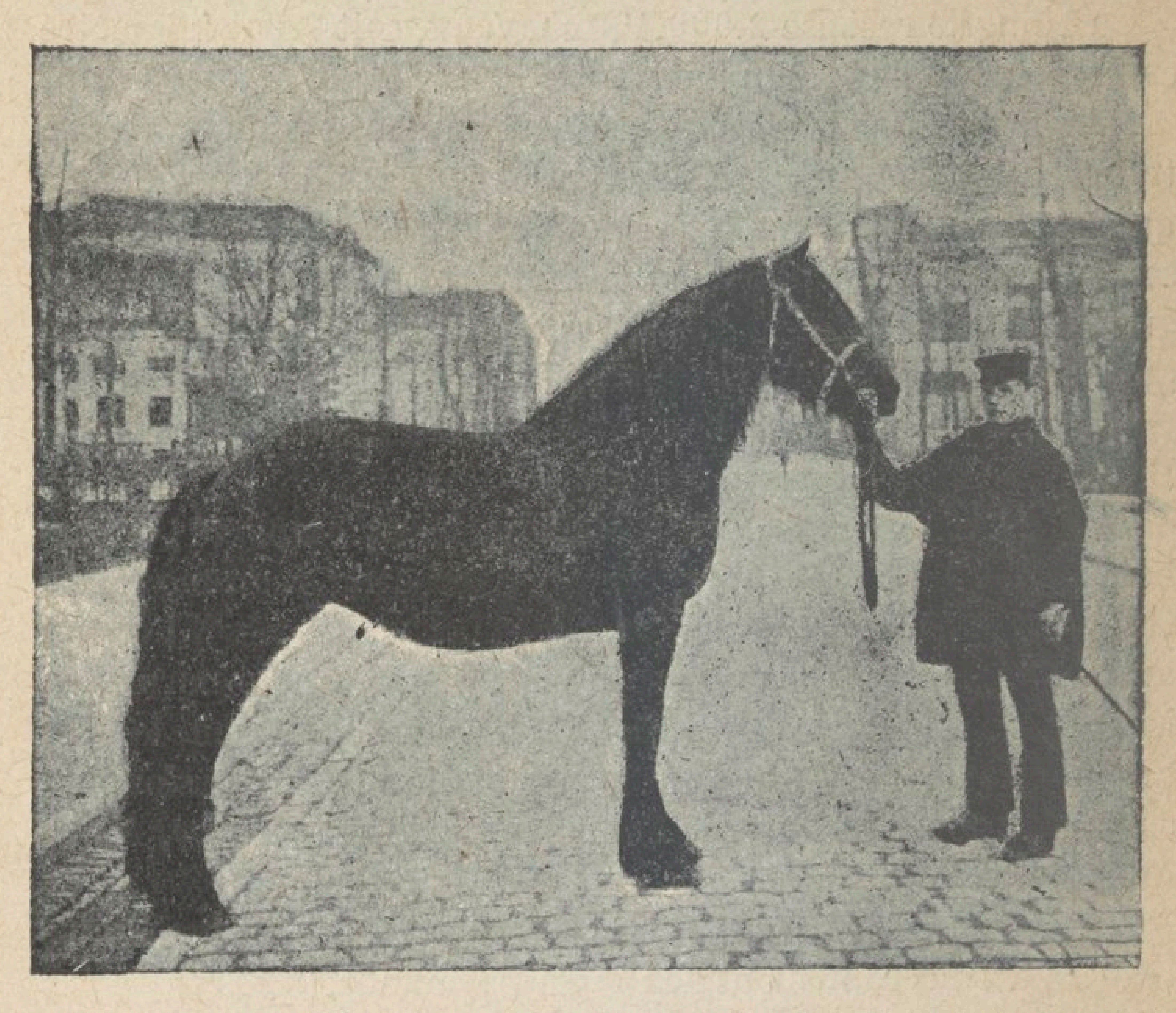


Fig. 133. — Demi-sang hollandais.

chevaux de 1 m. 55 et 1 m. 65 avec la tête longue, le corps allongé, la croupe musclée des souches septentrionales, alliés à la finesse, l'influx nerveux des thorougbred.

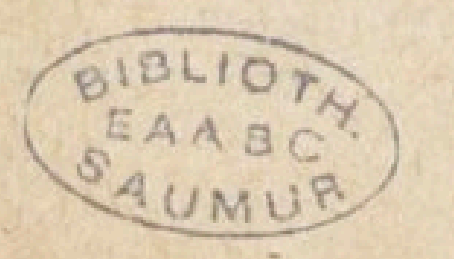
Ces métis constituent des carrossiers, des trait léger ou des chevaux de selle.

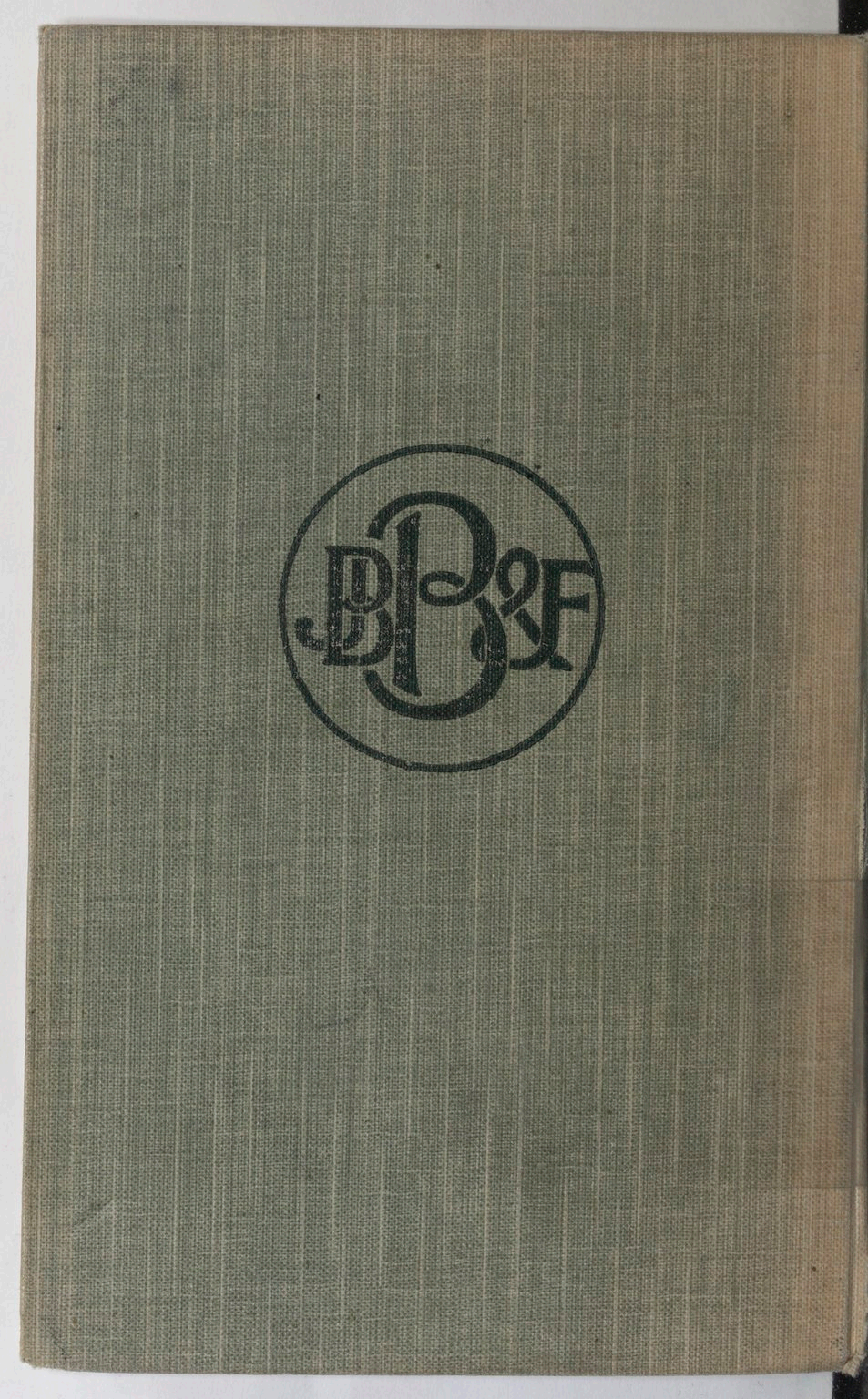
Les demi-sang hollandais réussis rappellent nos anglo-normands avec une distinction moindre, affirmée par une tête longue et étroite, une croupe lourde, des sabots plats.



TABLE DES MATIÈRES


ORLÉANS, IMP. H. TESSIER




JBB&F